
VITTORIO EM. III

HISTOIRE MODERNE.

TOME SIXIEME.

HISTOIRE MODERNE

DES CHINOIS, DES JAPONNOIS, des Indiens, des Perſans, des Arabes, des Turcs, des Grecs, des Africains, des Ruſſiens & des Américains.

Pour ſervir de ſuite à l'Hiſtoire ancienne de M. Rollin.

Par M. l'Abbé de Marcy.

Nouvelle Édition, revûe & corrigée.

TOME SIXIEME,

Contenant la fin de l'Hiſtoire des Turcs, l'Hiſtoire des Grecs, & le commencement de celle des Africains.

Trois livres relié.

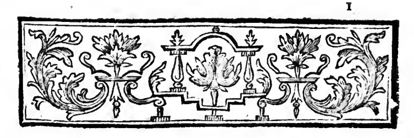


A PARIS,

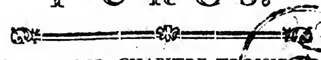
Chez la Veuve Desaint, Libraire, rue du Foin.

M. DCC. LXXV.

Avec Approbation, & Privilège du Roi.



HISTOIRE DES TURCS.



SUITE DU CHAPITRE TROISIEME.

ARTICLE II.

Des Sultanes, & des Princes de la famille Impériale.



USBEC obſerve dans ſes Lettres, que Tamerlan ayant abuſé de ſa victoire, juſqu'à traiter avec la dernière indignité la femme de Bajazeth, le ſouvenir de cet opprobre s'eſt tellement conſervé parmi les Turcs, que depuis ce temps-là leurs Sultans n'épouſent plus de femmes, dans la crainte de s'expoſer à un pareil malheur. Cette raiſon me paroît tirée d'un peu loin; & il eſt d'ailleurs certain que Soliman I éleva au rang d'épouſe la

Les Empereurs Turcs ſe marient rarement.

fameuse Roxelane, qui causa tant de désordre dans sa famille. On trouveroit peut-être dans l'Histoire des successeurs de Bajazeth d'autres exemples d'une semblable faveur accordée à des Sultanes favorites.

Quoi qu'il en soit, ces mariages sont rares, & les Monarques Ottomans se bornent aux plaisirs faciles qu'ils trouvent parmi leurs esclaves. Tout le monde sçait qu'un mouchoir jetté est le signal de leurs empressemens amoureux. L'esclave le baise avec respect, & le cache dans son sein. Aussi-tôt la Keïacadun, ou Intendante du sérail, la conduit au bain, la parfume & l'habille superbement. Elle l'introduit ensuite dans la chambre du Sultan, & la couche auprès de lui, la faisant entrer respectueusement par les pieds du lit. C'est elle qui fait la garde toute cette nuit dans l'appartement, avec trois autres femmes, dont l'une tient deux flambeaux allumés dans la ruelle.

Comment ils récompensent leurs Maîtresses.

Quand une fille du sérail a été admise dans le lit du Grand Seigneur, on la tire du dortoir commun où sont enfermées les autres esclaves, pour lui donner un logement particulier. Le Monarque lui envoie un magnifique trousseau, des diamans, & une bourse de trois mille sequins. On lui donne outre cela plusieurs femmes & un Eunuque pour la servir, avec une pension considérable pour son entretien. Si le Prince la redemande, sa pension & son train sont augmentés; & chaque fois qu'il lui fait le même honneur, elle reçoit de nouvelles graces.

Deux ordres de favorites.

Il y a deux ordres de favorites, les

Odalik & les *Asaki*. Les Odalik sont celles qui n'ont couché qu'une fois avec le Sultan. Leur faveur se borne aux distinctions dont j'ai parlé, & elles n'ont aucun accès à la Cour ; mais le Prince les visite quelquefois pour diversifier ses plaisirs. La Keïacadun les fait ranger dans une salle ou dans un sombre bosquet du jardin, où chacune tâche à l'envi, par mille postures lascives, de fixer sur elle les regards du voluptueux Monarque. La pudeur est bannie de ce dangereux séjour, & nous n'entreprendrons pas de dévoiler les mystères impurs qui s'y passent. Les Odaliki

Les Asaki sont des favorites d'un ordre plus distingué, sur lesquelles le choix du Prince est tombé plus d'une fois. Elles entrent dans le palais impérial sans y être mandées ; elles jouissent d'un grand crédit à la Cour, & elles sont ordinairement les dispensatrices de toutes les graces. Quand elles accouchent d'un fils, l'Empereur leur met sur la tête une couronne, & fait tendre un dais dans leur appartement. La première qui lui donne un héritier mâle, a le rang de *Bujuk Asaki*, c'est-à-dire, de grande Sultane. Les revenus de ces femmes dépendent de la générosité de leur Maître ; mais il n'y en a aucune qui n'ait au moins une pension de cinq cens bourses, ou de sept cens cinquante mille livres. Cette pension s'appelle *Paschmaklik*, de *Paschmak*, qui signifie *Sandale*, comme si c'étoit pour les Sandales ; nous dirions dans notre langue, *pour les épingles* de ces Sultanes. Quand les Turcs prennent une ville, ils ont coutume d'en réserver une rue pour le Pasch- Les Asaki.

maklik. Plusieurs Sultans ont entretenu à la fois jusqu'à cinq Asaki ; mais quelques autres n'ont jamais voulu procurer ce rang à leurs maîtresses. Le Prince Cantimir observe qu'Achmet III & son frere Mustapha II ne firent point d'Asaki dans tout le cours de leur régne, à cause des guerres continuelles qu'ils avoient sur les bras.

La Validé. On appelle Sultane *Validé*, ou Sultane mere, celle dont le fils est sur le trône. Elle ne peut porter ce nom avant que son fils soit parvenu à la couronne, & elle le perd lorsqu'il meurt ou lorsqu'il est déposé. Les Validé sont d'autant plus respectées dans l'Empire, que les Sultans eux-mêmes, suivant leur Loi, sont obligés d'avoir pour elles une profonde vénération. Le Lecteur apprendra avec surprise qu'ils ne peuvent, en quelques occasions, coucher avec une femme, sans le consentement de leur mere. Par exemple, au tems du Beiram, lorsque le Grand Visir & les Bachas s'empressent d'envoyer à l'Empereur les plus belle filles, il n'en doit admettre aucune dans son lit, qui ne lui soit amenée par la Validé. S'il en use autrement, il fait à sa mere une espèce d'insulte, & il se deshonore lui-même dans l'esprit des Courtisans. La Validé prend connoissance de toutes les affaires du gouvernement, & confére souvent avec le Grand Visir & le Mufti, ayant sur la tête un voile qui lui couvre le visage. Ses appointemens sont de mille bourses, c'est-à-dire, de quinze cens mille livres.

Les Favorites, dont l'Empereur n'a point eu d'enfant mâle, obtiennent quelquefois la permission de sortir du férail,

pour se marier à quelque Bacha. Elles amassent dans cette vue le plus d'argent qu'elles peuvent, soit par leurs économies, soit par le trafic des charges de l'Empire. Elles se servent pour leurs intrigues au-dehors, de l'entremise de quelques femmes Juives, qu'elles font entrer dans le Haram, soit pour les consulter dans leurs maladies, soit sous quelqu'autre prétexte. Ces femmes acquierent ordinairement un grand crédit, & la plupart des particuliers s'adressent à elles pour obtenir des graces. Une Juive, nommée *Keira*, parvint à une telle faveur sous la minorité d'Achmet premier, que le trafic des premières charges de l'Etat passoit par ses mains. Le Grand Visir acheta les sceaux par son entremise; elle influa de la même manière dans le choix du Mufti, & plusieurs autres Ministres lui furent redevables de leur élévation. Cet indigne abus de l'autorité excita un murmure général. Les Janissaires se rendirent en tumulte au sérail, & demanderent qu'on leur livrât cette femme intriguante, menaçant de briser les portes, & de l'arracher avec violence du palais, si on refusoit de la remettre dans leurs mains. L'émeute fut si terrible, que pour éviter un plus grand désordre, on fut obligé de faire sortir la Juive du sérail. Ces furieux la dépouillerent, la fustigerent cruellement, lui enfoncerent dans la partie une torche allumée, & la traînerent en cet état dans tous les quartiers de la ville. Ils finirent par déchirer son corps en mille morceaux, qu'ils attacherent aux portes des principaux hôtels. Sa tête fut clouée

Femmes juives qui s'introduisent au sérail.

Fin tragique d'une de ces femmes.

fur celle du palais du Grand Vifir, avec cet écriteau : *Voilà la tête qui t'a donné des confeils pernicieux à l'Etat.* On pendit fa main à la maifon du Mufti, avec ces mots au-deffous : *Voilà la main qui t'a vendu ta charge, & les faveurs du Sultan.* Sa langue fut attachée à la porte du Cadi, ou grand Juge de Conftantinople, avec cet injurieux placard : *Reçois la langue qui t'a dicté mille Arrêts injuftes.* Effroyable exemple de barbarie & d'infolence, où il entre pourtant quelque mêlange de juftice.

Comment les Sultanes font gardées.

Les Sultanes ne fortent jamais du férail, fi ce n'eft pour fuivre l'Empereur lorfqu'il change de réfidence. Si le voyage fe fait par mer, on les embarque dans de petites gondoles, fermées de tous les côtés par des jaloufies. Si elles vont par terre, on les met dans des coches fermés de la même manière. Des eunuques à cheval, qui précedent ces voitures, donnent, de diftance en diftance, certains fignaux pour écarter le peuple. Lorfqu'elles fe promenent dans les jardins du palais, les mêmes furveillans font une garde exacte autour des murailles, ainfi que dans toutes les falles dont les fenêtres donnent fur ces jardins.

Celles qui n'ont point de rang à la Cour, logent dans de grands dortoirs, où elles ont chacune leur cellule, & mangent dans un réfectoire commun. Outre les eunuques qui les obfervent, elles font fous la direction de plufieurs vieilles gouvernantes, qui leur permettent rarement de fe vifiter les unes les autres. Leurs dortoirs font éclairés pendant la nuit, & les gouvernantes couchent d'efpace en efpace le long

des cellules. Il n'y a point de Religieuses mieux gardées. On éloigne d'elles tous les objets qui peuvent agir sur leur imagination, jusqu'à leur défendre d'avoir des singes mâles, & de regarder certains fruits. Toutes les actions impudiques sont punies de mort. La coupable est enfermée dans un sac, & précipitée dans la mer. Leurs supérieures les battent & les fustigent pour les moindres fautes : lorsqu'une fille est incorrigible, on l'envoie au vieux sérail, sans lui permettre d'emporter son argent ni ses joyaux.

Ce qui s'observe dans leurs maladies.

Elles ne sont secourues dans leurs maladies que par les femmes qui les gouvernent, à moins que l'Empereur ne leur envoie l'*Hekim Bachi*, c'est-à-dire, son premier Médecin ; mais il n'accorde ordinairement cette faveur qu'aux Asaki. Le Médecin qui les visite ne peut les voir, ni en être vu : il ne lui est permis, dit un Voyageur, de leur tâter le pouls qu'au travers d'une gaze. Les femmes même qui les gardent doivent éviter ses regards. Les eunuques qui sont dans la chambre entr'ouvrent seulement les rideaux, pour passer le bras de la malade. L'Auteur ajoute plaisamment : *Hippocrate, avec toute sa science, eût été bien embarrassé, s'il y eût eu des Musulmanes de son tems. Pour moi.... je ne sçavois quel parti prendre chez les grands Seigneurs, quand j'y étois appellé, & que je traversois les appartemens de leurs femmes. Ces appartemens sont faits comme les dortoirs de nos Religieuses, & je trouvois à chaque porte un bras couvert de gaze, qui avançoit par un trou fait exprès. Dans les premières visites, je croyois*

Tournefort, *ubi suprà.*

que c'étoient des bras de bois ou de cuivre ; destinés pour éclairer la nuit. Mais je fus bien surpris quand on m'avertit qu'il falloit guérir les personnes à qui ces bras appartenoient.

Education des Princes.

Les fils de l'Empereur sont élevés au sérail dans l'appartement de leur mere. A l'âge de six ans on leur donne pour instituteurs des eunuques blancs. Ces Maîtres sont introduits par des eunuques noirs dans une salle du Haram où se rendent leurs disciples. Ils se retirent au bout de quelques heures, sans voir d'autres femmes que deux vieilles gouvernantes, qui assistent toujours à la leçon.

Cérémonie de leur circoncision.

La coutume est de circoncire ces Princes lorsqu'ils ont treize ans accomplis : c'est l'âge ordinaire de la circoncision dans toutes les sectes Mahométanes. Cette cérémonie se fait avec beaucoup de pompe. Voici ce qui se pratiqua en 1675, lorsque les fils de Mahomet IV furent circoncis à Andrinople. On dressa d'abord dans la grande place, qui regarde le sérail, toutes les tentes impériales, qu'on arrangea en demi-cercle. Ces palais embulans consistent en plusieurs pavillons, ronds ou quarrés, soutenus par des piliers que surmontent de grosses boules dorées. L'étoffe est de drap rouge & vert, avec une toile cirée par-dessus, pour les garantir de la pluie. L'intérieur est tapissé de brocard, de velours ou de satin, à ramages d'or & d'argent. On y voit diverses cartouches, qui contiennent des sentences de l'Alcoran.

Mœurs & Usages des Turcs, Liv. VIII. T. II.

Ces tentes, jointes à celles des principaux Officiers de l'Empire, formoient une

eſpèce de camp, dont l'enceinte étoit environnée de bandes de toiles, peintes en rouge ou en vert, qui le fermoient exactement. On avoit conſtruit ſur le devant des amphithéâtres, pour y voir les jeux & les ſpectacles. Il y avoit une loge particulière pour les Sultanes.

Le jour de l'ouverture de cette fête, les Janiſſaires, avertis par le canon du ſérail, ſe rangerent, au lever du ſoleil, en face des tentes, ſur un autre demi-cercle. Une heure après, le Grand Viſir, le Mufti, le Caïmacan, l'Aga des Janiſſaïres, & tous les Grands de la Porte, ſe rendirent à leurs pavillons, défilant tour-à-tour devant la tente impériale, & ſaluant par une légere inflexion de tête la milice, qui leur répondoit par de profondes inclinations. Lorſque les Miniſtres eurent traverſé la place avec leur cortége, on dreſſa, ſur trois lignes paralleles, trois cens tables de douze couverts chacune, deſtinées pour les ſoldats.

Le Grand Seigneur arriva bientôt lui-même au bruit du canon & des inſtrumens de guerre, & aux acclamations de la milice & du peuple. Il s'aſſit ſur ſon trône; & l'aîne des Princes qui devoient être circoncis, fut placé ſous un dais particulier. Tous les Bachas ſe proſternerent aux pieds de l'Empereur, & lui offrirent divers préſens, qui conſiſtoient en pierres précieuſes, en pièces d'argenterie, en riches étoffes, en eſclaves de l'un & l'autre ſexe, en chevaux de prix, &c. Pendant cette cérémonie, le canon & les tambours ayant donné le ſignal, les ſoldats ſe le-

verent de table, & reprirent leurs postes.

La fête dura plusieurs jours. Celui qui précéda la circoncision fut remarquable par la cavalcade des jeunes Princes, qui furent conduits du vieux sérail au palais, où ils devoient être circoncis. L'héritier présomptif avoit une robe de drap d'argent, converte de rubis, d'émeraudes & d'autres pierres précieuses. Un petit turban, garni de plumes de héron & de diamans, lui couvroit la tête. Il montoit une jument Arabe, dont le harnois étoit aussi enrichi de pierres fines. Un eunuque tenoit la bride de son cheval ; un autre portoit devant lui, en forme de parasol, un grand éventail ; un troisième jettoit de l'argent au peuple. Quand la cavalcade fut arrivée au palais, l'Empereur fit distribuer des robes de martre aux principaux Officiers de la troupe, & de simples Caftans aux Officiers de moindre rang. Tout le monde fut régalé de caffé & de sorbet.

Le lendemain, jour destiné à la circoncision des Princes, le Sultan se rendit avec eux à la grande Mosquée pour y faire la prière. Au retour, on les conduisit dans la salle où ils devoient être circoncis. Le Kislar Aga mit l'un d'eux sur ses genoux ; le Grand Visir & le Caïmacan lui tinrent les bras, & ce fut le Barbier de l'Empereur qui fit l'opération. La même chose s'observa pour les autres Princes. L'Empereur sortit de la salle avec tous ses Ministres, & abandonna ses fils aux soins des Dames, qui tinrent compagnie aux nouveaux circoncis pendant les dix jours qu'ils occuperent cet appartement. Leur circiconsion

fut suivie, selon l'usage, de celle de plusieurs enfans pauvres, dont chacun reçut de sa Hautesse une robe & six sequins.

Cette fête dure ordinairement quinze jours, pendant lesquels on régale trois fois les janissaires, les spahis, les canoniers & les bombardiers. Le grand Trésorier tient table ouverte dans sa tente, & traite successivement les Visirs du Conseil, le Mufti & les gens de Loi, les Supérieurs des Mosquées & des Monastères, les principaux Officiers de l'armée & du sérail, & les chefs de la bourgeoisie, soit Mahométans, soit Chrétiens, &c. Dans ces festins d'appareil, les napes & les serviettes sont brodées d'or ou d'argent. Les cuillers sont d'aloès, ou de quelqu'autre bois précieux: on en change à chaque service. A la fin du repas, on distribue du caffé, du sorbet, des eaux de senteur, & des parfums; on donne aussi à chaque convive un mouchoir de mousseline, relevé en broderie, & rempli de confitures seches.

La même fête est accompagnée de jeux & de danses de saltinbanques, de courses de chevaux, de combats & de joûtes, d'illuminations & de feux d'artifice, de mascarades de marchands & d'artisans, qui viennent en corps offrir des hommages & des présens, portant en grand appareil des représentations de divers genres, analogues à leur profession. Je donnerai ailleurs une idée de ces spectacles. Une chose très-affligeante pour l'église d'Orient, c'est qu'un grand nombre de Grecs, attirés par l'appas d'une récompense assez légere, choisissent ordinairement le tems de cette

cérémonie pour abjurer le Christianisme. Ils se rendent au pied du trône de l'Empereur, jettent à terre leur bonnet, & marchent dessus, pour marquer qu'ils foulent aux pieds leur religion. Un Prêtre Turc leur fait lever un doigt, & réciter cette formule, *Dieu est Dieu, & Mahomet est son Prophête.* Ensuite on les conduit dans une tente voisine, où ils sont circoncis. Baudier assure que sous le régne d'Amurath III, plus de quatre mille Grecs apostasierent dans une pareille occasion.

Comment on marie les Princesses Ottomanes.

Les filles du Grand Seigneur sont élevées dans le vieux sérail, & y passent ordinairement leur vie, à moins qu'on ne leur fasse épouser quelque Bacha du premier rang. On ne les marie jamais dans les Cours étrangères. Les Bachas payent chérement ces grandes alliances, qui sont en général peu recherchées ; premièrement, parce qu'il faut faire en ces occasions de très-riches présens à sa Hautesse ; en second lieu, parce que ces femmes ont une autorité absolue sur leurs maris. Elle sont en possession de les répudier, & même de s'en défaire par des moyens violens, lorsqu'elles ont conçu pour eux un certain degré d'aversion. D'ailleurs, elles sont si jalouses & si superbes, qu'elles chassent de la maison toutes les épouses & toutes les concubines qui s'y trouvent.

L'Empereur fait à la mariée de magnifiques présens, qui sont conduits pompeusement à la maison du mari par un corps nombreux de Spahis & de Janissaires. Le Grand Visir & le Mufti menent la Princesse avec la même pompe au logis de l'é-

poux. Elle eſt à cheval ſous un magnifique pavillon, dont les rideaux, fermés de tous côtés, traînent juſqu'à terre.

Les enfans qui naiſſent de ces mariages, n'ont point de rang à la Cour, & ſont même exclus de toutes les grandes charges. C'eſt une politique très-ſage, qui empêche que leur ambition ne trouble l'Etat. Si leur pere a d'autres enfans, nés avant ſon mariage avec une Princeſſe Ottomane, ceux-ci précéderont les fils de la Princeſſe. Les oncles maternels de l'Empereur, & tous ſes autres parens du côté des femmes, ne jouiſſent ici d'aucune diſtinction particulière. La plupart vivent inconnus dans l'obſcurité d'une Province, ou rampent avec baſſeſſe dans la foule des courtiſans. Fortune bornée de leurs enfans.

ARTICLE III.

Des Domeſtiques du Sérail.

NOUS diviſerons les domeſtiques du ſérail en trois principales claſſes, qui ſont les Eunuques, les Ichoglans & les Azamoglans; & nous dirons auſſi quelque choſe des Muets, des Nains & des Bouffons.

Les Eunuques ont l'intendance générale du Palais & du Haram, où ils poſſédent non-ſeulement tous les emplois de confiance, mais les plus grandes charges. Il y en a de blancs & de noirs. Les blancs n'habitent que le palais extérieur, & n'entrent jamais dans le Haram, ſi ce n'eſt à certai- Les Eunuques blancs.

nes heures, pour instruire les jeunes Princes qu'on y éleve. Leur chef, nommé *Capi Aga*, est comme le Grand-Maître du Palais Impérial, dont tous les Ministres lui sont subordonnés. Il a une inspection particulière sur les Eunuques de sa couleur, & sur les Ichoglans. C'est à lui qu'on adresse les placets qu'on veut présenter à l'Empereur. Les autres principales charges possédées par les Eunuques blanc sont celles de grand Chambellan, de Garde du trésor privé & des bijoux de la Couronne, de Surintendant des Finances, de Directeur des études des Ichoglans, de Supérieur de la Mosquée du Palais.

Tournefort, Lettre XIII. Ricaut, Liv. I.

Les Eunuques noirs.

Le chef des Eunuques noirs s'appelle *Kislar Aga*, c'est-à-dire, Gardien des filles: il a en effet la principale direction du Haram. Il joint à cet emploi l'intendance des Mosquées royales, & c'est lui qui nomme tous les Ministres qui sont chargés de les desservir. Les Eunuques noirs les plus qualifiés après le Kislar Aga, sont ceux qui sont attachés à la Validé, le Gouverneur des Princes, les Supérieurs de la grande & de la petite chambre des Dames, les deux Directeurs de la Mosquée où elles vont faire la prière, & le grand Portier du Haram.

Ces deux espèces d'Eunuques sont mutilés à fleur de peau, & ne peuvent uriner qu'avec le secours d'une canule. Les noirs sont des esclaves fort laids, qu'on tire ordinairement d'Egypte. On les appelle communément *Hyacinthe*, *la Rose*, *Narcisse*, *l'Œillet*, noms qui ne conviennent guère à leur difformité.

Les Ichoglans sont de jeunes gens que

le Grand Seigneur fait élever dans le férail & dans quelques colleges particuliers, pour en former des fujets utiles, qui parviennent pour l'ordinaire aux premiers emplois, lorfqu'ils s'en rendent dignes par leurs talens. On ne les choififfoit autrefois que parmi les enfans de tribut qu'on levoit dans les provinces, ou parmi les jeunes captifs qu'on faifoit à la guerre. On les prend aujourd'hui plus communément dans les familles Turques, parce qu'il fe trouve beaucoup de particuliers qui briguent ces places pour leurs enfans, & qui donnent de l'argent pour les obtenir. Avant qu'ils foient reçus, ils doivent être préfentés à l'Empereur, qui leur fait fubir un examen févere. On n'admet que des jeunes gens bien faits & de bonne mine, les Turcs n'imaginant pas qu'une belle ame puiffe habiter dans un vilain corps. Les Ichoglans.

Les trois principaux colléges où on les éleve, font ceux du grand férail, de Péra, & d'Andrinople. Ricaut & Tournefort comparent ces maifons à des couvens auftères, où l'on fait paffer les novices par les plus rudes épreuves. La baftonnade eft la correction ordinaire; & les Supérieurs la font donner fi cruellement pour certaines fautes, que fouvent elle caufe la mort au patient. Ce noviciat dure quatorze ans, pendant lefquels on varie la diftribution des exercices & des études. Le cours de ces exercices n'eft partagé qu'en trois claffes. On paffe fix ans dans la première, quatre dans la feconde, & quatre dans la troifième. Leurs colléges.

Les Ichoglans de la première claffe ap-

prennent à lire, à écrire, à connoître les premiers élémens de leur religion. On leur enseigne sur-tout à être respectueux, obéissans; à garder le silence, & à ne s'écarter jamais des regles de la modestie. Une des pratiques qu'on leur prescrit, est de marcher les yeux baissés, & les mains croisées sur la poitrine. Dans la seconde classe on s'applique à l'étude des Langues, c'est-à-dire, du Turc, du Persan & de l'Arabe; & à mesure que le corps se fortifie, on s'exerce à tirer de l'arc, à lancer le girid, à manier la lance & la pique, à monter & à combattre à cheval. Le Grand Seigneur assiste souvent à ces exercices, & distribue des prix aux jeunes gens qui se distinguent par leur adresse.

Ceux de la troisième classe continuent les mêmes études & les mêmes exercices, & apprennent outre cela quelque métier, comme à coudre, à broder, à faire des fléches, à raser, à laver le linge, à dresser des chiens & des oiseaux.

L'Empereur donne à chacun de ces Ichoglans quatre ou cinq aspres par jour, c'est-à-dire, la valeur de quatre ou cinq sous. Leur nourriture est frugale, & leur habillement simple & décent. On ne leur permet de se parler qu'aux heures de récréation, & l'on a soin que l'entretien ne roule que sur des sujets graves. Les salles communes où ils couchent, sont éclairées pendant la nuit, & de six en six lits il y a un Eunuque, qui prête l'oreille au moindre bruit, & qui observe d'un œil sévere tout ce qui se passe.

C'est de la troisième classe qu'on tire

les Pages du Palais ; les uns sont employés au service du trésor, ou au laboratoire de pharmacie ; les autres, au nombre de quarante, servent dans les appartemens, où ils font l'office de nos Gentilshommes de la Chambre. On les nomme les Pages de l'*Haz-Oda*, & ils sont composés de l'élite des Ichoglans. Plusieurs d'entr'eux exercent des charges distinguées ; sçavoir, celles Pages du Palais. Pages de l'Haz-Oda.

1. de *Selictar-Aga*, c'est-à-dire, qui porte l'épée du Grand-Seigneur ;

2. de *Chiohadar-Aga*, qui porte son manteau ;

3. de *Rechinbtar-Aga*, qui tient son étrier ;

4. d'*Ebrictar-Aga*, qui lui présente l'eau, soit à table, soit pour les ablutions ;

5. de *Tulbentar-Aga*, qui porte son turban ;

6. de *Kem Husar-Aga*, ou Maître de la garde-robe ;

7. de *Chesneghir Bachi*, ou premier Maître d'hôtel ;

8. de *Zagergi-Bachi*, qui a la direction de l'équipage des chiens ;

9 & 10. de *Berber-Bachi*, & de *Turnackgi-Bachi*, dont l'un rase le Grand Seigneur, & l'autre lui coupe les ongles ;

11. de *Muhasabegi-Bachi*, ou Contrôleur général de sa maison ;

12. de *Tesheregi-Bachi*, ou Secrétaire de ses commandemens ;

13. de *Dogan-Bachi*, ou grand Fauconnier ;

14. de *Humaungi-Bachi*, ou de Grand Baigneur.

Les Pages de l'Haz-Oda ont double & triple paye, & portent des robes d'une riche étoffe. Comme ils ne quittent jamais l'appartement du Prince, ils sont à portée de recevoir des présens, non-seulement de sa Hautesse, mais de toutes les personnes qui sollicitent des graces. L'Empereur les charge de plusieurs commissions lucratives, comme de porter des vestes & d'autres marques d'honneur aux Bachas, & des brevets de confirmation aux Princes tributaires. Lorsqu'un gouvernement, ou quelque charge de la Cour viennent à vaquer, c'est ordinairement sur ces Pages du Sérail qu'on jette les yeux; mais il est rare qu'ils en soient pourvus avant l'âge de quarante ans. L'expérience apprend qu'à cet âge là même ils sont encore trop novices pour les grands emplois. Il faudroit, dit un Ecrivain, leur apprendre à commander, après leur avoir appris à obéir, & on feroit beaucoup mieux de les avancer par degrés, que de les élever tout d'un coup aux premières charges.

Les Azamoglans.

Les Azamoglans sont de jeunes captifs Chrétiens, qu'on achete des petits Tartares, ou qu'on tire, par forme de tribut, de l'Albanie, de la Morée, & des autres gouvernemens Européens. On les éleve aussi dans des colléges particuliers, où on leur fait embrasser la Religion Musulmane; mais on s'attache plus à exercer leur corps à la fatigue, qu'à cultiver leur esprit. En effet, c'est parmi eux qu'on choisit les *Bostangi*, ou jardiniers; les *Baltagi*, qui servent à fendre & à porter le bois; les *Atagi*, ou cuisiniers; les *Holvagi*, ou valets d'office;

les portiers du Sérail, les bouchers, les palfreniers, les infirmiers, les rameurs des barques impériales, &c.

Leurs Supérieurs, appellés *Oda-Bachi*, c'eſt-à-dire, chefs de chambre, ont quinze aſpres de paye, avec deux robes & une pièce de toile pour faire des chemiſes & des mouchoirs. La paye des ſimples Azamoglans n'eſt que depuis deux aſpres juſqu'à huit. Le Sultan leur fournit l'habillement & le linge, ſans ſe charger de les nourrir. Ils vivent par chambrées, avec une grande économie. Les janiſſaires & les ſpahis font quelquefois des recrues dans ce corps.

Les Boſtangis. Les Boſtangis ſont au nombre de dix mille, ſoit dans le ſérail, ſoit dans les maiſons royales des environs. Le Boſtangi-Bacha, leur chef, eſt un des principaux Officiers de la Porte. Non-ſeulement il a l'intendance des jardins & de toutes les maiſons de plaiſance de l'Empereur; mais ſon autorité s'étend ſur le Boſphore, & dans les campagnes voiſines, depuis la pointe du ſérail, juſqu'à la Mer noire. C'eſt à lui de maintenir une police exacte dans ce canton. Il a deux autres fonctions; l'une de tenir le timon de la barque impériale, lorſque le Grand Seigneur ſe promene ſur le canal; l'autre de ſervir de marche-pied à ſa Hauteſſe, lorſqu'elle monte à cheval.

Comment les jardins du ſérail ſont cultivés. Quoique tant de bras ſoient occupés à la culture des jardins du Grand Seigneur, tous les Voyageurs aſſurent qu'ils ſont très-mal entretenus. Celui du grand ſérail offre à peine quelques compartimens de

fleurs. On n'y voit d'autres grands arbres que des pins & des cyprès ; une grande partie du terrain eſt couverte de broſſailles. Les potagers ſont mieux cultivés. On y trouve pendant ſix mois de l'année une prodigieuſe abondance de melons & de concombres. Ce dernier fruit eſt ici très-ſain. Les Turcs le trouvent délicieux, & le mangent cru, après l'avoir pelé. On ſçait que Mahomet II étoit ſi jaloux des fruits de ſon jardin, qu'il fit un jour ouvrir le ventre à ſept Ichoglans, pour découvrir celui qui avoit mangé un de ſes concombres. Les légumes & les autres productions de ces potagers ſe vendent dans les marchés publics au profit de l'Empereur. L'argent qui en provient eſt uniquement deſtiné aux dépenſes de ſa table, & les Turcs le regardent comme ſon véritable patrimoine.

Les Muets. Je n'ai qu'un mot à dire des muets & des nains. Les premiers, nommés *Bizemahi*, mot qui ſignifie muet de naiſſance, forment une claſſe particulière de domeſtiques, dont quelques-uns ſe tiennent toujours dans l'Haz-Oda, pour être à portée d'exécuter plus promptement les ordres du Prince. On emploie leur miniſtère pour toutes les commiſſions ſecretes, & principalement pour les exécutions ſanguinaires qui ſe font dans le ſérail. Ils s'expriment par ſignes, & cela avec tant d'intelligence, qu'ils expliquent clairement toutes leurs penſées, juſqu'à raconter de longues hiſtoires avec leurs circonſtances. Ils ont inventé pour la nuit un langage particulier, qui conſiſte dans le ſimple attouchement des mains.

Les nains servent de bouffons au Grand Seigneur, qu'ils divertissent par leurs grimaces. Il se plaît à leur donner des coups de pied, à les jetter dans les bassins du sérail, & à les faire battre avec les muets. Lorsqu'un nain est en même tems sourd & muet, on lui sçait gré de ce rare avantage, & on le traite avec plus de distinction que ses camarades. Les Nains.

ARTICLE IV.

Des Visirs, des Gouverneurs des Provinces, & des autres Ministres de l'Empire Turc.

1. *Le Visir Azem, & les Visirs du Banc.*

LE Visir Azem, ou Grand Visir, est le plus puissant Ministre de l'Empire Ottoman. Le Sultan partage avec lui, ou plutôt lui abandonne tous les soins du gouvernement. Il est le dépositaire du sceau impérial, qu'il porte toujours à son cou, & c'est une des principales marques qui caractérisent sa dignité. On rapporte l'institution de cette charge au régne d'Amurath premier, qui confia à *Lala Schabin*, son Gouverneur, la direction des affaires & le commandement des armées. Depuis ce tems tous les Monarques Turcs ont eu un pareil Ministre; & quand ils lui parlent familièrement, ils lui donnent encore le nom de *Lala*, qui signifie Gouverneur. Autorité du Grand Visir. Ricaut, Liv. I.

L'autorité sans bornes dont jouït le Grand Visir, est le plus ferme appui de l'Empire Ottoman. Elle exclut toute rivalité entre ceux qui gouvernent; elle sup- Demetrius, Cantimir, sur le régne de Soliman II. Tournefort, Lettre XIII.

plée à l'inexpérience des Sultans, & elle sert d'ailleurs à couvrir les fautes qu'ils pourroient commettre. Car si le peuple se plaint de l'administration, ils en rejettent le blâme sur leur Ministre; & quand les murmures vont jusqu'à la sédition, ils le sacrifient à la haine publique. C'est un expédient qui a toujours réussi aux Monarques Turcs; au lieu que plusieurs de ces Princes ont perdu le trône pour s'être obstinés mal à propos à conserver des Ministres dont le peuple demandoit la tête.

Avec quel faste il soutient sa dignité.

Le Grand Visir soutient sa dignité avec beaucoup de faste. Outre une maison considérable composée de deux mille domestiques, il a une garde de quatre cens Albanois, dont la paye journalière est depuis douze aspres jusqu'à quinze. Le turban qu'il porte en public est garni de deux aigrettes, chargées de diamans. On porte devant lui trois queues de cheval, dont chacune est attachée à l'extrêmité d'un grand bâton, avec une pomme dorée qui les termine. C'est l'enseigne militaire des Turcs, qui l'appellent *Thou* ou *Thoui*. Ils assurent qu'un de leurs Généraux, voulant rallier ses soldats, qui avoient perdu tous leurs drapeaux, s'avisa d'attacher au bout d'une lance la queue d'un cheval, & rassembla de cette manière ses troupes dispersées, qui remporterent une victoire complette.

Sa vie laborieuse.

Ce Ministre donne tous les jours audience dans son palais, excepté le Vendredi, qui est un jour de dévotion & de repos chez les Mahométans. Sa maison est ouverte à tous les particuliers qui se présentent. Il se rend quatre fois par semaine

au sérail, pour y tenir le Divan ; sçavoir, le Dimanche, le Lundi, le Mardi & le Samedi. C'est toujours avant le lever du soleil. Les Ministres & les Bachas, qui doivent assister au Conseil, s'y rendent encore plutôt, & attendent le Visir dans la première cour. Les Spahis & les Janissaires se rangent dans la seconde, sous des galeries, les Janissaires à droite, & les Spahis à gauche, qui est la place d'honneur chez les Turcs. Quand le Grand Visir arrive, un Prêtre fait la prière pour l'ame des Empereurs défunts & pour la santé du Prince régnant, & aussi-tôt après ouvre les portes du Conseil.

Le Visir occupe la première place au fond de la salle. Le Bacha d'Europe & celui de Natolie s'asseyent à sa gauche, ainsi que les Trésoriers généraux de l'Empire. Six Officiers, qu'on appelle *Visirs du Banc*, parce qu'ils ont séance au Conseil, se placent à la droite, selon leur rang ; & s'il y a quelque Beglierbeg dans l'assemblée, on lui permet de s'asseoir après les Visirs. Audiences du Divan.

On commence par les affaires de finance. Le Chiaous-Bachi va lever le sceau qui est à la porte du Casna, & le présente au Grand Visir, qui examine s'il est entier. Ensuite le même Officier ouvre le trésor, pour y mettre l'argent des tributs, ou pour en tirer les sommes dont on a besoin ; après quoi il remet le sceau sur la porte. Quand les affaires de finance sont terminées, on passe à celles qui concernent la politique. On examine les demandes & les réponses des Ambassadeurs. On expédie les patentes, les provisions, les passeports, Affaires qui s'y expédient.

& en général tous les commandemens de la Porte. On finit par les causes civiles & criminelles. Dans celles du dernier genre, l'accusateur se présente avec les témoins, & le coupable est absous ou condamné sans délai. S'il s'agit d'une dette, les Juges envoient chercher le débiteur par un Chiaous. Elle est payée sur le champ, ou le débiteur est condamné à la bastonnade. Les questions de fait se terminent avec la même promptitude: deux ou trois témoins en font la décision. Celles de droit se jugent par l'Alcoran, le code unique des Turcs. Le Reis-Effendi, ou Secrétaire d'Etat, délivre les Sentences; & lorsqu'elles sont une fois expédiées, il n'y a pas moyen d'en appeller.

Tournefort, ibid.

Un Auteur, que j'ai souvent cité, nous donne en peu de mots une grande idée de ce Tribunal, lorsqu'il dit que les moindres particuliers y obtiennent justice contre les plus grands Seigneurs; que l'accès en est également ouvert aux Musulmans, aux Chrétiens & aux Juifs; qu'on y plaide sans longueurs & sans embarras, & que les affaires les plus épineuses n'y traînent jamais plus d'une semaine.

Visirs du Banc.

Les Visirs du Banc sont des Bachas à trois queues, c'est-à-dire, du premier ordre: on choisit ordinairement pour cet emploi des personnes sages, éclairées, & qui ont veilli dans les charges. Ils assistent au Divan avec le Grand Visir; mais ils ne peuvent opiner sans sa permission. Ce Ministre a coutume de leur laisser le jugement des procès ordinaires. Leurs appointemens ne sont que de deux mille écus; mais

mais ces Officiers jouissent tranquillement de leur emploi, & la médiocrité de leur fortune les met à l'abri des disgraces auxquelles les autres Bachas sont exposés.

Autres fonctions du Grand Visir.

Le Grand Visir commande de droit les armées. Lorsqu'il part pour quelqu'expédition, l'Empereur, à la tête des troupes, détache une aigrette de son turban, & la place sur celui de son Ministre. C'est à cette marque de distinction qu'on le reconnoît pour Général.

Son autorité est bornée à quelques égards.

L'autorité du Visir Azem est bornée à quelques égards. Il ne peut faire couper la tête à un Bacha sans un ordre du Souverain, ni punir un soldat sans la participation du Commandant. Ce privilége, que la milice s'est réservé, la met à l'abri d'une infinité d'oppressions & de violences. Si un particulier a lieu de se plaindre de ce Ministre, ou de quelqu'autre Bacha, il peut, suivant une coutume fort ancienne, se présenter devant l'Empereur avec du feu sur sa tête. Les gardes le laissent entrer librement dans le sérail, & il lui est permis d'exposer ses plaintes. Thomas Bendysh, Ambassadeur d'Angleterre, se servit avec succès de cet expédient, pour tirer raison de quelques violences faites à des Marchands Anglois. Il y avoit alors onze vaisseaux de sa nation dans le port. Ayant fait attacher à leurs mâts des pots à feu, il alla mouiller près du sérail, dans le dessein de demander lui-même justice au Sultan. Cette démarche hardie inquiéta le Visir, qui accommoda sur le champ l'affaire.

Ses revenus.

Ricaut & Tournefort ne font monter qu'à vingt mille écus les appointemens

Cantimir sur le régne de Selim I.

fixes du Grand Visir. Le prince Cantimir assure que ce Ministre tire six cens mille écus de sa charge, indépendamment des contributions secretes, qui vont beaucoúp plus loin. Il est certain que ses revenus sont immenses. Il n'y a point de Bacha ni d'Officier considérable, qui ne lui paye un tribut, soit pour obtenir son emploi, soit pour le conserver. Mais, d'un autre côté, le Visir ne peut se maintenir dans son poste, sans faire de riches présens à la Validé, aux Sultanes favorites, & même à l'Empereur. Il ne peut subvenir à ces dépenses qu'en mettant à l'enchère tous les emplois. Ce commerce, dit Ricaut, se fait publiquement, & la *faveur se trafique dans le palais d'un Visir Azem, comme les denrées dans un marché.* Mais Tournefort assure que les Turcs usent dans ce cas d'une circonspection extrême, & qu'il n'y a point de pays où les maneges de l'injustice soient plus couverts ; ce qui me paroît plus vraisemblable.

Dangers de cette place.

Le Visir est environné d'ennemis & d'espions ; sa fortune dépend, non-seulement de l'inconstance de son Maître, mais des caprices d'une Sultane accréditée, ou d'un Eunuque en faveur. Ce n'est que par une espèce de miracle qu'il peut éviter tous les piéges qu'on lui tend. L'artifice le plus ordinaire est de soulever contre lui les soldats, qui, sous prétexte de quelque mécontentement, demandent sa tête ou sa déposition. Quelqu'attachement qu'ait l'Empereur pour son Ministre, il ne lui est guère possible alors de le sauver. On a regardé comme une espèce de prodige que

les deux Cuproli, pere & fils, ayent ſucceſſivement poſſédé cette dangereuſe place, ſans eſſuyer aucun revers. Mais leurs talens extraordinaires, joints à une probité reconnue, captiverent en quelque ſorte l'amour des peuples & la faveur du Souverain. Ce qu'on peut dire à l'honneur des Turcs modernes, c'eſt que leurs mœurs s'étant un peu adoucies depuis un ſiécle, ils ſe contentent ordinairement de dépoſer & d'exiler leurs Viſirs, ſans leur faire ſubir la peine du cordon. La guerre eſt beaucoup plus favorable à ces Miniſtres que la paix, ſur-tout lorſque leur autorité eſt chancelante, & que les troubles & les diſſenſions agitent le ſerail. Les emplois militaires offrent aux eſprits ambitieux & remuans l'occaſion d'exercer leur audace, & les troupes occupées au-dehors ne ſont pas tentées de ſe ſoulever.

2. Des *Beglerbeg*, ou *Beglerbey*, Gouverneurs des Provinces.

Ce mot ſignifie Prince des Princes, comme celui de *Schahin Schah*, ſignifie Empereur des Empereurs. Tous les Bachas à trois queues s'attribuent le premier de ces titres, & le reçoivent de leurs inférieurs; mais on ne le donnoit autrefois qu'aux Bachas de Romélie, de Natolie & de Damas. L'autorité de ces Officiers eſt ſi grande, non-ſeulement dans l'étendue de leur gouvernement, mais même hors de ſes limites, que dans tous les lieux où ils ſe trouvent, ils peuvent commander deſpotiquement, & infliger une peine capitale à tous les coupables qu'on leur amene.

Ricaut compte dans l'Empire Ottoman vingt-huit Beglerbeg, Sçavoir,

1. Celui de Natolie, qui a quatorze Sangiacats, ou petits gouvernemens sous ses ordres, avec un million d'aspres (1) de revenu. Sa résidence est à Kutahia, ou Kiotahi, dans la grande Phrygie.

2. Celui de Caramanie, qui commande à sept Sangiacats, & dont les appointemens sont de six cens soixante mille aspres. Il réside à Iconium.

3. Le Bacha de Diarbekr, qui a dix-neuf Sangiacats, & douze cens mille six cens aspres.

4. Celui de Scham, ou de Damas, un million d'aspres de revenu, & dix Sangiacats.

5. Sivas, dans la grande Arménie. Neuf cens mille aspres, & six Sangiacats.

6. Erzerum, sur les frontières de Géorgie. Douze cens mille six cens aspres, & onze Sangiacats.

7. Van, place importante de Médie. Quatorze Sangiacats, & onze cens trente-deux mille aspres.

8. Tehildir, ville frontière de Géorgie. Neuf cens vingt-cinq mille aspres, & neuf Sangiacats.

9. Schechereful, dans l'Assyrie. Vingt Sangiacats, & un million d'aspres.

10. Alep. Neuf Sangiacats, & huit cens dix-sept mille sept cens aspres.

11. Marash, sur les bords de l'Euphrate. Quatre Sangiacats, & six cens vingt-huit mille quatre cens aspres.

(1) L'aspre vaut environ un sou de notre monnoie présente. Ainsi un million d'aspres équivaut à 50000 liv.

12. Chypre. Sept Sangiacats, & cinq cens mille six cens aspres.

13. Tripoli de Syrie. Quatre Sangiacats, & huit cens mille aspres.

14. Terbozan, ou Trébizonde. Ce gouvernement n'est point divisé en Sangiacats; il rapporte sept-cens trente-quatre mille aspres.

15. Cars, dans la haute Arménie. Huit cens vingt-mille aspres, & six Sangiacats.

16. Mosul, dans la Mésopotamie. Cinq Sangiacats, & huit cent quatre-vingt mille aspres.

17. Rika (1). Six cens soixante-mille aspres, & sept Sangiacats.

18. Rum-Yli, ou Romélie. C'est un des plus grands gouvernemens de l'Empire. Ses revenus sont d'onze cent mille aspres, & sa jurisdiction s'étend sur vingt-quatre Sangiacats.

19. Le gouvernement des îles & le département général de la mer, annexé à la Charge de Capudan-Bacha, ou d'Amiral. Ses appointemens sont de huit cens quatre-vingt-cinq mille aspres, & il a sous ses ordres treize Sangiacats.

20. Bude, qui comprend une vingtaine de Sangiacats.

21. Temesvar. Six Sangiacats.

22. Bosnie. Huit Sangiacats.

23. Le Caire. Six cens mille sequins & seize Sangiacats.

24. Bagdad. Dix-sept cens mille aspres, & vingt-deux Sangiacats.

(1) L'auteur Anglois ne nous apprend pas la position de ce gouvernement.

25. Aden, ſur la Mer rouge, dans l'Arabie.

26. Habeleh, ſur la frontière d'Abyſſinie.

27. Boſra, ſur le Golphe Perſique.

28. Labſa, dans le voiſinage d'Ormus.

Les quatre derniers gouvernemens ne ſont pas toujours remplis, parce que l'autorité des Turcs eſt peu affermie dans ces pays-là.

Adjoints du Beglerbeg. Chaque Bacha a pour adjoints trois grands Officiers, ſçavoir le Mufti, le *Reis Effendi* & le *Deftertar*. Je parlerai des Muftis dans l'article de la Religion. Le Reis Effendi fait les fonctions de Chancelier & de Secrétaire de la province. C'eſt lui qui expédie, ſous les ordres du Beglerbeg, les Brevets, les Commiſſions, & tous les Edits. Les affaires dont il eſt chargé l'obligent d'employer un grand nombre de Commis. Le Defterdar, ou Tréſorier, reçoit les impôts, & paye les troupes.

Maiſon des Bachas. Tous les Gouverneurs de province ont une garde d'environ ſoixante ſoldats, une troupe de Chiodars, ou Valets de pied, & une muſique militaire, compoſée d'une trentaine d'inſtrumens, parmi leſquels il y a des tambours, des fifres, des trompettes & des baſſins de cuivre, dont le ſon eſt fort aigu. Cette muſique n'eſt pas déſagréable, quoique ceux qui l'exécutent ſoient fort ignorans, & jouent preſque toujours le même air.

Comme la plupart des Beglerbegs ſont forcés d'acheter leur emploi, & ne s'y maintiennent que par des préſens, ils ſe dédommagent de ces avances par les plus

cruelles concuffions. Ces défordres font en quelque forte autorifés par le gouvernement; & le feul reméde qu'on y apporte, eft de dépouiller les Bachas des richeffes qu'ils accumulent; ce qui fe fait de deux manières; foit à leur mort, en s'emparant de leur fucceffion, qui, fuivant une loi ancienne, appartient à l'Empereur; foit pendant leur vie, en les deftituant de leur emploi, & en confifquant leur or, leurs joyaux, leurs efclaves, & généralement tout ce qu'ils poffédent.

Comment l'Empereur les dépouille.

Ainfi ces Bachas font expofés à de grandes difgraces. Le Sultan les traite avec la dernière hauteur, foit lorfqu'il leur parle, foit lorfqu'il leur écrit. Il fe plaît quelquefois à les humilier par de fanglans affronts, jufqu'à leur faire donner la baftonnade pour les moindres fautes. Quelque commandement qu'il leur faffe, ils doivent obéir, ou fe réfoudre à une mort honteufe & violente. Mahomet III ayant appris que les Chrétiens s'étoient emparés d'Albe-Royale, écrivit au Bacha de Hongrie cette lettre menaçante : *On m'a dit que tu as laiffé prendre Albe-Royale : reprends-la fur le champ, ou attends-toi à mourir.* Soliman II écrivit du même ftyle au Bacha Affambeg, qu'il avoit détaché avec vingt-cinq mille hommes pour jetter un pont fur la Drave. Affambeg ayant trouvé cette rivière débordée, manda au Sultan que le paffage étoit impraticable. Soliman lui renvoya le même Courrier avec un mouchoir, fur lequel étoient écrits ces mots; *Soliman t'ordonne de conftruire un pont fur la Drave, malgré tous les obftacles; s'il*

Affronts auxquels ils font expofés.

Baudier, Liv. II.

ne le trouve pas fini à son arrivée, il te fera étrangler avec ce mouchoir. Il en couta des milliers d'hommes; mais le pont fut achevé. S'il prend envie à l'Empereur de faire mourir un Beglerbeg, il suffit qu'il lui envoye un ordre, qui est ordinairement conçu en ces termes: *Tu as mérité la mort, & ma volonté est qu'après avoir accompli l'Abdest* *, *& fait le Namaz* **, *tu remettes ta tête au messager que je t'envoie.*

* L'ablution légale.
** La prière.

3. Du *Caïmacan*, du *Capudan-Bacha*, & du *Desterdar*.

Tournefort, Lettre XIII. Mœurs & Usages des Turcs, Liv. IV.

Le mot de *Caïmacan*, ou, comme d'autres prononcent, *Caimacan*, signifie Lieutenant ou Vicaire. En effet, cet Officier est le substitut du Grand Visir, & fait en son absence les fonctions de premier Ministre. Il est outre cela Gouverneur de Constantinople, & c'est à sa vigilance qu'est confiée la police de cette grande ville.

Le *Capudan*, ou *Capitan Bacha*, réunit les fonctions de grand Amiral & de Ministre de la Marine. C'est une des plus belles charges de l'Empire Ottoman. Soliman II l'institua en faveur du fameux Barberousse, lorsqu'il lui fit quitter le Gouvernement d'Alger, pour le mettre à la tête de sa flotte. L'autorité du Capudan est absolue, non-seulement sur tous les Officiers de la Marine & de l'Arsénal, mais sur les Bachas des côtes, qu'il peut faire étrangler lorsqu'il fait la visite de leurs Gouvernemens. Il avoit autrefois droit de police sur tous les villages de la côte de Constantinople, depuis le canal de la Mer noire jusqu'aux

Dardanelles ; mais il a été forcé d'abandonner cette partie de sa jurisdiction au Chef des Bostangis. Cependant, pour la conservation de ses anciens droits, il fait quelquefois visiter ces villages par son Kiaïa. La marque de sa dignité est une grande canne d'Inde. Sa gondole, par un privilége attaché aux barques impériales, est couverte d'un baldaquin, & garnie d'un éperon à la proue. Trois compagnies de Janissaires composent sa garde. Il a le cinquième des prises que font les Corsaires & les Gouverneurs des côtes, outre les revenus de certains districts de Natolie & de Romélie, & les contributions qu'il exige dans tous les lieux où il passe.

La dignité du Defterdar répond à celle de nos anciens Surintendans des finances. Quand cette charge est remplie par un Effendi, ou Secrétaire de la Cour, il est subordonné au Grand Visir, & doit lui rendre compte de toutes ses opérations. Mais si c'est un Bacha à trois queues qui l'exerce, ce qui arrive lorsque l'Empereur n'a pas une assez haute idée de la capacité du Visir Azem, pour ce genre de travail, cet Officier ne rend compte qu'à sa Hautesse, & peut publier en son nom des *Firmans* *.

Cantimir, sur le régne de Selim I.

* Edits Impériaux.

Il y a douze bureaux de finances. Le Defterdar est à la tête du premier, où l'on dresse le tarif général des tributs & des impôts qui se levent dans l'Empire. Le *Reïs Effendi*, ou Grand Chancelier, préside au second. Le troisième a pour chef le *Defter Emini*, qui est chargé de la vérification des comptes. Le président du quatrième

Bureaux des finances.

bureau se nomme *Beglikchi* ; c'est lui qui expédie aux Bachas les ordres qui concernent les finances. Le cinquième tient le registre des gages qui se payent dans tout l'Empire : l'Officier qui préside à ce Tribunal se nomme *Rusnamegi*. Le sixième arrête & regle les comptes en dernier ressort, sous l'autorité d'un chef appellé *Baschmuhasebegi*. Celui qui est à la tête du septième bureau se nomme *Anadoli Muhasebegi*, parce qu'il est chargé de l'inspection des comptes de Natolie. Le huitième, qui connoît des tributs & des taxes qu'on leve sur les Juifs & sur les Chrétiens, est sous la direction du *Harai Muhasebegi*. Le *Merkufat* est à la tête du neuvième, qui a l'intendance des fonds destinés à de pieux usages. Le dixième Bureau est chargé d'administrer les biens-fonds (1) ; son président se nomme *Deskieregi*. Le suivant tient le registre des milices soudoyées par l'Etat, afin d'empêcher les fraudes que pourroient commettre les Commandans & les Trésoriers. Son chef s'appelle *Mucabelegi*. Le douzième a pour président le *Tescrifatchi*, que le prince Cantimir appelle *le Maître des Cérémonies* : je ne vois pas ce que cette dernière fonction peut avoir de commun avec les finances.

Les ordonnances qui émanent de ces tribunaux sont écrites en Turc ; mais les comptes se font en Persan, dans un caractère particulier, appellé *Kirma*, & qu'il est impossible de déchiffrer, à moins qu'on n'en ait la tablature. Tous les bordereaux

(1) Le Prince Cantimir n'explique pas plus clairement les fonctions de ce Tribunal.

font rédigés avec une grande précifion : celui qu'on préfente à l'Empereur concernant la recette & la dépenfe de chaque année, contient à peine vingt-quatre pages.

Le Defterdar a auffi l'infpection générale des bâtimens, des arfénaux, des dépenfes de la marine, des monnoies, des fortificatons, des mines, des vivres, des fourages & des autres fournitures de la Maifon du Sultan. Mais il y a des Directeurs particuliers pour ces différens objets; & quoique ces Officiers foient comptables, il eft très-difficile de voir bien clair dans leur régie. La plupart même affectent une forte d'indépendance dans leur emploi, outre qu'il y en a plufieurs qui afferment ces entreprifes, & qui par-là font difpenfés de toute reddition de compte. C'eft ainfi que le *Zabehane-Emini*, ou Directeur de la Monnoie, afferme fa charge, fous la condition d'envoyer au tréfor une certaine quantité d'efpèces. Quand le tréfor eft fourni, il peut faire battre, pour fon profit particulier, autant de pièces qu'il veut. Le Defterdar s'approprie le vingtième de toutes les fommes qui entrent par fes mains dans les coffres de l'Empereur; ce que le prince Cantimir évalue à deux cens mille écus pour le moins; mais il eft obligé d'en donner le quart au Kiaïa du Vifir.

ARTICLE V.

Des Officiers de Judicature : Police des Villes.

CES Officiers peuvent se distinguer en trois classes ; sçavoir, les Cadileskers, les Moula & les Cadis. Les Cadileskers sont les plus puissans & les plus accrédités. Leur emploi est de veiller sur tous les Juges de l'Empire, & de donner les commissions de Cadis, ou de Juges ordinaires. On peut appeller à leur tribunal des Sentences des Cadis dans les affaires civiles. Ils ont aussi le pouvoir exclusif de juger les gens de guerre. Leur place au Divan est à côté du Grand Visir. Ils doivent être consommés dans l'étude de l'Alcoran, qui est le Code civil & canonique des Turcs. Le Cadilesker d'Europe tient le premier rang entre ces Officiers, celui de Natolie le second, & celui d'Egypte le troisième. De cette dignité on passe ordinairement à celle de Mufti. Enfin ces Cadileskers ont droit de déposer les Cadis, & de les condamner à l'amende ou à la bastonnade.

Tournefort, Lettres IV, IX & XIV.

Les Moula, ou Moula-Cadis sont les Juges des grandes villes. Les Juges des petites villes, des bourgs & des villages s'appellent simplement Cadis. Chacun de ces Magistrats a des Sergens, dont l'emploi est d'ajourner les parties. Les Cadis retiennent un droit de dix pour cent sur les procès qu'ils jugent, & souvent ils reçoivent de l'argent des deux parties, accordant gain de cause à celle qui paye le mieux. Ces désordres arrivent rarement dans la

capitale, parce qu'on craint qu'ils ne parviennent à la connoissance du Grand Seigneur, qui se rend quelquefois au Divan sans qu'on le sçache, & qui voit d'une fenêtre grillée tout ce qui se passe dans ce tribunal. Mais on commet des injustices criantes dans les provinces.

Quant à la police extérieure des villes, on doit convenir qu'elle est admirable. Si un Boulanger vend à faux poids, on le tient pendant vingt-quatre heures cloué à la porte de sa boutique par une oreille. Les prémices de certaines denrées n'augmentent jamais leur prix; & un marchand qui voudroit en ce genre faire payer la nouveauté, s'exposeroit à la bastonnade. On peut en toute sûreté envoyer un enfant au marché. Les Officiers de police l'arrêtent quelquefois, pour examiner le poids & la qualité des choses qu'on lui a vendues; & s'ils s'apperçoivent qu'il a été trompé, ils condamnent le marchand à l'amende ou à la bastonnade. La loi porte que celui qui donnera un oignon de moins à l'acheteur, recevra trente coups de bâton, & vingt-cinq pour un poireau. Quelquefois on attache au cou du vendeur infidéle deux grosses planches échancrées, qu'on charge de grosses pierres. On le promene en cet équipage par toute la ville, & chaque fois qu'il demande à se reposer, on lui fait payer un certain nombre d'aspres. On punit du même châtiment les Médecins qui tuent les malades par leur ignorance; mais au lieu de pierres, on attache à ces planches quantité de sonnettes. Le bruit qu'elles font, disent les Turcs,

Idem, Lettre XIII.

avertit les passans de ne pas confier légérement leurs jours à des hommes qui ne travaillent ordinairement qu'à les abréger. Je ne fais que copier Tournefort dans ces petits détails. Si l'on trouve un corps mort dans les rues, les plus proches voisins sont condamnés à *payer son sang*, suivant le langage des Turcs, à moins que l'auteur du meurtre ne soit arrêté. Cette loi sévere fait que chacun évite les querelles, & s'empresse d'appaiser celles qui s'élevent dans son voisinage. Toutes les boutiques doivent être fermées au coucher du soleil ; l'entrée des Bazars est alors interdite à tout le monde. Les patrouilles ont ordre d'arrêter tous ceux qui se trouvent dans les rues. Le Grand Visir & le Sultan lui-même, font quelquefois la ronde dans la ville, accompagnés d'un bourreau, qui fait une prompte justice des malfaiteurs. Les Turcs disent communément que les rues ne doivent être fréquentées pendant la nuit que par les chiens. Il est vrai qu'elles en sont remplies, non-seulement pendant la nuit, mais pendant le jour. On ne sçauroit faire un pas dans Constantinople sans en rencontrer une troupe de cinq ou six, qui barrent souvent le chemin. Les Turcs ont soin de les nourrir, mais ils ne les souffrent point dans les maisons. Les chiens de Constantinople sont de la plus laide espèce. Ils font quelquefois des hurlemens effroyables, sur-tout dans les tems de peste, ou lorsque la mer est fort agitée.

ARTICLE VI.

Des Chiaous & des Capigis. Prisons & supplices des Turcs.

LES Chiaous, ou *Chaous*, comme prononcent les Turcs, forment un corps d'environ six cens hommes, dont le chef s'appelle *Chaous-Bassi.* Leurs fonctions sont de porter en divers lieux les ordres & les lettres de l'Empereur, d'exercer dans les Cours étrangères l'office d'Envoyés, de servir en qualité d'Huissiers & de Messagers chez les Beglerbeg, les Visirs & les Bachas. On reçoit ordinairement dans ce corps les Chrétiens renégats, soit afin de pourvoir à leur subsistance, en leur procurant un emploi qui rapporte par jour depuis douze jusqu'à quarante aspres, soit parce qu'ils sont plus propres à ce genre de service que les Turcs naturels, à cause de la diversité des langues qu'ils parlent. Ils portent un arc & un cimeterre. La principale marque de leur état est un bâton court, appellé *Topous.* Ceux qui servent le Grand Visir ou les Beglerbeg, couvrent ce bâton d'une lame d'argent. Tous les Chiaous portent un grand bonnet, semblable à celui que les principaux Officiers de l'Empire mettent sur leur tête les jours de cérémonie. Le Chaous-Bassi fait la fonction de Grand-Maître des cérémonies & d'Introducteur des Ambassadeurs. Il se tient les jours de Divan à la porte de l'appartement du Grand Seigneur, pour être plus à portée d'exécuter ses ordres.

Idem, ibid. Ricaut, Liv. III.

Les Capigis, comme on l'a dit ailleurs, ſont les portiers du Sérail. Ils ſervent auſſi de Meſſagers au Grand Seigneur; mais ce n'eſt ordinairement que pour des commiſſions cruelles, comme lorſqu'il veut ſe défaire d'un Grand Viſir ou d'un Bacha du premier ordre. Le Capigi, après avoir montré ſes ordres, étrangle le coupable, lui coupe la tête, & la porte au Sultan dans un ſac, après l'avoir ſalée ſi le voyage eſt long.

Les priſons des Turcs ſont vaſtes, compoſées de deux étages, & bâties dans de grandes cours ornées de belles fontaines. L'étage inférieur eſt pour les criminels, qu'on loge ſans diſtinction dans les mêmes ſales, Turcs, Juifs ou Chrétiens. L'étage d'en haut eſt deſtiné à ceux qui ſont détenus pour des cauſes civiles. Les Turcs y ſont ſéparés des Juifs, & les Juifs des Chrétiens. Les Muſulmans exercent beaucoup de charités dans ces lieux, & il n'eſt point d'année que l'Empereur ne délivre un grand nombre de priſonniers.

On fait rarement des exécutions en Turquie; mais il y en a de cruelles pour les grands crimes. On étrangle les gens de diſtinction avec un cordon de ſoie ou avec une corde d'arc, & les autres avec une corde ordinaire. Voilà le ſupplice le plus commun, & il ne dèshonore point. On ne coupe la tête qu'aux eſclaves & aux Giaours, c'eſt-à-dire, aux Infidéles, nom que les Muſulmans donnent à tous ceux qui ne ſuivent pas la Religion de Mahomet. Cette peine eſt infâme. Celle du feu & de la roue eſt inconnue chez les Turcs.

On pend les voleurs à une potence, & quelquefois on ſe contente de leur couper un bras. Le pal & le ganche ſont les ſupplices des aſſaſſins. Une des manières d'empaler, eſt de coucher le criminel ſur le ventre, après lui avoir lié les mains derrière le dos. On lui met ſur les épaules un bât d'âne, ſur lequel deux hommes s'aſſeyent pour le bien aſſuejettir, tandis qu'un troiſième appuye fortement les mains ſur le cou du criminel, & lui cole le viſage contre terre. Un des bourreaux lui enfonce alors dans le fondement un pal pointu, qu'on fait entrer à coups de maillet, juſqu'à ce qu'il ſorte par la poitrine. On plante enſuite le pal en terre, & on y laiſſe expirer lentement le coupable, qui languit quelquefois pluſieurs jours.

Tournefort, Lettre II.

Le ganche eſt une eſpèce d'eſtrapade, qu'on dreſſe à la porte des villes. On guinde le patient au haut de cette machine par le moyen d'une poulie, & en lâchant la corde on le laiſſe tomber ſur des crampons de fer, dont le centre de la machine eſt hériſſé. Les uns y demeurent accrochés par la poitrine, les autres par le bras, ou par d'autres parties du corps. Il y en a qui vivent deux ou trois jours dans ce cruel ſupplice, & qui quelquefois demandent à fumer.

La baſtonnade ſur la plante des pieds eſt la peine la plus commune. Les grands & les petits y ſont ſujets, & perſonne ne s'en tient dèshonoré. Ce qu'elle a de particulier en Turquie, c'eſt qu'elle eſt toujours accompagnée d'une amende, qu'on paye à celui qui donne les coups & à celui qui les compte.

On applique à la queſtion les criminels qu'on ne peut convaincre par une autre voie. Elle conſiſte en divers genres de tortures. Souvent on paſſe dans les ongles du patient des pointes de canne, qu'on enfonce le long des doigt juſqu'à l'extrêmité de la main. Quelquefois on lui graiſſe le corps, & on l'étend près d'un braſier, juſqu'à ce que la douleur lui arrache l'aveu de ſon crime. Une peine moins cruelle en apparence, mais qui a des ſuites beaucoup plus funeſtes, puiſqu'on s'en reſſent ordinairement toute ſa vie, eſt de faire manger au coupable des melons d'eau, & de lui ôter enſuite la faculté d'uriner. Les ſcélérats les plus intrepides ne réſiſtent pas long-tems à cette épreuve.

ARTICLE VII.

Des Timars & des Ziamets.

NOUS trouverons ici une image de notre ancien gouvernement, qui dans ſon origine étoit auſſi militaire que celui des Turcs. Les Timars & les Ziamets reſſemblent à nos anciens Fiefs. Ce ſont des portions de terre que les Sultans accordent à leurs ſujets, à la charge du ſervice militaire. Les premiers Empereurs inſtituerent ces Fiefs, & Soliman II, pour mettre la dernière main à cet établiſſement, régla le nombre de ſoldats que chaque titulaire devoit fournir.

Les poſſeſſeurs de ces terres n'en ont que l'uſufruit ; mais ils peuvent les réſigner pendant leur vie à leurs fils ou à

leurs plus proches parens, & l'uſage veut, dans certaines provinces, que les enfans ſuccédent à leurs peres, ſur-tout lorſque ces derniers ſont tués à la guerre.

Les Ziamets ſont ſur un plus grand pied que les Timars ; premièrement, parce que leur revenu eſt plus conſidérable ; ſecondement, parce que les patentes d'inveſtiture ſont expédiées au nom de l'Empereur, au lieu que celles de pluſieurs Timars ne s'expédient qu'au nom du Beglerbeg de la province. Ricaut, Liv. III.

Les poſſeſſeurs des Ziamets s'appellent *Zaim*. Leur revenu eſt depuis vingt mille aſpres juſqu'à quatre-vingt dix-neuf mille neuf cens quatre-vingt-dix-neuf. S'il y avoit un aſpre de plus, ce ſeroit un Sangiacat & non un Ziamet. Ainſi lorſqu'un de ces gros Fiefs paſſe la ſomme limitée, ce qui arrive ſouvent, parce que les terres augmentent ſous les bons adminiſtrateurs, on l'érige en Sangiacat, ou on le diviſe en pluſieurs Ziamets. Le Zaim, dont la terre vaut vingt mille aſpres, doit entretenir quatre *Gebelus* ou cavaliers. Celui qui a cinq mille aſpres de plus doit en entretenir cinq, & ainſi du reſte ſuivant la même proportion.

Les Timariots, ou poſſeſſeurs des Timars, ont une fortune plus bornée. Ceux qui ſont à la nomination de l'Empereur, ont depuis cinq mille juſqu'à dix-neuf mille neuf cens quatre-vingt-dix-neuf aſpres. Avec un aſpre de plus ils paſſeroient au rang des Zaims. Ceux qui tiennent leur Timar des Beglerbeg s'appellent *Teskeretis*. Leur revenu eſt depuis trois mille aſpres

jusqu'à six mille. Les uns & les autres doivent entretenir un cavalier par chaque trois mille aspres qu'ils tirent de leur Timar : charge qui paroît exorbitante, puisque trois mille aspres ne font que cinquante écus de notre monnoie ; mais on se tire d'affaire en employant des passe-volans, qu'on a soin d'équiper les jours de revue. Les Zaim & les Timariots doivent servir eux-mêmes dans les armées, & marcher au premier ordre avec les Gebelus qu'ils sont obligés de fournir. Rien ne les dispense de ce service personnel. Les malades vont en litière, & les enfans, qui ont la survivance du fief, sont portés dans des berceaux. Cette cavalerie, qui est partagée en plusieurs régimens, a pour Colonel général le Bacha d'Alep. Ricaut, dans les Tables qu'il a dressées, & qui ne concernent que quinze ou seize provinces, fait monter le nombre des Ziamets & des Timars à environ quarante mille, & celui des cavaliers qu'on en tire à quatre-vingt-douze mille trois cens quatre-vingt-quatre hommes, suivant la plus basse estimation. Si l'on tenoit la main aux réglemens établis par Soliman II, ce corps nombreux de cavalerie, qui ne coute au Sultan aucune dépense, seroit un des plus forts soutiens de l'Empire Ottoman. Mais on a énervé sa force, par l'abus qui s'est introduit dans la distribution de ces Fiefs militaires. Au lieu d'en faire la récompense des plus braves soldats, les Bachas les vendent au plus offrant, ou les donnent à leurs créatures & à leurs domestiques.

ARTICLE VIII.

Des revenus Impériaux, & des deux Trésor.

LEs droits des douanes joints à d'autres impôts particuliers, le Harai, les tributs imposés à quelques princes, les successions des Bachas, & d'autres bénéfices casuels, forment la masse des revenus de l'Empereur. Les droits de douane ne sont établis que dans les grandes villes, & ne tombent que sur les marchandises étrangères. Ainsi cette imposition n'a rien d'onéreux pour les sujets, qui ne payent aucune taxe pour les grains, pour le tabac, pour le sel, pour le vin, pour les viandes, & pour tant d'autres objets de consommation. Les marchandises étrangères sont taxées différemment, suivant les priviléges de chaque nation; mais le plus haut tarif n'est que de cinq pour cent. Droits modiques des douanes.

Toutes les terres payent un dixième à l'Empereur, qui en est censé le propriétaire absolu. Le même droit s'étend sur les manufactures, sur les haras de chevaux, de mulets & de chameaux. Impôts du dixième.

Le *Harai*, ou Carash, est un tribut personnel que tous ceux qui ne professent pas la Religion dominante sont obligés de payer. Les enfans & les femmes en sont exempts. Cette imposition, ordonnée par l'Alcoran, & fixée dans son origine à treize dragmes d'argent pur, a été portée dans la suite à trois écus pour les gens du peuple, à six pour les bourgeois aisés, & à neuf pour les riches. Néanmoins dans Le Harai.

quelques pauvres provinces, le Harai n'eſt que d'un écu par tête, & ce n'eſt que le chef de famille qui le paye dans chaque maiſon.

Autres droits.

Il y a, dans certains lieux, d'autres taxes particulières pour tous les ſujets qui ne ſont pas Muſulmans, comme le *Kurek*, qui eſt un droit pour l'entretien des galeres; le *Surſac*, qui ſe paye en tems de guerre, pour la ſubſiſtance de la Maiſon du Sultan; l'*Ave-Accheſi*, pour les menus plaiſirs & les équipages de chaſſe de Sa Hauteſſe, &c. Mais pluſieurs perſonnes obtiennent l'exemption de ces taxes, ſoit en acquérant certaines charges, ſoit en ſe mettant ſous la protection des Bachas, ſoit à titre d'Interprétes ou de Cliens des Ambaſſadeurs. Ces privilégiés portent le même habillement & la même chauſſure que les Turcs, à l'exception du Turban.

Princes Tributaires.

Les tributs annuels que payent le Khan des petits Tartares, les Deſpotes de Moldavie & de Valachie, la République de Raguſe, les Beys d'Afrique & d'Arabie, les Princes de Mingrelie, de Géorgie & de Circaſſie, & d'autres vaſſaux de la Porte, augmentent encore les revenus du fiſc.

Revenus caſuels.

Les bénéfices caſuels forment un autre objet très-conſidérable. Il faut mettre dans cette claſſe les dons volontaires ou forcés de tous les Grands, les confiſcations, les préſens des Ambaſſadeurs, les ſucceſſions des plus riches particuliers. Une ancienne loi adjuge au prince tous les biens de ceux qui meurent dans les emplois qu'il donne. Il hérite même des gens de guerre qui ne laiſſent point d'enfans; & s'ils ne laiſſent

que des filles, il retire les deux tiers de l'héritage.

Dans les besoins pressans, l'Empereur peut mettre la main sur les trésors des Mosquées, sur-tout lorsqu'il s'agit de soutenir une guerre de Religion, c'est-à-dire, d'attaquer les Chrétiens. Les emprunts qu'il fait aux communautés lui fournissent une ressource d'autant plus sûre, que ces dettes s'acquittent avec fidélité, & même assez promptement, ce qui est très-remarquable dans un Empire dont la constitution est si despotique. Quant aux sommes que lui prêtent les Bachas, les Visirs, & les autres personnes qui se sont enrichies dans l'administration des affaires, il est rare qu'elles soient restituées avec exactitude; & ce n'est peut-être pas un si grand mal.

Ressources dans les besoins pressans.

Salmon, Etat de la Turquie, Chap. IX, dans la Trad. Italienne.

Une partie des revenus Impériaux est portée au *Dischkasiné*, ou trésor extérieur. Il est divisé en quatre chambres, dont la première contient les armes de l'Empereur; la seconde, ses habits; la troisième, ses bijoux & sa vaisselle d'or & d'argent, & la quatrième l'argent des tributs qui se garde dans des coffres garnis de bandes de fer, & fermés chacun par deux cadenats. C'est-là proprement qu'est le Trésor public. Les Turcs l'appellent *Beitulmali Musilmin*, c'est-à-dire, la caisse publique des Musulmans. Le Defterdar en a la direction, & l'argent qu'on y dépose est uniquement destiné au payement des troupes, à l'entretien des arsénaux, & aux autres dépenses nécessaires. Le Sultan ne pourroit en détourner la moindre somme,

Le Trésor extérieur.

Cantimir, sur le régne de Selim I.

pour l'appliquer à ſes plaiſirs ou à des libéralités particulières, ſans exciter un murmure général. Mais près de cette chambre eſt l'*Iſchkaſiné*, ou tréſor ſecret de l'Empereur. La garde en eſt confiée à un Eunuque, qu'on nomme *Haſnadar Bachi*. Amurath IV, Prince avare & cruel, y laiſſa trois cens ſoixante millions en or, que ſon fils Ibrahim diſſipa en moins de dix ans. Un Ecrivain très-moderne aſſure que de ſon tems il n'entroit annullement dans les deux tréſors que vingt-ſept mille bourſes, c'eſt-à-dire, quarante millions cinq cens mille livres; ce qui eſt à peine la ſixième partie des revenus d'un Roi de France. Mais ſi l'on conſidére que les frais de recouvrement ſont très-modiques en Turquie; que l'Etat ne doit rien aux particuliers à titre d'emprunt; que les Ziamets & les Timars payent un tiers des troupes, & qu'un autre tiers eſt entretenu aux dépens des Bachas & des Princes tributaires; que la maiſon de l'Empereur eſt défrayée par l'abondance des proviſions de toute eſpèce que ces mêmes Bachas lui envoient; qu'enfin les dépenſes dont il eſt perſonnellement chargé ne montent peut-être pas à vingt millions, on trouvera que ce Prince, malgré la modicité apparente de ſes revenus, eſt un des riches Monarques de l'Univers.

Le Tréſor ſecret.

Idem, ibid.



ARTICLE

ARTICLE IX.

Des Milices.

COMMENÇONS par les troupes que l'Empereur est dispensé de soudoyer. J'ai parlé de celles que fournissent les Zaims & les Timariots des provinces d'Asie & d'Europe, & dont Salmon porte le nombre à environ cent mille cavaliers. Selon cet Ecrivain *Troupes que l'Empereur est dispensé de soudoyer.*

La Natolie en fournit vingt-trois mille quatre cens trente. *Contingent des provinces d'Europe & d'Asie.*

La Mésopotamie, deux mille vingt-six.

La Caramanie, cinq mille soixante.

La province de Damas, deux mille quatre cens.

Celle de Sivas, sept mille quatre-vingt.

Erzerum, douze mille trois cens soixante.

Van, trois mille cinq cens deux.

Marash, mille deux cens quatre-vingt-quatorze.

Chypre, deux mille cinq cens trente-quatre.

Tripoli de Syrie, dix-sept cens soixante & dix.

Rika, dix-neuf cens trente-deux.

Trebizonde, treize cens cinquante-six.

Alep, trois mille deux cens cinquante-huit.

Tchilder, ou Tehildir, deux mille neuf cens soixante & dix-huit.

Le district maritime, soumis au Capudan Bacha, onze cens cinquante-deux.

La Romélie, vingt-sept mille cent trente-huit.

Troupes d'Egypte.

Il faut ajouter à ce dénombrement les troupes d'Egypte, que Ricaut fait monter à vingt mille cavaliers, soit Zaims, soit Timariots; celles de la Hongrie Ottomane, composées de soixante & dix mille soldats, appellés *Serhallis*; les milices de Valachie, de Moldavie & de Transilvanie, qui peuvent aller à vingt mille hommes. Outre cela le Khan de Crimée doit fournir cent mille cavaliers en tems de guerre, & marcher lui-même à leur tête lorsque le Grand Seigneur se met en campagne. Mais si l'armée Ottomane n'est commandée que par le Grand Visir, le Khan des Tartares n'envoie que quarante ou cinquante mille hommes, sous la conduite de son fils. Les princes de Moldavie & de Valachie ne sont jamais dispensés du service personnel.

Hongrois, Valaches, &c.

Tartares.

Aventuriers.

Les *Ogiak*, les *Jurukler*, & les *Gionullu*, forment différens corps d'aventuriers. Les uns tiennent des fiefs, qui les obligent de servir en certains tems. Les autres sont des volontaires sans solde, qui font la guerre dans l'espérance d'obtenir quelque Timar. Les Ogiak sont au nombre de quatre ou cinq mille. Leur principal emploi est de se joindre aux Tartares pour faire des courses, de servir les canoniers, de garder les bagages & les munitions, de préparer les chemins & les ponts pour le passage de l'armée.

Ricaut, Liv. III.

Troupes soudoyées par l'Empereur.

Les Saphis & les Janissaires tiennent le premier rang parmi les troupes soudoyées. Les Turcs appellent en général *Spahi* tout soldat qui sert à cheval; c'est pourquoi les Zaims & les Timariots sont souvent désignés par ce nom. Mais il convient

plus particulièrement aux cavaliers qui reçoivent une folde directe de l'Empereur. Ceux dont nous parlons font ordinairement tirés de la classe des Azamoglans, & forment un corps de douze mille hommes. On les divise en plusieurs compagnies, dont les plus considérables font les *Silhatari*, qui ont un étendard jaune, & les *Spahaoglari*, dont l'étendard est rouge. Ceux-ci étoient autrefois les valets des Silhatari ; mais ils font aujourd'hui plus considérés que leurs maîtres, & voici la raison qu'on en apporte. Mahomet III ayant fait de vains efforts pour rallier les Silhatari, qui s'étoient débandés dans une bataille, trouva plus de résolution dans leurs valets, qui tinrent ferme & repousserent l'ennemi. Pour récompenser une si belle action, il éleva ces braves gens au grade de Spahis, & leur donna même le rang fur leurs anciens maîtres. Les Saphis.

Le cimeterre, la lance & l'épée font les armes ordinaires de ces cavaliers. Quelques-uns y ajoutent le girid, espèce de dard de deux pieds de long, qu'ils lancent avec autant de force que d'adresse. Quelquefois étant à cheval, & courant à toute bride, ils le jettent devant eux & le ramassent, fans quitter la selle & fans s'arrêter. D'autres portent aussi des arcs, & il y en a qui font armés de pistolets & de carabines. Mais les Turcs méprisent en général les armes à feu, & croient que dans une bataille elles font plus de bruit que d'effet, au lieu que le fabre frappe sûrement l'ennemi.

Autrefois les Spahis d'Asie ne paroif-

soient à l'armée qu'avec un fort grand train, & menoient chacun trente ou quarante hommes à leur suite. Ce faste déplut à Kuproli, qui, mécontent d'ailleurs de leur indocilité, fit mourir l'un après l'autre les chefs de cette milice. Aujourd'hui leur pauvreté est si grande, qu'ils sont obligés de se mettre dix ou douze ensemble, pour se procurer une tente & deux ou trois bêtes de somme.

La solde des Spahis est inégale. La moindre est douze aspres par jour, & la plus forte de cent. Ceux qu'on tire du corps des Baltagis n'en ont que douze en commençant; ceux des chambres supérieures en reçoivent dix-neuf ou trente, suivant la prééminence de leur Oda. Cette paye augmente, soit par les services, soit par la faveur du Visir ou du Grand Trésorier, soit à l'avénement d'un nouveau Prince à l'Empire. Le prêt se délivre de trois en trois mois dans le palais du Visir, & en sa présence. Chaque cavalier doit venir en personne le recevoir, & s'il laisse en arrière plus de trois quatiers, l'excédent est confisqué au profit du trésor.

Les fils des Spahis peuvent se faire enrôler dans ce corps; mais ils ne touchent la paye qu'après la mort ou la retraite de leur pere. Quand le Grand Seigneur va en personne à la guerre, il fait distribuer cinq mille aspres à chaque Spahi. Cette gratification, dont l'usage est ancien, s'appelle *Sadak Akchiasi*, ou présent destiné à acheter des fléches. L'Empereur fait les mêmes libéralités aux Janissaires. Les uns & les autres lui servent de gardes

dans les camps. On met un Spahi & un Janissaire en sentinelle à chaque pieu qui soutient les cordes de sa tente, & autant au pavillon du Grand Visir. On les emploie aussi dans les marches pour escorter le trésor.

Les *Mutafaraca* sont l'élite de ces cavaliers. Leur nombre est de quatre ou cinq cens, & leur paye de quarante aspres par jour. L'Empereur est leur colonel, & ils ont coutume de l'accompagner lorsqu'il se promene dans les campagnes du Bosphore.

Le corps des Spahis est mal discipliné. C'est une multitude confuse d'hommes, qui courent par pelotons, & combattent sans aucun ordre. Plusieurs d'entr'eux se dispensent de marcher en tems de guerre, & ils en sont quittes pour perdre leur paye.

Les Janissaires.

Quant aux Janissaires, c'est une milice nombreuse, qui sert à pied, & qui fait la principale force des armées Ottomanes. Leur origine remonte à Orkhan, second Empereur des Turcs, ou à son successeur Amurath I; mais Amurath III mit la dernière main à leur établissement. On les nomma *Yengi Cheri*, ou nouveaux soldats, d'où s'est formé le nom de Janissaire. Leur nombre effectif est de quarante mille, suivant le Prince Cantimir, & seulement de vingt ou vingt-cinq mille, selon Ricaut & Tournefort. Mais il y a plus de cent mille personnes qui prennent cette qualité, & qui jouissent des priviléges qui y sont attachés. Les surnuméraires ne reçoivent point de solde, & sont même obligés de payer une somme d'argent aux Officiers qui les enrôlent.

Autrefois cette milice n'étoit composée que d'enfans de tribut, & de jeunes esclaves Chrétiens, qu'on forçoit d'embrasser le Mahométisme. Mais cela ne se pratique plus ; soit parce que le Gouvernement a senti l'injustice de ce procédé, soit parce qu'il se présente assez de Turcs naturels pour compléter le corps des Janissaires.

Cantimir, sur le régne d'Amurath I, M. Guer ; Mœurs & Usages des Turcs, Liv. VI. Tournefort, Lettre XIII. Ricaut Liv. III.

On voit sur leurs drapeaux la représentation d'une épée à deux tranchans & d'un croissant. Leur habillement est une robe de drap vert, dont les manches sont larges par le haut, & justes vers le poignet, où elles s'attachent avec des ganses & des boutons noirs. Elles se terminent par un petit parement de satin. Le collet est noir & rabattu sur le cou, avec deux longues pointes par-devant. Leur coëffure militaire est un bonnet de feutre rouge, bordé de drap vert, avec une plaque de cuivre sur le front, & une espèce de chaperon de la longueur de dix-huit pouces, qui tombe par-derrière, & qui a la forme d'une manche. Il ne leur est pas permis de laisser croître leur barbe, à moins qu'ils ne soient pourvus de quelque charge dans le corps : les simples factionnaires ne portent que des moustaches. Ils peuvent se marier, avec le consentement de leurs Officiers ; mais s'ils usent de cette permission, il faut qu'ils renoncent à parvenir aux grades militaires.

Les Janissaires de la Porte logent à Constantinople dans de grandes cazernes superbement bâties, & distribuées en cent soixante & deux *Oda*, ou grandes cham-

bres. Chaque ſale a ſon chef, qui veille exactement ſur ſes inférieurs, & qui fait obſerver un grand ſilence dans l'Oda. S'ils en ſortent ſans ſa permiſſion, il leur fait donner la baſtonnade ſur les feſſes, & non pas ſur la plante des pieds, pour ne pas priver ces fantaſſins de la faculté de marcher ; ce qui les rendroit incapables du ſervice militaire. Par la même raiſon on ne frappe les Spahis qu'à la plante des pieds ; car ils ne pourroient ſe tenir à cheval, ſi on les frappoit à la même partie que les Janiſſaires. C'eſt le cuiſinier de l'Oda, perſonnage conſidéré dans ſa troupe, qui fait l'exécution. Ces ſoldats ont le privilége de n'être jugés que par leurs Officiers, & lorſqu'après la dépoſition d'Achmet III, Patrona Calil, le principal chef des rébelles, fut maſſacré dans le ſérail, les Janiſſaires ſe plaignirent qu'on avoit violé en ſa perſonne les immunités de leur corps.

Ils s'aſſemblent aux heures de la prière dans une chapelle bâtie au milieu de leurs cazernes. Ce lieu, nommé *Orta-jami*, eſt auſſi leur ſale de conſeil, & c'eſt-là qu'ils trament ordinairement leurs complots. La paye des ſimples factionnaires eſt depuis deux aſpres juſqu'à douze, ſuivant l'ancienneté des ſervices. Ils ſont outre cela nourris & habillés ; & ils reçoivent en certains tems des gratifications conſidérables ; de manière qu'il n'y a point de ſoldats en Europe auxquels on faſſe un meilleur traitement. Ils mangent en commun dans de grands réfectoirs. On leur donne à chaque repas une portion de riz, quatre

onces de viande, & huit onces de pain.

Les principaux Officiers de cette milice sont, 1. L'Aga, ou Colonel général. Il n'est point tiré du corps des Janissaires; mais on donne ordinairement cette place à un des quarante Pages de l'*As-Oda*, ou de la chambre. Les Spahis ont aussi leur Aga. 2. Le *Kulkiahia*, ou Lieutenant-Colonel. Comme il ne parvient à ce poste que par l'ancienneté des services & par son mérite, il a souvent plus de crédit dans son corps que le Colonel même. 3. L'*Effendi*, ou Secrétaire. Ses fonctions sont d'enrégistrer les noms de tous les Janissaires, de faire l'appel les jours de paye, d'expédier les attestations & les congés, & de signer toutes les transactions. 4. Les *Oda-Bachi*, ou chefs de chambrée. 5. Le *Vekilbarg*, ou Trésorier. 6. Les *Bairacté*, ou Porte-enseignes. 7. Le *Solak-Bachi*, ou Capitaine des Archers de la Garde.

Parmi les bas Officiers on compte le Pourvoyeur, le Capitaine des chariots, le Directeur de la meute des grands chiens, celui qui garde les grues du Grand Seigneur, l'*Asgié*, ou Cuisinier, l'Aide de cuisine, le Porteur d'eau, &c.

Quand un Janissaire meurt sans enfans, sa succession appartient aux soldats de sa chambrée, & ils héritent tous en commun de celle de leur Aga. C'est le seul Officier dont l'Empereur ne s'attribue point la dépouille. Lorsqu'ils vont à la guerre, le Prince leur fournit des chevaux & des chameaux pour porter leurs tentes & leur bagage. Un chameau porte les tentes de vingt soldats, & un cheval le bagage de

dix. A l'avénement d'un Sultan au trône, on augmente d'un aspre la paye de chaque Janissaire.

Leurs armes sont le cimeterre, le mousquet, l'arc & les fléches. Ils ne les portent que lorsqu'ils sont en campagne. En tems de paix ils ont un bâton à la main quand ils sont en faction. Cette milice, fière de ses privilèges & de son pouvoir, est naturellement séditieuse & mutine. Le moindre mécontentement la rend furieuse. Quand elle est indisposée contre le Gouvernement, sa mauvaise humeur commence à éclater dans le sérail les jours de Divan. Quatre ou cinq cens Janissaires y montent alors la garde, & la coutume est de leur distribuer des plats de pillau, qu'on prépare dans les cuisines de l'Empereur. Pour marquer leur indignation, ils repoussent les plats & les renversent avec le pied, accompagnant cette insolence de plusieurs discours menaçans. L'expérience apprend qu'il faut remédier promptement à ce désordre, soit en appaisant la milice par quelque légere satisfaction, soit en l'effrayant par des châtimens cruels. On employa avec succès cette dernière méthode sous le régne de Mahmouth *. Le supplice de deux mille Janissaires, qu'on noya dens le Bosphore, sans autre forme de procès, étouffa le feu naissant d'une revolte (1).

* en 1747.

(1) J'arrivai à Constantinople peu de tems après cette exécution. Plusieurs personnes avoient de la répugnance à manger du poisson de mer, parce qu'on présumoit qu'il s'étoit repu de la chair de ces cadavres.

Le gouvernement, las des excès de cette soldatesque, emploie depuis un siécle divers moyens, qui tendent non-seulement à la contenir dans le devoir, mais à l'énerver & à la ruiner. Tous les Janissaires étoient autrefois rassemblés dans la capitale ; on les disperse à présent dans les provinces. Il y en a à Bude, à Belgrade, à Canise, à Temesvar, à Candie, à la Canée, & dans d'autres places : on n'en compte pas plus de cinq ou six mille dans Constantinople. On a ôté à leurs Commandans une partie des terres qu'ils possédoient dans la Natolie. Au lieu des enfans de tribut, qu'on élevoit avec grand soin, & qu'on exerçoit pendant plusieurs années avant de les enrôler dans ce corps, on y reçoit aujourd'hui une infinité d'aventuriers & de vagabonds, qui ont à peine un an de service. Enfin pour occuper cette milice inquiéte, que l'oisiveté porte souvent à la révolte, on lui permet de faire le commerce, & de travailler à toutes sortes de métiers, qui lui font négliger l'exercice des armes, & préférer un vil profit à la gloire d'un état noble & indépendant. On a achevé d'éteindre l'émulation dans ce corps en faisant périr par de lâches artifices ses plus braves chefs, en négligeant d'avancer les vieux soldats, & en accordant à la faveur les distinctions qui ne sont dûes qu'à la valeur & au mérite. Ce fut le Grand Visir Mehemed Kuproli qui commença à humilier l'orgueil des Janissaires & des Spahis. On prétend qu'il n'entreprit dans sa vieillesse la guerre d'Allemagne, que dans le dessein de se défaire des vieux

soldats, & de créer ensuite une nouvelle milice, plus docile & plus disciplinable.

Les canoniers forment un autre corps particulier, composé d'environ douze cens hommes. On les appelle *Topchi*, du mot *Top*, qui, en Langue Turque, signifie canon. Ils sont distribués par chambrées dans un quartier des fauxbourgs qu'on nomme *Top-Hana*, c'est-à-dire, la place des canons. Ils ont un chef, qui prend le titre de *Topchi-Bachi*, ou de Grand-maître de l'artillerie. Il y en a peu parmi eux qui soient versés dans cet emploi, & ce n'est pas chez les Turcs qu'il faut chercher des Ingénieurs habiles. Mais ils s'entendent fort bien à fondre des canons, & à forger toute sorte d'armes. Les Topchi.

Les *Jebegi*, au nombre de six ou sept cens, sont logés dans la ville, aux environs de sainte Sophie. Leur emploi est de garder les armes, de les nettoyer & d'avoir soin en général de tous les instrumens de guerre. Ils servent utilement dans les armées, où ils distribuent les armes & les munitions les jours de bataille. Leur paye, ainsi que celle des Topchi, est depuis huit aspres jusqu'à douze. Les Jebegi.

Il faut ajouter à toutes ces troupes quelques corps particuliers, soudoyés par les Bachas, & qu'on peut diviser en quatre classes. Les *Segbans* forment la première, & les *Serigias* la seconde: ceux-là combattent à pied, & ceux-ci à cheval. Les uns & les autres sont principalement employés dans les camps à garder le bagage. La troisième & la quatrième sont composées des *Muhlagi* & des Corps particuliers soudoyés par les Bachas.

Beſli, qui ſont les valets des Bachas. Ils vont à la guerre avec leurs maîtres, & cette foule de domeſtiques, qui eſt ordinairement l'élite des plus beaux hommes, n'eſt point inutile ici comme dans les autres Etats. Les Muhlagi combattent à cheval, & s'exercent continuellement à lancer le girid. Les Beſli, qui ſont des coureurs agiles, ſervent dans l'infanterie, & deviennent aſſez ſouvent Janiſſaires. Ces quatre corps réunis peuvent monter à vingt mille ſoldats.

Il réſulte du dénombrement qu'on vient de faire, que le total des milices Ottomanes eſt d'environ quatre cens mille hommes, dont plus de la moitié ſervent à cheval. La table ſuivante prouvera la juſteſſe de ce calcul.

CAVALERIE.

Contingent des Provinces d'Europe & d'Aſie, ſous le nom de Zaims & de Timariots	100000
Milice d'Egypte	20000
Spahis	12000
Troupes auxiliaires des Tartares	100000
	232000

INFANTERIE.

Serhalli, ou *Soldats de la Hongrie Ottomane.*	70000
Milices de Valachie, de Moldavie & de Tranſilvanie	20000
Janiſſaires de la Porte.	40000
Ogiak, Juruker, & autres aventu-	

riers.	12000
Topchi, Jebegi, Valets des Bachas.....	22000
	164000
Total de la Cavalerie & de l'Infanterie.	396000

Les milices Ottomanes ne font aucun service durant la paix, si ce n'est dans les places de guerre, où quelques soldats, armés d'un bâton, se promenent pendant la nuit autour des remparts, & crient par intervalle de toutes leurs forces, pour montrer qu'ils sont éveillés. Toute espèce d'exercice & d'évolution militaire leur est inconnue. Le Comte de B. devenu Bacha, essaya inutilement de dresser une troupe, & de l'accoutumer aux mouvemens compassés de la discipline Allemande. Les Turcs se mocquoient de ses leçons, & disoient qu'il étoit ridicule qu'on exerçât des hommes de la même manière qu'on dresse des chiens & des chevaux. Idée de la discipline militaire des Turcs.

Ils observent assez de régle dans leurs campemens. Les Janissaires & tous les gens de pied sont à la tête du rang, & rangent leurs tentes en cercle autour de celles de leur Aga. Les pavillons du Grand Visir, de son Kiahia, du Reis Effendi, du Tefterdar, & des principaux Officiers de l'armée, occupent le milieu du camp. Il y a dans le même quartier une place vuide, couverte d'un magnifique dais, où se tient le Divan. C'est aussi dans ce lieu qu'on exécute les criminels, & qu'on place le Leurs campémens.

trésor, qui est gardé par les Spahis. A quelque distance de-là sont les tentes des Bachas, des Beis, & des autres Commandans. Les Spahis, & généralement tous les cavaliers, sont à la queue du camp. Les munitions, l'artillerie & les bagages, occupent une enceinte particulière, qui est à la droite du Visir.

Les pavillons des Officiers généraux sont très-vastes. On y voit des tapisseries de brocard, des sophas & des carreaux de même étoffe, & d'autres ornemens de tout genre. Rien n'égale la magnificence de ces palais portatifs. La plupart des Bachas ont un double équipage de tentes, afin de trouver des logemens prêts dans tous les lieux où ils arrivent.

Les Chefs font observer dans les marches une discipline exacte. Le soldat paye régulièrement toutes les denrées qu'on lui apporte, & ne commet impunément aucune violence. Tous les cabarets qui sont sur la route doivent être fermés; il est défendu, sous peine de mort, de vendre du vin aux Turcs, soit dans les camps, soit dans les villages & dans les villes.

La ville la mieux policée n'est pas plus propre que leur camp. On fait une fosse derrière chaque tente, pour les besoins naturels, & on l'environne de treillis. Quand ces fosses commencent à sentir mauvais, on les couvre de terre, & on en fait d'autres. Dans les grandes chaleurs on ne marche que la nuit, à la lueur des pots-à-feu, que portent des Arabes au bout d'un long bâton, & dans lesquels on brûle une sorte de bois gras & bitumineux.

Ils suivent dans les batailles à-peu-près le même ordre que dans les campemens. Les Janissaires & les autres fantassins commencent l'action. La cavalerie s'étend sur les aîles, pour prendre en flanc l'ennemi. Le Visir, qui est au centre, dirige les attaques, & envoie des troupes fraîches dans les endroits foibles. Leur première impétuosité est terrible ; ainsi il ne faut pas s'engager avec eux au combat avec trop de précipitation. Un délai de quelques jours leur laisse envisager le péril, & ralentit leur ardeur. Il y a en général plus d'avantage à les attendre qu'à les provoquer ; car lorsqu'ils commencent l'attaque, ils courent comme des forcenés, sans garder leurs rang, & il est aisé de profiter de ce désordre. Mais lorsque l'ennemi les prévient, ils se tiennent serrés, & font un terrible feu de leur artillerie, qui est toujours à la tête de l'armée. Ils manient les armes blanches avec beaucoup d'adresse, & le tranchant de leurs cimeterres fait plus d'exécution que nos sabres & nos épées. Quand ils commencent à plier & à lâcher pied, il faut les suivre au petit pas, en gardant ses rangs. Les Janissaires, voyant que l'ennemi s'avance en bon ordre, & gagne toujours du terrain, s'effrayent de plus en plus, & crient confusément *Giaour gieldi*, l'Infidéle approche ; ce qui répand l'épouvante dans toute l'armée. S'ils reviennent au combat, il faut les écarter par un feu continuel, sans se laisser entamer. Il n'arrive guère qu'après avoir été repoussés deux fois, ils fassent une troisième charge. On les poursuit dans

Ordre de bataille.

Manière de les combattre avec succès.

Cantimir, sur le régne de Mustapha II.

le même ordre jusques dans leur camp ; qu'ils abandonnent alors sans résistance, en criant *Giaour basli*, l'Infidéle est sur nos talons. La déroute devient générale, & chacun ne songe qu'à se mettre en sûreté par la fuite. Dans ces occasions, les Janissaires ne se font point un scrupule de démonter les premiers cavaliers qu'ils rencontrent, pour se sauver plus promptement. Les Spahis, qui connoissent cette méthode, se tiennent alors à l'écart, ou se sauvent eux-mêmes à toute bride.

ARTICLE X.

De la Marine.

Foiblesse de la Marine des Turcs.

LA Marine des Turcs a toujours été très-foible. L'expérience leur ayant appris combien ils étoient inférieurs aux Chrétiens à cet égard, ils ont coutume de dire que Dieu a donné l'Empire de la Mer aux Infidéles, & celui de la Terre aux Musulmans. Cependant s'ils vouloient s'appliquer à la navigation, il leur seroit facile de se rendre maîtres de la Méditerranée, & d'en chasser les Corsaires, qui insultent si souvent le pavillon de la Porte.

Ricaut, Liv. III. Tournefort, Lettre XI. & XIII. Mœurs & Usages des Turcs, Liv. VI.

Les forêts seules de la Mer noire leur fournissent plus de bois qu'il n'en faut pour construire des flottes formidables. Ils peuvent tirer de l'Albanie & de la Valachie une grande abondance de godron, de poix & de suif : les grosses toiles & les cables leur viennent du Caire. La Méditerranée leur offre quantité d'excellens ports, & ils ont des chantiers commodes & de magnifi-

ques arſenaux à Conſtantinople, à Sinople, à Anchiale, dans l'île de Candie & dans celle de Chypre. Les hommes ne leur manquent point; car outre le grand nombre d'eſclaves que leur fourniſſent les Tartares, & dont on forme ici les Chiourmes, on leve ſur les côtes quantité de payſans robuſtes, appellés *Abab*, qu'on deſtine au ſervice de mer. On en prend un ſur vingt maiſons.

Avec tous ces ſecours, les Turcs n'ont jamais eu de marine reſpectable. Avant le régne de Soliman, ils n'avoient pas un ſeul vaiſſeau de haut-bord. Ce Prince équipa des flottes conſidérables; mais elles ne firent jamais de grandes expéditions, parce qu'elles manquoient de bons matelots & d'habiles canoniers. A peine les Turcs ſçavent-ils ſe ſervir de la bouſſole ſur leurs vaiſſeaux de ligne, & l'uſage n'en eſt pas connu ſur les Saïques, qui ſont leurs navires marchands. Les Vénitiens, avec leurs ſeules Galéaſſes, ont preſque toujours battu les flottes Ottomanes. Dans le tems de la guerre de Candie, un vaiſſeau François de quarante-quatre pièces de canon, ayant été attaqué par trente galeres de la Porte, les mit en fuite après un long combat, & s'empara, à leur vue, d'une Saïque, qu'il conduiſit à l'île de Syra.

Deux claſſes de Galeres Turques.

Leurs forces navales conſiſtoient, au commencement de ce ſiécle, en cinquante galeres, & vingt-huit ou trente vaiſſeaux de guerre. Aujourd'hui elles ſont preſque réduites aux ſeules galeres, qu'on diſtingue en deux claſſes, celles de Conſtanti-

nople & celles de l'Archipel. Les premières ne tiennent la mer que pendant l'été, & font défarmées au retour de la campagne. L'Empereur paye l'armement de ces galeres, fur chacune defquelles il y a deux cens efclaves qui fervent de rameurs, outre une troupe de foldats. Quand le Sultan n'a pas affez d'efclaves pour compléter les Chiourmes, on loue ceux des particuliers; mais on n'en tire pas un grand fervice, parce qu'ils n'ont aucune expérience, & qu'ils réfiftent difficilement aux fatigues de la mer.

Les galeres de l'Archipel font entretenues aux dépens des îles, & fervent dans toutes les faifons. Les Beis qui les commandent évitent autant qu'ils peuvent le combat, pour conferver les Chiourmes, qu'ils fe chargent de fournir. Il y en a très-peu qui ayent leur équipage complet. Le Capitan Bacha ferme les yeux fur cette maltôte, parce qu'il en partage le profit. Les Bachas de Rhodes & de Chio doivent entretenir fept galeres dans chacune de ces îles; mais ce nombre eft réduit à trois ou quatre en tems de paix. Ceux de Mételin, de Négrepont, de Salonique & de la Cavale, en équipent chacun une. Andros & Syra n'en arment qu'une à frais communs: il en eft de même de Naxie & de Paros. Chypre en fournit trois, Smyrne une, Candie une, & ainfi des autres villes, à proportion de leur force & de leur étendue. Quand le Grand Seigneur l'exige, chaque canton fait un plus grand effort.

Forme des grandes galeres.

Les galeres Turques font fort légeres, parce qu'elles ne font chargées d'aucunes

pièces inutiles, & qu'on en retranche jusqu'aux ornemens qui pourroient retarder leur course. Celles de la première grandeur ont trente bancs, sur chacun desquels il y a huit rameurs. Elles portent trois fanaux à la poupe, & un pavillon quarré à chaque mât. L'artillerie consiste en vingt-cinq pièces, sçavoir sept canons de trente livres de balle, deux de quatorze, quatre coulevrines de douze, & douze petits canons. Les galeres communes n'ont que cinq pièces d'artillerie. Les plus petites, qu'on appelle *Saltambeg* & *Tchacal*, n'en ont que trois.

Les soldats de marine se nomment *Léventis*. Ils étoient autrefois si mal disciplinés, qu'ils couroient, le poignard à la main, dans les rues de Constantinople, faisant des grimaces horribles, & attaquant sans distinction tous les étrangers : il falloit, pour se garantir de leurs insultes, se faire escorter par des Janissaires. Mais depuis que le Caïmacan a permis aux Chrétiens de faire main-basse sur eux en cas d'attaque, on a trouvé le moyen de les mettre à la raison. Un François arrêta un jour deux de ces spadassins, en leur montrant une grosse écritoire de chagrin, qu'ils prirent pour une arme à feu. Les Léventis

---

ARTICLE XI.

Du Commerce, des Poids & des Monnoies.

TOUT le gros commerce du Levant est dans les mains des Etrangers, c'est-à-dire, des Italiens, des François, des An- Nations qui commercent au Levant.

glois, des Hollandois, des Arméniens & des Juifs. Les Turcs & les Grecs se mêlent à peine de quelques petits trafics. Les Vénitiens & les Génois, qui possédoient plusieurs domaines considérables dans la Grece & dans l'Archipel, étoient autrefois les maîtres des principales branches de ce commerce. Les François commencerent à en partager le profit dans le treizième siécle, & surpasserent bientôt les italiens. Les Anglois se mirent sur les rangs en 1583, sous le régne d'Elisabeth. Peu s'en faut que leurs négocians n'égalent les nôtres, quoiqu'ils n'aient pas à beaucoup près les facilités que nous avons. Les Hollandois, qui sont venus les derniers, ne laissent pas d'avoir de bons établissemens à Smyrne, à Constantinople, au Caire & dans d'autres échelles. Toutes ces différentes nations ont des Ambassadeurs à la Porte.

Places commerçantes.

Les places les plus commerçantes sont Smyrne, Constantinople, Alexandrette, Séid, Rossette, Alexandrie, Alep, le Caire, Caffa, dans la Mer noire, où il n'est permis qu'aux Vénitiens d'aborder; Scio, Candie, Chypre, Rhodes, Angora, &c. Les nations Européennes entretiennent des Consuls ou des Vices-Consuls dans la plupart de ces lieux, & les François en ont outre cela à Athenes, à Naples de Romanie, à Négrepont, à Modon dans la Morée, à Durazzo sur le golfe de Venise, à Salonique, à Naxie, à Paros, à Tine, à Mikon, &c.

Marchandises qu'on

Les marchandises qu'on porte au Levant sont la cochenille, l'indigo, la salsepa-

reille, du bois de Brésil & de campeche, du vert-de-gris, du tartre, du poivre & d'autres épices, des draps, quelques étoffes de soie, du papier, de l'étain, des ouvrages d'horlogerie, de l'acier, des miroirs, des glaces, de émaux & de la fayence, du caffé commun, des peaux de fouine, &c. On prend en échange des soies de Perse, des poils de chevre très-fins, du coton cru ou filé, des laines de toute espèce, des tapis, des peaux de maroquin, de la noix de gale, du safran, de la cire, de la scamonée, de la rhubarbe, de l'opium, de l'aloës, différentes sortes de gommes, de l'encens & d'autres drogues. Les ventes & les achats se font par l'entremise des Juifs & des Arméniens. Ce commerce, dit un Ecrivain, demande plus de conduite que de génie : il suffit d'être sage au Levant, pour y faire une petite fortune. Il n'est point permis aux Négocians François de s'y marier, ni d'y résider plus de dix ans. On peut dans cet intervalle amasser un capital de cent mille francs. Le profit ne monte guère plus haut, à moins qu'on ne porte avec soi des fonds considérables ; ce qui arrive très-rarement : le pays n'est pas assez agréable pour attirer des gens riches.

porte en Turquie.

Tournefort, dans l'Avant-propos.

La *caravane* n'est pas une des moindres branches de notre commerce. Elle consiste dans les différentes courses que font les bâtimens Provençaux sur la Méditerranée, soit pour conduire des passagers d'un lieu à l'autre, soit pour porter des marchandises. Ces voyages réitérés rapportent à la longue un bénéfice considérable. Comme

Commerce de la caravane.

le pavillon François est plus respecté des Barbaresques que celui des autres nations, nos vaisseaux ont à cet égard un avantage qui ne leur est point disputé. Nous n'entrerons point dans un plus grand détail sur le commerce Oriental ; parce que cette matière regarde moins l'histoire des Turcs, que celle des nations qui ont des comptoirs dans les échelles du Levant.

Situation admirable de la Turquie pour le commerce.

Quand on considére l'heureuse situation de cet Empire, sa force & son étendue, la richesse & la variété de ses productions, les grands fleuves qui l'arrosent, & les mers dont il est environné, on conçoit facilement que ses peuples seroient à portée de faire le plus grand commerce. Maîtres de Balsora sur le Golfe Persique, & de l'entrée de la Mer rouge, ils pourroient trafiquer dans l'Inde plus avantageusement qu'aucune nation Européenne. Ils avoient plus de facilités que nous de s'établir dans les deux presqu'îles de l'Inde, & de s'emparer des îles orientales où croissent les épiceries. Sans parler du chemin qu'ils pourroient peut-être s'ouvrir par l'Isthme de Suez ; une flotte équipée en Arabie leur eut procuré la possession de ces riches contrées, qu'une poignée de Portugais conquit presque sans effort au commencement du seizième siécle. Ils ne permettent pas aux autres peuples la navigation de la Mer noire, dont ils possédent l'entrée & les meilleurs ports ; mais ils se contentent d'y envoyer quelques petits bâtimens, pour prendre des vivres sur les côtes de Natolie, ou pour acheter des esclaves dans la Crimée. Ils pourroient faire de ce

côté-là un très-grand commerce avec la Russie.

On ne sçauroit comprendre par quelle fatalité les Turcs négligent tant d'avantages. Parmi cette foule de Négocians de tout pays, qu'on voit à Smyrne, à Constantinople, au Caire, à Balsora, & dans les autres places commerçantes, on rencontre à peine quelques Marhcands Turcs. Le Gouvernement ne s'occupe que du profit des douanes, & ne voit pas qu'en excitant l'émulation des sujets, il pourroit leur appliquer une partie des gains immenses que font les Etrangers. Combien les Turc négligent ces avantages.

Les Turcs ont perdu dans ces derniers tems tout ce qu'ils possédoient sur les côtes de l'Arabie heureuse. Leurs vaisseaux vont librement depuis Suez jusqu'au détroit de Bab-el-mandel ; mais ce qui est au-delà appartient au Roi des Mascat, & à d'autres Princes Arabes, qui ont secoué le joug de la Porte. Les Emirs de Balsora aspirent à la même indépendance, & disputent déja au Grand Seigneur une partie des droits de cette douane fameuse.

On voit quelques Turcs dans les caravanes marchandes qui courent l'Orient. Ces compagnies, plus ou moins nombreuses, selon les dangers du voyage, ont coutume de se choisir un chef. Chacun est armé à sa manière, pour se défendre des insultes des Arabes & des Curdes vagabonds, qui infestent la Syrie & l'Arménie. On peut se joindre en sûreté aux caravanes qui sont principalement composées de Turcs & de Francs : car les uns & les autres se bettent bien ; au lieu que Caravanes marchandes.

les Grecs & les Arméniens ne tirent jamais l'épée ſans répugnance, & craignent d'ailleurs d'être expoſés à des avanies fâcheuſes, en répandant le ſang d'un Muſulman. Les caravanes dont je parle, vont à Balſòra, en Perſe, en Géorgie, & juſques dans la grande Tartarie. Les Arméniens & les Juifs entreprennent volontiers ces longues courſes. Les Turcs, plus tranquilles & plus pareſſeux, voyagent peu. Ils négligent l'agriculture & tous les arts pénibles. Heureux, dans cet oubli d'eux-mêmes, que les nations étrangères faſſent valoir un commerce qu'ils cultivent ſi mal, & leur portent les choſes qu'ils ne ſavent pas ſe procurer par leur induſtrie.

Prix ordinaire des marchandiſes du Levant.

Voici les prix ordinaires des marchandiſes les plus eſtimées du Levant. Ce tarif ſervira à nous donner une juſte idée des profits qu'on peut faire dans ce commerce.

La ſoie de Perſe vaut à Smyrne ſoixante *Taler* le *Batman*. On n'en vend point d'autre au Levant; car les Turs emploient dans leurs manufactures celles qu'ils recueillent dans leurs pays. Le Batman peſe ſeize livres & demie, de ſeize onces chacune, & le Taler vaut environ un écu de France. Ainſi la livre de ſoie ne coute en Turquie qu'onze livres tournois.

Le coton brut, quinze Taler le quintal, qui eſt de cent vingt-deux livres, poids de marc: c'eſt environ huit ſous la livre. Le coton filé, depuis vingt juſqu'à quarante Taler le quintal, ſelon ſa qualité; mais celui de la première fineſſe eſt beaucoup plus cher.

La noix de gale, vingt Taler le quintal;

tal ; la cire , quarante-quatre Taler.

Le poil de chevre, un peu moins de quatre Taler l'*ocque*, qui répond à cinq & demie de nos livres.

Le vitriol, 40 ſous l'ocque, du poids d'environ trois livres.

Le poil de chameau, depuis un Taler jusqu'à cinq l'ocque de même poids.

La térébenthine de Chio, deux Taler l'ocque de même poids.

La gomme adragant 40 ſous l'ocque de même poids.

Les maroquins de toute couleur, un Taler chaque peau.

Le *Pic* eſt la meſure commune des étoffes dans toutes les échelles du Levant. Il contient vingt-ſix pouces & deux lignes, c'eſt-à-dire, trois cinquièmes de l'aune de Paris. Toutes les monnoies étrangères ſont ici reçues dans le commerce. Les Abaſſis de Perſe, les Sequins de Veniſe, & les Taler d'Allemagne ont le plus grand cours. Celles qu'on frappe dans le pays ſont, 1°. les *Zingerlis*, eſpèce de ſequins d'or, de la valeur d'environ huit livres tournois ; 2°. les *Tomilis*, autres pièces d'or, qui valent quelque choſe de moins ; 3°. les *Zelot*, pièces d'argent, qu'on peut évaluer à quarante ſous : il y a auſſi des demi-Zelot ; 4°. les *Para*, dont quarante font un Taler ; 5°. les Aſpres, qui valent environ douze de nos deniers. Monnoies Turques.

Conſtantinople, Andrinople, le Caire & Smyrne, ſont les ſeules villes où il ſoit permis de fabriquer des eſpèces. Quand l'Empereur eſt à la tête de ſes armées, le Directeur de la monnoie le ſuit, & les

pièces qu'on frappe dans le camp portent l'inſcription ſuivante : *Fi ordui Humayon*, ſous les tentes du très Sublime. Les pièces ordinaires ſont marquées du nom du Sultan; mais on n'y repréſente jamais ſa figure. Celles qu'on fabriqua ſous le régne d'Achmet III, avoient d'un côté ces mots :

Sultan Ahmet, ibn Sultan Mahomed, el Sultan, ibn en Sultan; c'eſt-à-dire, Sultan Achmet, fils de Sultan Mahomet, Sultan lui-même, & fils de Sultan.

Et de l'autre :

Sultan Alberin Vehacanulbahrin Sarb. Fi Conſtantanié; c'eſt-à-dire, Empereur conquérant du monde, Souverain des mers. (*Frappé*) à Conſtantinople.

ARTICLE XII.

Des Arts & des Sciences.

Ignorance & barbarie des premiers Turcs.

DANS les commencemens de leur monarchie, les Turcs étoient auſſi barbares & auſſi féroces que ces premiers Muſulmans d'Arabie, qui, par une brutalité ſans exemple, réduiſirent en cendres la fameuſe Bibliothéque d'Alexandrie, perſuadés que leur ridicule Alcoran pouvoit ſuppléer à tous les Livres. Le même eſprit de ſuperſtition a porté les Turcs à détruire les plus beaux monumens de la Grece, les ſtatues antiques, & tant d'excellens ouvrages que le tems avoit reſpecté.

Les premiers Sultans ne ſçavoient ni lire ni écrire. Pour parapher leurs ordonnances, ils ſe frottoient d'encre la paume de la main, & l'imprimoient au bas de ces

actes. On voit encore quelques-uns de ces anciens Firmans, que les Turcs conservent avec une religieuse vénération.

Colléges du Levant.

Depuis que Mahomet II, Soliman I, & d'autres Princes éclairés, ont témoigné quelque goût pour l'histoire & pour d'autres connoissances, le peuple Turc est un peu sorti de son ancienne barbarie. Les Académies sont assez nombreuses dans le Levant, & il n'y a point de *Jami*, ou de grande Mosquée, qui n'ait un *Médresé*, c'est-à-dire, un collége. On y enseigne la langue Arabe, le Persan, l'Arithmétique, la Poësie, la Théologie, & quelques parties des Mathématiques, comme l'Astronomie & la Géométrie. Les Maîtres s'appellent *Muderis*, & leurs honoraires sont proportionnés aux revenus du Jami. Telle charge de Professeur vaut près de mille écus à celui qui l'exerce. C'est parmi ces Muderis qu'on choisit les Magistrats des grandes villes, parce qu'on suppose avec quelque fondement qu'ils ont plus de lumières que les autres hommes. Il y a outre cela de petites écoles, appellées *Mektch*, qui sont annexées aux Mosquées ordinaires, & dans lesquelles on apprend à lire & à écrire. Toutes les leçons se donnent gratuitement, soit dans les Medresés, soit dans les Mektch.

Combien l'étude de l'histoire est négligée des Turcs.

Les Turcs méprisent trop les autres peuples, pour s'embarrasser d'étudier l'Histoire des Empires d'Europe. Ils sont à cet égard aussi ignorans que les Mogols de l'Inde & les Mahométans de Perse. On assure qu'ils ont de très-bons Mémoires sur leur propre Empire, & qu'il ne seroit pas difficile à nos Drogmans de s'en pro-

curer des copies. Ces personnes rendroient un très-grand service au public, en les traduisant dans nos langues d'Europe, & ne pourroient employer plus utilement le loisir dont ils jouissent dans la Maison de nos Ambassadeurs & de nos Consuls. Il est surprenant qu'ils aient jusqu'ici borné leurs travaux à la traduction de quelques fables orientales, & de quelques contes assez insipides.

L'Arabe est ici la langue des Savans, comme le Latin l'est parmi nous. Les Turcs ont un goût décidé pour cette Poësie Orientale, féconde en hyperboles, chargée de comparaisons & d'images forcées, remplie de mots sonores, & vuide de sens. Ibrahim & Chelibi tiennent le premier rang parmi les Poëtes de la Nation.

Théologie. Ils ont une Théologie fort étendue, leurs Docteurs ayant publié presque autant de Commentaires sur l'Alcoran, que les nôtres sur la Bible. Celui de ces Commentaires qu'ils estiment le plus, est le *Sundi*, qui est rejetté des Persans. Ils étudient l'Alcoran dès leur enfance, & le lisent avec tant d'assiduité, que plusieurs Musulmans le savent par cœur.

Astronomie & Géométrie. Ce qu'ils ont d'Astronomie & de Géométrie se réduit à des connoissances très-superficielles. Leur année est de trois cens cinquante-quatre jours, partagés en douze lunes, ou mois. Ces mois, dont j'ai rapporté les noms dans l'Histoire des Persans, ne s'accordent pas, comme les nôtres, avec l'ordre des saisons, parce qu'ils ne sont pas réglés sur le cours du soleil.

Architecture. La beauté de leurs édifices publics, tels

que les Bains, les Caravanserais & les Mosquées, prouve qu'ils ont fait d'assez grands progrès dans l'Architecture. Si leurs maisons particulières n'ont rien qui approche de la grandeur & de la solidité de nos bâtimens, il faut attribuer ce défaut à la médiocrité presque générale des fortunes des particuliers, & à l'instabilité de celles des Grands. Toutes les richesses sont dans les mains des Bachas & des grands Officiers de l'Empire. Exposés à mille revers, il est rare qu'ils en jouissent tranquillement jusqu'au tombeau ; & lorsqu'ils viennent à mourir, leur succession appartient à l'Empereur. Pour qui bâtiroient-ils des édifices durables ? Cette ostentation seroit d'ailleurs dangereuse dans un pays où chacun affecte de paroître pauvre, parce que l'opulence est ordinairement un crime d'Etat.

Les grandes Mosquées sont communément ornées d'un beau dôme, d'un double rang de colonnes, de cloîtres & de portiques spacieux, & de superbes fontaines pour les ablutions. L'intérieur est nud. Point d'autel, point de tableaux ni de statues ; nul objet sensible & matériel d'adoration. On ne voit sur les murailles que le nom de Dieu, & des passages de l'Alcoran. Le sanctuaire est éclairé d'un grand nombre de lampes suspendues à la voûte. On dépose un Alcoran dans une niche qui regarde la Mecque ; & c'est de ce côté-là que les Musulmans se tournent pour faire la prière. Une estrade médiocrement exhaussée sert de chaire au Prédicateur, qui est le principal Ministre de la Mosquée. Le pavé est couvert d'un tapis ou d'une Mosquées.

natte, qu'on ne foule jamais avec les souliers, chacun étant obligé de les quitter en entrant dans le Temple. La consécration des Mosquées se fait en attachant un morceau de quelque étoffe, qui a servi de portière au Temple de la Mecque. Celles ou le peuple s'assemble pour la prière du Vendredi, s'appellent *Jami*. Ce sont comme les Eglises paroissiales. Les autres se nomment *Meschid*, d'où vient le nom de *Mosquée*. Les moindres Jami ont un Minaret : quelques-uns en ont jusqu'à six, accompagnés de petites galeries, d'où le Muezin annonce au peuple l'heure de la prière, mettant ses pouces dans les oreilles pour crier plus fort, & se tournant successivement vers les quatre parties de l'hémisphere. Les Turcs n'ont point de cloches; mais dans certaines solemnités, ils se servent de gros tambours, qui rendent un bruit sourd. Ils ne connoissent point l'usage des cadrans ni des horloges; & il n'y a qu'un petit nombre de particuliers qui aient des montres, que nos Marchands leur apportent.

Les Kans & les Caravanserais tiennent le premier rang entre les édifices publics après les Mosquées. L'usage des hôtelleries étant inconnu au Levant sur toutes les routes, la charité des Musulmans y a suppléé, en faisant construire les bâtimens dont nous parlons. Les Kans servent de retraite aux voyageurs pendant la nuit. Ce sont des halles couvertes, où les hommes & les animaux trouvent un abri; mais il faut y porter tout jusqu'à des lits. Cependant il y en a quelques-uns où l'on

Kans.

trouve des vivres pour de l'argent, & d'autres où tous les passans sont défrayés, de quelque religion qu'ils soient. Les Kans du dernier genre sont ordinairement accompagnés d'un bain & d'une petite Mosquée. Plusieurs Bachas & plusieurs Visirs cherchent à s'immortaliser par ces fondations.

Caravanserais.

Les Caravanserais sont des édifices du même genre, qu'on bâtit dans les grandes villes pour l'usage des Etrangers. Les Voyageurs y séjournent aussi long-tems qu'ils veulent, & y trouvent toutes les commodités nécessaires, moyennant une somme modique ; ce qui fait qu'ils préfèrent ces logemens à tous les autres. Leur forme est ordinairement quarrée ; c'est-à-dire, qu'ils consistent en quatre grandes aîles au milieu d'une cour spacieuse, où il y a une fontaine & une petite Mosquée. Chaque aîle présente en dehors deux galeries, l'une sur l'autre, soutenues par des piliers de bois ou de pierre. La galerie supérieure communique à des appartemens, qui contiennent chacun trois ou quatre chambres, & qui sont distingués les uns des autres par de petits dômes. Le rez-de-chaussée sert de magasin & d'écurie.

Mœurs & Usages des Turcs, Liv. III.

Bains publics.

Les *Haman*, ou Bains publics, sont communément incrustés & pavés de marbre. Ils ont trois salles contigues, dont chacune a la forme d'une rotonde. La première n'est qu'une espèce de vestibule, où se tiennent les valets & les esclaves, qui servent leurs Maîtres dans le bain. On se déshabille dans la seconde, & on se baigne dans la troisième, autour de laquelle il y

a plusieurs petits bassins de marbre. Cette salle ne reçoit le jour que par des cloches de verre, qui sont au haut de la voûte. Ces bains sont communs aux deux sexes. Les Dames y sont reçues depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir. Le reste du tems est destiné aux hommes. C'est une partie de plaisir pour les femmes, qui n'ont point d'autres amusemens. Elles rient, elles chantent, elles folâtrent ensemble comme des enfans; & la malheureuse influence du climat rend quelquefois ces jeux peu innocens. Les Grands ont des bains particuliers dans leur palais. Ceux du Sérail consistent en quarante chambres magnifiquement décorées. On les apperçoit quand on est sur le canal, & leur aspect forme un point de vue agréable pour ceux qui passent le Détroit.

Médecine. Ces Orientaux n'exercent point la Chirurgie ni la Médecine, mais ils ont recours dans leurs maladies à l'usage des simples, & à une espèce de thériaque, que composent les Apothicaires du sérail, & qui passe ici pour un reméde universel. Les Médecins ordinaires du pays sont des Juifs ou des Grecs de Candie, dont la science se borne à réduire les malades à une diéte outrée. Dans les fiévres continues, ils ne leur font prendre que deux potions d'eau de ris par jour, ou deux soupes légeres, composées de mie de pain, qu'on fait bouillir dans l'eau, jusqu'à ce que la mie soit presque fondue. Ils ne permettent point dans ces occasions l'usage des bouillons gras. Cette diéte, continuée pendant plusieurs semaines, réduit les malades à un

Tournefort, Lettre IV.

état de foiblesse, dont ils ne reviennent quelquefois qu'au bout d'une année. Dans les maladies sérieuses ils saignent rarement, & ils ne purgent jamais que dans la convalescence.

Insigne superstition des Grecs.

Ce qui se pratique parmi les Grecs est un exemple remarquable de la superstition & de la stupidité de ce peuple. Lorsque la tête d'un malade s'égare, & qu'un transport au cerveau commence à l'agiter, ses parens se persuadent qu'il est possédé du diable. Ils congédient les Médecins, & le mettent entre les mains des Papas, qui le tourmentent cruellement, soit par leurs exorcismes, soit en versant sur lui des flots d'eau bénite, qui augmentent le délire, bien loin de l'appaiser. Tournefort fut traité d'impie & de visionnaire dans une île de l'Archipel, parce qu'il proposa de faire saigner au pied une Dame qui étoit dans les convulsions du transport. « Les Papas, dit-il, ne se contenterent pas de la tourmenter pendant deux ou trois jours, sous prétexte de faire sortir le diable de son corps, de gré ou de force ; on porta cette pauvre femme à l'Eglise ; on la menaça de l'enterrer toute vive, si elle ne déclaroit le nom du démon qui la possédoit. *Si nous pouvons l'apprendre*, disoient-ils, *il sera bientôt à nous*. Ce nom cependant les embarrassoit fort ; car ils ne sçavoient comment l'apostropher. Ils suoient à grosses gouttes, & se relevoient d'heure en heure. Enfin la malade, qui avoit une fiévre maligne des plus fâcheuses, mourut avec des mouvemens convulsifs, qui épouvanterent tout le monde. Toute la

physique des Papas, ajoute Tournefort, se termina à faire sentir aux assistans la violence du combat qui se passoit entre le diable & la malade, qui, pour ne s'être pas bien défendue, suivant le jugement de ces Docteurs, ne fut pas enterrée en terre sainte... Lorsqu'un malade échappe d'une scène si tragique, tout le monde crie au miracle, & les Papas sont regardés comme des Thaumaturges ».

Insensibilité des Turcs. La peste est le grand fléau des Turcs : la sobriété les exempte de presque toutes les autres maladies. Ils pourroient se préserver de ce mal funeste, en faisant faire la quarantaine aux vaisseaux qui arrivent d'Egypte ; car c'est de cette contrée que vient la contagion, l'air de Constantinople & des îles étant aussi pur que celui de Marseille. Mais loin de songer à prévenir les attaques de la peste, ils ne prennent aucunes mesures pour en arrêter les progrès. Ils voyent mourir tranquillement cinq ou six cens personnes par jour dans la capitale, & ils commencent à peine à faire quelques processions, lorsque le mal en emporte douze cens. Ils visitent les pestiférés, comme nous visitons les malades ordinaires, & leurs hardes se vendent publiquement comme celles des autres morts. J'ai vu des porte-faix charger sur leurs dos des personnes mortes de cette maladie, & les porter, pour une somme modique, au lieu de leur sépulture.

Musique. Les Turcs s'appliquent un peu à la musique, depuis un siècle. Ils font grand cas des compositions d'*Hoge Musicar* & de son disciple *Gulam*, fameux Arabes, qui se

distinguerent dans cet art, il y a environ deux cens cinquante ans. Le premier est regardé comme l'Orphée de la Perse, & ses airs mélodieux sont chantés dans tout l'Orient. Sous le régne de Mahomet IV, *Osman Effendi* se signala par son habileté, & forma plusieurs bons éleves, soit pour la musique vocale, soit pour celle des instrumens. Les Turcs doivent au Prince Démétruis Cantimir l'usage des notes, qui leur étoit inconnu. Il composa pour eux une tablature, avec un petit Traité de Musique, qu'il dédia au Sultan Achmet II. Mais cette science n'a pas fait de grands progrès en Turquie, puisque l'Auteur avoue lui-même qu'il se trouve à peine à Constantinople *trois ou quatre personnes* qui connoissent les principes & les délicatesses de cet art.

Cantimir, sur le régne de Sélim I.

Ces Orientaux excellent dans la trempe du fer & de l'acier. Leurs ouvrages de broderie surpassent infiniment les nôtres. On estime leurs tapis, leurs étoffes de soie, leurs admirables camelots & leurs cuirs, dont la teinture & la préparation sont également parfaites. Mais c'est à quoi se réduisent presque tous leurs arts mécaniques. Quoique leur pays produise d'excellentes laines, ils n'ont pas encore appris à fabriquer les draps dont ils s'habillent. Croira-t-on que dans l'étendue d'un Empire si vaste il n'y ait pas une papeterie, une manufacture de fayence fine, un ouvrier capable de faire une montre. L'indolence engourdit tous les talens, & le Gouvernement ignore l'art de les animer par les récompenses.

Arts méchaniques.

ARTICLE XIII.

Du Gouvernement Eccléſiaſtique.

L'ALCORAN étant le principal Code des Turcs, les Eccléſiaſtiques ont le double emploi d'expliquer ſes oracles, & de les faire exécuter. Ainſi ils ſont en même tems les Juges & les Prêtres de la Nation, & il n'y a point ici de conflit entre ces deux puiſſances. Les Turcs donnent à ce corps reſpectable le nom d'*Ulema*, & celui de *Mufti* au Pontife qui en eſt le chef. C'eſt le Sultan qui nomme le Mufti. Il lui donne, en l'inſtallant, une veſte de grand prix, & lui met dans le ſein une bourſe remplie de ſequins. Il lui aſſigne outre cela une penſion de deux mille aſpres par jour, c'eſt-à-dire, d'environ dix piſtoles, qu'on prend ordinairement ſur le revenu de quelque riche Moſquée. Les Bachas & les Ambaſſadeurs des Cours étrangères lui font auſſi un préſent conſidérable, en venant le complimenter ſur ſon élévation.

Le Mufti.

Tournefort, Lettre XIV. Ricaut, Liv. II. Lonicer Turcicæ Hiſtoriæ, Lib. II. Salmon, Etat de la Turquie, Busbek, Reland *paſſim*.

Le Mufti a ſes entrées libres dans le ſérail, & le Prince fait quelques pas pour le recevoir. C'eſt le ſeul Officier qui ait le privilége de baiſer l'épaule gauche du Grand Seigneur : les Viſirs & les Bachas ne ſont admis qu'à baiſer le bas de ſa robe. L'Empereur, entre pluſieurs titres, l'appelle *le plus ſage des ſages, l'héritier de la doctrine prophétique & apoſtolique, l'oracle de la foi, la clef des tréſors de la vérité, la lumière des doutes & des allégories, &c.* Il prend ſes conſeils dans toutes les affaires importantes, comme lorſqu'il s'agit de

faire la paix ou la guerre, d'établir une nouvelle loi, ou de mettre à mort quelque grand Officier. Dans ce dernier cas, & dans quelques autres, le Sultan propose ordinairement ses doutes par écrit, sans nommer personne. Par exemple, le cas sera exposé dans ces termes : *S'il est prouvé par de bons témoins que N. a manqué à l'obéissance qu'il devoit à l'Empereur, doit-il être puni de mort* ? Le Mufti répond laconiquement par un *oui*, ou par un *non*, qu'il met au bas de la consultation. Il doit être très-circonspect dans ses décisions ; car si elles ne sont pas conformes aux volontés de la Cour, il est privé de sa charge. Ainsi on ne le consulte que pour la forme, & pour donner un certain crédit aux opérations du Ministère : politique qui ne nous est pas inconnue. Les Sultans se sont attribué le droit, non-seulement de déposer les Muftis, mais de leur ôter la vie, quoique la Loi défende de les faire mourir. Leur supplice ordinaire est d'être pilés dans un mortier.

Les *Cadilesker* sont les principaux Officiers de l'Ulema après le Mufti. Ils réunissent les fonctions d'Intendans de Justice, & de Primats des Provinces. Les gens de guerre n'ont point d'autres Juges. On ne parvient à la dignité de Mufti qu'en passant par cette charge. Les Cadilesker.

Les *Cadi* sont subordonnés aux Cadilesker, & forment la troisième classe de l'Ulema. Un Ecrivain les compare à nos Evêques, pour le spirituel ; mais, à dire le vrai, ils ne font aucune fonction ecclésiastique. Ils se bornent à administrer la Les Cadi.

juſtice dans les villes. Il y en a de grands & de petits. Les premiers, qui s'appellent *Moula-Cadi*, ſont les Juges des grandes villes, & reçoivent des appointemens conſidérables. Ils parviennent, après de longs ſervices, à la dignité de Cadilesker, & quelquefois à celle de Mufti. Les autres, qui ne rendent la juſtice que dans les petites villes, ont des gages médiocres, & n'obtiennent jamais les grandes prélatures.

Les Imans. Les *Emaum*, ou Imans, ſont, à proprement parler, les ſeuls Prêtres de la Nation, quoiqu'ils ne compoſent que la dernière claſſe de l'Ulema. Leurs fonctions ſont de faire la prière publique dans les Moſquées, d'y lire l'Alcoran, de prêcher & d'enſeigner, de bénir les mariages, d'aſſiſter les malades, & d'enterrer les morts. Les Paroiſſiens de chaque Moſquée choiſiſſent pour cet emploi des hommes éclairés, & d'une réputation ſans reproche, qu'on préſente au Cadi. Celui-ci, après avoir fait lire au poſtulant quelques paſſages de l'Alcoran, ou lui avoir mis ce Livre ſur la tête, l'inſtalle dans le miniſtère, & lui expédie ſes proviſions. Il n'y a point d'autre cérémonie pour la conſécration des Prêtres, qui peuvent redevenir laïques en abdiquant leurs fonctions. Leur habit eſt à-peu-près le même que celui des ſéculiers; mais il y a une grande différence dans leur turban, qui a la forme d'un entonnoir. Cette coëffure eſt commune à tous les gens de loi. Le Mufti & les Cadilesker n'ont aucune juriſdiction ſur les Imans, excepté dans ce

qui concerne l'ordre public. Chaque Prêtre est indépendant dans sa Mosquée. Ces Ministres sont infiniment respectés du peuple, & l'Ulema forme en général un corps très-redoutable, que le Sultan ne sçauroit trop ménager. Un des privileges qu'ils s'arrogent, est de ne pouvoir être condamnés à mort pour quelque crime que ce soit; mais on se moque avec justice de cette ridicule prétention, & les Muftis éprouvent eux-mêmes qu'elle ne les met pas à l'abri des ressentimens du Prince.

Les Turcs ont aussi un Clergé régulier, composé de Religieux & de Moines, & divisé en plusieurs classes. On les comprend tous sous le nom de *Dervish*, qui en Turc & en Persan, signifie *homme pauvre*. Les Arabes les appellent *Fakir*. On reconnoît ici le génie de la Religion Mahométane, qui n'est qu'un composé bizarre de Christianisme & de Judaïsme. C'est du Christianisme qu'elle a emprunté l'institution monastique, qui, du tems de Mahomet, étoit en grande récommandation dans tout l'Orient. On assure que les premiers Monastères Turcs furent fondés par Orkhan, second Empereur de la race Ottomane. Nous nous contenterons de faire connoître les Ordres les plus célébres.

Moines Turcs.

Cantimir, sur le régne d'Amurath I.

1. *Les Mevelevis.*

Ces Religieux doivent leur nom & leur origine à un saint personnage, appellé *Mevelava*, qui avoit été gouverneur d'Othman I, & que ce Prince fit un jour asseoir sur son trône par estime pour sa

Ricaut, Liv. II.

vertu. Leur principal Monaſtère eſt à Iconium, & renferme plus de quatre cens Cénobites. Ils ſont profeſſion d'être humbles, patiens, charitables, & ils s'obligent à garder le ſilence. Ils ne paroiſſent jamais en public que les yeux baiſſés. Leur habillement eſt une eſpèce de manteau de gros drap ou de toile, avec un bonnet fort large, & une ceinture de cuir, dans laquelle ils enchâſſent par-devant une petite pierre de marbre ou un morceau d'ivoire. Ils ont les jambes & la poitrine nues ; ils jeûnent tous les Jeudis de l'année ; ils ſe brûlent le corps avec des fers chauds. Ils ont dans leurs mains un chapelet de coraïl, qu'ils récitent fort dévotement, prononçant le nom de Dieu ſur chaque grain. Ces chapelets ſont fort communs chez les Turcs, qui les manient continuellement, mais plutôt par habitude que par dévotion.

Ces Dervis s'aſſemblent le Mardi & le Jeudi, pour entendre une exhortation que leur fait le Supérieur. Quand le ſermon eſt fini, ils ſe mettent à tourner en rond comme des inſenſés, au ſon d'une flute aſſez douce. Lorſque la flute ceſſe, ils s'arrêtent, ſans paroître étourdis de cet exercice, qui dure quelquefois deux ou trois heures. Il y en a qui tournent avec tant de vîteſſe, qu'on apperçoit à peine leur viſage. Ils pratiquent cet uſage burleſque en mémoire de Mevelava, leur fondateur, qui tourna, diſent-ils, de la ſorte pendant quinze jours entiers, ſans prendre aucune nourriture, tandis que ſon ami *Haraze*, jouoit de la flute. Il tomba enſuite dans une longue

extase, accompagnée de révélations; & ce fut alors que Dieu lui dicta la régle qu'ils observent. Toutes les personnes sensées blâment cette danse superstitieuse, qui se fait au son des flutes, contre une Loi expresse de l'Alcoran, qui défend de louer Dieu avec des instrumens de musique. Mais les Mevelevis justifient leur conduite par l'exemple de David, qui dansa devant l'Arche, & l'on a fait jusqu'ici de vains efforts pour réformer cet abus. Un Voyageur assure qu'ils menent une vie très-paresseuse; qu'ils boivent en secret du vin & des liqueurs fortes, & que plusieurs d'entr'eux s'adonnent à la charlatanerie & à la magie. Il ajoute que le Visir Cuproli fit raser jusqu'aux fondemens un Monastère qu'ils avoient aux environs d'Andrinople, parce que c'étoit le rendez-vous de toutes les femmes galantes de la ville. C'est nous donner en peu de mots une fort mauvaise idée de la conduite de ces Moines.

Ils ont en Egypte une maison célébre, consacrée à un saint personnage, nommé *Kederli*, que Ricaut croit être le même que saint George. C'étoit, selon eux, un vaillant Cavalier, qui exterminoit tous les dragons & toutes les bêtes venimeuses. Dieu lui donne encore aujourd'hui le pouvoir de sécourir les personnes qui l'invoquent dans les grands périls, particulièrement dans les tempêtes: il vole en un moment d'une extrêmité du monde à l'autre pour les délivrer. Les Mevelevis ont canonisé jusqu'à son cheval, qu'ils placent dans le paradis à côté de l'âne de Jesus-Christ, du chameau de Mahomet, & du

chien des sept Dormans, animaux dont les Musulmans ont fait depuis long-tems l'apothéose.

2. Les *Ebrbuharis.*

Ils eurent pour Instituteur un fameux Emir, nommé *Ebrbuhar*, en l'honneur duquel Bajazeth II fit bâtir à Constantinople un Couvent & une Mosquée. Ebrbuhar ne se nourrissoit que de pain d'orge, d'huile d'olive, de miel & de raisins, s'abstenant avec rigueur de tous les alimens dont la force peut irriter le goût ou l'odorat. Il passoit sa vie à prier & à méditer. Le Ciel lui accorda le don des miracles & celui des révélations. Les malades venoient de toutes parts lui demander leur guérison, & retournoient chez eux en parfaite santé. C'est ainsi qu'en parlent les Légendes orientales. Ses disciples imitent sa vie contemplative, & sont tellement attachés à leur solitude, qu'ils croient pouvoir se dispenser du pélérinage de la Mecque; ce qui fait que la plupart des Turcs les traitent d'hérétiques. Ils s'abstiennent aussi de toutes les viandes qui ont l'odeur forte.

3. Les *Nimetulahis.*

Un saint Anachorète, nommé Nimetula, très-sçavant dans la Médecine, & aussi recommandable par sa piété que par sa science, fonda cette Société religieuse sous le régne de Mahomet I, vers le commencement du neuvième siécle de l'Hégire. Il ne chercha point à se distinguer des autres hommes par la privation de certains alimens, & il n'observoit aucun jeûne ex-

traordinaire ; mais il combattoit ses passions, & prioit Dieu jour & nuit. On rapporte, comme un trait particulier, qu'il n'étendoit point les pieds en dormant, parce qu'il croyoit que cette posture convenoit plutôt aux animaux qu'aux hommes. La crainte des jugemens de Dieu faisoit quelquefois trembler ses membres, & couvroit son visage d'une pâleur mortelle.

Ceux qui veulent entrer dans cette religion, doivent s'enfermer quarante jours dans une chambre, pour prier & méditer. On ne leur donne que trois onces de pain par jour. On tâche de persuader au peuple, que pendant cette retraite ils voient Dieu face-à-face, & que toute la gloire du paradis leur est manifestée. Après cette épreuve, les Religieux viennent tirer le novice de sa solitude, & le menent dans un pré, où ils dansent avec lui, se tenant tous par la main. S'il a une vision en dansant, il jette son manteau en arrière, & se laisse tomber sur le visage, comme s'il étoit frappé du tonnerre. Il reste dans cet état, jusqu'à ce que le Chef du Couvent arrive. Alors se relevant, il fait part de ses révélations au Supérieur, ou à quelque ancien frere.

4 & 5. Les *Kadris* & les *Seyah*.

Les premiers suivent la régle d'*Abdul Kadri Ghilani*, Philosophe & Jurisconsulte célébre, qui fleurissoit au commencement du sixième siécle de l'Hégire. Son tombeau est à Babylone, où ses disciples vont ordinairement en pélérinage. Une de leurs dévotions est de prier la nuit, & de tourner

en rond, comme les Mevelevis, jufqu'à perdre haleine, & à tomber fans connoiffance, le corps dégoutant de fueur, & la bouche pleine d'écume. Ils font ufage de l'opium & des liqueurs fpiritueufes, afin de s'acquitter avec plus de force de ce pénible exercice. Ils n'ont fur le corps qu'un morceau de gros drap, qui leur couvre à peine la ceinture & les cuiffes. Mehemet Cuproli, ennemi déclaré de la fuperftition & du fanatifme, abolit cette fecte extravagante, qui deshonoroit la Religion. Mais il eut à peine fermé les yeux, qu'elle reprit vigueur, & elle eft aujourd'hui plus en vogue que jamais. Les Kadris ont un Monaftère à Top-hana, qui eft un des fauxbourgs de Conftantinople.

Les Seyah font des Moines vagabonds qui courent le monde. A peine ont-ils été admis à faire profeffion, qu'ils fortent de leur Couvent pour aller à la quête; & comme ils n'y peuvent rentrer qu'en rapportant à leur Supérieur une fomme d'argent affez forte, il y a plufieurs de ces mendians qui paffent leur vie à errer de pays en pays. Quand un Seyah arrive dans une ville ou dans un gros bourg, il fe rend à la place publique, ou fe met à la porte de la principale Mofquée, criant de toute fa force : *Ya Allah fenden befh bin altum ifterim ;* c'eft-à-dire, mon Dieu envoyez-moi cinq mille écus, ou mille mefures de ris. L'Inde eft remplie de ces Fakirs, qui fe répandent dans tous les pays Mahométans, tâchant d'amufer le peuple par leurs difcours, & de s'attirer par-là quelques aumônes. Un d'eux, qui

Cantimir, *ubi fuprà.*

prétendoit avoir le caractère d'Ambassadeur, demanda audience à Mustapha Cuproli; & lui présentant une lettre du Grand Mogol, lui offrit de sa part des secours d'hommes & d'argent. Le Visir, qui comprit qu'il avoit affaire à un aventurier, le chargea de beaucoup de remercimens pour sa Majesté Indienne, & lui dit en le congédiant : *Puisque votre Maître témoigne tant de zèle pour les intérêts de la Porte, je vous prie de lui dire que la plus grande faveur qu'il puisse nous faire, est d'empêcher que les Religieux vagabonds de ses Etats, ne mettent le pied sur les terres de sa Hautesse.*

6. Les *Bektachis.*

Cet Ordre de Dervis fut institué, sous Amurath I, par *Hagi Bektach*, Prédicateur de ce Monarque, qu'il suivit dans la plupart de ses expéditions militaires. Cet homme, à qui l'on attribua le don des miracles & des révélations, avertit plusieurs fois son Maître de se défier des embûches des Chrétiens. L'événement justifia ses menaces prophétiques ; car Amurath, vainqueur à Cassova, fut assassiné sur le champ de bataille par un soldat Illyrien. Ce fut à Bektach que le même Prince s'adressa, lorsqu'il institua les Janissaires. Il le pria de leur donner une bannière & un nom, & de recommander à Dieu le succès de cet établissement. Ces soldats ayant paru devant l'Iman, il mit la manche de sa robe sur la tête d'un des principaux de la troupe, & prononça gravement ces mots: *Qu'on les appelle Janissaires, que leur contenance soit fière & martiale, leur main victo-*

rieuſe, leur épée tranchante, leur lance toujours prête à frapper l'ennemi. Depuis ce tems leur bonnet a la forme d'une manche.

On voit le tombeau de cet homme célébre ſur la côte européenne du Boſphore, dans un village appellé *Beshiktash*, à une petite diſtance du fauxbourg de Galata. Ses diſciples ont des robes blanches, & des turbans de la même couleur, dont les bords ſont treſſés comme des cordes. Ils prétendent que leur Inſtituteur leur a laiſſé la liberté de prier quand ils voudroient, ſans obſerver les heures preſcrites par la liturgie mahométane ; ce qui fait qu'on les regarde comme hérétiques dans la plupart des autres ſectes. Les Janiſſaires, qui conſervent une grande vénération pour la mémoire de Bektach, profitent de cette prétendue diſpenſe, pour s'exempter d'aſſiſter aux prières publiques, & de s'acquitter des autres devoirs de la Religion. L'ordre des Bektachis n'eſt pas moins décrié par ſes débauches, & par ſon penchant pour un vice infâme, qui n'eſt que trop commun dans l'Orient.

7. Les *Calenders*, que d'autres appellent *Torlaquis*.

Ils doivent leur inſtitution à un Santon Arabe, nommé *Calenderi*, qui vivoit au 6e ſiécle de l'Hégire, & qui ſe trouva à Jéruſalem lorſque les Chrétiens de la première Croiſade prirent cette ville. Il ſe rendit fameux par de prétendus miracles & par l'auſtérité de ſa vie. Il ne portoit point de chemiſe ; il n'avoit d'autre habillement qu'une peau de bête ſauvage, &

son corps, qu'il macéroit continuellement, étoit tout couvert de plaies sanglantes. Ses disciples imitent fort mal son exemple. Ce sont de véritables Epicuriens, qui aiment le plaisir & la bonne chere, & qui ne se refusent aucune satisfaction. Ils disent entr'eux : *Aujourd'hui est à nous, demain n'appartient à personne ; qui sçait s'il en jouira ?* Suivant cette maxime ils s'abandonnent à toutes sortes de débauches. Ils passent leur vie dans les pélérinages de Jérusalem, de Bagdad, de Damas, du Caire, & d'autres lieux de dévotion, fréquentés autrefois par leur Instituteur ou par leurs prétendus Saints ; mais c'est moins par piété qu'ils font ces courses, que par esprit de libertinage. On assure que leur rencontre est très-dangereuse, à moins qu'on ne soit en état de se défendre de leurs insultes. Plus cruels que les Arabes, qui se contentent de voler les voyageurs sans les massacrer, ces Santons joignent l'assassinat au vol. Une de leurs manies, est de faire les fous ou les imbécilles, pour intéresser la pitié du peuple. Un orgueil insolent paroît dans leurs discours & dans toute leur conduite. Ce fut un de ces Moines, qui s'étant approché de Bajazeth II dans la posture d'un mendiant, le blessa d'un coup de couteau. Tous les Calenders furent alors chassés de l'Empire Turc ; mais il faut qu'ils y soient rentrés depuis ; car Ricaut en parle comme d'un ordre qui existoit de son tems.

Ces différentes sociétés de Dervis ne font point vœu de stabilité. On ne tient

à cet état que par l'habit, & on cesse d'être religieux en le quittant. Ils observent le célibat dans leurs Monastères. Ils ne vivent que d'aumônes, & le Prince les exempte de toute espèce d'imposition. C'est une charge très-onéreuse pour l'Etat; mais le Gouvernement les tolére par crainte, & le peuple les soutient par superstition. Il y a aussi en Turquie quelques couvens de Religieuses, formés sur le modèle des Monastères des hommes.

ARTICLE XIV.

Des Emirs.

Cantimir sur le régne d'Amurath II. Ricaut, *ubi suprà.*

LES Emirs appartiennent en quelque sorte à l'Etat ecclésiastique. On leur donne le titre d'*Euladi Resul Allah*, c'est-à-dire, d'enfans du Prophète de Dieu, parce qu'ils prétendent descendre de Mahomet par Fatmé; mais il y en a peu qui soient en état de prouver cette filiation. Leur nombre est d'ailleurs si grand dans l'Empire Turc, qu'on soupçonne avec beaucoup de fondement que leur chef, soit pour favoriser certaines familles, soit pour acquérir de nouveaux sujets, distribue de tems en tems de fausses patentes. Sans cette fraude pieuse, il n'y auroit peut-être pas aujourd'hui un seul Emir en Turquie.

Ces prétendus enfans du Prophète jouissoient autrefois de plusieurs grands priviléges. Uniquement occupés de la méditation & de la prière, l'Etat leur assignoit une pension pour leur entretien. On n'osoit

soit les citer devant les Juges ordinaires; & si un Turc avoit la hardiesse de les frapper, on lui coupoit la main. Il y a longtems qu'ils ont perdu la plupart de ces distinctions. L'Empereur se contente aujourd'hui de leur faire des gratifications passagères ; & quand ils commettent quelque désordre dans une ville, le Soubachi, ou Juge de police, les condamne sans scrupule à la bastonnade, après leur avoir ôté leur turban vert, & l'avoir baisé par respect. Le turban de cette couleur est presque l'unique marque d'honneur qui leur reste. C'étoit la couleur des habillemens du Prophète, & elle est si respectée des Turcs, qu'il n'y a que les Emirs qui puissent la porter.

Leur chef s'appelle *Nakib escref*, c'est-à-dire, chef des Saints. Quoiqu'en certains cas ils soient soumis à la justice ordinaire, c'est communément au Nakib qu'il appartient de les punir. Mais il ne les fait jamais exécuter en public, étouffant dans leur naissance toutes les aventures scandaleuses, & châtiant en secret les coupables, pour sauver l'honneur du corps.

C'est un de ces Emirs qui porte devant le Grand Seigneur l'étendard vert de Mahomet dans les grandes cérémonies. Comme l'État ne se charge plus de leur entretien, ils sont obligés de s'appliquer au travail, & d'exercer divers emplois. Ils s'occupent peu du commerce, si ce n'est de celui des esclaves Chrétiens, qu'ils vont acheter dans la petite Tartarie ; ce que ces fanatiques regardent comme une œuvre très-méritoire. Ils sont si enclins

au péché contre nature, qu'ils ſurpaſſent même les Tartares dans cette débauche abominable. Voici une choſe aſſez ſingulière, que le Prince Cantimir rapporte. Ces Emirs, avant d'avoir atteint quarante ans, ont des talens ſupérieurs & des qualités ſurprenantes. Mais après être parvenus à cet âge, ils dégénèrent, & tombent dans une eſpèce de ſtupidité. Le peuple attribue cet accident à une cauſe ſurnaturelle, & croit que c'eſt une preuve inconteſtable de la ſainteté de leur origine. Quelquefois auſſi les Turcs tournent la choſe en plaiſanterie, & pour ſe moquer d'un homme qui n'a point d'eſprit, ils diſent en proverbe : *Emir ſoidur*, il eſt de la race des Emirs.

ARTICLE XV.

De quelques particularités qui concernent la Religion.

LA Religion des Turcs étant la même que celle des Arabes pour les dogmes & pour la liturgie, je n'ai rien à dire ſur ces deux objets, que j'ai traités avec aſſez d'étendue dans le Ve. volume de cet Ouvrage. J'ai parlé auſſi dans l'Hiſtoire des Perſans, du grand ſchiſme d'Ali, renouvellé en Perſe par un des ancêtres d'Iſmaël Sophi ; & j'ai fait connoître les points qui diviſent les deux principales ſectes du Mahométiſme. Ainſi je me bornerai dans cet article aux particularités qui concernent les Turcs Ottomans.

On apprenda avec étonnement que les subtilités de la Théologie scolastique se sont introduites parmi ce peuple, & qu'il agite dans ses Académies plusieurs questions métaphysiques, semblables à celles qu'on discute dans nos écoles. Ils disputent sur la nature & les attributs de Dieu, sur la liberté de l'homme, sur la prédestination, sur la force du témoignage historique dans les matières de foi, & sur le pouvoir de la raison dans l'examen des mystères; sur la mission des Prophètes, la création & la nature des Anges, le mérite des prières & des bonnes œuvres, les actions indifférentes, la pénitence, &c.

Théologie scolastique des Turcs.

Mœurs & Usages des Turcs, Liv. I. Ricaut, Liv. II.

Ils joignent à ces matières sérieuses beaucoup de questions frivoles & même impertinentes; par exemple, comment Dieu s'y prendra pour tirer de l'enfer les Musulmans qu'il voudra délivrer? Quelles seront les différentes courses de l'ame après qu'elle sera sortie du corps? Quelle forme aura le cheval que montera Mahomet au jour du jugement? En quel lieu Dieu placera la grande balance, dans laquelle il doit peser les actions des hommes? *Quels animaux entreront dans le Paradis?* Outre l'Ane de J. C. le Chameau de Mahomet, & le Chien des sept Dormans, plusieurs Docteurs y placent le Belier d'Abraham, le Mouton d'Ismaël, la Baleine de Jonas & la Fourmi de Salomon.

Questions impertinentes.

La diversité des sentimens a engendré quantité de sectes, que chacun a la liberté d'embrasser, & qui ne causent ici aucun schisme, parce qu'elles s'accordent presque toutes dans les points fondamentaux

Tranquillité des disputes Théologiques.

& dans le culte extérieur. Le fanatisme n'a point renversé d'autels ni répandu de sang en Turquie; & ces peuples, que nous traitons de Barbares, ne se déchirent point les uns les autres pour des opinions théologiques. Tous les Mahométans Sunnites, qui regardent comme hérétiques les Persans & les autres sectateurs d'Ali, sont partagés en quatre sectes, qu'on nomme *Haniff*, *Schaffié*, *Hambell* & *Malechié*. La première est suivie par les Turcs & par les habitans de la petite Tartarie & du Turquestan; la seconde, par le commun des Arabes; la troisième, par quelques tribus particulières de ce peuple; la quatrième, par les Maures d'Afrique. Elles ne diffèrent entr'elles que par quelques cérémonies dans la prière & dans les ablutions; & il faut que cette différence soit peu considérable, puisqu'elles ne se traitent point d'hérétiques; car les hommes s'accordent assez libéralement cette épithète.

Quatre sectes principales de Sunnites.

Quant aux sectes particulières, voici celles dont parle Ricaut. Les *Moatazali* sont des Déistes rigoureux, qui prétendent que c'est attaquer l'unité de Dieu, que de lui donner différens attributs; par exemple, de dire, qu'il est éternel, tout-puissant, miséricordieux. Dieu, selon eux, est un être infini, incompréhensible: l'entendement humain ne peut connoître son essence, ni entreprendre sans témérité de la définir. Il n'est pas éternel par son éternité, sage par sa sagesse, puissant par sa puissance; mais il posséde toutes ces qualités par lui-même & par la simplicité de sa nature. Lui donner des noms, c'est di-

Sectes particulières. Les Moatazali.

viser son essence, & tomber dans l'erreur des Chrétiens, qui reconnoissent en lui trois personnes. Un fameux Poëte, nommé *Nernisi*, étoit de cette secte. Un jour que le Ministre d'une Mosquée appelloit le peuple à la prière, en prononçant la formule usitée : *Dieu est un*, &c. Nernisi osa lui donner un démenti. On le traîna au Divan, qui le fit écorcher vif.

Les *Scphatis* soutiennent une doctrine bien opposée ; car ils donnent à Dieu non-seulement des attributs spirituels, mais des organes corporels & sensibles, comme des yeux, des oreilles, une langue, des mains ; sentiment qu'ils appuyent sur ces paroles de l'Ecriture, *Dieu a créé l'homme à son image*. Il prétendent qu'il faut prendre à la lettre tout ce que disent les Livres saints. Lorsqu'on y trouve que Dieu est assis sur son trône, que le monde est l'ouvrage de ses mains, qu'il se met en colére, qu'il se repent, on doit croire tout cela dans le sens le plus naturel, sans recourir à des explications subtiles & détournées. Le Dieu qu'ils adorent est un être sensible. Sa substance est composée de parties spirituelles & de molécules de matière. Il est susceptible de mouvement local. Mais sa chair, son sang, ses mains, ses oreilles, ses yeux, sont d'une nature beaucoup plus parfaite que nos organes, & n'éprouvent jamais aucune altération ni aucune corruption. Les Sephatis.

Les *Isi* forment une autre secte. On les nomme ainsi, à cause d'*Isa Merdad* leur premier docteur. Ils soutiennent, contre le sentiment général des Mahométans, que Les Isi.

l'Alcoran a été créé ; & lorſqu'on leur objecte ce paſſage de Mahomet : *Que celui-là ſoit eſtimé infidèle, qui croit que l'Alcoran a été créé*, ils diſent qu'il y a deux Alcorans ; l'un dans le ciel, que Dieu a écrit de ſa propre main, & qui eſt increé ; l'autre ſur la terre, que Dieu a donné au Prophète, & qui n'étant qu'une copie du premier, ne ſauroit paſſer pour éternel.

Les Kadaris. La doctrine du franc-arbitre & de la juſtification a excité des débats juſques dans les écoles de Turquie. Les *Kadaris*, qui ſont les Pélagiens du Mahométiſme, rejettent le décret abſolu de la prédeſtination ; ſoutiennent que l'homme eſt un agent libre ; que ſa volonté eſt l'unique principe de ſes actions, & qu'il ne feroit digne ni de récompenſe ni de punition dans l'autre vie, s'il n'avoit dans celle-ci la liberté de faire le bien & le mal. Un Arabe, auteur d'un Dialogue entre Adam & Moïſe, fait parler ainſi le Légiſlateur des Juifs : « Tu étois ſorti des mains de Dieu ; il avoit créé les Anges pour t'adorer, il t'avoit placé dans le Paradis terreſtre, & t'avoit donné toutes les graces néceſſaires pour réſiſter aux mouvemens de tes paſſions ; cependant la déſobéiſſance & l'orgueil t'ont entraîné dans l'abîme, & tu as fait décheoir le genre humain de cet état de gloire & d'innocence où Dieu l'avoit élevé. Adam répond à ces reproches : O Moïſe, toi qui as eu le bonheur de parler à Dieu face-à-face, & de recevoir les tables qu'il avoit gravées de ſes propres mains, apprends-moi combien il y avoit d'années que la Loi étoit écrite lorſque

Dieu me mit au monde. Il y avoit quarante ans, dit Moïse. Pourquoi donc, réplique Adam, me reproches-tu une faute que j'étois prédestiné à commettre, non-seulement quarante ans, mais plusieurs millions de siécles avant l'existence des cieux & de la terre »?

Les Jabari.

Les *Jabari* tombent dans un autre excès. Ils soutiennent que l'homme n'a aucun pouvoir sur ses actions; qu'il est entraîné & conduit par un agent supérieur; de sorte que tout ce qu'il fait, il le fait nécessairement, & que le choix du bien & du mal ne dépend en aucune manière de sa volonté. Dieu, sans avoir égard à ses vertus ou à ses crimes, le prédestine de toute éternité à être heureux ou malheureux. Le *Fatalisme*, dogme si accrédité parmi les Mahométans, est une branche de l'affreux systême qu'on vient d'exposer; mais Ricaut a tort de dire que *tous les Turcs* adoptent les autres parties de la doctrine des Jabari.

Différentes opinions sur la durée de l'Enfer.

Les Théologiens Musulmans ne s'accordent pas sur la durée des peines de l'enfer. Il y en a qui prétendent qu'aucun orthodoxe, quelque criminel qu'il soit, ne sera tourmenté éternellement, & qu'aucun infidéle ne trouvera grace devant Dieu, de quelque manière qu'il ait vécu. Mais d'autres assurent que la condition des pécheurs sera la même que celle des infidéles; que les uns & les autres souffriront toute l'éternité, avec cette différence que les Musulmans seront un peu moins tourmentés que les Giaours. L'opinion la plus orthodoxe parmi les Turcs, est que la chose

dépend du bon plaisir de Dieu, qui se laissera probablement fléchir en faveur des vrais fidéles, suivant ce passage de l'Alcoran, qui paroît décider la question. « Mon intercession, dit Mahomet, sera pour les plus grands pécheurs, afin qu'ayant été premièrement punis, selon la grandeur de leurs iniquités, ils puissent être enfin reçus dans le Paradis par miséricorde; parce qu'il est impossible qu'ils demeurent toujours en enfer avec les Infidéles. Car il nous a été révélé que celui à qui il reste seulement dans le cœur le poids d'un atome de foi, sera délivré du supplice du feu après un certain nombre d'années ».

Ces disputes, renfermées dans l'obscurité des Ecoles, ne sçauroient troubler la tranquillité publique. Mais dans ces derniers tems il s'est élevé des sectes plus dangereuses, qui, avec le concours de certaines circonstances, pourroient produire de grandes révolutions. Les *Kadezadali*, par la singularité des usages qu'ils ont introduits, non-seulement dans la vie civile, mais dans le culte extérieur de la Religion, forment déja une espèce de schisme. *Birgali Effendi*, qui fonda cette secte sous le régne d'Amurath IV, institua plusieurs cérémonies nouvelles pour les funérailles & pour la prière des morts. Ceux qui suivent sa doctrine font profession d'une morale austère, d'une gravité infinie, & d'une exactitude scrupuleuse pour tous les devoirs de la Religion. Ricaut les compare aux Pharisiens du Judaïsme. Ils parlent toujours de Dieu, & prononcent continuellement ces paroles : *Ilahe ila Ellah*, Je con-

Les Kadezadali.

feſſe qu'il y a un Dieu. Quelquefois ils paſſent les nuits entières à répéter cette profeſſion de foi. Ils ſont grands admirateurs d'eux-mêmes, & mépriſent tous ceux qui ne ſuivent pas leurs opinions, juſqu'à dédaigner de leur parler & à leur refuſer le ſalut. Ils ne ſouffrent pas que leurs enfans ſe marient dans les familles qui ne ſont pas de leur ſecte. Quand il ſe trouve parmi eux quelque pécheur ſcandaleux, ils l'avertiſſent d'abord de changer de vie; & s'il ne ſe corrige pas, ils l'excommunient & le chaſſent de leur ſociété.

Quelques perſonnes de cette ſecte liſent avec le même plaiſir l'Evangile & l'Alcoran, ont en vénération les images & le ſigne de la Croix, & font un mélange bizarre du Mahométiſme & du Chriſtianiſme. Ils boivent du vin ſans ſcrupule, même dans le tems du Ramaſan. Ils croient que Mahomet eſt le Saint-Eſprit, promis par Jeſus-Chriſt à ſes Diſciples, & que ce qui arriva le jour de la Pentecôte n'étoit que le type & la figure de ce qui devoit ſe paſſer pluſieurs ſiécles après dans la perſonne du Prophète. On trouve beaucoup de ſectaires de ce dernier genre en Boſnie, & ſur les frontières de Hongrie & de Moravie.

Ricaut parle d'une autre ſecte, qui approche encore plus du Chriſtianiſme. C'eſt celle des *Chap-Meſſahi*, ou des bons Diſciples du Meſſie. Ils croient que J. C. eſt Dieu & le véritable Rédempteur des hommes. L'Auteur ajoute que la plupart des Ichoglans du Sérail profeſſent en ſecret cette doctrine, qu'elle a un aſſez grand

Les *Chap-Meſſahi*, ou Diſciples du Meſſie.

nombre de partiſans dans la capitale, & qu'il s'en eſt trouvé quelques-uns qui ont ſoutenu le martyre pour la défendre. Il eſt conſtant que tous les Turcs ne ſont pas également prévenus en faveur de la Religion qu'ils profeſſent, & que pluſieurs familles, n'ayant originairement embraſſé le Mahométiſme que par des motifs de crainte ou d'intérêt, il y a beaucoup de ces nouveaux convertis (qu'on me permette ce terme) qui ont un penchant ſecret pour le Chriſtianiſme. Dans les provinces éloignées on voit des Muſulmans qui invoquent nos Saints avec la même dévotion que ceux du Mahométiſme. L'Egliſe des Capucins de Nicoſie, dans l'île de Chypre, eſt communément fréquentée par des Turcs, qui viennent y faire des prières, y préſenter des offrandes, & demander de l'huile pour en oindre leurs malades. On voit le même ſpectacle à Bagdad, dans l'Egliſe de ces Miſſionnaires. Des femmes Turques ſe proſternent devant l'Autel de Notre-Dame, ſe frappant la poitrine, étendant les bras vers ſon image, & lui adreſſant cette prière : *O Marie, la plus pure des créatures, la mere du grand Prophète Jeſus ! ô mon eſpérance, je vous conjure par la vie de cet aimable Enfant que vous tenez dans vos bras, qui eſt la couronne de votre tête & la lumière de vos yeux, ayez pitié de moi ! Que la gloire dont vous jouiſſez dans le Ciel, ne vous faſſe pas oublier mes misères ! Aſſiſtez-moi, Vierge bénie, & employez auprès de Dieu l'autorité de votre Fils & votre propre interceſſion.* Les Turcs de ces quartiers puniroient du dernier ſupplice un homme qui blaſphé-

Mœurs & Uſages des Turcs, Liv. II. Lefevre, cité, *Ibid.*

meroit le nom de Jesus-Christ, ou celui de la Vierge. M. Lefevre assure que des enfans Juifs ayant mal parlé de la Mere du Sauveur, furent poursuivis à coups de pierre par des Musulmans qui entendirent ces discours impies.

Indécision des Turcs en matière de Religion.

S'il en faut croire l'Auteur que j'ai cité, il y a en Turquie un assez grand nombre de gens qui sont fort indécis en matière de Religion. Quand on les questionne sur cet article, ils répondent froidement : *Dieu sçait qui a tort ou raison.* Un Arménien étant allé visiter un Turc qui se mouroit, le trouva dans l'état de perplexité dont nous parlons. *Mon Dieu*, disoit-il, *si j'étois bien persuadé que la Religion de ce Chrétien fût meilleure que la mienne, je l'embrasserois de tout mon cœur; mais ne sçachant de quel côté est la vérité, je mœurs dans celle où j'ai vécu jusqu'à ce jour, & j'ai une ferme confiance que vous aurez pitié de moi.*

Athées de Turquie.

Cet esprit d'incertitude conduit assez naturellement à l'incrédulité & à l'irréligion. On voit ici des impies qui rejettent avec le même dédain tous les cultes, & qui nient l'existence de la Divinité. Ils s'appellent entr'eux *Muserim*, c'est-à-dire, gens qui possédent le véritable secret. Ce secret est qu'il y a dans chaque individu un principe intérieur qui le soutient, & qui dirige le cours de toutes ses opérations; que le ciel, la terre, les astres, les animaux, & toutes les créatures, doivent leur origine & leur conservation à ce principe; que l'homme naît, se fortifie, s'affoiblit ensuite, & cesse enfin d'exister comme les plantes. Voilà un nouvel exemple

d'Athéïſme franc & abſolu : il faut s'aveugler volontairement pour douter de l'exiſtence de cette malheureuſe ſecte. Elle compte à Conſtantinople un grand nombre de partiſans, ſoit parmi les Bachas & les gens de Cour, ſoit parmi les Sçavans & les gens de Loi. Dans le tems que Ricaut étoit en Turquie, il vit exécuter un de ces Athées, qui pouvant racheter ſa vie en abjurant ſes erreurs, aima mieux ſouffrir la mort, *par amour*, diſoit-il, *pour la vérité*. Il ſe nommoit *Mahomet Effendi*. C'étoit un homme riche & d'un profond ſçavoir. Une de ſes impiétés ordinaires étoit de dire : *Il faut bien qu'il n'y ait pas de Dieu, puiſqu'il ne ſe venge pas de Mahomet Effendi, ſon plus cruel adverſaire.* Ces Muſerim s'aiment tendrement les uns les autres, & ſe rendent réciproquement tous les ſervices imaginables. Mais ils ne s'entretiennent de leurs opinions qu'avec les perſonnes qui penſent comme eux. S'ils reçoivent chez eux un étranger, non-ſeulement ils lui font bonne chere, mais ils lui donnent pour paſſer la nuit, une jeune fille ou un jeune garçon, ſelon le ſexe qu'il aime le mieux. Voilà où aboutit l'irréligion : elle mene ordinairement à ſa ſuite la corruption & le déſordre. Amurath IV, Empereur très-vicieux, avoit dit-on, beaucoup de penchant pour cette ſecte.

Sabéens. On aſſure qu'il y a auſſi parmi les Turcs quelques Idolâtres cachés, qui adorent le Soleil & la Lune, à cauſe de l'influence qu'ils attribuent à ces deux aſtres ſur tous les êtres d'ici-bas. On les appelle *Sabin*, c'eſt-à-dire, Sabéens. Ceux qui ſe mêlent

ici d'Astrologie & de Magie, embrassent ordinairement cette secte, qui a beaucoup plus de partisans en Perse qu'en Turquie. Les Sabéens Turcs ne se piquent pas d'une grande exactitude pour les devoirs extérieurs de la Religion, & n'adoptent qu'avec peine le dogme de l'immortalité de l'ame, & le système des peines & des récompenses dans une autre vie. Persuadés que tout ce qui arrive dans ce monde est l'effet nécessaire de l'influence des astres, rien ne les fâche ni ne les étonne. Ils supportent avec tranquillité les injures & les mauvais traitemens. *Pourquoi*, disent-ils, *nous offenserions-nous de toutes ces choses ? Un homme sage se met-il en colère, lorsqu'une grosse pluie le mouille, ou que le soleil l'incommode dans les chaleurs de l'été ?*

Je ne m'étendrai point davantage sur les sectes Mahométanes. C'est une opinion commune qu'il y en a soixante-dix parmi les Turcs ; mais si l'on approfondissoit cette matière, on en trouveroit peut-être un plus grand nombre, puisqu'il n'y a point d'*Hogia*, ou de Docteur un peu accrédité, qui ne se fasse un point d'honneur d'enseigner à ses disciples quelque opinion particulière.

Un de ces *Hogia*, nommé *Echial*, a composé un ouvrage mystique & dogmatique, dont on trouve l'extrait dans le Livre des *Mœurs & Usages des Turcs*. J'en rapporterai quelques articles qui concernent la création, l'état de l'Ame après la mort, le Jugement final, l'Enfer & le Paradis.

L'Auteur dit sur la création, que Dieu commença le grand ouvrage de l'univers

Sentimens d'un Docteur Musul-

man sur la Création. par la production d'un arbre à deux branches, qu'il nomma l'*Arbre de la foi.* Il créa ensuite Mahomet, forma son ame d'une perle rare & précieuse, donna au Prophète la figure d'un Paon, & le plaça sur l'arbre de la foi, où il resta perché pendant soixante-dix mille ans. Le corps d'Adam fut formé de la terre de différentes contrées. Dieu tira sa tête de la terre de la Mecque, son estomac de la terre de Syrie, son dos de la terre des Indes, ses mains de la terre d'Occident, & ses pieds de la terre d'Orient. Les Anges Gabriel, Raphaël, Michel & Israël, furent tirés du néant, & Dieu leur confia le soin & la direction du monde.

Sur l'état des ames après la mort. Voici ce qu'il nous apprend sur l'état des ames après la mort, & sur le jugement universel. Trois jours après qu'une ame est sortie du corps qu'elle habitoit, elle obtient la permission de le visiter dans son tombeau. Elle s'apperçoit que l'eau coule en abondance de sa bouche & de ses narines, & frappée de ce spectacle, elle verse un torrent de larmes, & s'abandonne à la tristesse.

Sur le jugement final. Lorsque les morts sortiront de leurs tombeaux, pour recevoir leur jugement, ils resteront quarante ans dans un même lieu, sans boire ni manger, sans parler & sans s'asseoir. Les Musulmans seront distingués des Infidéles par une blancheur éclatante, qui brillera sur leur corps. Quand on se rendra au lieu assigné pour le jugement final, les vrais Croyans seront montés sur les animaux qu'ils auront offerts en sacrifice pendant leur vie; au

lieu que les Chrétiens, les Juifs & les Idolâtres, marcheront à pied, & seront contrains de courir sur des épines & sur des pointes de cailloux & de rochers. Le soleil dardera à plomb ses rayons brûlans sur la tête des Infidéles; mais Dieu permettra aux Elus de se mettre à l'ombre sous l'arcade de son trône.

Les Anges tiennent un regiſtre de nos actions, & présentent à chaque homme, à l'heure de sa mort, la feuille qui le regarde. Ils y mettent alors leur sceau, & la lui attachent au cou. C'est là-dessus que les mortels seront jugés.

Dieu a bâti sur l'enfer un grand pont, soutenu par sept arches, dont chacune a trois mille lieues de largeur. Ce pont est plus subtil que les cheveux, & plus tranchant que l'épée. L'enfer est placé au-dessous de la septième terre, & gardé par soixante-dix mille rangs d'Anges, & par des animaux terribles, qui auront trente mille têtes, & à chacune de ces têtes trente mille gueules, & chaque gueule trente mille dents, de la grosseur de la plus grande montagne. Sur l'Enfer.

Les réprouvés auront le visage noir, les yeux d'un bleu ferrugineux, le regard égaré, la tête prodigieusement grosse, les poils hérissés comme des brins de canne. Le feu qui sert à notre usage est soixante-dix fois moins ardent que celui qui brûlera les damnés. Un Ange les assommera à coups de massue, & ils seront outre cela tourmentés par des scorpions & des serpens, qui se coleront à leurs jambes. Ils ne verront autour d'eux que des barres de fer & des chaînes.

Sur le Paradis.

Le paradis sera le séjour destiné aux ames pures. On y entre par huit portes d'or massif, semées de pierres précieuses. Les bienheureux y trouveront des Ouris charmantes, dont le corps est composé d'ambre, de musc, d'encens & d'autres parfums exquis. Sept murailles environnent ce lieu de délices. La première est d'argent; la seconde d'argent & d'or mêlés ensemble; la troisième d'or pur; la quatrième de perles; la cinquième d'émeraudes; la sixième de rubis; & la septième de lumière. Les hommes ont dans le paradis des moustaches vertes, & les filles y sont de quatre couleurs; il y en a de blanches, de vertes, de jaunes & de rouges. J'épargne à mes Lecteurs le détail de beaucoup d'autres rêveries qu'on trouve dans ce Livre. L'Auteur étoit Mufti, & les Turcs ont une grande vénération pour sa mémoire. Ainsi l'on peut croire que tout ce qu'il rapporte est un précis fidéle de leur créance.

ARTICLE XV.

Des Mariages.

Nature & Cérémonies du Mariage.

LE Mariage n'est ici qu'un contrat civil, qui se passe chez le Cadi, en présence de deux témoins, sans l'entremise des Imans. Cependant les Turcs le regardent comme une chose sainte, & un engagement indispensable, ordonné par le Créateur à tous les hommes, pour la multiplication de leur espèce. Les filles n'apportent point de dot, & le mari est sou-

Tournefort, Lettre XIV.

vent obligé de leur envoyer de l'argent pour former leur trousseau. Il doit outre cela leur assurer un douaire, c'est-à-dire, une somme convenue, pour en jouir en cas de veuvage ou de divorce.

Le jour du mariage, la fille monte à cheval, accompagnée de plusieurs dames ou de quelques esclaves, qui la conduisent à la maison du mari, au son de plusieurs instrumens. Un grand voile lui couvre tout le corps, & on soutient sur sa tête une espèce de dais. Son trousseau la suit, & ne fait pas le moindre ornement de la marche. On affecte de l'enfermer dans plusieurs coffres de belle apparence, que portent des chevaux & des chameaux, & dont quelques-uns sont souvent vuides, ou ne contiennent que des bagatelles. Le mari reçoit l'épouse à la porte. Ils se touchent la main, s'entretiennent, & se font les plus tendres protestations, quoiqu'ils ne se soient jamais vus. La journée se passe en divertissemens de toute espèce; mais les hommes se réjouissent d'un côté, & les dames d'un autre. Le mari invite à cette fête ses plus proches parens, qui lui font un présent dans cette occasion. Quand la nuit est venue, chacun se retire. Parmi les personnes de distinction, la mariée est conduite par un Eunuque à la chambre où elle doit coucher. Au défaut d'un Eunuque, c'est une parente qui lui donne la main, & qui la met dans les bras du mari. L'époux est chargé du soin de la dèshabiller, & de la coucher dans le lit. Une des petites façons des jeunes mariées, est de faire à leur ceinture plusieurs nœuds, que

le mari est quelquefois des heures entières à dénouer. Pendant ce tems la mariée récite ses prières, & rit sans doute en secret de l'embarras du pauvre époux. Dans plusieurs villes de Turquie, les garçons de la nôce prennent le linge ensanglanté, & le portent dans les rues, pour le montrer aux passans, comme un témoignage incontestable da la virginité de la fille. Si la mariée ne se trouve pas vierge, l'époux la renvoie à ses parens; ce qui est un affront si sensible, qu'on a vu des peres & des meres étrangler leur fille dans ces occasions.

Tournefort, ibid.

Pluralité des femmes.

La polygamie est permise ici : mais les Loix la restreignent à quatre femmes, & la plupart des Turcs n'en ont qu'une. Le nombre des concubines n'est point limité. Le mari doit à sa femme l'instruction, le bon exemple, le tribut conjugal au moins une fois toutes les semaines, la nourriture & l'entretien, c'est-à-dire, du pain, du ris, du beurre, du caffé, du bois, du coton ou de la soie, pour filer des habits.

Divorce.

S'il manque à ces devoirs, elle est en droit de demander le divorce. Elle peut encore se faire séparer, s'il est impuissant, s'il la maltraite, s'il est adonné au péché contre nature, ou s'il exige d'elle des choses illicites.

D'un autre côté, rien n'est plus facile au mari que d'obtenir une séparation. Mais lorsqu'il n'a point de faits griefs à alléguer contre sa femme, il doit lui payer le douaire stipulé, & quelquefois même il reste chargé de son entretien. On peut reprendre jusqu'à deux fois une femme qu'on

a répudiée ; mais la loi a mis une condition très-singulière à une troisième réconciliation. Il faut que la femme couche avec un autre homme, avant que d'être reçue dans les bras de son premier époux. L'esprit de cette loi est de mettre un frein à l'inconstance des maris, & d'imprimer une note d'infamie à ceux qui abusent de la liberté du divorce. Il s'est trouvé des hommes qui ont enduré patiemment cette humiliation, & des femmes aussi, qui croyant gagner au changement, n'ont plus voulu revenir à leur ancien mari.

La coquetterie & l'intérêt font ici quelques divorces. Lorsqu'un homme riche & puissant veut enlever une belle femme, mariée à un particulier sans protection, il en trouve aisément les moyens. Une de ces vieilles entremetteuses, qui s'insinuent dans tous les sérails, va trouver cette femme, l'instruit des desseins de son amant, & lui persuade de demander au Juge une séparation. L'infidèle épouse paroît devant le Cadi, & produit deux témoins subornés, qui certifient que son mari la maltraite, ou qu'il lui refuse les choses nécessaires pour son entretien. Le Magistrat, gagné par des présens, prononce la sentence de divorce ; & quelques jours après, cette femme épouse l'homme opulent qui l'a séduite.

Mariages des Eunuques.

Les Eunuques ont aussi le privilége de se marier, & d'entretenir des concubines. Leur sérail est quelquefois aussi nombreux que celui d'un Bacha ou d'un Visir.

Adultere.

La loi condamne au dernier supplice les femmes adultéres. On les enferme dans

un sac rempli de pierres, & on les jette dans la mer. Mais il faut que le mari se porte pour accusateur; & s'il n'allégue pas des preuves convaincantes, il est lui-même condamné à la bastonnade. Le galant d'une femme infidéle est promené sur un âne dans les carrefours, la tête tournée vers la croupe, avec une couronne & un collier de tripes. Au retour, il reçoit la bastonnade dans la maison du Juge.

Les enfans. Le douaire qui revient aux femmes passe à leurs enfans, lorsqu'elles meurent. C'est tout l'avantage qu'ils ont sur les fils des concubines, qui partagent avec eux, par égale portion, tous les biens du pere. Dès qu'un enfant est né, son pere lui donne un nom, le prend dans ses bras pour l'offrir à Dieu, & lui met un grain de sel sur la langue, en disant ces paroles: *Que le saint nom de Dieu te soit toujours aussi savoureux que ce sel, & qu'il t'ôte le goût des choses de la terre.* Le même nom se perpétue rarement dans les familles, les Turcs ne faisant aucun cas de cette illustration originaire que nous appellons noblesse, & dont nous attachons l'idée à certains noms. Néanmoins il y a ici deux familles, qui se soutiennent dans une sorte de prééminence, & qui conservent les noms des Auteurs de leur illustration. L'une est celle des *Ibrahim Ogli*, c'est-à-dire, des descendans d'*Ibrahim*, qui fut Grand Visir sous Mahomet I & sous Amurath II, & que le dernier de ces Princes éleva à la dignité de Khan. L'Empereur les dispense d'exercer aucun emploi public, visite leur Chef deux fois l'année, & le fait quelquefois asseoir en-

ſa préſence. L'autre famille eſt celle des Cuproli. Les noms les plus communs en Turquie, ſont *Ibrahim*, c'eſt-à-dire, Abraham; *Soliman*, Salomon; *Iſouf*, Joſeph; *Iſmael*, Oyant Dieu; *Mahomet*, louable; *Mahmoud*, deſirable; *Scander*, Alexandre; *Sophi*, ſage ou ſaint; *Hali*, haut; *Selim*, paiſible; *Muſtapha*; ſanctifié; *Achmet*, bon; *Amurath* ou *Mourath*; vif, &c.

Leur circonciſion.

C'eſt à l'âge d'environ treize ans qu'on circoncit les enfans parmi les Turcs. Cette cérémonie ſe nomme *Tzunet*, c'eſt-à-dire, mariage, pour marquer que le circoncis épouſe en quelque ſorte la Loi Muſulmane. On la regarde moins ici comme un précepte eſſentiel, que comme une tradition empruntée des Arabes & un hommage volontaire qu'on rend à la Religion. Les Muſulmans n'excluent point du paradis les enfans qui meurent ſans avoir reçu ce Sacrement du Mahométiſme; mais avant de les enterrer, on leur caſſe le petit doigt, pour faire voir qu'ils n'ont pas été circoncis. Tournefort aſſure que pluſieurs Turcs trouvent le moyen d'éviter la circonciſion; que la plupart des Renégats en ſont diſpenſés, & qu'on ſe contente de leur faire prononcer la formule de Foi.

Le jour de la circonciſion d'un enfant, on prépare un grand repas dans ſa maiſon, & ſes parens lui envoient un préſent. On l'habille proprement; on le fait monter à cheval ou ſur un chameau, & on le conduit à la Moſquée au ſon des inſtrumens. Il tient de la main droite une fléche, dont il tourne la pointe ſur ſa poitrine, pour ſignifier qu'il eſt prêt à verſer ſon ſang

pour la Religion. Quand il eſt arrivé dans le Temple, l'Iman, après une courte exhortation, lui fait prononcer la formule de Foi, en levant un doigt. On le couche alors ſur un ſopha ; & le barbier lui ayant tiré le prépuce, qu'il ſerre avec une pince, en coupe l'extrêmité avec un raſoir, & la montre aux aſſiſtans, en diſant à haute voix, *Dieu eſt grand*. On conduit auſſi les filles à la Moſquée, au même âge que les garçons, pour les initier dans la Religion Muſulmane. En Perſe on leur coupe les nymphes ; mais on les exempte en Turquie de cette opération.

Vie des femmes Turques.

Les femmes Turques vivent dans une grande retraite. Celles du peuple obtiennent la permiſſion d'aller au bain deux fois la ſemaine, & d'aſſiſter pendant le Ramaſan aux prières & aux prédications publiques. Elles ne paroiſſent dans les rues qu'avec un voile, qui leur couvre le viſage & la poitrine. Les Dames d'un rang diſtingué, qui ont des bains & une chapelle dans leur maiſon, ne ſortent preſque jamais. Elle paſſent leur vie dans la plus grande oiſiveté, ne ſe mêlant d'aucun ſoin domeſtique. Quelques-unes s'occupent à filer & à broder ; d'autres emploient leur loiſir à chanter & à jouer des inſtrumens ; toutes s'amuſent pendant pluſieurs heures à fumer du tabac. Elles ſe parent avec un ſoin extrême, pour tâcher de l'emporter ſur leurs rivales, ne négligeant aucun des avantages qu'elles peuvent ſe procurer par artifice, juſqu'à employer l'uſage des taliſmans, qu'elles mettent dans leurs habits ou dans les treſſes de leurs cheveux.

Elles se servent d'une herbe appellée *Serquis*, qui vient des environs de la Mecque, & dont l'infusion, prise comme du thé, entretient, dit-on, la beauté & la fraîcheur du teint jusqu'à l'âge de soixante-dix ans.

Leur libertinage.

Elevées sans aucun principe qui les porte à la vertu, il ne leur manque que l'occasion pour s'abandonner à la débauche. Ricaut les représente comme les femmes les plus lascives & les plus libertines de l'Orient. Parmi les expédiens qu'elles emploient dans leurs intrigues amoureuses, le plus ordinaire est le déguisement. Travesties en esclaves, elles se transportent, à l'heure du bain, dans des maisons commodes, destinées à ces rendez-vous. Quelquefois elles s'adressent à des étrangers, dont la bonne mine leur plaît, & qu'elles trouvent le moyen d'attirer dans leur maison. On assure que plusieurs de ces femmes barbares, après avoir tenu trois ou quatre jours un homme caché dans leur chambre, le poignardent ensuite ou l'empoisonnent, & l'enterrent secrétement, soit dans la crainte qu'il ne trahisse leur secret, soit pour assouvir leurs desirs impudiques sur de nouveaux objets. Il est certain que les Etrangers ne peuvent être trop en garde contre ces dangereuses propositions : car si leur intrigue éclate, ils sont condamnés au feu, à moins qu'ils ne se fassent Mahométans.

Comment les Turcs déclarent leur amour à une femme.

Lorsqu'un Turc devient amoureux d'une femme, il lui déclare sa passion par plusieurs signes. Il tâche d'abord de la voir sur la terrasse de sa maison, ou aux fenê-

tres de son appartement. Il hausse la tête en la regardant, & tire la peau de son menton, pour lui apprendre qu'il est son esclave. Quelquefois il prend en sa présence un stilet, & se pique les bras & les jambes avec cet instrument ; ce qui est ici la plus grande preuve d'amour qu'on puisse donner à une Maîtresse. Le *Selam* est un moyen ingénieux de déclarer ses sentimens. Les Turcs donnent ce nom à des bouquets de fleurs, dont le choix & l'assemblage forment une sorte de langage mystérieux, qui exprime tous les mouvemens d'un cœur passionné. Cette ruse, dit un Ecrivain, est très-commune parmi les Dames d'Afrique. « Là un esclave Chrétien, qui, pour l'ordinaire, est l'objet de leur amour, entretient avec sa maîtresse une correspondance secrete, par le seul arrangement des pots d'un parterre. Une longue lettre contiendroit moins de passion. L'Amarante auprès de la Violette signifie qu'après le départ du mari, on espére se consoler des maux que cause sa présence. La fleur d'Orange marque aussi l'espérance ; le Souci exprime le désespoir ; l'Immortelle désigne la constance ; la Tulipe reproche l'infidélité ; la Rose est le symbole de la beauté. Qu'un esclave, ajoute l'Auteur, forme un bouquet de Souci, de fleur d'Orange, d'Amarante & de Violette, c'est un billet doux qui signifie : *Les tourmens que je souffre me jetteroient dans un désespoir mortel, si je ne me flattois d'être plus heureux par l'absence de mon rival.* Cette espèce de chiffre amoureux n'est connu que de l'esclave & de sa maîtresse, qui, pour mieux cacher

Mœurs & Usages des Turcs, *ubi suprà*.

cacher leur intrigue, changent quelquefois, par une convention réciproque, l'attribut ordinaire des fleurs d'un parterre; ils font dire à la Rose ce que l'Amarante a coutume d'exprimer, & donnent à la Violette la signification du Souci, ou d'une autre fleur. Un endroit du jardin est le dépositaire sécret de ces billets tendres. L'esclave les compose à loisir, & sa maîtresse y répond en sureté, même en présence de son mari, en changeant seulement l'arrangement des pots, ou en formant un bouquet par manière d'amusement ».

ARTICLE XVI.

Des divertissemens & des fêtes. Spectacles Turcs.

LEs amusemens favoris des Turcs sont de monter à cheval, de combattre avec la lance ou avec le sabre, ou de jetter une espèce de dard appellé *Girid.* Ils ont une passion extrême pour les chevaux, qu'ils conduisent avec beaucoup d'adresse, jusqu'à se tenir debout sur la selle, tandis que l'animal court au grand galop. Les gens de distinction ne sortent jamais qu'à cheval, l'usage des carrosses étant inconnu dans toute la Turquie. Rien de plus superbe que la housse des chevaux & le reste de leur attirail. L'or, les perles & les diamans, brillent jusques sur les étriers & sur les brides : c'est en quoi consiste ici le luxe des équipages. Exercices d'amusement.

Les Orientaux jouent peu, & n'intéressent jamais cet amusement. Les jeux de hazard sont sévérement défendus par l'Alco- Jeux de commerce.

ran. Mahomet, qui les regardoit comme une ſource féconde de querelles & de diſputes, a donné là-deſſus d'excellentes inſtructions à ſes diſciples. *Abſtenez-vous*, dit-il, *de jouer aux jeux de hazard, parce qu'ils ont été inventés par le diable, pour jetter la diviſion parmi les hommes, pour les détourner de la prière, & les empêcher d'invoquer le nom de Dieu.* Il ſemble avoir auſſi proſcrit les échecs ſous le nom d'*Images*; car, chez les Arabes, les principales pièces de ce jeu étoient ſculptées, & repréſentoient des éléphans, des hommes à cheval, & d'autres figures. Mais les Turcs y jouent ſans ſcrupule avec des pions d'ivoire tout unis. Ils ne connoiſſent ni les cartes ni les dés. Ils s'amuſent quelquefois à jouer aux dames, aux oſſelets, & au *Mancalah*. Ce dernier jeu eſt le plus uſité. Il ſe joue avec de petites coquilles qu'on range ſix à ſix dans des foſſes rondes, creuſées ſur deux lignes paralleles dans une pièce de bois, qui a un pied de long ſur ſix pouces de large. Il y a ſix foſſes de chaque côté. On n'y joue que deux, & chacun prend trente-ſix coquilles, dont il garnit les ſix foſſes de ſon jeu. La Muſique fait les délices de quelques Turcs, qui paſſent une partie du jour à jouer d'un inſtrument lugubre, qui a la forme d'une flûte, & ſur lequel ils ne font que répéter les mêmes airs. Joignez à cela la fumée du tabac, l'uſage du caffé & du ſorbet, les heures voluptueuſes qu'on paſſe dans les ſérails; & vous aurez une notion aſſez exacte de tous les plaiſirs des Orientaux. La chaſſe & la promenade ſont des divertiſſemens inconnus à ce peuple tranquille & flegmatique.

Quant à leurs fêtes, la plus remarquable est celle du Bairam, qui est la Pâque des Musulmans. Elle dure trois jours ; & dès qu'elle commence, le Palais & les places publiques retentissent du bruit des tambours & des trompettes. On dresse dans toutes les rues des escarpolettes & des roues de fortune. Ces escarpolettes sont fort élevées, & les roues de fortune ressemblent à celles de nos moulins de rivière. Plusieurs personnes y tournent à la fois sans se toucher, & chacun se trouve à son tour au haut & au bas de la roue. Fête du Bairam.

Les Dames, qu'on tient renfermées tout le reste de l'année, ont la liberté de sortir pendant les trois jours de cette fête. Les hommes s'embrassent dans les rues, se souhaitent mille prospérités, & s'envoient des présens. L'Empereur reçoit dans le Divan les complimens des Grands de la Porte, leur donne un somptueux repas dans la même salle, & leur fait distribuer des vestes de martre zibeline. Les Sultanes sortent de leurs appartemens, & viennent offrir leurs hommages au Monarque dans l'intérieur du Palais.

Les Turcs célèbrent aussi avec réjouissance le petit Bairam, qui arrive soixante-dix jours après le grand, la fête de la naissance de leur Prophète, qui est la nuit du 11 au 12 de la troisième Lune ; celle de son Ascension au Ciel la nuit du 26 au 27 du quatrième mois, & d'autres solemnités particulières. Ils appellent le Vendredi *le prince & le plus excellent des jours*, & ils le solemnisent en se rendant à la Mosquée, & en s'abstenant de tout travail jusqu'à Autres fêtes.

Mœurs & Usages des Turcs, Liv. III.

midi. Ce jour est pour eux ce que le Samedi est pour les Juifs, & le Dimanche pour les Chrétiens. Ils croient que le Jugement dernier se fera un vendredi. Les anciens Arabes destinoient ce jour à leurs assemblées solemnelles, & Mahomet lui conserva le même honneur dans sa Religion; les fêtes, dit Abulfarage, ayant été en partie instituées pour réunir les peuples dans des assemblées publiques, & pour interrompre le cours de leurs fatigues & de leurs travaux.

Spectacles qui accompagnent la circoncision des Princes.

Rien ne donne une plus haute idée de la magnificence Ottomane, que les fêtes qui accompagnent la circoncision des Princes. J'ai déja parlé de cette cérémonie pompeuse, mais j'ai réservé quelques particularités pour l'article que je traite. Mahomet, fils d'Amurath III, fut circoncis avec le plus grand appareil. On avoit dressé dans l'Hippodrome plusieurs rangs de loges, pour le Sultan & les Dames du Sérail, pour les Grands de l'Empire, & les Ambassadeurs des Princes Etrangers. Amurat & son fils traverserent la place, pour se rendre au Sérail d'Ibrahim (1), où étoit leur loge. On avoit couvert de drap d'or le pavé de la Cour, & ils y entrerent à cheval. Ils étoient accompagnés des Bachas de la Porte, & d'une nombreuse suite de Janissaires, de Spahis & d'autres Gardes, qui étoient vêtus superbement. On portoit devant les Princes cinq flambeaux de cire, d'une grosseur & d'une hauteur si démesurée, qu'ils ressembloient à de

Baudier, Hist. du Sérail, Liv. I.

(1) C'est un des trois Sérails que l'Empereur a dans la Capitale.

grands arbres. Leur contour étoit orné de fleurs, de rubans & le filets d'or. Des hommes cachés dans ces machines les faisoient mouvoir secrétement, comme si elles eussent marché d'elles-mêmes.

Quand le Grand Seigneur eut pris sa place, les Ambassadeurs arriverent successivement, passerent en revue devant le Monarque, se prosternerent au bas de sa loge, & lui offrirent de riches présens. Le Mufti parut ensuite avec une foule d'Imans & de Moines, & fit trois fois le tour de l'Hippodrome, tenant dans ses mains un livre qu'il feuilletoit sans cesse. Il s'arrêta devant le trône de l'Empereur, & récita quelques prières avec les autres Prêtres, pendant que plusieurs Religieux de la troupe se déchiquetoient la chair des bras & des jambes avec de grands couteaux, en l'honneur du Prophète & de leur Sultan. Le Patriarche des Grecs & celui des Arméniens arriverent après le Mufti avec un nombreux Clergé, firent des vœux pour sa Hautesse, & lui présenterent un grand vase d'argent rempli de pièces d'or.

On vit paroître après cela les Marchands, les Artisans, les Bouchers, les Laboureurs, les Bergers, & des hommes de toute profession, partagés en différentes troupes, qu'on dinstiguoit facilement les uns des autres par les attributs de leur condition; chacune offroit aussi son présent. Celle des Marchands se distingua par sa magnificence. Elle étoit composée d'environ mille personnes, Turcs, Juifs & Chrétiens, vêtus de robes de drap d'or. De jeunes garçons les suivoient, les uns

déguisés en filles, les autres en petits Amours, qui traînoient une espèce de boutique, sur laquelle on avoit étalé quantité d'étoffes & de tapis d'une grande richesse, qu'on présenta à l'Empereur. Les Orfévres offrirent une autre boutique, chargée de vaisselle d'or & d'argent.

A cette procession des différens Corps de métiers, succéderent des cavalcades & des représentations de combats. Le Grand Visir, voulant exposer aux yeux des Musulmans l'image de leurs victoires contre les Chrétiens, fit traîner dans la place deux grands châteaux, fortifiés de remparts, & garnis de tours & de canons sur leurs affuts. L'un étoit défendu par les Turcs, & l'autre par les Chrétiens. Trente cavaliers, sortis de chacun de ces châteaux, en vinrent aux mains, & les Chrétiens furent repoussés par leurs ennemis, qui les forcerent de rentrer dans leur fort. Alors les Turcs battirent la muraille, firent une brêche, & monterent à l'assaut. Ils emporterent la place & la saccagerent; le haut des remparts parut couvert de têtes sanglantes qu'ils avoient attachées au bout de leurs piques.

Le spectacle que donna Occhiali, Grand Amiral, fut encore plus applaudi. Il fit rouler dans l'Hippodrome une grande machine, qui représentoit l'île de Chypre. Deux puissantes armées l'assiégeoient par terre & par mer. On voyoit la descente des Turcs, leurs attaques & leurs assauts, les sorties des Insulaires, l'effet des mines & des contremines, & toutes les particularités de ce siège fameux. La fiction se

changea même en réalité ; car les canons, quoique seulement chargés de poudre, étendirent morts quelques combattans, & en blesserent un assez grand nombre.

Baladins Orientaux.

Des Bateleurs de toute espèce contribuerent à varier les plaisirs de cette fête, qui dura plusieurs jours. Les Baladins Orientaux dansent avec beaucoup de gravité, au son d'un tambourin qui n'a qu'un fond. Ils représentent des comédies & des farces grossières. Quelques-uns font mouvoir derrière une toile transparente de petites figures plates, qu'ils conduisent si adroitement, que ce spectacle, selon Thevenot, est beaucoup plus amusant que celui de nos Marionettes. Leurs tours de souplesse sont prodigieux. Ils dansent sur des cordes lâches ou tendues, au milieu des épées nues dont elles sont hérissées. Couchés à la renverse sur le tranchant de deux cimeterres, on leur met sur la poitrine une grosse enclume, sur laquelle plusieurs hommes frappent à coups redoublés. Ils se font aussi casser sur la tête des pierres d'une grosseur énorme. D'autres prennent avec la main ou avec les dents des fers rougis au feu, ou marchent nu-pieds sur des herses garnies de pointes d'acier, & sur des couteaux qui présentent le fil. Baudier rapporte que dans la fête dont nous parlons, plusieurs de ces Bâteleurs parurent nus dans l'Hippodrome, le corps lardé de flèches, de couteaux & d'épées. Ils firent trois tours dans la place ; mais deux de ces misérables tomberent morts sur le pavé. Les mêmes Baladins apprivoisent les serpens, font danser des

ânes, des chiens & d'autres animaux, & dressent de petits oiseaux à rapporter des pièces d'argent.

Les illuminations & les feux d'artifice succéderent aux spectacles du jour. L'illumination représentoit plusieurs navires avec leurs mâts, leurs cordages & leurs agrès. On voyoit aussi une grande roue, environnée de lampes, qui tournoit sans cesse, & qui en faisoit mouvoir douze plus petites également éclairées. Les lampes, quoiqu'immobiles, sembloient suivre le mouvement des roues. L'artifice étoit renfermé dans plusieurs châteaux qui parurent en feu. Les uns étoient traînés par des hommes, & les autres par des dragons qui vomissoient des flammes.

Cette fête fut très-désagréable pour les Chrétiens. Car outre les malheurs affligeans qu'elle leur retraça, une infinité de Grecs, séduits par l'appas d'une légére récompense, coururent à la grande Mosquée de la place pour s'y faire circoncire. Les plus jeunes & les mieux faits furent reçus parmi les Ichoglans, & l'on incorpora les autres dans la troupe des Azamoglans.

Réjouissances à l'occasion de certains événemens.

Outre les fêtes qui appartiennent à la Religion, les Turcs font des réjouissances publiques à l'occasion de certains événemens. Celles qui suivent le gain d'une bataille s'appellent *Donamna* ou *Dunalma*. Lorsqu'elles sont ordonnées par le Gouvernement, les marchands sont obligés d'orner leurs boutiques de tout ce qu'ils ont de plus riche, & de les illuminer pendant la nuit. Le peuple peut s'énivrer im-

punément, & se livrer sans crainte à toutes sortes de débauches, pourvu qu'il ne trouble point l'ordre public ni la tranquillité des citoyens.

ARTICLE XVII.

Des repas & de quelques autres usages domestiques.

LA frugalité régne dans les repas des Turcs. Ils ne mangent à dîner que des herbes, des légumes, du laitage, des confitures & quelques fruits. Ils se nourrissent de concombres crus trois ou quatre mois de l'année, & les assaisonnent de lait caillé fort aigre, ou d'ail détrempé dans l'eau. Entre les alimens plus solides, qui composent leur souper, les plus ordinaires sont le *pilau*; le bœuf fumé, qu'ils nomment *Patramah*; les poules, dont la qualité est excellente dans le Levant; la chair d'agneau, de mouton & de chevreau. Le poisson & le gibier sont peu d'usage chez ce peuple, quoique l'un & l'autre abondent dans le pays. Le mouton de Constantinople est trop gras & sent le suif. On vante les lievres de la côte d'Europe, & les perdrix de celle d'Asie.

Dîner des Turcs.

Leur souper.

Tournefort, Lettre XIV. Mœurs & Usages des Turcs, Liv. III.

Le pilau est un mêlange de plusieurs viandes, comme de poules, de pigeonneaux & de mouton, qu'on fait cuire avec du riz. On lui donne différentes couleurs. Par exemple, il sera rouge, en y mêlant du jus de grenade, ou on le jaunit avec du safran. Les Orientaux ne font point crever le riz, ce qui lui ôteroit toute sa sa-

veur ; mais ils lui laiſſent aſſez de conſiſtance pour en former des boules, qu'ils portent dans leur bouche avec la main, n'ayant pas l'uſage des fourchettes. Ils prennent avec des cuillers de bois aſſez profondes tout ce qu'on leur ſert de liquide, & ils n'ont point d'autres vaſes pour boire. Ils coupent la viande par morceaux fort menus, lorſqu'ils veulent la faire bouillir. S'ils la font rôtir, ils la coupent encore plus mince, & enfilent tous les morceaux dans une broche, les frottant de beurre & les entrelardant d'oignons.

Leurs aſſaiſonnemens.

A l'égard de leurs aſſaiſonnemens, les plus ordinaires ſe font avec de l'ail broyé, du ſafran & des épices, du verjus confit dans le ſel, de la graine de moutarde concaſſée, & divers genres de fromages. Leur pâtiſſerie eſt fort délicate ; mais avec le meilleur froment du monde ils font de très-mauvais pain, dont la pâte n'eſt ni levée ni battue.

Comment ils ſe rangent pour manger.

Un tapis de cuir, nommé *Sophra*, leur ſert de nâpe. Le peuple l'étend à terre, & s'aſſied autour les jambes croiſées. Les perſonnes plus diſtinguées le mettent ſur une table, qui n'a qu'un demi pied de hauteur. On couvre la table, ou le tapis, d'un grand plateau de bois, chargé de plats & de différens mets. Une longue bande de toile, qu'on étend ſur les genoux des convives, ſert à eſſuyer les doigts, avec leſquels on prend toutes les viandes. Le repas eſt toujours précédé d'une prière, que fait le maître de la maiſon. Au ſortir de la table chacun ſe lave la bouche, le viſage & les mains. On apporte pour cela de l'eau

chaude du savon, & quelquefois des eaux de senteur, dont chacun mouille un bout de son mouchoir. Leurs bassins à laver ont un couvercle percé à jour, qui cache les immondices qu'ils reçoivent; car il n'est point de peuple plus délicat sur l'article de la propreté.

Leurs boissons.

On ne boit qu'à la fin du repas, & la boisson ordinaire est l'eau. Cependant il y a des Turcs qui boivent dans leur maison du vin & des liqueurs fortes; mais c'est toujours en secret, & sur-tout dans l'absence des domestiques. Comme ils n'en usent que par débauche, ils n'y mêlent point d'eau, & ils se moquent à ce sujet des Chrétiens, qui corrompent, disent-ils, cette liqueur, sous prétexte de la tempérer. Leurs autres boissons communes sont l'oxicrat, qui est un mélange d'eau & de vinaigre; l'*Offaph*, espèce d'hydromêle; diverses liqueurs rafraîchissantes, comme de l'eau de pêche, de cérise, de framboise, de raisins secs, de citron, & d'autres fruits. Ces dernières liqueurs, connues sous le nom de *Sorbet*, sont principalement en usage pendant l'été: toutes les bonnes tables en sont garnies. On les sert dans des jattes de porcelaine, qui tiennent environ deux pintes; & pour les distinguer, on met sur la soucoupe de chacune de ces jattes l'espèce de fruit dont les sorbets sont composés. On y puise avec une cuiller à long manche, qui sert à tous les convives.

Ce qui se passe dans les visites.

Les Turcs mangent rarement les uns chez les autres, & se visitent peu. Comme les femmes ne sont point admises dans les

cercles, tout s'y passe en politesses froides, & chacun se conduit avec une gravité cérémonieuse. On y parle peu; on ne cherche point à briller; on se rendroit importun & méprisable par la moindre affectation de supériorité. Une partie du tems des visites s'emploie à fumer. Le maître de la maison présente lui-même les pipes toutes allumées, & fait ensuite apporter de l'eau-rose, des parfums, du caffé & du sorbet. On se lave les mains & le visage avec l'eau-rose, & on les séche à la fumée de l'aloès ou du bois d'aigle, qu'un esclave brûle à vos pieds dans une cassolette, tandis que d'autres valets tiennent un linge sur votre tête, pour empêcher que la fumée ne se dissipe trop promptement. Le tabac que fument les Orientaux est très-doux, & ils le rendent encore plus agréable en y mêlant des parfums. Celui qu'on tire des côtes de Syrie est le plus estimé. Leurs pipes sont très-longues, & ne laissent monter à la bouche qu'une vapeur légére qui ne brûle point le palais. Elles sont d'une terre fine, qu'on trouve dans l'île de Négrepont & aux environs de Thèbes.

Manière de saluer.

La manière de saluer chez ce peuple est de faire une légère inclination de tête, en portant la main sur la poitrine. On se souhaite réciproquement toutes sortes de prospérités, & on se donne le nom de frere. Si l'on aborde un homme de distinction, on prend le bout de sa veste, & on la baise par respect. Les Turcs exigent rigoureusement ce qui leur est dû; mais ils ne veulent rien au-delà, & l'excès de sou-

miſſion paſſe chez eux pour une flatterie mépriſable. Chaque Officier de la Porte a ſon rang & ſes diſtinctions : tout cela eſt réglé par les loix de l'Empire. Un de principaux devoirs de nos Ambaſſadeurs & de nos Conſuls, eſt de bien étudier ce cérémonial, & de ſçavoir ſe conduire avec dignité à l'égard de chaque Miniſtre, en s'éloignant également de l'incivilité & de la baſſeſſe.

Autres uſages particuliers.

Les Turcs n'ôtent jamais leur turban devant les perſonnes qu'ils reſpectent ; & ce qui paſſe chez nous pour une marque de déférence, eſt regardé chez eux comme une inſulte. Leur coutume eſt de ſe raſer la tête, à l'exception d'une petite touffe de cheveux, qu'ils ont au ſommet. Ils croient que Mahomet les prendra par-là après leur mort, pour les porter en Paradis. Ils laiſſent croître leur barbe, & l'entretiennent avec beaucoup de ſoin. C'eſt ici une eſpèce de ridicule que de n'en point avoir. Cependant ceux qui ont embraſſé la profeſſion des armes ſe contentent de porter de longues mouſtaches. Une belle barbe eſt un titre de récommandation en Turquie, & on loua Soliman II de ce qu'il avoit une plus longue barbe que ſon prédéceſſeur.

Habillemens.

Leur habillement diffère peu de celui des Perſans & des Mogols. Ses principales pièces ſont, 1°. le caleçon, qui ſert de haut-de-chauſſe & de bas. Il deſcend juſqu'aux pieds, qu'on couvre avec des chauſſons de maroquin jaune, & des pantoufles de même cuir, qui n'ont point de talon. Dans la mauvaiſe ſaiſon on ſe ſert de bottines.

Il n'y a que les Turcs & les Chrétiens étrangers qui puissent porter des pantoufles jaunes. 2°. La chemise, qui est de mousseline ou de gaze; mais cet usage de porter du linge n'est pas commun parmi le peuple. 3°. Le *Doliman*, espèce de soutane, qui descend jusqu'aux pieds, & qu'on serre avec une ceinture de soie fort large, qui fait plusieurs tours, & qui a la forme de nos anciennes écharpes. On y attache un on deux poignards, dont la garniture est très-propre. Ils portent dans leur sein leur mouchoir, leur bourse, leur sac à tabac, & les autres choses que nous mettons dans les poches de nos habits. 4°. La robe, qui couvre le doliman. 5°. Le *Saric*. C'est un bonnet rond, sans bords, garni & matelassé de coton, autour duquel on roule un grand morceau de mousseline, appellé *Tulbend*, qui fait plusieurs tours en divers sens. Cette coëffure s'éleve très-haut; mais elle ne couvre pas les oreilles. L'habit Turc est très-noble. Nos Marchands, qui le prennent autant par goût que par convenance, le trouvent beaucoup plus commode que leur habit à la Françoise. Il n'y a que la chaussure qui embarrasse dans les commencemens, parce qu'elle ne serre pas assez le pied.

Les anciens Turcs n'employoient pour leur habillement, d'autre étoffe que des draps de bure, qu'ils doubloient de peaux de mouton. Plusieurs même ne s'habilloient qu'avec ces peaux, & c'est encore la méthode des Turcomans & de quelques autres Asiatiques. Les Turcs Européens se servent aujourd'hui des plus beaux draps &

des plus riches étoffes de France & d'Angleterre, qu'ils doublent de peaux de martre, d'hermine, de loup servier, de gorges de renard. Telle de ces fourures coute depuis cinq cens écus jusqu'à cinq ou six mille livres, & il y en a même de beaucoup plus cheres.

ARTICLE XVIII.

Des Funérailles.

LEs Turcs se font un point de religion d'assister les mourans, de ne point les abandonner dans les maladies les plus contagieuses, de les exhorter à la mort, & de leur inspirer des sentimens de résignation. Le premier Iman de la Mosquée vient aussi les consoler. S'ils laissent après eux des dettes, que leur famille soit dans l'impuissance d'acquitter, l'Iman fait appeller les créanciers, & tâche de les engager à jetter leurs billets sur le lit du débiteur, & à déclarer en présence de plusieurs témoins qu'ils n'en exigent point le payement. On ne peut dans ces circonstances refuser une telle grace sans se déshonorer.

Dès qu'un homme a fermé les yeux, les femmes qui sont dans la maison annoncent sa mort à tous les voisins par les cris lamentables qu'elles poussent. Dans quelques endroits de l'Afrique, soumis à la domination Mahométane, elles se barbouillent le visage avec du noir, & le déchirent avec leurs ongles ou avec des aiguilles.

On lave le mort avec soin; on lui rase

tout le corps, à l'exception du visage; on lui bouche les oreilles, la bouche & les autres conduits. Après l'avoir parfumé d'encens, pour écarter les mauvais esprits, on l'ensévelit dans un drap, dont le haut & le bas ne sont point cousus. La raison de cela est que, selon l'opinion des Turcs, deux Anges s'emparent du mort après la sépulture, & le font mettre à genoux dans son tombeau, pour l'interroger. Or il ne pourroit prendre une telle posture, s'il étoit entièrement enveloppé dans son linceul. On finit par l'enfermer dans une bière, qu'on couvre d'un poële de différente couleur, suivant la qualité des personnes. Il est rouge pour les gens de guerre, noir pour les autres, & vert pour un Emir ou un Chérif de la race de Mahomet. Le turban qu'on met sur la bière des hommes, est de la même couleur que le poële.

Tournefort, ibid.

Convoi des gens de distinction.

Le convoi des gens de distinction est formé par un grand concours de prêtres, de pauvres & de pleureuses, qui poussent des hurlemens affreux. Ensuite on voit paroître la famille du mort, ses esclaves, & ses chevaux, que des palfreniers condisent à la main. Quand on est arrivé au lieu de la sépulture, on tire le corps de la bière pout le mettre dans la fosse. On ne le couvre point de terre, de peur que ce poids ne l'incommode; mais on ferme la fosse avec des planches, & l'on jette dessus quelques pierres. Comme les Turcs, ainsi qu'on l'a dit, se persuadent que deux Anges viennent juger le mort dès qu'il est inhumé, leurs prêtres sont aux écoutes, pour sça-

voir comment il s'eſt défendu, & ils en rendent compte à ſa famille. Leur rapport eſt toujours favorable ; car ils ſeroient mal payés s'ils annonçoient de mauvaiſes nouvelles.

Les femmes du défunt viennent ſouvent viſiter ſon tombeau, & y laiſſent du riz, de la viande, des fruits & d'autres alimens, qui ſont mangés par les pauvres, & quelquefois par les oiſeaux. Offrandes qui ſe font ſur les tombeaux.

Les Turcs enterrent leurs morts hors des villes, ſur le bord des grands chemins, afin d'exciter les paſſans à prier pour eux. Ils élévent ordinairement une groſſe pierre à chaque extrêmité du tombeau. Celle qui eſt à la tête repréſente un turban, ſi c'eſt la ſépulture d'un homme. L'autre pierre, qui eſt aux pieds, contient l'épitaphe du défunt. La terre des environs eſt ſemée de fleurs & de plantes odoriférantes. On érigea un de ces mauſolées champêtres au fameux Comte de.... qu'un enchaînement de diſgraces & d'égaremens conduiſit à Conſtantinople, où il prit le turban. Il y mourut le 23 Mars 1747. Son tombeau eſt ſur le chemin de Galata, dans un jardin fermé d'une muraille, qui dans cet endroit a une ouverture grillée. L'épitaphe que lui firent les Turcs eſt aſſez ſingulière. En voici la traduction, que je me ſuis procurée à Conſtantinople. C'eſt une pièce qui n'a jamais vu le jour. Forme de ces monumens. Tombeau du Comte de....

..... Ahmed Pacha, dont le nom eſt ſi fameux dans le monde, abandonna ſes biens & ſa patrie, pour embraſſer la foi Mahométane. Il s'acquit une grande réputation chez les Chrétiens; mais il gagna une gloire plus ſolide & un

éternel bonheur chez les Musulmans. Ce fut un sage du siécle, qui éprouva tour-à-tour la grandeur & l'humiliation, qui connut le bien & le mal, & qui distingua la beauté de la laideur. Pleinement persuadé de la fragilité des choses de ce monde, il épia l'heureux moment de passer à l'éternité, & but le Calice la nuit du Vendredi, qui donna naissance au plus glorieux des Prophètes. Ce fut le tems qu'il choisit pour se rendre à la miséricorde, passant de cette vie à l'autre sans aucun regret.

Sur une autre face du tombeau on lit ces paroles :

Qu'on récite pour l'amour de Dieu l'exorde de l'Alcoran pour l'ame d'Ahmed Pacha, chef des Bombardiers.

Les cimetières qui sont autour de Constantinople occupent un très-grand espace ; car on n'enterre jamais deux personnes dans la même fosse. Tournefort assure que si ce terrain étoit cultivé, il produiroit assez de grains pour nourrir cette grande ville pendant six mois de l'année. Le même Auteur ajoute qu'on y trouveroit assez de pierres pour former une seconde enceinte à cette capitale.

Les Turcs ne pleurent leurs morts que jusqu'au tombeau. Leurs cris & leurs lamentations cessent après les funérailles : on ne voit sur leurs habits, ni sur leurs équipages, aucune marque extérieure de tristesse. Il n'y a que les Sultans dont on porte le deuil en rouge pendant trois jours, & cet usage n'est même établi que chez les personnes d'un certain rang.

Cantimir, sur le régne de Selim II.

ARTICLE XIX.

Des Maisons des Turcs, & de la manière dont ils les meublent.

LEs Orientaux ne connoissent la magnificence que dans les édifices publics. Leurs maisons particulières sont communément fort simples, & n'ont qu'un étage. Les hôtels des Grands Seigneurs occupent un terrain assez vaste, & sont environnés de hautes murailles, qui en cachent tous les dedans. Ils consistent en deux corps isolés, dont l'un est à l'usage des hommes, & l'autre sert d'habitation aux femmes. Dans chaque bâtiment il y a un vestibule, une grande salle, & plusieurs petites chambres, soit pour les maîtres, soit pour les domestiques. L'appartement des Dames est fermé de plusieurs portes, qui sont gardées par des Eunuques ou par des femmes d'un âge avancé.

Hôtels de Turquie.

Les plafonds sont peints & dorés, & les murs, qu'on lambrisse d'une boiserie propre, sont décorés de la même sorte. Mais ces ornemens sont d'un goût mesquin, & peu convenable pour de grands appartemens. On voit sur les murailles, au lieu de tableaux, des sentences de l'Alcoran, écrites en lettres d'or, & encadrées dans des cartouches. Les chambres ont un double rang de fenêtres. Celles du premier rang sont quarrées, & les autres rondes. Mais les maisons n'en sont pas mieux éclairées, soit à cause du peu de hauteur des plafonds, soit parce que les combles des-

Leur décoration intérieure.

cendent trop bas, & dérobent la moitié du jour. Les planchers ſont pavés de carreaux de marbre ou de porcelaine. Des galeries de bois, peintes avec beaucoup de propreté, régnent autour de la maiſon. L'eſcalier n'eſt qu'une eſpèce d'échelle, ſurmontée d'unt petit toit, & quelquefois ſans couverture.

Sophas. On étend ſur les planchers des nattes & des tapis, & on range le long des murs des ſophas larges & peu exhauſſés, qui ſervent de ſiéges. On y eſt aſſis les jambes croiſées, le dos appuyé ſur des couſſins. Il n'y a point d'autres meubles dans les appartemens. On n'y voit point de lits. L'uſage

Lits. eſt de les enfermer le jour dans des armoires pratiquées dans la muraille, & de les dreſſer le ſoir ſur des nattes. Ils conſiſtent en un ou deux matelas, avec une légère couverture & un oreiller. Les draps ſont couſus à la couverture & au matelas.

Tendours. En hiver ils ſe chauffent avec leurs *Tendours*. Ce ſont des eſpèces de tables, garnies d'un grand tapis, dont chacun ſe couvre les jambes & les cuiſſes. On met deſſous un petit poële, qui répand une très-grande chaleur.

Lieux d'aiſance. Leurs lieux d'aiſance conſiſtent dans une petite foſſe triangulaire, qui n'eſt rélévée de terre que d'un demi-pied. Un peu au-deſſous de l'ouverture eſt une plaque de fer fort mince, qui ferme la foſſe. Elle s'abaiſſe au moindre poids, & ſe rétablit enſuite. Les Turcs s'accroupiſſent ſur l'ouverture. Ils ne vont jamais à la garderobe, ſoit dans leur maiſon, ſoit dans celle des autres, ſans porter avec eux de l'eau,

pour ſe laver. Ce genre d'ablution, appellé *Tahorat*, eſt ordonné par la Loi. Le Grand Seigneur lui-même ne peut s'en diſpenſer, & c'eſt une des premières inſtructions que lui donne ſon gouverneur. Ils s'accroupiſſent de la même manière pour lâcher de l'eau, & nettoyent avec autant de ſoin le canal par où paſſe l'urine, en le frottant ſur la terre ou contre une muraille. On voit en pluſieurs endroits des pierres entièrement uſées par ces frottemens. Une des principales raiſons qui empêchent les Turcs de voyager, eſt qu'ils ne peuvent faire librement de pareilles choſes dans les pays étrangers.

ARTICLE XX.

Uſages qui concernent les Ambaſſadeurs. Ce que les Turcs penſent des nations étrangères.

LEs Monarques Ottomans, peu attentifs à ce qui ſe paſſe au-dehors de leur Empire, & uniquement occupés de leur propre grandeur, n'entretiennent point d'Ambaſſadeurs ordinaires, ni de Réſidens, auprès des Princes étrangers. Ce n'eſt que de loin à loin qu'ils envoient des Miniſtres dans quelques Cours. Les Princes Chrétiens, moins ſenſibles aux formalités pointilleuſes du cérémonial qu'à l'intérêt des peuples qu'ils gouvernent, ſuivent une conduite toute oppoſée. Ils ont toujours des Ambaſſadeurs ou des Réſidens à la Porte, & pluſieurs entretiennent des Conſuls & des Agens dans les principales échelles, pour la protection du commerce. Tous

cultivent avec empressement cette Puissance, & lui payent une espèce de tribut (1) par les riches présens qu'ils offrent à l'Empereur & à ses Ministres. C'est ainsi qu'en usent les Allemands, les Moscovites, les Polonois, les François, les Anglois, les Napolitains, les Vénitiens & les Hollandois.

Réception des Ambassadeurs.

Les Ministres étrangers sont reçus avec assez d'appareil. On choisit toujours pour leur audience un jour de Divan, & ils sont introduits par le Capitaine des Gardes qui est de service. L'entrée se fait à cheval. Le Sultan envoie à l'Ambassadeur plusieurs chevaux de son écurie, & le fait escorter par quelques compagnies de Janissaires & de Spahis, qui vont le prendre à quelque distance du sérail. Le Grand Visir le reçoit dans la salle du Divan, & ils s'entretiennent quelque tems ensemble. On apporte dans la même salle les présens de l'Ambassadeur: ensuite on les expose dans la cour, afin que chacun juge de leur magnificence. Quand les présens ont été visités, on donne la paye aux Janissaires, & après cette distribution on dresse plusieurs tables. L'Ambassadeur mange avec le Grand Visir: les gens de sa suite ont des tables particulières. Le Visir est sur un

Mœurs & Usages des Turcs Liv. VIII. Tournefort, Lettre XIII.

(1) Cette idée de tribut choqua M. de Noailles, Evêque d'Acqs, que Charles IX. avoit envoyé en Ambassade à la Porte. Il n'offrit point de présens dans l'audience qu'il reçut de Selim; & comme le Grand Visir lui en faisoit des reproches, il répondit fièrement, *que l'Empereur son Maître sçachant que Selim exigeoit des présens, à titre de tribut, lui avoit défendu d'en apporter.* Mœurs & Usages des Turcs, Liv. III.

sopha, & l'Ambassadeur dans un fauteuil.

Après le repas on donne à l'Ambassadeur un Castan, qu'il met par-dessus ses habits, & l'on distribue des robes semblables aux personnes de sa suite. On distingue la qualité des Ambassadeurs par le nombre de ces Castans. Le Ministre de France en a vingt-quatre, celui d'Angleterre seize, le Bayle de Venise douze, & l'Ambassadeur de Hollande autant (1). Mais un Ecrivain moderne trouve avec raison que ce travestissement a quelque chose de honteux ; & si nous exigions que leurs Chiaoux prissent un habit Européen dans une audience de réception, je doute fort qu'ils se soumissent à un pareil cérémonial. Ce n'est pas le seul désagrément qu'éprouve un Ambassadeur dans ces occasions. On lui ôte son épée ; deux Capigis s'emparent de sa personne, & lui tiennent les bras, comme à un malfaiteur dont on se défie. C'est une pratique qui s'observe depuis le régne de Bajazeth II, à l'occasion d'un attentat commis contre ce Monarque. Plusieurs Ambassadeurs de France ont refusé de s'y soumettre. M. de Ferriol, à l'exemple de M. de Châteauneuf son prédécesseur, ne voulut jamais rendre son épée, & menaça même d'en frapper un Capigi, qui s'approcha deux fois pour la lui ôter ; ce qui rompit l'audience.

Cérémonies humiliantes.

(1) C'est du Livre des Mœurs & des Usages des Turcs que je tire cette particularité. Tournefort assure, Lettre XII, qu'à l'Audience de M. de Ferriol *on distribua soixante-dix vestes à ceux de sa suite*, d'où l'on pourroit inférer que le nombre des Castans est proportionné à celui des personnes qui accompagnent l'Ambassadeur.

Quand l'Ambaſſadeur a pris ſon Caftan; on le conduit dans une ſalle plus intérieure du palais. Dans un coin de cette ſalle eſt un magnifique trône, ſurmonté d'un dôme d'or. Des feſtons de diamans, de rubis & d'émeraudes, pendent du faîte. Les tapis du trône, & ceux de la ſalle, ſont de drap d'or. L'Empereur eſt aſſis les jambes croiſées, & les coudes appuyés ſur deux piles de carréaux. L'or & les diamans qui brillent ſur ſes habits, ſur ſon turban & ſur ſa chauſſure, éblouiſſent les yeux. Il a le maintien ſi grave, qu'il paroît comme immobile. Les gens de la ſuite de l'Ambaſſadeur le ſaluent les premiers, en faiſant une profonde inclination. Chacun d'eux eſt eſcorté de deux Capigis, qui lui tiennent les bras, & qui le font retirer à reculons, de manière qu'il ne tourne jamais le dos au Sultan. L'Ambaſſadeur, conduit lui-même par deux Capigi-Bachi, ou Capitaines des gardes, s'approche le dernier du trône, & fait un ſimple ſalut, quoique ſes conducteurs tâchent de lui faire incliner le corps le plus qu'ils peuvent. Enſuite il remet ſes lettres, qui ſont enfermées dans un ſac de drap d'or. Un Interprète les explique, & alors chacun ſe retire. Le Sultan congédie l'Ambaſſadeur avec une légère inclination de tête.

Audience de l'Empereur.

Viſites d'uſage.

L'audience du Grand Viſir précéde ordinairement celle du Grand Seigneur, & quelquefois les Ambaſſadeurs n'en reçoivent point d'autre. Ils viſitent en cérémonie le Mufti, le Caïmacan, le Capitan-Bacha, & les principaux Viſirs. Ils voient ſans appareil le Boſtangi-Bachi, & tous

les

les Officiers qui ont quelque crédit au sérail. Ces Ministres subalternes sont très-sensibles aux politesses d'un Ambassadeur, & le servent avec zèle lorsqu'il a eu soin de les mettre dans ses intérêts.

Le Roi de France est le seul Prince Chrétien à qui les Turcs accordent le titre de *Padischah*, c'est-à-dire d'Empereur. Ricaut, forcé de convenir de cette distinction, tâche de l'exténuer en disant que les François l'ont obtenue par surprise. Je ne sçais ce qui porte cet Anglois passionné à rappeller avec affectation quelques avanies faites à nos Ambassadeurs. De tels procédés ne doivent point surprendre chez un peuple brutal & barbare, infatué de sa grandeur, & qui ne respecte le droit des gens dans aucune nation. Comment le même Ecrivain ose-t-il dire, que les Ambassadeurs Anglois *n'ont jamais souffert de violences, qui ayent passé les menaces & les paroles injurieuses*, tandis qu'il est de notoriété publique que Thomas Bendie, Ministre de la Grande-Bretagne, reçut un coup de poing du Grand Visir dans une conférence (1)?

Distinctions accordées aux Rois de France.

Avanies faites aux Ambassadeurs.

Ricaut, Liv. I, Chap. XIX.

Les Turcs ont en général un souverain mépris pour les Etrangers, principalement

Mépris des Turcs pour les Etrangers.

(1) Ce Ministre, ayant voulu disputer le pas à M. de la Haie, Ambassadeur de France, le Visir Gioursi-Mehémet, *le prit au collet, & lui appuyant un coup de poing, le fit sortir de la salle, en l'appellant traître*.....proditor del ton Rei, *pour lui reprocher la mort de Charles I..... injure qui devoit être d'autant plus sensible à l'Ambassadeur, qu'il étoit envoyé par le Parlement rébelle.* Le Résident de Hollande fut témoin de cette scène, qui se passa dans l'Arsenal, où il avoit été mandé par le Grand Visir avec M. de la Haie & M. Bendie. *Mœurs & Usages des Turcs, Liv. VIII, Chap. IV.*

pour les Juifs & pour les Chrétiens, dont ils ne parlent jamais que d'une façon offensante. Un Ministre d'une des principales Cours d'Europe ayant fait part au Visir d'une victoire que son Maître avoit remportée sur ses ennemis, le Visir lui répondit brutalement : *Eh que nous importe que le chien mange le pourceau, ou que le pourceau mange le chien* ? Quand on leur parle du danger qui les menaceroit, si tous les Princes Chrétiens se réunissoient contre leur Maître, ils répondent que le Grand Seigneur ressemble au lion, & les autres Princes à de petits chiens, qui peuvent bien le réveiller en aboyant, mais qui n'oseroient le mordre sans courir le risque de se faire étrangler.

Ibid. Chap. XX & XXI.

Ce qu'ils pensent des Anglois & Hollandois.

Les Anglois & les Hollandois sont regardés ici comme des gens pacifiques & des amis utiles, qui font valoir le commerce du pays. Ils évitent autant qu'ils peuvent toutes les occasions de dispute; ils ne chicanent point sur le cérémonial; ils n'entrent dans aucune ligue contre le Sultan, & s'embarrassent peu d'arrêter les progrès de cet ennemi commun de la Chrétienté.

Des François.

Une conduite opposée a fait perdre aux François une partie de leur ancienne faveur; & Ricaut a raison de dire que *nous avons mal profité ici de nos avantages.* Les Turcs se souviennent encore de l'armement envoyé à Candie, du bombardement d'Alger, & des secours fournis aux Allemands dans les guerres de Hongrie.

Des Vénitiens.

Les Vénitiens, malgré la perte de Candie & de la Morée, & l'affoiblissement de leur commerce, ne laissent pas de figurer

encore au Levant. Le Voyageur que j'ai cité, croit qu'on les estime à la Porte *bien au-delà de leur valeur*. Ils ont l'art d'en imposer ainsi dans presque toutes les Cours. Dans le fond ils ne se soutiennent contre la Puissance Ottomane que par un manége adroit, & des soumissions qui tiennent un peu de la servitude. Le Grand Seigneur ménage les Polonois, premièrement parce qu'il les craint, & qu'il les croit fort braves; en second lieu, parce qu'il s'imagine que c'est la seule Puissance qui puisse tenir en bride les Russiens. Les Polonois de leur côté, connoissant leur foiblesse & la mauvaise constitution de leur gouvernement, qui n'est jamais exempt de troubles, n'oublient rien pour vivre en paix avec la Porte. Des Polonois.

Les Russiens sont encore plus redoutés des Turcs. Le Czar traite d'égal à égal avec le Sultan, & remplit ses lettres de titres fastueux, pour les opposer aux noms superbes que prend sa Hautesse. Les Grecs le respectent plus qu'aucun autre Monarque Chrétien, soit parce qu'il professe la même Religion qu'eux, soit parce qu'ils s'imaginent, sur je ne sçai quelles prophéties, qu'il sera un jour leur libérateur. La La chose pourroit arriver si les Moldaves, les Polonois & les Hongrois Autriciens s'unissoient à lui, & sur-tout si les Grecs se disposoient eux-mêmes à le seconder. Mais il leur faudroit pour cela un dégré de résolution dont ils sont à peine capables. Depuis plus de trois cens ans qu'ils gémissent sous une domination étrangère, on ne voit pas qu'ils aient fait le moindre Des Russiens.

effort pour s'affranchir. Leur antipathie pour les Catholiques Romains est telle, qu'ils aiment mieux obéir aux Mahométans, qu'à un Prince de la communion de Rome.

Des Persans. Les Persans, trop occupés de leurs guerres civiles, ne causent aujourd'hui aucune inquiétude à la Porte, & sont même devenus l'objet de son mépris. Quelques légères différences de culte & d'opinions, entretiennent une haine irréconciliable entre ces deux peuples.

Des Allemands. Quant aux Allemands, le Turc les regarderoit comme ses plus dangereux ennemis, s'il ne sçavoit que l'Empereur a beaucoup de peine à rassembler en corps leurs différens Princes, & que réduit à ses forces particulières, il n'est pas en état de lutter contre la Puissance Ottomane. Ce Prince, à qui le Sultan refuse le titre de *Padischah*, n'envoie ici des Ambassadeurs qu'en qualité de Roi de Hongrie, soit à cause de ce refus, soit parce qu'il fait serment, lorsqu'il est élu Empereur, d'être toujours en guerre avec les Turcs. On s'est battu tant de fois depuis deux siécles, & avec des succès si variés, qu'on se craint également de part & d'autre, & qu'on évite, autant qu'il est possible, tout sujet de rupture.

Du Pape. Voilà toutes les Nations que les Turcs connoissent, ou du moins avec lesquelles ils ont occasion de traiter. Ils n'ont pas une grande opinion de la puissance du Pape, & ils le croyent plus propre à projetter contr'eux des ligues, qu'à former par lui-même de grandes entreprises. Ce

peuple a une plaisante idée sur les Pontifes Romains. Il se persuade qu'ils ont tous une balafre à la joue, & que cela vient de ce qu'un Pape reçut autrefois du Calife Moavias un coup d'épée sur le visage. On ajoute, en confirmation de ce conte, que la chose a été observée par tous les Captifs Sarrasins qui ont eu l'occasion de voir le Saint Pere.

Cantimir, sur le régne d'Amurath II, rem. pp.

Finissons l'Histoire de ces Orientaux par quelques traits, qui achevent de les faire connoître. Les Turcs sont en général bien faits & de belle taille. Ils ont le teint un peu plus bazané que les Italiens & les Provençaux. Ils marchent bien; ils ont une contenance ferme; ils sont robustes: on voit parmi eux peu de bossus, de boîteux & de gens contrefaits. Il est vrai que leurs habits cachent plusieurs défauts que les nôtres laissent à découvert. Ils menent une vie tranquille & oisive, étant presque toujours assis, fumant toute la journée avec le flegme des Hollandois, parlant peu, nullement curieux de nouvelles, & ne s'occupant jamais des affaires d'autrui. On entend plus de bruit dans un caffé d'Europe, que dans une place publique, ou dans un grand Bazar d'une ville Turque.

Portrait des Turcs.

Leur figure.

Leur vie paresseuse.

Ce défaut d'exercice n'empêche pas qu'ils ne jouissent d'une santé forte; ce qui ne peut venir que de la simplicité des alimens qu'ils prennent, & de la sobriété avec laquelle ils en usent. Cette conduite frugale étoit autrefois aussi commune chez les Grands que parmi le peuple. On a vu des Sultans qui ne vivoient que des revenus de leurs jardins, ou du travail de leurs

Leur frugalité.

mains, suivant cette maxime de l'Alcoran; que la plus saine nourriture de l'homme est celle qu'il se procure à la sueur de son corps. Les gens riches & puissans s'écartent un peu aujourd'hui de cette frugalité; mais elle subsiste encore dans les conditions subalternes.

Moins courageux qu'autrefois.

Le courage & l'humeur guerrière, qui étoient le partage général de la Nation, ont souffert aussi quelque affoiblissement. Le mal a commencé par les Empereurs, qui ne paroissent presque plus à la tête de leurs armées. On a d'ailleurs énervé les milices, en leur ôtant une partie des priviléges dont elles abusoient. On trouve encore des soldats en tems de paix, parce que le service se réduit à une ou deux revues par an, & procure quelque profit; mais lorsqu'il faut se mettre en campagne, la plupart des enrôlés se cachent ou prennent la fuite, & l'on est obligé de recourir aux engagemens forcés, qui ne sont pas d'un grand secours pour un Etat. Les Turcs font encore une grande figure dans le monde; mais ils ne sont plus ce qu'ils ont été, & leur Empire décline visiblement depuis un siécle.

Moins féroces.

Leurs mœurs se sont fort adoucies dans ces derniers tems. Ils rougissent aujourd'hui de la férocité de leurs ancêtres, & ils voudroient en quelque sorte qu'on oubliât la barbarie de leur origine. C'est les désobliger, dit le Prince Cantimir, que de leur donner le nom des Turcs; ils veulent qu'on les appelle Musulmans ou Ottomans. Les Grands se traitent les uns les autres avec beaucoup d'égards, & l'on

Politesse des Grands.

voit régner parmi eux la même civilité que dans les Cours les plus polies de l'Europe ; mais ils sont brutaux avec leurs inférieurs, & d'une fierté insupportable avec les Etrangers. Cet orgueil naît de l'idée qu'ils ont de leur supériorité sur les autres peuples, & la différence de Religion augmente encore ce préjugé barbare.

Mépris des Turcs pour les Etrangers.

Le mépris qu'ils ont pour les autres nations paroît dans les sobriquets injurieux qu'ils leur donnent. Ils appellent les Juifs *Chifud*, chiens ; les Persans *Kizilbach*, têtes rouges, parce qu'ils portent des turbans de cette couleur ; les Arméniens *Bokhchi*, mangeurs d'excrémens ; les Tartares *Liasch yeiji*, mangeurs de charognes ; les Arabes *Akilsis*, enragés ; les Grecs *Boinuz siz coyun*, béliers sans cornes ; les Bulgares *Haidud*, voleurs ; les Ragusiens *Chasus*, espions ; les Russiens *Rusimenkius*, ames méchantes ; les Polonois *Fodul gaur*, insolens infidéles ; les Allemands *Gurur Kiasir*, effrontés blasphémateurs ; les Italiens *Fireng hezar reng*, gens de mille couleurs, c'est-à-dire, trompeurs ; les Hollandois *Peinirgi*, marchands de fromage, &c. L'épithéte des François est *Ainegi*, rusés ; & celle des Anglois *Chokagi*, ouvriers en laine.

Cantimir sur le régne d'Amurath III.

Combien ils sont attachés à leur religion.

Il n'est point de peuple plus attaché à sa Religion, plus exact à en remplir tous les devoirs, plus sévére sur tout ce qui blesse le respect qu'on lui doit. La plus légère indécence sur cet article est un crime capital. Un poëte, que ses amis railloient sur l'attachement qu'il conservoit pour une vieille maîtresse, leur répondit par ce distique :

Le même sur le régne de Soliman I.

Gier Meschid ikildisé,
Nola Mihrab jerjudé;

c'est-à-dire, *la Mosquée à la vérité & en ruine; mais l'Autel subsiste encore.* L'allusion parut si scandaleuse, que le Poëte fut condamné à perdre la tête.

Charité de ce peuple.

La charité envers les pauvres est une vertu générale chez ces Orientaux. Ils regardent l'aumône comme un précepte indispensable, & ils se persuadent avec justice, que c'est un moyen infaillible d'attirer les bénédictions du Ciel sur leurs héritages, suivant ces paroles de l'Alcoran, copiées de l'Evangile : *Ceux qui distribuent les biens qu'ils ont reçus de Dieu, doivent se persuader qu'ils ne perdront rien à ce commerce. Ils seront amplement dédommagés...... Dieu rendra avec usure tout ce qu'on aura donné en son nom.* Outre les aumônes particulières, il n'y a rien de plus commun parmi eux que d'employer des sommes considérables à des fondations publiques, à réparer les chemins, à bâtir des fontaines pour la commodité du peuple, à construire des ponts, des hôpitaux, des caravanserais, des bains & des mosquées. Ceux qui ne sont pas assez riches pour entreprendre seuls ces grands ouvrages, s'associent avec d'autres personnes charitables. Plusieurs Ouvriers s'offrent gratuitement, & se font un devoir de contribuer à cette bonne œuvre. Dans les villages qui sont sur les grandes routes, les paysans exposent à la porte de leurs maisons des cruches d'eau, pour désaltérer les passans. Ils leurs donneroient du vin avec le même plaisir, dit un Ecrivain, si l'usage de cette

Tournefort, Lettre XIV.

ſiqueur n'étoit pas défendu par l'Alcoran. Pluſieurs de ces bons Muſulmans bâtiſſent ſur les chemins des cabanes de feuillages, & y attendent les paſſans dans les plus grandes chaleurs, pour leur préſenter des rafraîchiſſemens, & les inviter à ſe repoſer. « On ne voit en Turquie, ajoute le » Voyageur que j'ai cité, ni gueux ni » mendians, parce qu'on y prévient les » beſoins des malheureux. Les riches vont » dans les priſons délivrer ceux qui ſont » arrêtés pour dette. On aſſiſte avec ſoin » les pauvres honteux. Combien voit-on » de familles ruinées par les incendies, » qui ſe rétabliſſent par les charités! Elles » n'ont qu'à ſe préſenter à la porte des » Moſquées ».

Tendreſſe pour les animaux.

Cette tendreſſe compatiſſante s'étend juſques ſur les animaux. L'homme, diſent les Turcs, qui veut ſe ſervir de ſa raiſon, ne manque jamais de rien; au lieu que les animaux, réduits à un inſtinct borné, ſe trouvent ſouvent dans le beſoin. On nourrit les chiens dans les carrefours & dans les rues; on leur donne de la paille pour qu'ils ſoient couchés à leur aiſe, & ſouvent on leur bâtit de petites loges, pour les mettres à couvert des injures du tems. On a le même ſoin d'eux dans leurs maladies & dans leur vieilleſſe. Il y a dans pluſieurs grandes villes des fondations établies pour la nourriture d'un certain nombre de chiens & de chats. Cependant les Turcs regardent les chiens comme des animaux immondes, & ne les ſouffrent point dans leurs maiſons. Ils aiment beaucoup les chats, ſoit à cauſe de leur utilité, ſoit

à cause d'un conte qu'ils font de Mahomet. Ils prétendent qu'il avoit une tendresse extrême pour ces animaux; & qu'étant un jour obligé de se lever de sa place, pour une affaire imprévue, il coupa un pan de sa robe sur laquelle son chat étoit couché, de peur de troubler le sommeil de cet animal. Ils croyent que les cigognes & les tourterelles sont des créatures sacrées, & ils ne permettent pas qu'on les maltraite. Un Musulman s'imagine faire une œuvre méritoire, en donnant la liberté à un oiseau qui est en cage. Le même principe les porte aussi à humecter les plantes séches qu'ils rencontrent. Ils remuent la terre qui est autour, afin qu'elles prennent plus de nourriture. Un de leurs Sultans voyant de loin un arbre, qui lui parut avoir la figure d'un Derviche, fonda une petite rente pour qu'on en eût soin. Ces dernières supestitions viennent originairement de l'Inde.

Pour les plantes.

Vice dominant de ces Orientaux.

L'avidité est le vice dominant des Turcs. Tout s'achete ici, jusqu'à la Justice; on n'obtient les graces que par les présens. L'Empereur fait lui-même ce honteux trafic, & tous les Ministres imitent son exemple. Baudier nous donne une affreuse idée du caractère des Courtisans. Leur noirceur ne se borne pas aux perfidies ordinaires, & à un certain manége qui est assez commun dans toutes les Cours. La voie du poison leur paroît plus courte, & ils en emploient de si subtils, qu'il suffit d'en frotter les vêtemens d'un homme, pour lui donner la mort. L'Auteur rapporte plusieurs exemples de ces noirs attentats. Ce

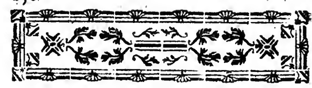
Caractère des Courtisans.

Baudier, Liv. II. Ch. XIV.

Affreuses débauches des Bachas.

qu'il dit de leurs mœurs n'eſt pas moins horrible, & l'on oſe à peine rapporter ces choſes dans ſon vieux langage. *Les Baſſas de la Porte, grands en dignités, abondans en richeſſes, ſe plongent dans toutes ſortes de voluptés.... & demandent à la nature ce qu'elle-même n'a pas. Laſſés des amours des femmes, ils abandonnent leurs affections aux jeunes garçons..... Ce vice abominable eſt ſi ordinaire dans la Cour du Turc, qu'à peine y trouvera-t-on un ſeul Baſſa qui n'y ſoit malheureuſement adonné. Il ſert de ſujet à l'ordinaire entretien des plus grands; quand ils ſont enſemble, ils ne parlent que des perfections de leurs Ganymedes..... Le ſoin qu'ils apportent à tenir proprement, & à parer richement ces pauvres créatures.... n'eſt pas petit. Les Eunuques, qui leur ſervent de gardes, ſont toujours après à les embellir extérieurement: ils leur treſſent les cheveux à petits cordons de poil & d'or entortillé, y mêlant quelquefois des perles, les parfument, les vêtent de belles robes de drap d'or..... Le ſérail* (l'Auteur veut dire le palais) *du Sultan eſt plein de tels petits garçons, choiſis dans les plus beaux du Levan.* L'Auteur ajoute que les Dames d'un rang élevé s'abandonnent entr'elles aux mêmes excès, & que *ces amours..... ſont ſi fréquens dans le Levant, que quand quelque Turc ſe veut marier, le principal point dont il s'informe, eſt ſi celle qu'il recherche n'eſt point ſujette à ce vice.* Ibid. Chap. XV.

Fin de l'Hiſtoire des Turcs.



HISTOIRE DES GRECS.

CE que nous avons dit dans la description de l'Empire Turc, suffit pour donner une connoissance générale des différens peuples qui l'habitent. Mais les Grecs forment une portion si considérable des sujets de ce même Empire, que nous ne pouvons nous dispenser d'entrer à leur égard dans quelques détails. C'est par eux que nous terminerons l'Histoire des Orientaux.

Idée générale de l'Histoire des Grecs.

Celle des Grecs, considérée dans toute son étendue, c'est-à-dire, en remontant jusqu'à leur première origine, peut se réduire à cinq Epoques. La première comprend les tems héroïques & fabuleux, pendant lesquels les Grecs ont eu des Rois. La seconde est celle où ils vécurent partagés en diverses Républiques. La troisième renferme l'espace qui s'est écoulé entre l'extinction de ces Républiques & la fondation de Constantinople. La quatrième est celle de l'érection de l'Empire Grec moderne, & comprend l'Histoire de tous les Princes qui l'ont gouverné. La cinquième commence à la prise de Constan-

tinople par les Turcs, & s'étend jusqu'à nos jours. Nous ne parlerons des deux premières Epoques que très-succinctement, & dans la seule vue de faire connoître l'origine de cet ancien peuple. Nous ne dirons presque rien de la troisième, qui représente la Grece dans un état d'asservissement & de langueur, peu différent de l'esclavage où elle se trouve aujourd'hui. La quatrième & la cinquième nous fourront plusieurs détails intéressans.

ARTICLE PREMIER.

Origine des Grecs. Tems héroïques.

Sentiment de M. Rollin sur l'origine des Grecs.

UN illustre Moderne fait descendre les Grecs de *Javan*, qu'il prétend être le même qu'*Ion*, qui certainement fut un des fondateurs de la Nation Grecque, ou du moins d'une de ses principales branches. Les mêmes Lettres Hébraïques, différemment ponctuées, forment, selon lui, ces deux noms; ce qui veut dire qu'en changeant ou en transposant les points, qui dans la Langue Hébraïque sont de véritables lettres, on trouve dans Javan l'anagramme d'Ion: on ne peut alléguer une preuve plus foible de l'identité de ces deux personnages.

Javan, continue l'Auteur, étoit fils de Japhet, & petit-fils de Noé. Entre plusieurs fils, il eut *Eliza*, *Cetthim* & *Dodanim*. D'Eliza vient le nom d'*Hellenes*, qui étoit commun à toute la nation. Dodanim s'établit en Thessalie, où étoient la ville & la fameuse forêt de Dodone, qui pa-

roissent avoir retenu son nom. Pour ce qui est de Cetthim, *on ne sçauroit douter*, dit le même Ecrivain, qu'il ne soit le pere des Macédoniens, puisque leur pays est nommé *Cethim* en deux endroits du Livre des Maccabées.

Voilà des suppositions très-vagues, qui ne sont fondées que sur une prétendue conformité de noms, & qui ne peuvent contenter des esprits solides. Ne cherchons l'origine de ce peuple que dans ses propres annales. Il paroît que le Péloponnese est le premier pays de la Grece qui ait été peuplé. On fait mention d'un ancien Royaume établi à Sicyone 2164 ans avant Jesus-Christ, & qui subsista mille ans. On donnoit alors le nom de Royaumes à des territoires d'une étendue médiocre, qui formeroient à peine aujourd'hui une petite principauté. Quelques siécles après, *Inachus* fonda l'Empire d'Argos, qui eut quatorze Rois dans le cours de 546 ans. Les neuf premiers étoient du sang d'Inachus. *Phoronée* son successeur rassembla les habitans épars de cette contrée, les enferma dans des villes, leur donna des loix, & soumit la plus grande partie du Péloponnese, c'est-à-dire, du pays qui a depuis porté ce nom : on l'appelloit Apia dans les tems dont nous parlons, à cause d'*Apis*, fils & successeur de Phoronée. Gélanor, le dernier des Inachides, fut détrôné par Danaüs, Egyptien d'origine, qui eut pour successeurs, 1. *Lincée* son neveu, le seul des cinquante fils d'Egyptus qui échappa à la barbarie des Danaïdes; 2. *Abas*; 3. *Prætus*; 4. *Acri-*

Royaumes de Sicyone & d'Argos.

Apollod. Pausan. Hérodot. Eusèb. cités dans le *Rationarium Temporum* du P. Pétau. Lib. I.

sius. Danaé, fille d'Acrisius, fut la mere de *Persée*, qui ayant tué involontairement son ayeul, abandonna Argos, & bâtit la ville de Mycenes, où il transféra le siége de la Royauté. C'est ainsi que finit l'ancien Royaume d'Argos.

Royaume de Mycenes.

Persée se rendit illustre par ses exploits, que les anciens Poëtes, ou peut-être même les premiers Historiens de le Nation, ont fort exagérés ; car l'esprit romanesque & fabuleux s'empara de très-bonne heure de la Grece. Les Princes qui régnerent à Mycenes après Persée furent, 1. *Electhrion*; 2. *Sténélus*; 3. *Euristhée*, l'ennemi d'Hercule & des Héraclides, qui le tuerent dans un combat ; 4. *Atrée*, fils de Pélops ; il fonda à Mycenes une nouvelle Dynastie, & donna au Péloponnese le nom de sa famille ; 5 *Plisthene* ; 6 *Agamemnon* ; 7 *Oreste* ; 8 *Tisamene* ; 9 *Penthile*. Ce dernier fut détrôné par les Héraclides environ l'an 1100 avant J. C.

Royaume d'Athénes.

L'Attique fut peuplée peu de tems après le Péloponnese, & le Royaume d'Athénes peut aller de pair pour l'antiquité avec celui d'Argos, puisqu'il compte parmi ses premiers Souverains *Ogygès*, contemporain de Phoronée. Un déluge affreux inonda alors l'Attique. *Cécrops*, originaire d'Egypte, régna environ deux cens trente ans après Ogygès. Il donna des Loix aux Athéniens, & partagea le pays en douze peuplades. On lui attribue l'établissement de l'Aréopage.

Cranaüs succéda à Cécrops. Ce fut de son tems qu'arriva le déluge de Deucalion, environ 269 ans après celui d'Ogygès,

Amphictyon & *Hellen*, fils de Deucalion, chasserent Cranaüs, & s'emparerent de la plus grande partie de la Grece propre. Amphictyon régna dans l'Attique. Hellen occupa la Thessalie, & donna à ses sujets le nom d'Hellenes, Ἕλληνες, qui devint commun à toute la nation. Ce Prince eut trois fils, *Eolus*, *Dorus* & *Xuthus*. Eolus & Dorus furent les premiers ancêtres des Eoliens & des Doriens; *Sisyphe*, fils d'Eolus, bâtit Corinthe, où il fonda un Royaume particulier. Xuthus fut pere d'*Achée* & d'*Ion*. Achée occupa cette portion du Péloponnese qu'on nomma depuis *Achaïe*: Ion s'établit dans le voisinage de la même contrée, & donna aussi son nom à une partie des Grecs.

On peut voir ici l'origine des differens peuples qui habiterent la Grece, & l'on remonte sans cesse à la source des dialectes variées de leur langage, dont les quatre principales étoient la Dorique, l'Attique, l'Eolique & l'Ionique. Les deux premières étoient les plus pures, parce que la Dorique & l'Attique passoient pour des régions peu fertiles, où les colonies étrangères n'étoient point tentées de s'établir. Il y eut plus de mêlange dans les autres contrées, & le langage s'en ressentit. Les Athéniens, glorieux de la pureté de leur origine, s'appelloient *Autoctones*, c'est-à-dire, habitans naturels de leur pays; au lieu que la plupart des autres Grecs étoient des nations mixtes, & la plupart étrangères.

Eusebe compte dix-sept Rois d'Athènes depuis Cécrops, qui commença à régner

environ 1550 ans avant J. C. Les plus illustres furent *Amphictyon*, à qui la Grece fut redevable de la célébre confédération des douze peuples, qu'on nomma l'*Assemblée des Amphictyons*; *Egée*, sous qui l'on place les exploits d'Hercule & l'expédition des Argonautes : *Thésée*, qui se rendit fameux par ses propres actions ; *Codrus*, qui se dévoua pour sa patrie, l'an 1071 avant J. C. C'est à lui que finit la Royauté parmi les Athéniens, qui déférerent le commandement à des Magistrats électifs.

Cadmus, Egyptien de naissance, & sorti d'une branche de la Maison des Inachides, s'établit en Béotie environ 1350 ans avant l'Ere Chrétienne, & y jetta les fondemens de Thebes. Il y avoit en Egypte une ville du même nom, & c'est peut-être ce qui détermina Cadmus à le choisir, pour faire honneur à sa patrie. Il fut le pere de *Sémélé*, & par conséquent l'ayeul maternel de Bacchus. *Ino*, une de ses autres filles, fut mariée à *Athamas*, Roi de Thebes, qui succéda probablement à Cadmus. Elle voulut faire périr *Hellès* & *Phryxus*, nés de Néphélé, qu'Athamas avoit épousée en premières noces. Phryxus ayant pris la fuite avec sa sœur Hellès, se retira à Colchos, & y porta de riches trésors, que les Grecs réclamerent depuis ; ce qui donna lieu à l'expédition des Argonautes. Hellès se noya en chemin, & donna son nom à l'Hellespont. Les Grecs n'ont point inventé ces faits ; mais leur génie fabuleux les a étrangement défigurés. L'Histoire de Thebes, depuis Athamas jusqu'à *Etéocle* & *Polynice* ses derniers

Royaume de Thebes.

Rois, n'offre que des horreurs, qui ont donné une ample matière aux fictions des Poëtes.

Etablissemens divers des Pélasgiens.

Denys d'Halicarnasse fait mention d'une troisième race d'Inachides, qui s'établit en Arcadie. Elle eut pour premier ancêtre *Pélasgus*, fils de Jupiter & de Niobé, petite fille d'Inachus. Les Arcadiens étoient alors d'une rusticité extrême, & broutoient l'herbe des campagnes à la manière des bêtes. Pélasgus leur apprit à se nourrir de glands; ce qui le fit regarder comme un Dieu. Les Pélasgiens passerent depuis en Thessalie, & se dispersérent ensuite dans diverses contrées. Les uns se retirerent en Crète & dans les îles voisines; d'autres dans la Béotie, dans l'Eubée & dans la Phocide; d'autres en Asie, sur la côte de l'Hellespont; d'autres dans l'Italie, qu'on nommoit alors *Saturnie*. Ces nombreuses colonies prouvent que les Pélasgiens étoient un peuple considérable: leur nom a été commun à tous les Grecs.

Expédition des Héraclides.

Dans ce tems de confusion, la violence décidoit de tout, & causoit de fréquentes mutations dans la Grece. Le retour des Héraclides dans le Péloponnese, qu'ils regardoient comme leur ancien patrimoine, occasionna de nouvelles révolutions. *Temenus* chassa d'Argos Penthyle, fils d'Oreste, & le dernier des Pélopides. *Cresphonte* régna à Messene, *Aristodeme* à Lacédémone. *Proclès* & *Eurysthenes*, fils d'Aristodeme, partagerent entr'eux la souveraineté de Lacédémone, qui pendant plusieurs siécles eut deux Rois de cette même race. Corinthe tomba aussi sous le pouvoir

Royaumes de Messene, de Lacédémone, de Corinthe.

d'un Héraclide. Les Eoliens & les Achéens, forcés d'abandonner tous les cantons dont je viens de parler, chercherent d'autres habitations. Penthile conduisit les Eoliens dans la Thrace, d'où ils se répandirent dans cette portion de l'Asie mineure, qui porta depuis le nom d'*Eolie*. Les Achéens s'emparerent du pays des Ioniens, qui se refugierent d'abord dans l'Attique, & ensuite sur cette côte de l'Asie mineure, qu'ils appellerent *Ionie*. Cette expédition des Héraclides peut se rapporter à l'an 1104 avant l'Ere Chrétienne.

Colonies d'Eoliens & d'Ioniens dans l'Asie mineure.

Voilà le premier âge de la Grece. Il paroît que les Egyptiens contribuerent beaucoup à la peupler. Ils y porterent leurs loix, leurs arts & leurs Dieux, & civiliserent les mœurs du peuple primitif qui l'habitoit. D'où venoit ce peuple primitif? C'est ce qu'on tenteroit inutilement de pénétrer. Les Athéniens, comme nous l'avons remarqué, croyoient que leurs ancêtres n'avoient jamais habité d'autre pays.

ARTICLE II.

Second âge de la Grece.

LES Rois, qui n'étoient originairement que les chefs de chaque peuplade, ayant abusé de leur pouvoir, & s'étant rendus odieux par d'horribles cruautés, sur-tout à Argos, à Messene & à Thebes, la plupart des Grecs se dégoûterent du gouvernement monarchique. Un désir violent de liberté s'empara de tous les cœurs.

Les Grecs s'affranchissent du joug des Rois.

Les Athéniens, après la mort de Co-

République d'Athénes.

drus, c'eſt-à-dire, un peu plus de mille ans avant J. C. abolirent la Royauté, déſeſpérant peut-être d'avoir jamais un ſi bon Roi. Mais ils déférerent le commandement à *Médon* ſon fils, ſous le titre d'*Archonte*, ou de Gouverneur. Les premiers Archontes furent à vie : on réduiſit enſuite leur pouvoir à dix ans, & enfin on le rendit annuel. L'Aréopage fut maintenu. Quatre cens ans après, *Dracon*, à la prière des Athéniens, publia des loix écrites, loix ſévéres & cruelles, qui puniſſoient de mort les moindres fautes, & qu'on diſoit avoir été tracées, non avec de l'encre, mais avec du ſang. *Sòlon*, qui connoiſſoit mieux les hommes, abolit ou rectifia ces loix trop dures; affranchit généralement tous les débiteurs; partagea le peuple en quatre tribus, dont la plus pauvre fut exclue des charges, mais conſerva le droit d'opiner dans les aſſemblées populaires, ce qui la rendit très-puiſſante; parce qu'étant plus nombreuſe que toutes les autres, ſes ſuffrages influoient principalement dans les délibérations. Un tribunal, formé de quatre cens citoyens, qu'on tiroit en nombre égal de chacune des quatre tribus, préparoit & peſoit mûrement toutes les affaires, avant qu'elles fuſſent propoſées dans l'aſſemblée du peuple, qui en jugeoit ſouverainement. Un Scythe, nommé *Anacharſis*, trouva quelque choſe de biſarre dans cet arrangement. J'admire, dit-il un jour à Solon, qu'on ne laiſſe que la délibération aux ſages, & qu'on abandonne aux fous la déciſion.

Piſiſtrate, contemporain de Solon, mais

beaucoup plus jeune, usurpa un pouvoir arbitraire, dont il usa avec assez de modération, & qu'il transmit à *Hipparque* & à *Hippias* ses enfans. Mais *Harmodius* & *Aristogiton*, noms à jamais célébres dans les annales de la Grece, tuerent Hipparque; & quelque tems après, Hippias fut obligé de sortir de l'Attique. On remarque qu'Athénes fut affranchie la même année que les Romains chasserent les Rois de leur ville, c'est-à-dire, l'an 535 avant J. C.

Hippias, après avoir employé inutilement plusieurs moyens pour se rétablir, eut recours aux Perses, qui sommerent ses anciens sujets de le rappeller. Les Athéniens rejetterent avec hauteur cette sommation, & se liguerent avec les Ioniens de l'Asie mineure, qui s'étoient révoltés contre Darius I. Voilà l'origine des guerres cruelles qui s'allumerent entre les Perses & les Grecs; guerres assez connues, & dont j'ai indiqué ailleurs (1) les principaux événemens. Les Asiatiques, qui avoient des armées innombrables, furent battus par une poignée d'Européens à Marathon, à Salamine, à Platée, &c. & perdirent l'envie de se montrer dans la Grece. Dans la suite on porta la guerre dans leur propre pays, qui tomba enfin sous le pouvoir des Macédoniens.

Beau siécle d'Athénes.

Le tems dont nous parlons fut le plus beau siécle d'Athénes. *Miltiade*, *Thémistocle*, *Cimon*, & d'autres braves guerriers, immortaliserent son nom par la gloire des armes. Thémistocle, en augmentant ses forces navales, lui donna l'Empire de la

(1) T. IV. p. 168 *& suiv.*

mer, & une supériorité marquée sur tous les autres peuples de la Grece. Périclès procura de puissans établissemens à ses colonies, l'orna de magnifiques édifices, & en fit une des plus superbes villes de l'Univers. Quand on se rappelle que cette République, au tems de sa plus grande prospérité, comptoit à peine 21000 citoyens dans sa capitale ; que ses revenus ne montoient qu'à deux mille talens, c'est-à-dire, suivant l'estimation la plus haute, à six millions de nos livres ; que la plus forte armée qu'elle opposa aux Perses étoit de dix mille hommes, on a peine à comprendre qu'avec des forces si médiocres elle ait pu exécuter de si grandes choses. Athénes ne se rendit pas moins célèbre par la sagesse de son gouvernement : sa réputation à cet égard étoit si bien établie, que les Romains adopterent la plupart de ses Loix. Quant aux exercices de l'esprit, on peut dire que cette ville étoit l'école & le domicile des Arts & des Sciences. Philosophie, Eloquence, Poësie, Musique, Sculpture, Architecture, &c. elle a produit dans tous les genres des chefs-d'œuvre. Sa langue, si harmonieuse & si riche, se répandit dans la plus grande partie de l'Asie, & devint même familière aux peuples de l'Occident, qui se piquoient de quelque politesse.

Etat de Lacédémone. Lacédémone eut aussi ses beaux jours. Lycurgue y tempéra l'autorité des Rois & la licence effrénée du peuple, par l'établissement du Sénat, qui fut en quelque sorte le dépositaire de l'autorité souveraine. Il partagea également les terres entre

tous les citoyens ; décria les monnoies d'or & d'argent, auxquelles il substitua des monnoies de fer, dont le poids étoit fort incommode ; bannit de Sparte tous les arts superflus, ordonna les repas publics, fit élever en commun tous les enfans, & publia d'autres réglemens qui tendoient à établir parmi les Lacédémoniens cette égalité parfaite, qui étoit le partage des premiers hommes, & qui est le fondement le plus ferme de la liberté.

Athénes & Sparte donnerent tour-à-tour le ton à la Grece, & furent toujours rivales. Après s'être long-tems disputé la prééminence, elles s'affoiblirent mutuellement par de longues guerres. Celle du Péloponnese, qui dura vingt-sept ans, épuisa leurs forces, & les réduisit à mendier honteusement la protection des Rois de Perse, qui se servirent avec habileté de ces divisions pour humilier leurs anciens vainqueurs. Depuis la paix d'Antalcide, qui soumit tous les Grecs Asiatiques à la puissance d'Artaxerce Mnémon, Sparte & Athénes tomberent dans une décadence visible.

Thébes eut un moment d'éclat sous *Epaminondas*, qui acheva de ruiner à Leuctres & à Mantinée les forces de Lacédémone. Mais après la mort de ce grand homme, les Thébains retomberent dans leur premiére obscurité.

Royaume de Macédoine.

Les Macédoniens commencerent alors à se faire connoître. Jusques-là ils avoient eu peu de commerce avec la Grece, qui les traitoit de barbares. Cependant ils étoient Grecs d'origine. *Caranus*, leur premier

Roi, defcendoit d'Hercule, & naquit à Argos. S'étant mis à la tête d'une troupe nombreufe d'aventuriers, il fonda en Macédoine, environ l'an 800 avant J. C. un petit Etat, qui fut toujours gouverné par des Rois. Un de ces Princes, nommé *Perdiccas*, fut tributaire des Athéniens: quelques autres fe mirent fous la protection de Thébes & de Sparte. Le premier qui fe rendit célébre fut *Philippe*, fils d'Amyntas, dont la naiffance fe rapporte à l'an 383 avant l'Ere Chrétienne. Voyant que Lacédémone, Athénes & Thébes s'étoient mutuellement ruinées par de longues guerres, il afpira à fon tour à l'Empire de la Grece. Admis dans le confeil des Amphictyons, & déclaré Général des Grecs après la victoire de Chéronée, il établit des garnifons dans plufieurs villes, & fit refpecter fa puiffance dans toutes les autres, en laiffant pourtant à chaque République fes anciennes Loix. Il fe préparoit à porter la guerre dans l'Empire des Perfes, lorfqu'un lâche affaffin trancha le fil de fes jours.

Alexandre gouverna la Grece avec la même autorité, prit & détruifit Thébes qui s'étoit révoltée contre lui, & acheva d'intimider les Grecs par fes conquêtes en Afie. Sa mort, qui caufa tant de révolutions dans le monde, ne changea rien au fort de la Grece, qui fut prefque toujours foumife aux Rois de Macédoine, tant que leur Empire fubfifta. Paul Emile ayant vaincu Perfée, le dernier de ces Princes, la Macédoine devint une Province Romaine, & bientôt après, toute la nation

nation Grecque tomba dans les mêmes fers. Les Achéens, peuples du Péloponnese, combattirent les derniers pour la liberté, & formerent une confédération puissante, dans laquelle ils firent entrer presque toutes les villes de la Grece. Le Préteur Métellus remporta sur eux deux fameuses victoires, l'une aux Thermopyles, & l'autre dans la Phocide. Bientôt après le Consul Mummius soumit toute l'Achaïe, & réduisit en cendre la ville de Corinthe, qui étoit la capitale des Achéens. Les Romains envoyerent alors dans la Grece dix Commissaires, qui abolirent le Conseil des Amphictyons, réglerent la forme du tribut, & statuerent que le pays seroit désormais gouverné par un Préteur Romain, qu'on renouvelleroit tous les ans. Ainsi finit l'ancien Empire Grec.

Confédération des Achéens.

Article III.

Troisième & quatrième âges. Empire Grec moderne.

TANT que la République Romaine subsista, la Grece fut gouvernée assez doucement par ses vainqueurs. Athénes sur-tout obtint des distinctions honorables, & de magnifiques priviléges. Les Romains y faisoient de fréquens voyages pour s'instruire, & tâchoient d'attirer en Italie ses Sçavans & ses plus habiles Artistes. Sous les Empereurs, le joug s'appesantit, & les Grecs ne furent point distingués des autres nations conquises,

qu'on opprima généralement. On négligea leurs Sçavans, & on ne tira de leur pays que des Maîtres d'escrime, des Musiciens, des Comédiens & des Pantomimes ; ce qui acheva de les avilir. Il n'y eut point de peuple plus méprisé des Romains.

Constantin, en transférant à Bizance le siége de l'Empire, réléva la nation Grecque. Autant que ce changement causa de préjudice aux Provinces d'Occident, autant fut-il avantageux aux peuples d'Orient, particulièrement aux Grecs établis dans la Thrace & dans les Provinces voisines. Attirés par les immunités qu'on leur accorda, ils peuplerent à l'envi la nouvelle capitale, qui, par le nombre de ses habitans & la magnificence de ses édifices, devint en peu de tems la rivale de Rome. On les admit dans le Sénat, ils furent élevés aux premières charges, & dans la suite ils disputerent aux Romains la couronne impériale.

Nous avons promis de nous arrêter au quatrième âge, qui commence à l'érection de l'Empire Grec moderne, vers l'an 328, & qui comprend l'histoire de tous les Princes qui l'ont gouverné. Cet âge renferme un période d'onze cens vingt-trois ans, que nous partagerons en plusieurs époques.

PREMIERE EPOQUE.

Empereurs qui ont régné depuis la fondation de Constantinople, jusqu'à la mort de Théodose le Grand.

I. CONSTANTIN, surnommé le Grand, premier Empereur Chrétien, mort en 337.

neuf ans après la fondation de Constantinople. Il gouverna l'Empire pendant trente ans & deux mois : jusques-là aucun Empereur n'avoit régné aussi long-tems sur les Romains. L'Eglise Grecque l'honore comme un saint ; mais il y a des Historiens qui prétendent qu'il mena une vie très-libertine, & qu'il gouverna en tyran. Quelque jugement qu'on porte de ses mœurs, on ne peut nier qu'il n'ait eu des talens extraordinaires. Les Grecs modernes se persuadent que la Religion Chrétienne lui doit le même tribut de reconnoissance qu'aux Apôtres mêmes, dont *la prédication*, disent-ils, *ne triompha du paganisme, qu'après qu'elle eut été secondée par l'autorité* de ce grand Prince.

Hist. Univ. Par une Société de gens de Lettres, T. XI. Liv. III.

II. CONSTANCE, fils de Constantin. Ses freres, qui partagerent avec lui l'Empire, ayant été tués, il régna seul, & mourut en 461. Ce Prince défendit, sous peine de mort, le culte des idoles.

III. JULIEN, fils de Jule Constance & neveu de Constantin : Prince courageux, spirituel & très-sçavant, dont les Chrétiens ont dit beaucoup de mal, parce qu'il voulut rétablir le paganisme. Il fut tué en Perse en 363, à l'âge de 31 ans. C'est le dernier Empereur de la famille de Constantin, qui n'a donné que trois Souverains à l'Orient.

IV. JOVIEN, né en Mœsie l'an 331, placé sur le trône par la faveur des soldats, & mort en 364, un an après son élévation.

V. VALENTINIEN, issu d'une famille obscure de Pannonie. Il mourut en 376,

après avoir associé au trône son frere Valens.

VI. VALENS, créé César d'Orient dès l'année 364. Il fut long-tems en guerre avec les Goths, & finit par leur accorder un établissement dans la Thrace, après qu'ils eurent été chassés de la Pannonie par les Huns. Cette conduite imprudente livra l'Empire aux courses de ces Barbares, qui porterent le ravage jusques dans les fauxbourgs de Constantinople. Valens perdit contr'eux une bataille; & les blessures qu'il y reçut ne lui permettant pas de prendre la fuite, il fut porté dans la maison d'un paysan, où les Goths mirent le feu. Il y périt avec les gens qui l'accompagnoient. Il montra beaucoup de zèle pour la discipline militaire, & un grand attachement pour ses peuples, auxquels il remit le quart des impôts. Mais il favorisa les Ariens, & persécuta avec fureur les Catholiques, qui l'ont à leur tour cruellement déchiré.

Tillemont sur le régne de Constance. Du Cange, familles Byzantines.

VII. GRATIEN, fils de Valentinien, tué à Lyon par les ordres du tyran Maxime, en 383, à l'âge de vingt-cinq ans. Son frere Valentinien le jeune fut aussi créé César, quoiqu'il n'eût que cinq ans.

VIII. THÉODOSE le Grand, associé à l'Empire par Gratien dès l'an 379. Il étoit né en Espagne, sans autre recommandation que son mérite; car Gratien avoit fait trancher la tête à son pere. On lui confia le gouvernement des Provinces d'Orient.

Ce Prince vainquit les Goths, qui se soumirent à l'Empire avec leur Roi, & auxquels on laissa leurs établissemens dans

la Thrace, avec l'exemption de tout tribut. Ils n'y furent pas long-tems tranquilles. Théodose triompha aussi du tyran Maxime, qui avoit fait assassiner Gratien, & qui vouloit encore dépouiller son frere Valentinien. Tous ces crimes furent punis par la mort de l'usurpateur. Victor, fils de Maxime, qui avoit voulu se maintenir dans les Gaules, eut le même sort que son pere, & ses Etats furent donnés à Valentinien, à qui Théodose avoit déja fait restituer l'Italie, l'Illyrie & l'Afrique. Valentinien ayant été massacré par le comte Arbogaste, qui fit paroître sur la scène un nouvel Empereur nommé Eugene, Théodose vainquit avec le même bonheur ces deux rébelles. Eugene, trahi par ses soldats, fut amené à l'Empereur, qui lui fit trancher la tête, & Arbogaste se tua de désespoir. Une hydropisie enleva ce grand Prince à Milan le dix-sept Janvier 395, sur la fin de la seizième année de son régne. Un Ecrivain moderne a raison de dire que la gloire de l'Empire fut ensevelie avec lui. Il augmenta Constantinople d'un port, d'un aquéduc, & de quelques autres édifices publics. Cette ville, avant Théodose, étoit remplie de terrains vuides qu'on labouroit, & qui occupoient un aussi grand espace que les quatiers habités. Elle s'accrut tellement sous son régne, que vingt ans après sa mort on fut obligé d'élargir son enceinte. C'est, je crois, le premier Empereur Chrétien qui ait décerné la peine de mort contre les Hérétiques (1). Il

M. de Burigny, Hist. des Révol. de l'Empire de Constantinople.

(1) Cette Loi, qui se trouve dans le Code Théodosien, est datée du dernier de Mars 383.

étendit cette rigueur jusques sur ceux qui ne célébroient point la Pâque le même jour que les autres Chrétiens. Il est difficile d'excuser sa mémoire sur cet article.

Les Arts & les Sciences commencerent à refleurir en Grece, lorsque les Empereurs eurent transféré leur siége à Constantinople. Les Sçavans qui se firent connoître en Orient, dans le premier période que nous venons de parcourir, furent

Eusebe de Césarée, Auteur de la vie & de deux panégyriques de Constantin.

Saint *Basile*, Saint *Grégoire* de Nazianze, Saint *Athanase*.

Donat, *Mélece*, *Arius*, fameux Hérésiarques.

Praxagore, Athénien de naissance, & bon Historien.

Palladius, né à Méthone, dans le Peloponnese, Auteur d'un Traité sur les Fêtes des Romains, & de quelques autres Ouvrages.

Jamblique, *Thémisthius*, Philosophes célébres.

Aurelius Victor, Historien très-connu.

SECONDE EPOQUE.

Empereurs depuis Théodose jusqu'à la mort de Justinien.

IX. ARCADIUS, déclaré César dès l'année 383, à l'âge de six ans. Il en avoit dix-huit lorsqu'il prit les rênes de l'Empire d'Orient; son frere Honorius, qui régna en Occident, en avoit onze. Rufin, Gaulois de naissance, gouverna sous Arcadius, & voulut lui faire épouser sa fille.

Mais l'Eunuque Eutrope, qui avoit gagné la confiance de ce jeune Prince, fit préférer Eudoxie, fille du Comte Bauton. Stilicon, premier Miniſtre d'Honorius, aſpiroit à la régence des deux Empires, & forma la réſolution de paſſer en Orient avec une armée. Rufin, pour occuper ſon ennemi par une diverſion, engagea ſous main les Huns & les Goths à faire une irruption ſur les terres des Romains. Stilicon, ſuivant toujours ſes projets, conduiſit une armée en Theſſalie, & en détacha un corps nombreux, qu'il envoya à Conſtantinople. Gaïnas, qui le commandoit, fit maſſacrer Rufin par ſes ſoldats, aux pieds d'Arcadius même. L'Eunuque Eutrope, favori de l'Empereur, diſpoſa alors de toute l'autorité. Ce vil perſonnage, qui ayant paſſé ſa jeuneſſe dans la ſervitude, avoit été élevé par Théodoſe à la charge de Grand Chambellan, obtint d'Arcadius le titre de Patrice & la dignité conſulaire. Mais il fut condamné à mort, par les intrigues de Gaïnas & de l'Impératrice Eudoxie, dans l'année même de ſon Conſulat, c'eſt-à-dire en 399. Gaïnas, coupable de trahiſon & de révolte, fut lui-même maſſacré en Thrace. C'eſt dans l'horreur de ces troubles, & parmi les ravages que commirent les Huns, les Goths, les Iſaures & d'autres Barbares, que ſe paſſerent les treize années du régne de l'imbécile Arcadius, qui mourut en 408, âgé de 31 ans. Celui d'Honorius, qui ne finit qu'en 423, ne fut pas plus heureux. Les Vandales, les Alains & les Bourguigons, s'établirent en Eſpagne & dans les Gaules:

Rome fut prise & saccagée par les Goths, qui avoient à leur tête le fameux Alaric.

X. THÉODOSE II, surnommé le jeune, parce qu'il n'avoit que sept ans lorsqu'il parvint à l'Empire. On prétend que son pere Arcadius le mit sous la tutelle d'Isdegerde, Roi de Perse, qui promit de le protéger contre tous ses ennemis. L'Orient fut assez tranquille sous son régne, qui dura quarante-deux ans. Mais Théodose n'obtint cette tranquillité qu'en se soumettant à payer aux Huns un tribut de mille livres d'or. Le Patrice Eutheme, qui avoit la principale direction des affaires, profita de ce calme pour rétablir les murs de Constantinople, qu'il aggrandit considérablement, & qu'il fortifia d'un grand nombre de tours. L'Occident continua d'être en proie aux Barbares. Les Vandales prirent Carthage; les Pictes & les Ecossois passerent dans la grande Bretagne; & les Francs, nos braves ancêtres, s'emparerent d'une partie des Gaules. Commencemens d'Attila. Théodose publia en 438 le Code célébre qui porte son nom. C'étoit une collection des meilleures loix que ses prédécesseurs avoient établies. Ce Code fut également reçu en Occident & en Orient. Il eut même un plus heureux succès en Occident, où il s'est toujours maintenu; au lieu que Justinien l'abolit avant un siécle en Orient. Les Loix qu'on y ajouta dans la suite furent nommées *Novelles*.

XI. MARCIEN, né en Illyrie, d'une famille peu considérable. Il avoit été simple soldat. Pulchérie, sœur de Théodose le jeune, qui étoit mort sans enfans, l'é-

poufa pour devenir Impératrice. Elle avoit déja obtenu la régence de l'Empire, chofe inouïe jufqu'alors parmi les Romains. Marcien commença à régner en 450, & mourut en 457. Les Grecs l'honorent comme un Saint. Deux ans auparavant Valentinien III, Empereur d'Occident, & petit-fils de Théodofe le Grand par fa mere Placidie, avoit été affaffiné. L'Occident fut quelque tems fans maître. Rome eft prife & faccagée par les Vandales.

XII. Léon I, originaire de Thrace, furnommé *le Boucher*, à caufe de fa cruauté. Le Patrice Afpar, dont il avoit été l'Intendant, lui procura l'Empire, dans l'efpérance de gouverner fous fon nom. Mais Léon, qui s'apperçut de fes deffeins ambitieux, le fit affaffiner avec deux de fes fils. Antheme régne en Occident. Incendie affreux, arrivé en 465, qui confume plus de la moitié de la ville de Conftantinople. Il commença le 2 Septembre, & dura fix jours & fix nuits. Léon mourut en 474, après avoir défigné pour fon fucceffeur

XIII. Léon II. Ce Prince étoit fils d'Ariadne, fille aînée de Léon I, & femme d'un Seigneur Ifaurien nommé Zénon. Il ne vécut que dix mois depuis fon couronnement.

XIV. Zénon. Il avoit commencé à régner du vivant de fon fils, qui l'avoit lui-même couronné Empereur. Bafilifque, frere de Vérine, belle-mere de Zénon, tâcha de le détrôner, & périt dans cette entreprife. Marcien, fils d'Antheme Empereur d'Occident, Illus Général d'une

grande réputation, & le Patrice Léonce, formerent successivement le même projet, & ne furent pas plus heureux. Zénon régna seize ans parmi ces troubles, & se rendit odieux par ses cruautés. Deux ans avant sa mort, Antheme fut massacré en Occident. Nouvel incendie en 477, qui réduit en cendres une grande partie de Constantinople, avec la Bibliothéque des Empereurs, qui contenoit cent vingt mille volumes. Entre plusieurs Livres de grand prix, on y voyoit, suivant Cedrenus & Zonare, les Poëmes d'Homère, écrits en lettres d'or sur le boyau d'un dragon, qui avoit 120 pieds de long.

XV. ANASTASE, né à Durazzo dans l'Epire. L'Impératrice Ariadne le fit préférer à Longin, frere de Zénon. Le zèle qu'il eut pour l'Eutichianisme lui attira la haine des Orthodoxes, & l'exposa plusieurs fois à perdre l'Empire. Il mourut en 518, âgé de quatre-vingt-huit ans. On prétend que quelques jours avant sa mort il vit un phantôme effrayant, qui tenant un livre dans ses mains, lui déclara qu'il effaçoit quatorze ans de sa vie, pour le punir de son impiété. Ainsi sans son fatal attachement à l'Eutichianisme il eût vécu cent deux ans. Pour défendre l'Empire contre les courses des Barbares, il fit bâtir à douze lieues de Constantinople, la fameuse muraille qui porta son nom. Elle s'étendoit, du Midi au Nord, d'une mer à l'autre, dans l'espace de dix-huit lieues, & formoit une espèce d'île.

M. de Burigny, *ubi supra*, Liv. I.

Dans l'Occident, Olybrius avoit succédé à Antheme, Glycerius à Olybrius,

Julius à Glycerius, Auguſtule à Julius. L'Empire Romain fut détruit ſous Auguſtule. L'Italie paſſa dans les mains d'Odoacre, qui s'étoit mis à la tête des Erules & de quelques autres Barbares. Cette révolution arriva la ſeconde année du régne d'Anaſtaſe, c'eſt-à-dire, en 476. Dix-ſept ans après, Théodoric fit maſſacrer Odoacre dans un feſtin, & l'Italie ſubit le joug des Goths. Les Grecs ſe maintinrent en Orient, & formerent alors un Empire ſéparé, qui commença à porter leur nom. Clovis affermit la puiſſance des François dans les Gaules, & fixe ſa réſidence à Paris, dont il fait la Capitale de la France. Quelques Ecrivains aſſurent qu'Anaſtaſe lui envoya les ornemens conſulaires.

XVI. JUSTIN I, Capitaine des gardes d'Anaſtaſe, couronné Empereur le jour même de la mort de ce Prince. Il mourut en 527, après un régne de neuf ans. C'étoit le fils d'un pauvre laboureur de Thrace. Il étoit ſi ignorant qu'il ne ſçavoit pas ſigner ſon nom.

XVII. JUSTINIEN I, fils d'une ſœur de Juſtin. Ce Prince gouverna l'Empire avec beaucoup de gloire pendant trente-huit ans. Il détruiſit en Afrique la puiſſance des Vandales, & en Italie celle des Goths. Béliſaire & Narsès furent les principaux inſtrumens de ces conquêtes; car on ne le vit jamais à la tête de ſes armées, & on lui reprochoit même de manquer de courage. Ses armes ne furent pas heureuſes contre les Perſes, qui ravagerent la Syrie, & réduiſirent en cendres la ville d'Antioche. L'Empereur s'obligea en 551, par un

traité honteux, à leur payer un tribut. Sept ans après, Bélisaire remporta une fameuse victoire sur les Huns, qui acheverent de se détruire eux-mêmes par leurs divisions. Ce fut ainsi que l'Empire fut délivré de ces Barbares. Justinien mourut l'an 565 d'une attaque d'apoplexie, à l'âge de quatre-vingt-trois ans & quelques mois. Il publia le Code fameux qui porte son nom, le *Digeste*, compilation très-vaste, & les *Institutes*, qui ne sont qu'un abrégé du premier de ces Livres. C'étoit un Prince sobre, religieux, appliqué aux affaires, mais avare & cruel. Dans une sédition qui s'éleva à Constantinople, au commencement de son régne, il fit massacrer plus de trente mille citoyens. Il paya de la plus noire ingratitude les services de Bélisaire ; mais il lui rendit ses bonnes graces avant sa mort. Les aquéducs, les bains, & les autres édifices dont il embellit la capitale, laisserent une très-haute idée de sa magnificence. Il rebâtit la grande Eglise, qui avoit été brûlée pendant la sédition dont j'ai parlé, & lui donna le nom de Sainte Sophie. Anthime de Tralles & Isidore de Milet en furent les Architectes. Justinien fut si content de ce magnifique ouvrage, que le croyant supérieur au Temple de Jérusalem, il s'écria : *Salomon, je t'ai vaincu.* On a fort blâmé son mariage avec Théodora, fille d'un homme qui nourrissoit des bêtes pour les spectacles, associée elle-même à une troupe de bâteleurs, entretenue depuis par un riche Grec nommé Hécébole, décriée enfin par la vie libertine qu'elle avoit menée à Ale-

Procope, Hist. secrete, cité par M. de Burigny, sur le régne de Justinien.

xandrie & à Constantinople, où elle exerça publiquement le métier de courtisane. Justinien laissa prendre à cette femme un empire trop absolu, & la fit déclarer Auguste. On remarque qu'ils porterent l'un & l'autre la fierté & le faste beaucoup plus loin que leurs prédécesseurs. Ils changerent l'ancienne forme du salut pour les Patrices, qui en abordant l'Empereur le baisoient au côté droit, & que le Prince baisoit lui-même à la tête. Ces premiers Seigneurs de l'Empire eurent ordre de se prosterner devant les Césars, & de leur baiser les pieds. Il ordonna que les Papes feroient confirmer leur nomination à Constantinople, & ne pourroient prendre la qualité d'Evêques de Rome sans lui payer une somme d'argent : mais environ soixante ans après, Héraclius se relâcha de cette prétention. Dans ce tems, dit un Ecrivain moderne, les Empereurs publioient des formulaires de foi, régloient la forme des prières ecclésiastiques, établissoient des fêtes de leur propre autorité, déposoient les Evêques, lançoient des anathêmes & des excommunications. M. de Burigny cite là-dessus de très-bonnes autorités, & remarque que tout cela se faisoit *avec l'applaudissement de l'Eglise & l'approbation des Papes.* Les Grecs ont mis Justinien au rang des Saints : cependant, selon leurs propres Historiens, il mourut Hérétique. En effet, il soutint que le corps de J. C., avant sa résurrection, étoit non-seulement inaltérable & incorruptible, mais incapable d'aucun besoin. Il persécuta plusieurs Evêques pour cette mauvaise

doctrine, & se préparoit à exiler S. Anastase, Patriarche d'Antioche, lorsqu'une apoplexie l'enleva subitement. Ainsi l'on peut dire qu'il mourut dans son erreur.

Les Sçavans qui ont fleuri en Orient, dans l'Epoque dont nous venons de parler, sont:

Olympiodore, qui écrivit en Grec l'Histoire d'Honorius, ouvrage qu'il dédia à Théodose le jeune, & dont Photius nous a conservé un Abrégé.

Le Poëte *Claudien*, natif d'Alexandrie en Egypte. Il a les mêmes défauts que Lucain : ses poëmes sont trop historiques, & son style a trop d'enflure.

Macrobe, si connu par ses Saturnales.

Socrate, *Sozomene*, *Philostorge*, *Zozime*; *Priscus*, *Idace*, *Procope*, *Agathias*, qui ont écrit l'Histoire de leur tems.

Saint *Chrysostôme*, saint *Jérôme*, saint *Epiphane*, saint *Cyrille*, le prêtre *Rufin*, illustre par ses démêlés avec saint Jérôme.

Pélage, Moine de Palestine, *Nestorius*, *Eutichès*, fameux Hérésiarques.

Hypatia, fille célèbre par son sçavoir, & non moins recommandable par ses vertus. Elle tint une école de Philosophie à Alexandrie en Egypte, où les Chrétiens la massacrerent par un zèle cruel, parce qu'elle étoit payenne, & qu'elle paroissoit opposée à saint Cyrille, homme inquiet & turbulent.

TROISIÈME ÉPOQUE.

Empereurs depuis Justinien jusqu'à Nicéphore.

XVIII. JUSTIN II, fils d'une sœur de Jus-

tinien. Il régna treize ans, & en passa six dans un état de démence, qui lui laissoit à peine quelques bons intervalles. Chosroès, Roi de Perse, commit de grands ravages dans les Provinces Asiatiques, & s'empara de l'importante place de Dara. Les Lombards, peuple établi dans la Pannonie depuis un demi siècle, enleverent l'Italie aux Grecs, à l'exception de Rome, de Ravenne, & de quelques places maritimes, & fonderent un nouveau Royaume, qui porta leur nom. Ce qui resta aux Empereurs fut gouverné par des Exarques, qui siégeoient à Ravenne.

Les divorces faits du consentement des deux parties, étoient depuis long-tems autorisés. Après la séparation, chacun pouvoit contracter un autre mariage. Justinien défendit par une Loi ces divorces volontaires; mais Justin les rétablit, à la sollicitation de plusieurs personnes, qui lui représenterent qu'il n'y avoit que ce moyen de prévenir l'adultère, les empoisonnemens, & d'autres crimes clandestins. Cette tollérance s'est depuis maintenue dans l'Eglise Grecque, où les répudiations sont très-communes.

XIX. TIBERE CONSTANTIN, couronné Empereur en 578, & déclaré César quatre ans auparavant par Justin, qui l'adopta. Il étoit né en Thrace. Tous les Historiens vantent la douceur & la justice de son gouvernement. Il faisoit consister sa gloire & sa richesse dans la prospérité des peuples; il vouloit que ses sujets le regardassent plutôt comme leur pere que comme leur souverain. Ce bon Prince ne régna

que trois ans & dix mois. Il vainquit les Perses, reprit toutes les places dont ils s'étoient emparés sous les deux derniers régnes, & les obligea de repasser l'Euphrate.

XX. MAURICE, gendre de Tibere, né en Capadoce. Il rétablit Chosroès II. détrôné par le rébelle Varame; mais il ne sçut pas défendre son propre Empire. Les soldats d'Europe se révolterent en 602, & mirent sur le trône

XXI. PHOCAS, simple Centurion. Cet usurpateur fit massacrer Maurice, après avoir ordonné qu'on égorgeât en sa présence tous ses enfans mâles. Trois ans après, l'Impératrice Constantine & trois de ses filles eurent le même sort. Toutes les personnes attachées à cette malheureuse famille furent sacrifiées à la fureur du tyran. Chosroès, sous prétexte de venger la mort de Maurice son bienfaiteur, renouvella la guerre, & désola l'Empire, jusqu'aux portes de Calcédoine. Ces ravages ne finirent que sous Héraclius. Phocas fut massacré le 5 Octobre 610, après avoir joui huit ans de son usurpation. On est surpris des louanges que St. Grégoire prodigue à ce tyran dans ses Lettres (1). C'est

(1) Lib. 13, Epist. 31 & 39. « Il y rend gloire à » Dieu, *dit un Ecrivain*, de la révolution qui avoit » placé Phocas sur le trône. Il la regarde com- « me un *effet de la miséricorde de Dieu*..... Que » les Cieux se réjouissent, dit-il; que la terre tres- » saille de joie; que toute la République soit dans » la joie *de vos bonnes actions*..... Il ne trouve » point de termes capables d'exprimer la recon- » noissance que l'on devoit à Dieu d'avoir dé- » chargé l'Empire du joug qui l'accabloit, pour

une tache pour la mémoire de ce grand Pape. Mais les Romains n'aimoient point Maurice, qui ne ſongea qu'à les fouler, ſans s'embarraſſer de les défendre contre les Lombards; & Grégoire voyoit avec chagrin que ce Prince favoriſoit les prétentions de Jean le *Jeûneur*, Evêque de Conſtantinople, qui avoit pris le titre de *Patriarche Œcuménique*.

XXII. HÉRACLIUS. Il eut beaucoup de part à la révolution qui fit périr Phocas. Les Perſes continuerent leurs ravages au commencement de ſon régne, & s'emparerent de Jéruſalem, d'Alexandrie & d'une partie de l'Egypte. Ils s'avancerent juſqu'à Calcédoine, ſur la côte Aſiatique du Boſphore, d'où ils ne ſe retirerent qu'après avoir exigé des contributions immenſes. Dans le même tems les *Avares* firent une irruption dans la Thrace, penſerent ſurprendre l'Empereur à Héraclée, & pouſſerent leurs courſes juſqu'aux portes de Conſtantinople. Ils emmenerent avec eux près de trois cens mille eſclaves. Héraclius, ne pouvant faire tête à tant d'ennemis, fut ſur le point d'abandonner ſa capitale, & de ſe retirer en Afrique. Il fit même embarquer une partie de ſes tréſors, que la mer engloutit dans une tempête. Mais ſes affaires changerent bientôt de face. Les Avares lui vendirent la paix pour deux cens mille pièces d'or, & l'ayant enſuite violée, reçurent un ſanglant

» lui en ſubſtituer un *facile à porter*, & d'avoir » rendu à la République affligée, *la conſolation* » dont elle avoit beſoin ». M. de Burigny ſur le régne de Phocas.

échec, qui leur fit lever le siége de Constantinople. Il gagna plusieurs victoires sur les Perses, les chassa de Mésopotamie & de Syrie & porta avec succès la guerre dans leur propre Empire. Les disputes du Monothélisme troublerent les dernières années de sa vie. Il s'agissoit de sçavoir s'il y avoit deux volontés & deux opérations en J. C. ou s'il n'y en avoit qu'une. Héraclius opina pour l'unité, & publia une exposition de foi très-hérétique, que le Pape Honorius parut approuver, & qui fut censurée par ses successeurs. L'Empereur, voyant le fracas qu'elle excitoit, la désavoua. Il mourut en 641, âgé de soixante-six ans, dont il en régna trente.

C'est au tems de ce Prince qu'il faut rapporter les commencemens de l'Empire Arabique. Mahomet & Héraclius étoient contemporains, & à-peu-près du même âge. On prétend que l'Empereur Grec accorda en 628 quelques terres à ce fameux Chef des Arabes, qui l'alla trouver avec ses troupes. Il est certain qu'Héraclius avoit alors un corps de Sarrasins dans ses armées, & qu'il se brouilla en 633 avec ces Barbares, qui ayant fait quelques ravages dans l'Empire, commencerent à se rendre redoutables. Mahomet étoit mort quelque tems auparavant. Abubeker & Omar, qui lui succéderent, entrerent dans cette querelle, & firent la guerre aux Grecs, auxquels ils enleverent la Palestine, la Phénicie & l'Egypte. La Perse fut conquise avec la même rapidité, & Jezdegerd, le dernier des Sassanides, conserva à peine quelques provinces. Toutes ces révolu-

Theoph. Hist. Miscel. Cap. 58.

tions arriverent avant la mort d'Héraclius, & remplirent d'amertume les dernières années de ſon régne.

XXIII & XXIV. HÉRACLIUS II & HÉRACLÉONAS, fils d'Héraclius I, mais de différentes meres. Leur pere ordonna dans ſon teſtament qu'ils partageroient ſa ſucceſſion. Héraclius eut la principale autorité ; mais il n'en jouit que quelques mois, ayant été empoiſonné par Martine, mere d'Héracléonas. Ce Prince fut vengé dans la même année. Le Sénat fit couper la langue à Martine & le nez à Héracléonas. On plaça ſur le trône.

XXV. CONSTANS, fils d'Héraclius II, âgé de douze ans. Son attachement au Monotéliſme, ſa cruauté & ſon humeur avare, le rendirent odieux à ſes ſujets. Ennuyé lui-même de vivre au milieu d'un peuple qui le haïſſoit, il paſſa en Italie, & de-là en Sicile, où il fut maſſacré en 668. Ces horreurs vont devenir communes dans l'Hiſtoire des Grecs, qui commencerent à tomber alors dans une affreuſe dépravation. Les Sarraſins s'établiſſent en Afrique l'an 647. Bientôt après ils s'emparent de Chypre & de Rhodes. Ils s'avancent en 667 juſqu'à Calcédoine.

XXVI. CONSTANTIN-POGONAT, ou *le Barbu*, fils de Conſtans, aſſocié à l'Empire dès l'an 654, mort en 685, après avoir régné 17 ans depuis la mort de Conſtans. Une jalouſie cruelle le porta à empriſonner ſes freres & à leur faire couper le nez. Il ſe déclara hautement contre le Monothéliſme, & le fit condamner dans un Concile œcuménique, auquel il préſida. Ser-

gius, Pyrrhus, Cyrus, Paulus & d'autres Prélats Grecs y furent déclarés hérétiques, & on ne fit pas plus de gace au Pape Honorius, mort quarante ans auparavant. Les Sarrafins, commandés par Caler, & enfuite par Yefid, fils du Calife Moavias, ayant formé inutilement le fiége de Conftantinople, fe retirerent après avoir fait de grandes pertes, & furent réduits à acheter la paix. L'ingénieur Callinicus, célèbre par l'invention du feu grégeois, rendit d'importans fervices dans cette guerre. Les Bulgares commencerent l'an 677 à faire des courfes dans l'Empire.

XXVII. Justinien II, fils de Conftantin-Pogonat, détrôné l'an 695 par le Patrice Léonce, qui lui fit couper la langue & le nez. Léonce ne régna que trois ans, & reçut le même traitement qu'il avoit fait à Juftinien. L'armée plaça fur le trône Tibere Abfimare, qui fut obligé d'en defcendre neuf ans après, c'eft-à-dire en 705. Juftinien fut alors rétabli, & fit maffacrer Léonce & Tibere. Enfin il fut tué lui-même en 712. Je n'ai point mis au rang des Empereurs les deux Princes qui ont ufurpé le trône avant fon rétabliffement.

XXVIII. Bardane, dépofé en 713 dans l'Hippodrome, où on lui creva les yeux.

XXIX. Anastase II. Il gouverna l'Empire pendant trois ans, après lefquels il fut forcé d'abdiquer.

XXX. Théodose III, fimple Receveur des impôts, deftitué dès la première année de fon régne. Ces révolutions fréquentes plongeoient l'Empire dans une horrible confufion. Les mœurs achevent de fe cor-

rompre : on commence à perdre le goût des Sciences.

XXXI. Léon l'Isaurien, sorti d'une famille obscure de l'Isaurie. Il montra beaucoup de valeur contre les Sarrasins, dont il détruisit la flotte avec le feu grégeois, & il triompha avec le même bonheur de quelques ennemis domestiques, qui voulurent lui disputer le trône. Il eût régné avec autant de gloire qu'aucun de ses prédécesseurs, s'il ne se fût engagé dans une malheureuse affaire de Religion. Le culte des Images, que le peuple est naturellement disposé à pousser au-delà de ses justes bornes, lui parut une véritable idolâtrie. Il résolut de l'abolir. Les résistances qu'il trouva ne firent qu'irriter son entêtement ; il fit couler des flots de sang pour être obéi. Il fut assez absolu dans l'Orient pour reprimer les Grecs, qui entreprirent en plusieurs endroits de se révolter ; mais le Pape Grégoire II. le frappa d'anathême, & souleva contre lui les Romains, les Vénitiens, & les autres sujets qu'il avoit en Italie. Chaque ville se donna un gouverneur de son choix, & l'on fut sur le point de procéder à l'élection d'un nouvel Empereur. Les Lombards profiterent de ces troubles pour s'emparer de Ravenne (1), & pousserent leurs courses jusqu'aux portes de Rome, qu'ils assiégerent en 741. Mais intimidés par les menaces de Charles Martel, à qui le Pape Grégoire III. avoit fait conférer la dignité de Patrice, ils renoncerent à cette entreprise. Léon mou-

(1) Quelques Ecrivains placent la reddition de Ravenne sous le régne suivant.

rut d'une hydropifie cette même année.

XXXII. CONSTANTIN COPRONYME, fils de Léon. Artabafde fon beau frere lui difputa le trône pendant deux ans, & fut même proclamé Empereur à Conftantinople. Mais après avoir fait la guerre avec plus de courage que de fuccès, il tomba avec fon fils dans les mains de Conftantin, qui leur fit crever les yeux dans l'Hippodrome. Les Lombards ayant encore infulté Rome, Pépin, fils de Charles Martel, prit le parti des Papes, & cette protection leur valut Ravenne, Rimini & vingt autres villes, qui leur furent cédées en 755, époque remarquable du commencement de leur Monarchie temporelle. L'Empereur fe plaignit qu'on le dépouilloit de fes domaines; mais Pépin répondit qu'ayant conquis ces places, il lui étoit libre d'en difpofer felon fon bon plaifir. Conftantin fut auffi zélé Iconoclafte que fon pere, & ne fe fit pas moins détefter par fes perfécutions: ce qui fait que les Catholiques n'ont rien oublié pour flétrir fa mémoire. Les Ecrits de Théophane & de Cedrenus offrent des traits fenfibles de cette particularité. Ses ennemis l'ont accufé, fans doute très-injuftement, d'avoir nié que J. C. fût Dieu, & d'avoir facrifié aux Démons. Ils lui donnerent le furnom de *Copronyme*, parce qu'il falit les fonts facrés le jour de fon baptême; chofe qu'on n'eût peut-être pas remarquée dans un autre Prince, & qui n'a rien d'extraordinaire dans un pays où l'on baptife les enfans par immerfion, c'eft-à-dire, en les plongeant nus dans une cuve. Ce nom ridicule lui eft refté dans l'Hif-

toire. Il mourut l'an 775, dans les douleurs aigues d'une maladie qui ressembloit à la peste; car il avoit un charbon à la cuisse. On a dit que, déchiré de remords, il s'écria qu'il étoit dévoré d'un feu cuisant, qui ne s'éteindroit jamais. Environ cent ans après sa mort, son corps fut exhumé & livré aux flammes. La vingt-troisième année de son régne fut marquée par un événement fort extraordinaire. Les deux mers qui environnent Constantinople, furent glacées jusqu'à trente lieues de distance des côtes, & resterent en cet état depuis le premier Octobre jusqu'à la fin de Février. La glace étoit assez forte pour soutenir les voitures les plus pesantes. Quand le dégel arriva, des montagnes de glace furent poussées vers les remparts & la citadelle de Constantinople, qu'elles endommagerent considérablement. Théophane, qui raconte la chose, dit qu'il passa le détroit sur un de ces larges glaçons.

XXXIV. Léon Chazare, ainsi nommé parce que sa mere étoit du pays des Chazares, peuple de la Colchide. C'étoit l'aîné des fils de Constantin. Il ne régna que cinq ans. La Monarchie des Lombards est éteinte en Italie par Charlemagne, qui augmente considérablement le patrimoine de l'Eglise. Il devoit quelque reconnoissance aux Papes; car ils avoient favorisé l'usurpation de son pere & de son ayeul. Les Evêques de Rome n'avoient alors presqu'aucune autorité dans l'Empire Grec; mais ils s'en consoloient en ruinant celle des Empereurs dans l'Occident. Le Christianisme commence à s'introduire en Bulgarie.

XXXV & XXXVI. CONSTANTIN & IRENE. Constantin succéda à son pere Léon, n'ayant pas encore dix ans accomplis. Irene régna conjointement avec lui, & gouverna l'Empire avec une autorité, dont ce jeune Prince fut à la fin jaloux. Il voulut secouer le joug; mais sa mere condamna au supplice des verges tous ceux qui le seconderent dans cette entreprise, & l'ayant fustigé lui-même, le fit enfermer dans son appartement.

Les soldats d'Orient s'étant mutinés à cette occasion, Irene lui rendit la liberté, & le premier usage qu'il en fit fut de mettre à son tour sa mere aux arrêts, & d'exiler le Patrice Staurace son favori, après l'avoir fait fouetter dans l'Hippodrome. Cela arriva en 790. Constantin se rendit méprisable & odieux. Des conspirateurs se saisirent de sa personne au mois d'Août de l'année 797, & lui firent crever les yeux. Il mourut peu de tems après de cette cruelle opération, dont le crime fut généralement imputé à Irene, parce qu'elle avoit des liaisons étroites avec les conjurés. Cette Princesse ambitieuse reprit alors le timon des affaires, & se fit de nouveau proclamer Impératrice. Mais six ans après, le Patrice Nicéphore la rélégua à Lesbos, où elle mourut en 803. L'Eglise Grecque honore comme une Sainte cette méchante femme, parce qu'elle rétablit le culte des Images. M. de Burigny la regarde avec justice *comme un Monstre, qui sacrifia tous les sentimens de la nature à son ambition.* Charlemagne reçoit à Rome l'an 800 la couronne impériale, & fonde l'Empire d'Allemagne.

L'Epoque

L'Epoque que nous venons de parcourir, ne nous offre que peu de Sçavans. Le génie des Grecs s'affoiblissoit avec leur Empire. Théophane composa une médiocre Histoire de son tems, dans laquelle il inséra beaucoup de fables dévotes. Saint Jean Damascène s'acquit en Orient une grande réputation par le zèle avec lequel il défendit les Images.

QUATRIEME ÉPOQUE.

Empereurs depuis Constantin & Irene, jusqu'à Romain le jeune.

XXXVII. NICÉPHORE, très-méchant Prince, tué le 26 Juillet 811, avec l'élite de sa noblesse, dans un combat contre les Bulgares.

XXXVIII. STAURACE, fils de Nicéphore. Il avoit reçu dans le même combat des blessures dangereuses, dont il mourut au bout de six mois. Mais dans cet intervalle il fut déposé par le Sénat, qui mit sur le trône

XXXIX. MICHEL I, beau-frere de Staurace. Il perdit aussi une bataille contre les Bulgares, & se sauva honteusement à Constantinople, abandonnant ses soldats à la fureur des ennemis, qui en firent un sanglant carnage. Les Grecs, mécontens de sa conduite, lui ôterent l'Empire en 813. On assure qu'il consentit sans regret à sa déposition.

XL. LÉON L'ARMÉNIEN, tué dans la chapelle de son palais la nuit de Noël de l'année 820. Il persécuta avec vivacité les défenseurs des Images; mais il avoit d'ail-

leurs de très-grandes qualités. Nicéphore, qu'il chassa du siége de Constantinople pour son attachement à l'ancien culte, ne put s'empêcher de dire, en apprenant sa mort, que l'Empire perdoit un grand homme. Les Bulgares commirent d'affreux ravages sous son régne; mais il remporta sur eux une victoire qui les engagea à conclure avec lui une tréve de trente ans.

M. de Burigny, sur le régne de Léon l'Arménien.

XLI. MICHEL II, surnommé le Begue, à cause de l'embarras de sa langue. Le sort de ce Prince est remarquable. Convaincu d'avoir conspiré contre Léon, il fut condamné à être brûlé vif, & la sentence devoit être exécutée le jour même qu'il fut proclamé Empereur. Léon fut massacré pendant la nuit, & les conspirateurs placerent Michel sur le trône. Il étoit né à Amorium dans la Phrygie, de parens pauvres, qui ne prirent aucun soin de son éducation. Il se distingua dans la profession des armes, & sa valeur lui procura la dignité de Patrice & de Capitaine des gardes. Mais il ne fit rien de considérable lorsqu'il fut Empereur. Attaché dès son enfance aux erreurs du Manichéisme, il scandalisa les peuples par son irréligion, & traita indignement plusieurs saints personnages. L'Empire fit de grandes pertes sous son régne. Les Sarrasins d'Espagne conquirent vers l'an 823 l'île de Crete, où ils bâtirent une ville, qu'ils appellerent *Candie* ou *Candax*: le premier de ces noms lui est resté. Cinq ans après, la trahison d'un Grec, nommé Eupheme, livra la Sicile aux Mahométans d'Afrique, qui fi-

rent de-là des courses dans la Calabre & dans la Pouille. Il n'y eut que Syracuse & Taormine qui ne subirent point le joug de ces barbares. L'Empereur ne survécut pas long-tems à ce dernier désastre, étant mort au mois d'Octobre de l'année 829.

XLII. THÉOPHILE, fils de Michel, surnommé l'*Infortuné*, parce qu'il le fut dans presque toutes les guerres qu'il entreprit. Il perdit plusieurs batailles contre les Sarrasins d'Orient, qui s'avancerent jusque dans la Phrygie, où ils conquirent Amorium. Il attaqua le culte des Images avec la même passion que ses prédécesseurs; mais il aima la justice, & protégea les peuples contre les malversations des Ministres & des gens de guerre. Il embellit Constantinople de plusieurs édifices, & la fortifia de nouveaux murs, qui étoient assez élevés pour la mettre à l'abri de l'escalade. Sa mort arriva en 842, dans la treizième année de son régne.

XLIII. MICHEL III parvint au trône à l'âge de trois ans, sous la tutelle de Théodora sa mere. Cette Princesse rétablit par un Concile le culte des Images, & termina enfin cette fameuse querelle, qui duroit depuis cent quarante ans. Il fut décidé qu'on célébreroit tous les ans la mémoire de cet événement, par une fête qu'on nomma l'*Ortodoxie*. Michel, guidé par les mauvais conseils de Bardas son oncle maternel, ôta en 854 la direction des affaires à Théodora, & l'enferma dans un couvent avec ses filles, après avoir fait assassiner l'Eunuque Théoctiste, qui avoit toute la confiance de cette Princesse. Bar-

das devint alors premier Ministre, & fut même créé César; mais douze ans après, l'Empereur le fit massacrer par un de ses favoris nommé Basile, qui succéda à son pouvoir, & qui fut aussi associé à l'Empire. Michel prit ensuite en amitié un de ses rameurs, appellé *Basiliscien*, qui étoit un des plus beaux hommes de Constantinople. L'ayant fait revêtir des habits impériaux, il le conduisit au Sénat, & faisant remarquer sa bonne mine à tout le monde, il déclara qu'il se repentoit d'avoir fait Basile Empereur, & de n'avoir pas donné la préférence à Basiliscien. Basile, outré de cet affront, & craignant d'avoir le sort de Bardas, fit massacrer Michel le 24 Septembre 867. Cette révolution délivra l'Empire d'un monstre de cruauté & de perfidie, d'un Prince irréligieux jusqu'à l'impiété, d'un homme abominable, souillé de l'assemblage de tous les vices, sans le mélange d'aucune vertu. Bogoris, Roi des Bulgares, embrassa le Christianisme avec tout son peuple. Schisme de Photius.

XLIV. BASILE, en récompense de cet assassinat, fut placé sur le trône. Il naquit de parens pauvres & obscurs (1) dans un bourg du territoire d'Andrinople, & il fut esclave en Bulgarie dans son enfance. La fortune l'éleva par degrés jusqu'à la dignité impériale, dont il jouit dix-neuf ans depuis la mort de Michel. Il eut la gloire de réconcilier l'Eglise Grecque avec

(1) C'est par une flatterie basse & ridicule qu'un Ecrivain Grec (Curopalate) le fait descendre des Arsacides.

celle d'Occident par la dépoſition de Photius, Patriarche illégitime; de battre les Sarraſins Orientaux en pluſieurs rencontres; de rétablir l'ordre dans les finances, la diſcipline parmi les troupes, & la juſtice dans les tribunaux. Il publia, pour la réformation des loix, un Code nouveau, que ſon fils augmenta conſidérablement, & qui eſt aujourd'hui la baſe de la Juriſprudence des Grecs, qui lui donnent le nom de *Baſiliques*. Il compoſa pour l'inſtruction de ſon fils un autre ouvrage, intitulé *Avis au Prince Léon*, & diviſé en ſoixante chapitres, qui contiennent d'excellens préceptes. La perte de Syracuſe, que les Sarraſins prirent d'aſſaut le 21 Mai 878, fut la ſeule diſgrace de ſon régne, qui finit l'an 886. Ils s'emparerent de Taormine ſous le régne ſuivant, & toute la Sicile fut alors ſoumiſe à ces barbares.

XLV. LÉON LE PHILOSOPHE, fils de Baſile & d'Eudoxie, qui avoit été la concubine de Michel III. On prétend qu'elle étoit groſſe du fait de Michel lorſqu'elle épouſa Baſile. Léon régna vingt-cinq ans, & mourut en 911. C'étoit un Prince laborieux & ſçavant, qui écrivit ſur l'Hiſtoire, ſur la Guerre, ſur la Juriſprudence, la Théologie, &c.

XLVI. ALEXANDRE, frere de Léon, mort en 912 d'une hémorragie que lui cauſa une débauche. L'avarice & la cruauté le rendirent également odieux.

XLVII. CONSTANTIN PORPHYROGENETE, fils de Léon, âgé de ſept ans lorſqu'il parvint au trône. Sa mere Zoé s'empara d'abord de toute l'autorité. Conſtan-

tin Ducas & Léon Phocas entreprirent d'ufurper la couronne ; mais le premier fut tué dans une bataille, & l'autre eut les yeux crevés. Zoé fut chaffée du palais au bout de fept ans, & enfermée dans un monaftère, parce qu'on l'accufa d'avoir voulu empoifonner Romain Lecapene, favori de Conftantin. Romain, créé Céfar l'an 919, fe fit enfuite conférer le titre d'Empereur, & finit par mettre fon nom dans les Actes avant celui de Conftantin. Il fit proclamer Céfar Chriftofle, Etienne & Conftantin fes enfans, & leur donna auffi le rang fur le légitime Empereur. Mais ces fils dénaturés, impatiens de régner feuls, firent emprifonner leur pere en 944, & le contraignirent de prendre l'habit monaftique. Conftantin Porphyrogenete, fortant alors de fa létargie, les fit arrêter eux-mêmes dans un feftin qu'il leur donna, & les rélégua dans une île où ils furent tonfurés. Il gouverna feul depuis cette heureufe révolution, & mourut en 959. Il vécut un peu plus de cinquante-quatre ans, & en régna quarante-fept parmi d'affreux défordres, qu'il autorifa par fa négligence. On affure que fon fils Romain le jeune abrégea fes jours en lui faifant donner du poifon. Conftantin s'appliqua plus aux fciences qu'aux affaires. Il nous refte de lui quelques ouvrages, qui prouvent l'étendue de fes connoiffances. Il excella auffi dans plufieurs arts, & il paffoit, dit-on, pour un des plus habiles peintres & un des meilleurs architectes de fon fiécle. Mais l'Hiftoire le place avec juftice au rang des Princes médiocres.

Les sciences continuerent à degénérer en Orient. Le Patriarche Photius, qui vivoit sous Michel III, fut presque le seul homme de lettres qui se distingua dans le période dont je viens de parler. Nous ferons dans la suite mention de ce sçavant personnage, & du fameux schisme qu'il causa dans l'Eglise.

CINQUIEME ÉPOQUE.

Empereurs depuis Constantin Porphyrogénete, jusqu'au tems des Croisades.

XLVIII. ROMAIN, qu'on surnomma *le Jeune*, pour le distinguer de Romain l'Usurpateur, qui étoit son ayeul. Il mourut en 963, à l'âge de vingt-quatre ans, dont il en régna trois & quelques mois. Les Grecs recouvrent sous son régne l'île de Candie, par la valeur de

XLIX. NICEPHORE PHOCAS, que l'armée d'Asie éleva au trône en récompense de ce service. C'étoit l'homme le plus capable de rétablir la splendeur de l'Empire Grec. Il reprit aux Sarrasins Anazarbe, Rose, Adane, Mopsueste, Antioche, l'île de Chypre, & la plus grande partie de l'Asie Mineure. Pour subvenir aux frais de la guerre, il fut obligé d'augmenter considérablement les impôts, & de supprimer les pensions qu'on faisoit aux Sénateurs & aux Eglises. Il n'en fallut pas davantage pour le rendre odieux. On l'assassina dans la sixième année de son régne. Ce fut Théophanon son épouse, veuve de Romain le jeune, qui forma ce déteſtable complot, & il fut exécuté par

L. TZIMISCÈS. Ce dernier succéda à Nicéphore ; & mourut lui-même d'une mort violente le 4 Décembre 975, ou, selon d'autres, le 10 Janvier 976, ayant été empoisonné par les intrigues de l'Eunuque Basile. Il repoussa les Sarrasins, qui avoient insulté Antioche, & battit en plusieurs rencontres les Russes. C'est pour la première fois que l'Histoire d'Orient parle de ce dernier peuple, qui venoit d'embrasser le Christianisme. Tzimiscès fut le premier Empereur qui fit mettre sur les monnoies l'image du Sauveur, avec cette inscription : *Jesus-Christ*, *Roi des Rois*, ce que ses successeurs ont imité. Cet Usurpateur donna un grand exemple de modération en associant à l'Empire

LI & LII. BASILE & CONSTANTIN, fils de Romain le jeune, à qui le trône appartenoit, & qui régnerent conjointement après Tzimiscès. Basile, qui étoit l'aîné, eut la principale autorité, & gouverna l'Empire avec beaucoup de gloire pendant cinquante ans. Dans le cours de ce long régne il fut presque toujours en guerre, soit avec des sujets rebelles, qui oserent lui disputer le trône, soit avec les Bulgares, dont il renversa l'Empire, & qu'il soumit après une longue résistance à sa domination. Les cruautés qu'il exerça sur ce malheureux peuple, lui firent donner le nom de *Bulgaroctone*, ou de Destructeur des Bulgares. Il mourut en 1025, âge de soixante & douze ans.

Son frere, qui lui survécut, régna jusqu'en 1028. Ce fut un Prince efféminé, vicieux, inappliqué, & qui livra l'Em-

pire à des Miniſtres avares & cruels, parfaitement dignes de lui.

LIII. ROMAIN ARGYRE, gendre de Conſtantin, empoiſonné l'an 1034 par Zoé ſon épouſe, qui mit ſur le trône un de ſes amans, appellé Michel, & connu dans l'Hiſtoire ſous le titre de

LIV. MICHEL le PAPHLAGONIEN, nom qui déſigne le lieu de ſa naiſſance. Romain étoit un Prince fort dévot, & abſolument livré aux Moines, auxquels il donna les plus riches territoires de l'Empire, & des villes entières, foulant le peuple ſans ménagement pour ſatisfaire leur avidité inſatiable. Pour ce qui eſt de Michel, c'étoit un homme d'une naiſſance obſcure, qui exerçoit à Conſtantinople l'emploi de Banquier. Zoé l'aimoit ſi éperdument, qu'on aſſure qu'elle l'épouſa la nuit même qu'Argyre mourut. Il occupa le trône pendant ſept ans, & mourut en 1041. Zoé s'en dégoûta, comme elle avoit fait d'Argyre, & forma auſſi la réſolution de l'empoiſonner, ce qui le porta ſans doute à abdiquer l'Empire quelque tems avant ſa mort. Il avoit un neveu que Zoé adopta, & qui régna après lui ſous le nom de

LV. MICHEL CALAFATE. On lui donna ce nom, parce qu'il étoit fils d'un Calfateur de navire. Il fut dépoſé au bout de quatre mois, & on lui creva les yeux.

LVI & LVII. ZOÉ & THÉODORA, filles de l'Empereur Conſtantin, déclarées Impératrices par le Sénat au mois d'Avril de l'année 1042. Zoé, quoique la cadette, eut le premier rang, & preſque toute

l'autorité. Elle épousa dans le mois de Juin, & fit couronner Empereur

LVIII. CONSTANTIN MONOMAQUE, qu'elle avoit aimé du vivant de Michel le Paphlagonien, son second mari. C'étoit un homme d'une naissance illustre ; il prétendoit descendre du grand Constantin. Zoé mourut en 1050, âgée de soixante-dix ans ; Constantin en 1054, & Théodora en 1056. Il y eut quelques révoltes domestiques sous ces trois régnes ; mais l'Empire fut assez tranquille au-dehors.

LIX. MICHEL STRATIOTIQUE, déposé au bout d'un an.

LX. ISAAC COMNENE, couronné Empereur le premier Septembre 1057. Sa famille a donné plusieurs Souverains à l'Empire Grec. Dans la troisième année de son régne, il résigna le trône à

LXI. CONSTANTIN DUCAS, Prince vertueux & pacifique, ami de la justice, porté à protéger les Arts, mais peu propre à gouverner un Empire dans des tems orageux. La Gréce & la Macédoine furent désolées par les Uziens, peuples de Scythie, qui ayant ensuite porté leurs ravages dans la Pannonie, furent presque totalement exterminés par les Bulgares & les Patzinaces. Les Turcs Seljoucides pillerent l'Ibérie, la Mésopotamie, la Chaldée, la Mélitene & l'Arménie. Constantin mourut en 1067, laissant trois fils en bas âge.

LXII. EUDOCIE, femme de Constantin. Dès que ce Prince eut fermé les yeux, elle se fit proclamer Impératrice, & ses enfans furent aussi déclarés Césars. Cons-

tantin, par amitié pour ces Princes, lui avoit fait promettre avant sa mort qu'elle ne leur donneroit point un beau-pere. Elle s'y engagea par un écrit, qui fut déposé dans les mains du Patriarche Xiphilin. Mais ayant conçu du goût pour Romain Diogene, homme estimé pour son courage, & considérable par son crédit, elle songea à partager avec lui son lit & son Empire. Elle retira adroitement l'écrit qu'elle avoit signé, en insinuant au Patriarche qu'elle avoit dessein d'épouser Bardas son parent. Xiphilin, trompé par cette promesse, engagea lui-même les Sénateurs & les Grands à prier l'Impératrice de se remarier. Ayant levé de cette manière tous les obstacles, elle donna sa main & le titre d'Empereur à

LXIII. ROMAIN DIOGENE, qui fut proclamé le 1 Janvier 1068. Il y eût à ce sujet une sédition ; mais les fils de l'Impératrice l'appaiserent eux-mêmes, en déclarant qu'ils approuvoient le mariage de leur mere. Diogene songea à s'opposer aux progrès des Turcs Seljoucides, & remporta d'abord sur eux de grands avantages. Il retira de leurs mains Hiérapie, Iconium, avec quantité de prisonniers ; leur enleva le butin dont ils s'étoient enrichis, & les chassa des terres de l'Empire. Mais ayant entrepris de les attaquer dans leur propre pays, il perdit une bataille dans laquelle il fut pris. *Alp-Arslan*, Sultan des Turcs, le foula aux pieds, suivant une coutume établie chez ces Barbares, & le renvoya ensuite, après lui avoir fait promettre qu'il paye-

roit une grosse rançon & un tribut. Diogene à son retour trouva le trône occupé par

LXIV. MICHEL PARAPINACE (1), l'aîné des fils de Constantin Ducas & d'Eudocie. Ce Prince ayant mis dans ses intérêts les soldats de la garde, s'empara du palais, & se fit proclamer Empereur. Eudocie fut reléguée dans un Couvent, où elle passa fort saintement le reste d'une vie, dont les commencemens ne furent pas sans reproche. C'étoit une femme très-sçavante. Elle a composé d'excellens ouvrages, dont le plus connu est un Traité de Mythologie, concernant l'origine & les métamorphoses des Dieux. On le trouve en manuscrit dans la Bibliothéque du Roi. L'infortuné Diogene, livré aux rébelles par ses propres soldats, eut les yeux crevés, & ne survécut pas long-tems à cette cruelle opération. Sa tête enfla considérablement; ses plaies furent si mal pansées, qu'il s'y engendra des vers, & qu'il en sortoit une puanteur horrible, qui ne permettoit pas d'être long-tems auprès de lui. On croit qu'il mourut sur la fin de l'année 1071, qui fut la quatrième de son régne.

L'Empire ne fut pas plus tranquille sous Michel Parapinace, Prince timide, paresseux, & incapable de gouverner par lui-

(1) C'est un surnom ridicule « par lequel on » lui reprochoit le monopole *qu'il établit* sur le » bled. Il s'en étoit réservé la vente; & faisant » ôter de chaque boisseau le *pinace*, c'est-à-dire, » le quart, il le faisoit vendre aussi cher que s'il » eût été plein ». M. de Burigny, Liv. V.

même. La haute Arménie tomba ſous le pouvoir des Turcs, qui lui donnerent le nom de Turcomanie. Un aventurier François, nommé *Urſel* de *Bailleul*, qui avoit ſervi ſous Iſaac Comnene, & qui tourna enſuite ſes armes contre les Grecs, pilloit dans le même tems les provinces de Bithynie & de Lycaonie. Il s'aviſa de proclamer Empereur Jean Ducas, oncle de Michel Parapinace; mais les Turcs prirent le parti de Michel, battirent Urſel & Ducas, & livrerent ce dernier à l'Empereur, qui le fit enfermer dans un monaſtère. Urſel continua encore quelque tems ſes brigandages, & tomba à la fin dans les mains des Grecs. Il fut conduit à Conſtantinople, & empriſonné dans une tour, après avoir reçu une rude correction avec des nerfs de bœuf. Meſſieurs de Bayeul lui font l'honneur de le mettre au rang de leurs ancètres. Cette guerre étoit à peine appaiſée, que deux autres rébelles, Nicéphore de Brienne & Nicéphore Botoniates, prirent en même-tems le titre d'Empereurs, l'un en Orient, & l'autre en Occident. Brienne s'empara d'Andrinople, où il ſe fit couronner en 1077. Jean ſon frere penſa ſurprendre Conſtantinople. Mais ils ne profiterent pas de ces premiers ſuccès. Botoniates fut plus habile, & cauſa une telle frayeur à Michel, que ce pauvre Prince prit le parti d'abdiquer & de ſe faire Moine. Cette révolution arriva ſur la fin de Mars 1078, & le 3 d'Avril le Patriarche Coſmas couronna dans ſainte Sophie

M. de Burigny, Liv. V.

LXV. NICÉPHORE BOTONIATES. Les

Comnenes le firent dépofer trois ans après. Dans les dernières années du régne de Michel Parapinace, les Turcs Seljoucides, commandés par Soliman, arrière-petit-fils de Seljouc, avoient fait une nouvelle irruption dans l'Afie mineure. Ils y fonderent alors un établiffement folide, qui comprenoit la Lycaonie, la Cappadoce, l'Ifaurie, la Pamphylie, la Phrygie, la Bithynie & la Paphlagonie. On commença à donner le nom de Turquie à cette portion de l'Afie qu'ils occupoient. Leurs Sultans fixerent d'abord leur réfidence à Iconium, & fe transporterent enfuite à Nicée, d'où ils firent des courfes jufqu'aux environs de Conftantinople. D'un autre côté, les Normands, établis dès l'an 1041 dans la Pouille, qu'ils avoient enlevée aux Grecs, s'emparerent, vers l'an 1072, de la Calabre & de la Sicile, fous la conduite de Robert Guifcard, & commencerent à ravager les côtes de l'Epire.

Etabliffement des Turcs dans l'Afie mineure.

SIXIEME ÉPOQUE.

Empereurs depuis le tems des Croifades, jufqu'à la prife de Conftantinople par les Latins.

LXVI. ALEXIS COMNENE. Sa famille, qui étoit très-illuftre, avoit déja donné un Souverain à l'Empire Grec. Les foldats le proclamerent Empereur. Il entra dans Conftantinople les armes à la main, & fes troupes pillerent cette Capitale. Les Normands, ayant toujours à leur tête le brave Guifcard, prirent Durazzo, Aulone, Butrote & d'autres villes de

l'Epire ; mais Guiscard étant mort en 1085, ils abandonnerent la plupart de ses conquêtes, & reprirent la route de l'Italie. Antioche de Syrie tomba sous la puissance des Turcs, & ces Barbares menaçant d'envahir le reste de l'Empire, qui étoit en même tems désolé par les Scytes & les Comanes, Alexis Comnene implora l'assistance du Pape Urbain II, & des princes Occidentaux. Ce fut alors que se forma la première croisade, qui fit presqu'autant de tort aux Grecs qu'aux Turcs & aux Sarrasins. Première Croisade.

Gautier *Sans-avoir* & Pierre l'Hermite partirent les premiers, & conduisirent dévotement en Asie trois cens mille bandits, qui périrent malheureusement, après avoir commis d'affreux désordres dans l'Empire Grec, qu'ils traiterent, dit un Ecrivain, comme un pays de conquête, abattant les maisons, pillant tout ce qu'ils trouvoient sous leur main, & découvrant jusqu'aux Eglises pour en emporter le plomb. M. de Burigny, Liv. VI.

Godefroi de Bouillon parut la même année * en Thrace, & y fit plusieurs actes d'hostilité, parce que l'Empereur refusoit de lui fournir des vivres, & de rendre la liberté au prince Hugues, frere du Roi de France, qu'il retenoit depuis quelques mois à Constantinople. Ces différents s'accommoderent. On conclut un Traité. Alexis promit de joindre ses forces à celles des Princes croisés : ceux-ci lui prêterent serment de fidélité, & s'engagerent à lui remettre toutes les places démembrées de l'Empire Grec, qu'ils

* 1096.

prendroient aux Infidèles, ou à les tenir en qualité de vassaux. Dans le tems de ces conférences il arriva une chose qui prouve l'inconsidération & l'insolence des Croisés. Un François eut la hardiesse de s'asseoir sur le trône de l'Empereur, & le Comte Baudoin l'en ayant fait retirer : *C'est bien à lui*, dit-il, en mumurrant, *à être assis, tandis que nous sommes debout.*

Anne Comnene, citée par M. de Burigny, *ubi supra.*

Bohémond, frere de Robert Guiscard, arriva à Constantinople après Godefroi de Bouillon. L'Empereur le regardoit avec raison comme son ennemi capital ; car Bohémond avoit proposé qu'on exterminât les Grecs avant que de songer à attaquer les Turcs. Mais Godefroi s'opposa à ce projet violent, & Bohémond se réconcilia avec Alexis, qui lui promit un domaine considérable autour de la Capitale. Voilà les services que les Croisés rendirent aux Chrétiens Orientaux. Ils passerent enfin en Asie, & serrerent de si près Nicée, Capitale de l'Empire Turc, qu'elle fut obligée de se soumettre. Mais au lieu de se rendre aux Chrétiens Occidentaux, les Bourgeois traiterent secrétement avec Alexis, & reçurent garnison impériale. Les Croisés conquirent ensuite Antioche & Laodicée, & prirent mieux leurs mesures pour s'assurer la possession de ces places. L'Empereur ayant demandé inutilement qu'elles lui fussent remises, s'empara avec violence de Laodicée ; ce qui occasionna une rupture ouverte entre les Grecs & les Latins.

La prise de Jérusalem fut le plus glo-

rieux événement de cette Croiſade. Quelques années après, Bohémond, qui avoit gagné à cette expédition la principauté d'Antioche, porta la guerre dans l'Epire, & forma le ſiége de Durazzo. Les Ecrivains Grecs prétendent que la peſte & la famine ayant détruit une partie de ſon armée, il fut obligé de demander la paix; mais ils conviennent en même tems qu'Alexis lui abandonna, ſous la condition de l'hommage, la poſſeſſion d'Antioche, de Lariſſe & de preſque toute la Syrie, avec quelques domaines aux environs de l'Euphrate: ce qui prouve, ou que les affaires de Bohémond n'étoient pas ſi déſeſpérées, ou que celles des Grecs alloient encore plus mal. L'Empereur, après la mort de Bohémond, tenta vainement de ſe faire reſtituer Antioche. Il eut auſſi la guerre avec Kilidge Arſlan, Sultan des Turcs Seljoucides, qui ayant été vaincu, fut contraint d'accepter les conditions de paix qu'on voulut lui preſcrire. Alexis mourut en 1118, à l'âge d'environ ſoixante-dix ans, dont il en régna plus de trente-ſept. C'étoit un Prince courageux, libéral, attaché à ſa Religion, doux & affable, politique juſqu'à la fourberie. Anne Comnene ſa fille l'a ſans doute un peu trop flatté dans ſon Hiſtoire; mais il faut convenir auſſi que la plupart des Ecrivains Occidentaux l'ont déchiré avec trop de partialité. Il eut de grandes liaiſons avec les Vénitiens, qui prirent ſon parti contre Robert Guiſcard, & auxquels, ſuivant Anne Comnene, il accorda des logemens à Conſtantinople, avec la permiſſion de

Anne Comnene, Lib. 13.

trafiquer dans tous les ports de l'Empire ſans payer aucuns droits. Ainſi le régne d'Alexis eſt l'époque du commencement de leur commerce dans le Levant.

LXVII. JEAN COMNENE, ſurnommé le Beau, fils aîné d'Alexis & de l'Impératrice Irene. Il fut obligé d'entrer les armes à la main dans le palais avant la mort de ſon pere, & de s'y faire proclamer Empereur, pour s'oppoſer aux complots d'Irene, qui vouloit placer ſur le trône ſa fille Anne Comnene & Nicéphore de Brienne ſon gendre. Les amis de Nicéphore entreprirent quelque tems après de tuer Jean Comnene; mais cette conſpiration fut étouffée dans ſa naiſſance, & reſta preſque impunie, tant il y avoit de foibleſſe & de timidité dans le gouvernement. Les Turcs violerent la paix, firent des courſes dans l'Aſie mineure, prirent Laodicée, & la perdirent enſuite avec Sozopole & quelques autres places de Pamphylie. Comnene repouſſa avec le même bonheur les Patzinaces, les Serviens, les Hongrois. Il montra autant de courage que de conduite dans ces différentes guerres. Ses armes furent un peu moins heureuſes en Orient. Il tenta inutilement d'enlever aux Latins la ville d'Antioche, & les avantages qu'il remporta ſur les Sarraſins ne furent qu'un foible dédommagement des ravages que ces Infidéles commirent dans quelques Provinces Aſiatiques. S'étant bleſſé à la chaſſe avec une fléche empoiſonnée, qui tomba de ſon carquois, il mourut en 1143 de ce funeſte accident. Tous les Hiſtoriens en

parlent avec éloge. On remarque comme une chofe particulière, que dans le cours d'un régne de vingt-quatre ans, il ne fit mourir aucun coupable.

LXVIII. MANUEL COMNENE, fils de Jean. Son pere le déclara Empereur quelques jours avant fa mort, & lui donna la préférence fur Ifaac fon aîné, à caufe de la fupériorité de fes talens. Ce choix fut approuvé par les Grands de l'Empire. Ce fut au commencement de fon régne que fe forma la feconde Croifade. L'Empereur Conrad III & Louis VII, Roi de France, en furent les Chefs. Elle produifit à-peu-près entre les Grecs & les Chrétiens occidentaux, les mêmes difputes que la première entreprife avoit fait naître. Les Croifés commirent des défordres; & Manuel, pour s'en venger, leur tendit des pièges, s'entendit avec leurs ennemis, & fit échouer tout ce grand projet.

Seconde Croifade.

La guerre fe ralluma entre les Grecs & les Siciliens fous le Roi Roger, & fous Guillaume qui lui fuccéda. Les Siciliens s'emparerent de Corfou, & firent une irruption dans la Grece, où ils furprirent Corinthe, Thébes & Athénes. Cette expédition leur procura un avantage ineftimable. Ils firent paffer en Sicile un grand nombre d'ouvriers en foie, qui établirent en Occident les premières manufactures de ce genre. D'un autre côté l'Empereur menaça les côtes de Sicile, reprit Corfou, & conquit un grand nombre de villes dans la Calabre & dans la Pouille. Après une longue guerre & de cruelles hoftilités

Premières Manufactures de foie établies en Occident.

de part & d'autre, on conclut en 1138 une tréve de trente ans.

Manuel tourna ensuite ses armes contre l'*Archizupan*, ou Prince des Dalmates, son vassal, qui avoit fait des courses sur les terres de l'Empire ; contre Geisa, Roi des Hongrois, qui avoit assisté les Dalmates ; & contre Renaud de Châtillon, Prince d'Antioche, qui s'étoit aussi attiré son indignation par quelques hostilités. Il triompha glorieusement de tous ces ennemis. Il battit en Phrygie les Turcs Seljoucides, & força leur Sultan Masoud, ainsi que Noradin, Sultan d'Alep, de lui demander la paix, & de rendre la liberté à un grand nombre de Chrétiens qu'ils tenoient dans les fers. Encouragé par tant de succès, il conçut le dessein de porter la guerre en Egypte, & se ligua pour cette expédition avec Amauri, Roi de Jérusalem, à condition qu'ils partageroient en commun leurs conquêtes ; mais ils s'entendirent mal, & l'entreprise échoua.

Les Turcs ayant encore violé la paix, Manuel se proposa d'assiéger Iconium, où étoit le centre de leurs forces ; mais son armée fut presque entièrement détruite dans le chemin, & il pensa tomber lui-même dans les mains des Infidéles. Cet échec, qui lui arriva l'an 1176, & dont il répara la honte par deux fameuses victoires, lui laissa une impression de tristesse qui altéra considérablement sa santé. Il tomba, au mois de Mars de l'an 1180, dans une maladie de langueur, qui l'enleva six mois après, dans la trente-huitième année de son régne. Il soutint la

haute idée que son pere avoit conçue de ses talens, & ce fut un des plus grands Princes de son siécle. Quelque tems avant sa mort il prit des vêtemens monastiques, *espérant*, dit un Ecrivain, *expier par ce chaste habit, les excès d'une vie voluptueuse & libertine.*

LXIX. ALEXIS COMNENE, deuxième de ce nom, fils de Manuel, détrôné l'an 1183 par Andronic son parent, qui le fit étrangler. Isaac, qui prit le nom de Comnene, parce que sa mere étoit de cette maison, surprend l'île de Chypre, & s'y fait reconnoître Souverain. Les Siciliens s'emparent de Durazzo & de Thessalonique. Commencemens de Gengis-Khan.

LXX. ANDRONIC COMNENE, ne jouit que deux ans de son usurpation, & fut mis en pièces par le peuple. Les circonstantes de cet événement font frémir. Jamais Prince ne fut traité plus indignement. On l'exposa, dit un Ecrivain, dans le Palais, ayant une chaîne au cou & les fers aux pieds. La populace furieuse l'accabla de mille outrages. « Les uns lui donnoient des soufflets ; les autres lui arrachoient la barbe & les cheveux ; quelques-uns lui casserent les dents. On lui coupa la main droite, & il fut ensuite enfermé dans la tour d'Anemas, où on ne lui apporta ni à boire ni à manger. Quelques jours après on l'en tira pour lui crever un œil : puis on le fit monter sur un chameau galeux, & on le promena dans la place publique, la tête nue, & le corps couvert d'un méchant haillon......... *On lui donna dans ce lieu* des coups de bâ-

ton sur la tête : on lui *jetta* au visage des ordures & des pierres. Il y en eut qui lui percerent le côté avec des broches : une femme lui jetta au visage une chaudière d'eau bouillante. On le mena enfin au théâtre, où on le pendit par les pieds. Dans cet état quelques-uns lui couperent les parties naturelles : un soldat lui enfonça son épée dans la bouche jusques dans les entrailles (1). » Andronic avoit soixante-treize ans lorsqu'il fut ainsi massacré. Ce fut le dernier Empereur de la ligne masculine des Comnenes.

LXXI. ISAAC L'ANGE. Il descendoit des Comnenes par les femmes, son ayeul Constantin l'Ange ayant épousé la princesse Théodora, fille d'Alexis Comnene, premier du nom. Les Siciliens sont battus par Branas, perdent Thessalonique, & sont forcés d'évacuer Durazzo. Les Bulgares, soumis à l'Empire depuis deux siécles, secouent le joug.

Troisième Croisade. Troisième apparition des Croisés. L'Empereur Frédéric Barberousse, qui conduisoit par la Thrace cent cinquante mille Allemands, pilla cette Province, s'empara de Philippopolis, & se fit jour au-delà du Détroit. Il poussa jusqu'à Iconium, qu'il emporta d'assaut, & périt quelque tems après en traversant le Cydnus. Philippe Auguste, qui conduisit par mer une autre armée, prit la ville d'Acre en Syrie, & ne fit rien de plus. Richard, Roi d'Angleterre, s'empara de l'île de Chypre, dont il chassa Isaac Comnene, & qu'il céda à Gui de Lusignan, qui avoit perdu

(1) M. de Burigny, Liv. VI.

le Royaume de Jérusalem. L'île de Chypre ne retourna plus dans les mains des Grecs.

Isaac l'Ange ne prit aucune part à cette Croisade. Il étoit assez occupé dans ses propres Etats, où il se forma cinq ou six conspirations pour le détrôner. Enfin Alexis son propre frere lui ravit la Couronne l'an 1195, & le fit aveugler. Ce tyran fut lui-même chassé au bout de huit ans. Alexis l'Ange, fils d'Isaac, ayant imploré le secours des François & des Vénitiens, qui étoient assemblés en Dalmatie pour une quatrième Croisade, les détermina à employer toutes leurs forces pour rétablir son pere. Ils parurent à la vue de Constantinople le 23 Juin 1203. Leur présence effraya tellement l'usurpateur, qu'il abandonna la Capitale pour se sauver au-delà de la mer. Les Grecs remirent alors sur le trône Isaac l'Ange, & lui associerent son fils à la prière des Croisés. Quatrième Croisade.

Jusques-là on n'avoit qu'à se louer des Occidentaux; mais Alexis avoit contracté avec eux de terribles engagemens. Il avoit promis de leur donner deux cens mille marcs d'argent, d'entretenir pendant un an la flotte des Vénitiens, de joindre de nombreuses troupes à celles des Croisés, & de reconnoître la primatie du Pape. Tout l'argent de l'Empire suffisoit à peine pour remplir ces conditions, & le Prince Alexis se trouva dans l'impuissance de tenir parole aux Croisés. Ceux-ci se payerent par leurs mains. Ils entroient à main armée dans les maisons de Constantino-

ple, d'où ils enlevoient les plus riches effets. Des François & des Italiens ayant entrepris de piller une synagogue, les Juifs prirent les armes, & le peuple se joignit à eux. Les aggresseurs, pour se venger, mirent le feu à quelques maisons. L'incendie se répandit dans cette partie de la ville, & dura huit jours. Tout le quartier du port fut consumé d'une mer à l'autre, dans l'espace de près d'une lieue.

On regardoit Alexis comme le premier Auteurs de tous ces désordres, parce qu'il avoit attiré les Latins en Orient. Il devint si odieux, que le peuple s'assembla pour élire un autre Empereur. Le choix tomba sur un jeune homme, nommé Nicolas Canabé, qui fut proclamé dans sainte Sophie. Mais un Seigneur de la Cour, issu de la Maison de Ducas, aspira dans le même tems au trône. Il entra pendant la nuit dans la chambre d'Alexis, le fit charger de fers, & l'enferma dans un cachot, où il l'étrangla bientôt après de ses propres mains. Isaac, informé du malheur de son fils, en mourut de chagrin. Cette révolution arriva au mois de Février de l'année 1204. Les Bulgares, sous l'usurpation du frere d'Isaac, se donnerent un Roi, qui fut couronné par le Cardinal Léon, Légat d'Innocent III; & leur pays fut pour jamais démembré de l'Empire Grec. Gengis-Khan est reconnu Souverain de la grande Tartarie.

LXXII. ALEXIS DUCAS, l'assassin d'Alexis l'Ange, se fit proclamer Empereur. On le surnomma *Murtzulphe*, à cause de ses sourcils épais qui se joignoient. Il fut à

à peine deux mois sur le trône. Les Croisés ayant assiégé Constantinople, sous prétexte de venger la mort d'Alexis l'Ange, Ducas prit honteusement la fuite. Les Grecs, après son évasion, couronnerent Théodore Lascaris, qui s'éclipsa comme Ducas. Nous le verrons reparoître avec éclat sous le régne suivant. Le siége de Constantinople fut court. Vingt mille Latins prirent en cinq jours par escalade cette grande ville, qui contenoit dans son sein plus de quatre cent mille citoyens. Ils y entrerent le 13 Avril 1204, & ne perdirent, si l'on en croit Guntherus, dans cet assaut, qu'un seul homme, qui tomba par accident dans le fossé. La ville fut pillée & saccagée. Les Croisés y commirent d'horribles violences, & firent un butin inestimable, qui fut mis en commun, & partagé également entre les François & les Vénitiens. On procéda ensuite à l'élection d'un Empereur, & la pluralité des suffrages fut pour *Baudoin*, Comte de Flandre & de Hainaut, un des principaux chefs de la Croisade.

Prise de Constantinople par les Latins.

SEPTIEME EPOQUE.

Empereurs Latins. Premiers Empereurs Grecs de Nicée.

LXXIII & LXXIV. BAUDOIN à Constantinople, THÉODORE LASCARIS à Nicée. Baudoin reçut la couronne dans sainte Sophie le 23 Mai 1204. Sa puissance fut renfermée dans des bornes fort étroites. Les François & les Venitiens l'obligerent de leur céder les trois quarts de Constan-

tinople; le reste de l'Empire devoit être partagé dans la même proportion. Marin Zeno régit le Domaine des Vénitiens sous le titre de *Bailo* (1), c'est-à-dire, de Gouverneur. Baudoin promit outre cela à Boniface, Marquis de Montferrat, autre chef de la Croisade, la principauté de Thessalonique & l'île de Candie, sous la condition de l'hommage. Boniface, avant d'avoir pris possession de l'île, la vendit aux Vénitiens. La cession de Thessalonique souffrit quelques difficultés de la part de Baudoin. Le Marquis de Montferrat fut obligé de prendre les armes pour se faire rendre justice, & les Croisés forcerent l'Empereur à tenir sa parole. Boniface réunit bientôt à ce domaine une partie de la Thessalie & de la Grece, avec l'île d'Eubée.

D'autre part Théodore Lascaris, élevé à l'Empire après l'évasion de Ducas Murtzulphe, & contraint lui-même de prendre la fuite, forma une nouvelle puissance au-delà du Bosphore. S'étant emparé de la Bithynie, de la Phrygie, & de quelques Provinces voisines, il se fit couronner Empereur, vers le commencement de l'an 1206, dans la Ville de Nicée, d'où ce nouvel Empire tira son nom. Alexis & David Comnene, petit-fils de l'Empereur Andronic, fonderent à-peu-près dans le même tems celui de Trébizonde. Ducas Murtzulphe, qui s'étoit sauvé au commencement de la guerre, parut

(1) *Balio* ou *Bailo*, qui signifie proprement pere nourricier. Ce nom est resté aux Ambassadeurs de Venise à la Porte.

à la tête de quelques troupes, & joignit ses forces à celles d'Alexis l'Ange, frere de l'Empereur Isaac, qui s'étoit rendu maître de plusieurs villes. Mais Ducas se laissa tromper par Alexis, qui lui fit crever les yeux; & ce misérable étant depuis tombé dans les mains de Baudoin, reçut à Constantinople le juste châtiment de tous ses crimes. Alexis ayant été pris quelque tems après par le Marquis de Montferrat, sa révolte n'eut point de suite. Les Grecs de Thrace causerent une inquiétude plus sérieuse. Ne pouvant s'accoutumer à la domination impérieuse des Latins, ils traiterent secrétement avec le Roi des Bulgares, & promirent de le reconnoître pour Empereur, s'il les délivroit de l'esclavage des Francs. La ligue fut bientôt conclue. Les Grecs, sur l'assurance d'un puissant secours, se révolterent à Didimoteque, à Andrinople, & en d'autres villes, où ils massacrerent tous les Latins. Baudoin marcha contre les rebelles, & mit le siége devant Andrinople. Les Bulgares s'étant approchés pour le faire lever, les François fondirent sur eux avec plus d'impétuosité que de précaution, & tomberent dans une embuscade. Le Comte de Blois y périt. L'Empereur fut fait prisonnier, & quelque tems après ces Barbares lui firent subir une mort cruelle. On assure que le Roi des Bulgares ayant fait entourer son crâne d'un cercle d'or, s'en servoit comme d'une coupe, suivant une ancienne coutume établie chez ce peuple. Henri, qui fut chargé de la Régence pendant la prison de Baudoin son frere, ra-

M. de Burigny, Liv. VII.

mena à Conſtantinople les débris de l'armée Françoiſe. Les Bulgares s'emparerent de Philippopolis, de Rodoſto, d'Héraclée & de pluſieurs autres places; mais ils ſe préſenterent inutilement devant Didimoteque & Andrinople, que les Grecs, dégoûtés de l'alliance de ces Barbares, refuſerent de leur livrer, & qui furent promptement ſecourues par Henri.

LXXV. HENRI, frere de Baudoin, couronné Empereur le 20 Août 1206. Les avantages qu'il remporta ſur les Bulgares, délivrerent enfin l'Empire de ces cruels ennemis, qui furent obligés de demander la paix en 1208. Il enleva auſſi quelques places à Théodore Laſcaris.

Principautés qui ſe forment dans l'Archipel.

Les Vénitiens, qui avoient montré juſques-là aſſez de déſintéreſſement, commencerent à délivrer à leurs Armateurs des commiſſions pour s'emparer des îles de l'Archipel. *Sanuto* conquit Naxos, Paros, Milo & d'autres îles, dont il forma un Duché, qu'il tranſmit à ſes deſcendans. *Philocole Navagiere* ſe rendit maître de Lemnos, & prit auſſi le nom de Duc. Andros, Théonon, Mycone, Scyros, &c. tomberent en d'autres mains : Marc *Dandole* & Jacques *Viaro* prirent Gallipoli. La République s'empara pour ſon propre compte de l'île de Corfou, qu'elle a toujours conſervée. Le reſte de l'Archipel fut en proie aux Armateurs de différentes nations.

L'Empereur Laſcaris ſe maintint à Nicée contre toutes les forces du Sultan d'Iconium, qu'il tua de ſa main dans une bataille. Alexis Comnene régnoit toujours à Trébizonde.

Henri mourut à Thessalonique l'an 1216, & ne laissa point d'enfans. Les Latins offrirent la couronne Impériale au Roi de Hongrie, qui ne voulut point l'accepter; & à son refus elle fut donnée à Pierre de Courtenai, Comte d'Auxerre, Prince du sang de France, marié à Iolande, sœur des deux derniers Empereurs. Pierre s'étant acheminé vers Constantinople avec cinq mille François, périt par la trahison de Théodore Comnene, Prince d'Epire. On offrit alors le trône à Philippe, Comte de Namur, fils aîné de Pierre; mais celui-ci céda ses droits à Robert de Courtenai son frere, qui ne fut couronné qu'en 1221. Ainsi, après la mort de Henri, il y eut une espèce d'interregne de cinq ans. Conon de Béthune, Sénéchal de Romanie, gouverna l'Empire, sous le titre de Baile des François. Théodore Lascaris meurt à Nicée en 1222. Les Grecs le mettent avec justice au rang de leurs plus grands Princes, & le regardent comme le restaurateur de leur Monarchie. Jean Vatace son gendre lui succéda. Gengis-Khan s'empare de la Chine septentrionale, du Turkestan, de la Bukarie, du Khorasan, de la Perse & d'une partie de l'Inde.

LXXVI & LXXVII. ROBERT de COURTENAI à Constantinople, & JEAN DUCAS VATACE à Nicée. Robert mourut en 1228, après un régne peu glorieux. Gengis-Khan avoit cessé de vivre deux ans auparavant, ayant poussé ses conquêtes jusqu'à la frontière de la Natolie. Il somma Kaikobad, Sultan d'Iconium, Prin-

ce d'ailleurs assez puissant, de venir lui rendre hommage à Caracorum, Capitale de l'Empire Tartare.

LXXVIII. JEAN de BRIENNE, qui avoit été Roi de Jérusalem, & qui étoit refugié en Italie. Il n'arriva à Constantinople qu'en 1231. Un Ecrivain contemporain, qui se trouva à son entrée, dit que ce Prince étoit si cassé, qu'il paroissoit avoir au moins quatre-vingt ans. Il régna jusqu'en 1237.

Acropolite, cité par M. de Burigny, ubi suprà.

LXXIX, LXXX & LXXXI. BAUDOIN II, frere de Robert de Courtenai, à Constantinople, THEODORE & JEAN LASCARIS (1) à Nicée. Baudoin II fut le dernier des Empereurs Latins. Leur puissance avoit été considérablement affoiblie par Ducas Vatace, qui les chassa entièrement de l'Asie, & leur enleva presque tous leurs domaines d'Europe. Sous Jean Lascaris, fils de Théodore, Constantinople, l'unique place qui leur restoit, tomba au pouvoir des Empereurs de Nicée le 25 Juillet 1261. Ce fut alors que finit l'Empire des Latins, qui ne subsista qu'un peu plus de cinquante-sept ans. Baudoin mourut en 1272, après avoir erré dans plusieurs Cours de l'Europe, où il mendia inutilement des secours.

(1) Ces Lascaris ne descendoient de Lascaris I que par les femmes. L'un étoit fils, & l'autre petit-fils de Ducas Vatace, qui avoit épousé une Lascaris.

HUITIEME EPOQUE.

Empereurs Grecs depuis l'exclusion des Latins jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs Ottomans.

LXXXII. MICHEL PALEOLOGUE. Ce Prince nâquit avec de grands talens, dont il se servit d'abord pour élever sa fortune sans s'embarrasser du choix des moyens, & qu'il tourna ensuite au profit de sa patrie. Il étoit d'une maison considérable par elle-même, & illustrée par plusieurs alliances avec la famille Impériale. Disgracié sous Lascaris II, qui lui fit mettre les fers aux pieds, & l'enferma dans une étroite prison, il parvint sous Lascaris III, Prince âgé de neuf ans, à la dignité de Régent, après que ses partisans eurent massacré Muzalon, que Lascaris II avoit nommé tuteur du jeune Prince. Il se fit ensuite associer à l'Empire, & il finit par faire aveugler Lascaris pour régner seul. Un coup heureux le rendit maître de Constantinople. Ses troupes, qui passoient dans le voisinage de cette ville pour se rendre en Etolie, la trouverent mal gardée & s'en emparerent dans une nuit.

Michel transporta sa résidence dans cette Capitale; ce qui mit fin à l'Empire de Nicée. Mais les Provinces Asiatiques, affoiblies par l'éloignement du Souverain, n'opposerent plus la même résistance aux attaques des Turcs.

On rendit les maisons & les fonds de terre aux anciens possesseurs ou à leurs héritiers; on exhaussa les murs & les

tours de Constantinople ; on attira les habitans de la campagne dans cette grande ville, que la dernière révolution avoit fort dépeuplée.

L'Empereur se voyant menacé d'une irruption des Occidentaux, qui songeoient à recouvrer l'Empire Grec, entra dans la fameuse querelle de Charles d'Anjou & de Mainfroi pour la couronne de Sicile, & prit le parti de ce dernier. Mainfroi ayant été vaincu, Michel se ligua secrétement avec Pierre d'Aragon, & favorisa la révolte des Siciliens, qui firent cet horrible massacre des François, si connu sous le nom de *Vêpres Siciliennes*. Cette révolution enleva la Sicile à Charles & à ses descendans, & fit échouer tous les vastes projets que ce Prince avoit formés contre l'Empire Grec, de concert avec les Vénitiens & avec le Pape Martin IV.

Michel fit plusieurs tentatives pour réconcilier l'Eglise Orientale avec celle d'Occident. Ses Ambassadeurs se trouverent en 1274 au Concile de Lyon, & y prêterent obédience au Pape Grégoire X, au nom de l'Empereur, qui ratifia trois ans après cet engagement, en présence des Nonces que Jean XXII lui envoya. Nicolas III, qui succéda à Jean, exigea que tous les Grecs renonçassent au schisme. Michel seconda de tout son pouvoir les vues du Pontife, jusqu'à employer l'emprisonnement, l'exil, les dépositions, & d'autres voies violentes. Mais il trouva dans ses sujets une opiniâtreté insurmontable. Martin IV, qui étoit entièrement livré à Charles d'Anjou, rompit le cours de ces né-

gociations, en excommuniant Michel Paléologue. Ce Prince mourut le 11 Décembre 1282 à l'âge de cinquante-huit ans, dont il avoit régné environ vingt-trois. Les Grecs, qui lui devoient le rétablissement de leur Empire, lui refuserent la sépulture ecclésiastique, parce qu'il s'étoit soumis à l'Eglise Romaine. Ainsi il se trouva exposé aux anathêmes des deux partis. Jean Comnene, petit-fils, ou, selon d'autres, arrière-petit-fils d'Alexis, prend à Trébizonde le titre d'Empereur. Les Princes qui le précéderent ne se nommoient que Ducs ou Seigneurs. Il épousa une fille de Michel.

LXXXIII. ANDRONIC PALEOLOGUE, fils de Michel, mort en 1332, après un régne obscur, qui ne fut remarquable que par sa longue durée. Les successeurs de Gengis-Khan s'emparent de la plus grande partie de l'Asie Mineure, & détruisent l'Empire d'Iconium. Plusieurs Principautés se forment des démembremens de cette Monarchie. Othman, établi dans la Bithynie, fonde en 1300. l'Empire des Turcs Ottomans, & meurt en 1326. Orkhan lui succede.

Commencemens de l'Empire Ottoman.

LXXXIV. ANDRONIC II, petit-fils d'Andronic Paléologue. Il s'étoit emparé du trône dès l'an 1328, ayant forcé son ayeul à une espèce d'abdication. Il reprit aux Génois l'île de Chio, & se fit restituer l'Acarnanie, que des Princes de la maison de l'Ange avoient usurpée; mais les Turcs lui enleverent Pruse, Nicée & Nicomédie. Les Provinces Asiatiques, affoiblies par l'éloignement du Souverain, n'oppo-

ſoient plus la même réſiſtance aux attaques de ces Barbares. Andronic mourut en 1341. Il étoit fort paſſionné pour la chaſſe ; ce qui le jetta dans des dépenſes exceſſives. On aſſure qu'il nourriſſoit quatorze cens chiens & mille oiſeaux, avec un nombre proportionné d'officiers & de valets pour le ſoin de leurs équipages.

LXXXV & LXXXVI. JEAN PALEOLOGUE, fils d'Andronic, & JEAN CANTACUZENE. Paléologue n'étoit âgé que de neuf ans lorſqu'il parvint à la couronne. Sa minorité fut très-orageuſe. Jean Cantacuzene, que le feu Roi avoit nommé Régent de l'Empire, trouva un redoutable compétiteur dans *Apocauque*, Général de la Mer, qui forma les plus noirs complots pour le perdre. Non-ſeulement Cantacuzene ſe maintint dans ſon poſte ; mais il eut le crédit de ſe faire proclamer Empereur à Didimoteque, & enſuite dans la Capitale. Apocauque fut tué à Conſtantinople dans une ſédition, & ſon fils eut le même ſort à Theſſalonique.

M. de Burigny, Liv. XI.

Cantacuzene régna conjointement avec Paléologue ; mais il eut la principale autorité dans le gouvernement. Enfin dégoûté des embarras du trône, & ſe voyant en butte à la haine des Grecs, qui le regardoient avec juſtice comme un uſurpateur, il abdiqua en 1355 la dignité impériale, pour ſe retirer dans un Monaſtère, où il prit l'habit.

Ce fut un fourbe habile, qui couvrit ſon ambition du voile de l'hypocriſie. Il parut n'accepter l'Empire que dans la vue de le réformer. Il ſoutient ce caractère

artificieux dans l'Hiſtoire de ſa vie, qu'il compoſa dans ſa retraite, Ouvrage admirablement écrit, mais où tous les faits ſont adroitement tournés à ſon avantage. Les Grecs lui furent redevables du rétabliſſement de leur marine, que ſes prédéceſſeurs avoient fort négligée; mais ils n'oublieront jamais qu'il ſe ligua avec les Turcs contre ſon légitime Souverain, qu'il eut la perfidie de les attirer dans les Provinces d'Europe, & qu'il maria ſa fille *Théodore* à Orkhan leur Empereur. Il eut à peine abdiqué, que ces Barbares, ſe croyant libres de tout engagement, tournerent leurs armes contre l'Empire Grec. Gallipoli, Epibate, Chiorli, Didimotéque, Andrinople, Philippopolis & d'autres villes de Thrace, tomberent ſucceſſivement dans leurs mains. Ils ſubjuguerent enſuite l'Albanie, la Macédoine, & preſque toute la Theſſalie.

Jean Paléologue ayant inutilement imploré la protection des Princes d'Occident, fut obligé de demander la paix au Sultan Amurath, de ſe ſoumettre à lui payer un tribut, & de lui donner en ôtage un de ſes fils. Cette dépendance devint encore plus forte ſous Bajazeth. Ce Sultan, pour ſe faire payer des ſecours qu'il fournit à l'Empereur contre un fils rebelle, qui avoit voulu le détrôner, exigea une augmentation de tribut & la ceſſion de Philadelphie, l'unique place qui reſtoit aux Grecs en Aſie. Jean ayant entrepris de réparer les fortifications de Conſtantinople, pour tâcher du moins de s'aſſurer la poſſeſſion de cette Capitale, Bajazeth lui com-

manda de faire cesser les travaux, & de démolir les ouvrages qui avoient été commencés, le menaçant, en cas de désobéissance, de faire aveugler son fils Manuel, qui étoit en ôtage à la Cour du Sultan. Tels furent les malheurs de ce long régne, qui dura cinquante ans, Jean étant monté sur le trône en 1341 & n'étant mort qu'en 1391. Bajazet remporte à Nicopolis une fameuse victoire sur les Chrétiens Occidentaux, commandés par Sigismond, Roi de Hongrie.

LXXXVII. MANUEL PALEOLOGUE, fils de Jean. L'Empire ne fut pas plus tranquille sous ce Prince. Bajazet lui fit pendant dix ans une guerre cruelle, que les Grecs soutinrent avec beaucoup de valeur. Les dehors de Constantinople en furent le théâtre. Elle se termina enfin par une tréve, dont les conditions portoient que les Turcs auroient une Mosquée dans cette ville, & un Cadi pour juger leurs différents.

Jean Paléologue, fils du frere aîné de Manuel, entreprit de faire valoir les prétentions qu'il avoit à l'Empire. On assure que Bajazeth l'excita à cette démarche en lui offrant de puissans secours, & que Jean s'engagea de son côté à céder Constantinople aux Turcs, à condition qu'ils lui donneroient la Morée. Quoiqu'il en soit de ces conventions, il est certain que le Sultan ordonna à Manuel de rendre le trône à son neveu, & que l'Empereur Grec, pour éviter une guerre civile, consentit à l'associer à l'Empire en 1399.

L'année suivante, Manuel fit un voya-

ge en Occident pour solliciter les secours des Puissances Européennes. Il alla à Venise, à Ferrare, à Florence, à Gênes, à Milan, & de-là il passa en France & en Angleterre. Il reçut par-tout de grands honneurs & beaucoup de promesses vagues, & il rapporta quelque argent. Il revint en Orient par la Morée, où il apprit la nouvelle de la défaite des Turcs par Tamerlan, qui ayant fait prisonnier leur Empereur, menaça d'une ruine entière leur Monarchie naissante. Manuel ne différa point de se rendre à Constantinople, où ses affaires prirent une meilleure face. Il exila à Lesbos Jean son collegue; il chassa les Turcs établis à Constantinople, & détruisit leur Mosquée; il reprit sur eux Thessalonique & d'autres villes.

C'est tout l'avantage qu'il tira de cette révolution, & de la guerre cruelle que se firent les enfans de Bajazeth pour la succession de leur pere. Mahomet, qui triompha à la fin de tous ses concurrens, vêcut dans une si grande union avec Manuel, qu'il lui céda de son propre mouvement plusieurs places importantes, & qu'il lui donna en mourant la tutelle de ses fils.

La guerre recommença sous Amurath II, & les Grecs furent les aggresseurs. Le Sultan vint assiéger Constantinople, & ruina les environs de cette ville & une partie des murailles; mais ayant perdu beaucoup de monde dans un assaut, cet échec le détermina à lever le siége.

La révolte de son frere Mustapha le rappella en Asie, & le fit consentir à un traité, qui fut signé en 1425. L'Empereur Ma-

nuel mourut cette même année d'une attaque d'apoplexie. Il composa plusieurs écrits, dont on peut voir la liste dans la Bibliothéque Grecque de Fabricius. La fameuse muraille, nommée *Héxamilion*, dont il ferma l'isthme de Corinthe, ne fit pas moins d'honneur à sa mémoire.

LXXXVIII. JEAN PALEOLOGUE, deuxième du nom, fils de Manuel, mort en 1448. Les habitans de Thessalonique, pour se ménager un appui contre les Turcs, se donnent aux Vénitiens; mais cette démarche ne fit qu'accélérer leur ruine. Amurath assiége leur ville & la prend d'assaut. Bataille de Varne en 1444. Les Chrétiens, commandés par Ladislas Roi de Hongrie, y sont taillés en pièces, & leur Général y périt. Le Sultan victorieux passe en Morée, après avoir forcé la muraille de l'isthme, saccage tout le pays, & emmene avec lui soixante mille esclaves. Les horreurs d'une guerre civile, excitée par l'ambition des fils de l'Empereur, se joignent à tous ces désastres. Réunion plâtrée de l'Eglise Grecque avec celle de Rome, conclue en 1439 en Italie, où l'Empereur s'étoit rendu avec son frere Démétrius, le Patriarche de Constantinople, & quelques Evêques Grecs. Tout ce que ces Prélats avoient accordé dans le Concile de Florence, fut désavoué par le Clergé de Constantinople, & la plupart d'entr'eux se rétracterent à leur retour. Bessarion & Isidore y gagnerent le chapeau de Cardinal; mais on les accusa d'avoir trahi la cause de leur nation.

LXXXIX. CONSTANTIN DRAGASES,

frere de Jean Paléologue. C'est à lui que finit cette longue suite d'Empereurs Grecs. Il fut tué le 29 Mai 1453, jour de la prise de Constantinople par Mahomet II, & avec lui périt un des plus fameux Empires qui fut jamais. Les Turcs possédent tranquillement cette belle conquête depuis plus de trois cens ans, sans qu'aucun ennemi ait entrepris de les troubler. L'Empire Grec, en proie à tant de révolutions sous les Monarques Chrétiens, n'a point changé de Maîtres depuis qu'il appartient aux Infidéles. Celui de Trébizonde, qui avoit eu onze Princes, fut renversé neuf ans après par la même main.

ARTICLE IV.

Des affaires de la Religion, & principalement des démêlés de l'Eglise Grecque avec l'Eglise Latine.

CE qui me reste à dire des Grecs se réduit à l'Histoire de leurs démêlés avec l'Eglise Romaine, & à la peinture de leur état présent. C'est ce que je traiterai avec toute la briéveté possible dans les deux Articles suivans. Je tirerai de grandes lumières de M. de Burigny, qui, à la suite de ses Révolutions de l'Empire Grec, nous a donné une Histoire très-curieuse des disputes d'ambition, qui se sont élevées entre les Patriarches de Constantinople & les Evêques de Rome, & qui ont occasionné à la fin le schisme. Le devoir d'un Historien est de traiter ces matières avec

la plus grande impartialité, & sur-tout de ne rapporter aucune chose qui puisse être *légitimement* désavouée par l'un des deux partis.

I.

Origine obscure de l'Eglise de Byzance. Comment ses Evêques parviennent à la dignité Patriarcale, & s'élevent au-dessus des autres Evêques d'Orient. Première dispute avec Rome.

L'ORIGINE de l'Eglise de Byzance est si obscure, qu'on ignore le tems où son siége épiscopal a été fondé. Les uns disent que ce fut sous l'empire de Sévere ou de Caracalla, c'est-à-dire au commencement du troisième siécle de l'Ere chrétienne; d'autres prétendent qu'elle n'a eu d'Evêque que sous le régne de Constantin le Grand. Il est prouvé que ses Pasteurs étoient suffragans des Archevêques d'Héraclée, dans le tems que Constantin transporta à Byzance le siége de l'Empire Romain. Il y avoit alors quantité d'Eglises beaucoup plus anciennes, sans parler des quatre grands Patriarcats de Jérusalem, d'Antioche, de Rome & d'Alexandrie.

Hist. des Révolutions de l'mEpire Grec, Tome III.

La ville de Constantinople, que ses premiers maîtres comblerent de faveurs, obtint bientôt pour ses Evêques les mêmes prérogatives & les mêmes titres que ces quatre siéges fameux. Le Concile écuménique, tenu dans cette capitale en 321, accorda à ses Pasteurs le premier rang en dignité après les Pontifes de Rome, & conséquemment une sorte de supériorité

ſur les Patriarches de Jéruſalem, d'Antioche & d'Alexandrie. On ne ſtatua rien de particulier ſur leur juriſdiction, parce que cette affaire eût entraîné trop des diſputes; mais en conſéquence des conceſſions du Concile, ils s'attribuerent le droit de ſacrer les Evêques & les Archevêques des provinces voiſines.

L'an 451 le Concile de Calcédoine étendit encore ces priviléges. Anatole, Evêque de Conſtantinople, y obtint par ſes intrigues le titre de Patriarche, avec le droit de juriſdiction ſur les Métropolitains de Thrace, du Pont, & de toute l'Aſie. Les Légats du Pape proteſterent inutilement contre ce Canon, que l'Empereur Marcien appuya de toute ſon autorité. Les Patriarches de Jéruſalem & d'Antioche, que cette affaire intéreſſoit encore plus particulièrement, furent obligés eux-mêmes d'acquieſcer au réglement du Concile; & l'Evêque de la capitale fut regardé comme le Primat de l'Egliſe Grecque.

Le Patriarche de Conſtantinople, en vertu de ce nouveau titre, commença à exiger que les Evêques des premiers ſiéges d'Orient lui fiſſent part de leur élection, pour obtenir des bulles de confirmation & d'inveſtiture. Jean *Talaïa*, que le peuple d'Alexandrie avoit choiſi pour ſon Paſteur, manqua à cette formalité. *Acace*, alors Evêque de Conſtantinople, crut ſon autorité bleſſée, & détermina l'Empereur Zénon à dépoſer Talaïa. Pierre *Mongus*, partiſan zèlé de l'Eutichianiſme, fut mis à ſa place, & ſon élection fut confirmée par le Patriarche, qui communiqua ſans ſcrupule avec cet hérétique.

Talaïa en porta ses plaintes au Pape Félix III, & lui présenta une requête, qui contenoit plusieurs chefs d'accusation contre Acace, & qui fut examinée dans un Synode. Là-dessus le Pape députa à Constantinople des Légats, pour sommer le Patriarche de répondre à cette requête, & fit en même tems supplier l'Empereur d'envoyer Acace à Rome pour y être jugé. Mais Zénon avoit été gagné par les sollicitations du Patriarche, qui obtint un ordre pour faire arrêter les Légats à Abydos. On leur enleva tous leurs papiers, & à force de menaces & de mauvais traitemens, on les engagea à communiquer avec Acace.

Le Pape ne fut pas plutôt instruit de leur conduite, qu'il assembla un Synode, dans lequel ils furent dégradés de la dignité épiscopale & privés de la Communion. Acace fut déposé dans la même assemblée, & retranché du nombre des Fidéles; mais il se moqua des procédures du Clergé Romain, & pour se venger en particulier du Pape Félix, il l'excommunia, & fit ôter son nom des dyptiques, c'est-à-dire, des regiſtres sacrés. L'Empereur Zénon prit hautement le parti d'Acace. Il défendit à toutes les Eglises de son Empire d'accepter le Décret du Pape, & si on l'avoit cru on se seroit dès-lors séparé de la Communion de Rome.

Anastase, qui succéda à Zénon, montra le même éloignement pour la paix; mais les choses changerent de face sous l'empire de Justin. Le Pape Hormisdas, à la réquisition de ce Prince, envoya à Constanti-

nople des Ministres sages, qui ramenerent les esprits à l'union après un schisme de quarante ans. Ils apporterent avec eux un formulaire, qui fut approuvé & signé de tous les Evêques qui étoient dans la Capitale. Le Patriarche *Jean* donna l'exemple de la soumission, & déclara publiquement qu'il n'avoit point d'autre foi que celle de l'Evêque de Rome. On ôta des dyptiques les noms des Empereurs Zénon & Anastase, & ceux des Patriarches Acace, Fraucte, Euphême, Macédone & Timothée, qui avoient gouverné l'Eglise de Constantinople pendant cette querelle. Ainsi les Papes remporterent une victoire complete.

I I.

Affaire des trois Chapitres.

LES Evêques de Rome furent moins heureux dans cette dispute. Il s'agissoit de sçavoir si quelques propositions extraites des Livres de *Théodoret* & d'*Ibas*, deux Théologiens estimés, étoient hérétiques ou orthodoxes. On en avoit fait *trois* petits *Chapitres* ou Sommaires. Les Papes & la plupart des Evêques Occidentaux soutenoient qu'on ne pouvoit les censurer, sans donner atteinte à l'autorité du Concile de Calcédoine, qui, bien loin d'anathématiser la doctrine des trois Chapitres, avoit admis Théodoret & Ibas à sa communion.

L'Empereur Justinien, persuadé que ces propositions favorisoient l'hérésie Nestorienne, voulut absolument les faire condamner dans un Concile. Il paroît que la

plupart des Evêques Orientaux penſoient comme lui ſur cet article. Quoi qu'il en ſoit, le Pape Vigile reçut ordre de ſe rendre à Conſtantinople, & employa de vains prétextes pour ſe diſpenſer d'obéir. Arrivé dans la Capitale il y prit d'abord le ton de maître, & ſuſpendit de ſa communion le Patriarche *Mennas*, qui avoit alors toute la confiance de Juſtinien. Mais le Patriarche refuſa à ſon tour de communiquer avec Vigile, & le traita avec ſi peu de ménagement, que les Grecs mêmes en furent ſcandaliſés.

Enfin après avoir retenu pendant ſix ans ce Pontife dans une eſpèce de captivité, on aſſembla à Conſtantinople un grand Concile. Comme Vigile prévoyoit que les Grecs ſeroient les plus forts dans cette aſſemblée, il refuſa d'y préſider; ce qui mit Juſtinien dans une telle fureur, qu'il publia contre lui un Décret, dans lequel il l'accuſa de favoriſer les Sectateurs du Neſtorianiſme, & de s'être ſéparé de l'Egliſe catholique. Ce Décret, qui fut lu & approuvé dans le Concile, ſe terminoit par ces paroles remarquables : *A ces cauſes, nous ordonnons qu'on ôte des Dyptiques le nom de ce Pontiſe, mais nous ne rompons point pour cela l'unité avec le Siége Apoſtolique; car ni Vigile, ni tout autre qui abandonne la vérité, ne peut nuire à l'Egliſe.* Ce Prince ne croyoit pas les Papes infaillibles.

Les Peres aſſemblés condamnerent les trois Chapitres, & l'Empereur déclara qu'il dépoſeroit tous les Evêques qui ne ſe ſoumettroient pas à cette déciſion. Vi-

gile refusa quelque tems d'y acquiescer; il se rendit à la fin, comme on le voit par une Lettre qu'il écrivit au Patriarche Eutichius, datée du 8 Décembre 553, & par une Constitution autentique, qu'il publia le 3 Février de l'année suivante. Il y souscrit à la censure de trois Chapitres, & il annulle tout ce qui a été fait par lui ou par d'autres pour la défense de ces fameuses propositions. Le Concile qui les condamna, & qui accusa d'erreur le Pape Vigile, est reconnu pour écuménique dans l'Eglise Romaine.

III.

Dispute sur le titre d'Ecuménique.

CE fut Jean le Jeûneur, Patriarche de Constantinople, qui prit le premier ce titre dans les actes d'un Jugement synodal qu'il envoya au Pape saint Grégoire. La flatterie l'avoit déja donné à quelques Patriarches; mais ils n'avoient point encore osé le prendre dans les actes publics. S. Grégoire, qui occupoit alors le saint Siége, crut que cette affaire intéressoit la Religion, & qu'il ne pouvoit se taire sans trahir sa foi. Il parla en effet, & se déchaîna avec une extrême violence contre Jean, soit dans ses discours, soit dans ses lettres. Il prétendit que le titre d'Evêque Ecuménique, c'est-à-dire, général, universel, étoit une qualification extravagante, odieuse, incompatible avec l'humilité chrétienne, injurieuse à tous les Evêques; que le Patriarche étoit possédé du démon de l'orgueil; que c'étoit très-inutilement qu'il

faisoit parade d'une austérité extrême, puisqu'il perdoit par-là tout le mérite de ses bonnes actions ; que tout Prêtre qui s'appelloit universel, étoit le précurseur de l'Antechrist, & qu'on ne pouvoit plus douter après cela de l'arrivée prochaine de ce faux Prophète (1).

C'est dans ces termes peu modérés qu'il écrivit à l'Empereur Maurice, à l'Impératrice Constantine, aux Patriarches d'Antioche & d'Alexandrie, & à d'autres personnes considérables, tâchant d'intéresser tout le monde dans cette querelle. Maurice parut peu touché de ces plaintes, & fit dire au Pape qu'il ne convenoit pas que les deux premiers Evêques de l'Eglise se brouillassent pour une dispute si frivole. Le tyran Phocas, sensible aux caresses de S. Grégoire, donna gain de cause aux Papes, & défendit aux Evêques de Constantinople de se faire appeller Ecuménique. Mais quand l'Usurpateur eut été tué, on rendit ce titre au Patriarche Sergius, & ses successeurs l'ont conservé. Taraise le reçut dans le septième Concile ; les Latins l'accorderent dans celui de Florence, ou du moins le laisserent prendre sans opposition au Patriarche Joseph, & même à Bessarion, Archevêque de Nicée ; enfin les Papes, comme M. de Burigny le prouve, ont pris eux-mêmes ce nom, que S. Grégoire trouvoit si ridicule & si odieux.

(1) Voyez les Lettres de S. Grégoire, indiquées par M. de Burigny, Tome III, p. 169 & *suiv.*

IV.

Querelle du Monothélisme.

CETTE dispute nâquit d'une question, qu'on eût peut-être mieux fait de ne point agiter. Les Mystères de la Religion demandent une soumission aveugle : il suffit de les croire; il est très-dangereux de les examiner. Les Grecs vouloient sçavoir si J. C., qui avoit deux natures, avoit aussi deux volontés. Le Patriarche Sergius, interrogé sur cette matière, assembla un Concile, dans lequel il fut décidé qu'il n'y avoit qu'une volonté en J. C. L'Empereur Héraclius, en conséquence de ce jugement, publia un Formulaire sous le nom d'*Ecthèse*, dont il exigea la signature, sous peine d'interdiction pour les Evêques & les Ecclésiastiques séculiers, & d'excommunication pour les Moines & les Laïques.

Le Pape Honorius ne s'opposa point à ce Décret, & parut penser sur cette matière comme Sergius. Mais les Pontifes qui lui succédèrent, combattirent avec chaleur le Monothélisme. Séverin condamna l'Ecthèse, que l'Empereur désavoua lui-même dans la suite; Jean IV proscrivit dans un Concile la même opinion; Théodore excommunia le Patriarche Paul; & Martin I, dans une assemblée de cent cinq Evêques, qui se tint en 649 au palais de Latran, anathématisa Sergius & ses deux successeurs Pyrrhus & Paul.

Quelque tems avant que ce dernier Concile s'assemblât, l'Empereur Constans avoit publié une Ordonnance, sous le

nom de *Type*, pour impofer filence aux deux partis. Irrité des procédés du Pape, il ordonna à l'Exarque de Ravenne de l'enlever, & de le faire conduire à Conftantinople. Martin, après avoir effuyé une captivité de plufieurs mois, accompagnée des plus indignes traitemens, fut exilé en Thrace. Cette difpute ne fut appaifée qu'en 681, fous le régne de Conftantin Pogonat. Un Synode affemblé à Conftantinople, & mis au rang des Concile écuméniques, déclara que les Patriarches Sergius, Pyrrhus, Paul & Pierre avoient encouru l'anathème, comme fauteurs du Monothélifme, & que leurs noms feroient effacés des Dyptiques. Les Peres du Concile condamnerent à la même flétriffure le Pape Honorius, *parce qu'ayant*, dirent-ils, *examiné fa Lettre à Sergius, ils y trouverent qu'il y adhéroit aux erreurs de ce Patriarche, & qu'il autorifoit fa doctrine impie.* Des Ecrivains zèlés ont fait bien des efforts pour déguifer ce fait, qui n'intéreffe en rien la Religion, & dont il ne réfulte qu'une conféquence très-fimple, c'eft que les Papes font hommes, & peuvent quelquefois fe tromper.

V.

Affaire des Images.

LE culte des Images, que Dieu défendit très-févérement dans l'ancienne Loi, & qui n'a été ni ordonné ni défendu dans l'Evangile, s'eft introduit parmi les fidéles dans les tems de repos & de liberté, qui ont fuccédé aux perfécutions. Ce fut un

un grand triomphe pour le Chriſtianiſme de pouvoir arborer la Croix du Sauveur, & les Images des Apôtres & des Saints Martyrs, dans les lieux où l'on avoit rendu un culte ſuperſtitieux aux Idoles du paganiſme. C'étoit d'ailleurs un moyen d'exciter la piété du peuple, qui veut toujours avoir un objet ſenſible de dévotion.

Léon l'Iſaurien, né parmi des Barbares qui ne connoiſſoient peut-être pas ce culte, & dirigé, à ce qu'on prétend, par les mauvais conſeils de quelques Juifs, oſa le premier faire la guerre aux Images. Il convoqua en 726 une grande aſſemblée, dans laquelle il déclara qu'on ne pouvoit les honorer ſans ſe rendre coupable d'une idolâtrie groſſière. En conſéquence, il ordonna à tous ſes ſujets de renoncer à cette dévotion, & de brûler toutes les repréſentations de ce genre, qui étoient dans les maiſons ou dans les temples. Il y avoit dans le veſtibule du Palais Impérial un crucifix de bronze, qu'on appelloit *la ſainte figure d'airain*. Léon envoya Jovin, un de ſes écuyers, pour l'abattre. Cet homme obéit, & donna trois coups de hache à la figure. Mais quelques femmes s'étant attroupées, renverſerent l'échelle ſur laquelle il étoit monté, & le mirent en pièces.

Ce ne fut pas la ſeule émeute que cette affaire excita. L'Empereur n'en devint que plus opiniâtre, & perſécuta avec fureur tous ceux qui s'oppoſerent à ſon édit. Le Patriarche Germain ayant refuſé d'entrer dans ſes vûes, fut enlevé dans ſon

palais par des satellites, & conduit dans un Monastère éloigné, où quelque tems après il fut étranglé. Léon, trouvant la même résistance dans le Pape Grégoire II, voulut le faire poignarder à Rome; mais ce complot fut découvert, & l'on fit subir aux assassins le châtiment qu'ils méritoient.

Constantin Copronyme poussa les choses encore plus loin. Il assembla en 754 un Concile, composé d'environ trois cens Evêques, qui déciderent que *c'étoit une abomination de placer des Images dans une Eglise ou dans une maison particulière, & de leur rendre le moindre culte* (1). Le Patriarche Germain fut anathématisé, & la persécution devint alors plus violente que jamais.

Les choses changerent de face sous la régence d'Irene. L'héréfie des Iconoclastes, établie à Constantinople dans le Concile nombreux dont j'ai parlé, fut proscrite à Nicée l'an 787, dans un autre Concile, dont les décisions sur le dogme des Images furent acceptées à Rome, & trouverent de grandes contradictions en France & en Allemagne. On les attaqua publiquement dans les Livres appellés *Carolins*, qu'on attribuoit à Charlemagne; & ce même Empereur, qui présida au Concile de Francfort, y fit rejetter le second Concile de Nicée. On a dit que les Peres de Francfort ne se porterent à cette démarche, que parce qu'ils furent

Abrégé de l'Histoire de Fr. par le Président H. sur l'année 794.

(1) Trente ans après, le Concile de Francfort, un des plus célebres qui se soient tenus dans l'Occident, publia une décision toute semblable.

trompés par de faux actes qu'on leur envoya ; mais une conséquence très-prochaine qu'on peut tirer de leur conduite, c'est que le culte des Images n'étoit pas alors fort répandu dans l'Occident.

Le Concile de Nicée n'appaisa pas cette querelle. Léon l'Arménien, dans une assemblée Synodale, tenue à sainte Sophie vers l'an 815, fit anathématiser ce Concile, & réhabilita le Conciliabule assemblé sous Constantin Copronyme. Michel le Begue & Théophile qui régnerent après Léon, penserent comme lui sur cette matière. Le grand Ouvrage du Concile de Nicée alloit être détruit, si une femme ne fût encore venue au secours des Images. Théodora, qui gouverna l'Empire pendant la minorité de Michel III, eut la gloire de terminer cette grande affaire. Les Images furent rétablies en 842 par un nouveau Concile, qui prononça contre l'hérésie des Iconoclastes un jugement définitif, dont elle ne s'est jamais relevée en Orient. Cette malheureuse dispute déchira l'Eglise pendant plus d'un siécle, & fit couler des flots de sang. Les Papes, à la faveur des troubles qu'elle excita, secouerent adroitement le joug des Monarques Orientaux, & donnerent à l'Occident un nouvel Empereur, qui s'enrichit avec eux des dépouilles de l'Empire Grec.

VI.

Schisme de Photius.

NOUS touchons à l'origine du grand schisme, qui sépare depuis plusieurs sié-

cles les Grecs & les Latins. La déposition injuste d'un Patriarche de Constantinople, nommé Ignace, y donna lieu. C'étoit un Prélat très-vertueux, attaché par reconnoissance à l'Impératrice Théodora, qui l'avoit placé sur le premier siége de l'Empire. Cette Princesse ayant été disgraciée par les intrigues de Bardas son propre frere, qui la força de se retirer dans un couvent avec ses filles, Ignace désapprouva hautement cette violence, & refusa de leur donner le voile, parce qu'elles le prenoient par contrainte.

Une excommunication qu'il fulmina contre Bardas, qui, après avoir répudié injustement sa femme, entretenoit un commerce incestueux avec Eudocie sa belle-fille, acheva d'irriter ce Ministre, qui avoit toute la confiance de l'Empereur Michel III. Bardas obtint un ordre pour faire enlever Ignace, qu'on enferma dans un Monastère de l'île de Térébinthe. On employa toutes sortes de moyens pour l'engager à donner sa démission; mais ces tentatives furent inutiles. On ne laissa pas de songer au choix d'un autre Patriarche, & l'on jetta les yeux sur le célébre Phothius, l'homme le plus sçavant de son siécle, mais le moins propre à gouverner une Eglise, soit à cause de l'irrégularité de ses mœurs, soit parce qu'il n'étoit initié dans aucun ordre de cléricature. On le fit passer en six jours par tous les grades du Sacerdoce. Il fut fait Moine le 20 de Décembre *, Lecteur le 21, Soudiacre le 22, Diacre le 23, Prêtre le 24, & enfin on le sacra Evêque le jour suivant.

* 857.

Phótius députa au Pape Nicolas quatre Evêques, dans la vue de l'engager à approuver son élection. Ils lui présenterent de sa part une Lettre, dans laquelle il lui mandoit qu'Ignace ayant abdiqué la dignité patriarcale, à cause de ses infirmités & de son grand âge, l'Empereur l'avoit obligé d'accepter l'Episcopat, sans faire attention à ses résistances, & aux larmes qu'il avoit versées pour tâcher de se débarrasser de ce fardeau. Le Patrice Arsaber accompagnoit les quatre Evêques, en qualité d'Envoyé de l'Empereur Michel III.

La nouvelle de la déposition d'Ignace & de l'*intrusion* de Photius, s'étoit répandue dans Rome avant l'arrivée des Prélats Grecs, & on en parloit peu favorablement. Nicolas, après avoir pris l'avis de son Clergé, répondit aux Députés qu'il enverroit incessamment des Légats à Constantinople, pour s'informer juridiquement de tout ce qui s'étoit passé dans cette affaire. Rodoalde & Zacharie, l'un Evêque de Porto, & l'autre d'Anagnie, furent les Prélats qu'il choisit pour cette importante commission.

Dès que ces Légats parurent à Constantinople, l'Empereur les fit garder à vue pendant plusieurs mois, sans leur permettre de s'acquitter des ordres dont ils étoient chargés. On employa tour-à-tour les caresses & les menaces pour corrompre leur fidélité, & l'on vint enfin à bout de les déterminer à communiquer avec Photius, en qualité de Patriarche, ce que le Pape leur avoit expressément défendu.

Quand Photius se fut assuré de leurs dispositions, il assembla un Concile, où les Légats se trouverent avec l'Empereur, & plus de trois cens Ecclésiastiques. Ignace y fut appellé, & on le somma de donner sa démission. Il la refusa avec fermeté, demandant qu'on l'envoyât à Rome pour être jugé par le Pape. Le Concile le déposa & l'anathématisa sans écouter ses défenses, & les Légats eurent la foiblesse de souscrire à ce jugement. Ignace en appella au Pape & à tous les Evêques de l'Eglise d'Occident, & leur adressa une requête, qui fut présentée au Saint Pere par l'Archimandrite Théognoste.

Le Pape fut bientôt instruit de la prévarication de ses Légats, & des artifices que Photius avoit mis en œuvre pour faire condamner Ignace. Après s'être adressé inutilement à l'Empereur, à l'Evêque de Constantinople, aux Patriarches d'Antioche, d'Alexandrie & de Jérusalem, & à tous les Evêques d'Orient, auxquels il envoya une Lettre pastorale, il prit à la fin le parti d'assembler un Concile à Rome l'an 863. On y déclara que Photius avoit usurpé le trône patriarcal par des voies également injustes & odieuses; qu'en punition de ces violences on le privoit de toute fonction ecclésiastique; & que s'il réfusoit d'obéir à ce jugement, il seroit exclus de la communion, & frappé d'anathême.

Quant au Patriarche Ignace, le Concile ordonna qu'ayant été déposé & excommunié par des gens qui n'avoient aucun droit de le juger, il seroit rétabli

dans ſon ſiége & dans toutes les fonctions épiſcopales. Le Légat Zacharie, complice de la dépoſition de ce ſaint Evêque, fut excommunié & dégradé de l'Epiſcopat; Rodoalde, qui étoit abſent, fut puni dans un autre Concile.

La difficulté étoit de faire exécuter ce jugement. Photius, loin de s'y ſoumettre, aſſembla lui-même un Synode, auquel il donna le nom de Concile Ecuménique, & dont on aſſure qu'il fabriqua tous les actes. Il les envoya à l'Empereur d'Occident, revêtus des ſouſcriptions d'environ mille perſonnes; mais la plupart de ces ſignatures étoient fauſſes. L'Evêque de Rome y fut accuſé de pluſieurs crimes, & dégradé de l'Epiſcopat. Photius écrivit en même tems à l'Impératrice Ingelberge, pour la prier d'engager ſon mari à chaſſer du trône pontifical l'Evêque Nicolas, qui avoit été dépoſé pour ſes crimes dans un Concile univerſel. Il publia dans l'Orient une Bulle circulaire, dans laquelle il accuſa les Latins de s'être relâchés ſur l'auſtérité du Carême, de renouveller les erreurs de Manès en condamnant le mariage des Prêtres, & d'avoir mis au ſymbole une addition impie, pour introduire dans l'Egliſe une doctrine auſſi dangereuſe que nouvelle.

La dernière de ces accuſations n'étoit pas ſans fondement. Les Occidentaux avoient en effet inſéré dans le ſymbole de Nicée les paroles *Filioque*, pour marquer que le Saint-Eſprit procéde du Fils comme du Pere. On ne ſçait comment cette addition s'introduiſit; mais il eſt certain qu'au

commencement du neuvième siécle elle étoit généralement reçue dans les Eglises d'Italie, de France, de Germanie & d'Espagne. Cependant nous apprenons d'Eginhard, qu'elle souffrit dans son origine quelques contradictions, même de la part des Papes. Léon III, que Charlemagne consulta sur cette matière, répondit qu'il désapprouvoit ce changement; que l'addition *Filioque* n'étoit autorisée par aucun Concile; qu'au contraire celui de Calcédoine & quelques autres avoient défendu de rien changer au symbole; qu'on pouvoit retrancher sans scandale ce qui avoit été ajouté sans autorité, & qu'on feroit bien de supprimer la nouvelle formule dans la chapelle Impériale, parce qu'il étoit à craindre que les autres Eglises ne se conformassent avec le tems au même usage. Ce sage Pontife, pour donner des preuves de son attachement à l'ancien symbole, le fit graver en Grec & en Latin, sans les paroles *Filioque* (1), sur deux tables d'argent, qui furent placées dans l'Eglise de Saint Pierre.

Les Grecs, qui n'avoient point été consultés sur cette addition, faite à un symbole qui étoit en quelque sorte leur ouvrage, traiterent d'attentat une pareille innovation. Ils applaudirent au zéle de Photius, & le schisme prit alors de nouvelles forces. Ce scandale dura tant que

(1) Ces paroles ne se trouvent point dans l'Evangile, qui dit simplement que le Saint-Esprit procede du Pere; *Cùm venerit Paraclitus quem ego mittam vobis* A PATRE; *spiritus veritatis, qui* A PATRE PROCEDIT.

l'Empereur Michel resta sur le trône. Mais ce Prince ayant été assassiné l'an 867, les choses changerent de face sous Basile son successeur. Le premier usage que le nouvel Empereur fit de son autorité, fut d'exiler Photius, & de rétablir Ignace sur son siége; ce qui se fit dans un Concile, auquel les Légats du Pape Adrien II présiderent, & qui annula toutes les procédures faites contre le Pape Nicolas. Cette satisfaction appaisa la Cour de Rome, & les deux Eglises se réconcilierent; mais les Evêques d'Orient, & Ignace tout le premier, se plaignirent de la hauteur avec laquelle les Légats du Pape se conduisirent dans cette affaire.

Il survint une nouvelle dispute au sujet de la jurisdiction spirituelle de la Bulgarie, que les Papes s'attribuoient depuis quelques années. Les Grecs réclamerent leurs anciens droits, & la chose fut décidée à leur avantage, du consentement des Bulgares mêmes, qui aimerent beaucoup mieux dépendre du Patriarche de Constantinople que de l'Evêque de Rome. Tous les Prêtres Latins furent chassés de cette Province; Ignace lui donna un Evêque, & méprisa les vaines menaces de Jean III, qui lui écrivit à ce sujet une lettre très-impérieuse.

Le Patriarche Ignace mourut en 877, & fut remplacé par ce même Photius, qui avoit été dégradé dix ans auparavant. Jean VIII, séduit par ses caresses & par ses artifices, donna les mains à son élection, & lui envoya le pallium & les autres ornemens pontificaux, dont le Légat

Pierre le revêtit en plein Concile. Mais Marin, Adrien III, & Etienne V, ne voulurent jamais le reconnoître; & l'Empereur Léon, qui succéda à Basile, le fit déposer en 886.

Photius ne survécut pas long-tems à sa disgrace. Ce fut le premier des Grecs qui accusa ouvertement d'erreur l'Eglise Latine. Les Papes trouverent en lui un adversaire redoutable, qui employa contr'eux avec beaucoup d'adresse les armes dont ils s'étoient servis pour établir leur puissance. Cet homme ambitieux, hardi, intriguant & fourbe, d'ailleurs très-sçavant, & capable de servir la Religion par ses grandes lumières, fit un malheureux usage de ses talens pour brouiller les deux Eglises, & leur inspira des sentimens de domination & d'antipathie, qui produisirent enfin une rupture éclatante & une séparation sans retour.

VII.

Lettre de Cérularius & de Léon contre l'Eglise Romaine. Suites de cette querelle.

DEPUIS l'affaire de Photius on se tint assez tranquille de part & d'autre pendant un siécle; mais les Patriarches commençoient à connoître leurs forces, & aspiroient sécretement à l'indépendance. Pour parvenir à leurs fins, ils employerent d'abord la ruse, suivant le génie de leur Nation. On assure que sous le Pontificat de Jean XIX, qui fut élu Pape l'an 1003, les Grecs, ayant séduit le Clergé Romain par des présens, furent sur le point d'ob-

tenir que le Patriarche de Constantinople, sous le titre d'Evêque universel, exerceroit en Orient le même pouvoir que les Papes en Occident. On ajoute que la nouvelle de ce concordat s'étant répandue en France, plusieurs Prélats recommandables par leur sainteté & par leur sçavoir, firent à ce sujet de très-fortes remontrances au Pontife Romain, & le déterminerent par leurs sages conseils à rejetter la requête des Orientaux.

Cette tentative n'ayant pas réussi, les Grecs attaquerent ouvertement le siége Romain. Michel Cérularius, Evêque de Constantinople, & Léon, Métropolitain de Bulgarie, publierent une Lettre séditieuse, dans laquelle, entre plusieurs reproches, ils accusoient l'Eglise Latine de judaïser, parce qu'elle se servoit des Azymes dans le sacrifice de la Messe; au lieu que J. C. avoit célébré l'Eucharistie avec du pain levé. Ils anathématisoient tous ceux qui communioient avec des hosties.

Le Pape Leon IX réfuta avec beaucoup de force cet écrit injurieux, & trouva le moyen de mettre dans ses intérêts l'Empereur Constantin Monomaque, qui obligea Cérularius à écrire au saint Pere, pour lui proposer des conditions d'accommodement. Sur ces ouvertures, Léon envoya l'an 1054 trois Légats à Constantinople. L'Empereur leur fit un accueil très-favorable; mais le Patriarche refusa de les voir. Les Légats, qui se sentoient appuyés à la Cour, ne garderent de leur côté aucun ménagement avec Cérularius. Ils se rendirent à sainte Sophie à l'heure

du service ; & après s'être plaints de la conduite téméraire du Patriarche, ils mirent sur l'autel, en présence du Clergé & du peuple, un Décret, dans lequel Cérularius & le Métropolitain de Bulgarie étoient nommément excommuniés. Un de ses articles portoit que les Grecs avoient retranché du symbole les mots *Filioque*, qui prouvent que le Saint-Esprit procéde aussi du Fils ; mais il y avoit autant de mauvaise foi que d'ignorance dans cette accusation. Ils fulminerent dans la même Eglise, en présence de l'Empereur & des Courtisans, une autre excommunication contre ceux qui accusoient d'erreur l'Eglise Romaine. Ils secouérent, en sortant du Temple, la poussière de leurs souliers, & s'écrierent : *Que Dieu le voie & qu'il juge.*

Quelque tems après ils prirent congé de l'Empereur pour retourner en Occident. Mais ils étoient à peine à Sélimbrie, qui n'est qu'à une journée de Constantinople, que Constantin leur écrivit de revenir pour conférer avec Cérularius. Le Patriarche avoit enfin consenti à s'aboucher avec eux ; mais son intention étoit de les faire massacrer dans cette entrevue, après avoir ameuté le peuple. L'Empereur instruit de ce complot, en avertit les Légats, qui repartirent sur le champ. Le fougueux Prélat, irrité de ce que Constantin, au lieu d'entrer dans ses vues, étoit d'intelligence avec ses ennemis, excita une sédition dans Constantinople, & se vengea de la Cour de Rome en excommuniant les Légats, & en faisant ôter des Dyptiques le nom du Pape.

VIII.

Conciles de Plaisance & de Bari où assistent les Grecs. Préventions étranges des Orientaux. Massacre horrible des Latins sous Andronic.

LES progrès des Sarrasins dans l'Orient firent sentir aux Empereurs Grecs qu'ils avoient besoin des Papes, dont la puissance étoit très-respectée dans la plupart des Cours de l'Occident. Alexis Comnene, qui parvint au trône en 1081, entretint des liaisons étroites avec Urbain II, & envoya des Ambassadeurs au Concile de Plaisance, où on lui promit de puissans secours contre les Infidéles. Quelque tems après, Urbain assembla à Bari un autre Concile, dont le principal objet étoit de réunir les deux Eglises. Les Grecs & les Latins y disputerent avec chaleur sur le dogme de la procession du Saint-Esprit. Ceux qui combattoient la doctrine de l'Eglise Romaine sur cet article, furent anathématisés; mais il paroît que cette décision ne fut pas reçue à Constantinople.

Dans le tems des démêlés de Paschal II avec Henri IV, Empereur d'Allemagne, Alexis fit proposer aux Romains de mettre sur sa tête, ou sur celle de Jean Comnene son fils, la couronne impériale. Les Romains, dégoûtés de la domination des Allemands, accepterent avec joie cette proposition, déclarerent à l'Empereur Alexis qu'ils étoient disposés à le recevoir & à le couronner dans leur ville. Mais

ces ouvertures n'eurent point de suite.

Il y a grande apparence que les Empereurs Grecs ne songeoient alors qu'à tromper les Papes, & n'agissoient que par des vues particulières d'intérêt. D'ailleurs le schisme avoit jetté de si profondes racines depuis deux siécles, qu'il n'étoit presque plus possible de s'opposer à ses progrès. Les Grecs avoient des préventions étranges contre l'Eglise Romaine. Un de leurs Députés, qui fut envoyé en Allemagne auprès de Lothaire II, se déchaîna avec la dernière violence contre le Pape & contre tous les Evêques d'Occident. Il leur reprochoit de profaner la sainteté de leur Ministère en se livrant à un luxe mondain, en portant des habits de pourpre, en allant à la guerre, contre la défense des Canons, & en s'approchant des sacrés mystères avec des mains teintes de sang. Il soutenoit que le Pape ressembloit beaucoup plus à un Prince séculier qu'à un Evêque; que le Clergé Romain étoit excommunié, & qu'en général tous les Latins devoient être regardés comme des hérétiques, à cause de l'usage des azymes & de l'addition qu'ils avoient faite au symbole.

Ibid. On vit de terribles effets de cette antipathie dans le tems de la révolution qui plaça Andronic Comnene sur le trône. Cet usurpateur étant entré l'an 1182 dans Constantinople les armes à la main, ordonna à ses soldats de faire main-basse sur tous les Latins établis dans cette ville. Il sçavoit qu'il ne pouvoit commencer son régne par une action plus agréa-

ble au peuple. On mit le feu à leurs maisons & à leurs Eglises ; tout leur quartier fut réduit en cendre ; & la plupart de ceux qui l'habitoient périrent par les flammes ou par le fer. Le Cardinal Jean, Légat du Pape, fut égorgé dans son palais. Les Grecs lui couperent la tête, & l'ayant attachée à la queue d'un chien, la traînerent indignement dans les rues. Ils entrerent avec la même violence dans un hôpital, qui étoit sous la direction des Chevaliers de saint Jean de Jérusalem, & y massacrerent avec la derniére barbarie tous les malades. Les Prêtres & les Moines du pays excitoient eux-mêmes ces assassins, & leur donnoient de l'argent pour les encourager. Ceux qui échapperent à cette horrible boucherie furent vendus aux Infidéles. Faux zèle, aveugle fanatisme, esprit cruel de domination & d'intolérance, voilà les maux que vous produisez, presque de siécle en siécle, dans la plus respectable des Religions !

I X.

Nouveaux sujets de brouillerie après la prise de Constantinople par les Latins. Tentatives inutiles pour la réunion sous Jean Vatace, Empéreur de Nicée.

La prise de Constantinople par les Latins ne fit qu'aigrir l'animosité des deux Eglises. Outre les désordres effroyables que les Croisés commirent dans cette Capitale, le peuple s'apperçut bientôt qu'ils vouloient changer la forme extérieure de son culte, & soumettre l'Eglise Grecque

à l'autorité du Pape. Le Cardinal Pélage ; qu'Innocent III envoya dans l'Orient en qualité de Légat, avoit reçu à ce sujet des ordres particuliers, dont il s'acquitta avec une dureté qui révolta tous les esprits. Il ferma les Églises qui ne voulurent pas abjurer le schisme, fit emprisonner les Moines & les Prêtres, & menaça du dernier supplice ceux qui refuseroient d'obéir au Pape.

Les personnages les plus distingués de la nation se plaignirent de ces violences, & déclarerent à l'Empereur Henri qu'ils s'étoient soumis à lui, & non pas au Pontife de Rome ; qu'on leur avoit accordé dans la capitulation la liberté de conscience, & la conservation de leurs loix & de leurs usages, & qu'ils étoient dans la résolution d'abandonner le pays, si on ne faisoit cesser la persécution. Henri, touché de ces remontrances, prit le parti des Grecs contre les Romains, & fit rouvrir les Eglises, malgré l'opposition du Légat.

Il y avoit alors un Patriarche Latin à Constantinople, & les Papes exigeoient qu'on n'en reconnût point d'autre. Le Patriarche Grec s'étoit retiré à Nicée, où Théodore Lascaris avoit rassemblé les tristes débris de l'Empire d'Orient. Vatace, qui succéda à Théodore en 1222, fit quelques démarches pour se réconcilier avec l'Eglise Romaine. Cinq Religieux de l'Ordre de S. François, qui étoient venus en Orient en qualité de Missionnaires, donnerent lieu aux premières négociations. Ils proposerent au Patriarche Germain de

s'entremettre pour la réunion, & en conséquence de ces ouvertures, l'Empereur & le Patriarche écrivirent au Pape Grégoire IX. Germain reconnoissoit dans sa Lettre que la principauté du Siége apostolique appartient aux Pontifes de Rome; mais il supplioit en même tems Grégoire de descendre un peu de la sublimité de son rang, pour examiner sans prévention ce qui avoit donné lieu au schisme. *Si nous en sommes les auteurs*, disoit-il, *montrez-nous le mal & appliquez-y le remède. Si les Latins en sont la cause, n'allez pas par une obstination criminelle vous exclure vous-même de l'héritage du Seigneur. Nous prenons l'univers à témoin que nous voulons sincerement nous réconcilier avec vous, après un bon éclaircissement, afin que de part & d'autre on ne se traite plus de schismatiques. C'est ce que nous vous demandons à mains jointes. Mais il faut vous dire une vérité. Plusieurs Princes vous obéiroient avec plaisir, s'ils ne craignoient une oppression injuste, & les exactions violentes auxquelles vous condamnez vos sujets. De-là naissent des guerres cruelles, la dépopulation des villes, & la désolation des Eglises. Est-ce là ce qu'enseigne Saint Pierre, quand il recommande aux Pasteurs de conduire leur troupeau sans domination & sans violence?*

Rainaldus, sur l'an 1232, cité par M. de Burigny, *ubi suprà.*

La franchise qui régnoit dans cette Lettre, annonçoit assez clairement que les offres du Patriarche étoient sinceres. Grégoire, pour répondre à ces avances, envoya en Orient quatre Religieux avec la qualité de Nonces, deux de l'Ordre de S. Dominique, & deux de la Religion de S. François. Ils furent reçus avec honneur

dans Nicée le 15 Janvier 1234, & dans le cours du même mois ils eurent plusieurs conférences avec le Patriarche & avec son Clergé. Les Nonces ayant demandé aux Grecs, pourquoi leur Eglise s'étoit séparée de la Communion de Rome, ceux-ci répondirent que le schisme avoit été occasionné par la différence des opinions sur le pain eucharistique, & sur la procession du Saint-Esprit. On disputa beaucoup sur le second article, qui étoit le plus important; mais on ne conclut rien.

Les Nonces partirent pour Constantinople avant la fin de Janvier, & dirent à l'Empereur, en prenant congé de lui, que le seul moyen de consommer l'ouvrage de la réunion, étoit que l'Eglise Grecque se soumît à celle de Rome, comme elle avoit fait avant le schisme, & que la fille rendît à la mere l'obéissance qu'elle lui devoit. Mais les Grecs ne convenoient pas tout-à-fait de cette *maternité*. Innocent III s'étant servi trente ans auparavant de la même expression, dans une Lettre qu'il écrivit au Patriarche Jean *Camatere*, celui-ci lui demanda de quel droit l'Eglise de Rome prétendoit être la mere des autres Eglises Chrétiennes, puisqu'elles sont toutes sorties de celle de Jérusalem?

M. de Burigny, T. III. p. 287.

Germain ayant assemblé dans ce même tems un Concile, les Nonces s'y rendirent, sur les invitations de l'Empereur Vatace & du Patriarche. On y traita de la question des Azymes, & on disputa de part & d'autre avec beaucoup d'ai-

greur. Les Grecs, entre plusieurs reproches, accuserent les Latins de parler avec irrévérence de l'Eucharistie des Orientaux, comme s'il n'étoit pas question du même Sacrement dans les deux Eglises. Les Latins reprocherent à leur tour aux Grecs de calomnier l'Eglise Romaine au sujet des azymes, comme si l'usage du pain sans levain étoit une profanation de l'Eucharistie. Les Nonces ayant paru surpris que les Patriarches eussent ôté des Dyptiques le nom du Pape, Germain leur répondit : *Si cela vous étonne, apprenez-moi vous-mêmes pourquoi les Papes ont ôté le mien de leur Rituel ?*

Dans une autre séance, qui se tint le 28 Avril, l'Archevêque d'Amasie justifia pleinement les reproches des Nonces, au sujet des médisances que les Grecs débitoient contre l'usage des Azymes ; car il soutint avec opiniâtreté qu'on ne pouvoit consacrer le corps de J. C. avec du pain sans levain ; que J. C. avoit fait la Cene avec du pain ordinaire ; qu'il avoit ordonné aux Apôtres de s'en servir, & que cet usage avoit été long-tems pratiqué dans l'Eglise Romaine. Les Nonces demanderent acte de cette déclaration, qui leur parut très-singulière ; ce qu'on leur accorda, à condition qu'ils reconnoîtroient eux-mêmes par écrit une autre chose, qui paroissoit aussi singulière aux Grecs : sçavoir qu'il étoit de foi que le Saint-Esprit procède du Fils ; & que quiconque soutient le contraire, est dans la voie de perdition.

Les Nonces voyant l'inutilité de ces

conférences, demanderent la permiſſion de ſe retirer. L'Empereur les fit venir au Palais, & leur dit : « Quand les Rois & les Princes ont quelque diſpute au ſujet d'une place ou d'une province, c'eſt l'uſage que chacun relâche quelque choſe de ſes prétentions pour parvenir à la paix. C'eſt ainſi que nous en devons uſer dans le différent qui nous diviſe aujourd'hui. La conteſtation roule ſur deux points, la proceſſion du Saint-Eſprit, & l'uſage des Azymes. Si vous voulez la paix, relâchez-vous ſur le premier de ces articles, & nous nous relâcherons ſur l'autre. Abandonnez-nous votre ſymbole, en retranchant l'addition qui nous ſcandaliſe ; & en récompenſe de ce ſacrifice, nous vous laiſſerons vos Azymes ». Les Nonces répondirent ſéchement que l'Egliſe Romaine ne retrancheroit rien dans ſes formules de foi ; qu'elle pourroit tout au plus diſpenſer les Grecs d'inférer dans leur ſymbole l'addition *Filioque*, & que le ſeul moyen de faire une paix ſolide, étoit que les Orientaux ſe ſoumiſſent à l'autorité du ſiége de Rome. Cette réponſe affligea l'Empereur, qui perdit toute eſpérance de réunion.

Ibid. p. 309.

La dernière ſéance ſe tint le 11 de Mai, & finit par une ſcène très-indécente. Les Nonces, irrités de la réſiſtance des Grecs, déclarerent qu'ils ne vouloient plus traiter avec des hérétiques & des excommuniés, & les Grecs leur répondirent ſur le même ton : *C'eſt vous-mêmes qui êtes des excommuniés & des hérétiques.* Quelque tems après le Patriarche d'Antioche, qui

prétendoit que l'antiquité de son siége le mettoit au-dessus des Papes, excommunia le saint Pere & toute l'Eglise Romaine.

X.

Négociations sous Michel Paléologue. Concile de Lyon. Comment la paix fut rompue.

MICHEL PALEOLOGUE, qu'un coup heureux rendit maître de Constantinople, où les Latins s'étoient maintenus pendant un demi-siécle, comprit qu'il lui seroit difficile de conserver cette conquête, s'il n'endormoit l'activité & la haine des Pontifes Romains, en renouant avec eux le fil des négociations. On ne peut douter qu'il n'ait fait dans le cours de plusieurs années tout ce qui dépendoit de lui pour parvenir à une réunion solide; mais les Papes exigerent des conditions qui révolterent son Clergé & son Peuple, & ce pauvre Prince fut à la fin en butte aux malédictions des deux Eglises qu'il vouloit réconcilier. Voici en peu de mots ce qui se passa dans cette affaire.

Michel fit toutes les avances auprès d'Urbain IV, de Clément IV, & de Grégoire X, & leur écrivit des Lettres pleines de soumission. Il envoya aussi des Ambassadeurs à saint Louis, pour lui faire part de ses desseins pacifiques, & l'engager à se rendre l'arbitre des différents des Grecs & des Latins, promettant de s'en rapporter entièrement à sa décision. En conséquence de ces ouvertures, les Papes dépêcherent des Nonces & des Légats à l'Empereur, & les choses paru-

Fleuri, Raïnaldus, cités *ubi suprà*.

rent s'acheminer à un prochain accommodement. Grégoire X ayant convoqué un Concile général, qui devoit s'assembler à Lyon en 1274, invita Michel Paléologue à s'y trouver en personne, ou du moins à y envoyer des députés des Eglises Greçques. Les Nonces, qui vinrent à ce sujet à Constantinople, avoient ordre de lui faire signer un formulaire, par lequel on l'engageoit à reconnoître la Primatie du Pape, à embrasser la foi de l'Eglise Romaine, & à promettre de faire souscrire à ses sujets le même formulaire. Grégoire écrivit aussi au Patriarche Joseph, pour le prier de concourir à l'union.

Michel fit assurer le Pape qu'il enverroit incessamment des députés au Concile, & le pria de déclarer d'avance aux Peres de Lyon, que la paix des Eglises seroit bientôt conclue. En même tems il manda au Palais le Patriarche, les Evêques & les autres chefs du Clergé, pour sonder leurs dispositions. Quand il leur eut expliqué ses vûes, il demanda à Veccus, un des principaux Ministres de l'Eglise Patriarcale, ce qu'il pensoit des Latins : *Je pense*, dit Veccus, *que ce sont des Hérétiques, quoiqu'on ne leur donne pas ce nom.* Cette réponse irrita tellement l'Empereur, qu'il envoya Veccus à la Tour d'Anemas. D'autre part, le Patriarche Joseph, loin de se prêter aux intentions du Prince, publia une Constitution Synodale, dans laquelle il protesta qu'il ne recevroit jamais les Latins à sa Communion. L'Empereur lui ordonna de se retirer dans

un Monaſtère de la ville, attendant pour décider de ſon ſort ce que ſes députés auroient conclu dans le Concile de Lyon.

Quelque tems après il aſſembla encore les Évêques, & leur cachant une partie des conditions que Grégoire exigeoit, il déclara qu'il n'étoit queſtion entre le Pape & lui que de trois articles; d'accorder la primatie au Siége de Rome, de permettre les appellations au Pontife Romain, & de le nommer dans les prières publiques. Les Prélats furent partagés dans leurs ſentimens. Les uns opinerent pour un refus abſolu, ſoutenant qu'il n'étoit pas permis de faire le moindre changement à la Religion, & qu'il falloit conſerver le dépôt de la Foi tel qu'on l'avoit reçu. D'autres penſerent qu'on pouvoit ſe relâcher ſur la Primatie du Siége de Rome & les appellations au Pape, prétendant qu'on s'engageoit par-là à peu de choſe. Le troiſième article, qui concernoit la nomination du Pontife Romain dans les prières, excita de grandes conteſtations : les oppoſans diſoient que les Occidentaux ayant altéré le Symbole, c'étoit un crime de communiquer avec eux dans la célébration des ſaints Myſtères. Xiphilin, grand Économe, ſe jettant aux pieds du Prince, le conjura de prendre garde d'allumer dans ſes Etats une guerre inteſtine, en voulant détourner des périls étrangers.

L'Empereur tint ferme, & recourut à des remèdes violens. Comme il avoit conquis la ville de Conſtantinople, où ſes ſoldats étoient entrés les armes à la main,

il prétendit que toutes les maisons de cette capitale lui appartenoient ; & là-dessus il déclara, que n'en ayant rendu la propriété aux anciens possesseurs que par un effet de sa clémence, il révoquoit cette donation à l'égard de ceux qui s'opposeroient à ses volontés. Sur ce prétexte il bannit de la ville les plus mutins ; il condamna les autres à de grosses taxes, en compensation des loyers qu'ils lui devoient depuis une longue jouissance ; il finit par publier une Ordonnance, dans laquelle il déclaroit que tous ceux qui réfuseroient de signer les trois articles seroient traités comme des criminels de lèze-Majesté. Au reste, il y promettoit sous les plus terribles sermens, qu'il n'exigeroit point d'autre sacrifice de la soumission de ses sujets, & qu'il n'obligeroit personne d'ajouter une seule lettre au Symbole.

Mais tandis qu'il donnoit aux Grecs ces assurances, les Députés qu'il avoit envoyés à Lyon contractoient des engagemens bien plus essentiels. Non-seulement ils déclarerent qu'ils étoient venus pour reconnoître la Primatie & la supériorité de l'Eglise Romaine, mais ils présenterent un Diplome de l'Empereur Michel, contenant sa confession de foi, & une promesse autentique de se soumettre à l'autorité du Pape, d'embrasser la foi de l'Eglise Romaine, & d'engager ses sujets à rentrer dans le sein de cette même Eglise. L'acte étoit signé de l'Empereur & du Prince Andronic son fils. Tout ce que Michel y demandoit au Pape, c'est qu'on n'obligeât point les Grecs de faire des changemens

changemens dans leur ſymbole, & qu'on leur laiſsât la liberté de pratiquer les uſages qui n'étoient point contraires à la foi ni aux traditions reçues dans l'Egliſe Latine. Les députés remirent auſſi à Grégoire X une lettre de vingt-ſix Métropolitains d'Aſie & d'Europe, dans laquelle ils déclaroient qu'ils acceptoient les Dogmes de la Communion Romaine.

Dans la ſeſſion qui ſe tint le 6 Juillet, Grégoire annonça aux Peres aſſemblés que les Grecs venoient ſe ſoumettre *de leur plein gré* à l'Egliſe Latine, ſans demander aucun avantage temporel. Il fit lire le Diplome de Michel, & la lettre des Prélats Orientaux; après quoi George Acropolite, un des députés de l'Empereur, abjura ſolemnellement le ſchiſme au nom de ce Prince. Le ſymbole fut chanté à la Meſſe en Latin & en Grec, & l'on répéta deux fois les paroles, *qui procéde du Pere & du Fils.*

L'Empereur ayant appris toutes ces choſes, crut que l'affaire de la réunion étoit conſommée avec les Latins, & qu'il ne devoit plus ſe contraindre avec les Grecs. Dans une Meſſe qui fut célébrée le 16 Janvier 1275 dans la Chapelle Impériale, on chanta l'Epître & l'Evangile en Grec & en Latin; le Diacre fit mention de l'Evêque de Rome dans les prières pour les fidéles, & lui donna les titres de *Souverain Pontife de l'Egliſe Apoſtolique*, & de *Pape Ecuménique.* Le Patriarche Joſeph fut dépoſé. Michel Paléologue mit à ſa place Jean Veccus, qui montroit alors autant de zèle pour l'union, qu'il avoit témoigné

d'ardeur pour la combattre dans l'assemblée des Evêques dont j'ai parlé. Ce Prélat confirma par une Bulle tout ce qui s'étoit fait à Lyon, & soumit à la peine de l'anathême ceux qui refuseroient de reconnoître l'autorité de l'Eglise Romaine. La plupart des autres Evêques furent contraints de donner aussi leur acceptation.

Mais ces coups d'autorité ne pacifierent point les troubles, & ne firent qu'augmenter le nombre des mécontens. Le Prince d'Epire, le Duc de Patras, & d'autres Grands de l'Empire se déclarerent hautement contre l'union. Eulogie, sœur de l'Empereur, & le Prince Andronic entrerent eux-mêmes dans cette cabale. Le Duc de Patras assembla un Synode, composé de huit Evêques & d'un grand nombre de Moines, qui eurent la hardiesse d'excommunier l'Empereur, le Pape, le Patriarche Veccus, & tous ceux qui communiquoient avec les Latins. L'Empereur ayant envoyé contre lui des troupes, les Généraux l'assurerent qu'ils ne lui feroient aucun mal, & qu'ils regardoient Michel comme un hérétique. Les libelles, coupables interprêtes du mécontentement des peuples, & funestes avant-coureurs de la sédition, commencerent à se répandre de toutes parts. L'Empereur y étoit déchiré indignement, ce qui le détermina à décerner la peine de mort, non-seulement contre les Auteurs de ces satires, mais contre ceux qui les liroient.

Pour surcroît d'embarras, Michel, qui avoit contracté avec les Latins des engagemens qu'il ne pouvoit remplir, fut sommé

par le Pape Nicolas III, d'obliger les Grecs à réformer leur Symbole, en y inférant l'addition *Filioque*. Cette demande ne pouvoit venir dans un tems moins favorable. L'Empereur répondit que dans l'agitation violente où étoient les efprits, il ne pouvoit fatisfaire le Pape fur cet article, fans expofer l'Empire à un foulévement général. Les Romains, qui commençoient à s'appercevoir que la prétendue réconciliation des deux Eglifes n'étoit qu'une paix imaginaire, prirent en mauvaife part la réponfe de Michel, & l'accuferent, très-ridiculement, de n'être pas de meilleure foi que fes fujets. Martin IV, entièrement livré à Charles d'Anjou, Roi de Sicile, qui avoit formé le projet de conquérir l'Empire d'Orient, mit le comble à l'injuftice de ces procédés, en excommuniant Michel Paléologue, comme *fauteur du Schifme & de l'Héréfie des Grecs*. Ce fut ainfi que les Evêques de Rome traiterent un Prince, qui avoit facrifié fes intérêts les plus chers à l'amour de l'union & de l'orthodoxie. Cette cenfure paroît encore plus bizarre, quand on fe rappelle qu'elle tombe fur un homme que les Grecs excommunierent eux-mêmes comme fauteur des Papes, & à qui les Prêtres de fon pays refuferent la fépulture eccléfiaftique, parce qu'ils le regardoient comme l'ennemi de leur communion.

Michel ne fe vengea de cette injure qu'en faifant ôter des Dyptiques le nom de Martin IV. Mais Andronic, qui lui fuccéda en 1282, annula tout ce que les Grecs avoient fait dans le Concile de Lyon. Ve-

cus eut ordre de reſtituer à Joſeph le trône patriarcal, & de partir pour l'exil. On crut devoir purifier la grande Egliſe, en verſant des flots d'eau bénite ſur les tribunes, les colonnes, les images, & les galeries extérieures du Temple. Le peuple demanda à être réconcilié, & n'obtint ſon abſolution qu'en ſe ſoumettant à la pénitence. Pour ce qui eſt des Clercs & des Evêques, qui avoient adhéré à l'union, on les ſuſpendit pendant trois mois de toute fonction eccléſiaſtique. Enfin le ſchiſme fut rétabli autentiquement dans un Concile, qui ſe tint dans ce même tems à Conſtantinople.

X I.

Conciles de Bâle & de Florence. Réunion apparente. Tout ce qu'on avoit conclu à Florence eſt annulé à Conſtantinople.

Les choſes ſubſiſterent dans cet état de diviſion pendant près d'un ſiécle. Jean Paléologue, à qui le Pape Urbain V. avoit procuré quelques ſecours contre les Turcs, s'employa avec beaucoup de zèle pour rétablir l'union. Il ſe rendit à Rome en 1369, y abjura le ſchiſme, & fut réconcilié avec l'Egliſe Latine. Mais les Grecs ne ſe prêterent pas à ſes vues auſſi facilement qu'il l'avoit fait eſpérer; & le grand ſchiſme qui ſurvint en Occident après la mort de Grégoire XI, ſucceſſeur d'Urbain, ne permit pas de ſuivre le projet de la réunion.

Les troubles de l'Egliſe Romaine ayant été terminés en 1414 par l'élection de

Martin V, Manuel Paléologue, assiégé dans sa Capitale par les Turcs, rechercha avec empressement l'amitié de ce Pape, pour tâcher d'en obtenir quelques secours. Les négociations se renouerent alors; mais divers incidens en empêcherent le succès. Ce ne fut que sous le régne de Jean Paléologue, deuxième du nom, que les choses parurent s'acheminer à un accommodement. Ce Prince traita en même tems avec le Pape Eugene IV, & avec les Peres du Concile de Bâle, quoiqu'il y eût entr'eux une division ouverte, & se vit également recherché des deux partis. On convint de part & d'autre, qu'on assembleroit un Concile Ecuménique, & que l'Empereur y assisteroit avec les Evêques d'Orient; mais on ne s'accorda pas sur le choix du lieu. Les Grecs souhaitoient qu'on s'assemblât à Constantinople; les Peres de Bâle ne vouloient point se déplacer; & le Pape exigeoit qu'on choisît une ville d'Italie. L'Empereur, qui perdit l'espérance d'attirer les Prélats Occidentaux dans son pays, déclara à Eugene & aux Peres du Concile, qu'il étoit prêt à se rendre avec ses Evêques dans le lieu dont on conviendroit.

Le Pape & les Peres de Bâle avoient promis de lui envoyer des galeres, pour le transporter en Occident. Les deux escadres arriverent séparément, & furent sur le point d'en venir aux mains dans la rade de Constantinople; ce qui eût procuré aux Grecs un spectacle assez bizarre. Jean Paléologue appaisa ce débat, & donna la préférence aux galeres du Pape, sur les-

quelles il s'embarqua le 27 Novembre 1437, avec le Prince Démétrius son frere, le Patriarche de Constantinople, environ vingt Evêques, & une suite de sept cens personnes. Il arriva à Venise le 8 Février, & de-là il se transporta à Ferrare, où le Pape avoit enfin assigné le lieu du Concile. Les Peres assemblés à Bâle continuerent leurs délibérations, & finirent par déposer Eugene IV.

Le Patriarche Joseph n'arriva à Ferrare avec ses Evêques qu'après l'Empereur. Six Prélats le complimenterent de la part d'Eugene, & lui insinuerent qu'il falloit saluer le Pape suivant l'usage établi en Occident, c'est-à-dire, en lui baisant les pieds. Le Patriarche répondit qu'il le baiseroit comme son frere, & qu'il ne pouvoit rien faire de plus. Il s'étoit déja expliqué à Venise sur cet article; car il avoit dit en présence d'un Officier du saint Pere; *Si le Pape est plus âgé que moi, je le respecterai comme mon pere; si notre âge est à-peu-près égal, j'agirai en frere; & si je suis plus vieux que lui, je le traiterai comme mon fils.* Ce Prélat ne pouvoit comprendre qu'un Evêque pût s'abaisser à baiser les pieds d'un autre Evêque. *Quel canon*, disoit-il, *autorise une pareille coutume? Si Eugene est le successeur de Saint Pierre, qu'il sçache que nous sommes aussi les successeurs des Apôtres? A-t-on lu quelque part que les Apôtres baisoient les pieds de Saint Pierre?* Eugene fut donc obligé de dispenser de ce cérémonial le Patriarche & les Evêques Grecs qui l'accompagnerent à l'audience; il n'y eut que les Laïques qui lui baiserent les pieds.

Le Concile s'ouvrit le 9 Avril. Dans le cours de neuf mois on tint à Ferrare seize sessions, dans lesquelles on ne convint de rien ; & la peste s'étant fait sentir dans cette ville, le Pape transféra le Concile à Florence. Un an s'écoula avant l'ouverture des nouvelles conférences. Enfin, après des disputes qui durerent encore plusieurs mois, les Latins & les Grecs s'accorderent, & le décret d'union fut dressé. On le lut & on l'approuva dans la dernière session du Concile, qui se tint le 6 Juillet 1439. Il contenoit, entre plusieurs articles, une profession de foi parfaitement conforme à la doctrine de l'Eglise Romaine, sur la Procession du Saint-Esprit, le Purgatoire & la primauté du Pape. Il y est dit que l'addition *Filioque* a été insérée légitimement dans le symbole, & qu'elle est même nécessaire pour l'éclaircissement de la vérité.

Sgyropule, Auteur d'une Histoire assez satirique de ce Concile, prétend que la plupart des Prélats Orientaux se laisserent corrompre par l'argent des Romains. Il assure que l'Evêque de Mitilene dit un jour au Pape : *Saint Pere, répandez les florins, & je vous réponds des souscriptions.* Il est bon de remarquer qu'un mois avant l'approbation du Décret, le Pape fit avec l'Empereur un Traité, par lequel il promit, 1°. de défrayer les Grecs jusqu'à leur retour à Constantinople ; 2°. d'entretenir à perpétuité trois cens soldats & deux galeres pour la garde de cette ville ; 3°. d'équiper à ses frais d'autres galeres, si l'Empereur en avoit besoin ; 4°. de solliciter fortement

les Princes Occidentaux d'envoyer des secours en Orient.

Ce traité fut ſigné le 2 de Juin. Il paroît que les Grecs n'attendoient que ce moment pour capituler ſur le plus important article ; car le lendemain, dans une aſſemblée qui ſe tint chez le Patriarche, en préſence de Jean Paléologue, ils déclarerent qu'ils recevoient la doctrine des Latins ſur la proceſſion du Saint-Eſprit. Le ſeul Evêque d'Ephèſe perſiſta dans ſes anciens ſentimens, & s'oppoſa toujours à l'union, même après l'approbation du Décret. Iſidore, Archevêque de Kiovie, & Beſſarion, Métropolitain de Nicée, ſervirent le Pape avec beaucoup de chaleur ; & cela leur valut un chapeau de Cardinal. Le Patriarche Joſeph mourut à Florence, un mois avant la clôture du Concile.

Les Grecs revinrent à Conſtantinople au mois de Février de l'année ſuivante, & ne recueillirent de ce voyage que les cenſures & les malédictions de leur Egliſe. Le Clergé de cette ville, perſuadé qu'ils avoient trahi à Florence les intérêts de leur Nation, refuſa de les admettre à la participation des ſaints Myſtères, ceſſa de réciter le nom de l'Empereur dans les prières publiques, & demanda pour Patriarche l'Evêque d'Ephèſe, diſant que c'étoit le ſeul des Grecs qui avoit eu le courage de ſoutenir en Italie l'honneur de l'Egliſe d'Orient. Les Moines, qui gouvernoient preſque ſeuls les conſciences, furent les principaux Auteurs de ce déchaînement. Il devint ſi général, que la plupart de ceux qui avoient aſſiſté au Concile, prirent le

parti de se rétracter. L'Archevêque d'Héraclée déclara à plusieurs personnes, qu'il étoit déchiré de remords, & qu'il se croiroit heureux d'avoir perdu un bras, & de n'avoir point signé l'union. Il parut une infinité d'écrits contre le Concile, dans lesquels on soutenoit que le Patriarche Joseph & les autres Evêques avoient vendu leurs suffrages; que les Latins avoient employé contr'eux d'indignes supercheries, jusqu'à falsifier les Livres des Peres qu'ils produisoient; qu'enfin le Décret d'union renversoit également les dogmes & la discipline de l'Eglise Orientale.

Métrophane, Prélat zèlé pour l'union, ayant été placé sur le siége de Constantinople, les Patriarches de Jérusalem, d'Antioche & d'Alexandrie, fulminerent contre lui un Décret, par lequel ils annulerent son élection. Ils déclarerent en même tems à l'Empereur, qu'ayant une pleine certitude que les Grecs avoient été trompés par les Romains, ils rejettoient avec horreur le Conciliabule de Florence, où l'on avoit établi l'impiété, qu'ils soumettoient à l'anathême tous ceux qui avoient accepté le Décret d'union; qu'ils ne réciteroient point le nom du Pape dans la célébration des saints Mystères, & qu'ils cesseroient même de prier pour l'Empereur, s'il continuoit de communiquer avec les Latins.

Jean Paléologue tâcha de concilier les esprits par des voies pacifiques, & ne voulut point employer des remedes trop violens, persuadé qu'un peuple malade, surtout en fait de Religion, veut être traité

avec douceur. Les Papes lui ſçurent très-mauvais gré de ces ménagemens.

Conſtantin Dragaſes, qui ſuccéda à Paléologue, trouva les mêmes obſtacles. Rien n'étoit capable de fléchir les Grecs, quoique leur Empire, à deux doigts de ſa perte, eût plus beſoin que jamais de l'aſſiſtance des Latins. Tout ce que Dragaſes obtint des moins opiniâtres, fut qu'on accepteroit l'union par *interim*, à condition qu'après qu'on ſeroit débarraſſé des Turcs, le Décret ſeroit examiné & corrigé. On convint au mois de Décembre 1452, les Infidéles étoient alors aux portes de Conſtantinople, qu'on chanteroit à Sainte Sophie une Meſſe ſolemnelle, que les Grecs & les Latins y aſſiſteroient, & qu'on y prieroit pour le Pape. Mais tandis qu'on célébroit cette Meſſe, & que tout ſembloit annoncer une réconciliation prochaine, les principaux chefs de la cabale oppoſée, ſe rendirent tumultuairement au Monaſtère de Pantocrator, ſous prétexte de conſulter le ſçavant Gennadius ſur le parti qu'il falloit prendre dans cette conjonćture. Le Moine, ſans s'expliquer d'une manière direćte, afficha à la porte de ſa cellule un écrit, dans lequel il les exhorta à mettre principalement leur confiance en Dieu, ſans ſe repoſer ſur l'aſſiſtance des Latins. Il n'en fallut pas davantage pour exciter une ſédition. Il s'éleva un cri général contre les partiſans de Rome : *Qu'ils ſoient anathêmes*, s'écria le peuple; *nous renonçons au ſecours des Latins, & nous abhorrons leur culte.* C'eſt ce même Gennadius, homme fort dévot, mais un peu frappé de fa-

natisme, qui, quelques jours avant la prise de Constantinople, déclara publiquement, *que Dieu avoit permis la destruction de la Monarchie Grecque, pour châtier ses derniers Empereurs, qui avoient trahi la foi de leurs peres, en voulant s'unir avec les Romains.* Telle étoit la force de ce préjugé, qu'un Seigneur du pays osa dire dans le même tems, *qu'il aimeroit mieux voir le turban de Mahomet sur les tours de Constantinople, que la thiare du Pape.* Depuis la prise de cette ville par Mahomet II, il n'a plus été question de raccommodement.

ARTICLE V.

Etat présent de l'Eglise Grecque.

LA maxime des Turcs est de tolérer toutes les Religions, & de ne faire violence à personne sur cet article. Ainsi les Grecs ont quantité de Temples en Turquie, & y exercent ouvertement leur culte. Mais cette liberté est sujette à quelques restrictions. Ils ne peuvent construire de nouvelles Eglises, ni même rebâtir les anciennes, sans un ordre du Grand Seigneur; & ce n'est qu'à force d'argent qu'ils obtiennent cette permission. Un incendie ayant détruit en 1660 la plus grande partie du fauxbourg de Galata, les Grecs, sans demander l'agrément de l'Empereur ou du Grand Visir, se hâterent de rétablir les Temples qu'il avoit consumés. Mais ils eurent à peine achevé ces édifices, que le Sultan leur fit ordonner de les abattre; ce qu'il fallut exécuter sur le champ. Un pré-

Servitude des Grecs.

ſent fait au Miniſtre, & quelques libéralités répandues dans le ſérail, euſſent épargné cette avanie aux Chrétiens.

Triſtes effets de cette dépendance.

Des différences mortifiantes rappellent continuellement aux Grecs l'état de ſervitude & de baſſeſſe où la fierté des Ottomans les a réduits. Il ne leur eſt pas permis de porter des pantoufles jaunes, ni un turban de la forme & de la couleur de celui des Turcs. Ils ne peuvent aller à cheval dans les Villes, & dans quelques Provinces on ne leur accorde d'autres montures que des ânes ou des chameaux. L'uſage des cloches eſt généralement interdit dans les Temples & dans les Monaſtères. Enfin les Chrétiens payent un tribut particulier pour le libre exercice de leur Religion, ſans parler des contributions extraordinaires qu'on exige d'eux ſous le titre odieux d'avanie.

Si tous les Sujets de l'Empire Turc ſont expoſés aux vexations injuſtes du Gouvernement, on peut dire que la tyrannie de ce joug ſe fait principalement ſentir aux Grecs. Le dernier Muſulman peut les maltraiter & le frapper preſque impunément. Une légère amende paye le meurtre d'un Chrétien ; mais quand un Grec oſe lever la main ſur un Turc, il eſt puni d'une peine capitale. Une parole indiſcréte contre la Religion dominante, eſt un crime du premier ordre, qu'on ne peut expier qu'en ſe faiſant circoncire. Qu'un homme dans le délire de l'yvreſſe, ou dans le tranſport de quelque paſſion violente, promette d'embraſſer le Mahométiſme, les Cadis l'obligeront de remplir cet engagement,

& feront même circoncire ses enfans, s'ils sont jeunes. On exige le même sacrifice de ceux qui ont un commerce de galanterie avec une femme Turque. Dans tous ces cas, il faut abjurer l'Evangile, ou se résoudre à subir le dernier supplice.

Les Grecs forment la plus nombreuse portion des habitans de l'Empire Turc. Ils occupent la plus considérable partie des campagnes, & presque toutes les îles de l'Archipel. Il n'y a guère de Ville, sans en excepter la Capitale, où leur nombre ne soit beaucoup plus grand que celui des Turcs. Leur Religion n'est point renfermée dans la Turquie : elle s'étend dans quelques contrées de l'Etat de Venise, dans la Podolie, la Circassie, la Géorgie, les deux Russies, l'Ethiopie, & l'Abissinie. Pays soumis au rit Grec.

Pour ne parler ici que des Grecs qui obéissent au Grand Seigneur, ils sont gouvernés pour le spirituel par quatre Patriarches, dont l'un réside à Constantinople, l'autre à Alexandrie, le troisième à Antioche, & le quatrième à Jérusalem. Division des Patriarcats. Leurs jurisdictions.

Celui de Constantinople est le premier en dignité, quoique son Siége soit le moins ancien. Il a sous lui environ cent soixante Evêques, dont quelques-uns prennent le titre d'Exarques ou de Primats, & d'autres en plus grand nombre celui de Métropolitains ou d'Archevèques. Sa jurisdiction s'étend en Europe sur toutes les îles de l'Archipel, sur la Thrace, la Macédoine, la Grece, l'Illyrie, la Valachie, la Moldavie & la Crimée; & en Asie, sur la Natolie, la Mingrelie, & la Géorgie. Il prend la qualité d'*Archevêque de Constantinople par*

la miséricorde de Dieu, & de *Patriarche Ecuménique*.

Le Quien, *Oriens Christianus*.

Le Patriarche d'Alexandrie gouverne les Eglises d'Egypte & de Lybie. Celles de Syrie & de Mésopotamie, obéissent à l'Evêque d'Antioche, & les Eglises de Palestine & d'Arabie à l'Evêque de Jérusalem. Ces trois derniers Patriarches ont une Jurisdiction très-bornée, & peuvent à peine rassembler quarante Evêques.

Caractère des Prélats Grecs.

Tous les Prélats de l'Eglise Grecque sont tirés de l'Ordre Monastique, & conservent un religieux attachement pour leur première vocation. Ils vivent dans les Monastères, assistent régulièrement à tous les Offices, pratiquent avec exactitude les loix de leur Institut, & ne se distinguent des autres Religieux que par une vie plus édifiante & plus austére. Leur habit est une longue robe de drap noir ou brun, semblable à celle des autres Moines. Un bonnet de velours, orné de quelques perles, leur tient lieu de mitre. Leur crosse, qui a la forme d'une béquille, est incrustée de nacre & d'autres ornemens. Les Patriarches portent le *Pallium*, c'est-à-dire, une bande d'étoffe pendue à leur ceinture, plus longue & plus large que le Pallium de nos Archevêques.

Comment la Simonie s'est introduite dans leur Eglise.

Le choix des quatre Prélats dont j'ai parlé, dépend absolument du Grand Seigneur. L'élection ne se fait que pour la forme, & les suffrages se réunissent toujours en faveur du sujet qui est nommé par l'Empereur. Cette dignité s'achete, comme tous les autres emplois de l'Empire, & l'on assure que ce sont les Grecs

qui ont introduit eux-mêmes cette simonie. Il est certain que Mahomet II, après la prise de Constantinople, permit de remplir le trône patriarcal, qui étoit vacant; & que loin d'exiger à cette occasion aucun tribut, il fit lui-même au nouveau Patriarche les présens accoutumés, qui consistoient en une somme d'argent, une crosse, une robe, & un cheval blanc. Gennadius, Isidore & Joseph, qui parvinrent successivement à cette prélature, jouirent sans trouble de tous ces priviléges. Mais après la mort de Joseph, un Moine Simoniaque, appellé *Siméon*, offrit à la Porte un présent de mille sequins, & obtint par cette voie l'Archevêché de Constantinople. Depuis ce tems les Empereurs exigent des Patriarches, un tribut considérable pour leur confirmation. Cette dignité se vend aujourd'hui soixante mille écus. Les Grecs, pour y mettre l'enchére, n'attendent pas toujours la mort de l'Evêque qui en est pourvu. Leurs Patriarches se détrônent les uns les autres, comme faisoient leurs anciens Empereurs. Il suffit qu'un Moine ambitieux & intriguant, forme sa cabale avec quelques Evêques, & convienne du prix avec le Grand Visir. Quelque pauvre que soit l'aspirant, il trouve des fonds dans la bourse des Juifs, qui lui prêtent à gros intérêts tout l'argent qu'il demande. Quand le marché est conclu, il se rend avec les Evêques de sa faction chez le Grand Visir, qui lui donne un Caftan, ainsi qu'aux Prélats de sa suite. Il se transporte après cela à l'Eglise Patriarcale, accompagné des mêmes Evêques, du Secré-

Tournefort, Voyage du Levant, Lettre III. Salmon, Etat de la Turquie Européenne; Dom Vaissete, Géographie Histor. T. II.

Formalités de la réception des Patriarches.

taire du Visir, & d'une troupe de Janissaires. Le Secrétaire ayant lu à haute voix les Patentes du Grand Seigneur, installe sur son siége le nouveau Prélat, & se retire avec les autres Turcs, qui reçoivent chacun une somme d'argent.

Vexations qu'ils exercent.

Le premier soin du Patriarche est de se faire rembourser de ces avances. Il taxe toutes les Prélatures, & menace de les donner au plus offrant, si ceux qui les possédent ne lui envoient pas les contributions qu'il demande. Les Evêques de leur côté rançonnent les Papas, & ceux-ci sont obligés de vexer & de tourmenter leurs Paroissiens. Souvent le Patriarche, pour accélérer le payement, charge un Turc du recouvrement des taxes, après les avoir mises à l'enchére parmi ces Infidéles. L'impitoyable exacteur, en vertu du pouvoir qu'il a reçu, casse ou interdit tous les Ecclésiastiques insolvables, & augmente le poids des vexations par les sommes particulières qu'il extorque pour ses peines. Tel est le déplorable état de l'Eglise Grecque.

ARTICLE VI.

Des Papas & des Moines.

LEs Prêtres séculiers s'appellent Papas; nom qui a été commun pendant plusieurs siécles à tous les Evêques Occidentaux, & que le Concile de Clermont adjugea exclusivement à l'Evêque de Rome l'an 1092. Ces Papas d'Orient reçoivent aussi le titre de *votre Sainteté*, Ἁγιότης σε.

On ajoute une ſyllabe pour le Patriarche, Παναγιότητα σου *votre toute-Sainteté*: on dit aux Evêques, *votre toute-prêtriſe*, ou *votre béatitude*, Πανιερότη σου, Μακαριότη σου.

Les Papas ont la direction des Paroiſſes. Leur habit eſt une ſoutane de gros drap, noir ou brun, avec une ceinture de la même couleur. Ils ſe couvrent la tête d'un bonnet plat, à deux oreilles, entouré d'un bandeau blanc. Dans quelques endroits ils portent une pièce de drap noir, attachée à la doublure du bonnet, & qui tombe ſur leur dos. Ils laiſſent croître leur barbe & leurs cheveux, à la différence des Laïques, qui ne portent point de barbe. Ces Prêtres ſont d'une pauvreté très-évangélique: ceux qui tirent deux cens livres de leur bénéfice, paſſent pour des gens aiſés. Les revenus des Evêques ſont à proportion auſſi modiques: ainſi les richeſſes des gens d'Egliſe ne ſont point ici enviées.

Les Caloyers, ou Moines, ſont en très-grand nombre, & ſuivent preſque tous la Régle de ſaint Baſile. Il n'y a point de bigarure dans leurs habits, qui ſont à-peu-près les mêmes que ceux des Papas. C'eſt de leur corps que ſont tirés tous les Prélats de l'Egliſe Grecque, quoique la plupart de ces Moines ne ſoient point engagés dans les ordres ſacrés, & que leurs propres Chapelles ſoient ordinairement deſſervies par des Papas. Ceux qui ſont élevés à la prêtriſe s'appellent *Moines ſacrés*, & n'officient que les jours des grandes fêtes.

On diſtingue les Religieux de ſaint Baſile par trois ſortes d'habits, rélativement

aux trois états de perfection, qui constituent ici l'essence de la vie monastique. Les Novices ont une tunique de gros drap. On les reçoit dès l'enfance; mais ils ne sont admis à faire profession qu'après plusieurs années d'épreuve. On les emploie durant le Noviciat aux fonctions les plus basses. Les Profès ont une robe grossière, qu'on nomme *le petit habit*, & qui n'est ordinairement accordée qu'aux Religieux les plus fervens. L'*habit angélique*, ou *le grand habit*, est la récompense des vieux Profès qui se distinguent par l'austérité de leur vie. Il consiste dans la cucule & le scapulaire, ornemens respectés, que ces Religieux ne portent que sept fois dans leur vie, & avec lesquels ils sont enterrés.

Monastères célébres.

Les plus fameux Monastères sont ceux du *Mont Athos* dans la Macédoine, de *Saint Luc* près de Thébes, d'*Arcadi* dans l'île de Candie, de *Neamoni* dans celle de Scio, de *Mauromolo* sur le Bosphore, de l'*île des Princes* sur la même Mer, du *Mont Sinaï* dans l'Arabie pétrée, &c. Il y a sur le Mont Athos vingt-deux couvens de la première grandeur, un nombre infini de petits hermitages, & plus de quatre mille Moines. On a été obligé de fortifier la plupart de ces Monastères, pour les mettre à l'abri des insultes des pirates.

Occupations des Religieux.

Les Moines Grecs récitent de longs offices, se levent la nuit pour prier, & emploient à des travaux manuels, ou à des dévotions particulières, toutes les heures qu'ils ne passent point dans l'Eglise. Les uns s'appliquent à l'agriculture, les autres à fabriquer des draps, des nattes, des bon-

nets; d'autres à la pêche; d'autres à transcrire ou à corriger des Livres. Ils vivent de coquillages, de légumes & de fruits. Ils ne mangent jamais de viande, & ils ont coutume de s'abstenir de tous les poissons qui ont du sang. Leur pain ordinaire est un biscuit dur & grossier. Outre leurs quatre Carêmes, & les autres abstinences qui leur sont communes avec les Fidéles, ils jeûnent le Lundi, le Mercredi & le Vendredi. Ils ne mangent ces jours-là qu'un morceau de pain après la prière du soir, & ne boivent point de vin. Dans le tems des grands jeûnes, dont je parlerai ailleurs, plusieurs passent quarante heures, & même trois ou quatre jours sans prendre aucune nourriture. Telle est leur indigence, que malgré les ressources qu'ils trouvent dans leur travail & dans leur vie frugale, ils sont souvent obligés d'envoyer à la quête plusieurs de leurs Freres, pour se procurer les choses dont ils ont besoin. Les aumônes leur viennent en abondance, parce qu'on sçait qu'ils n'abusent point d'une prétendue pauvreté pour tourmenter les riches.

Leur vie austère.

La vie des Hermites est encore plus austére. Ces pieux Anachorètes s'enterrent volontairement dans le creux d'un rocher, & renoncent absolument au commerce des hommes. Ils ne vivent que des herbes qu'ils trouvent dans leur solitude, ne boivent jamais de vin, & ne mangent qu'une fois le jour. Ce qu'ils prennent de nourriture, suffit à peine pour les empêcher de mourir. Les Pacomes & les Macaires ne pratiquoient pas de plus grandes austérités.

Les Hermites.

Tournefort, *ubi suprà.*

Mais ces abſtinences outrées, jointes à la ſolitude affreuſe dans laquelle ils vivent, leur tournent ſouvent l'eſprit, & les font tomber dans des rêveries pitoyables.

Religieuſes. Il y a auſſi des Religieuſes dans l'Egliſe Grecque; mais leur vie eſt beaucoup moins rigide que celle des Moines. Ce ſont communément des veuves, & quelquefois des filles pénitentes, *qui commençant*, dit un Ecrivain, *à être ſur le retour, font vœu de pratiquer des vertus qu'elles ont fort négligées dans leur jeuneſſe.* Elles vivent en Communauté, ſous une Supérieure qui n'eſt pas des plus ſévères, & elles ſe conſacrent ordinairement au ſervice des malades.

ARTICLE VII.

Des Jeûnes, des Sacremens, & des autres Uſages religieux de l'Egliſe Grecque.

Jeûnes des Grecs. Carême de Pâques. LEs Grecs ſont les plus grands jeûneurs du Chriſtianiſme après les Arméniens. Ils ont quatre Carêmes, dont le premier concourt avec le nôtre pour le tems, mais commence quatorze ou quinze jours plutôt, parce qu'il dure deux mois. Ils l'appellent le grand Carême, ou le Carême de Pâques. Dans la première ſemaine il leur eſt permis de manger du fromage, du lait, des œufs, & toutes ſortes de poiſſons. Mais le reſte du tems, excepté le jour des Rameaux & celui de l'Annonciation, il faut ſe priver de tous ces alimens, & s'en tenir aux coquillages & aux poiſſons qui n'ont point de ſang, à la poutargue & au

caviart (1), aux légumes, au miel, aux olives, & aux autres fruits de la saison. Ils ne peuvent apprêter leurs herbes & leurs racines qu'à l'huile, l'usage du beurre etant alors généralement interdit.

Leurs cérémonies de la semaine sainte différent peu des nôtres. Les Evêques lavent, le Jeudi Saint, les pieds à douze Papas. Le jour suivant, les Prêtres font la représentation d'un tombeau, qu'ils portent pendant la nuit en procession sur leurs épaules. Jesus-Christ y est peint sur une planche, dont une des faces le représente sur la Croix, & l'autre sortant du sépulcre. Le jour de Pâques on met ce tombeau hors de l'Eglise, la face du Crucifix tournée vers les assistans. Après quelques cérémonies, le Prêtre tournant la planche, leur fait voir l'image qui représente la résurrection, & crie à haute voix, *Jesus-Christ est ressuscité*: ce que tout le monde répéte en témoignant une grande joie, en s'embrassant les uns les autres, & en tirant plusieurs coups de pistolet. Ces réjouissances durent jusqu'à la Pentecôte; & le compliment ordinaire qu'on se fait dans les rues, est celui-ci, *Jesus-Christ est ressuscité.*

Carême de la Pentecôte.

Le second Carême commence à la Pentecôte, & finit le jour de la Saint Pierre ainsi il est plus ou moins long, suivant que la Pâque est plus ou moins avancée. Les Grecs le nomment le Carême de saint Pierre & de saint Paul. L'usage du poisson est permis pendant ce Carême; mais le laitage est interdit.

(1) Ce sont des œufs de poisson qu'on sale, & qui viennent des côtes de la Natolie & de la Mer Noire.

Carême de la Vierge.

Le troisième s'appelle le Carême de la Vierge. Il commence le premier Août, & finit le jour de l'Assomption. L'abstinence est aussi sévère que dans le grand Carême.

Carême de Noël.

Le dernier est celui de Noël, c'est-à-dire, de l'Avent. Il dure quarante jours. L'usage du poisson est permis pendant ce tems, excepté les Mercredis & les Vendredis, qui sont ici les jours d'abstinence ; car les Grecs, dans les tems ordinaires, ne font point maigre le Samedi, & nous accusent de judaïsme, parce que nous ne mangeons point de viande ce jour-là. Les Lecteurs apprendront avec étonnement que la plupart de ces Carêmes s'observoient autrefois dans toute l'Eglise, & que les Grecs ont retenu dans sa vigueur cette ancienne discipline, dont nous voyons encore des traces dans quelques-unes de nos Communautés Religieuses. Les Moines Orientaux, beaucoup plus austères que ceux d'Occident, ne vivent pendant ces quatre Carêmes, que de légumes & de fruits secs, & ne boivent point de vin.

Baptême des Orientaux.

Les Grecs ont les mêmes Sacremens que nous ; mais ils les administrent d'une manière un peu différente. Le Baptême se donne par immersion, c'est-à-dire, en plongeant dans l'eau tout le corps de l'enfant, ce qui se fait trois fois. A la première immersion le Prêtre dit : *Un tel... Serviteur de Dieu, est baptisé au nom du Pere, maintenant, pour toujours, & dans les siècles des siècles ;* à la seconde, *Un tel... est baptisé au nom du Fils*, &c. ; & à la troisième, *au nom du Saint-Esprit.* Le Parrain répond

Amen à chaque immersion. On a soin de faire chauffer l'eau du baptistere. Le Papas souffle dessus, la bénit, & y verse de l'huile sacrée. On frotte aussi d'huile tout le corps de l'enfant; ce qui bouche tellement ses pores, que l'eau ne sauroit le pénétrer. J'ai de la peine à croire ce que dit Tournefort, que les Grecs trouvent notre Baptême insuffisant, & font rebaptiser les Latins qui passent dans leur communion. En tout cas, c'est une opinion très-moderne de ces Orientaux; car dans les disputes qui ont anciennement divisé les deux Eglises, on n'a jamais mis en controverse le point dont nous parlons.

Confirmation administrée après le Baptême.

On donne aux enfans la Confirmation immédiatement après le Baptême, en leur appliquant le Saint Chrême sur le front, sur les yeux, aux narines, à la bouche, aux oreilles, à la poitrine, aux mains & aux pieds. Le Prêtre dit à chaque Onction: *Voici le sceau du Saint-Esprit.* Il leur donne ensuite la Communion, quoiqu'il arrive souvent qu'ils rejettent le pain & le vin consacrés qu'on met dans leur bouche. Tous les Prêtres ont le pouvoir d'administrer le Saint Chrême; mais les Evêques seuls ont le privilége de le consacrer. C'est une composition de storax, de baume, de casse, de myrthe, & de quelques autres drogues aromatiques, qu'on mêle avec du vin & de l'huile.

Ablution qui suit le même Sacrement.

Sept jours après le Baptême on porte les enfans à l'Eglise pour leur donner une seconde ablution. Le Papas lave la chemise du Néophite, lui frotte le corps avec une éponge ou avec un linge, & le renvoie

en disant : *Te voilà baptisé, éclairé de la lumière céleste, muni du Sacremeut de Confirmation, sanctifié & lavé au nom du Pere, du Fils & du Saint-Esprit.*

Extrême-Onction conférée aux personnes en santé.

L'Extrême-Onction se confére, non-seulement aux malades, mais aux personnes en santé. Ceux qui l'administrent réguliérement se servent d'huile sacrée; mais plusieurs Prêtres n'emploient que de l'huile commune. L'onction pour les malades se fait seulement sur le visage & sur les mains: mais on frotte de la même liqueur toutes les chambres de la maison, en traçant sur les portes & sur les murailles de grandes Croix. Les personnes en santé reçoivent ce Sacrement avec la Confession. On leur applique l'huile sur l'épine du dos à chaque péché qu'ils déclarent, & la moindre de ces onctions coûte un écu. Plus les péchés sont griefs, plus elles se payent chérement.

Abus de la Confession.

Ce sont les Moines qui ont en Orient la direction de presque toutes les consciences. Il y a long-tems que cet abus subsiste, par la négligence des Pasteurs, dont le premier devoir est de conduire eux-mêmes leur troupeau. Tournefort assure que la plupart des *Peres Spirituels*, c'est le nom qu'on donne ici aux Confesseurs, s'acquittent très-mal de leur emploi; que plusieurs ignorent jusqu'à la formule de l'Absolution; qu'ils font un trafic honteux de ce Sacrement, & qu'ils réduisent la Pénitence à l'exaction des taxes qu'ils imposent arbitrairement sur chaque péché. C'est peut-être en Orient qu'ont commencé

mencé les *Taxes Apostoliques*, qu'on a tant reprochées aux Italiens.

Ordres ecclésiastiques.

Leur Clergé, comme le nôtre, est partagé en différens Ordres. Ils ont des Lecteurs, des Chantres, des Soudiacres & des Diacres. Il faut passer par tous ces grades pour parvenir à la dignité Sacerdotale : mais on peut les recevoir ici en quatre jours, & quelquefois on éleve à la Prêtrise des enfans de quinze ans. Après un examen très-superficiel, l'Evêque présente le Postulant dans l'Eglise, & demande aux assistans s'ils le jugent digne du Sacerdoce. Quand les suffrages se réunissent en sa faveur, il est ordonné sur le champ ; mais s'il se trouve un seul opposant, l'ordination est refusée, ou du moins suspendue.

Mariage des Prêtres.

Un homme qui aspire à la Prêtrise peut se marier avant que de se faire ordonner. Mais il faut qu'il épouse une Vierge, & qu'il ait fait lui-même ses preuves de chasteté. On l'oblige de déclarer en confession qu'il n'a jamais connu de femme, & il faut que le Papas qui l'a confessé certifie la même chose à l'Evêque. Là-dessus on le marie & on le fait Prêtre. Les secondes nôces sont interdites aux Papas. Il ne leur est pas permis de dire la Messe lorsqu'ils ont passé la nuit avec leurs femmes. Ceux qui se remarient sont déchus du Sacerdoce, & retournent à l'état séculier. Ainsi la Prêtrise n'est point ici un caractère ineffaçable.

Ornemens sacerdotaux.

Leurs habits Sacerdotaux consistent dans une aube, une étole, des bouts de manche, une pièce d'étoffe quarrée, qui pend

de la ceinture, & qui tombe sur la cuisse droite; une grande chape, que le Prêtre réleve par-devant pour avoir les mains libres, & au dos de laquelle on attache un petit morceau d'étoffe taillé en lozange. Dans les Eglises pauvres tous ces ornemens ne sont que de toile; mais les Papas aisés & les Prélats n'épargnent rien pour en avoir de fort riches. C'est avec ces habits qu'ils disent la Messe.

Messe Grecque.

Le pain destiné pour la consécration est pétri avec du levain; mais on applique dessus les caractères suivans, qui signifient, *Jesus-Christ est vainqueur.*

IC	X
NI	K

Ces lettres s'impriment ordinairement avec un moule de bois sur un pain fait exprès; quelquefois le Prêtre les trace lui-même sur du pain ordinaire avec la pointe d'un couteau. L'Officiant détache la croute où se trouvent ces caractères, coupe en triangle un petit morceau du même pain, & rompt outre cela un grand nombre de parcelles, qu'il offre à Dieu en mémoire des Saints invoqués dans le Rituel Grec, & des personnes pour lesquelles il va célébrer le sacrifice, nommant, à chaque parcelle qu'il coupe, le Saint dont il fait la commémoration, & la personne qu'il recommande à Dieu. Il met tous ces morceaux dans un bassin, placé sur un petit autel qui est à la gauche du Sanctuaire, les couvrant d'un voile,

ſous lequel il poſe une croix d'argent, afin que le voile ne touche pas aux parcelles. Il verſe dans le calice du vin & de l'eau, & le dépoſe ſur le même autel au-deſſus du baſſin. Au tems de la conſécration, il porte le calice & le baſſin ſur le grand autel, rompt en quatre morceaux la croute dont j'ai parlé, & les met avec les autres parcelles dans le calice, où il verſe un peu d'eau chaude, après quoi il prononce les paroles ſacramentales : *Ceci eſt mon corps : Ceci eſt le Calice de mon ſang*, &c, que les Grecs expliquent comme nous littéralement ; c'eſt-à-dire, qu'ils entendent une préſence réelle & corporelle ; ce qui eſt certainement l'ancienne foi de l'Egliſe. S'il n'y a pas de communians, le Papas conſomme toutes les eſpèces, mais ſi quelqu'un des aſſiſtans s'approche de la ſainte Table, on lui donne avec une cuiller une portion du pain & du vin conſacrés. Ce qui reſte du pain, dont le Prêtre a tiré les parcelles de la conſécration, eſt diſtribué aux Fidéles, ſous le nom de pain bénit. Les mains qui pétriſſent ce pain doivent être pures ; c'eſt-à-dire, que les perſonnes qui y travaillent doivent ſe ſéparer de leurs femmes, ou les femmes de leurs maris, vingt-quatre heures auparavant.

Forme de leurs Egliſes

Les Egliſes qu'ils poſſédent ſont pauvres & mal bâties : les Turcs ſe ſont emparés de plus beaux temples. Quelques anciennes Baſiliques qui ſubſiſtent encore, ſont partagées en deux nefs, dont les toits ſont inclinés. Le clocher s'éleve au haut du frontiſpice entre les deux toits. Les Egliſes ordinaires n'ont qu'une nef, où ſe

tient le peuple. On y voit quantité de petites potences, sur lesquelles on s'appuie. Il y a aussi quelques siéges de bois adossés contre la muraille. La nef est séparée du chœur par une cloison peinte & dorée, qui le cache entièrement. Cette cloison a trois portes. Celle du milieu s'appelle la porte sainte. On l'ouvre pendant la Messe; & c'est par-là que le Diacre sort du chœur pour aller lire l'Evangile dans la nef. Le chœur regarde toujours le Levant. Le sanctuaire est la partie la plus élevée. Les Laïques n'y entrent jamais, & les Empereurs Grecs n'étoient pas plus privilégiés que les autres. On y voit trois autels: un au milieu, où est la sainte Table, avec une Croix & le Livre des Evangiles; un autre à droite, sur lequel on place les vases sacrés, les Livres ecclésiastiques & les ornemens sacerdotaux; & le troisième à gauche, où l'on met le pain & le calice avant la consécration.

Les femmes qui ont l'incommodité ordinaire à leur sexe, n'entrent pas dans les Eglises. On les oblige de rester à la porte; & tant qu'elles sont dans cet état, il ne leur est pas permis de communier, ni de baiser les images. Les Turcs ont interdit aux Grecs l'usage des cloches. On y supplée par des bandes de fer courbées, qu'on perce de plusieurs trous, & sur lesquelles on frappe avec de petits marteaux de même métal. On suspend ces bandes à des branches d'arbre. Ils ont un autre carillon plus simple, qui consiste dans une latte de bois fort large, qu'on bat avec un maillet.

L'Office se fait régulièrement dans les Temples les Dimanches & les Fêtes, & dure cinq ou six heures. Il commence de grand matin, ordinairement à deux heures après minuit, suivant la Coutume des premiers Chrétiens: il est permis de porter son déjeûné dans l'Eglise. Après les prières ordinaires, on lit l'Ecriture Sainte, ou quelques pieuses légendes, qui contiennent, dit Tournefort, quantité de faits apocryphes.

Outre les Eglises Paroissiales & les Monastères, il y a dans le pays un nombre infini de Chapelles. Chaque Papas veut en avoir une, pour s'épargner la petite incommodité de dire la Messe dans l'Eglise d'un autre. Toutes les images sont plates; on ne voit dans les Temples aucune figure en relief. Ce Peuple superstitieux leur rend un culte qui tient un peu de l'idolâtrie. On allume des lampes devant les Saints; on les fait danser dans les fêtes solemnelles, au son des fifres & des tambours; on les consulte & on les implore dans toutes les affaires; on jure par leurs représentations; on les remercie des bons succès; quelquefois on les apostrophe & on les gronde dans le malheur.

Culte superstitieux.

L'usage de l'Eau Bénite est aussi commun dans l'Eglise Grecque que dans l'Eglise Romaine. Les Orientaux n'y mettent point de sel. On en fait le jour de l'Epiphanie pour toute l'année, & les Papas en portent dans toutes les maisons. On bénit aussi ce jour-là les fontaines, les puits, les fleuves & la mer, en jettant de petites Croix dans l'eau.

Usage de l'eau bénite.

En quoi leur créance diffère de la nôtre.

Voilà les cérémonies religieuſes des Grecs. Quant à leur créance, elle eſt la même que la nôtre, à quelques articles près, *qui regardent*, dit un ſavant Bénédictin *, *plutôt la diſcipline que le dogme.* Ils ne reconnoiſſent plus la primatie du Pape; parce qu'ils ſe plaignent, peut-être avec juſtice, que le Pontife de Rome a uſurpé une domination trop abſolue ſur les autres Evêques. Le premier & le plus reſpectable des Conciles Ecuméniques, ayant declaré que le Saint-Eſprit procéde du Pere, & ne s'étant point expliqué, non plus que l'Ecriture (1), ſur la proceſſion du Fils, ils croient que l'Egliſe Latine a eu tort de prononcer ſur cet article, & d'ajouter au Symbole de Nicée les paroles *Filioque.* A l'égard du Purgatoire, ils le regardent comme un lieu d'exil & de triſteſſe, où l'on eſt privé de la vue de Dieu juſqu'à l'entière expiation de ſes fautes. Ils ne croient pas que les ames y ſouffrent un autre ſupplice, ni qu'elles ſoient purifiées par le feu. Ils prient pour les morts, dans l'eſpérance de fléchir en leur faveur la juſtice divine. Il eſt à remarquer que l'Egliſe Romaine ne les traite que de ſchiſmatiques.

* Dom Vaiſſete.

(1) Voyez ci-deſſus, p. 248. rem. (1).



ARTICLE VIII.

Etat des Sciences chez les Grecs. Gouvernement. Coutumes remarquables. Portrait de ce Peuple.

APRÈS la prise de Constantinople par les Turcs, les plus habiles d'entre les Grecs passerent en Occident, & y porterent les Arts & les Sciences de leur pays. On vit alors renaître les Lettres en Italie, & cette lumière se répandit en France, en Allemagne, & dans les autres contrées de l'Europe. Mais les Orientaux commencerent à négliger l'étude, & tomberent en peu de tems dans une affreuse barbarie. Cependant le Prince Cantimir assure que depuis un siécle ils sont moins ignorans, & qu'ils ont à Constantinople des Académies, où l'on enseigne en Grec pur & littéral la Philosophie, les Belle-Lettres, la Théologie, la Médecine, & d'autres connoissances. Il cite plusieurs personnages qui se sont distingués de son tems dans cette Académie, tels que *Cariophylle*, également consommé dans la Philosophie & dans la Théologie; *Balaise*, *Scævophylax*, *Antoine* & *Spandon*, Péripatéticiens célèbres; *Sebastus*, qui s'est fait connoître par son Calendrier Ecclésiastique, & par plusieurs écrits de controverse; le moine *Denys* & *Maurocordato*, qui étoient deux Savans du premier ordre: le dernier, entre un grand nombre de Livres, a publié une Histoire universelle, & un Traité de la circulation du sang, qu'on a imprimé plu-

Epoque de la décadence des Arts parmi les Grecs.

Ils ont encore quelques Savans.

Démétrius Cantimir, Hist. de l'Empire Ottoman, sur le régne de Mahomet II, Rem. (K).

ſieurs fois en Italie; *Callinicus*, Patriarche de Conſtantinople; *Meletius*, Archevêque d'Athénes; *Elias Miniati*, Evêque de Meſſene; *Marc de Lariſſe*, *Licinius*, *Metrophanes*, *Conſtantin*, fils d'un Prince de Moldavie; *Andronic Rhangavi*, *Jérémie Cacavela*, & quelques autres, qui ont excellé en divers genres. Ainſi il y a de l'exagération dans ce que dit Tournefort dans la troiſième Lettre de ſon voyage du Levant, qu'une ignorance craſſe *ſubſiſte encore aujourd'hui parmi les Grecs; que c'eſt un grand mérite, même parmi les gens d'Egliſe, de ſçavoir lire*, & qu'il y a à peine *ſur les terres des Turcs une douzaine de perſonnes habiles dans la connoiſſance du Grec littéral.* Une certaine eſtime nationale nous rend preſque toujours injuſtes dans les jugemens que nous portons des Etrangers: tâchons d'éviter cé défaut dans ce qui nous reſte à dire des Grecs.

Ce peuple, quoiqu'aſſervi à un joug très-tyrannique, ne laiſſe pas de ſe gouverner en quelques lieux par ſes propres Loix. Dans la plupart des petites îles de l'Archipel, & même dans pluſieurs places du Continent, il a des Magiſtrats particuliers, qu'il élit tous les ans, & qui portent l'ancien titre d'*Archontes*. Ils ſont chargés de l'adminiſtration de la juſtice dans les affaires civiles, & de la levée des impôts. Pour ce qui eſt des cauſes criminelles, la connoiſſance en eſt toujours réſervée aux Turcs. Dans les places maritimes, c'eſt le Capitan Bacha qui juge les criminels, lorſqu'il fait avec ſa flotte la viſite des îles, pour y recueillir le tribut.

Magiſtrats nationaux.

Ce tribut consiste pour les Grecs dans une capitation particulière, appellée *Carach*, dont le tarif le plus commun est d'un écu par tête. On n'y est sujet qu'à l'âge de quatorze ans accomplis ; les Prêtres & les femmes en sont exempts. C'est à quoi se réduisent presque toutes les impositions ; ce qui surprendroit sans doute, si l'on ne sçavoit que tous les peuples qui gémissent sous le despotisme, sont incapables de fournir au Souverain de grands subsides ; & que plus on opprime la liberté d'un Etat, moins on y trouve des ressources. Tribut appellé Carach.

Les Grecs regardent le mariage comme un Sacrement ; mais ils ne croient pas que ses nœuds soient indissolubles. Un mari, mécontent de sa femme, obtient, sur une simple requête, une Sentence de séparation, que le Patriarche lui fait payer dix écus. Alors les deux parties peuvent former un autre engagement, sans que personne s'en formalise. Mariages.

Les mariages ont cela de particulier, qu'on choisit de part & d'autre un parrain & une marraine, & quelquefois trois ou quatre. Le Papas reçoit à la porte de l'Eglise les mariés, & commence par s'assurer de leur consentement. Ensuite les conduisant à l'autel, il leur met sur la tête une couronne de feuilles de vigne, garnie de rubans & de dentelles. Il passe un anneau d'or dans le doigt du garçon, & un anneau d'argent dans celui de la fille ; puis il change plus de trente fois ces anneaux, mettant au doigt de l'épouse l'anneau du mari, & au doigt du mari l'anneau de l'é- Tournefort, Lettre III.

poufe. Les parrains & les marraines s'approchent après cela, & font le même changement d'anneaux; ce qui rend cette première cérémonie très-longue. Quand elle eft finie, les parrains ôtent aux mariés leurs couronnes; & fe tenant les uns les autres par la main, ils font en rond plufieurs tours, pendant lefquels les affiftans leur donnent des coups de poing & des coups de pied, fuivant une ancienne coutume. Après cette efpèce de farce, le Papas coupe des mouilletes de pain, & les met dans une écuelle avec du vin. Il en mange une, & en préfente une autre à la mariée, puis au mari, & enfin à tous les affiftans. Quand le mariage fe fait l'après midi, comme il arrive fouvent, le Papas ne dit point la Meffe. Les parens & les amis envoient ce jour-là aux mariés de grandes provifions de pain, de viande & de vin: on fe réjouit ainfi à frais communs pendant deux mois.

Enterremens.

La cérémonie des enterremens eft très-lugubre. Dès qu'une perfonne a fermé les yeux, on entend des cris extraordinaires, non-feulement dans fa maifon, mais dans tout fon quartier, chacun affectant de pleurer le mort, jufqu'à fes ennemis même: on fcandaliferoit fes voifins, fi dans cette occafion on ne faifoit pas au moins femblant de verfer quelques larmes. On expofe le corps, le vifage découvert. Les parens, les amis, & des pleureufes gagées environnent le défunt, lui font les derniers adieux, & l'entretiennent comme s'il étoit vivant. Les pleureufes, après avoir pouffé des cris affreux, chantent

Idem ibid.

une complainte à sa louange, & recommencent ensuite leurs hurlemens, s'arrachant les cheveux, & se frappant la poitrine avec la dernière violence.

On enleve le défunt peu de tems après qu'il est expiré, pour le conduire au lieu de la sépulture, sans examiner s'il est mort d'une maladie de langueur, ou s'il ne seroit peut-être pas tombé en létargie. Le convoi commence par quelques jeunes garçons, qui portent chacun une croix de bois. Ils sont suivis des Papas, dont le chef a une chape blanche, tandis que les autres n'ont que de simples étoles de différentes couleurs. On porte ensuite le corps, qui est revêtu de ses plus beaux habits, le visage découvert. Ordinairement la bière est ornée de fleurs & de rubans. Le plus proche parent la suit, les yeux baissés & mouillés de larmes, appuyant les bras sur deux personnes, qui l'exhortent à se résigner à la volonté du Ciel. Les autres parens des deux sexes paroissent ensuite, accompagnés de quelques amis qui les soutiennent aussi par les bras. Les filles & les femmes s'arrachent les cheveux, se frappent la poitrine, & poussent des cris lamentables. On s'arrête dans la grande place, pour y réciter l'Office des Morts; après quoi on se rend à l'Eglise, où l'on fait quelques autres prières, avant que de mettre en terre le défunt. En entrant dans la chapelle, on paye les Prêtres qui ont assisté au convoi, & on distribue plusieurs pains aux pauvres, avec quelques brocs de vin. Un Papas met sur l'estomac du mort un morceau de poterie, sur le-

quel on a gravé avec la pointe d'un couteau une croix & les caractères I. N. B. I (1) Ensuite ses parens lui font les derniers adieux, & le baisent à la bouche. Quand le corps est inhumé, on retourne dans le même ordre à la maison, où chacun tâche de se consoler en faisant la débauche.

Il n'y a point de Messe pour le défunt le jour de l'enterrement; mais on en fait dire quarante le lendemain dans toutes les Paroisses. Outre les distributions manuelles qui se font aux Prêtres dans ces occasions, la coutume est d'envoyer à l'Eglise un grand plat de grains de froment bouilli, garni d'amandes, de raisins secs, de grenades, de sésame, de basilic, de morceaux de sucre, ou de confitures séches.

Offrande du Coliva. C'est ce que les Grecs appellent l'offrande du *Coliva*, c'est-à-dire, du froment cuit. L'objet de cette cérémonie, dont l'institution est fort ancienne, est de rappeller aux Fidéles le dogme de la résurrection des morts, qui est principalement fondé sur ces paroles de saint Jean : *Si le grain de froment ne meurt après qu'on l'a mis en terre, il demeure stérile; mais quand il vient à mourir, il est d'une grande fécondité.* Le Coliva se met sur le tombeau du mort, & on a coutume d'y ajouter quelques paniers de fruits & quelques pots de vin. Les Prêtres retiennent pour eux la plus grande partie de ces présens, qu'on renouvelle plusieurs fois l'année, comme le quarantième jour après le décès, & le dernier jour du troisième, du sixième, du neuvième & du douzième

(1) *Jesus Nazarenus* Βασιλεῦς (*Rex*) *Judæorum.*

mois. Les héritiers du défunt donnent pendant un an aux pauvres, soir & matin, la portion de viande, de pain & de vin, qu'on lui auroit servie s'il eût été vivant. Une autre coutume les oblige d'aller pleurer fréquemment sur son tombeau, de laisser croître leur barbe, & de ne point changer de vêtemens tant que dure le deuil. On s'abstient alors, dans quelques lieux, de l'usage des Sacremens, & l'on se fait même un scrupule d'aller à l'Eglise; abus que les Papas sont quelquefois forcés de réprimer par la menace de l'excommunication.

Opinion singulière sur les revenans.

Les Grecs se persuadent que le diable entre dans le corps de certaines personnes après leur mort, le ranime en quelque sorte, & en forme un fantôme terrible, qui tourmente de plusieurs manières les vivans. Ces prétendus revenans s'appellent *Vroucolavas*. L'Ecrivain que j'ai cité rapporte un fait, qui prouve jusqu'où va à cet égard la crédulité des Orientaux. Un paysan de Mycone, homme inquiet & querelleur, fut assassiné par un ennemi secret. Deux jours après son enterrement, le bruit courut qu'on le voyoit se promener à grands pas pendant la nuit, & qu'il entroit dans les maisons, où il renversoit les meubles, éteignoit les lampes, & causoit beaucoup d'autres désordres. Plusieurs gens s'en plaignirent, même des Papas, & d'autres personnes d'autorité. On ne manqua pas de faire dire des messes; mais le spectre continua son train. Là-dessus les principaux habitans de l'île s'assemblerent, & conclurent qu'il falloit

Idem ibid.

chasser le diable, qui étoit entré dans le corps du paysan. On exhuma le cadavre, on l'ouvrit, & on en arracha le cœur, qui fut brûlé sur le rivage. Le Boucher qui disséqua le corps, protesta qu'il étoit encore tout chaud, quoiqu'il y eût dix jours qu'on l'avoit mis en terre. On s'imagina, au moment de l'ouverture, qu'il en sortoit une fumée épaisse ; & les gens qui l'avoient porté à l'Eglise, affirmerent qu'ils s'étoient apperçus qu'il n'étoit pas devenu roide après sa mort. Ainsi personne ne doutant que le diable n'eût pris possession de ce malheureux, tous les assistans s'écrierent *Vroucolavas*, *Vroucolavas*, & ce bruit effrayant se répandit en un moment dans toute la ville.

Au reste, le spectre n'en devint pas plus sage, & fit même plus de vacarme qu'auparavant. On l'accusa de battre les gens pendant la nuit, d'enfoncer les portes des maisons, de renverser les terrasses, de briser les fenêtres, de boire le vin des celliers. « Rien de plus pitoyable, ajoute l'Auteur, que l'état où étoit cette île : tous le monde avoit l'imagination renversée : les gens du meilleur esprit paroissoient frappés comme les autres : c'étoit une véritable maladie du cerveau, aussi dangereuse que la manie & la rage. On voyoit des familles entières abandonner leurs maisons, & venir des extrêmités de la ville porter leurs grabats dans la place, pour y passer la nuit. Chacun se plaignoit de quelque nouvelle insulte : ce n'étoit que gémissemens à l'entrée de la nuit ; *plusieurs prirent le parti de se retirer à la campagne* ».

Le désordre continuant, on fit des processions pendant trois jours & trois nuits, & on prit enfin la résolution de brûler le Vroucolavas tout entier; ce qui fit cesser le tumulte. Chacun crut alors que le diable avoit été forcé de quitter la place, & l'on fit quelques chansons pour le tourner en ridicule. Mais le Capitan Bacha, à la première visite qu'il fit dans l'île, condamna les habitans à une grosse amende, pour avoir exhumé, sans sa permission, le corps du paysan. Tournefort observe que la plupart des désordres attribués au prétendu Vroucolavas, furent causés par une troupe de vagabonds, dont plusieurs furent arrêtés, & confesserent qu'ils étoient entrés dans les maisons qu'on avoit eu la simplicité d'abandonner.

Habillement des Grecs.

Les Grecs des îles & de la campagne s'habillent fort simplement. La plupart n'ont qu'une camisole de toile ou de drap sans manches, une chemise de coton, & un caleçon de toile bleue fort ample, qui tombe sur les pieds. Ils se couvrent la tête d'une calote rouge assez profonde, qui leur tient lieu de bonnet. Leur chaussure consiste dans des pantoufles légeres de maroquin rouge: quelquefois ils portent des bottines du même cuir, qu'on attache par derrière avec un lacet. Les gens de distinction ont de longues robes & de longues vestes, peu différentes de celles des Turcs. Leur bonnet a la forme d'un pain de sucre. C'est une coëffure beaucoup moins noble que le turban, dont l'usage n'est permis qu'aux disciples de Mahomet.

L'habillement des Dames varie selon les

pays & les conditions. Il y en a qui n'ont pour tout vêtement qu'une jupe de drap rouge, extrêmement pliſſée, ſuſpendue aux épaules par deux cordons, & qui ne paſſe pas les genoux. Elle s'éleve juſqu'au deſſus de l'eſtomac, & laiſſe la poitrine découverte. Quelques femmes n'ont qu'une chemiſe ſous cette jupe; mais le plus grand nombre porte des caleçons. Un grand voile leur couvre la tête, & tombe avec aſſez de grace ſur leurs épaules. Leur gorge n'eſt couverte que par leur chemiſe, qui eſt d'une gaze légere & tranſparente. L'uſage des corſets, & des autres habillemens qui gênent le corps en faiſant briller la taille, eſt ici abſolument inconnu. Dans quelques endroits, les Dames d'un rang diſtingué portent dix ou douze jupes de ſoie très-courtes, avec une longue veſte qui flote ſur les pieds, & dont les extrêmités ſont bordées de dentelles d'or ou d'argent. On voit les mêmes ornemens ſur les manches, qui ſont fort amples. Elles mettent par-deſſus la veſte une eſpèce d'habit d'une étoffe très-riche.

Leur coëffure eſt également décente & agréable. Quelquefois elles relevent leurs cheveux, & en forment une groſſe touffe, qu'elles renferment dans un rézeau d'argent: un grand voile de gaze, dont les extrêmités ſont brodées, couvre le reſte de la tête. Les femmes les plus qualifiées laiſſent floter leurs cheveux, qu'elles partagent en pluſieurs treſſes, & n'ont ſur la tête qu'un petit chapeau, couvert de perles ou de diamans. Une chaîne d'or, marquée de leurs armoiries, leur ſert de col-

lier, & leurs doigts sont chargés d'anneaux & de bagues. Leur chaussure est très-riche, & consiste en des patins, qui ne couvrent que l'extrémité du pied.

Les Dames Grecques ne sortent jamais qu'avec un nombreux cortége; & si c'est pour assister à quelque fête ou à quelque cérémonie, elles sont ordinairement à cheval. Les Loix du pays, & l'humeur jalouse des hommes, obligent les femmes à une grande retenue. Elles sortent peu; elles reçoivent rarement des visites; il y a lieu de croire qu'elles sont en général très-sages. Dans les Eglises, elles sont séparées des hommes: un grand voile leur couvre le visage & la plus grande partie du corps. Les Etrangers éprouvent qu'elles ont peu de penchant pour eux, & qu'elles sont beaucoup plus portées à s'humaniser avec les Grecs. Elles sont vaines, ambitieuses, passionnées pour la parure & pour la dépense, fort composées dans leur maintien, mais avec une affectation qui tient plus de l'orgueil que de la dignité. Le sang est assez beau parmi les personnes d'un certain rang; mais dans les conditions subalternes, les femmes sont fort laides. On trouve mille brunes contre une blonde; aussi les blondes sont-elles ici préférées, de même qu'en Italie & en Espagne. Ce qu'elles ont de plus généralement beau, c'est la taille; mais elles s'habillent si mal, qu'elles ne tirent presqu'aucun parti de cet avantage. Elles abandonnent leur gorge à sa pente naturelle; & le voile léger qui la couvre, en dessine exactement le contour. Les yeux y gagnent peu, & les Papas se

Portrait des femmes.

difpenfent avec raifon de s'élever contre un tel abus. Elles vont prefque tous les jours au bain ; ce qui n'empêche pas qu'elles n'aient l'air fort mal propre.

Portrait des hommes.

Pour ce qui eft des hommes, ils ont en général le teint bazané, la taille médiocre, la phyfionomie peu agréable, l'air bas & commun. Trois fiécles d'efclavage n'ont pu humilier l'orgueil de ce peuple, qui eft plus infatué que jamais de fon ancienne grandeur, & qui regarde tous les Occidentaux comme des barbares échappés de fes fers. Il n'y a prefque point de Grec un peu aifé, qui ne fe croie iffu de quelqu'une des plus illuftres familles du pays. Rien de plus commun dans les îles de l'Archipel, & dans quelques endroits du Continent, que de trouver de ces prétendus nobles, qui prennent le nom de Paléologue, de Comnene, de Lafcaris, de Lufignan, de Juftiniani, &c. Leur pareffe égale leur orgueil ; mais elle eft en quelque forte excufable dans un pays où il eft dangereux de montrer de l'induftrie, & où la richeffe n'eft qu'un titre de plus pour être opprimé.

Les Grecs ont d'ailleurs de l'efprit & de la gentilleffe. Ils font doux, fociables, careffans, fourbes & menteurs comme leurs ancêtres ; infolens dans la fortune ; fouples & rampans dans l'adverfité ; d'une inconftance exceffive, grands parleurs, portés à la raillerie & à la médifance, paffionnés pour les amufemens frivoles. Dans quelques îles de l'Archipel ils paffent les nuits & les jours de fête à danfer.

Les femmes s'occupent dans leurs maifons à des ouvrages de broderie, qui fur-

passent tout ce qu'on fait ailleurs de plus parfait en ce genre. Les principales occupations des hommes sont l'agriculture, la pêche, les travaux mécaniques & le commerce. C'est dans ces Arts qu'ils trouvent leur subsistance, ne cherchant rien audelà, ne se souciant en aucune manière de thésauriser, & vivant, comme on le dit, au jour le jour. Ils sont grands fumeurs, comme les Turcs. C'est un goût presque général chez tous les peuples paresseux, & un charme puissant contre l'ennui qui les accable.

Fin de l'Histoire des Grecs.

CONCLUSION
DE L'HISTOIRE
DES ORIENTAUX,

Ou Analyse succinte de ce que nous avons dit des Empires Asiatiques.

IL n'est pas inutile de rappeller, dans une courte analyse, ce que nous avons dit de plus remarquable concernant les Empires Asiatiques. Les idées se perdent, ou se confondent quelquefois, dans la lecture d'un long Ouvrage ; & c'est un grand soulagement pour la mémoire, que de pouvoir se représenter sous un coup d'œil les objets variés qu'offre l'Histoire de tant de peuples.

L'Asie, cette portion la plus belle & la

plus peuplée de notre hémisphere, la plus considérable par son étendue, la plus riche & la plus diversifiée dans ses productions, renferme dans son sein six nations principales ; les Chinois, les Japonois, les Indiens, les Persans, les Arabes & les Turcs.

I. Les Chinois. Les Chinois occupent, dans la partie la plus orientale de son Continent, un Empire qui a quatre fois l'étendue de la France. C'est un peuple dont l'origine se perd dans les tems les plus reculés. Sa Monarchie existoit près de trois mille ans avant la fondation des plus anciens Royaumes qui soient aujourd'hui en Europe. Son éloignement l'a soustraite, non-seulement à la domination, mais même à la connoissance des Perses, des Grecs & des Romains, qui ont donné des fers à tant d'autres peuples Asiatiques. Son gouvernement est le chef-d'œuvre de la prudence, & fait honneur à l'humanité. Deux Loix fondamentales en font l'appui ; l'obéissance envers les Peres, & la soumission pour les Souverains. Les Chinois ne font presque point de distinction entre ces deux devoirs, & donnent indifféremment le nom de *pere* & de *mere* aux Auteurs de leur naissance, & aux Magistrats qui les gouvernent. L'Empereur lui-même est communément appellé *le grand pere* ; & les soixante millions de Sujets qui lui obéissent, ne composent proprement qu'une seule famille dont il est le chef.

De-là, cette ignorance heureuse des différences injustes, que le hazard de la naissance met ailleurs entre les hommes.

Tous les Chinois sont également nobles, parce qu'ils appartiennent tous au Pere commun de l'Empire. De-là cette modestie des Souverains ; cette simplicité dans leur table & dans leurs vêtemens ; cet éloignement des occupations frivoles & de la mollesse ; cette attention continuelle à rendre les peuples heureux, à modérer les impôts, à récompenser, même du Mandarinat, les laboureurs qui se distinguent, à secourir les Provinces qui souffrent, à s'opposer aux vexations des Ministres & des Gouverneurs. De-là encore ces Loix si douces, qui pardonnent jusqu'à deux fois le vol, & qui n'ordonnent une peine capitale que pour l'homicide & la rébellion. L'Empereur signe tous les arrêts de mort, & les révoque quand il veut ; c'est un pere qui ne châtie qu'à regret ses enfans. Ce gouvernement a paru si beau aux Tartares, aujourd'hui Maîtres de la Chine, qu'ils n'y ont rien changé, & qu'ils ont abandonné leurs propres constitutions pour se soumettre aux Loix d'un peuple vaincu.

Une forme d'administration si équitable & si douce ne sçauroit manquer de produire une grande population. On peut dire qu'elle est ici excessive & même onéreuse. La Chine, dans les années fertiles, peut à peine nourrir les habitans qu'elle contient ; & lorsque la stérilité afflige quelque Province, la misere fait périr des milliers d'hommes. Dans les familles indigentes, les meres trop fécondes sont dans l'habitude de noyer ou d'exposer leurs enfans : c'est ainsi qu'on s'oppose ailleurs à

la multiplication des animaux domeſtiques en étouffant leurs petits.

Les Chinois ſont très-modeſtes dans les édifices particuliers ; mais leur magnificence éclate dans les bâtimens publics. Les Romains & les Grecs n'ont point fait de plus grands ouvrages que ce ſuperbe canal qui traverſe tout l'Empire du ſeptentrion au midi, & cette fameuſe muraille de cinq cens lieues de long, bâtie ſur les frontières de la Tartarie. La Chine, également cultivée dans toute ſon étendue, eſt couverte de bourgs & de villages. On y compte près de ſeize cens villes, dont pluſieurs égalent & ſurpaſſent même en grandeur Paris ou Londres. Deux de ſes gros bourgs contiennent chacun un million d'habitans.

Ce peuple, d'ailleurs très-ſociable, a peu de commerce avec les autres nations, ne voyage preſque jamais, ne fait point de cas des curioſités étrangères, & mépriſe tous nos arts d'Europe. Entêté de ſes propres uſages & de ſa prétendue ſupériorité, il n'imite aucune mode, n'adopte aucune nouveauté, & ne veut rien apprendre des autres peuples. Ses Sciences ſont au même point où elles étoient il y a deux mille ans, c'eſt-à-dire, dans un grand degré d'imperfection. Il lui eût été facile de changer ſes caractères hiéroglyfiques & ténébreux, dont le nombre charge inutilement ſa langue, & d'y ſubſtituer l'uſage des Lettres Phéniciennes, que les Indiens ſes voiſins, & les Egyptiens eux-mêmes ont adoptées. On eût levé par cette méthode une partie des difficultés

qui embarraſſent ſon idiome, & qui ſont ſi inſurmontables, que la vie d'un homme ſuffit à peine pour connoître la moitié de ſes caractères. Rien ne marque davantage l'imperfection de cette langue, que l'impuiſſance où elle eſt, malgré la multitude prodigieuſe de ſes ſignes, d'exprimer exactement la prononciation des mots Européens.

La Chine doit être regardée comme le plus bel Empire de l'Univers, ſoit pour la douceur du climat, ſoit pour le nombre des habitans, ſoit pour la fertilité du terroir, ſoit enfin pour l'abondance & la beauté des manufactures. Défendu de tous côtés, ou par l'Océan, ou par des montagnes eſcarpées, la nature ſemble avoir pris ſoin elle-même de le fortifier. D'ailleurs, depuis qu'il eſt ſoumis aux Tartares Orientaux, il n'a plus d'ennemis à combattre; à moins que de nouveaux eſſaims de ces Barbares, dégoûtés des lieux ſauvages qu'ils habitent, n'entreprennent de ſe répandre encore dans ſon ſein, & de lui donner une vingt-troiſième Dynaſtie. Ses habitans, amollis par une longue paix & par les délices d'un climat voluptueux, réſiſteroient difficilement à une pareille invaſion. Pour ce qui eſt des Tonquinois, des Cochinchinois & des Coréens, ces peuples, plus timides encore que celui dont nous parlons, ne peuvent lui cauſer aucune inquiétude, & ſont trop heureux que l'Empereur de la Chine, leur ancien Maître, ſe contente aujourd'hui de leur faire payer un léger tribut.

Les Chinois ont trois Religions, ou

plutôt n'en ont aucune. Les Sectateurs de Fo & de Laokiun sont des idolâtres grossiers, qui adorent le diable sous des figures ridicules, & qui se fabriquent tous les jours des Divinités de caprice, qu'ils maudissent dans l'adversité, & qu'ils chargent d'injures & de bastonnades. Les Lettrés sacrifient politiquement à Confucius, invoquent quelquefois le Ciel sous le nom de *Tien*, & sont au fond du cœur de véritables Athées. On a voulu les faire Chrétiens; mais il s'est trouvé dans leurs passions & dans leurs préjugés des obstacles insurmontables.

II. Les Japonois.

Les Japonois occupent, à l'orient de la Chine, un Empire beaucoup moins vaste, composé de trois grandes îles, & de quantité d'autres plus petites. L'Océan l'environne de toutes parts, & le pénétre en quelques endroits, y formant des golfes, de grandes baies, une infinité d'anses, avec un grand nombre de détroits & de canaux. Des côtes escarpées, & toujours battues d'une mer orageuse, lui servent de rempart. Les Typhons, les Trompes, & d'autres tourbillons impétueux, rendent cette mer très-dangereuse, sans parler des écueils dont elle est semée, & des vents de terre qui s'opposent presque toute l'année aux vaisseaux qui viennent du midi: il n'y a qu'une saison très-courte, qui soit favorable à cette navigation. L'intérieur du pays est rempli de montagnes, dont plusieurs sont enflammées; les orages, les tonnerres & les tremblemens de terre y sont très-fréquens.

Cette contrée eſt peu fertile, & produit à peine aſſez de grains pour la nourriture des gens aiſés. Le peuple ne vit que de racines & de légumes. Le beſoin a fait imaginer ici des reſſources, inconnues dans la plupart des autres pays. Ces Inſulaires recueillent, comme des choſes précieuſes, les herbes ſauvages qui naiſſent ſur les rochers, les plantes que la mer engendre, l'algue qui ſe trouve ſur ſes rivages, & d'autres productions de cette nature, qui ſont rejettées par le commun des hommes. Ils rendent ces alimens ſupportables par la manière de les préparer, & en compoſent même des mets friands. Le pays a d'ailleurs ſes richeſſes. On y trouve des mines de cuivre ; de l'argent plus pur que celui d'aucune autre contrée ; de l'or, de l'ambre gris, des perles, des cornalines, des ſaphirs ; du vernis auſſi beau que celui de la Chine ; des ſoies très-abondantes, mais d'une qualité aſſez commune.

Le Japon a un gouvernement fort particulier. On y reconnoît deux Souverains ; l'un appellé *Mikaddo*, & plus communément *Dairi*, qui eſt le chef de la Religion ; l'autre qu'on nomme *Cubo*, & qui a en partage toute la puiſſance temporelle. Les Dairis deſcendent de *Sinmu*, qui fonda la Monarchie Japonoiſe plus de ſix cens ans avant Jeſus-Chriſt : ainſi il n'y a point dans l'Univers de plus ancienne maiſon ſouveraine.

L'origine des Cubo eſt très-moderne. Ils commandoient au douzième ſiècle les armées de l'Empire, ſous le titre de *Séo-*

gun. Cette dignité se perpétua malgré les Empereurs. *Fidejos*, vingt-neuvième Général, prit le premier le titre de Cubo, qui signifie Régent, & y joignit celui de *Taikosama*, ou de Grand Seigneur. Il secoua entièrement le joug des Mikaddo, & borna tout leur pouvoir à la direction des affaires ecclésiastiques. Les Califes de Bagdad ont été traités de la même manière par les Emirs qui commandoient leurs armées.

Le Dairi, malgré la perte de sa puissance temporelle, conserve encore de grandes prérogatives. Il a toujours le titre d'Empereur; son autorité est absolue dans toutes les affaires qui concernent la Religion; il confére tous les titres d'honneur, même celui de Cubo. Les peuples le respectent comme une Divinité, & croiroient commettre une profanation sacrilége, s'ils touchoient à ses habits, ou s'ils faisoient usage des vases qu'on met sur sa table: c'est pour cette raison qu'on les brise dès qu'il s'en est servi.

On a dit que ces Princes se tenoient autrefois des heures entières sur leur trône dans une posture immobile, sans oser même tourner les yeux. S'ils faisoient par hasard quelque mouvement, on se croyoit menacé des plus grands malheurs. Il n'est pas étonnant qu'on ait ôté l'administration temporelle à de tels Rois; mais cette idole est si respectée des Japonois, que les Cubo n'ont pas eu le courage de la renverser.

Ces peuples sont fiers, inquiets, remuans, & d'une inconstance que rien

n'eſt capable de fixer. Il falloit un homme tel que Taikoſama, pour les diſcipliner. Ce Prince, voyant qu'ils abuſoient de l'indulgence de leurs Dairis, & que le Royaume étoit en proie à des cabales continuelles, inſtitua des Loix très-dures, qui peuvent néanmoins paſſer pour juſtes, rélativement au caractère indomptable de ces Inſulaires, & à la réforme qu'on vouloit établir dans le Gouvernement. Ce qu'elles ont de plus ſévére, c'eſt que leur tranſgreſſion eſt toujours ſuivie d'un châtiment corporel. On a ſupprimé les taxes pécuniaires, que les pauvres ne ſçauroient payer, & qui ſouſtraient trop ſouvent les riches à la rigueur des Juges. L'homicide imprévu, même forcé, eſt puni de la roue ou du feu. Cette Loi étoit néceſſaire parmi des Barbares qui avoient tous les jours des querelles ſanglantes. On punit des mêmes peines la contrebande avec l'Etranger, & l'infraction de certains Réglemens de pure police. Les Ordonnances, qui s'affichent dans les rues & ſur les grands chemins, expliquent en quatre mots les volontés du Prince, ſans rendre compte des motifs qui le font agir. Les préambules & les détours ne réuſſiroient point ici : on croit que le laconiſme convient mieux à la Majeſté d'un grand Monarque.

Cet Empire eſt ſéparé de toutes les autres régions du monde, non-ſeulement par une mer orageuſe, mais par la nature de ſes conſtitutions, qui interdiſent aux Etrangers l'entrée du Royaume, & qui défendent aux Japonois d'en ſortir,

sous peine d'être traités de déserteurs & de transfuges. Les Hollandois sont les seuls Européens qu'on tolere ici. On les tient enfermés, comme des prisonniers d'Etat, dans une espèce de maison de force, d'où ils ne sortent qu'une fois l'année, pour aller porter leur tribut au Cubo. Les Chinois peuvent envoyer des vaisseaux à Nagasaki; mais il leur est défendu d'y séjourner. Le Japon est fermé à tous les autres peuples. On ne sçauroit blâmer la conduite de ces Insulaires, quand on se rappelle les violences que les Européens commettent dans toutes les contrées de l'Asie méridionale où ils sont soufferts. Sans ces sages précautions, l'Empire Japonois seroit peut-être aujourd'hui une Province d'Espagne ou de Portugal.

Au reste, cette région peut se suffire à elle-même. Ses habitans sont laborieux, actifs, éconones, & surpassent en industrie la plupart des autres nations Asiatiques. L'Empire Japonois est à proportion aussi peuplé que la Chine. Si l'on y rencontre quelques îles désertes, c'est qu'elles sont absolument stériles. Les bourgs & les villages se touchent de si près, qu'on fait quelquefois plusieurs lieues sans trouver un espace inhabité, comme si l'on marchoit dans une longue rue. Jedo, sa capitale, est, au jugement de Kaempfer, la plus grande ville du monde. La magnificence de leurs fêtes & de leurs spectacles prouve d'ailleurs que le pays n'est pas destitué de richesses.

L'idolâtrie est la Religion de ces îles.

Elle se partage en plusieurs branches; mais le culte d'Amida, qui vient originairement des Indes, est le plus répandu. Il régne dans cette secte un esprit de mortification & de rigorisme, dont on ne trouve l'exemple dans aucune autre Religion. Non-seulement elle a une infinité d'Anachorètes, qui pratiquent les plus rudes austérités ; mais elle a des Martyrs volontaires, qui se donnent la mort de sang froid. Les uns se précipitent dans la mer, ou dans les abîmes enflammés des volcans ; d'autres se font écraser sous les roues des chariots qui portent leurs idoles : quelques-uns s'enferment dans une cellule dont ils font murer la porte, & s'y laissent mourir tranquillement de faim, dans la pleine conviction qu'ils trouveront une vie meilleure dans le paradis d'Amida. Il y a aussi au Japon des partisans de Confucius, appellés *Philosophes*, & qui passent ici pour de francs Athées.

Le culte des *Camis*, ou esprits immortels, est le plus ancien dans le pays. Au reste, la maxime du gouvernement est de tolérer toutes les Religions, pourvu qu'elles se tiennent tranquilles, & qu'elles ne troublent point l'ordre public. Nos premiers Missionnaires eurent la plus belle occasion du monde. On reçut avec avidité leur nouvelle doctrine, & en moins de trente ans ils firent un million de prosélites, parmi lesquels on comptoit plusieurs *Jacatas*, ou petits Rois du pays. Ces premiers succès enivrerent les Chrétiens, qui voulurent régner seuls, &

Hist. du Japon, du P. Charlevoix, Liv. préliminaire, Chap. X.

Kaempfer, Liv. IV.

s'établir sur la ruine de toutes les autres Religions. Ils déclamerent sans aucun ménagement contre l'ancien culte, insulterent ses Sectateurs & ses Ministres, briserent les idoles, & se porterent à d'autres violences, qui indisposerent contr'eux le gouvernement. C'est ce qui a perdu ici le Christianisme, qui eût jetté sans doute de plus profondes racines, si on l'eût laissé croître paisiblement, sans employer les intrigues, l'autorité, & d'autres ressorts humains, qui appartiennent plus à la politique qu'à la Religion.

Le Japonois, malgré la fierté & la violence de son caractère, a d'excellentes qualités. Il est brave, généreux, bienfaisant, plein d'honneur & de franchise, sincérement attaché au culte de ses Dieux; vertus qui le distinguent avantageusement des Chinois. Il excelle en plusieurs arts, & il aime en général toutes les sciences qu'il connoît. Les femmes sont sages, laborieuses, & d'une telle fidélité, qu'elles se donnent la mort pour ne point survivre à leurs maris. Les domestiques ne sont pas moins fidéles, ni moins attachés à leurs Maîtres: plusieurs s'engagent par vœu à les suivre au tombeau, & se privent de la vie pour remplir cet engagement. On noie ici, avec la même indifférence qu'à la Chine, les enfans qu'on n'a pas le pouvoir ou la volonté de nourrir. La noblesse a des distinctions éclatantes, & une supériorité marquée sur les autres états: la misere & le mépris sont le triste partage du peuple.

Le Japon, depuis l'heureuse réforme

introduite par Taikoſama, jouit d'une tranquillité parfaite au-dedans & au-dehors. Les Grands ſont entièrement ſoumis ; & la police ſévére, qui régne dans les villes & dans les campagnes, ne laiſſe lieu à aucun déſordre. Le pays est ſi bien défendu, ſoit par ſa poſition, ſoit par ſes propres forces, qu'il n'a preſque rien à craindre des Puiſſances voiſines. Les Japonois ſont heureux de vivre ſeuls dans leurs îles, & de pouvoir ſe paſſer des autres peuples. S'ils renoncent par-là aux curioſités du luxe, & à quelques commodités ſuperflues, ils évitent auſſi les diſputes & les guerres, qui ſont inſéparables du commerce des hommes. Il n'y a point de nation qui ne doive envier un pareil ſort.

III. Les Indiens.

Nous avons fait ſuccéder l'Hiſtoire des Indiens à celle des Japonois, & nous les avons diviſés en trois principales claſſes, rélativement aux différentes contrées qu'ils habitent. La première diviſion comprend les Tonquinois, les Cochinchinois, les Siamois, les Camboïens, les Malais, les Péguans, les Laos, & quelques autres peuples établis dans la partie orientale de l'Inde, au-delà du Gange. Le pays qu'ils habitent a la forme d'une preſqu'île. La Cochinchine & le Tonquin, régions les plus reculées vers l'Orient, ſont des Royaumes tributaires de la Chine. Leurs habitans ont à-peu-près les mêmes Loix, la même Religion, la même langue, les mêmes vertus & les mêmes vices que les Chinois.

Habitans de la preſqu'île au-delà du Gange.

Les Siamois ſont au centre de la preſ-

qu'île. Ils prétendent avoir eu pour Légiſlateur Sommonacodom, que leurs Annales font régner plus de cinq cens ans avant Jeſus-Chriſt. Mais cette Chronologie eſt ſi incertaine, qu'elle a été rejettée par leurs propres Savans, qui lui ont ſubſtitué une époque beaucoup plus moderne, dont les commencemens ſe rapportent environ à l'an 638 du Chriſtianiſme. Leur Hiſtoire ne nomme aucun Prince entre Sommonacodom & Pra-Poat, qui ne commença à régner que vers l'an 750 de l'Ere Chrétienne. Cette lacune ſuffit pour faire regarder comme fabuleux tous les tems qui ont précédé Pra-Poat. Je ſuis tenté de croire que la Monarchie Siamoiſe a commencé à ce Prince, & qu'elle doit ſon origine à l'irruption que les Arabes firent dans l'Inde Occidentale vers l'an 700. Quelques Indiens effrayés ſe réfugierent au-delà du Gange, & chercherent un aſyle dans les vaſtes forêts dont le pays de Siam eſt environné. L'origine des principales villes de cette contrée eſt peu ancienne : ſa capitale n'a été bâtie qu'en 1360 : on comptoit à peine, ſur la fin du dernier ſiécle, dix-neuf cens mille habitans dans tout l'Empire : tout cela conduit à croire que ſon établiſſement eſt aſſez moderne.

Ce Royaume eſt ſitué entre deux golfes, à l'un deſquels il donne ſon nom : l'autre eſt celui de Bengale. Cette poſition lui ouvre l'entrée de toutes les mers des Indes. Juthia, Bankok, Louvo, Campengbet, ſes principales villes, ſont bâties ſur les bords du Ménan, fleuve com-

parable au Nil par ses inondations périodiques, qui fertilisent tout le pays. Il n'y a guère que les bords de cette rivière qui soient cultivés & peuplés : tout le reste est en friche, & n'offre que de vastes solitudes. Le pays produit quelques bois de teinture, du bois d'aigle, du tamarin, de la casse, de la canelle, des cannes de sucre, du bézoard, des pierres fines, du sable d'or, des mines abondantes de plomb & d'étain, & de belles carrières d'aiman. On y trouve une prodigieuse quantité de singes, & les plus beaux éléphans qui soient dans l'Univers.

Le gouvernement est tyrannique, & par conséquent sujet à de terribles révolutions. Le peuple est accablé d'impôts & de corvées. Les supplices sont d'une cruauté horrible. Toute l'autorité est concentrée dans un seul homme, qui exige des adorations, qui ne se communique à personne, qui s'enferme dans un palais environné de trapes de fer, & qui cache à ses sujets jusqu'à son nom. La pauvreté est extrême dans tous les Ordres de l'Etat. Le commerce étranger est depuis plus d'un siécle dans les mains des Hollandois.

Camboie, ancienne dépendance de Siam, est aujourd'hui tributaire des Cochinchinois. C'est un pays vaste, mais assez désert, riche en or, en ivoire, en soie, en bois aromatique, en drogues, dont la plus estimée est la gomme laque. Malaca, au midi de Siam, appartient à la Compagnie Hollandoise depuis 120

ans. Ses peuples, qui professent le Mahométisme, ont fait autrefois une grande figure dans la haute Asie, & se sont répandus dans plusieurs contrées maritimes de l'Inde, où leur langue est encore très-commune.

Les Laos occupent au nord de Siam un excellent pays, environné de montagnes & de forêts impénétrables. On trouve chez eux de l'or, du benjoin, du musc, de la gomme laque, des rubis & des perles. Ils sont idolâtres comme les Siamois. On n'a que des lumières confuses sur les forces & l'étendue de leur Empire.

Les Péguans, établis à l'Occident des Laos, s'étendent sur les bords du Golfe de Bengale, & dans la partie septentrionale de la presqu'île. Leur Etat est vaste, & comprend plusieurs villes considérables, telles que Pégu, Ava, Bakan, Prom, Martaban & Suriam. Les Portugais ont possédé pendant un tems cette dernière place, qui est le meilleur port du Royaume. Le pays produit de l'ivoire, de la cire, du vernis, du cardamome, & les plus beaux rubis de l'Orient. Il est gouverné par un Roi, dont le pouvoir est très-absolu. Sa Religion est la même que celle des Siamois.

Le Royaume d'Arrakan s'étend encore davantage vers le nord. La mer de Bengale baigne aussi ses côtes. Arrakan, Orietan, Perrem, Ramu, Dianga & Dobrai, sont ses principales villes. Il s'y faisoit autrefois un très-grand commerce, qui est fort tombé depuis cent ans. Le

Grand Mogol tire beaucoup d'éléphans de cette contrée. Le Roi du pays tient un rang distingué parmi les Princes de la presqu'île au-delà du Gange. Ses peuples sont idolâtres, & suivent aussi le culte de Sommonacodom. Ces Indiens ont le naturel barbare & féroce, & infestent de leurs pirateries le Golfe de Bengale & les mers voisines. Il n'y a ici aucune sûreté pour les Etrangers : ceux que la tempête jette sur les côtes sont réduits à l'esclavage.

Tipra & Azem forment la frontière septentrionale de la presqu'île, & ne sont séparés des Etats du Grand Mogol que par le Gange. Ces deux Royaumes sont peu connus. Celui de Boutan est encore plus au nord, & appartient moins à l'Inde qu'au Tibet. Kokonor & Tufan, dont nous n'avons dit qu'un mot, touchent à la Tartarie.

Voilà les Nations établies dans la presqu'île orientale, & qui forment la première division des habitans de l'Inde. La seconde comprend les peuples de la presqu'île occidentale & de l'Indostan, contrées infiniment préférables à celles qu'on vient de décrire.

Habitans de la presqu'île en-deçà du Gange & de l'Indostan.

L'Inde propre, que les Persans & les Arabes ont nommée *Indostan*, est un des plus beaux pays de l'Univers. Les Egyptiens la conquirent sous Sésostris, & lui donnerent des Loix & des Dieux. Les Perses & les Macédoniens étendirent leur domination dans sa partie occidentale : les Romains ne pénétrerent jamais jusques-là. Un essaim d'Arabes envahit toute

cette contrée au commencement du huitième siécle de l'Ere Chrétienne ; & quatre cens ans après Zingiskan y introduisit pour la première fois les Tartares Mogols, qui songerent plutôt à ravager le pays qu'à le conquérir. Tamerlan soumit en 1399 tout ce qui est entre l'Indus & le Gange, & laissa cette belle conquête à ses enfans, qui la conserverent à peine quelques années. Les Mogols de l'Indostan ne laissent pas de le regarder comme le fondateur de leur Monarchie ; mais elle ne commence proprement qu'à Babar, le cinquième de ses descendans, qui s'empara du Kandahar & de quelques autres Provinces occidentales vers l'an 1500, c'est-à-dire, près d'un siécle après la mort de ce conquérant. Ekber, petit fils de Babar, acheva de soumettre l'Indostan, dont il chassa les Arabes. Aurengzeb subjugua Visapour, Golkonde & Carnate ; c'est-à-dire, les plus belles Provinces de la presqu'île occidentale.

Cet Empire a deux fois l'étendue de la France. L'Indostan seul contient trente-quatre Provinces, la plupart très-vastes, & dont quelques-unes formoient autrefois des Royaumes. On y compte plusieurs villes de la première grandeur, telle qu'Agra, Amadabad, Cambaye, Surate, Dehli, Lahor, &c. Ses forces militaires sont très-considérables, puisqu'il met ordinairement sur pied un million d'hommes. Quant à ses richesses, on peut dire qu'il surpasse de ce côté-là tous les autres Empires, puisque les revenus annuels de ses Monarques montent à seize

cens millions de nos livres. L'Indostan est une espèce de gouffre, où s'abîment tous les trésors de l'Univers. Tous les peuples de l'Asie y portent leur or, & l'Europe s'épuise elle-même pour y faire passer la plus grande partie des richesses qu'elle tire du Mexique & du Pérou.

L'Empereur jouit de la plénitude du despotisme. Il administre en personne la justice dans toutes les villes où il réside, & les Vicerois font la même chose dans leurs Gouvernemens.

Le Mahométisme, introduit dans l'Inde par les Arabes dès le huitième siécle du Christianisme, est ici la Religion dominante : on ne parvient à aucun emploi considérable sans la professer. Les Mogols suivent, comme les Persans, la secte d'Ali, & sont en général beaucoup moins dévots que les Turcs. Ils ont la taille haute, le corps robuste, & le visage assez blanc pour des Indiens. Leurs mœurs sont douces & faciles, leur conversation est spirituelle & agréable. Ils ont du goût pour la magnificence, pour les plaisirs & pour les Arts.

Les pays situés au midi de l'Indostan Mogol ont la forme d'une péninsule, que la mer baigne à l'est, au sud & au couchant. Le Golfe de Bengale la sépare de la presqu'île qui est au-delà du Gange. La côte de l'ouest porte le nom de Malabar. Ses principales habitations, du nord au midi, sont *Baçaim*, *Bombay*, *Chaul*, *Goa*, *Carvar*, *Mangalor*, *Cananor*, *Baltiebatan*, *Calécut*, *Cranganor*, *Cochin* & *Travancor*, lieux considérables par le com-

merce du poivre ; Baçaim, Chaul & Goa, appartiennent aux Portugais, qui étoient autrefois les maîtres de toute cette côte. Les Anglois possédent Bombay. Cranganor, Cochin & Travancor, dépendent principalement des Hollandois. Le reste du Malabar est soumis à des Rajas Indiens, dont le plus puissant est celui de Calécut, qui prend le titre de *Zamorin.*

La côte de Coromandel, qui regarde l'Orient, est dans les mains des Européens. Les Mogols nous abandonnent tranquillement la possession de ces beaux domaines, malgré les troubles que nous excitons dans leur pays, soit par nos intrigues, soit par nos guerres. Les places les plus remarquables de cette côte, du midi au nord, sont *Negapatan*, *Trinquebar*, *Saint-David*, *Pondichéri*, *Sadraspatan*, *San-Thomé*, *Madras*, *Paliacate*, *Masulipatan*, *Bimilipatan*, &c. Les Hollandois sont maîtres de *Negapatan*, de *Paliacate* & de *Sadraspatan*. Trinquebar est sous la dépendance du Danemarc ; les Anglois, depuis la prise de Pondichéri, donnent la loi sur tout le reste de cette côte.

L'intérieur de la presqu'île est en partie gouverné par des Rajas Indiens, & en partie par des Princes Mogols. Ses domaines peuvent se diviser en trois principales contrées, Carnate vers le midi, Visapour & Golkonde vers le nord. La première obéit à des Rajas idolâtres, dont le plus puissant prend la qualité de *Roi des Rois*, & le titre plus hyperbolique encore de mari de *mille femmes.* Il peut armer cent trente mille hommes. Sa rési-

dence eſt à Biſnagar, la plus grande ville du pays. Les *Marates* ont au midi un autre Etat. C'eſt une nation belliqueuſe, qui eſt ſouvent aux priſes avec les Mogols & avec nos Colonies Européennes. Gingi & Tanjaour appartiennent à des Rajas particuliers, qui ſont tributaires du Grand Mogol.

La contrée de Viſapour touche à la frontière de l'Indoſtan, & peut avoir cent lieues de longueur du nord au midi. Sa capitale, appellée auſſi Viſapour, eſt une des plus grandes villes de l'Aſie. La plupart de ſes Princes profeſſent le Mahométiſme, parce qu'ils ſont Mogols ou Arabes d'extraction. Il y a quelques deſpotes Indiens établis dans le voiſinage des côtes & dans les montagnes. Le peuple ſuit, preſque par-tout, l'idolâtrie. Les principales villes du pays ſont *Graën*, *Myrſie*, *Aurengabad*, bâtie, ou plutôt augmentée par l'Empereur Aurengzeb; *Doltabad*, *Rajapour* & *Bédir*. C'eſt dans le Viſapour que commencent les montagnes de Gate, qui coupent la preſqu'île de l'Indoſtan dans toute ſa longueur du nord au ſud. Elles ſont habitées par diverſes peuplades Indiennes très-belliqueuſes, qui ont chacune leur Raja particulier.

L'Etat de Golkonde, ſitué à l'Orient du Viſapour, eſt le plus conſidérable des Empires de la preſqu'île. Il eſt gouverné depuis ſoixante ans par une famille Arabe, dont le chef ſe nommoit *Abdallah*. Bagnagar & Golkonde ſont les plus grandes villes de cette contrée, qui produit les plus beaux diamans de l'Univers, des toi-

les peintes d'une grande fineſſe, des bézoards parfaits, du cryſtal, des grenats, des agathes, & d'autres pierres tranſparentes. Ses campagnes ſont d'une telle fertilité, qu'on y recueille, d'un printems à l'autre, deux moiſſons de riz, & que les arbres ſont couverts de fruits dans tous les mois de l'année.

Les Indiens, qui forment ici, comme dans l'Indoſtan Mogol, la plus nombreuſe partie des habitans, ſont partagés en différentes caſtes, ſuivant une coutume fort ancienne, qui régle pour jamais l'état, l'emploi & la condition de chaque particulier. Ce peuple, dont l'antiquité ſe perd dans les ſiécles les plus reculés, n'a rien changé à ſes uſages depuis quatre mille ans. Les nations barbares qui ont envahi l'Inde, & qui ſe ſont détruites ſucceſſivement les unes les autres, n'ont point altéré la pureté de ſon ſang, qui s'eſt préſervé de tout mêlange. Tel eſt ſon attachement pour le culte de ſes anciens Dieux, que les Mahométans n'ont jamais entrepris de l'inquiéter ſur cet article. Une longue habitude de l'eſclavage le rend ſi docile, qu'il ne donne aucune peine à ſes conducteurs. Le commerce, les arts manuels & l'agriculture ſont ſa principale occupation. Il eſt ſi éloigné de nuire aux hommes, qu'il craint même de faire du mal aux plus petits animaux. Ce ſcrupule eſt une ſuite du dogme de la Métempſycoſe, qui forme un des principaux articles de ſa religion. Un malheur commun à toutes les ſociétés humaines diviſe ce peuple en une infinité de ſectes, qui ont chacune leurs Prêtres, leurs

Temples, & souvent leurs Dieux particuliers, quoiqu'elles s'accordent entr'elles sur certains points fondamentaux, tels que l'immortalité & la transmigration des ames, les ablutions du corps, & l'abstinence de la chair des animaux. Son idolâtrie est moins grossière qu'on ne le croit communément; & il faut se défier à cet égard des récits des Voyageurs, & sur-tout des déclamations des Missionnaires. Il n'adore point le bois ni le métal; mais il honore les Dieux que ces matières représentent. Quant aux idoles monstrueuses qu'on voit dans quelques-uns de ses temples, ce sont des emblêmes & des hiéroglyphes, qui lui sont venus originairement de l'Egypte, & qui servent de voile à des mystères que la Religion consacre. C'est ainsi qu'ils donnent quatre têtes à Brama, à cause des quatre Livres qui composent sa Bible, & que pour marquer la puissance de Visnum, ils disent qu'il a mille yeux, mille mains & mille pieds. On trouve dans toutes les Religions de quoi justifier de pareilles idées. Enfin ce peuple a de l'habileté, de l'industrie, d'excellentes mœurs, un grand fond d'humanité, un éloignement extrême pour les vices grossiers, du respect pour ses Dieux, & une fidélité inviolable pour ses Maîtres. Tel a été dans tous les tems le caractère des Indiens.

Voyages de Bernier, *passim.*

Quelle foule de nouveaux peuples dans les îles de l'Océan Indien! C'est la troisième division. Les Maldives, qui sont les plus occidentales, forment un Archipel, dont les îles se succédent les unes aux autres, du midi au nord, presque en droite

Indiens insulaires.

ligne. La mer qui les environne eſt fort agitée; mais elles ſe touchent de ſi près, & les canaux qui les ſéparent ſont ſi peu profonds, qu'on les traverſe en pluſieurs endroits ſans avoir de l'eau au-deſſus de la ceinture. Cela fait préſumer qu'ils ont une baſe commune, & qu'elles ne faiſoient peut-être anciennement qu'une ſeule île, que l'effort des vagues, ou quelque tremblement de terre, a diviſée en pluſieurs portions. Elles appartiennent à un ſeul Souverain, qui réſide à Male, au centre de cet Archipel. Leurs principales richeſſes ſont les cocotiers, l'ambre gris, le corail, & de petites coquilles blanches & luiſantes appellées *Coris*, qui ſervent de monnoie dans le pays, & qui ont cours à Bengale, à Siam, & en d'autres lieux. Le Mahométiſme domine dans ces îles, qui ſont principalement peuplées d'Arabes.

Ceylan, qui n'eſt qu'à quinze lieues de la côte de Coromandel, eſt une île très-vaſte, peuplée d'Indiens idolâtres, qui forment deux nations principales. Les uns, appellés *Bedas*, occupent vers le nord & vers l'orient un pays plus étendu que fertile, partagé en pluſieurs peuplades, qui vivent dans une heureuſe indépendance. Les *Chingulais*, établis au centre de l'île, ont un Roi. Jafanapatan, Manar, Kolumbo, Point-de-Gale, & la plupart des autres places maritimes, appartiennent aux Hollandois. Ce pays produit la meilleure canelle. On y trouve auſſi de l'ébène, du poivre, du muſc, quantité de miel, des mines de fer & de plomb, du cryſtal, des rubis, des ſaphirs, & d'autres pierres de moindre valeur.

Sumatra ſe préſente au ſud de la preſqu'île orientale de l'Inde, dont elle n'eſt ſéparée que par le détroit de Malaca. C'eſt une île plus grande que l'Angleterre. Le pays eſt aquatique, mal ſain, très-fertile en grains, en poivre, en cannes de ſucre & en indigo. On y trouve des mines d'or & d'étain, du ſoufre, de la cire & du miel, des gommes précieuſes, du benjoin, de l'ambre gris & du camphre. Le domaine de l'île eſt partagé entre ſept Souverains, dont le plus puiſſant eſt celui d'Achem. Les Malais, les Anglois & les Hollandois, ont de beaux établiſſemens ſur les côtes. Le reſte de habitans eſt un mélange d'Arabes & d'Indiens naturels. La puiſſance eſt dans les mains des Mahométans.

Java eſt au-deſſous de Sumatra, à ſix dégrés de la Ligne vers le midi. Le Détroit de la Sonde ſépare ces deux îles, qui ont à-peu-près le même climat & les mêmes productions. Des Arabes, venus de Malaca, ont formé ici des Colonies puiſſantes. Ils poſſédent les Royaumes de Bantam, de Mataram, & de Tſieribon, c'eſt-à-dire, les plus beaux quartiers de l'île. Les Chinois n'ont point de principauté ; mais ils font un grand commerce dans le pays. Le ſuperbe établiſſement de Batavia appartient aux Hollandois, qui tiennent dans une eſpèce d'eſclavage tous les Souverains de Java. C'eſt ici que le caffé a été planté la première fois hors du territoire de l'Arabie.

Borneo, ſitué à ſoixante lieues de Java, vers le nord, eſt la plus grande île du monde. Les Arabes ſont encore les maîtres

de cette contrée, où les Portugais, les Anglois, les Espagnols, & les Hollandois eux-mêmes n'ont pu prendre pied. Cependant il n'y a point dans l'Inde d'entrepôt plus favorable pour le commerce des marchandises de la Chine & des épiceries. Le pays d'ailleurs est riche par lui-même, & produit de l'or, des diamans, du poivre, du camphre de la meilleure qualité ; des bois de teinture, & des drogues estimées. Tous ses habitans ont subi le joug des Arabes Malais, à l'exception de quelques peuplades Indiennes, qui vivent dans des lieux déserts, sous la conduite de leurs Rajas. Les Sultans de Succadana & de Banjar-Massin tiennent le premier rang parmi les Princes du pays. Tout le commerce étranger est dans les mains des Chinois, qui sont établis à Borneo depuis plusieurs siécles.

Macassar est à l'est de Borneo. Cette île a cent soixante lieues de long sur soixante de large. L'intérieur de ce grand pays est peu connu. On y compte jusqu'à vingt Royaumes, dont les plus considérables sont ceux de Célebes & de Mancacar, qui appartiennent à des Princes Mahométans. Célebes est vers le nord, aux environs de la Ligne, & Mancacar vers le midi. Les contrées du sud sont d'une prodigieuse fertilité ; celles qui regardent le septentrion ont des mines d'or si abondantes, que ce métal se trouve en poudre ou en petits lingots dans les vallées, après l'écoulement des ravines, sans qu'il soit besoin de l'arracher avec effort des entrailles de la terre. Les forêts de l'île sont couvertes de bam-

bous & d'ébéniers, & produisent outre cela du sandal, du calamba, & d'autres bois chers, dont on compose d'excellens parfums, ou des teintures estimées. L'arbuste dont on tire l'opium, n'est pas moins commun dans les montagnes. Les Macassarois ont une telle réputation de bravoure, qu'on les regarde comme les meilleurs soldats de l'Inde. On ne voit ici d'autres Européens que les Hollandois, dont les principales habitations sont *Rotterdam* & *Jompandam*, dans le Royaume de Mancacar.

C'est à l'Orient de Macassar que commence l'Archipel des Moluques. Ces îles sont particulièrement fameuses par la production du girofle & des noix de muscade: on chercheroit inutilement ailleurs ces plantes précieuses. Leur commerce appartient uniquement aux Hollandois, dont les principaux établissemens sont à Ternate, à Tidor, à Machian, à Bachian, à Céram, à Néra, à Banda, & sur-tout à Amboine. Il y a dans ces différentes contrées quelques Princes Mahométans, Arabes ou Malais d'origine, & quelques Rajas Indiens; mais les uns & les autres dépendent des Hollandois, qui exercent ici un pouvoir absolu, & qui régnent sans rivaux depuis plus d'un siécle.

Les Philippines, qui doivent leur nom à Philippe II, Roi d'Espagne, forment un autre Archipel au nord des Moluques. Ses principales îles sont Mindanao, Leyte, Samar & Manille. C'est un grand pays, que Magellan découvrit en 1521, & que les Espagnols possédent depuis deux siécles.

Le centre de leur puissance est à Manille ; lieu tout-à-fait avantageux pour le commerce de la Chine, de Camboie, de Borneo & des Moluques. Les habitans de ces îles sont un mêlange de Malais, d'Arabes, de Chinois, de Macassarois, d'esclaves Américains & d'Espagnols. Il y a dans le pays quelques nations sauvages, qui paroissent l'avoir habité avant aucun autre peuple. L'île de Mindanao appartient à deux Princes Mahométans, qui ont sécoué le joug des Espagnols. Les Philippines, malgré leur proximité de la Ligne, jouissent d'un air assez tempéré ; mais elles sont sujettes à de terribles tremblemens de terre, occasionnés par les volcans dont le pays est rempli. C'est d'ailleurs une des plus belles & des plus fertiles contrées de l'univers. On y trouve, entre une multitude singulière de productions, des mines d'or, de l'indigo, de l'écaille, du cacao, différentes sortes de drogues & de gommes, une prodigieuse abondance de cannes de sucre & de tabac.

Les Marianes, dont on doit aussi la découverte à Magellan, commencerent, vers le milieu du dernier siécle, à porter ce nom, qui leur fut donné par Marie d'Autriche, Régente d'Espagne. C'est une chaîne de plusieurs îles, situées à l'orient des Philippines, dont elles sont éloignées de quatre cens lieues. Les Espagnols en tirent peu de profit ; mais c'est un entrepôt commode pour les vaisseaux qui vont d'Acapulco à Manille. On ignore l'origine des habitans de cette contrée, qui vivoient comme des Sauvages avant l'arrivée des Espagnols.

Ses productions n'offrent rien de remarquable. On n'a que des lumières confuses sur la nouvelle Guinée, la nouvelle Hollande, la terre de Diemen, la nouvelle Zélande, & d'autres régions australes, reconnues dans ces derniers tems. Mais il y a lieu de conjecturer qu'on peut faire de ce côté-là de grandes découvertes. Je ne parle point des îles de Salomon & de Palaos, dont l'existence est fort incertaine. Passons de l'Inde dans la Perse.

IV. Les Persans.

L'Empire Persan a été peuplé dans son origine par les descendans d'Elam, petit-fils de Noé, qui formerent leurs premiers établissemens dans la Perse propre, pays que l'Ecriture appelle pour cette raison la *Terre d'Elam.* Nous avons passé en revue ses nombreuses Dynasties; les *Pischdadiens*, ou Princes justes, dont Hérodote & les autres Historiens Grecs ont ignoré l'existence; les *Kaianites*, dont ils ont étrangement défiguré l'histoire & les noms; les *Séleucides*, Princes Macédoniens, qui régnerent dans la Syrie, dans la Chaldée & dans la Médie; les *Arsacides*, fondateurs de l'Empire des Parthes, qui comprenoit une partie de la Perse; les *Sassanides*, qui détruisirent les Parthes, & réléverent la Monarchie Persanne. Jezdegerd, le dernier Monarque de cette cinquième race, fut détrôné par les Arabes, qui posséderent la Perse pendant deux siécles. Cet Empire devint ensuite la proie de plusieurs Princes étrangers, la plupart originaires de Tartarie, qui dans le cours de huit cens cinquante ans, lui donnerent seize autres Dynasties.

La Perse fut cruellement déchirée dans les tems dont nous parlons ; elle avoit autant de Royaumes que de Provinces. Ces désordres cesserent sous Ismaël Séphi, qui, dans les dernières années du quinzième siécle, réunit, si j'ose m'exprimer de la sorte, toutes les pièces de cette Monarchie divisée, & fonda l'Empire des Sofis, détruit de nos jours par les Aghuans.

Le Royaume de Perse n'est guère moins étendu que celui du Grand Mogol. On remarque qu'il a toujours été gouverné très-despotiquement. C'est à la dureté de cet esclavage qu'un philosophe Grec attribuoit la chûte de l'ancienne Monarchie des Perses, & nous pouvons avec autant de justice rapporter à la même cause les disgraces modernes de ce peuple. On aveugle ici les freres & les neveux des Souverains, au lieu de les étrangler comme à Constantinople; quand le Haram est trop plein, on les égorge sans pitié. Les femmes sont encore plus resserrées qu'en Turquie.

Toute l'autorité est dans les mains d'un premier Ministre, mal nécessaire dans un pays où les Princes sont élevés dans l'obscurité d'un sérail, & n'apportent sur le trône aucune connoissance des affaires. Les Prêtres sont riches, mais n'ont aucun pouvoir. La police est admirable dans les villes & dans les campagnes; mais la justice se vend presque publiquement dans les tribunaux. Les forces militaires sont médiocres. Les derniers Sofis n'avoient point de marine, & pouvoient à peine armer quarante mille hommes; leurs revenus ne montoient qu'à cinquante millions de notre monnoie.

Les

Les terres ne sont point affermées; on partage avec les Laboureurs, qui retiennent la moitié ou le tiers de la récolte, suivant la bonté du sol; marché avantageux, qui rend leur condition très-heureuse. Tous les enfans d'un même pere sont également légitimes, & l'on ignore ici ces distinctions cruelles, rélatives à l'état des meres; préjugé qui n'est connu qu'en Europe, espèce de tache originelle, qui n'a pu prendre sa source que dans des Loix barbares. L'homicide est un crime si capital, que le Roi même, tout absolu qu'il est, n'a pas le pouvoir de le pardonner; les seuls parens du mort peuvent remettre la peine.

Les Persans Arabes & Tartares suivent la secte d'Ali, & maudissent Omar dans toutes leurs prières. On les regarde comme hérétiques dans la secte opposée, parce qu'ils se coupent la barbe; parce qu'ils portent des souliers verts & un turban à douze plis; parce qu'ils se lavent les bras du haut en bas, & non du bas en haut; parce qu'ils croient qu'il n'est pas nécessaire de se laver les pieds trois ou quatre fois le jour, & que ceux qui n'ont pas assez d'argent ni de santé pour entreprendre le voyage de la Mecque, sont dispensés de ce pélerinage. Telles sont les minuties qui divisent les deux fameuses sectes d'Ali & d'Omar.

Les *Persis*, habitans primitifs de cette contrée, suivent une Religion plus pacifique, aussi ancienne que leur Empire même, & dont le vertueux Zoroastre n'a été que le restaurateur. Il leur prêchoit la charité, & ils la pratiquent plus qu'aucun

peuple, jusqu'à s'abstenir de manger du porc & de la vache, de peur de scandaliser les Mahométans & les Indiens, parmi lesquels ils sont obligés de vivre. Ils ont un grand respect pour le feu ; mais ils ne l'adorent point; leurs invocations ne s'adressent qu'à la divinité, dont ils croient qu'il est l'image. Les Sabéens, plus grossiers dans leur culte, sont un reste d'anciens idolâtres, que Zoroastre ne put convertir.

Les Persans se distinguent avantageusement des Turcs par leur goût pour les Sciences, par leur habileté dans plusieurs arts, par leur caractère sociable & leur affabilité avec les Etrangers. Ils sont spirituels, polis, nobles dans leurs manières, fastueux & vains. Leur pays, quoiqu'en général fort aride, produit d'excellens fruits, & les vins les plus délicieux de l'univers. On y recueille de très-belle soies, des mastics, de la térébenthine, de l'encens & d'autres gommes de prix. Le soufre & l'alun, le safran, l'*Assa fœtida*, la casse, le séné, la manne, l'huile de naphte, l'opium & le tabac, sont des productions communes dans cette contrée. On y trouve aussi de l'azur, de l'orpiment, des turquoises, des perles, & quelques mines d'or & d'argent. Ses chevaux sont les plus estimés dans l'Orient après ceux d'Arabie. Le pays n'est point en proie à cette multitude d'insectes & de reptiles dangereux qui se trouvent dans l'Inde. Le climat est sec, très-pur, exempt d'orages, & par-tout très-sain, excepté vers la mer Caspienne & le Golfe Persique. Ispahan, capitale de l'Em-

pire, a huit grandes lieues de circuit. On y comptoit ſous les derniers Sofis un million d'habitans. Tauris, Com, Chiraz, ſont d'autres villes de la première grandeur.

V. Les Arabes.

L'hiſtoire des Arabes, que nous n'avions point promiſe à nos Lecteurs, s'eſt trouvée naturellement liée à celle des Perſans, dont ils ont renverſé l'Empire. Ce peuple occupe au midi & à l'occident de la Perſe une grande preſqu'île, environnée de trois mers. Il eſt certain qu'Iſmaël, fils d'Abraham, s'établit avec ſes enfans dans cette contrée, environ 400 ans après le déluge, & qu'il contribua beaucoup à la peupler. Mais il y trouva une nation plus ancienne, qui portoit le nom d'*Hémiarite*, & qui deſcendoit, dit-on, d'Hèber. Ces Hémiarites, que les Grecs ont appellés Homérites, avoient été devancés eux-mêmes par d'autres familles, dont ils uſurperent les poſſeſſions. Ils régnerent pendant pluſieurs ſiécles dans l'Arabie heureuſe, & furent à la fin ſubjugués, premièrement par les Ethiopiens, & enſuite par les Perſes. Mahomet les affranchit de ce joug, qu'ils porterent environ cent ans. Les Iſmaëlites s'emparerent des deux autres Arabies. Leur hiſtoire n'eſt connue que depuis Adnan, qui vivoit environ ſix cens ans avant Mahomet, & dont ce fameux Légiſlateur deſcendoit en droite ligne, ſuivant la table que j'ai rapportée. C'eſt de ces deux races que ſont iſſus les Arabes modernes.

Ce peuple conſerve depuis quatre mille ans le même génie, les mêmes mœurs, le

même goût pour l'indépendance & pour la vie pastorale. Mahomet réunit en un seul corps leurs différentes tribus; tâcha de fixer leur caractère volage, en les asservissant à un seul Maître. Mais ils revinrent bientôt à leur première constitution; chaque tribu voulut avoir ses chefs & son gouvernement particulier. Les Califes firent de vains efforts pour assujettir ce peuple aux Loix communes de l'Empire. Les Ommiades eurent à peine transféré leur siége en Syrie, que les Arabes se rendirent indépendans. Les Turcs, malgré toute leur puissance, n'ont pas été plus heureux.

Les principaux Emirs du pays sont ceux d'Elcatif, d'Heger-Baharin, de Mascat, de la Mecque, de Médine, d'Yemen, d'Hadramaut & de Fartach. Quelques-uns de ces Emirs prennent le titre de Sultans; ceux de Fartach & d'Hadramaut sont tributaires du Grand Seigneur. Le plus puissant de tous est le Sultan d'Yemen, la seule portion de l'Arabie qui mérite d'être appellée heureuse. Son Empire s'étend vers le midi, entre la mer Rouge & la mer des Indes, dans un pays également recommandable par la richesse de ses productions & par la beauté de son climat. On y trouve plusieurs grandes villes, telles que *Sanaa*, *Mouab*, & *Betelfagui*, dans les territoires desquelles croît le meilleur caffé; *Moka*, qui n'en produit point, mais où se fait le principal débit de cette précieuse graine; *Aden*, sur la mer des Indes, autre ville fameuse par son commerce.

L'Arabie est en général un pays des

plus ſtériles. Les contrées du nord, de l'orient & de l'occident, offrent de vaſtes déſerts, entrecoupés de montagnes arides, & couverts de ſables mouvans, où l'on ne rencontre aucuns veſtiges d'hommes ni d'animaux. Ceux qui ſont obligés de traverſer ces vaſtes ſolitudes, n'ont d'autres guides que la bouſſole & les aſtres. Cependant il y a dans ces mêmes déſerts quelques cantons moins ſauvages, habités par des peuples errans, qui campent ſous des tentes, & qui changent de demeure lorſque leurs troupeaux ont épuiſé les pâturages d'un lieu. Ils ſont partagés en un grand nombre de familles, dont chacune ſe diviſe elle-même en pluſieurs branches. Chaque famille a un grand Emir, ou Capitaine général, & chaque branche obéit à un chef particulier, qui eſt ſubordonné à l'Emir. C'eſt de ces différentes familles que ſe compoſent les tribus, dont Arvieux fait monter le nombre à plus de trois cens.

Dans quelques endroits, comme dans l'Hégiaz, dans la province de Maſcat, & dans celle d'Yemen, les Arabes ont bâti des villes, & menent une vie moins ſauvage. Ce peuple a donné des Rois à la Syrie, à la Chaldée, à l'Aſie mineure, à l'Egypte, à la Perſe, à l'Inde, à l'Eſpagne & à la Barbarie; il n'y a jamais eu d'Empire plus vaſte que celui de ſes Califes. Sa langue eſt un dialecte de l'Hébreu. Elle eſt harmonieuſe, énergique, & d'une prodigieuſe fécondité. C'eſt la langue ſçavante des Perſans, des Mogols de l'Inde & des Turcs.

Les Arabes ont connu les Sciences dans un tems où nous étions plongés dans la Barbarie. Ils ont eu des Mathématiciens, des Aſtronomes, des Médecins & des Poëtes célébres. On les regarde comme les inventeurs de l'Algébre, de la Chymie & de l'Arithmétique. La Chymie, ainſi que l'Aſtronomie, leur doit une partie de ſes termes ſçavans.

VI. Les Turcs.

L'Empire Ottoman, qui termine l'Hiſtoire des Monarchies Aſiatiques, offre peut-être un plus grand ſpectacle que tous les autres. Une poignée de Turcs Seljoucides, échappés aux armes victorieuſes des Tartares Mogols après la deſtruction de l'Empire d'Iconium, ſe cantonnent, ſous différens chefs, dans les montagnes de l'Aſie mineure, & forment, des débris de leur ancienne Monarchie, pluſieurs petits Royaumes. Othman, premier Monarque de l'Empire de ce nom, s'empare de la Bythynie, & ſubjugue pluſieurs villes de Phrygie, de Galatie, de Cappadoce & du Pont-Euxin. Orkhan ſon fils joint à ces conquêtes la Myſie, la Lycaonie, la Carie, & toutes les Provinces occidentales de l'Aſie mineure juſqu'à l'Helleſpont. Trois mille hommes traverſent par ſes ordres le détroit, en partie ſur des radeaux, en partie ſur des barques, & ſe rendent maîtres de Gallipoli, de Margara, d'Ibſalam, d'Epibatos, & de quelques autres places d'Europe. Amurath, le troiſième Héros de cette race, prend Philippopolis & Andrinople, & ſoumet enſuite la Servie, la Macédoine & l'Epire.

Les diſgraces de Bajazeth interrompi-

rent le cours de ces conquêtes, & ruinerent même en Asie la puissance des Turcs. Mais Mahomet premier rétablit tout. Amurath II s'empara de la Grece & d'une grande partie de la Morée, porta la désolation dans la Valachie & la Bulgarie, & la terreur jusqu'aux portes de Belgrade, triompha de Ladislas dans la fameuse journée de Varne, & trouva un ennemi moins facile à vaincre dans Scanderbeg, qui sauva du joug l'Albanie. Enfin Mahomet II détruisit en Europe & en Asie l'Empire des Grecs, & transporta à Constantinople le siége de la Monarchie Ottomane. Il ruina tous les petits Despotes qui s'étoient maintenus jusqu'alors dans l'Asie mineure, soumit à une sorte de dépendance les Tartares de Crimée, enleva aux Génois Caffa sur la mer Noire, & aux Vénitiens les îles de Lemnos, de Mytilene, de Négrepont; subjugua la Bulgarie & l'Albanie; pénétra dans la Dalmatie & dans le Frioul, & s'ouvrit l'entrée de l'Italie par la prise d'Otrante. Bajazeth II soutint foiblement la réputation de ses ancêtres; mais son fils Sélim ajouta un nouveau lustre à leur gloire par la conquête de l'Egypte & de la Syrie. Soliman acheva d'étendre les limites de cet Empire par la prise de Rhodes, de Bagdad, d'Alger, d'Aden dans l'Arabie heureuse, de Belgrade, de Bude, de Gran, d'Albe-Royale & de Temeswar dans la Hongrie. On peut dire que ce fut le dernier Héros de sa famille. Tous ses successeurs, sans en excepter Sélim II, qui conquit l'île de Chypre & l'Ar-

ménie, ont été des Princes médiocres.

C'est ainsi que dans l'espace de moins de trois siécles les Turcs ont envahi une partie de l'Europe, de l'Asie & de l'Afrique. Leur Empire a trois fois l'étendue de la France; mais il n'est pas peuplé dans la même proportion. Sa principale puissance est en Asie, où il posséde la Chaldée, le Curdistan, la Mésopotamie, l'Arménie occidentale, une portion considérable de la Géorgie, la Syrie propre, les deux Phénicies, la Palestine, & toutes les belles Provinces de l'Asie mineure. Ses possessions en Afrique se réduisent à l'Egypte, les Barbaresques s'étant soustraits dans ces derniers tems à sa puissance. Ses domaines d'Europe comprennent la Thrace, la Grece & l'ancien Péloponnese, la Macédoine, l'Epire, la Thessalie, la Bulgarie, la Servie, la Bosnie, la Valachie & la Moldavie. Si l'on ajoute à tant de vastes Provinces ce que les Turcs possédent dans la Méditerranée, Chypre, Rhodes, Candie, l'Archipel des Cyclades, Samos, Chio, Négrepont, Lemnos, Salamine, & tant d'autres îles, on concevra la plus haute idée de l'étendue de leur Empire.

Ces beaux pays ne pouvoient tomber en de plus mauvaises mains. Les Turcs ont détruit eux-mêmes dans leurs guerres la plupart des anciens habitans, & l'oppression acheve ce que le fer a commencé. Les villes de commerce, telles que Constantinople, Smyrne, le Caire, Alep, Bagdad, Balfora & quelques autres, fourmillent de monde. Hors de leur enceinte

on trouve de vastes solitudes. Crête, autrefois fameuse par ses cent villes, en offre à peine aujourd'hui trois ou quatre, dont la plus grande n'a pas dix mille citoyens. La Grece, la Babylonie, la Syrie, l'Asie mineure, & la plupart des îles de l'Archipel, contrées excellentes par elles-mêmes, sont presque incultes. Ceux qui parcourent ces fameux pays, où l'on voyoit autrefois tant d'Empires puissans, tant de nations spirituelles, tant de monumens de la magnificence, de l'art & du génie, sont étonnés d'y trouver aujourd'hui de vastes déserts, des Provinces presque totalement abandonnées, des cités célébres ensévelies sous leurs ruines, ou changées en de pauvres hameaux, une misére & une grossiéreté extrême chez les habitans, & l'affreuse image d'une dévastation universelle. Le Grand Seigneur tire à peine quarante millions d'un pays qui devroit en rapporter dix ou douze fois autant, s'il étoit en valeur, & il en dépense à peine la moitié; ce qui rend son empire encore plus pauvre.

Les Turcs, soit par fierté, soit par indolence, ne s'appliquent point à l'agriculture, & négligent en général tous les arts pénibles. Presque tout le trafic des deux Turquies est dans les mains des Juifs, des Arméniens & des Chrétiens occidentaux. On est étonné de cette indifférence, quand on considére l'heureuse position de leur pays, la richesse de ses productions, les grands fleuves & les mers qui le baignent, & ses autres fa-

cilités pour le commerce. Maîtres de Balfora, d'Aden & de Diu, dès le régne de Soliman I, ils pouvoient s'établir dans l'Inde plus aisément que les Européens: mais ils n'ont jamais songé à se procurer une marine marchande. Ils connoissent mieux la guerre que tous les autres Orientaux; ils observent beaucoup d'ordre dans leurs marches & dans leurs campemens: leur première impétuosité est terrible. Leur éducation n'est pas absolument négligée; mais ils ne cultivent d'autres sciences que l'Arithmétique, une espèce de Scolastique barbare, & l'étude de l'Arabe. Le Clergé est riche; mais il est soumis au Gouvernement, & les Janissaires sont beaucoup plus puissans que les Prêtres. Cette soldatesque a beaucoup perdu de son ancienne valeur, & n'a conservé que son insolence. L'Empire Turc change souvent de maîtres: le moindre caprice du peuple opére une révolution. Mais ces secousses n'altérent point la constitution de l'Etat, parce qu'on prend toujours des Souverains parmi les descendans d'Othman, tant on a de respect pour cette illustre famille, qui occupe le trône depuis quatre cens soixante ans.





HISTOIRE DES AFRICAINS.

INTRODUCTION.

Idée générale de l'Afrique & de ses différens Peuples, soit anciens, soit modernes. Plan de l'Auteur.

L'AFRIQUE se présente dans toutes nos Cartes sous la forme d'un triangle irrégulier, dont un des côtés regarde le nord, l'autre l'orient, & le troisième l'occident. Le côté qui regarde le nord est borné par la Méditerranée, & s'étend depuis le détroit de Gibraltar jusqu'à l'Isthme de Suez, entre 5 & 50 dégrés de longitude, c'est-à-dire, dans l'espace de neuf cens lieues, C'est par cet Isthme seul que l'Afrique tient au Continent; sans cela elle seroit une grande isle comme l'Amérique (1).

Forme, étendue & division de l'Afrique.

(1) Quelques Ecrivains prétendent que l'Afrique tenoit autrefois au Continent d'Europe, par un Isthme qui fermoit le détroit de Gibraltar, & qui joignoit l'Espagne à la Barbarie. Le Géographe

Le côté oriental s'étend depuis l'Isthme de Suez jusqu'au Cap des Aiguilles, qui est à l'extrêmité méridionale de l'Afrique. Il est baigné par la Mer Rouge, qui sépare l'Afrique de l'Arabie, & par l'Océan. Le côté qui regarde l'occident commence au détroit de Gibraltar, & finit aussi au Cap des Aiguilles : l'Océan l'environne de toute part. Ces deux portions du triangle sont beaucoup plus longues que celle du nord, puisqu'elles occupent soixante-dix-sept dégrés de latitude (1), trente-huit au nord & trente-neuf au midi, l'Equateur coupant l'Afrique en deux parties presqu'égales. Le Lecteur reconnoîtra facilement ces positions en consultant les Cartes, particulièrement celle que M. Damville a publiée en 1749.

Il résulte de ce qu'on vient de dire, que l'Afrique est beaucoup moins large que longue. Sa largeur diminue toujours à mesure qu'on avance vers le sud, & l'Océan la resserre tellement vers le Cap des Aiguilles, qu'on compte à peine cinquante lieues d'une côte à l'autre. On ne sait d'où lui vient le nom d'*Afrique*. Ce nom étoit inconnu aux anciens Grecs, qui ne comptoient que deux parties du monde, l'Europe & l'Asie, comprenant

Nubien s'imagine que l'industrie humaine a percé cet Isthme, à force de travail ; d'autres croient qu'un tremblement de terre l'a emporté. Rien de plus incertain que toutes ces conjectures.

(1) Quinze cens quarante lieues, de 20 au dégré, sans compter les détours que font les baies & les golfes. Il résulte de ces dimensions que l'Afrique est beaucoup plus grande que l'Europe.

l'Afrique dans l'Europe. Quelques nations orientales usent encore aujourd'hui de la même division.

Le côté du nord s'étend, comme on l'a dit, depuis l'Océan Atlantique jusqu'à la Mer Rouge. Le pays qu'il renferme, à l'exclusion de l'Egypte, porte depuis plusieurs siècles le nom de Barbarie. On lui donnoit autrefois celui de Lybie. Ses anciens habitans les plus connus étoient les Maures, les Numides, les Carthaginois, les Gétules, les Garamantes & les Lybiens. Il n'est pas inutile de donner une idée de ces différens peuples, & des régions particulières qu'ils habitoient.

Côté du nord. Ses anciens habitans.

Les Maures occupoient la contrée la plus occidentale, qui forme aujourd'hui l'Empire de Maroc, & que les Anciens appellerent *Maurusie* & *Mauritanie*. Les Romains, sous leurs premiers Empereurs, la diviserent en *Mauritanie Tingitane* & *Mauritanie Césarienne*. La première, qu'ils nommerent aussi *Tingitanie*, à cause de *Tingi*, aujourd'hui Tanger, sa capitale, s'étendoit vers l'occident jusqu'à la mer. L'autre excédoit les limites de la Maurusie propre, & comprenoit une portion considérable de la Numidie.

I. Les Maures.

Voyages de Shaw, *passim*; Hist. Univ. trad. par une Société de gens de Lettres, Tome XII, Liv. IV, Chap. II.

Nous croyons, avec les Auteurs de la nouvelle Histoire Universelle, que l'origine la plus naturelle du nom de ce peuple est celle de Bochart, qui le dérive de l'Hébreu *Mahur*, qui signifie situé à l'occident, la Mauritanie étant, comme on l'a dit, la région la plus occidentale de la Barbarie. Quant aux nations primi-

Origine de ce nom, Et du peuple qui le porte.

tives du pays, les mêmes Auteurs supposent, sur des autorités respectables, qu'elles doivent leur origine à des colonies de Cananéens, de Phéniciens, d'Egyptiens, d'Arabes, &c. qui s'établirent successivement dans cette partie de l'Afrique. Sans entrer dans un plus grand détail des preuves qu'ils alléguent, nous nous contenterons d'observer, 1°. qu'au rapport de Procope, d'Evagre, & de quelques autres Historiens, il y avoit en Mauritanie deux colonnes de pierre, qui portoient l'inscription suivante, gravée en langage & en caractères Phéniciens : *Nous sommes les Cananéens, qui avons pris la fuite devant Josué, fils de Nun, cet insigne brigand.* Procope dit que ces colonnes existoient encore de son tems. 2°. Qu'avant l'arrivée des Cananéens, Lud, arrière-petit-fils de Cham, s'établit probablement en Mauritanie, puisque ses descendans sont désignés dans le dixième Chapitre de la Genèse, sous le nom de *Mauri* ou *Mauritani*. 3°. Qu'environ 1000 ans avant l'Ere Chrétienne, suivant le calcul de Newton, Séfac conduisit en Lybie une armée d'Egyptiens, & subjugua toute cette vaste étendue de pays qui sépare l'Egypte des bords de la Mer Atlantique. Les *Atlantides*, anciens habitans de la Mauritanie, & peut-être les premiers ancêtres des Maures, subirent alors le joug. Il resta sans doute beaucoup d'Egyptiens dans le pays. 4°. Que dans une expédition qu'Hercule fit en Mauritanie après la mort de Séfac, il y mena de nombreux essaims d'Egyptiens & d'A-

rabes. 5°. Que ce dernier peuple doit être mis au nombre des plus anciens habitans du pays dont nous parlons ; car, suivant une vieille tradition, quelques tribus & quelques peuplades Africaines croient descendre de différentes colonies de Sabéens, peuples de l'Arabie heureuse, qui, chassés de leur patrie par un ennemi puissant, chercherent un asyle dans l'Afrique. Marmol fait mention de cinq tribus Sabéennes, qui, sous la conduite de *Melec Infriki*, leur Roi, se répandirent dans la Barbarie. 6°. Qu'enfin il est prouvé par des témoignages incontestables, que les Phéniciens ont formé de très-bonne heure, & peut-être avant aucun autre peuple, des établissemens dans les deux Mauritanies & dans l'Afrique propre. Nous parlerons des principales villes qu'ils fonderent.

Antiquités Historiques.

Au reste, les commencemens de l'Histoire des Maures sont enveloppés d'épaisses ténébres. Les premiers princes dont elle fait mention sont Neptune, Atlas & Antée. Neptune, excellent homme de mer, étoit souverain des deux Mauritanies & d'une portion considérable de la Lybie. Ses sujets lui érigerent des autels, & ce fut une des grandes divinités de l'Afrique. Atlas & Antée ses fils lui succéderent. Hercule, après une guerre opiniâtre, dans laquelle Antée, malgré ses défaites, sembloit prendre de nouvelles forces, le vainquit enfin & le tua. Il soumit avec le même bonheur les Etats d'Atlas, & le dépouilla de tous ses trésors. On sçait de quelle maniére ces faits

ont été embellis, ou plutôt défigurés par les Poëtes. Atlas étoit très-versé dans les connoissances astronomiques, & fut regardé comme l'inventeur de la sphère, dont il ne fit peut-être qu'apporter l'usage en Mauritanie. De-là vient la fable qui a placé les Cieux sur ses épaules. Quelques Auteurs soutiennent qu'il s'avisa le premier d'appliquer des voiles aux vaisseaux; mais d'autres attribuent cette invention à son pere Neptune. Il y a des Sçavans qui croient qu'Antée & Atlas furent un seul & même personnage.

Anciennes villes de la Mauritanie.

Hist. Univ. ibid.

Les principales villes de la Mauritanie Tingitane étoient, 1. *Tingi*, aujourd'hui Tanger, à l'entrée du détroit qui porte à présent le nom de Gibraltar. Quelques Ecrivains assurent qu'Antée en posa les fondemens, & qu'il y fut enterré. Plutarque ajoute que son tombeau subsistoit encore dans les derniers tems de la République Romaine, & que Sertorius l'ayant fait ouvrir, y trouva des ossemens d'une prodigieuse grandeur. 2. *Zilis*, autre ville maritime, l'Arzilla moderne, suivant quelques Auteurs. 3. *Lixos*, qui pourroit être la même que Tingi; car plusieurs anciens Géographes lui donnent ce dernier nom. D'autres prétendent que c'est la ville de Larache. 4. *Sala*, qui est incontestablement la même que Salé, cette fameuse retraite de Corsaires. 5. *Exilissa*, à l'est de Tingi, sur le bord de la mer. Sa position fait croire que c'est la *Septa* de Procope, & la *Ceuta* des Modernes. 6. *Ascurum*, place enfoncée dans les terres; il n'est reste pas la moindre trace.

7. *Volubilis*. Les Auteurs Anglois, fondés sur le témoignage de divers Ecrivains, croient que c'est la ville de Fez. Nous parlerons des places de la Mauritanie Césarienne, dans la description de la Numidie.

Parmi les montagnes de cette province, on comptoit *Abyla*, à l'entrée du Détroit, du côté de l'Afrique; Calpé de l'autre côté de la mer, sur les terres d'Espagne: ce fut dans ces quartiers qu'Hercule érigea les fameuses colonnes qui porterent son nom. Le grand & petit Atlas formoient une longue chaîne, qui s'étendoit à l'est & au midi. Les Anciens ont fort exagéré la hauteur de ces montagnes, qui, suivant le Docteur Shaw, sont beaucoup plus basses que les Alpes. Leur pente est presque par-tout assez douce, & leur plus grande élévation n'est que de six cens verges d'Angleterre, c'est-à-dire, de trois cens quarante pas géométriques. Quant aux rivières de la même contrée, Mela, Strabon & Ptolomée en parlent si confusément, qu'il est difficile d'en faire une juste comparaison avec les noms modernes. Une des plus considérables étoit la *Mulucha*, qui séparoit la Mauritanie propre de la Numidie, & qui paroît être la *Mullooiah* des Barbaresques. Montagnes, rivières.

II. Les Numides.

Les Numides habitoient le pays qui est à l'orient des deux Mauritanies, & occupoient même une portion considérable de la Mauritanie Césarienne. L'Etat d'Alger comprend une partie de leurs anciennes possessions. Leurs principales villes dans la Mauritanie, étoient, Leurs principales villes.

Icosium, aujourd'hui Alger.

Tipasa, la Tefessad des Algériens. Les Romains y avoient une colonie.

Hist. Univ. ibid. chap. I. *Jol*, la résidence de Juba le jeune, qui l'appella *Julia Cæsarea*, pour faire sa cour à Auguste. L'Empereur Claude y établit une colonie Romaine. Les Auteurs Anglois croient que c'est la Schershell de nos jours, où l'on voit les magnifiques restes d'une grande ville, telle qu'étoit Jol sous les derniers Rois Numides.

Arsenaria, qui, selon les mêmes Auteurs, pourroit être l'Arzew moderne.

Quixa, aujourd'hui Gééza.

Siga, grande & belle ville, où quelques Rois Numides ont résidé, & qui fut détruite dans le siécle d'Auguste. On la rebâtit dans la suite, & elle est aujourd'hui connue sous le nom de Tackumbreet.

Toutes ces places étoient situées sur le bord de la Méditerranée, & appartenoient à la Mauritanie Césarienne. Dans la Numidie proprement dite on trouvoit

Cirta, appellée depuis Constantina par Constantin le Grand. Elle porte encore aujourd'hui ce dernier nom. On y voit de beaux restes d'antiquité. Les Auteurs que j'ai cités dans cette Introduction, croient que Cirta fut fondée par les Phéniciens, long-tems avant Carthage. Son nom même est d'origine Phénicienne, *Cirta* ou *Certa* signifiant une ville dans cette langue. On pourroit inférer d'un passage d'Hesychius, qu'Hercule régna dans cette ville; car il nous apprend qu'un des noms de ce Héros étoit *Melicerta*, c'est-à-dire, Roi de Certa. La Constantina de nos jours est beaucoup

moins considérable que l'ancienne Cirta, qui étoit la capitale de la Numidie, & une des plus grandes ville de l'Afrique.

Hippo Regius, ou Hippone, dont il ne subsiste que les ruines, qui occupent une grande étendue de terrain. On prétend qu'elles ont servi à la construction de Bona, ville peu éloignée de l'ancienne Hippone, dont elle a peut-être emprunté son nom. Celui d'*Hippo* est d'extraction Phénicienne, & ses premiers habitans venoient sans doute de Phénicie. On y ajouta l'épithéte de *Regius*, parce qu'elle servit pendant un tems de résidence aux Rois Numides.

Naragara, ville très-ancienne, située à l'extrêmité orientale de la Numidie, dont on voit encore quelques restes.

Les rivières de cette contrée ont été plus connues des anciens Géographes que celles de Mauritanie. Dans la portion de la Numidie la plus voisine de cette dernière région, ils plaçoient

Anciennes rivières. Noms modernes.

La *Sisaris*, que les Algériens nomment Mausoureah.

La *Nissava*, aujourd'hui connue sous le nom de Boujeiah.

La *Serbetis*; l'Isser des Modernes.

Le *Savus*, dont Pline place l'embouchure près d'Icosium, & qui pourroit bien être la même que la Hameese, qui coule aux environs d'Alger.

La *Chinalaph*, qu'on appelle à présent Schelliff. Les Arabes la nomment *Sebaoiun*, *aioun*, parce qu'ils croient qu'elle a soixante-dix sources.

Dans la Numidie propre, les Anciens connoissoient

L'*Ampsaga*, grande rivière qui en reçoit plusieurs autres, & qui séparoit cette province de la Mauritanie Césarienne. On la nomme aujourd'hui Wed el Kibeer.

L'*Armua*, dont le nom moderne est Seibouse. Elle se décharge dans le Golfe d'Hippone.

Le *Rubricatus*, que les Algériens appellent Ma-fragg, & dont l'embouchure n'est qu'à quatre lieues de celle de l'Armua.

La *Tusca*, connue à présent sous le nom de Zaine, & qui terminoit, du côté de l'orient, la Numidie propre.

Nations de la Numidie.

Les Massyliens & les Masséfyliens tenoient un rang considérable parmi les nations de la Numidie. Les premiers, qui étoient les plus puissans, habitoient la Numidie propre. La Tusca divisoit leur pays de celui des Carthaginois. Les autres occupoient une portion considérable de la Mauritanie Césarienne.

Leur origine.

On croit que les descendans de Cham habiterent d'abord cette contrée. Les Phéniciens y envoyerent ensuite des colonies, & les Carthaginois contribuerent aussi de très-bonne heure à sa population. Les Historiens Anglois remarquent que les Numides, & la plupart des autres habitans de l'Afrique, n'étoient désignés dans les premiers tems que sous le nom de Lybiens, que celui de Numides n'a guères été connu avant le siécle d'Hérodote, & qu'il a été donné au peuple dont je parle, à cause d'une irruption que les Lybiens *Nomades* firent dans son pays.

Pourquoi on les appella Numides.

Salluste rapporte une chose que ces Auteurs ne dissimulent point, quoiqu'elle ne

soit nullement favorable à leurs idées. Il dit qu'une troupe de Medes, de Perses & d'Arméniens, ayant accompagné Hercule dans son expédition d'Espagne, s'établit après sa mort en Afrique, sur les bords les plus voisins de la Méditerranée ; que les Perses s'étant avancés un peu plus loin, se mêlerent par des mariages avec les Gétules, & formerent avec ce dernier peuple la nation de *Numides*. C'est un nom, ajoute Salluste, qu'ils se donnerent eux-mêmes, à cause de la vie errante & pastorale qu'ils menoient. En effet, ils n'avoient d'autres demeures que des cabanes de bois, qu'ils construisirent des débris de leurs vaisseaux, & qu'ils transportoient d'un lieu à l'autre, suivant la bonté des pâturages qu'ils rencontroient. Dans la suite, les Lybiens se joignirent aux Arméniens & aux *Medes*, & corrompirent ce dernier nom, qu'ils changerent en celui de *Maures*, par une prononciation barbare. Voilà ce que raconte cet Historien, sur les traditions qui couroient dans le pays, & sur l'autorité des Livres Puniques qu'il fit traduire, apparemment lorsqu'il étoit Préteur en Numidie (1). Ce témoignage, quoi qu'en disent les Auteurs Anglois, est de quelque poids, & ne laisse pas de répandre des lumières sur l'origine des Africains. Au reste, nous éviterons d'entrer dans des discussions épineuses, & sur-tout de prendre un air de décision dans une matière si obscure.

Sallust. in Jugurtha, Cap. XVII. & seq.

(1) Ut ex Libris Punicis, qui Regis Hiempsalis dicebantur, interpretatum nobis est; utique rem sese habere cultores ejus terræ putant. *Jugurtha*, *Cap. XVII.*

Leurs mœurs. Les anciens Numides, partagés en différentes tribus, & distribués dans plusieurs cantons, menoient une vie champêtre & pastorale. Les cabanes dont ils formoient leurs villages, avoient la figure d'une carene de navire renversée. Leur unique occupation étoit de faire paître leurs nombreux troupeaux, dont ils tiroient leur subsistance & leurs vêtemens. Chaque tribu campoit dans un lieu particulier, & se transportoit ailleurs lorsque les pâturages commençoient à lui manquer. C'est ainsi que vivent aujourd'hui les *Kabiles*, ou les Africains d'ancienne race. Leurs villages, appellés *Dashkras*, & formés de l'assemblage de plusieurs chaumières rustiques, ressemblent parfaitement aux hameaux des Numides.

Ces Africains étoient très-bons Cavaliers. Ils ne se servoient ni de selle ni de bride, ne gouvernant leurs chevaux, même dans les combats, qu'avec une simple baguette. Ils lançoient un dard avec beaucoup d'adresse. Ils ne vivoient communément que de légumes & de lait, & ne buvoient point de vin. Cette sobriété, jointe à la bonté du climat, leur procuroit une santé parfaite, & les faisoit parvenir à une extrême vieillesse. On remarque, comme une chose assez particulière, qu'ils comptoient le tems par les nuits, & non par les jours.

Particularités de leur Histoire. L'Histoire ancienne de ce peuple n'est pas plus connue que celle des Maures. Elle ne commence à s'éclaircir que depuis le tems où elle se trouve liée avec l'Histoire des Carthaginois, qui ne s'établirent en

Afrique que plusieurs siécles après les Numides. Iarbas, Prince voisin de Carthage, imposa un tribut à Didon, qui avoit conduit en Afrique une colonie de Tyriens. Dans la suite les Carthaginois s'affranchirent de ce tribut, & furent même en état de faire la loi à leurs voisins. Les Numides prirent beaucoup de part aux guerres Puniques, & se déclarerent tour-à-tour pour les Romains & pour les Carthaginois. Massinissa, Roi des Massyliens, rendit de grands services à Scipion dans la dernière de ces guerres, & contribua beaucoup à la ruine de Carthage. Les Romains le récompenserent magnifiquement en lui cédant une partie des Etats que les Carthaginois avoient possédés en Afrique. C'étoit un Prince d'un mérite extraordinaire. Il civilisa les peuples soumis à son obéissance, & leur inspira le goût de l'agriculture & des arts. Micipsa son successeur ne s'appliqua pas moins à faire fleurir les sciences dans ses états. Ce fut alors que les Numides commencerent à sortir de leur barbarie.

Appian. in Libyc. Cap. 63. Suidas, Plutarch. & d'autres, cités dans l'Hist. Univ.

Les descendans de ces Princes régnerent dans la Numidie jusqu'au tems de Juba premier, qui ayant pris le parti de Pompée, soutint en Afrique une guerre opiniâtre, & fut à la fin dépouillé de son Royaume, que César réduisit en province Romaine. Son fils Juba le jeune fut rétabli par Auguste. Ce Prince, qui avoit reçu à Rome une excellente éducation, se distingua entre les Savans de son siécle par l'étendue de ses connoissances, & composa plusieurs beaux ouvrages, que Pline,

Athénée, Suidas & d'autres Anciens ont cités avec éloge. Il épousa une fille d'Antoine & de Cléopatre, dont il eut Ptolémée, qui lui succéda. Celui-ci fut massacré par les ordres de Caligula, & c'est avec lui que finit cette Dynastie de Princes Numides, dont les Etats furent annexés sans retour à l'Empire Romain. Auguste envoya neuf colonies en Afrique. Claude en établit trois, & partagea la Mauritanie en deux Provinces, qu'il fit régir par des Chevaliers Romains.

III. Les Carthaginois.

Passons aux Carthaginois, qui tinrent sans contredit le prémier rang parmi les Nations Africaines. Ils occupoient, entre plusieurs autres possessions, l'Afrique proprement dite, qu'on divisoit en deux contrées principales, dont l'une s'appelloit *Zeugitane*, & l'autre *Bizacium*. Elles comprenoient à-peu-près le Royaume moderne de Tunis. La première confinoit à la Numidie, dont elle n'étoit séparée que par la riviere de *Tusca*, la Zaine des Arabes. Ses principales villes étoient *Carthage*, bâtie 137 ans avant Rome; *Utique*, dont l'origine étoit encore plus ancienne, & qui devint, après la ruine de Carthage, la plus grande ville de l'Afrique; *Tuneta*, la Tunis moderne, ville plus fameuse aujourd'hui qu'elle ne l'a jamais été, quoique Polybe, Diodore de Sicile & d'autres anciens Ecrivains en parlent avec éloge; *Maxula*, appellée de nos jours Moraisah; *Carpis*, aujourd'hui Gurbos; *Clypea*, qui n'est à présent qu'un village; *Neapolis*; *Hippo*, dont le nom moderne est Bizerta.

Hist. Univ. Liv. III, Ch. XXXVII. Schaw, *passim*.

Le Bizacium étoit à l'orient de la région

Zeugitane,

Zeugitane, & comprenoit, entre plusieurs villes, *Adrumetum*, l'Héraclée du bas Empire, & l'*Herkla* des Africains; *Leptis minor*, aujourd'hui *Lerupta*; *Agar*, bâtie dans un endroit semé de rochers: les Arabes lui donnent le nom de *Bon Hadjar*, par allusion à son ancienne situation; *Thapsus*, à présent Demass; *Thena*, que ses habitans modernes nomment Thainée; *Capsa*, la Gaffa des Arabes, &c. Il y avoit dans cette Province un fameux lac, que les Anciens appelloient *Triton*, & qui se nomme aujourd'hui *Schibkah el low deah*, ou le lac des marques, à cause de quelques troncs de palmiers, plantés par intervalles sur ses bords, pour indiquer aux Caravanes le chemin qu'elles doivent suivre. Il s'étend d'occident en orient dans l'espace de vingt lieues, & il est entrecoupé de terrains secs, qui s'élevent au-dessus des eaux en forme d'îles.

Bagrada, qu'on nomme aujourd'hui *Majerdah*, étoit la plus fameuse rivière de l'Afrique propre. C'est sur ses bords que Carthage & Utique étoient bâties.

Les Carthaginois étoient Tyriens d'origine, & descendoient conséquemment des Phéniciens. Les Romains leur donnoient communément ce dernier nom, se servant du mot *Pœni* pour les désigner. Il est prouvé que Didon, ou Elise, sœur de Pygmalion, Roi de Phénicie, conduisit dans l'Afrique propre une colonie de Tyriens; mais il n'est pas également certain qu'elle fonda Carthage. Plusieurs Ecrivains soutiennent que cette ville avoit été bâtie long-tems avant son arrivée, & que Di-

don ne fit que l'agrandir en construisant la citadelle de Byrsa. Quoi qu'il en soit de leur opinion, tous les Sçavans conviennent que d'autres Tyriens ayant passé en Afrique, environ trois siécles avant l'établissement de la Colonie de Didon, avoient fondé Utique dans la même baie que Carthage, & Cadis sur la côte d'Espagne.

Les richesses qu'Elise porta à Carthage, & l'essaim nombreux qu'elle joignit à ses habitans, contribuerent beaucoup à augmenter la puissance de cette ville naissante. Cependant sont territoire dépendit pendant plusieurs siécles des Princes voisins, auxquels il payoit un tribut, dont les Carthaginois ne s'affranchirent que l'an 430 de leur République. Ils envoyerent de très-bonne heure des Colonies en Sicile, en Sardaigne, dans les îles Baléares & à Malte. On parle encore aujourd'hui leur langue dans cette dernière île; & la principale ville de Minorque (1), ou de la petite Baléare, portoit le nom d'un de leurs Généraux.

Carthage, dans le tems de sa prospérité, fut, selon Suidas, la plus grande & la plus puissante ville de l'Univers. Tite-Live assure que son enceinte embrassoit 23 milles Romains, c'est-à-dire, plus de sept grandes lieues. Sa domination s'étendit sur presque toutes les Provinces de l'Afrique septentrionale, sur une partie considérable de l'Espagne, & sur un grand nombre d'îles de la Méditerranée.

La Nation Carthaginoise s'allia dans les commencemens avec les Romains, & leur

(1) *Portus Magonis*, Port-Mahon.

offrit contre Pyrrhus un puissant secours, qu'ils refuserent. Dans la suite, ces deux Peuples se firent des guerres cruelles. La première, dont les succès furent balancés, dura vingt-quatre ans; la seconde, dont les commencemens furent très-heureux pour les Carthaginois, & la fin très-malheureuse, en dura seize; la troisième, qui fut la plus courte, mit fin à leur Empire, l'an 744 de sa fondation, environ 146 ans avant l'Ere Chrétienne. Carthage fut emportée d'assaut, abandonnée au pillage, saccagée par le fer & par le feu, & détruite de fond en comble. Les vainqueurs pousserent l'animosité jusqu'à défendre d'habiter les ruines de cette malheureuse ville, & leurs prêtres prononcerent d'horribles imprécations contre ceux qui entreprendroient d'y rétablir le moindre édifice. Cependant Caïus Gracchus, tribun du peuple, y envoya, vingt-quatre ans après, une colonie de six mille Romains, qui n'y formerent à la vérité que de pauvres habitations. C'est la première colonie Romaine qui ait paru en Afrique. L'Empereur Auguste en établit une seconde, à laquelle se joignirent plusieurs habitans des contrées voisines. Strabon, qui vivoit sous Tibere, assure que Carthage étoit aussi peuplée de son tems qu'aucune autre ville d'Afrique. Hist. Univ. ibid.

Le tyran Maxence la saccagea au quatrième siécle, & cent ans après elle tomba sous le pouvoir de Vandales, qui venoient de conquérir une partie de l'Espagne. Le Comte Boniface commandoit alors en Afrique. Mécontent de l'ingratitude de ses

maîtres, qui vouloient lui ôter ce beau gouvernement, malgré les services qu'il avoit rendus à l'Empire, il invita lui-même ces Barbares à passer la mer. Ils abandonnerent sans regret ce qu'ils possédoient en Espagne, & tout ce grand peuple se répandit en Afrique comme un torrent. Genséric leur Roi, homme d'un grand courage, & d'une habileté consommée dans la guerre, remporta plusieurs victoires sur les Romains, prit & saccagea Hippone, s'empara du reste de la Numidie, & d'une portion considérable de la province Zeugitane & du Bizacium. Un traité de paix, conclu en 435, au nom des Empereurs Valentinien & Théodose II, lui assura la possession de toutes ces conquêtes. Trois ans après il se rendit maître de Carthage.

Les Romains, qui possédoient cette place depuis près de six cens ans, furent alors chassés de toute l'Afrique. Mais un siécle après, Bélisaire extermina les Vandales, & reconquit tous les domaines qu'ils avoient usurpés. L'Afrique septentrionale resta aux Romains jusqu'à l'année 647, époque fatale du passage des Sarrasins dans cette contrée, dont les descendans occupent encore aujourd'hui la plus considérable portion. C'est à cette même époque que commence l'Histoire des Africains modernes.

IV. Les Gétules. Les Gétules formoient une quatrième Nation, qui habitoit au sud des deux Mauritanies & de la Numidie propre. Le pays qu'ils occupoient répond aux Provinces méridionales des Royaumes de Maroc & d'Alger. C'est un peuple qu'on croit sorti

de l'Arabie, & qui a toujours vécu d'une manière sauvage. Plus loin, c'est-à-dire, en avançant vers le sud, étoient des peuples encore plus farouches, qu'on appelloit *Mélanogétules*, ou Gétules noirs : nom qui semble indiquer qu'on les regardoit comme une branche des Gétules ; mais il est plus probable qu'ils descendoient des Egyptiens ou des Ethiopiens. Strabon, Pline & Pomponius Mela, les désignent sous le nom de *Nigritæ*, ils sont incontestablement les ancêtres des Négres de l'Afrique méridionale.

Peuples noirs.

V. Les Garamantes.

Les Garamantes étoient à l'est des *Nigritæ*, & s'étendoient jusqu'aux frontières de l'Ethiopie. Leur pays abondoit en bêtes féroces, & ses premiers habitans étoient aussi farouches que des tigres. On peut inférer du témoignage de quelques Auteurs anciens, que les Garamantes, ainsi que les Nigritæ & les Marmarides leurs voisins, faisoient un trafic assez considérable dans l'Afrique septentrionale. Ils se rendoient par caravanes à Carthage, à Cirta, & en d'autres villes. Pline fait mention d'un Roi des Garamantes, & Ptolomée les représente comme un peuple assez puissant. Auguste envoya une armée pour les subjuguer : mais il paroît qu'ils ne furent entièrement soumis que sous le régne de Tibere. Du reste, leur pays, ainsi que celui des Gétules & des Nigritæ, étoit peu connu des Grecs & des Romains. Pour ce qui est des Nations plus méridionales, établies depuis le Niger jusqu'à l'extrêmité de l'Afrique, les Anciens n'en avoient aucune connoissance.

Hist. Univ. *ubi suprà.* Cap. IV.

VI. Les Lybiens. Branches de ce peuple. Ibid. ch. 5.

Les Lybiens doivent être mis au rang des plus anciens habitans de l'Afrique, puisque ce vaste pays n'a été long-tems connu que sous le nom de Lybie. Leurs possessions s'étendoient, de l'est à l'ouest, depuis l'Egypte jusqu'à la Gétulie; ou du moins jusqu'à la région des Garamantes; & du nord au sud, depuis la Méditerranée jusqu'à la Lybie déserte, ou le grand désert de Sahara. L'Etat de Tripoli comprend une partie de leurs anciens domaines. On les distinguoit en plusieurs Nations, dont les plus connues étoient

Les Marmarides.

1°. Les *Marmarides*, ou habitans de la Marmarique, pays situé à l'occident de l'Egypte, & qu'on a même confondu quelquefois avec cette Province, parce qu'il a long-tems appartenu aux Egyptiens. Leur Etat étoit borné au nord par la Méditerranée, & au midi par la Lybie déserte. On comptoit entre leurs principales villes *Paratonium* & *Apis*, places maritimes dont il ne reste plus aucune trace. *Ammon* étoit plus avant dans les terres. C'étoit là qu'on voyoit le fameux temple de Jupiter Ammonien, dont la statue avoit la forme d'un bélier. Le district qui environnoit ce temple, étoit un lieu délicieux, abondant en fruits, & arrosé de plusieurs sources; mais on ne trouvoit au-delà qu'un désert sablonneux & stérile.

Temple d'Ammon.

Les Cyrénéens.

2°. Les *Cyrénéens* habitoient à l'occident des Marmarides. Ils étoient Grecs d'origine. Leurs premiers ancêtres, ayant à leur tête *Battus*, partirent de Théra, île de la mer de Créte, & s'établirent dans un canton de la Lybie nommé *Irasa*, où ils

bâtirent Cyrene, un peu plus de six cens ans avant J.C. Battus laissa à ses descendans ce petit Royaume, qui s'accrut considérablement par l'arrivée de plusieurs Colonies Grecques. Il paroît que du tems d'Aristote il étoit érigé en République. Ibid.
Dans la suite, il tomba dans les mains des Rois d'Egypte, & enfin dans celles des Romains. Les Sarrasins le conquirent au septième siécle du Christianisme, & il appartient aujourd'hui à l'Etat de Tripoli.

Aristipe, disciple de Socrate, & chef de la secte Cirénaïque, reçut le jour dans ce pays, qui a donné naissance à plusieurs autres grands hommes, tels que Callimaque, Eratostene, Carnéade, &c. Ses principales villes étoient *Cyrene*, *Arsinoé*, *Bérénice*, *Apollonie* & *Barca*, ou *Ptolémaïs*. Cyrene étoit bâtie au milieu des terres, dans le voisinage d'une fontaine appellée *Cyré*, qui lui donna son nom. Les Romains la ruinerent à l'occasion d'une révolte, & la rebâtirent quelque tems après. Son nom moderne est *Coréne* ou *Cairoan*. Les autres villes étoient situées sur le bord de la mer. Ptolémaïs subsiste encore sous le nom de Tolemata.

Ce pays, quoique rempli de déserts sablonneux, ne laissoit pas d'avoir des endroits fertiles. Le district de Cyrene produisoit d'excellens chevaux. Le *Sylphium*, plante si estimée des Anciens, étoit une autre rareté de cette Province. On en tiroit une gomme précieuse, dont on vantoit extrêmement les vertus. Athénée prétend que les roses de cette même contrée l'emportoient sur toutes les fleurs de leur espè-

ce, & que du tems de Bérénice on en composa un parfum exquis.

On comptoit aussi dans la Cyrénaïque quelque Nations Lybiennes d'origine, telles que les *Nasamones*, les *Barcéens*, les *Psylles*, &c. Ces Nations étoient beaucoup plus anciennes que les Cyrénéens.

Les habitans de la Région Syrtique.

3°. Les habitans de la région Syrtique. Les Anciens donnoient le nom de *Syrtes*, qui signifie proprement écueil, à deux golfes de grandeur inégale, que la Méditerranée forme dans cette partie de l'Afrique, & dans lesquels il y a des bancs de sable fort dangereux. On les appelle aujourd'hui les *Sèiches* ou *Bancs* de Barbarie. Le plus grand, qui est à l'est de Tripoli, s'appelloit la *grande Syrte*; & l'autre, qui est à l'ouest, portoit le nom de *petite Syrte*. L'espace renfermé entre ces deux Golfes étoit occupé par des Nations Lybiennes, qui s'étendoient au levant jusqu'à la Cyrénaïque, au couchant jusqu'à la Gétulie, & au midi jusqu'au grand désert de Sahara. On connoît à peine aujourd'hui leurs noms, quoique d'anciens Historiens parlent assez avantageusement de quelques-unes, particulièrement des *Cinithiens*, des *Maces*, des *Gindanes* & des *Lotophages*. Il y avoit, au rapport d'Hérodote, une coutume très-particulière chez les Gindanes.

Coutume très-particulière.

Les femmes mettoient autant de plis à leurs robes qu'elles avoient de galans; & celle qui en comptoit un plus grand nombre, étoit la plus estimée. Les Lybiens Lotophages devoient leur nom à l'usage qu'ils faisoient du *Lotos*, plante qu'ils mangeoient avec délices, & dont ils tiroient en

même-tems une excellente boiſſon.

Les villes maritimes des deux Syrtes étoient *Charax*, *Auxiqua*, la grande *Leptis*, *Garapha*, *Abrotonum*, *Sabrata*, aujourd'hui Tripoli, *Taçape*, &c. La principale rivière étoit le Cinyps, qui prenoit ſa ſource dans le pays des Maces, & qui ſe perdoit dans la grande Syrte.

La plupart des habitans de l'ancienne Lybie menoient une vie paſtorale, parcourant avec leurs beſtiaux les campagnes qu'ils s'étoient appropriées ; ce qui leur a fait donner le nom de *Nomades*. Ils ſe nourriſſoient principalement du lait de leurs beſtiaux : il paroît qu'ils n'en mangeoient point la chair. Il y a tout lieu de croire que les Lybiens orientaux ont été long-tems aſſujettis aux Egyptiens. Pour ce qui regarde les Lybiens occidentaux, il eſt certain qu'ils dépendoient de Carthage dans les beaux jours de cette République.

Peuples modernes de l'Afrique ſeptentrionale.

Je ne m'étendrai pas davantage ſur les anciens peuples de l'Afrique ſeptentrionale. Ses Nations modernes ſont, 1°. les habitans de l'Empire de Maroc, qui ont ſuccédé aux Maures & aux Gétules ; 2. les Algériens, qui ont pris la place des Numides, & qui poſſédent auſſi quelques cantons dans la Gétulie ; 3. Les Tuniſiens, qui occupent le territoire de Carthage & d'autres parties des anciens domaines de cette République ; 4. les Tripolitains, qui ont remplacé les Cyrénéens, les habitans des Syrtes & d'autres Nations Lybiennes.

Dans l'Afrique orientale, les Grecs & les Romains ne connoiſſoient que l'Egypte

& l'Ethiopie. Les anciens Géographes n'étendirent guères leurs observations au-delà du Cap *Guardafou*, qui est à 12 dégrés de la ligne. Ici commencent de nouvelles terres, dont ils ignoroient l'existence. On en doit la découverte aux Portugais. L'océan oriental les baigne, & la côte qui les termine a plus de neuf cens lieues de cours. Il est vrai que du côté du nord elles ne sont habitées que par des peuples sauvages peu nombreux, & qui sont encore assez mal connus; mais au-delà de la ligne on trouve des Nations considérables & des Etats puissans, tels que ceux de Melinde & de Mozambique, qui dépendent en partie des Portugais, l'Empire de Monotapa, & les magnifiques établissemens des Hollandois.

Du côté de l'occident leurs lumières n'étoient pas moins bornées. Dans l'océan atlantique ils ne connoissoient aucune île au-delà des Canaries, dont ils n'avoient même qu'une idée confuse, & il est probable que leurs vaisseaux ne passerent jamais cette hauteur. Ainsi toutes les côtes qui s'étendent, dans l'espace de plus de douze cens lieues, depuis le vingt-huitième dégré du nord jusqu'à la ligne équinoxiale, & depuis la ligne jusqu'à trente-cinq dégrés vers le sud, leur étoient absolument inconnues. Ce fut au quinzième siècle du Christianisme que les Portugais tenterent pour la première fois cette navigation, qui leur ouvrit bientôt le chemin de l'Inde par mer, & qui influa beaucoup sur la découverte de l'Amérique. Le Prince Henri, fils de Jean I, Roi de Portu-

gal, équipa à ses frais quelques navires, qui, côtoyant l'Afrique, reconnurent, l'an 1415, le *Cap* de *Bojador*, au sud-est des Canaries, environ à 26 dégrés de latitude du nord.

Dans le cours de plusieurs années, les Portugais découvrirent successivement vers le sud, l'île de *Madère*; la côte d'*Angra de Ruivos*, qui est trente lieues au-delà du Cap de Bojador; le *Cap Blanc*, où l'on commença à leur apporter de la poudre d'or; *Angra de Cintra*; l'embouchure du Sénégal; les îles d'*Arguim* & du *Cap Verd*, & enfin la *Guinée*.

Ce dernier pays fut le terme des découvertes qui se firent sous les auspices du Prince Henri, dans l'espace de quarante-huit ans. Elles s'étendoient depuis le vingt-huitième dégré de latitude septentrionale, jusqu'au huitième. On les poursuivit après sa mort, & en continuant de côtoyer l'Afrique, on arriva jusqu'à l'Equateur, après avoir parcouru toutes les parties maritimes de la Guinée, c'est-à-dire, le pays renfermé entre le Sénégal & la Gambra, la côte de *Malaguette*, la côte d'*Ivoire*, la côte d'*Or*, celles des *Esclaves*, de *Bénin*, de *Biafara*, &c. Au-delà de l'Equateur on découvrit les Royaumes de *Loango* & de *Congo*; les contrées d'*Angola*, de *Benguela*, d'*Abutua*, de *Mataman*; le pays barbare des Caffres & des Hottentots, & enfin le Cap de Bonne-Espérance & celui des Aiguilles, situés à l'extrêmité méridionale de l'Afrique.

Les Anciens donnoient le nom d'*Atlantique* à la mer qui baigne les régions occidentales dont nous venons de parler. En Mer Atlantique.

effet, le Mont Atlas s'étendoit jusqu'à ses bords, & les *Atlantides*, ancien peuple de Mauritanie, fréquentoient beaucoup cette mer. Ce furent eux probablement qui découvrirent pour la première fois les îles Canaries, situées à l'occident du petit Atlas, & qui commencerent à les peupler. Platon, dans ses Dialogues, fait mention d'une grande île qu'il nomme *Atlantis*, & qu'il croit plus vaste que l'Asie & l'Afrique reunies. Plusieurs Sçavans prétendent que la description qu'il en donne ne peut regarder que l'Amérique ; d'autres la mettent au rang de sa République, & des autres fictions ingénieuses qu'il a semées dans ses ouvrages. Crantor, son plus ancien interpréte, Ammien Marcellin, Proclus & quelques autres, soutiennent qu'il a parlé en Historien, & qu'on doit prendre à la lettre tout ce qu'il raconte. Nous apprenons de Diodore de Sicile, que les Carthaginois faisoient des courses au-delà de la Méditerranée, en suivant les côtes d'Afrique ; & que quelques-uns de leurs Navigateurs ayant essuyé une violente tempête dans l'océan, furent poussés jusqu'aux extrêmités occidentales de cette mer, où ils apperçurent une île d'une grandeur prodigieuse. L'Auteur ajoute que les Carthaginois réserverent pour eux cette découverte, dans la crainte que quelqu'autre Nation ne fût tentée d'envahir ces nouveaux pays. Elien insinue dans ses Histoires variées, qu'il y a au-delà de l'Europe, de l'Asie & de l'Afrique, un grand continent, entouré d'eau, comme ces trois parties du monde, qui doivent passer, dit-

Raisons qui peuvent faire croire que les Anciens avoient quelque connoissance de l'Amérique.

Hist. Univ. ibid. ch. 5.

il, pour autant de grandes îles que l'océan embraſſe. Tout cela peut faire croire que les Anciens avoient quelque idée de l'exiſtence de l'Amérique.

Iſles dépendantes de l'Afrique.

L'océan atlantique ou occidental, ſépare l'Amérique de l'Europe & de l'Afrique. Sa largeur commune eſt de douze à quatorze cens lieues de 20 au dégré : dans quelques endroits, comme entre les îles du Cap-Verd & les Antilles, il n'en a guère que cinq cens. Les Africains méridionaux ont pu faire ſans peine un tel trajet, & peupler les Antilles ; d'où il leur a été encore plus facile de paſſer dans l'Amérique. Cette mer offre quantité d'îles qui appartiennent à l'Afrique. Les plus conſidérables ſont *Madere*, les *Canaries*, les îles du *Cap-Verd*, celles de *Biſagos*, *Saint-Thomas*, *Annobon*, *Sainte-Helene*, &c. Sur la mer orientale on trouve *Socotora*, vers la côte d'Ethiopie, *Monbaza*, *Mozambique*, *Madagaſcar*, l'île de *Bourbon* & celle de *France*.

Voilà l'idée générale qu'on peut ſe former de l'Afrique. Ce que j'ai dit dans cette Introduction doit faire preſſentir à mes Lecteurs, le plan que je ſuivrai dans l'Hiſtoire des Peuples qui habitent ce vaſte eſpace de notre Continent. Je la diviſerai en quatre parties. La première traitera des Africains du Nord, la ſeconde des Africains orientaux, la troiſième des Africains occidentaux, & la quatrième des Africains inſulaires.

PREMIERE PARTIE.

HISTOIRE DES AFRICAINS SEPTENTRIONAUX, OU DES BARBARESQUES.

CHAPITRE PREMIER.

Conquêtes des Arabes en Barbarie. Dynasties fondées par ce peuple.

Première expédition des Arabes en Afrique.

LORSQUE Mahomet eut établi sur des fondemens solides l'Empire qu'il forma en Arabie, ses successeurs s'appliquerent à en étendre les limites, & subjuguerent en moins de vingt ans la Syrie, une partie de la Perse, & toute l'Egypte. *Amrou*, qui soumit cette dernière Province, dont il fut fait Gouverneur, entra dans la Barbarie orientale avec une armée de vingt mille Arabes. Il assiégea sans succès la ville de Tripoli; mais ayant battu les Grecs en diverses rencontres, il s'empara de plusieurs Places, entr'autres de *Soubaithala*, où résidoit le Préfet impérial. M. de Marigny place cette première expédition sous le Califat d'Omar, & M. de Guignes sous celui d'Othman, vers l'an 27 de l'Hégire, qui répond à l'an 647 de l'Ere Chrétienne. *Oucba*, Officier Arabe, s'établit à Barca, dans la Lybie, & rassembla diverses peu-

M. de Marigny, hist. des Arabes, *passim*; M. de Guignes, Hist. des Huns, T. I. Liv. VI.

plades de *Berbers*, ou d'Africains naturels (1), qui embrasserent le Mahométisme. L'Alcoran se répandit ici de la même manière qu'il s'étoit établi dans l'Arabie & dans la Perse. La force eut beaucoup plus de part à ses progrès que la persuasion. Oucba publia un sanglant Edit, qui condamnoit à mort tous les déserteurs de la Foi Mahométane.

Constans, petit-fils d'Héraclius, régnoit alors dans l'Empire Grec. Ce Prince, pour s'opposer aux progrès des Mahométans, ordonna qu'on fît en Afrique des levées extraordinaires d'hommes & d'argent. Mais les peuples, fatigués de ces exactions, traiterent secrétement avec le Calife Moavias, qui envoya successivement deux armées en Afrique, l'une commandée par un Prince de sa famille, & l'autre sous les ordres d'Oucba, cet Officier Arabe dont j'ai parlé. *Sanbarthah*, place maritime, tomba en 665 sous le pouvoir des Sarrasins, qui, dix ans après, bâtirent la ville de Cairoan. Oucba en fut le fondateur. Il choisit un terrain vaste, couvert d'un grand bois rempli de bêtes sauvages & de serpens dangereux, & qui servoit outre cela d'asile à tous les mécontens qui vouloient se soulever. Les arbres qu'il abattit lui furent d'un grand secours pour la construction de sa nouvelle ville. Il se servit aussi sans doute des ruines de l'ancienne *Cirène*, que les Grecs avoient bâtie dans le même lieu, & qui donna son nom à *Cairoan*; c'est ainsi que les Arabes prononi-

Seconde & troisième expéditions.

Fondation de Cairoan.

(1) C'est de ces *Berbers*, suivant l'opinion la plus probable, que vient le nom de *Barbarie*.

çoient celui de *Cirene*. Cette place fut pendant un tems la Capitale des domaines que les Califes possédoient en Barbarie.

Hassan, qui gouverna l'Afrique après Oucba, se rendit maître de Carthage l'an 688, & conquit presque toute la Barbarie, depuis Barca jusqu'à la côte de l'océan occidental.

Conquête de la Barbarie.

Les Romains & les Grecs, chassés de leurs anciennes possessions, se refugierent en Italie & en Espagne. Quelques-uns se cantonnerent à Safatcoura & à Bizerte, où ils furent encore inquiétés par leurs ennemis. Les Berbers, qui s'étoient rétirés à Bone, défendirent pendant quelque tems leur liberté. Une Héroïne, nommée *Damia*, qui devroit être immortalisée dans l'Histoire, & dont on nous a à peine conservé le nom, se mit à la tête de ces Africains, reprit Carthage & toutes les autres places qu'Hassan avoit soumises, & repoussa les Arabes jusqu'à Barca (1). Mais Hassan ayant reçu de puissans secours, triompha pour la seconde fois des Africains, & rétablit sa puissance dans le *Mogreb*; c'est le nom que les Arabes donnoient à la partie occidentale de la Barbarie.

Prodigieuse puissance des Arabes.

Cette révolution arriva sous le Califat de Valid. Léonce régnoit en orient sur les Grecs. L'Empire Romain tendoit alors à sa dissolution, & celui des Arabes étoit au plus haut dégré de sa grandeur. Les Califes possédoient les trois Arabies, la Perse, le Karasme, une partie de l'Inde, la Syrie, la grande Arménie, l'Asie mi-

(1) Théophane attribue cet exploit à un Général Grec, nommé Jean.

neure, & presque toute l'Afrique septentrionale.

Mousa succéda à Hassan dans le gouvernement de Barbarie. Les démêlés qui survinrent en 709 entre Rodrigue, Roi d'Espagne, & le Comte Julien, dont ce Prince avoit enlevé la fille, fournirent aux Arabes l'occasion d'étendre leur puissance au-delà des bornes de l'Afrique. Julien, qui possédoit Ceuta dans la Mauritanie, leur céda cette place importante, & les engagea à porter la guerre en Espagne. *Tharec*, Officier de mérite, fut chargé de cette expédition. Il passa le Détroit en 710 avec quatre cens hommes, fit des courses dans le pays ennemi, & revint chargé d'un grand butin. L'année suivante il en conduisit sept mille, moitié Berbers & moitié Arabes, & les débarqua au pied du Mont Calpé, dont il changea le nom en celui de *Giabal-Tharec*. *Giabal*, en Arabe, signifie montagne; *Tharec* étoit le nom du Général; c'est delà qu'on a formé celui de Gibraltar.

Ils passent en Espagne.

Origine du nom de Gibraltar.

Rodrigue marcha avec cent mille Espagnols contre les Arabes, dont l'armée n'étoit que de douze mille hommes, en y comprenant quelques renforts qu'ils avoient reçus. Tharec, malgré la disproportion de ses forces, alla au-devant de l'ennemi. Le Comte Julien lui servoit de guide. On se battit pendant huit jours avec un furieux acharnement, sur les bords d'une rivière qui est dans le territoire de Medina Sidonia. Les Espagnols furent vaincus, & leur Roi se noya dans la déroute. Cette victoire livra aux Arabes Tadmin,

Malaga, Cordoue, Almeïda, Grenade & Tolede.

Mousa, jaloux de ces succès, passa lui-même en Espagne avec une nombreuse armée, dans le dessein d'enlever à Tharec la gloire d'une si belle conquête. Il s'empara de Séville, de Mérida, de Sarragosse, de Barcelone, & de plusieurs autres places. Ensuite, passant les Pyrénées, il entra dans la Gaule Narbonnoise, & pénétra jusqu'à la Capitale, où il se fit ériger une statue avec une magnifique inscription. Ce fut là le terme de ses conquêtes, dont il ternit l'éclat par une basse jalousie. Au lieu de récompenser Tharec, qui avoit servi avec tant de distinction dans la campagne précédente, il l'accabla de reproches, & le traita avec la dernière indignité, jusqu'à le frapper de son fouet. Etant entré dans Tolede, il se fit apporter tout le butin que ce Général avoit fait, & entr'autres richesses, une table couverte de pierreries & de perles, qui avoit, dit-on, appartenu à Salomon. Mais Tharec avoit eu la précaution d'en arracher un pied qu'il cacha avec soin, & auquel Mousa fit substituer un pied d'or. Dans la suite ce Gouverneur ayant été rappellé en orient, apporta au Calife Valide cette fameuse table. Ce Prince, remarquant la différence du pied, en demanda la raison à Mousa, qui répondit qu'il l'avoit trouvée dans cet état. Alors Tharec présenta le véritable pied, prenant de-là occasion de faire valoir ses services, & de se plaindre des indignes traitemens qu'il avoit reçus du Gouverneur. Le Calife chassa honteusement ce

méchant homme, & lui ôta tous ſes emplois.

Il paroît que l'Afrique & l'Eſpagne formerent alors deux grands Gouvernemens, & qu'il y eut outre cela des Sangiacs, ou Commandans particuliers, dans quelques diſtricts & dans quelques villes. Mouſa, en quittant l'Eſpagne, donna à *Abdolazis* le gouvernement de cette contrée, à *Abdolmalek* celui de Ceuta & de Tanger, & à *Abdallah* le reſte de l'Afrique. Ces trois Gouverneurs étoient ſes fils. Ce fut peut-être Abdolazis qui commandoit l'armée des Sarraſins Eſpagnols, qui ſe répandirent en 722 dans les Provinces méridionales de France. Ils s'avancerent juſqu'à Toulouſe, dont ils formerent le ſiége. Mais Eudes, Duc d'Aquitaine, les força d'abandonner cette entrepriſe, les ſuivit dans leur retraite, & remporta ſur eux, près de Narbonne, une grande victoire, qui délivra la France de ces dangereux ennemis. Quelques années après, ces mêmes Barbares, qui avoient à leur tête *Abderrahman*, que nos annales nomment *Abdérame*, menacerent la Gaule Narbonnoiſe d'une nouvelle irruption. Eudes fit alors alliance avec un de leurs Sangiacs, nommé *Munuza*, qui avoit un petit commandement dans les Pyrénées, & qui promit de s'oppoſer au paſſage d'Abdérame. Mais ce dernier battit Munuza, qui, honteux de ſa défaite, & craignant de tomber dans les mains de ſon ennemi, ſe donna la mort. Abdérame entra enſuite dans l'Aquitaine, s'empara de Bordeaux, vainquit Eudes au-delà de la Dordogne, & ravagea d'une maniere

Expéditions en France.

Hiſt. des Arabes. T. II.

cruelle le Périgord, la Saintonge & le Poitou. Il se préparoit à saccager la ville de Tours, lorsque Charles-Martel lui livra une sanglante bataille, dans laquelle trois cens mille Sarrasins périrent avec leur Général.

Les Califes de l'Empire Arabique posséderent l'Espagne jusque vers le milieu du huitième siécle de l'Ere Chrétienne, c'est-à-dire, jusqu'à la révolution qui plaça les Abassides sur le trône, à l'exclusion des Ommiades. Un Prince de cette dernière famille, nommé *Abderrhaman*, échappé presque seul au massacre de ses parens, se refugia en Afrique, & de-là en Espagne, où les Arabes de Séville & de plusieurs autres cantons le reconnurent pour Calife. Il y fonda une Dynastie, qui subsista environ deux cens soixante ans sous treize Princes, auxquels on donna le nom d'*Ommiades d'Espagne.* Les principales villes de leur domaine étoient Cordoue, Séville, Médina-Sidonia, Tortose, Mérida, Saragoce, Valence, Tolède, Barcelone, & Béja en Portugal. L'Histoire de ces Califes n'appartenant point à celle des Barbaresques d'Afrique, tout ce que je remarquerai, c'est qu'ils furent presque toujours en guerre les uns avec les autres, ce qui sauva du joug le reste de l'Espagne. Dans la suite, ces divisions augmenterent, & la Dynastie des Ommiades s'étant éteinte, il se forma, des débris de leur Empire, plusieurs petits Royaumes, tels que ceux de Cordoue, de Séville, de Tolède, de Grenade, de Valence & de Murcie. J'ai observé ailleurs que ce partage nuisit infini-

Dynastie des Ommiades d'Espagne.

nent à la puissance des Sarrazins, & prépara de loin l'affranchissement des Espagnols.

Revenons aux Arabes d'Afrique. Cette partie du domaine des Califes obéissoit encore à ses anciens maîtres; mais les Gouverneurs qui la régissoient pour ces Monarques, se conduisoient avec une sorte d'indépendance, qui sembloit annoncer une révolution prochaine. *Edris* & *Soliman*, deux Emirs de la race d'Ali, qui avoient eu probablement quelques démêlés avec les Abassides, abandonnerent l'Arabie sur la fin du huitième siécle, & vinrent s'établir dans la Barbarie occidentale. Edris eut un fils qui bâtit la ville de Fez, & qui forma un petit Royaume, que ses descendans posséderent jusqu'à l'an 941. Dans le même tems *Ibrahim Ebn-Aglab*, Gouverneur d'Afrique pour les Abassides, se révolta ouvertement, & se fit proclamer Souverain à Cairoan vers l'an 800. Il fonda une seconde Dynastie, qui subsista un peu plus d'un siécle, & qui donna à la Barbarie plusieurs Souverains, que l'Histoire appelle *Aglabites*, du nom de leur fondateur, & qu'elle range dans l'ordre suivant :

Fondation du Royaume de Fez.

Histoire des Huns, ibid.

Dynastie des Aglabites.

I. *Ibrahim*, qui régna douze ans parmi les troubles inséparables d'une usurpation.

II. *Aboul Abbas*, fils d'Ibrahim, massacré à Cairoan dans la sixième année de son régne.

III. *Abou Mahommed*, surnommé *Ziadet Allah*, nom que quelques-uns de ses Successeurs ont porté. Sous ce Prince, les Sarrasins d'Afrique, aidés de ceux d'Espagne,

Conquête de la Sicile par les Barbaresques.

conquirent la Sicile, qui leur fut livrée par un Capitaine Grec, nommé *Eupheme*, que les Historiens Arabes appellent *Phama*. Ayant ensuite passé en Italie, ils se rendirent maîtres de Tarente & de toute la Calabre. Abou Mohammed établit dans sa nouvelle conquête un Prince de sa famille, qui prit le titre de Roi de Sicile. Ce pays resta plus de deux siécles dans les mains des Barbaresques. L'île de Créte fut prise dans le même tems par les Sarrasins d'Espagne, qui la nommerent *Candax*, d'où s'est formé le nom de Candie. Mohammed mourut en 838. Il étoit fils d'Ibrahim, fondateur des Aglabites.

Ils s'emparent de la Calabre.

IV. *Abou Accal*, autre fils d'Ibrahim, mort en 841. Il témoigna beaucoup d'amour pour son peuple, & fit de grandes largesses à la milice, ce qui lui procura un régne tranquille.

V. *Aboul Abbas Mohammed*, qui ne régna pas long-tems.

VI. *Ahmed*, mort en 863. Il fit bâtir le grand Aquéduc & la Mosquée qui sont à la porte de Tunis.

VII. *Abou Mohammed*, frere d'Ahmed, ne régna que six mois.

VIII. *Mohammed Aboulgharanic*, fils d'Ahmed. Il cessa de vivre en 875.

IX. *Abouichaq Ibrahim*, qui transporta sa cour à Tunis, où il fit bâtir un beau palais. Il y mourut l'an 902. La prise de Syracuse & de Taormine, seules places qui restoient aux Grecs en Sicile, fut le principal événement de son régne.

X. *Aboul Abbas Abdallah*, fils d'Abouichaq, tué en 903.

XI. *Abou Nasr*, fils du précédent, chassé de ses Etats, dans la sixième année de son régne, par des sujets rébelles, qui avoient à leur tête un Seigneur nommé *Abdallah*. Cet usurpateur s'empara d'une grande étendue de pays.

XII. *Ibrahim*, le dernier des Aglabites. Ce Prince, voyant qu'Abou Nasr avoit pris la fuite, se mit à la tête de quelques tribus fidéles, & entra dans Cairoan, où il ne put se maintenir. *Abdallah* battit & dissipa ce parti, & se rendit maître de toutes les possessions des Aglabites.

Les choses ne subsisterent pas long-tems en cet état. *Obeïd Allah*, surnommé *Al Mahadi*, étoit à la tête d'une autre faction, qui l'emporta sur toutes les autres, & qui donna à l'Afrique une nouvelle Dynastie. Quelques Historiens prétendent qu'il sortoit de la tribu de *Ketama*, établie dans les montagnes qui sont aux environs de Fez. D'autres assurent que c'étoit un Mage d'Orient, qui abandonna son pays pour passer en Afrique, où il fut long-tems inconnu. Il fit le pélérinage de la Mecque, & plusieurs personnes s'attacherent à lui dans ce voyage. S'étant rendu à Cairoan, dans le tems des premiers troubles qui furent excités par Abdallah, il y fut assez puissant pour résister aux Aglabites. On croit qu'il eut beaucoup de part à la retraite précipitée d'Abou Nasr. Dès l'année 908 il prit le titre de Calife, & ayant vaincu l'usurpateur Abdallah, il le fit mourir.

Comme Al Mahadi prétendoit descendre de Mahomet par Fathmé, les Princes de sa Dynastie des Fathimites.

famille ont été nommés *Fathimites*. Ce Calife d'Afrique bâtit aux environs de la petite Syrte une ville (1), à laquelle il donna son nom. La Dynastie qu'il fonda a subsisté un peu plus de deux cens cinquante ans. *Moezz-Ledin-Illah*, son troisième successeur, s'empara de l'Egypte l'an 972, & y bâtit la ville du Caire, où les Fathimites établirent alors leur résidence. Ce qu'on pourroit dire de ces Princes, qui furent toujours en guerre avec les Califes de Babylone, appartient plutôt à l'histoire de l'Orient qu'à celle de la Barbarie, & d'ailleurs j'en ai touché quelques particularités dans les précédens Volumes.

Etablis depuis en Egypte.

Les premiers Monarques de cette Dynastie étoient si puissans, qu'il ne s'éléva pas de grands mouvemens en Afrique. Mais il ne laissa pas de s'y former quelques Dynasties, dont je dois parler. Dès l'an 935, sous *Caïm Bamrillah*, le second des Fathimites, un Seigneur Arabe, nommé *Zeiri*, attacha à sa personne un grand nombre de familles, remporta des avantages considérables sur quelques tribus. & s'étant procuré dans ses courses un riche butin, bâtit une ville, qu'il nomma *Aschir*, & dans laquelle il attira tout ce qu'il put rassembler de sçavans & de négocians. Le Calife Caïm-Bamrillah, loin de s'opposer à ses entreprises, lui envoya d'Egypte un Architecte, pour conduire les bâtimens de sa nouvelle ville. Zeiri descendoit des anciens Rois de Saba en Arabie, qui étoient de la tribu des Hémiarites. Mouthna fut le premier de ses ancêtres qui s'établit en

(1) Mahadia.

Afrique,

·ique, dans le tems que les Ethiopiens
juguerent l'Yemen, & chasserent de
te contrée les Princes Hémiarites,
qui arriva vers l'an 500 de l'Ere Chré-
nne.

Zeiri fonda un Royaume, qu'il laissa à
; descendans. Il établit l'usage des mon-
·ies parmi les Arabes & les Berbers de
domination, qui ne connoissoient aupa-
vant ni l'argent ni l'or. Tout leur com-
erce se faisoit par échange, & les bes-
ıux en formoient la principale branche.
:s Princes de cette famille s'appellerent *eirides*, du nom de leur fondateur. Ils ont
ossédé Bugie, Alger, les châteaux d'Ham-
ad & d'autres places. Zeiri, après un
:gne de vingt-six ans, fut tué l'an 970
ıns un combat contre les *Zénetes*, nation
elliqueuse de ces quartiers. Il étoit si esti-
ıé des Africains, que ses propres ennemis
: regreterent.

Dynastie des Zeirides.

Aboul Yousouf son fils lui succéda, &
eçut du Calife Moezz-Ledin-Illah l'invef-
iture de l'Afrique & de la Sicile. Il con-
uit Tremecen, Fez, Segelmesse & toute
a Barbarie occidentale. La mort l'enleva
'an 984. Il laissa la couronne à

Successeurs de Zeiri.

Aboulcasem Mansour son fils, qui régna
louze ans.

Abou Mounad Badis, fils de Mansour,
occupa ensuite le trône pendant vingt ans.
Il y eut plusieurs révoltes sous son régne,
dont il passa quelques années dans l'île de
Sardaigne, qui appartenoit alors aux Bar-
baresques.

Abou Tamim, fils d'Abou Mounad, établit
sa résidence à Mahadia. Tous ses prédé-

cesseurs avoient fixé leur séjour à Aschir, ou à Tahirat ; mais Abou Mounad céda la première de ces places à son oncle *Hammad*, qui se révolta sous Abou Tamim, & qui fut vaincu par ce Prince. Abou Tamim mourut en 1061, après un régne de quarante-neuf ans.

Tamim son fils lui succéda. Il soumit à son obéissance Sus, Tunis, Gabes, Cairoan, avec les îles de Harba & de Majorque; mais il perdit Tripoli, qui lui fut enlevé par un Turc, nommé *Schah Malik*, & la Sicile, dont les Normands s'emparerent l'an 1091. Malik est le premier Turc qui ait établi une Principauté en Barbarie : il ne posséda pas long-tems celle de Tripoli. Tamim régna près de quarante-huit ans, en vécut 97, & mourut l'an 1108. Il eut pour successeur

Premier établissement des Turcs en Barbarie.

Yahia sont fils, mort en 1115.

Ali, fils d'Yahia, régna ensuite pendant cinq ans.

Hassan, fils d'Ali, fut le dernier Prince de cette race. Roger, Roi de Sicile, le chassa de Tripoli, de Mahadia, & de plusieurs autres villes, & le reste de ses possessions lui fut enlevé par les Almohades, Princes Africains dont nous parlerons.

La Dynastie des Zeirides a régné environ deux siécles. Cent ans avant son extinction, une autre race d'Arabes, établis en Afrique vers l'an 700, fonda un Empire particulier en Mauritanie & en Espagne. Ils étoient partagés en plusieurs Tribus, dont les principales étoient celles de *Lamptouna*, de *Gioudala* & de *Lamtah*. Leurs habitations s'étendoient vers le désert de Sahara.

y menoient une vie errante & sauvage.
ı homme de la Tribu de Gioudala, nom-
è *Giouhar*, voyagea sur la côte de Bar-
rie, & conféra avec plusieurs Docteurs
ahométans, dont il embrassa la Loi. Il
ır fit entendre qu'ils prêcheroient avec
ıit le Mahométisme dans son pays, &
›ublia rien pour exciter leur zèle. Ab-
llah se rendit à ses sollicitations, & con-
ıtit à instruire ce peuple grossier. Ils se
ınsporterent tous deux aux habitations
ces Arabes, engagerent plusieurs Tri-
s à embrasser l'Alcoran, & les rassem-
èrent en un seul corps, sous l'autorité
ın chef qu'elles élurent, & qui prit le
re d'*Emir el Mouslimin*, c'est-à-dire, de
ince des Musulmans. Le choix tomba
· un personnage nommé *Aboubekr*, qui
: le premier Monarque de cette Dynas-
, dont on peut rapporter les commen-
nens à l'an 1050. Les Arabes qui se sou- **Dynastie des Marabethins ou Marabouts.**
rent à sa domination s'appellerent *Mora-*
hins. Les Espagnols les nommerent *Ma-*
'outs & *Almoravides*.

Giouar, qui avoit beaucoup contribué
l'élévation d'Aboubekr, se repentit
ıntôt de n'avoir pas pris lui-même le
mmandement. Il voulut se soulever;
ıis Aboubekr le prévint, & le fit tuer.
ıdallah, l'autre chef de cette mission
ut pas un sort plus heureux. Ayant en-
pris de conduire une troupe d'Arabes
côté de Sus, il fut battu & massacré par
Africains de ce canton. Aboubekr,
ıs prétexte de venger sa mort, porta
ravage dans le pays de Sus, où il fit
grand butin. Quelque tems après il

s'empara de Ségelmesse, la première ville que ces Arabes aient possédée dans la Mauritanie.

La mort ayant enlevé Aboubekr vers l'an 1070, les tribus qui l'avoient suivi se rangerent sous les drapeaux d'un Capitaine nommé *Yousouf*, & le proclamerent Emir el Mouslimin. Yousouf se rendit maître de Ceuta, de Salé, de Tanger & de quelques autres places, & bâtit la ville de *Maroc*, qui devint la capitale de ses Etats.

Fondation de Maroc.

Mohammed, Prince Maure, qui régnoit à Séville, ayant eu quelque démêlé avec le Roi Alphonse, implora le secours d'Yousouf, qui passa sur le champ en Espagne avec une armée. Ayant joint ses forces à celles de Mohammed, il remporta en 1086 une victoire signalée sur les Chrétiens, près de Badajos dans l'Estramadure. L'année suivante il rentra en Espagne, & forma, avec les Rois de Séville & de Grenade, le siége de Lébatho, où Alphonse s'étoit renfermé. L'entreprise ne réussit point; mais Yousouf s'étant brouillé avec le Roi de Grenade, s'empara de ses possessions, & le conduisit prisonnier à Maroc. Une troisième expédition, dont il confia la conduite à *Saïr*, Général expérimenté, le rendit maître de Cordoue, de Séville, d'Almérie, & de presque toutes les villes que les Sarrasins possédoient alors en Espagne. Pour donner une sorte de stabilité à ses nouvelles conquêtes, il envoya demander au Calife de Bagdad l'investiture de l'Espagne, ce qui lui fut accordé. Ce Monarque, qui fut un des plus grands Ca-

Les Marabouts s'établissent en Espagne.

aines de son siécle, mourut l'an 1106, :ès un régne de trente-huit ans.

Abou Hassan Ali, fils d'Youfouf, prit suite les rênes du gouvernement. Il re-ussa le Roi Alphonse, qui avoit fait e irruption sur les terres des Musul-ns; mais il eut beaucoup de peine à mer une sédition qui s'éleva à Grenade re ses troupes & les habitans. Les *Al-hades* commencerent à se faire connoître s son régne, & prirent même quelque endant sur les Marabouts. Ali gouverna :c une sagesse qui lui attira l'amour & time de ses sujets. Il mourut à Maroc 1140, laissa le trône à son fils *Tas-in Elmasmoudi*, qui ne l'occupa que] ans.

'aschefin fut toujours en guerre avec Almohades, qui détrônerent *Ishac* son vers l'an 1146. C'est à ce dernier ıce que finit la Dynastie des Mara-ts, qui subsista un peu moins d'un sié-Plusieurs de ces Arabes retournerent ; leurs anciens déserts. D'autres passe- : dans l'île de Majorque, où leurs ıces se maintinrent encore quelque ;. L'Auteur des *Révolutions d'Espagne* rt de dire que les Almoravides *régnent re* à Maroc.

Hist. des Révolut. d'Espagne, T. I. p. 220.

Dynastie des Almohades.

es Almohades, qui détruisirent cette ıastie, descendoient des premiers Ara- qui conquirent l'Afrique vers le mi- du septième siécle. Ils habitoient les tagnes de Sus, ancien domaine dont s peres s'étoient emparés.

n de ces Arabes, nommé *Abou Abdal-Mohammed*, & qui ajouta à ces noms

celui de *Mahadi*, déja si illustre parmi les Sarrasins d'Afrique, jetta les fondemens de la Dynastie dont nous parlons. Il prétendoit tirer son origine d'Ali, gendre de Mahomet. Il s'appliqua aux sciences dans sa jeunesse, & pour achever de s'instruire, il passa en Caldée, où il s'entretint avec les plus habiles Docteurs.

Histoire des Huns, ibid.

Au retour de ce voyage, le hasard lui fit rencontrer un fourbe adroit, appellé *Abdolmoumen*, qui se disoit inspiré. Mahadi se lia étroitement avec ce prétendu Prophête, & commença à jouer lui-même le personnage d'Apôtre. S'étant rendu à Maroc, il reprit avec aigreur les femmes d'Ali, Empereur des Marabouts, parce qu'elles paroissoient en public le visage découvert. Cette insolence le fit chasser de la ville. Il se retira à Sus, & y fut proclamé Souverain l'an 1120, par un grand nombre de vagabonds qui le suivoient. Ces fanatiques prirent le nom de *Mouahedin*, c'est-à-dire, d'Unitaires (1), dont on a formé par corruption celui de *Mohades* ou d'*Al-Mohades*. Il choisit entr'eux douze Disciples, dont le plus considérable fut *Abdolmoumen*.

L'Empereur de Maroc, informé des entreprises de ces séditieux, envoya contr'eux des troupes; mais elles furent taillées en pièces. Mahadi leva aussi une armée, qui fit des courses sur les terres des Marabouts, & qui fut à son tour battue sous les murs de Maroc, dont elle avoit formé le siége. Il mourut peu de tems après cette expédition, & laissa le trône à

(1) Gens qui croyent en un seul Dieu.

Abdolmoumen, qui commença à régner l'an 1129. Ce Prince se rendit fameux par ses victoires qu'il remporta sur les Marabouts. Il leur enleva Oran, Tremecen, Fez, Mikenez, Salé, Ceuta, Maroc, & fit trancher la tête à Ishac, le dernier de leurs Princes. Il prit aussi la ville de Badela, & soumit les *Senahedgiens*, peuple belliqueux, qui habitoit les montagnes.

Pendant qu'il assiégoit Maroc, les principaux chefs des Arabes d'Espagne vinrent le trouver, & le reconnurent pour leur Souverain. En même tems ils implorerent son assistance contre les Chrétiens, qui, profitant des divisions des Maures, avoient conquis Santaren, Béja, Lisbone, Mérida, Almérie, Médina-Sidonia, Jaën, & plusieurs autres places de la domination Mahométane. Abdolmoumen envoya à leur secours une grande armée, qui assiégea Séville, & la prit d'assaut. Mais les Espagnols s'emparerent de Tortose & de Lérida, & soumirent une partie de la Catalogne. Ils attaquerent inutilement Cordoue pendant trois mois, parce que cette place fut secourue par les Almohades.

Abdolmoumen tourna ensuite ses armes contre les Siciliens, qui s'étoient établis depuis quelques années sur la côte de Tripoli. Il leur enleva en deux campagnes toutes les places qu'ils possédoient, & les chassa entièrement de Barbarie. Après cette expédition il voulut porter la guerre en Espagne, pour exterminer tous les Chrétiens de cette contrée. Mais les Arabes refuserent de s'enrôler, & se retirerent dans le désert de Sahara, où ils exciterent

quelques troubles. Il fallut y envoyer des troupes, pour appaiser ces mouvemens. Plusieurs prirent le parti de la soumission, & se laisserent conduire sur la côte d'Espagne, où Abdolmoumen se transporta lui-même, & bâtit en 1162 une forteresse sur la montagne de Gibraltar. C'est à quoi se terminerent tous ses vastes projets, la mort l'ayant enlevé l'année suivante à Salé, après un régne de trente-trois ans.

Fondation du Fort de Gibraltar.

Abou Yacoub, son petit fils, lui succéda, malgré l'opposition de quelques Tribus Arabes, qui furent obligées de se soumettre. Ce Prince envoya son frere Omar en Espagne, pour faire la guerre à Mohammed, qui ayant envahi les Royaumes de Murcie & de Valence, & quelques autres contrées orientales, s'étoit ligué avec les Chrétiens pour se maintenir dans ses usurpations. Omar remporta quelques avantages sur Mohammed, qui ordonna en mourant qu'on restituât toutes ces possessions aux Almohades, ce qui fut exécuté. Yacoub parut lui-même en Espagne à la tête de ses armées, & y mourut l'an 1184, pendant qu'il faisoit le siége de Santaren, ville de Portugal. Son corps fut transporté à Séville. Dans la neuviéme année de son régne, une troupe de soldats Turcs, qui avoient servi en Egypte, se transporta en Barbarie, sous la conduite d'un aventurier, nommé *Tekieddin Caracoush*, & s'empara de Tripoli & de quelques autres places. C'est la seconde apparition des Turcs en Barbarie.

Les Turcs paroissent pour la seconde fois en Barbarie.

Almanzor gouverna les Almohades après la mort de son pere Yacoub, Ali, fils

d'Ishac, dernier Roi des Marabouts en Barbarie, régnoit alors à Majorque. Il fit en 1184 une descente en Afrique, & se rendit maître de Gabes, de Capsa & de Bugie, d'où il chassa tous les Almohades. Almanzor marcha aussi-tôt contre lui, le vainquit en plusieurs rencontres, & reprit Capsa & Gabes.

Quelques années après il passa en Espagne, pour combattre les Chrétiens, qui s'étoient emparés de l'Algarbe, dans le Portugal. Il recouvra le plupart des villes qu'ils avoient conquises, & leur inspira une telle frayeur, qu'ils lui demanderent la paix.

L'an 1195 il livra aux Espagnols une sanglante bataille, dans laquelle, au rapport des Ecrivains Arabes, les Chrétiens perdirent plus de cent quarante mille hommes, & les Maures environ vingt mille. Une seconde victoire, qu'il remporta l'année suivante, le rendit maître de Tolède, qu'il abandonna au pillage. Tels furent les principaux exploits de son régne, qui se termina en 1199.

Naser Ledin Allah, frere d'Almanzor, occupa ensuite le trône pendant quinze ans. Il fit quelques pertes en Espagne; mais il pacifia les troubles que les Marabouts excitoient en Afrique, & qui avoient commencé dès le dernier régne. Les autres Rois de cette race sont

Mostanzer Billah, fils de Naser, mort en 1223.

Abou Mohammed, frere de Naser, tué en 1224.

El Adel, fils de Mostanzer, &

Abou Zacharia, fils de Nafer, dont les régnes furent très-courts.

Aboul Ola Edris Elmamoun, mort en 1231.

Rafchid Abon Mohammed, fils d'Aboul Ola, qui cessa de vivre en 1242.

Saïd Abou Haſſan, frere de Rafchid.

Morthadi, tué en 1266.

Al Ouathec Billah, détrôné en 1269.

M. Deguignes ne nous apprend rien de particulier touchant ces derniers Princes, qui régnerent sans doute avec peu de gloire. La Monarchie des Almohades subsista environ cent cinquante ans. Ils furent les fondateurs du second Empire de Maroc: les Marabouts avoient fondé le premier.

Deux Empires de Maroc.

Je n'ai qu'un mot à dire des autres Dynasties qui se formerent dans les tems dont nous parlons. Les Arabes de la Tribu de *Beni-Zian* s'emparerent en 1248 de la ville & de la province de Tremecen, dans la Mauritanie occidentale, sous la conduite d'*Abou Yakia Yagmour*, qui fut leur premier Roi. Les *Senahedgiens*, peuple assez considérable, possédoient auparavant cette contrée, qui dépend aujourdhui de l'Empire de Maroc. On connoît aussi peu la succession que l'histoire des Princes Beni-Zian. Ils ont été pendant un tems tributaires de l'Espagne.

Les Beni-Zian.

Royaume de Tremecen.

Les *Abou-Hafs*, Princes Negres, commencerent à régner à Tunis dans les premières années du treizième siécle. Ils possédoient aussi Bugie & les contrées voisines. Nazer Lédin Allah, Roi de Maroc, de la famille des Almohades, confia le gou-

Les Abou-Hafs.

vernement de Tunis à *Mohammed Abdol Ouahed*, qu'on regarde comme le chef des Abou-Hafs. Ce fut sous Abou Abdallah, le troisième successeur d'Abdol Ouahed, que Tunis fut assiégée par saint Louis, qui mourut devant cette place. Ces Princes, dont la succession n'est pas bien connue, conserverent pendant 280 ans le Royaume de Tunis. Leur Etat fut conquis en 1485 par les Turcs, qui mirent fin à cette Dynastie. Ils laisserent une nombreuse garnison dans ce pays, qui fut gouverné pendant plus d'un siècle par des Bachas que le Grand-Seigneur y envoyoit. Mais cette milice s'étant révoltée l'an 1594, établit à Tunis une espèce de gouvernement républicain, qui subsiste encore. Alger & Tripoli se gouvernent de la même manière.

Royaume de Tunis.

Hist. des Huns, ibid.

Ce siècle, si fécond en révolutions, vit éclore une nouvelle Dynastie, qui succéda à celle des Almohades, & qui fonda le troisième Empire de Maroc. *Abdol Hacq*, de la Tribu des *Zenetes*, autrement nommés *Beni-Merin*, en jetta les premiers fondemens. On prétend qu'*Aboucara*, un de ses ancêtres, avoit déja régné dans cette partie de l'Afrique.

Troisième Empire de Maroc.

Abdol se forma en 1213 un petit Etat, aux dépens des Almohades, & le laissa à son fils *Othman*, qui eut pour successeur *Abou Yahia*, autre fils d'Abdol. Ces Princes étoient vassaux des Almohades. *Abou Yousouf*, troisième fils d'Abdol, secoua non-seulement leur joug, mais les détruisit. Abdol mourut en 1258, & Yousouf en 1286. Celui-ci, qu'on doit regarder

Les Zenetes. comme le premier Roi des Zenetes, possédoit Fez, Maroc & les pays adjacens, avec Malaga en Espagne.

Aboul Zaradat, fils & successeur d'Youssouf, assiégea pendant quatorze ans la ville de Trémecen, dont il ne put s'emparer. On ignore l'année de sa mort, mais on sçait qu'il fut massacré par ses sujets.

Les Princes qui régnerent après Zaradat sont peu connus. Tout ce que les Historiens Arabes nous apprennent, c'est qu'il y eut de cruels démêlés entre ses successeurs.

Aboul Hassan, qui occupa le trône en 1331, s'empara de Trémecen, de Bugie, de Constantine & de Tunis, & mourut en 1351. Les troubles recommencerent alors, & dans l'espace de dix ans l'Empire de Maroc changea six fois de Maîtres. Depuis *Mohammed Abdolhakim*, qui monta sur le trône en 1361, il n'est plus parlé des Rois Zenetes. On prétend qu'ils ont été détruits par les *Oatazes*, autres Princes d'Afrique, qui ont régné jusqu'à la fin du quinzième siécle. Leur histoire est encore moins connue. Les *Schérifs* établirent à Maroc, vers l'an 1500, un cinquième Empire, qui subsiste encore aujourd'hui, & que nous ferons connoître dans le Chapitre suivant.

Les Oatazes.

Quatrième & cinquième Empires de Maroc.

CHAPITRE II.

Des Schérifs, ou Souverains actuels de Maroc. Description de leur Empire.

ARTICLE I.

Origine des Schérifs de Maroc. Leurs premiers Princes.

LE nom de *Schérif* eſt parmi les Turcs & les Maures d'Afrique un titre de dignité, qui répond à celui d'*Emir*; nom dont les Arabes qualifient tous les deſcendans de Mahomet. Ceux de Maroc ſont originaires de la Libie ſeptentrionale. *Moula* ou *Moulei Méhérez*, un de leurs ancêtres, s'étoit mis à la tête de quelques Tribus Arabes, répandues dans cette partie de l'Afrique, & faiſoit de fréquentes incurſions ſur les caravanes de marchands & de pélerins qui paſſoient par ſon pays. L'Empereur de Maroc marcha avec des troupes contre ce brigand, l'obligea de mettre bas les armes, & tranſplanta en Mauritanie tous les Arabes qu'il commandoit.

Mouette, Hiſtoire des Conquêtes de Moulei-Archy, dans la Préface.

Méhérez fut lui-même forcé d'abandonner ſon ancienne patrie, & de mener une vie privée dans la Province de Tafilet, qui appartenoit dès ce tems-là à l'Empire de Maroc. Il avoit un grand nombre d'enfans; & la médiocrité de ſa fortune ne lui permettant pas de les entretenir d'une manière convenable, ils prirent le parti de le quitter, pour chercher un établiſſement dans

les Provinces de Maroc & de Fez. Les Tribus Arabes de ces quartiers les reçurent avec la considération qui étoit dûe à leur naissance ; & les mariages qu'ils y firent, multiplierent tellement leur race, qu'aujourd'hui le pays est rempli de leurs descendans, qui prennent le titre de Schérifs, & qui sont la plupart dans une grande misére.

Un de ces Princes, né dans le village de *Tigumédet* en Numidie, s'acquit, sur la fin du quinzième siécle, une grande réputation. L'Historien que j'ai cité l'appelle *Mahamet Ben Hamet*, nom qu'il a corrompu comme plusieurs autres, & qui doit s'écrire *Mohammed Ben Ahmed*. C'étoit un homme très-versé dans toutes les sciences naturelles, & qui passoit même pour magicien. Il donna à ses enfans une excellente éducation, & les envoya de très-bonne heure à la Mecque, parce que ce pélerinage donne une grande considération parmi les Mahométans. Ceux qui s'en acquittent avec dévotion, obtiennent à leur retour des distinctions flatteuses, & sont respectés comme des Saints.

Les fils de Mohammed voyagerent aussi dans les Cours d'Afrique. Ils se transporterent à Fez & à Maroc, où ils furent reçus avec de grands honneurs. L'un d'eux fut retenu à Fez par le Roi *Moulei Ahmed*, qui le chargea de l'éducation de ses enfans. Dans la suite ils payerent ces bienfaits de la plus noire ingratitude. Ils déclarerent une guerre ouverte au Roi de Fez, & formerent une conspiration contre l'Empereur de Maroc, qu'ils massacre-

rent lâchement en 1519, pour s'emparer de son Royaume. *Abdol-Quivir*, l'aîné de ces Princes, eut en partage l'Etat de Talifet, qu'il laissa à ses descendans. *Moulei Mohammed* son frere régna à Maroc; & *Ahmed*, qui étoit le plus jeune, eut le Royaume de Sus.

Moulei Mohammed fut presque toujours en guerre avec le Roi de Fez, qui se défendit avec courage pendant plus de vingt ans. Mais l'ayant assiégé & forcé dans sa capitale en 1550, il le relégua dans la Province de *Dras*, écarta de la même manière tous les autres Princes du Sang Royal, & se rendit maître de l'Empire de Fez. Les Emirs & les Grands du Royaume le reconnurent pour Souverain, & lui prêterent serment.

La jalousie divisa bientôt ces Schérifs. Mohammed & Ahmed eurent de sanglans démêlés, qui se terminerent par la ruine du premier de ces Princes. Chassé de ses Etats par un frere ambitieux, qui lui enleva toutes ses conquêtes, il se retira à la Cour d'Abdol-Quivir, & alla finir ses jours à Tafilet. Ainsi Ahmed, le plus jeune de ces Princes, resta maître des Royaumes de Sus, de Fez & de Maroc.

Voilà les premiers Schérifs, suivant Mouette, qui ne s'étant proposé que d'écrire l'Histoire des Princes Africains de son tems, passe tout de suite à celle de *Moulei Archi*, qui régnoit à Tafilet dans le dernier siécle. Je ne trouve dans la Table de M. Deguignes que des noms, qui se rapportent peu à ceux de Mouette. *Hassan*, mort en 1516, fut, suivant l'Historien des

Huns, le pere des Schérifs modernes de Maroc & de Tafilet. On peut croire que c'est le même que Mouette nomme Mahamet ben Hamet. Ahmed son fils usurpa la couronne de Maroc en 1529, & fut dans la suite déposé; ce qu'on peut absolument accorder avec le récit de Mouette, en disant qu'Ahmed remonta depuis sur le trône, & chassa son frere Mohammed. Les autres Princes de M. Deguignes sont,

Mohammed, fils d'Hassan, tué en 1556.

Abdallah, fils de Mohammed, mort en 1574.

Moula Mohammed, qui cessa de vivre en 1606.

Trois fils de ce Prince, dont l'un se nommoit *Almanzor*, l'autre *Abou Hassan*, & le troisième *Abou Fars*, se disputerent pendant deux mois la couronne, & furent obligés de la céder à

Moula Zéidan, mort en 1630.

Moula Abdolmalik succéda à son pere Zéidan, & mourut vers l'an 1634.

Moula el Ovalid, autre fils de Zéidan, régna jusqu'en 1646.

Moula Ahmed, troisième fils de Zéidan, fut détrônê par

Crommelhaïch, qui jouït plusieurs années de son usurpation.

Moula Schérif, Roi de Tafilet succéda à cet usurpateur. Mouette nous apprend que ce Prince eut 84 fils & 124 filles. Ses enfans se firent une guerre cruelle, dont nous parlerons dans l'article suivant. Le nom de *Moula*, ou Moulei, que prennent ces Schérifs, semble indiquer qu'ils descendent de quelqu'Iman. Peut-être que Mo-

hammed, ou Haſſan le Numidien, avoit la direction d'une Moſquée.

ARTICLE II.

Guerre entre Moulei Mohammed *&* Moulei Archi, *fils de Moulei Schérif. Archi détrône ſon frere, & devient fameux par ſes conquêtes.*

MOULEI Schérif, parmi ce grand nombre de fils qu'il eut de ſes femmes & de ſes maîtreſſes, choiſit pour ſon ſucceſſeur Moulei Mohammed, Prince d'un excellent naturel, & qui gouverna ſes peuples avec beaucoup de douceur. Archi, homme fier, intriguant, audacieux, & d'une ambition ſans bornes, ne put ſe réſoudre à obéir à ſon frere, & forma le projet de le détrôner. Accompagné de trois Officiers & d'une petite troupe de ſoldats, auxquels il avoit fait part de ſon deſſein, il quitta la Cour, & prit le chemin de la Province de Dras, dans la réſolution d'y ſoulever le peuple. Mais l'Empereur ayant été averti de ſon évaſion, le ſuivit lui-même avec un corps de cavalerie, & le fit priſonnier avec tous ſes gens. Ceux-ci furent traités ſans pitié; on leur coupa les jambes; & leur corps, attaché à la queue d'une mule, fut traîné dans les rues & dans les places.

Révolte d'Archi: ſes aventures.

Archi fut enfermé dans une priſon; mais ayant trompé la vigilance de ſes gardes, il ſe mit à la tête de quelques Arabes vagabonds, & cauſa de nouvelles inquié-

tudes à ſon frere. Il fut pris dans un combat, ramené à Tafilet, & reſſerré plus étroitement que jamais, avec défenſe de voir perſonne, excepté un Negre qui lui portoit à manger. Archi corrompit cet eſclave à force de promeſſes. On avoit empriſonné le Prince dans une tour, dont une porte, qui regardoit la campagne, étoit fermée d'un mur de brique d'une maçonnerie aſſez légere. Il y fit aiſément une ouverture avec le ſecours de ſon Negre, & ſe ſauva par cet endroit. Cet eſclave voulut l'accompagner dans ſa fuite; mais Archi, ſe défiant avec juſtice de la fidélité d'un homme qui venoit de ſe laiſſer corrompre pour de l'argent, lui coupa la tête avec ſon ſabre, pendant qu'il ſe baiſſoit par ſon ordre, pour arranger ſes éperons.

Il ſe ſauve chez les Arabes libres.

Il gagna en diligence la Province de *Zoaüias*, habitée par des Arabes libres, qui avoient élu pour chef un de leurs Marabouts*, nommé *Benbucar*. Le Schérif, cachant ſon nom & ſa naiſſance, & ne prenant que la qualité de ſoldat, offrit ſes ſervices à ce Schéik, qui lui donna de l'emploi. Mais un jour qu'il traverſoit le Bazar, il fut reconnu par quelques Marchands de Tafilet, qui s'étant proſternés devant lui, apprirent à tout le monde qu'il étoit le frere de leur Souverain. Les fils de Benbucar, ſoupçonnant qu'il y avoit du myſtère dans ſon déguiſement, conçurent alors contre lui une jalouſie violente, & entreprirent de ſe défaire de cet hôte dangereux. Il évita adroitement leurs piéges, & ſe retira à *Quiviane*, autre habitation des Arabes, où commandoit *Hali Soliman*.

* Prêtres Mahométans.

Ce fut dans ce lieu que la perfidie de ſon caractère commença à ſe développer. Ayant gagné par ſes inſinuations la confiance de Soliman, qui le mit à la tête des finances & de la juſtice, il ſouleva contre lui ſes ſujets, lui enleva la forteresse de *Dar-Michal*, & toutes ſes autres places, & le fit à la fin maſſacrer, après l'avoir dépouillé de ſes tréſors. Tous les Arabes de ce canton le reconnurent pour Souverain.

Et s'empare de la Province de Quiviane.

L'Empereur de Maroc, craignant également l'ambition & le reſſentiment de ſon frere, ſe mit en campagne avec un corps de quatorze mille hommes, & prit le chemin de Quiviane. Archi, qui n'en avoit que dix mille, ne laiſſa pas de marcher au-devant de lui. Il choiſit un camp avantageux, & plaça en embuſcade deux mille ſoldats dans un lieu où l'ennemi devoit paſſer. Moulei Mohammed, qui connoiſſoit peu le pays, & qui n'imaginoit pas que ſon frere osât lui diſputer le paſſage, donna imprudemment dans ce piége pendant la nuit. Les ſoldats embuſqués prirent en flanc ſes troupes; & Archi l'attaquant en même tems de front, lui tua trois mille hommes, & fit ſix cens priſonniers.

Il remporte deux victoires sur son frere.

Mohammed tenta quelque tems après le ſort d'un ſecond combat, dans lequel il fut encore plus maltraité. Archi, fier de ces deux victoires, entra dans le Royaume de Tafilet, ravagea les terres de tous les Schéiks qui refuſerent de ſe ſoumettre, & forma le ſiége de la Capitale. Son frere ſe trouvant dans l'impuiſſance de la

Et le détrône.

défendre, & craignant de tomber vif dans les mains d'un ennemi dont il n'attendoit aucune grace, se tua de désespoir. Tafilet ouvrit ses portes au vainqueur, & tous les Emirs du pays le reconnurent pour Schérif. Il subjugua avec le même bonheur les Provinces de Fez & de Maroc, Mikenez, Salé, les Algarbes, le pays des Chavanets, la contrée de Haha, la principauté de Sus, & plusieurs districts des montagnes. La mort l'enleva en 1672.

Ses conquêtes en Barbarie.

Son caractère.

Ce fut un Prince d'un génie supérieur, d'un grand courage ; mais d'une férocité barbare. Il faisoit mourir de sa main tous les criminels, & il n'y avoit point d'autre bourreau que lui dans les lieux où il se trouvoit. Ayant commandé aux plus riches Bourgeois de Fez de construire des casernes pour les soldats de sa garde, ils s'acquitterent si négligemment de cet ordre, qu'au retour d'une assez longue expédition contre les Chavanets, il trouva à peine l'ouvrage commencé. Irrité de cette désobéissance, il les fit lier, au nombre de deux cens, aux orangers qui bordoient la cour de son palais, & fondit sur eux le sabre à la main, coupant aux uns la tête, aux autres les bras & les jambes, & faisant une terrible boucherie de ces misérables. Il eût continué ces massacres, si un Seigueur Arabe, dont il avoit épousé la fille, n'eût calmé sa colere. Il ne laissa pas de condamner les mêmes Bourgeois à une grosse amende.

Les femmes de ceux qui avoient été massacrés par le Schérif, se croyant exemp-

tes de cette contribution, Archi les fit venir au Palais; & après avoir écouté leurs raiſons avec une tranquillité apparente, il leur fit mettre les mammelles entre l'ouverture d'un coffre, ſur lequel il monta lui-même pour les preſſer plus fortement, & obtenir par cette torture barbare l'argent qu'il demandoit. Pour comble de brutalité, il ordonna qu'elles fuſſent jettées dans la rivière après qu'elles eurent payé : mais ſon beau-pere s'oppoſa à cette dernière violence. S'il remarquoit quelque mouvement de compaſſion dans ceux qui aſſiſtoient à ces exécutions terribles, il les condamnoit au même ſupplice, diſant qu'ils étoient ſans doute complices des criminels, puiſqu'ils les plaignoient.

Il publia d'ailleurs de très-belles ordonnances pour la police des villes & la sûreté des chemins publics. Il étoit inexorable contre les ivrognes & les gens de mauvaiſe vie. Ayant un jour rencontré dans un lieu écarté un homme & une femme, qui venoient probablement de commettre une débauche, il commanda à ſes Noirs de les lier l'un à l'autre, de remplir de poudre les parties naturelles de la femme, & d'y mettre le feu ; après quoi il foula ces miſérables avec les pieds de ſes chevaux. S'il châtioit les méchans avec ſévérité, il récompenſoit très-libéralement les gens de bien, ſur-tout ceux qui témoignoient de l'attachement pour ſa perſonne. Il mourut à la fleur de ſon âge d'une chûte de cheval, qu'il fit après une débauche de vin.

ARTICLE III.

Nouveau partage de l'Empire de Maroc. Ismaël s'empare des trois principaux Royaumes qui le composent.

APRÈS la mort d'Archi, l'Empire de Maroc fut partagé entre trois Princes. *Moulei Ismaël* son frere se fit proclamer Souverain dans la ville de Fez; *Ahmed* son neveu régna à Maroc; & *Aran*, frere d'Ismaël, fut reconnu Roi de Tafilet. Dans la suite Ismaël s'empara des Royaumes de Tafilet & de Maroc; mais Ahmed se cantonna dans la principauté de Sus, & conserva sous sa domination les Chavanets, les Arabes de Tarudant, & d'autres tribus puissantes.

Portrait d'Ismaël.

Moulei Ismaël eut les mêmes vices & les mêmes vertus que son prédécesseur; c'est-à-dire, qu'il se distingua par sa bravoure, qu'il maintint une police exacte dans ses trois Royaumes, & qu'il fut d'une cruauté féroce. Il enleva aux Anglois de Tanger plusieurs forts, & chassa les Espagnols de Mamora. Sa valeur n'étoit le plus souvent qu'une témérité aveugle. Il entreprit de subjuguer les Arabes de l'Atlas, & s'engagea imprudemment dans leurs montagnes au cœur de l'hiver. Les neiges qui tomberent pendant plusieurs jours, fermerent tous les passages; l'armée éprouva une famine horrible: Ismaël en sauva à peine trois mille hommes; tout le reste mourut de faim & de froid.

Mouette, Liv. II.

Ce Prince aimoit beaucoup à bâtir. Il fit

construire à Mikenès un palais magnifique & de vastes jardins, qu'il vouloit rendre aussi grands que ceux de Maroc, qui ont deux lieues de circuit. Tous les Bourgeois de la ville, les captifs, les soldats de la garde, les Seigneurs même & les Princes du Sang Royal, travaillerent par corvée à ces grands ouvrages, sous les yeux du Monarque, qui donnoit l'exemple aux autres, portant le mortier & la brique, & piquant lui-même les ouvriers à grands coups de lance. Il ne se passoit guère de jour qu'il ne tuât quelques-uns des travailleurs. Quand le palais fut achevé, il en fit la dédicace par le sacrifice d'un loup, qu'il égorgea pendant la nuit sous la principale porte, & dont il fit enterrer la tête dans le même lieu.

A la guerre il étoit ordinairement le premier à cheval, & paroissoit toujours à la tête de l'armée. Il faisoit lui-même les revues, comptoit tous les soldats, & leur délivroit le prêt.

Il exerça un terrible acte de justice sur *Abdrahaman Fideli* son Visir. Ayant appris que ce Ministre, après une débauche de vin, avoit insulté la femme d'un Seigneur, il l'envoya prendre par ses Noirs, lui tira un coup de pistolet ; & l'ayant fait attacher à la queue d'une mule, le fit traîner dans toutes les rues du camp. Son corps, qu'on enferma dans un cuir de bœuf, fut envoyé à Fez & à Mikenès, & traîné de la même manière dans ces deux villes. Tous ses domestiques furent condamnés à mort, & déchirés par des lions, parce qu'ils avoient connivé à cette violence.

Il frappa un jour de son poignard une de ses maîtresses, qui avoit marché par inattention sur un peu de farine. Mais se repentant d'avoir traité si cruellement une femme qu'il aimoit d'ailleurs avec tendresse, il fit appeller un Chirurgien Maure, & lui commanda de la guérir, sous peine d'être étranglé. Comme sa plaie étoit mortelle, cet homme fit de vains efforts pour lui sauver la vie ; ce qui n'empêcha pas qu'il ne fût puni du dernier supplice. Je pourrois rapporter plusieurs autres exemples de sa férocité ; ces traits sont fort communs dans l'Histoire des Barbaresques.

Ismaël envoya en 1681 des Ambassadeurs à Louis XIV, pour lui demander la paix. Ce Schérif s'étoit imaginé que Mahomet avoit autrefois écrit à un Roi de France une lettre, enfermée dans un coffre d'or, qu'on gardoit à Paris. Il proposa un jour à un Religieux Espagnol d'aller chercher cette lettre, promettant de donner en échange tous les captifs François qui étoient dans ses Etats. La peste, fléau aussi commun chez les Barbaresques que chez les Turcs, affligea en 1678 ses trois Royaumes, & fit périr plus de quatre millions d'habitans.

Ismaël mourut en 1727, après un régne de cinquante-cinq ans, qui fut traversé de conspirations, de guerres intestines, & d'un grand nombre de disgraces, qu'il surmonta avec beaucoup de fermeté. Il eut pour successeurs

Moulei Achmet Deibit, déposé en 1731 :

Moulei Abdolmalik, dont le régne fut encore plus court :

Moulei

Moulei Abdallah, détrôné en 1735, & rétabli en 1740. Ces trois Princes étoient fils d'Ismaël, que Mouette nomme *Moulei Semein*, & M. Deguignes *Moula Ismaïl*.

ARTICLE IV.

Description de l'Empire de Maroc.

L'EMPIRE de Maroc, considéré dans toute son étendue & sans aucun partage, comprend la Mauritanie Tingitane, & une portion assez considérable de la Mauritanie Césarienne. J'ai marqué plus haut les justes limites de ces deux contrées. Il est situé dans la partie la plus occidentale de la Barbarie, entre 7 & 19 degrés de longitude, & 28 & 36 degrés de latitude septentrionale. Ainsi sa longueur de l'orient à l'occident est de deux cens vingt lieues, & du midi au nord de cent quarante. Il est borné au septentrion par la Méditerranée, au couchant par l'Océan Atlantique, au midi par le désert de Sahara, & au levant par l'Etat d'Alger.

Etendue & situation de l'Empire de Maroc.

Dom Vaissette, T. XI. Voyages de Séchw, *passim*, Mouette, Liv. III.

Ses possessions peuvent se réduire à quatre régions principales, qui portent le titre de Royaumes, Maroc, Fez, Tafilet & Sus.

Division de ses Royaumes.

I. ROYAUME DE MAROC.

Il s'étend principalement sur les côtes de l'Océan, & comprend six Provinces; sçavoir,

1°. *Hana* vers le couchant, pays montueux, arrosé de plusieurs sources, cou-

vert de bois, & fertile en pâturages, où l'on n'éleve guère que des chameaux & des chevres, les terres étant trop escarpées pour être accessibles à d'autres bestiaux. Les cerfs, les chevreuils & les lievres sont des animaux très-communs dans ces montagnes. On y recueille beaucoup de cire & de miel, & l'on y prépare ces belles peaux, si connues en Europe sous le nom de *Maroquins*. Le peuple est belliqueux, farouche, & presqu'indisciplinable; les femmes jolies, assez blanches, & très-sensibles à la volupté. Les Berbers, descendus des anciens Maures, forment la plus considérable portion des habitans de cette contrée. Ils occupent plusieurs montagnes de l'Atlas, où ils errent avec leurs troupeaux, campant presque toute l'année sous des tentes, quoiqu'ils aient plusieurs gros villages. Le pays n'offre que dix ou douze villes, dont la capitale, nommée *Tedneſt*, peut avoir trois mille maisons.

2°. *Dukuela*, située aussi au couchant, sur les bords de l'Océan Atlantique. C'est un pays plus uni, qui abonde en grains & en bestiaux. On y trouve environ vingt villes, la plupart bâties sur le rivage de la mer, dont les principales sont *Safie*, que d'autres nomment *Azazi*, où l'on compte jusqu'à huit mille maisons; *Azamor*, détruite au commencement du seizième siécle par les Portugais, & rebâtie depuis par les Maures; *Mazagan*, ville dépendante du Roi de Portugal.

3°. *Maroc*, à l'orient des deux Provinces dont on vient de parler, & au nord de l'Atlas. Les sources nombreuses qui

l'arrosent, rendent ses terres très-grasses, & très-propres à nourrir des bestiaux. Les dattiers, les orangers, & d'autres arbres utiles y croissent en abondance. La capitale porte le nom de la Province. Les Marabouts la bâtirent sur la fin du IX siécle. C'est une ville fort grande, située avantageusement, environnée d'une bonne muraille, & fermée de vingt-quatre portes. On y comptoit autrefois cent mille habitans; elle n'en a pas aujourd'hui plus de trente-cinq mille, dont les Juifs forment la neuvième partie. Mouette parle avec éloge de son Château, de sa grande Mosquée, du Palais & des Jardins du Schérif, auxquels il donne deux lieues de circonférence. Moulei Ahmed Deibit, qui décora, il y a trente ans, ce fameux sérail, plaça dans une de ses salles la représentation des douze signes du Zodiaque. Les Maures, étonnés de cette merveille, crurent que leur Chérif avoit voulu imiter l'ouvrage de la Création; & que n'ayant pu former une telle entreprise sans offenser Dieu, il seroit tourmenté en enfer jusqu'au jour du jugement. Les autres villes de cette Province, à l'exception d'*Agmet*, qui étoit autrefois sa capitale, n'offrent rien de remarquable.

4°. *Gesula*, au midi du Mont Atlas. Quelques Géographes la placent dans le Royaume de Tafilet. Ses habitans, parmi lesquels il y a beaucoup de Berbers, se regardent comme le plus ancien peuple de l'Afrique. Les Berbers errent dans le pays avec leurs troupeaux. Les autres cultivent les campagnes, & recueillent beau-

coup d'orge. Quelques-uns s'appliquent à forger le fer & le cuivre, qu'ils trouvent abondamment dans leurs montagnes. Il n'y a aucune ville dans cette Province ; mais les gros villages n'y sont pas rares.

5°. *Escura*, Province septentrionale, dont une partie s'étend sur le mont Atlas. Elle est fertile en grains, en olives, en raisins & en toute sorte de fruits, & il s'y fait un grand commerce de draps & de maroquins. Ses villes sont peu de chose.

6°. *Tedle* ou *Tadela*, contrée la plus orientale de ce Royaume, peuplée de Berbers & d'Arabes errans, & plus considérable par sa fertilité que par son étendue. *Tef-Za*, sa capitale, est sur la rivière de Derne.

2. ROYAUME DE FEZ.

Il est au nord du Royaume de Maroc, & s'étend d'un côté sur l'Océan, & de l'autre sur la Méditerranée. Ses principales rivières sont la *Mulul*, qui se perd dans cette dernière mer, & le *Subu*, fleuve très-rapide, dont l'embouchure est dans l'Océan. Les Arabes doivent être en grand nombre dans cette contrée, puisqu'il y a parmi eux trois cens mille hommes, au-dessus de quinze ans, qui payent le tribut. Ils sont partagés en *Adouars* ou villages, qui servent de demeure à chaque tribu, ou à ses différentes branches. Il y a aussi beaucoup d'aciens Maures dans le pays. On y compte sept Provinces.

Hasbat, la plus septentrionale, confine au détroit de Gibraltar, sur lequel elle a plusieurs villes, dont les principales sont,

1. *Tanger*, l'ancienne *Tingis* ; sa situation est à l'entrée du détroit. Les Portugais la conquirent en 1471, & la céderent en 1662 aux Anglois, pour la dot de l'Infante de Portugal. Ceux-ci l'abandonnerent en 1684. 2. *Ceuta*, au levant de Tanger, sur la montagne d'Abila, terre la plus voisine de Gibraltar, dont elle n'est séparée que par un canal de cinq lieues. Elle appartient aux Espagnols, qui l'ont usurpée sur les Portugais. Ils ont soutenu dans cette ville un siége de vingt-six ans, qui finit en 1720. 3. *Tétuan*, au midi de Ceuta, sur la riviere de Cus, séjour très-riant, s'il n'étoit habité par des Corsaires. On y compte cinq mille Juifs, qui sont des fugitifs d'Espagne. Les Hollandois ont ici un comptoir. *Arzile*, l'ancienne *Zilia*, & *Alcassar-Zeguer* sont sur l'Océan. Hasbat est une des meilleures contrées de l'Afrique septentrionale. Les Romains & les Goths y établirent autrefois de puissantes Colonies.

La Province de *Fez* est au midi d'Hasbat, & occupe le centre du Royaume. Elle est fertile en fruits & en légumes : on y éleve de nombreux troupeaux de brebis, de chameaux & de bœufs : les chevaux n'y sont pas moins communs. Ses forêts servent de retraite aux lions les plus féroces de l'Afrique : ceux des plaines sont moins hardis & moins cruels. Fez sa capitale, située sur une rivière du même nom, est une des plus grandes villes de la Barbarie. On la divise en deux portions, qui ont été bâties l'une après l'autre, & qui forment deux villes très-distinctes. La pre-

mière, appellée *Fez-Belé*, ou Fez la vieille, fut batie, au commencement du neuvième siécle, par un Prince Arabe nommé Edris, fondateur d'un petit Etat, qui a passé en diverses mains, & qui a toujours retenu le nom de Royaume. Sa situation est sur le penchant de deux collines que la rivière sépare. Mouette lui donne environ quatre lieues de circuit; mais ses jardins occupent une partie de ce grand espace.

Ses maisons ont plus de propreté que de magnificence. Ses rues sont étroites, & se ferment la nuit par des barrières. Elle est environnée de jardins & de marais cultivés, qui lui procurent une grande abondance de fruits & de légumes. La rivière qui baigne ses murs, se répand dans son territoire par six canaux, qui font tourner plus de trois cens moulins, & qui fournissent de l'eau à toutes les maisons, dans *chacune* desquelles, dit Mouette, il y a *trois ou quatre fontaines*.

Cette place n'a d'autre défense que deux anciens châteaux & quelques bastions, presque dépourvus d'artillerie, & qui tombent en ruine. Sa principale Mosquée a une demi-lieue de circonférence, en y comprenant les colléges & les caravanserais qui en dépendent. C'est le plus beau temple de la Barbarie, & sans doute le plus riche, puisqu'il a, dit-on, 800 mille ducats de revenu. La cour qui l'environne est pavée en mosaïque, & ornée de douze bassins de jaspe, qui servent pour les ablutions. Les habitans de Fez-Belé ont toujours été très-mutins, & ce n'est que

dans ces derniers tems qu'on est venu à bout de les soumettre.

Cette ville est fameuse par ses manufactures de soie & de coton, qui occupent ordinairement vingt mille ouvriers. Son commerce s'étend jusqu'aux Provinces les plus reculées de l'Empire. Ses principaux Marchands descendent de ces Maures que Philippe III chassa d'Espagne en 1610, & qui se répandirent principalement en Barbarie, où ils porterent plusieurs arts.

Fez-Gédide, ou la neuve, est à un mille de Fez-Belé, sur la même rivière. Un ancien Roi de Maroc, de la Dynastie des Beni-Merin, occupé au siége de l'ancienne Fez, se cantonna aux environs, & jetta les fondemens de cette nouvelle ville vers la fin du treizième siécle. Elle peut passer pour la citadelle de l'autre, ayant un double mur, flanqué de tours & de bastions qui sont en bon état. Le Schérif Archi y fit construire un beau palais. Les Juifs, au nombre de plus de dix mille, occupent un de ses principaux quartiers.

Mikenez est une autre ville considérable, qui servoit dans ces derniers tems de résidence aux Empereurs de Maroc. L'air y est beaucoup plus sain qu'à Fez; c'est ce qui a porté ces Princes à y transférer leur cour. Moulei Ismaël a bâti dans cette ville un palais & trois sérails, dont l'aspect est très-agréable par la quantité de leurs tours & de leurs pavillons, couvers de tuiles proprement vernies. Leur enceinte est si vaste, qu'elle occupe plus

de la moitié du terrain de Mikenez. On compte dans cette capitale moderne jusqu'à trois cens mille habitans. Les esclaves Chrétiens ont un quartier à part, où ils sont gardés dans des lieux souterrains. On les nourrit très-pauvrement, & on les accable de travaux.

Au sortir de Mikenez on trouve la *Ville des Noirs*, qui n'est guère moins étendue. *Salé* est dix lieues plus loin, sur la côte de l'Océan, à l'embouchure du fleuve Buragrag, qui la sépare en deux cités.

Asgar, la troisième Province, est au nord de Fez. C'est la plus fertile contrée de ce Royaume. Elle est traversée dans toute sa longueur par la rivière de Sabu. Ses principales villes sont *Alcaçar-Quivir* & *Larrache*.

Ce fut sous les murs d'Alcaçar que le Roi Sébastien perdit, en 1578, cette fameuse bataille dans laquelle il fut tué. Quelques Géographes font d'Asgar & d'Hasbat une seule Province, à laquelle ils donnent le nom d'*Algarbe*.

Celle d'*Errif* ou de *Riffe*, s'étend à l'est d'Hasbat vers le nord, où la Méditerranée lui sert aussi de borne. C'est un pays coupé de montagnes & de plaines, peuplées d'Arabes errans & de Berbers. Les habitations les plus connues sont *Checuan*, excellente contrée, où il y a une ville du même nom, & qui peut mettre en campagne cinq mille soldats; *Beni-Guelid*, qui contient plus de soixante villages, & qui est en état d'armer six mille hommes; *Beni-Guamir*, qui n'a que vingt-cinq villages & quatre mille soldats; *Beni-Gua-*

zeval, où il y a une ville du même nom & 120 villages, qui fournissent vingt-cinq mille combattans : ce pays est principalement fertile en oliviers ; *Beni-Guariagal* & *Beni-Masgilda*, qui peuvent chacune armer douze mille hommes. Tous ces cantons doivent un tribut à l'Empereur de Maroc. *Pegnon-de-Velez*, forteresse bâtie dans un petit écueil de la Méditerranée, en face de Malaga, appartient aux Espagnols.

Chau ou *Cust* est la plus orientale & la plus grande de ces Provinces. Elle a beaucoup de montagnes, qui font partie du Mont Altas, & dont les principaux habitans sont les Berbers appellés *Zenetes*, peuple belliqueux & indisciplinable. On n'y trouve que deux villes remarquables ; *Teurert*, bâtie au pied d'une montagne, sur les bords de la rivière de Za, & *Tezar*, qui est la capitale du pays. Teurert est environnée de déserts arides & de difficile accès, qui ne laissent pas de servir d'habitation à quelques Arabes. Ce pays est peu connu.

Garet, que d'autres nomment *Alcalaya*, est aussi au levant. On y trouve autant de montagnes & de déserts que dans la Province de Chau, & c'est en général une contrée fort stérile. Les Berbers occupent les montagnes, & les déserts sont l'ancien partage des Arabes. Tezut est la capitale du pays. *Mellile* & *Caçaça* sont deux autres places maritimes, que les Espagnols ont possédées. La rivière de Mullooiah coule dans cette Province, & se perd dans la Méditerranée sous les murs de Mellile.

Temesna, la septième & la dernière Province, s'étend dans la partie la plus occidentale du Royaume, sur les côtes de l'Océan. Cette contrée est encore moins connue que celle de Chau. Ses habitans s'appellent *Chaviens* ou *Chavanets*.
Liv. I. p. 65. Mouette nous apprend qu'ils sont Espagnols d'origine. Almanzor, Roi de Maroc, de la race des Almohades, ayant amené d'Espagne soixante mille captifs, envoya une partie de ces misérables à Salé, pour bâtir les murailles, & le reste à Maroc, pour construire un aqueduc, promettant aux uns & aux autres de les renvoyer dans leur pays, lorsqu'ils auroient achevé ces grands ouvrages. Il tint parole à ceux de Salé ; mais ses Ministres lui ayant représenté qu'il étoit contre la prudence de laisser sortir du pays tant d'esclaves qui pouvoient le peupler, le Sultan déclara à ceux de Maroc, qu'il leur rendroit la liberté, suivant sa promesse, mais que son intention étoit qu'ils restassent dans ses Etats. En effet, il leur donna des terres dans la Province de Temesna, dont ils prirent possession au mois de *Chaban ;* ce qui leur fit donner le nom de *Chabanets* ou *Chavanets*, qu'ils ont transmis à leurs descendans. La plupart de ces captifs embrasserent le Mahométisme. Dom Vaissette paroît avoir ignoré toutes ces particularités. Il a tort de dire que les *Chaviens* sont *une nation Africaine*. L'idiome corrompu qu'il leur fait parler, est sans doute un mêlange d'Arabe & d'Espagnol. Ils ont soutenu de longues guerres contre les Schérifs ;

mais ils furent entièrement assujettis sous le régne d'Archi. Ils pouvoient armer autrefois deux cens mille hommes : leurs forces présentes se réduisent à cinquante mille soldats d'infanterie, & à huit mille cavaliers. Leurs femmes sont blanches pour des Africaines, & coquettes comme toutes les autres Barbaresques.

3. ROYAUME DE TAFILET.

C'est le plus grand Royaume de l'Empire de Maroc, & pourtant le moins connu. De Lisle, M. Danville & Dom Vaissette le divisent d'une manière si vague, que leurs descriptions n'apprennent rien. Ce n'est point la faute de ces habiles Géographes, mais celle des rélations imparfaites que nous avons de ce pays. Il est borné au nord par le Royaume de Fez, & au couchant par celui de Maroc, dont il est séparé par le mont Atlas. Il s'étend du côté du sud jusqu'au désert de Sahara. Ses principales villes sont *Tafilet*, au centre du Royaume, sur une rivière du même nom, qui prend sa source dans le mont Atlas ; *Ségelmesse*, sur la rivière de Fez, dans la partie du nord ; *Taragale*, *Timeskit*, *Tinzulin*, *Beni-Sebith*, *Kiteoa*, dans la Province de Dras, qui s'étend vers le midi. Il se fait à Tafilet un grand commerce d'étoffes rayées à la Moresque, d'indigo, de maroquins, de couvertures & de tapis.

Cette contrée est en général sablonneuse & peu fertile en grains. L'eau manque dans tous les endroits qui sont éloignés des rivières, & l'on est réduit à se ser-

vir de celle des citernes, qu'on remplit pendant l'hiver. Les dattes, qui s'y trouvent abondamment, sont presque la seule nourriture du peuple, qui est un mélange de Berbers & d'Arabes. On y rencontre beaucoup d'autruches fort grosses, & grand nombre de dromadaires d'une extrême agilité. Ses principales rivières sont *Tafilet*, *Gihr*, *Zis* & *Dras*, qui viennent du nord, & qui se déchargent dans un lac du désert de Sahara.

4 ROYAUME DE SUS.

C'est un petit Etat, situé à l'occident du Royaume de Tafilet, au midi de celui de Maroc, & au nord du désert de Sahara. Il s'étend sur le rivage de l'Océan Atlantique, depuis Aguader-Aguer ou Sainte-Croix, à l'extrêmité occidentale du mont Atlas, jusque vers le Cap Non. La rivière de Sus, qui a son embouchure dans l'Océan, coupe le pays en deux parties presqu'égales. Les plus belles habitations sont sur ses bords. On remarque que les peuples de cette contrée sont plus industrieux & plus braves que les autres Barbaresques de l'Empire de Maroc.

Tarudant, ville très-commerçante, située à douze lieues de la mer, est la capitale du Royaume. Elle a formé pendant un tems une République indépendante. *Tagaost* est huit lieues plus loin vers l'est. On y compte plus de huit mille maisons. Son territoire rapporte beaucoup de bled, & nourrit de nombreux troupeaux. Les Schérifs y entretiennent une garnison de 400 hommes. *Techait* est une autre

grande ville, dont les campagnes, très-fertiles en grains & en cannes de sucre, sont aussi baignées par la rivière de Sus, qui se partage dans le pays en plusieurs canaux. *Messa*, l'ancienne *Temese*, est sur la même rivière, dans le voisinage du Mont Atlas. Aguader-Aguer, bon port sur l'Océan, où les Portugais ont possédé la forteresse de Sainte-Croix, est une ville qui a été presque totalement détruite en 1731 par un tremblement de terre. Les Berbers ont vers le midi quelques villages & quelques châteaux. Ils s'adonnent à la culture des terres, dont ils tirent un grand produit. Le pays en général abonde en bled & en orge, en légumes, en fruits & en cannes de sucre. On y trouve aussi de l'indigo, de l'alun, de la calamine & du cuivre rouge.



CHAPITRE III.

Du Royaume d'Alger.

ARTICLE PREMIER.

Souverains d'Alger depuis la conquête des Sarrasins, jusqu'à l'établissement des Deis.

Les Zeirides, qui s'établirent dans la Numidie occidentale vers l'an 970 de l'Ere chrétienne, peuvent passer pour les premiers fondateurs du Royaume d'Alger. Ils ne possédoient dans les commencemens que Bugie, Alger, les châteaux

Premiers fondateurs du Royaume d'Alger.

d'Hammad & quelques autres places. Dans la ſuite ils conquirent Tremecen, Fez, Ségelmeſſe, & preſque tout le reſte de la Mauritanie, juſqu'à l'Océan.

Ces Princes, dont la Dynaſtie ne ſubſiſta que deux cens ans, firent place aux Almohades, qui ſubjuguerent toute l'Afrique ſeptentrionale, & une portion conſidérable de l'Eſpagne. Le Royaume d'Alger ne fut alors qu'une Province de ce vaſte Empire, dont Maroc étoit la capitale. Les choſes ſubſiſterent dans le même état ſous les *Beni-Merin*, ou *Zenetes*, qui ſuccéderent, vers le milieu du treizième ſiécle, à la puiſſance des Almohades. Mais les Zenetes ayant eux-mêmes ſubi le ſort des autres Princes qui avoient régné avant eux, l'Empire Africain ſouffrit un nouveau partage. Les Schérifs établirent dans la Mauritanie les Royaumes dont j'ai parlé, & la Province d'Alger fut diviſée en quatre Principautés ; ſavoir, celles de Tremecen, d'Alger, de Tenes & de Bugie.

Il devient une Province de l'Empire de Maroc.

On les partage en quatre principautés.

Dans la ſuite le Souverain de Bugie devint le plus puiſſant, & ſoumit tout le reſte du pays. Mais les Eſpagnols lui ayant enlevé, en 1505, Oran, Bugie & quelques autres places, les Algériens, voyant qu'ils étoient dans l'impuiſſance de les défendre, appellerent à leur ſecours un Prince voiſin, nommé *Selim Eutemi*, qui campoit dans les plaines de Muſtija, avec une nombreuſe tribu d'Arabes ſoumis à ſa domination. Selim ſe rendit à Alger, où il conduiſit ſes plus braves ſoldats, avec Zaphira ſon épouſe,

Hiſt. du Royaume d'Alger par M. Laugier de Taſſy, Liv. I.

femme d'un très-grand mérite, & un fils âgé de douze ans. Il obtint alors le commandement de cette ville.

Les Algeriens, malgré ce renfort, furent obligés de se rendre tributaires des Espagnols, & de leur permettre de construire un fort dans une petite île, qui est en face de leur ville. Ce fut sous Ferdinand V, Roi d'Aragon, que les Chrétiens firent ainsi la loi à ces dangereux Corsaires, qui faisoient des courses continuelles sur les côtes d'Espagne. La ville d'Oran n'étoit presque peuplée que de Maures d'Aragon, de Grenade & de Valence, qui avoient été chassés de ces Provinces quelques années auparavant.

Les Algériens payent un tribut à l'Espagne.

Les Barbaresques supporterent patiemment le joug tant que Ferdinand vécut; mais après sa mort ils se liguerent avec *Aruch Barberousse*, fameux Corsaire Turc, qui ayant fait plusieurs prises sur les Chrétiens, entretenoit alors à ses dépens une forte escadre. Il leur envoya plusieurs vaisseaux commandés par son frere, & bientôt après il se transporta lui-même à Alger, où le peuple le reçut avec de grandes acclamations. Ce pirate, qui joignoit à une férocité barbare, l'ambition la plus démesurée, ne fut pas plutôt entré dans cette ville, qu'il entreprit de la réduire à l'esclavage. Après avoir fait périr Selim Eutemi, qu'il étrangla lui-même dans le bain, il se fit proclamer Roi par les soldats Turcs, qui se répandirent ensuite dans les principales maisons, pour apprendre aux habitans qu'ils avoient un nouveau Souverain. Il osa proposer à

Ils se liguent avec Barberousse.

Qui se fait proclamer Roi.

Saphira de l'épouser; mais cette vertueuse Africaine aima mieux se donner la mort, que de recevoir dans son lit le meurtrier de son mari. C'est Laugier qui rapporte ce fait, en y mêlant quelques circonstances romanesques que je supprime.

Barberousse traita la ville d'Alger comme une place emportée d'assaut, fit massacrer toutes les personnes qui parurent mécontentes de son usurpation, imposa des taxes considérables sur les citoyens riches, & permit à ses soldats de commettre toute sorte de violences. La terreur se répandit de telle sorte parmi les habitans, qu'ils se cachoient dans leurs maisons lorsqu'ils voyoient un Turc. Ils tenterent plusieurs fois de s'affranchir, jusqu'à traiter avec l'Espagne, qui fit en 1517 un armement considérable pour chasser Barberousse. Mais cette flotte étant arrivée aux environs d'Alger, essuya une affreuse tempête, qui la détruisit presque totalement. La plupart des Espagnols périrent dans les flots, & ceux qui échapperent au naufrage furent massacrés par les Turcs, ou condamnés à l'esclavage.

Armement inutile des Espagnols.

Les Arabes se soulevent & sont battus.

Les Arabes dispersés dans la Numidie firent aussi quelques efforts pour secouer le joug de leurs nouveaux maîtres. Leurs Schéiks s'assemblerent, & résolurent d'envoyer une députation à *Hamidalabde*, Roi de Tenes, pour implorer sa protection contre les Turcs, promettant de se soumettre à son empire, s'il chassoit ces Barbares. Hamidalabde s'approcha de la frontière d'Alger avec dix mille cavaliers; & dès qu'il parut, tous les Arabes de la

campagne se révolterent ouvertement, & se joignirent à lui. Mais ces troupes étoient si mal disciplinées, & avoient des armes si foibles, que Barberousse les dissipa avec un corps de quinze cens hommes. Le Roi de Tenes s'étant réfugié dans sa capitale, le vainqueur l'y suivit, se rendit maître de cette ville, & l'abandonna au pillage. Quelque-tems après, Tremecen tomba aussi sous le pouvoir des Turcs, par la trahison des habitans, qui envoyerent à Barberousse la tête de leur Roi, avec les clefs de cette place.

Prise de Tenes & de Tremecen par Barberousse.

Les Espagnols, établis dans le voisinage de Tremecen, commencerent à trembler pour leurs propres possessions. Le Marquis de Gomarez, Gouverneur d'Oran, se rendit à Madrid, & déclara au Conseil d'Espagne qu'il falloit renoncer aux conquêtes faites en Afrique, ou y envoyer un prompt secours. Charle-Quint lui donna dix mille hommes. Gomarez ayant repassé la mer avec ces troupes, marcha vers Tremecen, accompagné de l'héritier présomptif de cet Etat, du jeune Selim, fils d'Eutimi, & de plusieurs autres Princes Maures ou Arabes. Barberousse, qu'une présomption aveugle entraînoit à sa perte, n'opposa aux Espagnols que quinze cens Turcs & cinq mille Maures, & osa sortir de Tremecen avec cette petite armée. Réfléchissant ensuite sur le danger, il rentra dans la place, & résolut de s'y retrancher. Mais sur quelques soupçons qu'il eut de la fidélité des habitans, il en sortit une seconde fois, accompagné seulement de ses soldats Turcs,

Expédition de Gomarez.

avec lesquels il prit la route d'Alger. Gomarez, averti de son évasion, se mit à ses trousses, & le joignit dans le voisinage de l'Huezda, à huit lieues de Tremecen. Barberousse, pour amuser les Espagnols, & se procurer le tems de passer cette rivière, fit semer sur le chemin beaucoup d'or & d'argent, avec sa vaisselle & ses bijoux. Mais les Chrétiens, méprisant ces ricesses, chargerent vigoureusement les Infidéles, dont une moitié étoit encore au-deçà du fleuve; ce qui détermina Barberousse à le repasser, pour venir au secours de cette arrière-garde. Les Turcs se défendirent comme des lions, & périrent tous dans le combat avec leur Général.

Défaite & mort de Barberousse.

Chérédin son frere lui succéda dans le commandement des troupes, & fut élu Roi d'Alger par les soldats Turcs, & par les Officiers de la marine. Se trouvant dans l'impuissance de résister aux Espagnols, & aux ennemis domestiques qu'il avoit dans Alger & dans les autres contrées de sa dépendance, il soumit son Royaume à Soliman premier, Sultan des Turcs. Ce Traité, qui fut ratifié par la Milice, portoit que Soliman & ses successeurs auroient la souveraineté d'Alger, que le Sultan enverroit dans le pays un corps de Janissaires pour le défendre, & que Chérédin le gouverneroit avec la qualité de Bacha.

Alger se soumet aux Turcs.

Le nouveau Gouverneur ayant obtenu de Soliman un secours de deux mille Janissaires, chassa les Espagnols de l'île qu'ils occupoient dans le port d'Alger,

Chérédin premier Bacha de cette place.

& la joignit à la ville par un mole, qui forma un nouveau port, beaucoup meilleur que l'autre, & qui servit en même tems de défense à la capitale. Il répara le fort qu'ils avoient construit, l'augmenta de plusieurs ouvrages, & plaça en divers endroits des batteries, qui défendoient toutes les avenues du port.

Quelque tems après, c'est-à-dire, vers l'année 1733, Chérédin fut appellé à Constantinople, pour y exercer la charge de Capitan Bacha, ou d'Amiral. Le Pachalik d'Alger fut conféré à Hassan, renégat Italien, né en Sardaigne, homme de tête & de résolution, qui avoit appris le métier de la guerre sous Chérédin.

Hassan second Bacha.

Ce fut pendant l'administration de ce second Bacha que les Espagnols entreprirent une nouvelle expédition contre les Algériens. Charle-Quint, fier d'avoir conquis Tunis en 1536, se présenta cinq ans après devant Alger, avec une flotte de cent vaisseaux, & trente mille hommes de débarquement. Plusieurs Seigneurs de distinction servoient en qualité de volontaires dans l'armée; & quelques Dames de la Cour s'embarquerent avec eux, outre un grand nombre de Marchands & d'Artisans des deux sexes, qui cherchoient à s'établir en Barbarie. La ville d'Alger n'avoit pour défense qu'un fossé, une simple muraille, & le fort dont j'ai parlé. Sa garnison consistoit en huit cens Janissaires & six mille Maures, le reste des Turcs s'étant mis en campagne pour exiger les tributs. La descente se fit sans opposition, près d'un cap qui n'est qu'à

Expédition malheureuse de Charle-Quint.

deux lieues d'Alger, & les Espagnols s'établirent au pied d'une colline qui domine la place. Tout sembloit répondre de l'heureux succès de cette entreprise, lorsqu'une puissance supérieure, à laquelle rien ne résiste, se déclara contre les Espagnols. Le ciel se couvrit de nuages le 28 Octobre, & il s'éleva un vent impétueux, accompagné d'une grêle & d'une pluie épouvantable. La terre fut ébranlée par d'horribles secousses; & la mer devint si furieuse, qu'elle engloutit une partie de la flotte. Les torrens qui tomboient des collines, submergerent le camp des Espagnols, & renverserent toutes les tentes. L'Empereur, à la vue de ce désastre, n'eut d'autre parti à prendre que de songer à la retraite. Il rembarqua avec précipitation ses troupes effrayées sur le peu de navires qui lui restoient, abandonnant son artillerie, son bagage, & grand nombre de traîneurs, que les Turcs massacrerent impitoyablement. On assure qu'un pauvre Eunuque, nommé *Isouf*, homme considéré de la populace à cause de ses prétendues révélations, & méprisé des Grands, qui le regardoient comme un fanatique, prédit en plein divan ce malheur, plusieurs jours avant l'événement, & que ce fut ce qui empêcha les Algériens de capituler. Les Barbaresques attribuerent aussi leur délivrance aux prières du Marabout *Cid Utica*, qui ayant battu la mer avec sa canne, excita la tempête dont j'ai parlé. On lui érigea un tombeau, qu'on environna d'une Mosquée; & le peuple a toujours été depuis dans l'opi-

nion, que dans une conjonĉture ſemblable il ſuffiroit de battre la mer avec les os de ce Saint, pour détruire de la même manière la flotte la plus nombreuſe.

ARTICLE II.

Etabliſſement des DEIS. *Suppreſſion de la dignité de Bacha.*

LEs Bachas qui régirent l'Etat d'Alger après Chérédin & Haſſan, uſurperent une domination tyrannique, & ſe rendirent également odieux aux Arabes & aux Turcs. La Milice, qu'ils fruſtroient ſouvent de ſon ſalaire, réſolut d'abolir ce gouvernement. Elle envoya à Conſtantinople des députés, qui repréſenterent que ces Miniſtres abuſoient de leur pouvoir, & détournoient à leur profit toutes les richeſſes du Royaume, juſqu'à s'approprier les fonds que l'Empereur envoyoit pour l'entretien de l'armée; que les troupes ne recevoient point régulièrement leur ſolde, & n'étoient d'ailleurs jamais complettes; que l'Etat s'affoibliſſoit de jour en jour; & que ſi l'on ne remédioit au plutôt à ces déſordres, il étoit à craindre, ou que les Maures & les Arabes ne ſecouaſſent le joug, ou que les Eſpagnols ne fiſſent avec ſuccès une nouvelle irruption dans le pays. Là-deſſus ils demanderent qu'on leur permît d'élire un chef, ſous le nom de *Dei*, qui ſe chargeroit de lever les tributs, d'adminiſtrer les finances, de payer les troupes, & de n'employer à leur entretien que

les seuls revenus du Royaume, sans exiger aucun subside de sa Hautesse.

Achmet premier régnoit alors en Turquie. Ce Prince goûta un projet qui lui parut équitable, & qui épargnoit d'ailleurs des sommes considérables à la Porte. Les Barbaresques obtinrent l'agrément de se choisir un maître. Le Bacha fut maintenu avec les mêmes appointemens & les mêmes honneurs; mais les Algériens exigerent qu'il ne se mêleroit plus des affaires du Gouvernement, & qu'il n'assisteroit même que rarement au Conseil, où il ne pourroit opiner que lorsqu'on l'en prieroit.

Diminution de l'autorité de Bachas.

Cette révolution dans le ministère arriva au commencement du dernier siécle. L'Etat d'Alger n'en fut pas plus tranquille. Les soldats s'accordoient rarement pour l'élection d'un chef, se mutinoient pour le moindre mécontentement, & massacroient ou déposoient les Deis suivant leur caprice. Les Vicerois Ottomans fomentoient ces divisions, & tâchoient, à la faveur des troubles, de reprendre leur ancienne autorité. Mais ces tentatives ne réussirent pas. *Baba-Ali*, ayant été élevé en 1610 à la dignité de Dei, malgré la cabale du Bacha, fit arrêter ce Ministre, & l'obligea de s'embarquer pour Constantinople, le menaçant de le faire étrangler s'il avoit la hardiesse de revenir à Alger. En même tems ils envoya des députés à Achmet III, moins pour justifier sa conduite, que pour déclarer au Sultan que les Algériens étoient dans la résolution de ne plus recevoir de Vi-

cérois. Achmet, ne voulant pas compromettre inutilement son autorité, dissimula cette injure, & se contenta de réunir la dignité de Bacha à celle de Dei, qui étoit toujours conférée par la milice. Depuis cette réunion, la République d'Alger est dans une parfaite indépendance de la Porte. Le Grand-Seigneur y envoie de tems en tems des Chiaoux, qu'on reçoit toujours avec de grands honneurs, mais dont on tâche de se débarrasser le plutôt qu'il est possible, soit parce qu'ils sont défrayés aux dépens de l'Etat pendant tout leur séjour, soit parce qu'ils retracent au peuple l'image de son ancienne servitude.

Leur charge est réunie à celle de Dei.

ARTICLE III.

Forme actuelle du Gouvernement.

§. I.

Du DEI.

LE Gouvernement d'Alger est une espèce de République, où l'Aristocratie domine. Le pouvoir réside essentiellement dans les gens de guerre, qui sont les Nobles du pays, & qui portent tous le nom d'*Effendi*, ou de Seigneurs. Le Chef de la République s'appelle *Dei* *, c'est-à-dire Roi. Il jouit à certains égards d'une puissance absolue. C'est lui qui fait la paix ou la guerre, qui distribue les charges & les graces, qui dispose des finances, qui administre la justice, & qui régle souverai-

L'Aristocratie domine à Alger.

Laugier, Liv. 2. ch. 5.

* On prononce *Daï*.

nement toutes les affaires, excepté celles de la religion, dont la connoiſſance eſt réſervée aux prêtres.

Difficultés des élections.

Il doit être élu unanimement par la milice, ſuivant la conſtitution de l'État; mais ce choix ſe fait rarement ſans trouble & ſans effuſion de ſang. Le Divan eſt toujours partagé en pluſieurs cabales, dont chacune veut conférer le *Deilik* au Chef qu'elle protege. On a vu ſix Deis élus & maſſacrés dans un ſeul jour par les partis oppoſés. On montre à Alger leurs tombeaux, rangés en cercle hors de la Porte de *Babaloüet*. Quand les ſuffrages ſe réuniſſent en faveur d'un des prétendans, on lui jette un caftan ſur les épaules, & il eſt porté ſur ſon trône par les ſoldats, qui s'écrient tous à la fois : *Ainſi ſoit-il, ainſi ſoit-il ; que Dieu lui accorde un régne heureux.* Enſuite le Mufti lui lit à haute voix une inſtruction, concernant les principaux devoirs de la royauté. La cérémonie de l'inſtallation dure à peine une heure, & finit par quelques coups de canon qu'on tire des Châteaux.

Idem, ch. 6.

Comment le Dei eſt inſtallé.

Pourquoi les révolutions ſont ſi communes.

Tous les Turcs enrôlés dans la milice peuvent aſpirer à cette première dignité de l'Etat. Il ſuffit, pour en être revêtu, de ſe former un puiſſant parti, qui dépoſe ou qui maſſacre le Dei régnant. On trouve toujours des créatures, en leur promettant des emplois ou de l'argent. Il arrive de-là que lorſqu'un Turc parvient au Deilik par une voie violente, il a coutume de ſe défaire de la plupart des Officiers du Divan, ſoit pour donner leurs charges à ſes créatures, ſoit pour prévenir les complots qu'ils

qu'ils pourroient former contre lui. Baba Ali, qu'une conspiration semblable plaça sur le trône, fit perir dix-sept cens personnes dans le premier mois de son régne.

Résidence du Dei.

Le Dei réside à Alger, dans le Palais public, où se tiennent les assemblées du Divan. S'il a des femmes ou des concubines, il doit les loger dans une maison particulière. Ses enfans ne jouissent d'aucune distinction après sa mort, & sont même exclus de toutes les charges. On les réduit à la simple paye de Janissaires. La principale fonction de ce Chef de la République est d'administrer la justice, & de donner audience à tous ceux qui se présentent, de quelque condition qu'ils soient. Il se tient dans une salle-basse, sur un siége de brique, en forme d'estrade, couvert d'un tapis commun & d'une peau de lion. C'est dans cet exercice qu'il passe la plus grande partie du jour. Les quatre *Hojas*, ou Sécrétaires d'Etat, & le *Casnadar*, ou grand Trésorier, se rendent dans la même salle, pour régler les affaires de leurs départemens. Tous les procès civils & criminels sont jugés à ce tribunal, sans aucun délai, sans frais & sans appel. Chacun y est admis, & y plaide lui-même sa cause: le dernier esclave peut y porter ses plaintes contre les plus puissans Officiers de l'Empire.

Son Tribunal.

Pendant que le Dei donne audience, les plus anciens Capitaines de la milice s'assemblent dans une maison voisine, ou se rangent sur des bancs qui sont à la porte du Palais, pour être à portée de recevoir les ordres du Prince. Ainsi les principaux Ministres de la République étant rassem-

blés presque tout le jour dans un même lieu, les particuliers trouvent facilement toutes les personnes dont ils ont besoin; avantage qui se rencontre rarement dans les Cours des Princes.

Le Dei, quoique très-absolu, quand il veut l'être, a de grands ménagemens à garder avec son peuple. Une conduite ferme, équitable, mêlée de douceur & de sévérité, attentive à prévenir les murmures, ou à les étouffer dans leur naissance, est l'unique moyen de se maintenir dans ce poste dangereux, qui est envié de tous les Chefs de la milice. La plupart de ceux qui l'ont occupé, ont péri d'une mort tragique. Pour ne parler que des Deis de ce siécle, *Ibrahim*, qui parvint à cette dignité en 1710, fut assassiné au bout d'un mois par Mahmout Rais, renégat Portugais, dont il avoit voulu débaucher la femme. Les conjurés lui ayant tiré dans la rue deux coups de fusil sans le blesser, le poursuivirent dans son Palais, & pénétrerent jusqu'au vestibule de son appartement, dont il barricada les portes. On prit des haches pour les enfoncer; mais Ibrahim, qui avoit dans sa chambre beaucoup d'armes à feu, tiroit par les brêches, & tuoit tous ceux qui se présentoient. Il fallut monter sur la terrasse, & y faire une ouverture, par laquelle on jetta plusieurs grenades qui l'assommerent. *Baba-Ali*, qui succéda à Ibrahim, évita habilement tous les piéges qu'on lui tendit, & mourut en 1718 d'une mort naturelle. Laugier le cite comme l'exemple presqu'unique d'un Deï mort dans son lit. Ce fut lui qui acheva

Fin tragique des derniers Deis.

d'affranchir les Algériens du joug de la Porte.

Les Officiers du Divan mirent sur le trône *Mehemed-Ben-Assein*, qui dans sa jeunesse avoit gardé des troupeaux en Egypte. C'étoit un homme brutal & violent, de haute taille, fort & vigoureux, & d'une grosseur énorme, quoiqu'il n'eût que trente-six ans. Il ne savoit ni lire, ni écrire. Adonné au goût oriental des garçons, il ne se maria jamais. Les Turcs l'assassinerent en 1724, & mirent à sa place *Abdi*, Général de la cavalerie. C'est le dernier Dei dont parle Laugier, qui ne conduit son *Histoire d'Alger* que jusqu'aux premières années de son régne. Nous observerons, avant que de terminer cet article, qu'il y a une différence essentielle entre le Gouvernement d'Alger & celui de Maroc. Les Schérifs de ce dernier pays regardent leurs sujets comme de vils esclaves, & se jouent capricieusement de la vie des particuliers; au lieu qu'à Alger ce sont les Sujets qui font la loi au Souverain, & qui disposent arbitrairement de ses jours.

§. II.

Des Beis.

Ces Officiers sont les Gouverneurs des Provinces. Il y en a trois, qui tirent leurs noms de la position respective de leurs Gouvernemens; celui du levant, celui du couchant, & celui du midi.

Le Bei du levant commande à Constantine lieu de sa résidence, & régit outre Bei du levant.

cela les districts de Bone, de Gigeri, de Bugie, de Steffa, de Tebef, de Zamoura, & de Piscara. Les Turcs entretiennent des garnisons dans toutes ces places. Couco & Labez, qui formoient autrefois deux Royaumes particuliers, dépendent du même Gouvernement ; mais les Beis ont beaucoup de peine à y maintenir leur domination, parce que c'est un pays montueux, que sa situation rend presqu'inaccessible, & qui est d'ailleurs habité par un peuple guerrier & indisciplinable. Le Gouverneur du levant a une garde de trois cens Cavaliers Turcs & de quinze cens Maures.

Laugier, Liv. I. Chap. IX. & suiv.

Bei du couchant.

Tremecen, Shershel, Mustagan & Tennes, forment le département du Bei du couchant, qui tient sa Cour dans la première de ces villes, où il est gardé par quinze cens Maures & deux mille *Coulolis*, ou Tures Métifs, outre la garnison ordinaire.

Bei du midi.

Le Bei du midi n'a aucune ville dans son ressort. Tous ses sujets campent sous des tentes, dont ils composent leurs *Adouars*, ou villages ambulans, qu'ils établissent en divers lieux, suivant la bonté des terres & la commodité des pâturages. Le Bei campe lui-même au milieu d'eux avec sa garde, qui consiste en cent cavaliers Turcs & cinq cens Maures. Dans le tems de la levée des tributs, on lui envoye d'Alger un corps de troupes, avec lequel il entre dans le Biledulgerid, ou désert de Sahara, où il pénétre le plus avant qu'il peut, pour rançonner les nations tributaires. Il n'y a pas d'autre moyen de mettre les Arabes à la raison, & c'est une petite guerre que le Dei

est obligé de faire tous les ans à ses sujets.

Les Beis sont nommés par le chef de la République, qui leur laisse une autorité absolue dans leur Gouvernement. Ils reglent les impositions, & ils les perçoivent ordinairement eux-mêmes, soit dans les campagnes, soit dans les villes. Leur devoir est de se rendre tous les ans à Alger, & d'y porter le *Garame*, ou l'argent des tailles, qu'on dépose dans le trésor public. Le Dei leur donne un Caftan, & les reçoit avec des distinctions marquées; mais c'est un voyage qu'ils font toujours avec répugnance, parce qu'ils craignent que le Souverain n'ait médité leur perte, soit pour s'enrichir de leurs dépouilles, soit pour les punir des concussions qu'ils exercent. Ces craintes augmentent lorsque la République change de Maître, l'usage des nouveaux Déis étant de disposer, selon leur intérêt présent, de tous les emplois de la République, qu'ils promettent quelquefois d'avance à leurs créatures, & dont la distribution leur procure d'ailleurs, d'un coup de main, des richesses immenses. Idem, liv. 2. chap. 8.

§. III.

Des HOJA-BACHI, *du* CADILESKER, *du* CAZNADAR, *& de quelques autres Officiers.*

LES Hoja-Bachi, au nombre de quatre, font les fonctions de Secrétaires d'Etat. Ils sont aussi chargés de l'inspection des finances, des douanes, des comptes, des dépenses & des revenus de l'Etat. Ces Mi-

niſtres forment le conſeil du Dei, & l'accompagnent toujours à ſon Tribunal. Ils ont 80 Commis ſous leurs ordres.

Ibid. ch. 9. Le Cadilesker eſt un Juge Eccléſiaſtique, qui reçoit ſes proviſions du Grand-Mufti de Conſtantinople, & que le Grand-Seigneur envoie à Alger pour y exercer l'emploi de premier Pontife. Toutes les affaires de la Religion reſſortiſſent à ſon tribunal; mais il n'a aucune autorité dans l'adminiſtration civile; & ſi, parmi les cauſes qui lui ſont dévolues, il s'en trouve quelqu'une qui intéreſſe l'Etat, le Dei peut en renvoyer la connoiſſance au Divan, en y appellant néanmoins tous les gens de Loi. Ces prêtres, qui ne viennent ici que pour s'enrichir, ſe laiſſent aiſément corrompre par les gens qui les conſultent. Les Maures ont un Cadilesker de leur Nation.

Le *Caznadar* eſt le grand Tréſorier de la République. Il eſt aidé dans ſes fonctions par un premier commis, appellé *Contador*, qui a lui-même ſous ſes ordres pluſieurs écrivains Turcs & deux Juifs, l'un pour peſer les monnoies, & l'autre pour les examiner.

L'intendance de la police eſt en partie confiée au *Mezouard*, & en partie au *Chekelbeled*. Le premier de ces Officiers, chargé de maintenir l'ordre & la ſûreté, commande une compagnie de ſoldats, avec leſquels il fait la patrouille toutes les nuits. Il a une autorité particulière ſur les filles de joie, qui ne peuvent exercer ici leur métier ſans payer un tribut, dont le Mezouard eſt le fermier. Celles qui fraudent

les droits sont arrêtées par ses archers, & enfermées dans sa maison. Alors cet Officier en dispose, & les loue aux Turcs & aux Maures pour un certain tems, après lequel ils doivent les ramener ou renouveller le bail. Les filles qui veulent chercher fortune dans la ville, en obtiennent la permission, en payant un petit droit pour chaque sortie. On ne sera pas surpris que le même Officier exerce dans la Capitale l'emploi de bourreau. C'est un Maure qui occupe la charge de Mezouard.

Les fonctions du Chekelbeled ne sont guère plus honnêtes. C'est dans sa maison qu'on emprisonne les femmes de quelque distinction, pour leur faire subir en secret les châtimens qu'elles méritent. Le Dei commet aussi à sa garde les esclaves étrangères dont il attend une bonne rançon, leur faisant fournir toutes les choses dont elles ont besoin, jusqu'au tems de leur rachat.

Le *Bethmagi* recueille au nom de la République les successions casuelles. Lorsqu'un homme meurt, ou tombe dans l'esclavage, sans avoir d'enfans ou de freres, tous ses biens appartiennent à l'Etat. Pour prévenir les fraudes, personne ne peut être enterré sans un billet du Bethmagi; & comme toutes les sépultures sont hors de la ville, ces billets se remettent aux commis des portes. L'Officier dont je parle fait des recherches exactes dans la maison du mort, pour voir s'il n'y a point quelque trésor caché, l'usage des Barbaresques étant d'enfouir leur or & leur argent, dans la crainte que ces richesses ne tentent l'avidité de leurs Deis.

Le Dragoman, ou premier interprête, tient un rang diſtingué à la Cour. Il traduit en Turc les lettres étrangères, & ſert de truchement dans les audiences. Il garde outre cela le ſceau du Dei, & ſcelle en ſa préſence les Edits, les Traités, les Firmans, & généralement toutes les dépêches.

Les *Chaoux* ſont les Huiſſiers du Divan, & les Meſſagers ordinaires du Prince, dont ils portent les ordres dans tout le Royaume. Ils arrêtent les criminels de diſtinction, c'eſt-à-dire, les Turcs; car ils croiroient déroger à leur dignité, s'ils mettoient la main ſur un Maure, ſur un Chrétien ou ſur un Juif. Quoiqu'ils ne ſoient point armés, il eſt inouï qu'on leur réſiſte. L'homme le plus audacieux tremble à l'aſpect d'un Chaoux, & ſe laiſſe conduire à la maiſon de l'Aga, pour y recevoir la baſtonnade ou la mort, ſuivant les ordres du Dei. Ce corps, qui eſt très-conſidérable dans l'Etat, eſt compoſé de douze membres, & d'un chef appellé *Bachaoux*. On ne les choiſit que parmi les Turcs. La dignité de Bachaoux conduit ſouvent au Deilik. Ils portent un habit vert, une écharpe rouge, & un bonnet blanc qui ſe termine en pointe. Il y a pour les Maures & les Arabes des Chaoux particuliers.

La direction des *Bagnes*, ou priſons d'eſclaves, eſt confiée à des miniſtres appellés *Bachis*, qui ont à leur tête un *grand Bachi*, qu'on choiſit ordinairement parmi les plus anciens Capitaines des navires Corſaires. Cette place donne un grand pouvoir dans la République.

Le *Rais* de la Marine, ou Capitaine du port, est encore un Officier de grande distinction. C'est lui qui rend compte au Dei de l'arrivée des navires, & qui conduit à son audience les Capitaines. Il prend connoissance de tous les différents qui s'élévent parmi les gens de mer, & il les juge sans appel. Mais avant l'exécution il fait son rapport au Dei, qui confirme toujours le jugement.

Les Rais, où Capitaines Corsaires, forment un corps puissant & accrédité, & passent pour les plus fermes soutiens de l'Etat d'Alger. Chacun d'eux est absolu dans son vaisseau; mais s'ils se trouvent en mer avec l'Amiral de la République, ils doivent lui obéir.

§. IV.

Des Jugemens & des Loix.

LES procès civils & criminels sont portés, comme on l'a dit, au tribunal du Dei, qui les juge sur le champ. Par exemple, s'il s'agit d'une dette, le Dei envoie chercher le débiteur par un Chaoux, & l'interroge sur le fond de l'affaire. Si l'accusé répond qu'il ne doit rien, le créancier produit ses témoins, dont la déposition est reçue, lorsque ce sont des gens de bonne réputation. L'affaire ainsi prouvée, on commence par donner la bastonnade au débiteur, parce qu'il a menti devant le Juge, & il est ensuite condamné à payer le double. Lorsqu'il reconnoît la dette, & qu'il montre par de bonnes raisons qu'il n'a pu l'acquitter à l'échéance, le Juge lui accor- Ibid. ch. 10.

de un délai de cinq ſemaines. S'il ne paye pas dans le tems, un Chaoux ſaiſit ſes meubles, & les vend dans la rue au plus offrant ; ce qui ſe fait ſans beaucoup de frais.

Les autres conteſtations ſe jugent à-peu-près de la même manière. Les vols ſans violence ſont punis de l'amputation de la main droite, & le coupable eſt outre cela promené dans les rues ſur un âne, le viſage tourné vers la queue de l'animal, avec ſa main pendue ſur la poitrine. Un Chaoux le précède, en criant : *C'eſt ainſi qu'on punit les voleurs*. Ces ſupplices ignominieux ne ſont que pour les Maures : car un Turc, quelque crime qu'il ait commis, n'eſt jamais châtié en public. Les banqueroutiers frauduleux ne peuvent éviter un ſupplice capital. On condamne à la *ganche* les voleurs de grand chemin, c'eſt-à-dire, qu'on les précipite du haut d'une muraille hériſſée de pointes & de crocs de fer, où ils reſtent ſuſpendus juſqu'à ce qu'ils expirent. Le ſupplice ordinaire des Juifs, eſt d'être brûlés vifs pour les crimes qui intéreſſent le Gouvernement. Dans les autres affaires ils ſont jugés ſuivant leur Loi par des Magiſtrats nationaux. Les Chrétiens libres n'ont d'autre Juge que leur Conſul, excepté dans les procès qu'ils ont avec les Turcs ou avec les Maures. Dans ce dernier cas ils comparoiſſent au Tribunal du Dei, qui ne prononce ſon jugement qu'en préſence du Conſul.

Les larcins nocturnes ſont très-rare dans Alger. Outre la patrouille que fait le Mezouard, la ville eſt gardée par une troupe

d'Arabes de la nation des *Biscaras*, établis dans la partie méridionale de la Numidie. Leur Chef, qui prend le titre d'Emir, les distribue tous les soirs aux environs des Bazars. Comme ils sont responsables des vols, on a droit de compter sur leur exactitude.

§. V.

Des Turcs & de la Milice.

Considération dont jouissent les Turcs.

LES Turcs, qui sont maîtres d'Alger depuis deux cens cinquante ans, composent le corps des Nobles. On n'en compte pas moins de douze mille dans le Royaume, suivant Laugier. Schaw réduit ce nombre à 6500. Ils sont tous soldats, & sans cette qualité ils ne pourroient parvenir à aucune charge. Ils traitent avec la dernière hauteur les Maures & les Arabes, qui tremblent à l'aspect d'un simple Janissaire; ce qui doit paroître d'autant plus étonnant, qu'il y a ici deux cens Africains originaires contre un Turc. On voit la même chose dans les Etats du Grand-Seigneur, où une poignée d'Ottomans imprime un tel respect aux Grecs, que le pays n'a jamais tenté de s'affranchir de l'esclavage. Ce caractère de supériorité qu'ils portent en tous lieux est remarquable, & semble indiquer qu'ils sont faits pour commander aux autres hommes.

Chrétiens Renégats.

Les Chrétiens renégats ont les mêmes privilèges que les Turcs, pourvu qu'ils entrent dans la milice. Ils peuvent parvenir aux principales charges de la Régence, & même au Deilik; mais ils perdent ce droit

lorsqu'ils épousent des femmes Arabes ou Moresques. Les Turcs sont assujettis au même réglement. Les enfans qui naissent de ces mariages s'appellent *Coulolis*. On les reçoit dans la milice ; mais ils sont exclus de tous les emplois considérables. Il n'en est pas de même de ceux qui épousent des esclaves Chrétiennes. Leurs enfans sont réputés Turcs, & jouissent de tous les priviléges attachés à cet état.

Turcs Métifs.

Ce peuple si fier & si impérieux, n'est qu'un misérable ramas de corsaires, de proscrits, de débiteurs insolvables, de renégats, & de brigands de toute espèce, qui cherchent ici un asyle. On les méprise si souverainement en Turquie, qu'un pere qui donneroit sa fille en mariage à un habitant d'Alger, passeroit pour un homme déshonoré. Ainsi il y a peu de femmes Turques dans le pays. La débauche des garçons est impunie, & presque générale. Les Deis & les Grands en donnent l'exemple. Embarrassés de trouver des femmes d'une naissance honnête, & las de donner leur attachement à des concubines, qui troublent toujours un sérail par leurs divisions, ils entretiennent de jeunes esclaves Européens, & employent tous les moyens imaginables pour les séduire. Laugier rapporte un fait, qui donne une affreuse idée du caractère des Algériens. Un Portugais âgé d'environ dix-huit ans, esclave d'un Turc qui l'aimoit passionnement, résista avec fermeté aux sollicitations & aux caresses brutales de son maître, qui entreprit enfin de lui faire violence. L'esclave, qui vit sa pudeur dans le plus grand

Mauvaises mœurs des Algériens.

Ibid. liv. I. chap. 5.

Aventure d'un jeune Portugais.

danger, saisit un couteau que le Turc portoit à sa ceinture, & le lui enfonçant dans le corps, le mit hors d'état de continuer ses infâmes poursuites. L'affaire fut portée au Divan, & ce Tribunal injuste condamna le Portugais à être traîné dans les rues d'Alger, attaché par les pieds à la queue d'un cheval, jusqu'à ce qu'il expirât dans ce tourment. Tous les Consuls Chrétiens s'intéresserent inutilement en sa faveur, jusqu'à offrir des sommes considérables pour le sauver. Le Dei déclara qu'on ne pouvoit lui accorder sa grace qu'à deux conditions; la première, que deux témoins certifiassent qu'avant de se porter à cette action il avoit résolu de se faire Mahométan; la seconde, qu'il ratifiât lui-même ce témoignage en abjurant le Christianisme. L'esclave préféra la mort à ces propositions honteuses, & la souffrit avec une résignation qui arracha des pleurs aux Turcs mêmes.

Je ne parlerai point de l'habillement des Algériens, qui est en général fort simple, & qui différe peu de celui des Turcs du levant. Le turban barbaresque est plus léger & de meilleur goût que ceux qu'on porte en Turquie. Les jeunes gens ne se couvrent la tête que d'une calotte de laine. Les Dames s'habillent magnifiquement, & portent de riches brasselets, des bagues, des pendans d'oreilles & des colliers à plusieurs rangs, outre les pierres précieuses qu'elles mêlent quelquefois dans leurs cheveux. Les moins opulentes substituent aux pierres fines l'ambre jaune & le corail. Les petits enfans ont des toques

Modes particulières.

plates, dont les bords ſont garnis de pièces d'or, appellées *Sultanins*. Il y a des bonnets qui en ſont tous couverts, ce qui paſſe ici pour une grande diſtinction. Il eſt vrai qu'on les dégarnit quand on a beſoin d'argent; mais on tâche de remplir ces vuides le plutôt qu'il eſt poſſible.

Priviléges des Turcs.

Les douze mille Turcs, diſtribués dans l'Etat d'Alger, forment ſes principales forces. La plupart viennent du levant, & ſont, comme on l'a dit, des gens ſans aveu, ſortis de Turquie par libertinage, ou par la crainte des ſupplices, & cent fois pires que les bandis que nous relégtions dans nos Colonies. Tous ceux qui ſe préſentent ſont admis à la paye, & incorporés dans la République. Ces aventuriers ont la même autorité dans le Royaume que les Nobles dans certaines Républiques d'Italie. Leurs principaux priviléges ſont d'élire le Dei, qui ne peut être tiré que de leur corps; de maltraiter impunément les Maures & les Arabes; d'être exempts de toute eſpèce de taxe & d'impoſition; & de recevoir une ſolde réglée, qui leur procure une ſubſiſtance honnête.

Laugier, liv. 2. ch. 7.

Leur Aga.

Ceux qui forment la garniſon d'Alger ont un Commandant, appellé *Aga*, qui eſt toujours le plus ancien ſoldat de la troupe. Cet emploi n'eſt que pour deux mois, & chacun y parvient à ſon rang. Ceux qui l'ont exercé ne ſont plus ſujets à aucun ſervice de terre ni de mer; mais ils perdent en même tems l'eſpérance de parvenir à aucune charge. Néanmoins ils aſſiſtent aux Conſeils extraordinaires, & le Dei les conſulte dans toutes les affaires

importantes. On porte tous les soirs à l'Aga les clefs de la ville, & tous les ordres pour les troupes s'expédient en son nom. C'est dans son hôtel que les Turcs, coupables de quelque mauvaise action, reçoivent en secret la bastonnade, ou sont étranglés, aucun d'eux ne pouvant être châtié publiquement. La République lui donne des appointemens considérables, & le loge dans une maison particulière, où ses femmes & ses enfans ne peuvent être admis. Lorsqu'il paroît en public, il est à cheval, précédé de deux Chaoux, qui crient à haute voix : *rangez-vous, voilà l'Aga qui passe.*

Le second Officier de la Milice est le *Chaïa*, ou le Doyen des Capitaines. On exerce aussi cette charge pendant deux mois, & l'on monte tout de suite à celle d'Aga. Le Chaïa préside à un Tribunal particulier, composé de vingt-quatre Capitaines vétérans, ou retirés du service, qui forment la plus respectable portion du Divan, ou du Conseil Souverain de la République. On les nomme *Aya-Bachi*, & ils s'assemblent tous les jours dans une salle qui est en face du Palais, à la même heure que le Dei donne ses audiences. Lorsque ce Prince a trop d'affaires, il renvoie à leur Tribunal la décision de plusieurs causes. Les Ministres employés dans les Cours étrangères sont ordinairement tirés du corps des Aya-Bachi.

Le Chaïa.

Les Aya-Bachi.

Les Capitaines en pied s'appellent *Boluk-Bachi*. C'est parmi eux qu'on choisit les Agas, ou Commandans des places de guerre, qu'on rappelle au bout d'un an, pour

Les Boluk-Bachi.

les élever dans la ſuite au grade d'Aya-Bachi, ſuivant leur rang d'ancienneté. Ces Agas ne ſe bornent pas à l'inſpection du ſervice militaire; ils rendent auſſi la juſtice dans leur gouvernement, comme le Roi la rend lui-même à Alger. Ils portent par diſtinction un bonnet très-haut, avec une bande de cuir, marquée d'une croix rouge, qui leur pend ſur les épaules.

Les Oldak-Bachi.

On donne aux Lieutenans le nom d'*Oldak-Bachi*. Ils parviennent avec le tems au grade de Capitaine, ſuivant l'ancienneté de leurs ſervices, la faveur ne faiſant jamais ici de paſſe-droit. Le Dei ne pourroit troubler cet ordre, ſans compromettre ſon autorité, & peut-être ſa vie.

Péis & Solaki.

Parmi les ſimples ſoldats on diſtingue douze vétérans, dont les quatre plus anciens ſe nomment *Péis*, & les autres *Solaki*. Les Péis montent aux Lieutenances à meſure qu'elles vaquent, & les Solaki ſervent de gardes-du-corps au Dei. Les uns & les autres ſont diſtingués par un ornement de cuivre qu'ils portent à leur turban.

Les Sagaïrdgi.

Les *Sagaïrdgi* forment un corps particulier de ſoldats, qui n'ont d'autres armes qu'une lance. Leur emploi dans les camps eſt d'aller chercher l'eau, & d'en fournir toutes les tentes.

Paye militaire.

On inſcrit ſur un regiſtre le nom de tous les Turcs depuis le moindre factionnaire juſqu'au Dei, & c'eſt l'ordre qu'on ſuit en diſtribuant la paye. Cette paye eſt inégale. La moindre eſt de huit *Saïmes*, c'eſt-à-dire, d'environ deux piſtoles de France, pour deux lunes; la plus haute, qui

est celle des plus anciens Chefs de la Milice, monte à quatre-vingt Saïmes, ou à vingt pistoles. La petite paye augmente régulièrement d'un Saïme chaque année, & reçoit outre cela des accroissemens en quelques rencontres, comme à l'élection d'un Dei, à l'occasion d'une victoire, d'une fête extraordinaire, ou de quelqu'autre événement favorable. On obtient ordinairement la haute paye au bout de quinze ou vingt années de service, & l'on peut même y parvenir plutôt par une action d'éclat. Idem. Ibid. Chap. XII.

Chaque soldat, outre sa paye, reçoit par jour quatre petits pains, & achete la viande un tiers de moins que les autres particuliers. Il est aussi logé par le gouvernement, dans des casernes spacieuses & commodes, appellées *Cacheri.* Il n'y a que trois hommes dans chaque chambre, & l'Etat entretient dans ces maisons des esclaves, pour le service de ceux qui les habitent. Mais les soldats mariés sont exclus des Cacheris, & n'ont que la paye ordinaire, sans les douceurs dont j'ai parlé.

Le jour qu'on distribue le prêt, ce qui se fait ordinairement de deux en deux lunes, la milice s'assemble dans la grande place du Divan, & l'Aga fait l'appel de tous les noms, en commençant par le Dei, qui n'est que le premier soldat de la République. Ceux que la vieillesse, les blessures ou d'autres infirmités rendent incapables de servir, jouissent de la totalité de leur paye jusqu'à la mort. On en perd la moitié, lorsqu'on se retire avant d'avoir gagné la vétérance, & cette moitié ne reçoit plus d'accroissement.

Camps & marches.

Les milices qui ſortent d'Alger pour quelque expédition, campent ſous des tentes ſpacieuſes, dont chacune contient environ vingt-cinq hommes, ſçavoir dix-ſept *Oldak*, ou ſoldats; cinq ou ſix Maures pour la conduite du bagage & le ſervice de la tente; un *Vekilardgi*, ou Vivandier; un *Oldak-Bachi*, qui fait la fonction de Lieutenant; & un *Boluk-Bachi*, qui commande la troupe. Le ſoldat ne porte que ſes armes; la République fournit à chaque tente ſix mulets ou ſix chevaux pour le bagage.

Ibid. Chap. XIII.

La coutume eſt de faire marcher les équipages devant les troupes, afin que le ſoldat trouve en arrivant les tentes dreſſées, & n'ait d'autre ſoin que de prendre du repos & de la nourriture. Il y a toujours à la queue de l'armée des chevaux de relais, pour remplacer ceux qui meurent en chemin, ou qui ſont hors d'état de ſervir.

Les différens corps de milice vont tour-à-tour à la guerre, par un ancien réglement dont perſonne n'eſt diſpenſé. Tous marchent à pied, tant Officiers que ſoldats, à l'exception du Général, de l'Aga, & du premier Capitaine.

Troupes envoyées d'Alger pour la levée des tributs.

Le Dei fait partir tous les ans trois camps d'Alger, pour lever les tributs dans les Beiliks du levant, du couchant & du midi. Ces petits corps d'armées ſe joignent aux troupes de chaque Bei, qui commande en chef toutes les forces deſtinées pour ſon gouvernement. Mais l'Aga & le Chaïa ſont chargés de la police du camp, & il n'eſt point permis à d'autres Officiers de châtier les Turcs.

Ces camps répandent la terreur dans tous les lieux où ils paſſent. Le Bei exige, l'épée à la main, les contributions réglées, & fait payer le double aux débiteurs tardifs, ce qui donne lieu à des vexations barbares, & ſouvent à des extorſions fort injuſtes. Chaque Général s'efforce de ſoumettre au tribut quelque nouvelle Nation de Maures ou d'Arabes, ſur-tout dans le Bilédulgerid, où les peuplades ſont plus nombreuſe. Les Turcs ne font guère d'expédition dans cette contrée, ſans en ramener un grand nombre d'eſclaves. Comme ſes habitans ſont preſque toujours en guerre, & ne cherchent qu'à ſe détruire mutuellement, il n'eſt pas difficile de les aſſujettir les uns après les autres.

La campagne eſt ordinairement de ſix mois. Le pays où paſſe l'armée eſt obligé de lui fournir les ſubſiſtances. L'ordre de bataille eſt de placer l'infanterie au milieu, & la cavalerie ſur les aîles, mais de manière qu'il y ait toujours un gros détachement d'infanterie en avant. Les Maures forment un corps de réſerve, ſoit pour garder les bagages, ſoit pour donner ſur l'ennemi lorſqu'ils en reçoivent l'ordre. Une choſe qui fait beaucoup d'honneur aux Turcs, c'eſt qu'ils s'abſtiennent du pillage, non-ſeulement pendant le combat, mais après la victoire, laiſſant aux Maures & aux eſclaves toutes les dépouilles de l'ennemi. Un ſoldat qui en agiroit autrement, paſſeroit pour un homme infâme, & ſeroit ignominieuſement dégradé.

§. IV.

Des Maures.

CES peuples, qu'on doit regarder comme les habitans primitifs de l'Afrique ſeptentrionale, ont retenu le nom de leurs ancêtres, qui étoient principalement répandus dans la Mauritanie. Leur teint eſt médiocrement bazané ; & s'il y a quelques Noirs dans le pays, c'eſt qu'ils tirent leur origine des Africains du midi, dont quelques familles s'établiſſent de tems en tems en Barbarie, ſans parler des eſclaves que les Turcs font dans le Bilédulgerid, où il y a quantité de Negres.

Laugier, Liv. I, Chap. II.

Maures des villes.

On diſtingue deux principales eſpèces de Maures, ceux des villes & ceux des campagnes. Les Maures de la première claſſe vivent en ſociété avec les Turcs. Les uns prennent parti dans la milice ; d'autres exercent quelques emplois de finance ; le plus grand nombre s'adonne aux arts méchaniques ou au commerce.

La plupart des Maures qui font leur ſéjour dans les villes, tirent leur extraction de ces malheureux proſcrits qui ont été chaſſés d'Eſpagne en divers tems, ſurtout en 1610, ſous Philippe III, qui bannit en un ſeul jour neuf cens mille Moriſques. On remarque qu'ils ſont beaucoup plus induſtrieux que les naturels du pays. Il y en a de fort riches. Ils s'habillent d'une manière très-propre, mais un peu différente de celle des Turcs.

Maures de la campagne.

Les Maures de la campagne menent

une vie toute opposée. Ils sont partagés en plusieurs tribus, qui errent en divers lieux, & qui tâchent, autant qu'il leur est possible, de s'éloigner des villes, & sur-tout du voisinage de la Capitale. Ils ont un profond mépris pour les Maures de l'autre classe, qu'ils regardent comme de vils esclaves, entièrement soumis au caprice des Turcs.

Leurs Adouars.

Ces peuples vagabonds ne possédent aucune terre en propre, & leur pauvreté égale leur indépendance. Chaque tribu forme un *Adouar*, ou camp, composé d'un grand nombre de tentes, dont chacune sert de logement à une famille. Le chef s'appelle *Scheik*. Son élection dépend du peuple, qui le tire ordinairement des races les plus nobles. Leurs tentes sont de laine. Elles servent également d'habitation aux hommes, & de retraite aux bestiaux; ce qui les rend fort sales & fort puantes. Celle du Scheik est placée par distinction au milieu du camp, & s'éleve au-dessus de toutes les autres. Ces tentes, dont la forme est oblongue, sont gardées par des chiens, qui donnent la chasse aux renards, & qui aboyent à l'approche des lions. Les chats les garantissent des rats & des serpens, qui sont très-incommodes dans certains cantons.

Leurs mœurs & leurs usages.

Les Maures de chaque Adouar prennent à loyer des terres pour les cultiver, & rendent au propriétaire une partie des fruits qu'ils recueillent. Ils vendent le reste dans les marchés des villes. Lorsqu'il se présente un meilleur terrain, ils s'y transportent aussi-tôt, & y établissent

leurs villages ambulans. Chaque tribu paye au Gouvernement une capitation réglée, que le Scheik doit porter au Bei à la première sommation. Ils n'ont d'autres siéges & d'autres lits que des nattes de feuilles de palmiers. Tous leurs ustensiles se réduisent à quelques pots de terre, & à un moulin portatif, composé de deux pierres, entre lesquelles ils écrasent leurs grains. Ils paîtrissent cette farine sans y mettre de levain, & en forment de petits gâteaux plats, qu'ils cuisent dans la cendre chaude. La viande est un aliment fort rare parmi eux; mais ils mangent quantité de fruits. Leur régal ordinaire est de tremper leur pain dans de l'huile & du vinaigre, lorsqu'ils peuvent s'en procurer.

Ils n'ont pour habillement qu'une pièce de laine blanche, appellée *Haïk*, dans laquelle ils s'enveloppent. Les Scheik, & les autres Maures de quelque distinction, se couvrent le corps d'une chemise, & portent, au lieu de Haïk, un manteau de laine sans couture, nommé *Barnus*, qui descend au gras de jambe, & qui est surmonté d'un capuchon. Lorsqu'il pleut, ils ôtent leur Barnus, au lieu de s'en couvrir, le plient avec soin, s'asseyent dessus pour le garantir de l'humidité, & le remettent sur leur corps quand l'orage est passé. Les femmes s'habillent aussi simplement que les hommes; mais elles tressent leurs cheveux avec grace, & portent aux bras & aux jambes des cercles ornés de corail, de dents de poisson, de perles & de coquillages. Elles se font au

visage, aux mains & aux cuisses, de petites incisions avec une aiguille, & frottent la plaie d'une poudre noire, dont les traces ne s'effacent jamais. Ces marques, qui défigureroient ailleurs le plus beau corps, passent ici pour des agrémens délicats, qui ajoutent un nouveau prix à la beauté.

Les hommes s'occupent de l'agriculture & du soin de vendre leurs denrées. Ils sont forts & robustes, endurcis à toutes les injures de l'air, & fort basanés, parce qu'ils s'exposent sans crainte aux ardeurs d'un soleil brûlant. Leurs armes sont la zagaie, espèce de lance courte, qu'ils tiennent dans la main, & un long poignard, pendu à leur bras au-dessous du coude. Ils manient un cheval avec toute l'adresse imaginable, s'y placent de la meilleure grace du monde, & ramassent, en courant à toute bride, tout ce qu'ils veulent prendre à terre, sans perdre les étriers. Ils sont fiers, indociles, & sensibles à la moindre injure. Lorsque l'Aga d'une ville leur fait quelque injustice, ils prennent aussi-tôt les armes, & menacent de se révolter. Les Bourgeois, craignant alors de manquer de vivres, ou d'être exposés à une invasion, font eux-mêmes de vives remontrances au Gouverneur, & l'engagent à satisfaire les Maures sur leurs griefs.

Les femmes s'appliquent à élever des abeilles & des vers à soie, à conduire les bestiaux au pâturage, à pourvoir d'eau & de bois leur habitation. Les meres n'emmaillotent point leurs enfans, & les lais-

ſent nuds juſqu'à l'âge de ſept ou huit ans. Elles les portent ſur leurs dos, lorſqu'elles vont au travail, leur donnant le téton par-deſſus l'épaule, ſoit pendant le chemin, ſoit pendant qu'elles coupent du bois ou qu'elles puiſent de l'eau. Ils couchent ſur des feuilles d'arbres, & commencent à courir dès l'âge de cinq ou ſix mois.

Lorſqu'un garçon veut obtenir une fille en mariage, il doit donner au pere un certain nombre de bœufs, de vaches, de moutons & de chevres, qu'il conduit lui-même à la tente de ſa prétendue. Quand il eſt arrivé, l'uſage veut qu'on lui demande combien il a acheté ſon épouſe ; à quoi il répond qu'une femme laborieuſe & ſage ne coute jamais cher. On aſſemble toutes les filles de l'Adouar, qui ayant fait monter l'épouſe à cheval, la conduiſent à la tente du mari. A ſon arrivée, les parentes de l'époux lui préſentent un breuvage, compoſé de miel & de lait, dans lequel on met auſſi un morceau de la tente où ſe tient l'aſſemblée. Tandis que la mariée le boit, ſes compagnes chantent une eſpèce d'épithalame en l'honneur des deux époux, & leur ſouhaitent, entre pluſieurs proſpérités, qu'ils ayent beaucoup d'enfans, que leurs troupeaux multiplient, & que leur tente ſoit toujours remplie de lait. Après cette cérémonie, la mariée met pied à terre, & plante devant la tente un pieu, qu'elle enfonce le plus qu'elle peut, en diſant : *Comme ce pieu ne ſortira point du lieu où je l'ai mis, à moins qu'on ne l'arrache, ainſi on*

on ne me verra jamais quitter mon mari, à moins qu'il ne me chaſſe. On lui montre enſuite le troupeau dont elle doit être la gardienne, & elle le fait paître une heure ou deux dans les champs ; après quoi elle revient à la tente du mari, & s'y réjouit avec ſes compagnes, qui ſe retirent vers le ſoir, pour la laiſſer dans les bras de ſon époux.

Les garçons ſe marient à l'âge de quatorze ou quinze ans, & les filles à neuf ou dix : il y en a qui deviennent meres à neuf ans.

Les chefs de chaque famille ſortent tous les ſoirs de leurs tentes, pour s'aſſembler dans une prairie, où le Scheik de l'Adouar ſe rend auſſi. Ils ſont tous à cheval, rangés en cercle autour de leur Commandant. C'eſt-là qu'on délibere en commun ſur toutes les affaires qui intéreſſent la tribu.

Ces Maures parlent un Arabe corrompu, dont les dialectes varient ſuivant les lieux ; mais leurs contrats, qui ſont dreſſés par les Marabouts, gens plus inſtruits que le ſimple peuple, ſont toujours en Arabe pur. Ils profeſſent la Religion de Mahomet, mais avec un tel mêlange de ſuperſtitions & de pratiques étrangères, que ce culte eſt à peine reconnoiſſable. Ils n'ont que des moſquées ambulantes, ſemblables à leurs habitations. C'eſt une opinion preſque générale parmi ces Barbares, que le plus agréable ſacrifice qu'on puiſſe faire à Dieu, eſt de tuer un Chrétien. *Ali Pelegrini*, Général des galeres de la République, ayant un jour débar-

qué sur la côte quelques prisonniers Espagnols, après un sanglant combat, un Maure s'approcha de lui, & se jettant à ses pieds : « Seigneur, lui dit-il, vous » êtes bienheureux d'avoir tué tant de » Chrétiens, & de trouver l'occasion » d'en tuer tous les jours : vous serez » couvert de gloire dans le paradis. Pour » moi je n'ai jamais eu cette satisfaction ; » mais il ne tiendroit qu'à vous de me » la procurer, en m'abandonnant un de » ces misérables esclaves, pour l'immo-» ler à Dieu ». Ali parut consentir à cette demande ; & montrant au Maure un Espagnol jeune & robuste, lui dit de se rendre dans le bois voisin, où il lui enverroit sa proie. En même tems il fit part à l'esclave des desseins du Maure, lui permettant de se défendre, s'il étoit attaqué. L'Espagnol ayant pris un sabre & un fusil, entra hardiment dans le bois ; mais son ennemi le voyant armé, prit la fuite, & revint trouver le Général, auquel il avoua que la crainte l'avoit empêché d'exécuter son projet. Alors Ali lui dit d'un ton sévère : *Apprends, malheureux, que la mort d'un Chrétien n'est agréable au Tout-puissant & à son Prophète, que lorsqu'on le tue avec bravoure, & qu'il n'y a aucun mérite devant Dieu, ni devant les hommes, à massacrer des gens qui sont dans l'impuissance de se défendre.* Le Maure se retira couvert de confusion, & tous les Turcs applaudirent aux sentimens généreux de leur Général.

§. VII.

Des Arabes.

Premiers Arabes d'Afrique.

LAUGIER assure que les premiers Arabes qui ont passé en Afrique, étoient de la tribu des Sabéens, & qu'ils furent conduits dans cette région par un Prince de leur pays, qu'il nomme *Melek Ifriqui*. Mais j'ai prouvé ailleurs que, long-tems avant cette migration des Sabéens, plusieurs colonies du même peuple s'étoient transportées en Barbarie. Quoi qu'il en soit, tous ces anciens Arabes s'étant mêlés par des mariages avec les Mauritaniens & les Numides, se sont confondus avec eux depuis plusieurs siécles, & les uns & les autres ne sont plus connus que sous le nom de Maures. Ces peuples ont été successivement sous la domination des Carthaginois, des Romains, des Vandales & des Grecs modernes.

Arabes modernes.

D'autres essaims d'Arabes soumis à l'Empire naissant des Califes, firent une irruption en Barbarie dès le premier siécle de l'Hégire, & chasserent les Grecs de cette contrée. Les Maures, accoutumés depuis long-tems au joug, subirent paisiblement les loix de ce peuple victorieux, & embrasserent même la Religion de leurs nouveaux maîtres. Les Arabes s'en servirent utilement, soit dans leurs guerres d'Afrique, soit dans les expéditions qu'ils firent en Espagne.

Dans la suite ceux de ces Arabes qui s'étoient établis dans le Royaume d'Alger, furent opprimés par les Turcs, qu'ils

Habitans des villes & des plaines.

avoient appellés pour les défendre. Plusieurs habitans des villes & des bourgs aimerent mieux subir le joug, que d'abandonner leurs possessions. Mais la plupart d'entr'eux furent dépouillés par les vainqueurs, qui s'emparant des terres & des maisons, contraignirent les anciens propriétaires à payer un tribut annuel pour le loyer des lieux qu'ils voulurent occuper ou cultiver, soit dans les villes, soit dans les campagnes. Ainsi ces Arabes tomberent dans une affreuse servitude. D'autres se retirerent avec leurs troupeaux dans des lieux éloignés & de difficile accès, où ils ont maintenu leur liberté. Ils y vivent de la même maniere que les Maures campagnards dont nous avons parlé, mais sans se mêler avec eux, ni avec aucun autre peuple, s'estimant la plus noble & la plus respectable Nation de l'Afrique.

Arabes montagnards.

Laugier ibid. Chap. III.

Ils ne payent un tribut aux Turcs que lorsqu'ils y sont forcés. Ainsi quand ils apprennent que les armées d'Alger sont en campagne, & approchent de leurs habitations, ils enterrent les grains & les effets qu'ils ne peuvent emporter, & quittent leurs forêts & leurs montagnes pour s'enfoncer dans des lieux encore plus sauvages. Le Mont Atlas & les déserts du midi sont leurs asyles ordinaires. Ils y vivent du produit de leur industrie, s'adonnant à la chasse, à l'entretien des bestiaux, à l'agriculture, & aux autres travaux de la campagne. Leurs habits sont décens, & une propreté recherchée régne dans leurs tentes. Ils sont fort polis entr'eux & grands complimenteurs, mais d'une fierté farouche

avec les étrangers, qu'ils méprisent souverainement. Ils se piquent de parler l'Arabe dans toute sa pureté.

Le goût de l'Astronomie & de la Poësie, si ancien chez les Arabes, s'est conservé parmi eux. Leurs amours, leurs chasses & leurs combats, sont les sujets ordinaires de leurs poëmes & de leurs chansons. Ceux qui se distinguent par les plus belles compositions, sont libéralement récompensés. Ils font un grand commerce dans les Royaumes de Fez & de Maroc, & dans l'Etat de Tunis; mais ils se soucient peu de trafiquer avec les Turcs d'Alger. Ils sont extraordinairement adroits à jouter avec la lance & le javelot, & ils manient un cheval avec une dextérité singulière. On vante la beauté & l'excellence de leurs chevaux, qui descendent des fameuses races que leurs peres ont amenées d'Arabie. Ils ont aussi des ânes sauvages, estimables par leur force & par leur agilité, & dont ils mangent la chair comme une viande très-délicate. Lorsqu'ils vont à la guerre, ils menent avec eux leurs femmes & leurs enfans, afin que la vûe de ces objets si chers excite chaque soldat à mieux faire son devoir. Leur mépris est extrême pour les Arabes des villes, qu'ils appellent *Hadar*, c'est-à-dire, courtisans, parce qu'ils rampent avec bassesse sous la domination des Turcs.

§. VIII.

Des Juifs.

Juifs Africains. Il y a aussi des Juifs de tous les pays, & leur établissement est ancien. Les uns descendent de ceux qui se refugierent en Afrique après la destruction de Jérusalem par Vespasien ; les autres viennent d'Espagne, d'Italie, de France, & des autres contrées de l'Europe, dont ils ont été Ibid. Chap. IV. chassés en divers tems. Chaque Nation a sa synagogue & ses chefs. On leur assigne dans toutes les villes un quartier, où ils sont contraints d'établir leur domicile, sans qu'ils puissent se mêler avec les Mahométans. Une autre loi les oblige de porter des habits noirs. Leur bonnet doit être de la même couleur ; mais ils peuvent l'entourer d'une étoffe brune. Leurs femmes doivent aller sans voile dans les rues, afin qu'on les distingue des Dames Mahométanes, qui ont toujours le visage couvert. Ils ont des juges nationaux pour leurs affaires particulières ; & s'ils ne sont pas contens de la sentence, ils peuvent en appeller à la justice du Dei. Les procès qu'ils ont avec les Turcs & avec les Maures, sont toujours jugés à ce dernier tribunal.

Ces Juifs ne peuvent sortir du Royaume sans consigner une somme d'argent, pour cautionnement de leur retour. Ils vivent dans une grande pauvreté, & dans une servitude honteuse. On les accable d'impositions & de mauvais traitemens.

Ils sont condamnés au feu, non-seulement pour tous les crimes capitaux, mais pour la moindre infidélité envers le Gouvernement, & même pour une banqueroute frauduleuse, sur-tout lorsqu'elle intéresse les Turcs.

Outre ces Juifs Africains, il y a dans toutes les villes commerçantes des Juifs étrangers, qui jouissent des mêmes immunités que les autres Francs. Ils s'habillent comme les Européens, & il leur est libre de se loger où ils veulent. La plupart viennent d'Italie, principalement de Livourne, de Venise & de Gènes. Leur coutume est de se mettre sous la protection du Consul de France, & de le reconnoître pour juge de toutes leurs contestations avec les autres Marchands. Non-seulement ils font un très-grand commerce dans le Royaume, mais ils prennent à bail les principales fermes, comme celles de la cire & de l'huile, qui leur procure des gains considérables. Les Turcs regardent avec mépris ces financiers, & envient secrétement leurs richesses. C'est le sort des Traitans dans tous les pays. Juifs étrangers.

§. IX.

Des Esclaves Chrétiens.

Les Esclaves Chrétiens sont ici en très-grand nombre, & seroient peut-être assez forts pour s'emparer du pays, s'ils pouvoient s'entendre, & s'ils n'étoient retenus par la crainte des châtimens. Leur sort, si l'on en croit Laugier, n'est pas, *à beaucoup près, aussi malheureux* qu'on se l'i- Ibid. Chap. VI, & Liv. II. Chap. XV & XVI.

magine, sur la foi de quelques *Rélations fabuleuses*, publiées par des Religieux, ou par les captifs mêmes, qui ont eu, dit-il, *leurs raisons d'en imposer au public*. Eloignons tout jugement malin; mais rapportons avec franchise quelques particularités, qui semblent confirmer l'opinion de cet écrivain.

Les Turcs ne font aucune violence sur la Religion.

C'est une erreur de croire qu'on tâche de les attirer au Mahométisme, soit par de mauvais traitemens, soit par la voie des caresses & de la séduction. Les Turcs & les Maures d'Alger ne les achetent que pour les vendre aux Peres de la Rédemption, & seroient très-fâchés qu'ils se fissent Mahométans, parce que cela leur feroit perdre le profit qu'ils en attendent. Ils n'ambitionnent la conversion que des jeunes esclaves, dont ils croyent pouvoir faire de bons Musulmans. Ce sont ordinairement des personnes riches qui les achetent, pour les faire instruire & les élever comme leurs propres enfans, œuvre très-agréable à Dieu, suivant leurs préjugés. Pour ce qui est des esclaves d'un âge fait, les Algériens, loin de chercher à les séduire, leur refusent très-souvent la circoncision, disant communément qu'un mauvais Chrétien ne sçauroit faire un bon Turc. Un captif nommé *Jean*, natif de Marseille, sollicita inutilement auprès d'*Ali Pelegrini*, Général des Galeres, la permission d'apostasier. Un jour que cet Amiral se disposoit à mettre à la voile, l'esclave, pour éviter de s'embarquer, parut devant lui avec un turban & un habit Turc, qu'il avoit emprunté d'un Renégat

de sa Nation. Ali, connoissant la ruse du Provençal, le fit approcher, en l'appellant par son nom. *Je ne m'appelle plus Jean*, lui dit l'esclave; *je me nomme Mustapha, & je suis Musulman.* Ali lui demanda s'il étoit circoncis, & commanda qu'il fût visité. Comme il se trouva qu'il ne l'étoit pas, le Général lui fit donner la bastonnade, sous prétexte qu'il s'étoit moqué de la Réligion. Loin de gêner les esclaves sur cet article, plusieurs maîtres les conduisent eux-mêmes à la Chapelle du Bagne les jours des fêtes solemnelles, & s'informent exactement s'ils se sont confessés.

Au reste, l'apostasie ne procure point ici la liberté comme en Turquie; mais elle rend la condition des esclaves un peu plus douce, & leur fournit quelques facilités pour se sauver.

Esclaves du Dei.

Le Dei a une attention particulière pour les captifs qui lui appartiennent. Il choisit parmi eux un certain nombre de jeunes gens, qui lui servent de Pages. Ils sont bien nourris & bien habillés, & reçoivent de riches présens des personnes qui viennent à la Cour. Quelques autres sont employés au service des Cazernes, où ils sont traités fort doucement par les soldats Turcs. Le reste est distribué dans les Bagnes, qui appartiennent à l'Etat. Ils ont une Chapelle où l'on dit la Messe, & ils peuvent vaquer librement à tous les exercices de la Religion. On ne leur donne par jour que trois petits pains; mais ils peuvent se procurer quelques douceurs par leur industrie. Ceux qui savent quelque métier, ont la liberté de sortir du Bagne. Les deux

tiers de ce qu'ils gagnent sont retenus par le Dei, qui leur abandonne le reste. Les esclaves qui n'ont aucun talent sont employés aux travaux publics ; mais on ne leur impose point des corvées trop pénibles. Ils ont alternativement un jour de travail & un jour de repos; & lorsqu'ils sont malades, ou qu'ils feignent de l'être, on les laisse tranquilles. Mais si le Gardien Bachi s'apperçoit qu'ils abusent de cette indulgence pour le tromper, il les fait châtier sévérement, & les envoie au travail. Ils retournent tous les soirs au Bagne, dont les portes sont fermées pendant la nuit, après qu'on a fait une exacte revue de tous les esclaves.

On embarque toujours sur les bâtimens Corsaires un nombre de captifs ; & quand ils se comportent bien, on les associe au profit des prises. Quelques autres obtiennent le privilége de tenir taverne, & s'enrichissent tellement à ce métier, qu'ils gagnent au bout de six mois de quoi payer leur rançon.

Esclaves des particuliers.

Les esclaves des particuliers ont une condition plus incertaine. Leur bonne ou mauvaise fortune dépend de l'humeur de leur Maître, & plus souvent encore de leurs qualités personnelles. Ceux qui se conduisent bien, sont ordinairement traités avec douceur; les libertins & les indociles s'attirent par leur faute beaucoup de mauvais traitemens. Les Maîtres riches en prennent plusieurs à leur service, & se font un point d'honneur de les habiller proprement. Lorsqu'ils sont satisfaits de leur conduite, ils les font manger à leur table, les

couchent dans leur chambre, & les traitent comme leurs propres enfans.

Les plus à plaindre sont ceux qui tombent entre les mains des *Tagarins*, race de Maures Espagnols, qui n'achetent les esclaves que pour les revendre, & pour en tirer une utilité mercenaire. Ces Maîtres avides les employent à de rudes travaux, sans leur laisser le moindre profit, les nourrissent mal, & les accablent quelquefois de mauvais traitemens, dans l'unique vue de se procurer une rançon plus forte & plus prompte. Ce qu'il y a de plus fâcheux, dit l'Ecrivain que j'ai cité, c'est que ce sont ordinairement les personnes de quelque rang qui tombent au pouvoir des Tagarins, lesquels ont un talent merveilleux pour discerner les esclaves dont on peut tirer un plus grand profit. Un captif d'une condition distinguée, ne peut être trop en garde contre les perquisitions de ces Marchands, qui mettent en œuvre toutes sortes de ruses, jusqu'à corrompre ses propres camarades, pour s'instruire de son état & de ses facultés.

Captifs plus misérables que les autres.

Ruse & méchanceté des Tagarins.

On sera surpris d'apprendre que les esclaves sont ici en quelque sorte plus considérés que les Chrétiens libres. Ceux-ci sont continuellement en bute aux injures des Turcs, des Coulolis & des Maures; au lieu qu'on ne peut maltraiter les autres, sans s'exposer au ressentiment de leur patron. Un captif commet souvent avec impunité plusieurs crimes, ou n'en reçoit qu'un châtiment léger, parce que son Maître ne veut pas le perdre en le dénonçant à la Justice. On assure qu'il régne une

Pourquoi les esclaves sont plus protégés que les Chrétiens libres.

grande débauche parmi les esclaves Chrétiens, & que cette vie libertine a pour eux tant de charmes, qu'il y en a plusieurs qui ne se soucient point d'être rachetés. Ils conviennent seulement du prix de leur rançon, & en payent une partie; ce qui empêche que leur Maître ne puisse les vendre à d'autres. Mais ils évitent d'acquitter le reste, aimant mieux payer un petit droit par mois, pour se conserver le titre d'esclave, & la protection du Dei, ou de leurs autres patrons. Tout cela suppose que les captifs d'Alger ont en général une assez grande liberté, & qu'il y a beaucoup d'exagération dans les récits qu'on nous fait ordinairement de leurs infortunes. Il n'en est pas de même à Fez & à Maroc, où l'esclavage est certainement très-rude, les Maures étant en général bien plus cruels & bien plus méchans que les Turcs.

Lorsqu'un Corsaire est entré dans le port d'Alger avec une prise, il conduit tous les esclaves au palais du Dei, où les Consuls Européens se rendent aussi-tôt. Ceux-ci se font présenter les prisonniers de leur nation, & leur demandent s'ils servoient en qualité de soldats ou de matelots sur le vaisseau captif, ou s'ils n'étoient que passagers. Dans ce dernier cas on les rend à leur Consul (1). Tous les autres sont condamnés à l'esclavage. Le Dei en prend un sur huit, à son choix, & tâche de faire tomber dans son partage les

Partage des esclaves.

(1) Laugier semble insinuer qu'ils sont libres; ce que j'ai peine à croire, à moins qu'il ne parle de ceux qui sont d'une nation en paix avec Alger.

plus qualifiés & les plus robustes. Il s'empare aussi du huitième des marchandises & du butin : le reste est partagé par moitié entre les armateurs & l'équipage.

Manière dont ils sont vendus.

Les esclaves qui ne sont point dans le lot du Dei, sont conduits au *Batistan*, ou marché public, où il s'en fait une première estimation, qui est rarement portée fort haut, parce qu'ils ne sont vendus que dans une seconde enchere qui se fait dans le palais. On ne donne aux armateurs & à l'équipage, que le prix de la première estimation, l'excédent de la seconde étant dévolu au Dei. La vente se fait par l'entremise des *Delel*, ou courtiers, qui promenent les esclaves l'un après l'autre, publiant à haute voix la qualité ou le talent de chaque captif, avec l'enchere qu'on y met, jusqu'à ce qu'il soit livré au plus offrant.

Comment on en use avec les femmes.

Les femmes, dont on espére une bonne rançon, tombent toujours dans le partage du Dei, qui les fait conduire à la maison du Chekelbeled, ou Maire de la ville, où elles sont gardées & assez bien traitées jusqu'au tems de leur délivrance. Celles dont on n'attend rien sont vendues au premier acquéreur, & livrées sans réserve à tous ses caprices.

Entremetteurs pour le rachat.

Le rachat se fait par deux sortes de gens, 1°. par des Religieux Espagnols ou François ; 2°. par des agens séculiers. La seconde manière coute moins que l'autre, à cause des présens que les Religieux sont obligés de faire au Dei & aux principaux Officiers du Divan, outre les droits particuliers qu'on exige de ces Peres. Leurs

rédemptions se font avec éclat. Quand ils arrivent à Alger, ils vont saluer le Dei, qui leur donne un beau logement dans la ville, avec un Drogman de la Cour, pour leur rendre tous les services dont ils ont besoin. On les charge ordinairement de délivrer par préférence les jeunes femmes & les enfans, que la foiblesse du sexe & de l'âge expose plus que les autres. D'un autre côté, le Dei exige qu'ils rachetent dans ses bagnes un certain nombre d'esclaves, dont il fixe lui même le prix.

Pendant cette négociation, les captifs présentent aux Religieux plusieurs placets, pour tacher de les intéresser à leur délivrance. Ceux qui ont amassé quelqu'argent par leur industrie, le remettent à ces Peres, les priant de suppléer le reste.

On donne un Barnus ou Cape à la Moresque, à tous les esclaves rachetés. On les assemble dans l'Hôpital d'Espagne, pour rendre à Dieu des actions de graces, & on les mene ensuite au palais du Dei, qui fait délivrer à chacun d'eux un *Teskeret*, ou billet d'affranchissement. Après cela les Peres prennent congé du Dei, & s'embarquent avec les captifs sur le vaisseau qui les attend.

Laugier observe que la plupart des esclaves, ont coutume de laisser croître leur barbe pendant tout le tems de leur captivité, & que c'est une des choses que les Religieux Espagnols leur recommandent le plus. Ce qu'il ajoute sent un peu la satire. *Etant arrivés en Espagne, on y fait une procession solemnelle, où les Esclaves sont conduits deux à deux, avec leur .... cape à la Mo-*

resque, avec leurs barbes, & chargés de chaînes qu'ils n'ont jamais portées. Ces figures Moresques, ces barbes & ces chaînes attirent la compassion du public, qui fait de grandes libéralités, qui jette des pièces d'or & d'argent dans les bassins, qui sont portés par des gens de distinction..... Les Religieux de la Merci & de la Trinité, donnent à-peu-près en France le même spectacle; & quand il y auroit un peu d'ostentation dans cette cérémonie, on ne peut nier sans injustice, qu'elle ne tourne à l'avantage de la Religion; & que ces Peres, en consacrant leurs travaux à la rédemption des captifs, ne rendent un important service à l'humanité.

ARTICLE IV.

Mœurs & Usages des Algériens.

LEs Algériens ont en général de très-mauvaises mœurs, & se livrent aux vices les plus brutaux. La corruption est égale parmi les Turcs & parmi les Maures. Les uns & les autres sont d'une avidité sordide, & conviennent sans honte de ce défaut. Ils disent communément que pour peindre au naturel un Algérien, on n'a qu'à représenter un homme à qui on bouche un œil avec une piastre, pendant qu'on lui creve l'autre avec un couteau, ce qu'il souffre tranquillement pour gagner la piastre.

Mauvaises mœurs des Algériens.

Laugier, Liv. I. Chap. VIII.

Les Turcs sont d'une arrogance insupportable, & se regardent comme autant de petits Souverains, nés pour faire la loi aux autres hommes. Ils font sentir conti-

Insolence des Turcs.

nuellement cette ſupériorité aux Maures & aux Arabes, dont ils exigent le titre d'*Effendi* ou de Monſeigneur, & ſur leſquels ils prennent par-tout le pas, même dans les rues, les injuriant & les frappant lorſqu'ils ne ſe rangent pas aſſez vîte.

Les ſoldats Turcs ne donnent à leur Dei que le titre qu'ils prennent pour eux-mêmes. Les Conſuls des Nations Européennes l'appellent auſſi *Effendi* ; mais les Maures, les Arabes, & tous les étrangers qui n'ont point de caractère, le nomment Sultan.

On remarque que les Grands ſont en général beaucoup plus traitables que les particuliers : ce qui vient de l'envie qu'ils ont de plaire à tout le monde, principalement à la Soldateſque, qui les dépoſe ou les maſſacre pour le moindre mécontentement. Les Turcs qui voyagent ont auſſi le caractère plus liant & plus doux, s'eſtiment moins eux-mêmes, & rendent plus de juſtice aux étrangers. Les autres ont un mépris extrême pour les Européens. Les jeunes Turcs & les Maures ne rencontrent guère un étranger dans les rues, ſans lui dire quelque parole offenſante. Le parti le plus ſage eſt de ſupporter patiemment ces injures, & de ne rien répondre. Cependant on peut ſe plaindre au Dei ; & quand l'inſulte eſt conſidérable, on obtient une prompte juſtice. M. *Tompſon*, Conſul Anglois, allant un jour à la loge où s'aſſemblent les Capitaines de vaiſſeau, rencontra ſur le Môle un jeune Maure, qui lui diſputa le pas & le pouſſa même pour le faire ranger. Comme il ſe

Inſulte faite à un Conſul Anglois.

plaignit de cette brutalité, le Maure lui répondit insolemment qu'il ne convenoit pas à un Chrétien de prendre le pas sur un Mahométan, & dans la chaleur de la dispute lui donna un soufflet & le terrassa. Thompson alla porter sa plainte au Dei, qui ayant fait appeller le coupable, lui demanda ce qui l'avoit porté à cette violence. *J'ai battu*, dit le Maure, *un Chrétien, un chien, qui vouloit l'emporter sur moi, & qui m'a dit des injures; c'est bien la peine de m'envoyer chercher pour cela.* Le Dei, outré de son impudence, lui fit donner une bastonnade si cruelle qu'il en mourut.

Combien il est dangereux de les obliger.

Il est dangereux d'obliger les Turcs & les Maures; car un bienfait reçu est chez eux un titre pour en exiger d'autres; & c'est une espèce de devoir, dont il n'est plus possible de secouer le joug. De-là vient que les Consuls sont chargés de répandre tant de gratifications dans le Divan. Ce n'étoit dans leurs prédécesseurs qu'une libéralité; aujourd'hui c'est une obligation & une dette. Si l'on invite une fois un Turc à dîner, il faut s'attendre qu'il y viendra, sans être prié, toutes les fois qu'il en aura envie. Qu'un Capitaine de vaisseau envoie par honnêteté des confitures ou quelques liqueurs aux Officiers du port, ils exigeront de lui ce tribut à chaque voyage qu'il fera à Alger. Un Chrétien du levant, chargé de distribuer dans cette ville quelques aumônes, rencontra un pauvre Maure, estropié des deux jambes, & presqu'aveugle. Il lui mit dans la main une poignée d'aspres, & continua pendant un mois cette charité; ce qui

édifia tellement les Algériens, que chacun alloit par préférence à la boutique de ce Grec, qui faisoit un petit commerce. Il fut obligé d'entreprendre un voyage, qui l'éloigna d'Alger pendant cinq ou six mois. A son retour il retrouva le pauvre dans la même place, & lui donna quelques aspres. *Il vaut mieux*, dit le Maure en lui rendant l'argent, *me payer à la fois tout ce que vous me devez*. Eh *que te dois-je*, répondit le Grec ? *Il y a près de six lunes*, dit le pauvre, *que vous êtes absent*; *ainsi vous me devez 180 réaux*. Le Maure en avoit reçu un tous les jours pendant un mois, & régloit là-dessus son calcul. L'affaire fut portée au Divan, qui par un Arrêt aussi bizarre que les prétentions du mendiant, ordonna au Grec de lui payer les 180 réaux, avec une piastre d'amende pour quelques injures qu'il lui avoit dites. Je ne sais si Laugier a inventé cette historiette; mais elle ne paroîtra pas absolument dénuée de vraisemblance à ceux qui connoissent le génie barbaresques.

Usages dans les visites.

Les Algériens reçoivent les visites des hommes dans une salle isolée, bâtie au milieu de la cour. Le maître du logis se rend à cette espèce de parloir, & fait apporter du tabac, des pipes & du caffé. C'est une faveur particulière d'admettre un étranger dans l'intérieur de la maison. Lorsque cela arrive, on en avertit les femmes, afin qu'elles se tiennent cachées dans leur appartement. Un homme qui entreroit dans une maison sans se faire annoncer, seroit soupçonné de quelque mauvais dessein, & s'attireroit une affaire fâcheu-

se. Lorsqu'une femme reçoit la visite de quelques Dames, le mari observe de ne point approcher du lieu où se tient le cercle. Les esclaves Chrétiens sont dispensés de ces égards, parce que leur Maître les méprise trop pour les craindre, & les prend plutôt, suivant l'expression d'un voyageur, pour des animaux domestiques, que pour des hommes. Mais cette sécurité des maris ne fait que favoriser le libertinage des femmes, qui ont un penchant presque général pour les Européens, avec lesquels elles s'imaginent goûter des plaisirs plus vifs qu'avec leurs Maures & leurs Turcs circoncis.

Mariages.

On s'épouse ici sans se connoître. Le premier moment de l'entrevue est celui de l'engagement. Tout ce que peut faire un homme, est de s'informer du caractère & de la figure de la prétendue, par des femmes qu'il envoie secretement pour l'examiner.

Vie sérieuse des Algériens.

Les Algériens, soit Turcs, soit Maures, menent en général une vie fort sérieuse, & n'ont aucun des amusemens qu'on connoît dans les autres pays. Leurs jeux se réduisent aux échecs & aux dames, & il ne leur est pas permis d'y jouer de l'argent. Ils n'ont point de spectacles publics. Leur usage est de se lever de grand matin, de dîner entre dix & onze heures, & de souper sur le déclin du jour. Ils font dans cet intervalle trois ablutions & trois prières, & deux autres pendant la nuit. Chacun se retire dans sa maison vers le coucher du soleil; après ce tems on ne voit personne dans les rues. Ils observent

avec beaucoup de régularité leur mois de jeûne ; mais quand la nuit eſt venue, pluſieurs libertins courent la ville avec des guitares & des tambours, chantant & criant comme des fous. Les perſonnes de bonnes mœurs s'abſtiennent de ces extravagances. Les bons Muſulmans, dans ce tems de pénitence, ſe couvrent le viſage d'un voile pendant le jour, pour ne point reſpirer l'odeur des viandes & des liqueurs fortes.

Combien ils ſont économes.

Pourquoi ils enterrent leur argent.

Ces peuples ſont d'une ſobriété extrême, & vivent avec une ſingulière économie. Il n'eſt point de pere de famille, parmi les perſonnes aiſées, qui ne s'occupe du ſoin d'amaſſer un tréſor, qu'il enterre dans le lieu le plus ſecret de ſa maiſon. C'eſt une précaution preſque néceſſaire dans un pays où il eſt très-dangereux de paſſer pour riche. D'ailleurs les révolutions y ſont très-fréquentes, & il n'y a pas d'autre moyen de ſe conſerver une reſſource en cas de malheur ; car lorſqu'un homme eſt diſgracié, on confiſque toujours ſes biens, & il ſe trouve réduit à la plus affreuſe misère, s'il n'a pas un tréſor caché.

Leurs meubles.

Les meubles conſiſtent en peu de choſe, même chez les Grands. Des murs blanchis très-proprement, des nattes fines, un ſofa & quelques tapis, font tout l'ornement des maiſons les plus opulentes. Il y a dans la principale chambre une caiſſe de bois peint pour ſerrer les habits, & l'on pratique dans la muraille quelques petites niches qui ſervent d'armoires. On voit au-devant des portes & des fenêtres

des rideaux de toile, qui ne tiennent point à des tringles, mais à des chevilles. Ils n'ont d'autres lits que des matelats fort minces, garnis de couvertures & de couffis, qu'on étend le foir fur une natte, & qu'on retire le matin.

Usages dans les repas.

Leur vaiffelle n'eft compofée que de pots de terre & de quelques plats de cuivre. Ils ne connoiffent point l'ufage des fourchettes, & ils ne fe fervent que de cuillers de bois. L'argenterie eft en général très-rare parmi eux. Les perfonnes d'un rang diftingué, mangent fur des tables baffes, couvertes d'une lame de cuivre dont les contours font cizelés. Les autres ne mangent que fur des nattes qu'on ôte après le repas. Perfonne ne fe fert de nappe; mais on étend fur les genoux des convives une longue bande de toile, à laquelle on effuie fes mains.

Coquetterie des femmes.

Les femmes fe fardent le vifage, fe peignent en bleu le bout des doigts, font des marques de la même couleur fur leurs cuiffes & fur leurs bras, & noirciffent leurs fourcils & leurs cheveux, quoiqu'ils foit naturellement fort bruns. On affure que pour exciter les hommes au plaifir, elles leur font prendre de la poudre de *Surnag*, racine très-chaude, qui croît dans la partie occidentale du Mont Atlas. Les Arabes fe perfuadent qu'une fille qui piffe fur cette racine, perd fur le champ fa virginité.

Préjugé fur la Médecine.

Il n'y a point de Médecins dans le Royaume d'Alger; cependant l'ufage des médicamens n'y eft pas abfolument inconnu, & chaque famille a fes petits remedes par-

ticuliers, qu'elle pratique avec succès dans les occasions. Mais les dévots condamnent cette coutume, & disent que c'est tenter Dieu que de prendre des remedes dans les maladies. Le Dei Baba Ali, attaqué d'un fiévre violente, aima mieux se laisser mourir, que d'accepter les secours d'un Chirurgien François, qui lui répondoit de sa guèrison. *Qu'ai-je besoin de votre art*, disoit ce Prince; *Dieu n'a-t-il pas marqué le nombre de mes jours de toute éternité?* Au reste, il y a ici peu de malades. Les naturels du pays sont sains & robustes, & parviennent communément à une grande vieillesse.

Religion des Barbaresques.

Le Mahométisme est la Religion des Turcs, des Arabes & des Maures. Les premiers sont Sunnites, c'est-à-dire, de la secte d'Omar; mais il y a parmi les autres quelques partisans de la réforme d'Ali.

Idem ibid. Chap. VII.

On ne voit dans la Barbarie aucun vestige de Christianisme; ce qui doit paroître surprenant, quand on se rappelle qu'au cinquième siécle l'Eglise d'Afrique étoit si florissante, qu'on y comptoit plus de quatre cens Evêques, & un nombre infini de Chrétiens. Tous les idolâtres ont été contraints d'embrasser la foi de l'Alcoran. Les Marabouts, qui sont des Moines Maures ou Arabes, ont un tel crédit parmi les gens de leur nation, qu'ils commettent impunément toutes sortes de crimes. Mais ils ne jouissent d'aucune considération dans les villes soumises aux Turcs, & lorsqu'ils se mêlent de quelque intrigue, le Deï les fait étrangler en sa présence, sans autre forme ds procès.

La plupart des Turcs Algériens n'ont aucun principe de religion ni de probité. Ils sauvent les dehors par hypocrisie : l'intérieur n'est que corruption & libertinage. Les Chefs sont fort circonspects dans leur conduite, parce qu'ils craignent de scandaliser le peuple. On éleve les femmes dans une ignorance grossière de la Religion qu'elles professent. Elles peuvent se dispenser de fréquenter les Mosquées & de faire la prière, sans que personne le trouve mauvais. On croit assez généralement, & elles se persuadent elles-mêmes sans aucune peine, que Dieu ne les a créées que pour contribuer aux plaisirs de l'autre sexe, & pour perpétuer la race humaine. Cette opinion fomente leur penchant pour le libertinage, & acheve d'éteindre en elles tout sentiment de vertu. Comme les hommes ne les estiment que rélativement aux satisfactions sensuelles qu'ils s'en promettent, elles tombent dans le dernier mépris lorsqu'elles deviennent inutiles au plaisir. On assure que leurs propres enfans n'ont aucun respect pour elles, & rougissent en secret de devoir le jour à des meres si vicieuses.

ARTICLE V.

Du Commerce, de la Marine, & des Intérêts politiques du Royaume d'Alger.

LE commerce qui se fait ici est peu considérable. Les Turcs n'y prennent aucune part ; les Maures Espagnols ne s'oc-

cupent que d'un petit trafic & d'un détail journalier ; les Juifs achetent toutes les marchandises de la première main, & font un monopole qui les enrichit.

Monopole exercé par les Juifs.

Commerce languissant des François.

Les François établis à Alger, au Bastion de France, & dans d'autres ports du Royame, ont éprouvé que ce pays n'offre que de foibles ressources aux plus habiles Négocians. A peine font-ils quelques chargemens pour la capitale, quoique la Régence leur ait permis d'y envoyer tous les ans deux navires affranchis de toute espèce de droits. L'infidélité des Maures & des Juifs, a fait tomber presque totalement ce commerce. Cependant la Nation Françoise entretient dans la Capitale un Consul, un Chancelier, un Drogman & un Aumônier. Il est défendu au Consul d'exercer directement ou indirectement aucun trafic. Sa maison est le refuge de tous les esclaves qui ont besoin de quelque secours. Il les assemble le jour de Noël & le jour de Pâques, & leur donne à manger dans les galeries qui bordent sa cour.

Laugier, Liv. II, Ch. XVII. & XVIII.

Leur Consul.

Maisons de Charité.

Les Lazaristes de France ont aussi à Alger un établissement pour le secours spirituel des captifs. Il y a outre cela une maison de charité où tous les esclaves malades sont reçus, de quelque nation qu'ils soient. Elle a été fondée par un Franciscain, qui étoit Confesseur de Don Juan d'Autriche. Ce Religieux ayant été pris par les Algériens, employa à la construction d'un Hôpital, & à l'acquisition d'un cimetière pour les Chrétiens, l'argent destiné à sa rançon. Il mourut ainsi dans l'esclavage

clavage, laiſſant un rare exemple de charité & de déſintéreſſement. Cette maiſon eſt gouvernée par des Moines Eſpagnols de l'ordre de la Rédemption. Il y a pour les eſclaves Grecs un Papas, qui a ſa chapelle & ſon logement dans un Bagne. Les Proteſtans n'ont point ici de Prêtres ni de Temple.

Comptoir & Conſulat Anglois.

Le comptoir des Anglois eſt ſous la direction d'un Conſul, qui eſt le principal agent de leur commerce, & qui a ſous ſes ordres un Chancelier & un Drogman. Ce Miniſtre eſt très-conſidéré des Algériens, parce qu'il leur fournit toutes les munitions de guerre dont ils ont beſoin; ce que les François, les Italiens & tous les Marchands Catholiques refuſent de faire, par une délicateſſe dont les Proteſtans ſont peu ſuſceptibles. Les Hollandois abandonnerent en 1716 le comptoir qu'ils avoient à Alger.

Marchandiſes qu'on porte à Alger.

Les marchandiſes qu'on porte dans ce Royaume ſont des étoffes d'or & d'argent, des damas, des draps fins, des épiceries, du fer, de l'étain; du plomb, & du vif argent; des toiles de chanvre & de lin; de la poudre, des balles & des boulets; des cordages, des voiles de navires & des ancres; de la cochenille, de l'alun, de la couperoſe, de l'arſenic, du cumin, du vermillon, de la gomme laque, du maſtic, de l'opium, de l'encens & d'autres drogues; du papier, du ſoufre, du ris, du ſucre, du caffé, diverſes clincailleries, &c.

Celles qu'on prend en échange.

Celles qu'on prend en retour ſont les plumes d'autruche, la cire, les laines brutes, les cuirs, les dattes, le cuivre, des mou-

choirs brodés, des ceintures de soie & des couvertures de laine.

Occasions favorables. Les vaisseaux relâchent à Alger, & y trouvent quelquefois du fret pour Tetouan, Tunis, Tripoli, Constantinople, Smyrne, Alexandrie & d'autres échelles. Lorsque les prises abondent chez ces Barbaresques, il y a de bons coups à faire avec eux, en payant comptant les marchandises dont leurs magasins sont remplis.

Droits d'ancrage. Les droits d'ancrage sont de vingt piastres pour les bâtimens Turcs ou Maures, & de quarante pour les navires Chrétiens. Les vaisseaux d'une puissance en guerre avec la République, peuvent mouiller sans crainte dans tous les ports du Royaume, en payant quatre-vingt piastres. Toutes les marchandises qui appartiennent aux Turcs, aux Maures & aux Juifs, payent pour le droit d'entrée douze & demi pour cent, & deux & demi pour celui de sortie. Le premier de ces droits a été réduit à cinq pour cent en faveur des François & des Anglois.

Droits d'entrée & de sortie.

Poids & mesures. Le quintal ordinaire du pays est de 106 livres, poids de Paris. La livre est de vingt-sept onces pour les fruits & d'autres denrées communes, & de quatorze pour le thé, le caffé, le chocolat, &c. Le pic du levant, qui n'excéde que d'un pouce la demi-aune de Paris, sert à mesurer les draps de laine & les toiles. Les étoffes d'or & d'argent se mesurent au pic moresque, qui est un peu plus court qu'en Turquie.

Monnoies fabriquées dans le pays. Les monnoies qu'on fabrique dans le Royaume sont, 1°. des pièces d'or, ap-

pellées *Sultanins*, moins fortes que le sequin d'Allemagne. 2°. L'*Aspre*, petite monnoie d'argent, si mince & si légere qu'elle échappe des mains : sa valeur est d'environ douze deniers de France. 3°. Le *Temin*, qui vaut 29 aspres. 4°. Le demi-Temin, ou *Caroube*, qui en vaut $14\frac{1}{2}$. La *Pataque Chique* & le *Saïm*, sont des monnoies idéales, dont on se sert pour faciliter les comptes. La première vaut 232 aspres, & l'autre cinquante. On reçoit ici dans le commerce les sequins de Venise, les crusades de Portugal, les pistoles d'Espagne & les piastres de tout poids. Les faux Monnoyeurs sont brûlés vifs. Il y a dans toutes les rues des Changeurs, qu'on envoie chercher dans presque tous les payemens, pour vérifier les espèces.

Monnoies étrangères.

Les revenus de la Régence, consistent principalement dans les tributs que les trois Beis exigent de leurs sujets ; dans les droits qu'on tire des marchandises, soit dans les marchés, soit dans les douanes ; dans les taxes des boutiques & des corps de métiers ; dans la ferme du sel, des cuirs, de la cire, & de certains droits domaniaux ; dans les prises des mer, les amendes, les avanies, & d'autres bénéfices casuels. L'Auteur que j'ai cité, évalue tous ces objets à la somme annuelle de sept cens mille *piastres courantes*, dont chacune, dit-il, vaut 696 aspres, c'est-à-dire, environ trente-cinq livres de France. Suivant ce calcul, les revenus de la Republique montent à 24 millions cinq cens mille livres, à quoi il faut ajouter les garames qui se payent en grains, en

Revenus de la Régence.

Ibid. Chap. XIX.

chevaux, en mulets, en beſtiaux, & en d'autres objets de conſommation.

État de la Marine.

L'état ordinaire de la marine eſt de vingt vaiſſeaux, ſoit grands, ſoit petits, ſans parler des barques & des bateaux à rames, qu'on arme auſſi pour la courſe. Ces derniers bâtimens ſont montés par des Maures, très-ignorans dans le métier de la mer, & qui n'ont d'autre guide qu'une témérité aveugle. La plupart tombent dans les mains des Corſaires Chrétiens, ou périſſent par leur faute.

Navire du Deilik.

La République ne poſſéde en propre qu'un navire de haut bord, qu'on appelle le vaiſſeau du Deilik, & qui porte toujours le pavillon Amiral. On y joignit en 1722 une flute priſe ſur les Hollandois. Tous les autres bâtimens appartiennent à des particuliers, qui les arment pour leur propre compte. Mais dans certains cas le Dei peut en diſpoſer, ſoit pour le tranſport des garniſons, ſoit pour la défenſe du pays, ſoit pour le ſervice du Grand Seigneur. Lorſqu'un vaiſſeau périt par le naufrage, ou tombe au pouvoir de l'ennemi, les propriétaires ſont obligés d'en équiper un autre de même grandeur, afin que les forces maritimes du Royaume, ſoient toujours ſur le même pied.

Ibid. Chap. XIV.

Comment les Algériens conſtruiſent leurs vaiſſeaux.

Les Algériens conſtruiſent ces vaiſſeaux à peu de frais. Le fond de la carene eſt de bois neuf, qu'ils font venir de Bugie. Tout le reſte eſt compoſé des débris des bâtimens qu'ils prennent. Ils les dépecent avec tant d'adreſſe, & emploient ſi habilement ces vieux matériaux, qu'ils en forment des navires excellens pour la cour-

se. Cette économie est nécessaire dans un pays où les bois de construction sont fort rares, & qui est obligé de tirer du dehors les mâtures, les ancres, les voiles, les cordages, & les autres agrès. On juge assez qu'une pareille méthode de construire, ne suppose pas une grande régularité dans les proportions; mais les Barbaresques s'embarrassent peu de cette symétrie, & prétendent arriver au même but que nous par une route beaucoup plus courte.

Leurs croisières ordinaires dans la Méditerranée, sont le détroit de Gibraltar, le cap des Moulins, les promontoires de Gatte, de Palos, de Saint-Martin & de Saint-Sébastien; Majorque, Minorque, le cap de Corse, les îles de Saint-Pierre, la rivière de Gênes, les côtes de Naples, de Sicile & de l'Etat Ecclésiastique; & dans l'Océan, Cadis, Lagos, le cap Saint-Vincent, le cap Finistere, les Canaries, les îles de Madere & les Açores. Il y en a qui ont été jusqu'à Terre-Neuve, & d'autres qui sont venus au Texel, où ils ont fait des prises. Leurs croisières.

Leurs courses les plus longues sont de trois mois. Les Turcs ne portent avec eux qu'une couverture de laine pour la nuit, & les Maures leur Barnus ou grande cape : c'est en quoi consistent tous les bagages. L'Etat Major est formé d'un *Aga*; d'un *Rais*, ou Capitaine; d'un premier *Sous-Rais*, ou Lieutenant; d'un *Hoja*, ou Ecrivain; d'un Commandant de l'artillerie, & d'un *Vekilardgi*, ou Directeur des vivres. L'Aga est principalement chargé de maintenir l'ordre dans le navire, & Officiers de Marine.

le Capitaine ne doit point agir sans le consulter. Il y a outre cela trois Lieutenans, trois Aides d'artillerie, & huit Timonniers. Tous ces Officiers sont Turcs ou Coulolis. Les Maures & les Esclaves Chrétiens font la manœuvre, & servent les Canonniers dans le combat. Ils ne peuvent monter sur le gaillard, ni entrer dans la sainte-barbe, sans un ordre du Capitaine.

Comment les équipages se forment.

L'Equipage est principalement composé de Volontaires : il est plus ou moins nombreux, suivant la réputation du Capitaine. Les Officiers, les Soldats & les Matelots n'ont d'autre salaire que le partage des prises. Une chose particulière, c'est qu'après un combat heureux, les passagers, qui n'en ont été que les simples spectateurs, sont admis comme les autres à partager le butin. La raison d'un tel usage est que leur présence, par une disposition secrete du Ciel, a peut-être influé sur le succès de l'entreprise. Ce trait de supestition est remarquable dans des Corsaires qui n'ont ni foi ni loi ; mais le fanatisme a des contrariétés surprenantes, & ne suppose pas toujours qu'on soit bien persuadé de la Religion dont on fait parade en quelques rencontres.

Intérêts politiques de la Régence.

L'intérêt des Algériens est d'être toujours en guerre avec quelque Puissance Chrétienne, leur marine ne pouvant se soutenir que par les prises qu'ils font sur l'ennemi. La milice se mutina en 1716, parce que le Dei étant en paix avec l'Angleterre, la France & la Hollande, les Corsaires du pays n'avoient presque plus

d'occupation. Elle assembla tumultuairement le Conseil, & il fut résolu qu'on déclareroit la guerre à la Hollande. Il n'en est pas de même des Etats voisins d'Alger. Il importe extrêmement à la Régence d'éviter avec eux tout sujet de rupture; premièrement, parce qu'une guerre occupe toutes ses troupes, & ne lui permet pas de continuer la course, ni d'envoyer des soldats pour recueillir les garames, ce qui prive l'Etat de deux puissantes ressources; en second lieu, parce que les Arabes & les Maures, formant la plus considérable portion des sujets de la République, il est à craindre que ces peuples, qui supportent très-impatiemment la domination des Turcs, ne profitent de cette occasion pour s'affranchir. Si l'Empereur de Maroc & le Bei de Tunis, qui sont Maures d'origine, réunissoient leurs forces contre le Royaume d'Alger, & intéressoient dans cette querelle les Maures Algériens, les Turcs, quoique plus braves & plus aguerris, résisteroient difficilement à des ennemis si redoutables. Mais la République peut aisément se défendre contre ces Puissances séparées. Dans le dernier siécle, Moulei Ismaël, Schérif de Maroc, ayant fait quelques insultes aux Algériens, Chaban, qui étoit alors à la tête de la Régence, entra dans le Royaume de Fez avec dix mille hommes, & battit soixante mille Maures qu'Ismaël lui opposa. Ce même Dei triompha de toutes les forces du Royaume de Tunis avec une poignée de soldats, entra dans la Capitale en conquérant, destitua le Bei Mehemed, & remporta de cette ex-

pédition un grand butin. Ainsi les Turcs ont, à tous égards, une grande supériorité sur les Maures.

ARTICLE IV.

Description Géographique des Provinces d'Alger.

Etendue & Limites du Royaume d'Alger.

LE Royaume d'Alger, borné au couchant par les montagnes de Trara, qui appartiennent à l'Empire de Maroc, au levant par la rivière de Zaine, qui le sépare du Royaume de Tunis, au nord par la Méditerranée, & au midi par le Sahara ou désert, peut avoir cent cinquante lieues de long de l'est à l'ouest, & vingt du nord au sud dans sa commune largeur.

Propriétés de l'air & du terroir.

Le climat y est tempéré. Les arbres ne perdent jamais leur verdure, quoique le terrain soit en général sablonneux & aride. On y voit des plaines fertiles, d'excellens pâturages & de beaux vignobles ; mais il y a aussi beaucoup de lieux déserts & incultes. Les lions, les sangliers, les cerfs, les singes & les autruches sont des animaux fort communs. Le pays a peu de villes par rapport à son étendue.

Division de ses Provinces.

Schaw partage cette contrée en trois provinces, dont chacune forme un gouvernement particulier ; *Tlem-san* ou *Tremecen* au couchant, *Constantine* vers le levant, & *Titteri*, qui comprend le district d'Alger & quelques dépendances vers le sud.

I. Tremecen.

La province de Tremecen, située sur la frontière de l'Empire de Maroc, s'é-

tend depuis les montagnes de Trara jusqu'à la rivière de *Mazaffran*, dans la longueur d'environ soixante lieues. C'est la portion la plus fertile du Royaume d'Alger. Les villes qu'on rencontre sur la côte, en allant de l'ouest à l'est, sont

Ses villes situées sur la côte.

Hunain, petit port de mer.

Tackumbreet, l'ancienne *Siga*, où les Rois Numides avoient établi leur résidence. Cette ville est bâtie sur la *Tafna*, grande rivière qui en reçoit plusieurs autres, & dont les bords sont habités par différentes Tribus d'un même peuple, appellé *Vool hasa.* Le *Ved-el-Mailah* coule un peu plus loin, au pied d'un pays montueux, habité par la Tribu de *Scheffa.*

Schaw, Observ. Geog. sur le Royaume d'Alger.

Andalouse, bâtie par une colonie de Maures Andalousiens, qui furent chassés d'Espagne au commencement du dernier siécle.

Oran, que les Africains nomment *Warran*, construite sur la pente d'une montagne, au sommet de laquelle il y a deux châteaux qui défendent la place. Les Espagnols la conquirent pour la première fois en 1509. Elle leur fut enlevée en 1708, & ils la reprirent en 1732. Les environs de cette ville forment un paysage charmant, soit par la beauté des plantations, soit par l'abondance des sources & des cascades naturelles qu'on y rencontre.

Malasquivir, à une lieue d'Oran, place très-forte, qui appartient aussi aux Espagnols. C'est le meilleur port de cette côte. *Geeza* & *Canastel* sont des villages voisins, habités par des Tribus d'Arabes.

Arzew, l'*Arsenaria* des Anciens. On y trouve d'assez beaux restes d'antiquité,

avec des inscriptions. Le côté de la mer est environné de précipices, qui servent de fortification naturelle à la ville. Mais ses dehors, du côté de la campagne, sont charmans. Les Maures appellent le port d'Arzew *Beni Zeian*, à cause des Arabes de ce nom, établis dans cette partie de Tremecen, où ils formoient autrefois une société nombreuse. Il y a aux environs de cette ville plusieurs mines de sel. *Ce seroit*, dit l'Auteur que j'ai cité, *un trésor inestimable sous un autre gouvernement; vu la facilité qu'on a à tirer le sel de la mine, la commodité du transport, le voisinage de la mer, & l'abondance de ces salines, qui sont inépuisables.* Les rivières de *Sikke* & d'*Habrah* coulent à l'Orient d'Arzew, & se perdent dans la Méditerranée, après s'être réunies une lieue au-dessus de leur embouchure.

Masagran, petite ville, qui n'est entourée que d'une muraille de terre.

Musti-Gannim, ou *Mostagan*, qui s'éleve en amphithéâtre sur la pente d'une colline. C'est, après Tremecen, la plus grande ville de la province dont nous parlons. On croit dans le pays qu'elle s'est formée de plusieurs villages, bâtis à peu de distance les uns des autres; & ce qui paroît confirmer cette tradition, c'est qu'on trouve encore entre ses rues plusieurs espaces vuides. Ses murailles & son Château sont d'une construction si bonne, que Schaw se persuade que ces édifices sont l'ouvrage des Romains. Les Turcs entretiennent une garnison à Mostagan. On trouve aux environs quantité de vergers, de jardins & de maisons de plaisance, qui forment un

payſage très-agréable. A quatre lieues de cette ville eſt l'embouchure du *Shellif*, le plus grand fleuve du Royaume d'Alger. Il ſort du Sahara par pluſieurs canaux, dont les Arabes font monter le nombre à ſoixante-dix, & après avoir reçu dans ſon ſein le *Midroé*, l'*Harbeene*, le *Wed-el-Fuddah*, l'*Archew* & d'autres rivières, il ſe précipite dans la Méditerranée environ à vingt-ſept lieues de ſa ſource.

Tnis, ou *Tennis*. C'étoit, avant la conquête de Barberouſſe, la capitale d'un petit État particulier. Son terroir eſt fertile en bled, & l'on y recueille auſſi beaucoup de miel. Sa rade eſt battue des vents du nord & d'oueſt, & les vaiſſeaux ne peuvent choiſir une retraite plus dangereuſe. Il y a parmi les Maures une tradition, que les anciens habitans de cette ville étoient les plus fameux Magiciens de l'univers, & que Pharaon fit venir à ſa Cour les plus habiles d'entr'eux, pour les oppoſer à Moyſe, qui opéroit tant de miracles avec ſa baguette. Il n'eſt point de peuple plus fripon dans toute l'Afrique. Au-delà du territoire de Tennis on trouve diverſes Tribus Africaines, telles que les (1) *Beni-Headjah*, les *Beni-Howad*, les *Goriah*, les *Lahartt*, les *Beni-Yiſrah*, &c. Ces dernières Tribus, dont l'humeur eſt très-farouche, ont chaſſé les Maures An-

(1) Schaw remarque que les Tribus Africaines mettent ordinairement le mot *Beni* devant leurs noms, au lieu que les Arabes emploient celui de *Welled*. Ces deux mots ont la même ſignicafition, & déſignent les fils ou les deſcendans de quelque Chef de Tribu.

dalous, établis à *Bresk*, ancienne colonie Romaine, qui, depuis ce tems, est absolument déserte.

Sargel, ou *Sher-Shell*, fameuse par ses poteries de terre & son acier, est, au jugement du voyageur Anglois, la *Julia Cæsarea* des Romains. Les belles colonnes, les aquéducs, & d'autres morceaux d'antiquité qui s'y trouvent, donnent une grande idée de son ancienne magnificence. C'est aujourd'hui une petite place, qui n'a qu'un mille de circuit, mais dont la situation est très-riante. Elle a pour voisins les *Beni-Masser*, les *Shenooah*, & d'autres Tribus d'Africains & d'Arabes, qui la tiennent bloquée en quelque manière, & lui coupent, quand ils veulent, toute communication avec le reste du Royaume. Du reste, ses hautes murailles la mettent à l'abri des insultes de ces Barbares. Son port, qui étoit autrefois spacieux & commode, est aujourd'hui impraticable, non-seulement à cause des sables qui le comblent, mais par quantité de grosses pierres dont il est rempli. On croit qu'elles y ont été jettées par un tremblement de terre, qui renversa l'Arsenal, & d'autres bâtimens construits sur le rivage; & ce qui peut faire ajouter foi à cette tradition, c'est que dans les basses marées le fond paroît couvert de débris de colonnes & de grands quartiers de murailles. Le pays qui environne la ville est arrosé de plusieurs sources, qui la rendent très-fertile. L'*Hashem*, assez grande rivière, n'en est éloignée que de deux lieues.

Le reste de la côte n'offre que quelques

villages, dont le plus considérable est celui d'*El Coleah.* On voit dans le pays de beaux restes d'antiquité, tels que les ruines de Tefessad, qui occupent près d'une lieue de terrain; le *Kubber Romeah*, ou sépulcre Romain, espèce de pyramide, dont la base a quatre-vingt-dix pieds de diametre; un grand nombre de tombeaux de pierre de forme oblongue, & d'autres édifices de même genre, dont les Anciens ont parlé. C'est à quatre milles d'El Coleah qu'est l'embouchure du *Mazaffran*, qui termine la province de Tremecen du côté de l'est. Ce fleuve, qui reçoit dans son cours plusieurs rivières, & qui prend différens noms, suivant les lieux qu'il arrose, n'est guère inférieur au Schellif. Il fait tant de détours dans les vallées du Mont-Atlas, que Schaw fut obligé de le traverser quarante fois dans une heure.

En s'éloignant de la côte, on trouve, dans l'intérieur des terres,

Villes enfoncées dans les terres.

Nedroma, près des montagnes de Trara, ville qui n'est remarquable que par la beauté de sa situation, & par la fertilité de son terroir. Elle fait un assez grand commerce de pôteries. A sept lieus de-là, vers le sud-est, on rencontre les habitations des *Beni-Snouse*, fameuse Tribu d'Africains, établis sur les montagnes du même nom, où ils ont construit quantité de villages, dont le plus condérable se nomme *Tefzra.* Ce district produit beaucoup de figues & de pommes de vin.

Tremecen, à cinq lieues de l'embouchure de la Tafna. C'est la capitale de la province de ce nom, & une ville fort ancienne. Les

Maures & les Arabes l'appellent *Tlem-San*. Schaw se persuade que c'est la *Lanigara* de Ptolémée. Sa situation est sur une éminence, arrosée de plusieurs sources. Presque toutes ses murailles sont d'un mortier composé de sable, de chaux & de petits cailloux, qu'on a jetté dans des moules de bois, dont la marque est encore empreinte sur cette maçonnerie, qui est aussi solide que la pierre. Hassan, Dei d'Ager, sacagea cette ville en 1670, pour châtier la désobéissance de ses citoyens, & la détruisit presque totalement, de sorte qu'il en reste à peine la sixième partie. On y trouve des fragmens d'autels, de colonnes & de bases antiques.

A un mille de Tremecen, du côté de l'ouest, sont les ruines de *Mansourah*, qui n'a ni maisons, ni habitans; mais qui a conservé la plus grande partie de ses anciens murs. En s'éloignant vers le midi, on trouve successivement les habitations des *Welled Zeire*, des *Halfa*, des *Beni-Smeal*, & les camps des Bedoins, appellés *Har-Arr*, qui sont à l'entrée du Sahara. A dix ou douze lieues de Tremecen, vers le Nord, sont les ruines de la grande ville de *Sinan*, & une lieue plus loin est la rivière d'*Huexda*, que les Arabes nomment *Wed-el-Mailah*, sur les bords de laquelle Aruch Barberousse répandit ses trésors, pour ralentir la poursuite des Espagnols; stratagême qui lui eût peut-être réussi contre toute autre nation. Les *Beni-Ammer* ont établi leur demeure au-delà du Wed-el-Mailah. C'est un peuple nombreux & guerrier, qui parle fort bien la langue Castilla-

ne, à cause de son commerce avec les Espagnols d'Oran, ville peu éloignée de ses habitations. Les *Welled Ali* & les *Welled Mousa* occupent les montagnes & les plaines qui s'étendent dans le voisinage, vers le midi ; & un peu plus loin on rencontre les *Hashem*, entre les rivières de *Makerrah* & de *Tagiah*. Ces derniers forment une société fort nombreuse. Ils ne payent aucun tribut à la République ; mais quand elle a besoin de leur secours, ils servent en qualité de volontaires dans ses armées.

El Callah & *Mascar* sont deux autres villes situées vers le sud. Il n'y a rien de plus pauvre que leurs maisons ; mais il se fait à El Callah un grand commerce de tapis & d'étoffes : les Turcs y ont une citadelle & une garnison. A dix lieues de Mascar, en marchant toujours vers le midi, on trouve, sur la frontière du Sahara, les habitations de *Frendah*, de *Giran*, de *Tagazoute*, & de *Sbeebah*, occupées principalement par des Arabes. Sbeebah a été conquis par les Turcs dans ces derniers tems ; mais ils n'ont jamais pu soumettre les autres districts, qui sont situés dans des lieux dont l'accès est très-difficile. Les *Zeedaamah*, les *Mahal*, les *Feetah*, les *Mailif* & les *Bookhammel* sont d'autres Arabes de ces quartiers.

Mazouna, ville bâtie par les Maures, à peu de distance du Shellif. Ce canton est habité par diverses Tribus, dont la plus considérable est celle des *Magrowad*, qui sont Africains d'origine.

Nador & *Go-jeeda*, dans les montagnes de Gétulie, qui appartiennent au Sahara,

Ce pays eſt principalement peuplé d'Arabes, qui ne payent point de tribut. On y trouve un monument aſſez curieux, ayant la forme d'une tour, qui a ſervi de tombeau à quelque perſonnage diſtingué. Les Arabes croient qu'il renferme un tréſor, & c'eſt dans cette idée qu'un de leurs Princes y fit graver l'inſcription ſuivante: *Mon tréſor eſt mon ombre, & mon ombre eſt mon tréſor. Cherchez, ne déſeſpérez pas. Déſeſpérez, ne cherchez point.* Il y a autour du même tombeau pluſieurs cercueils de marbre. On rencontre du côté de l'eſt, hors des limites du déſert, les *Beni Yimnah*, les *Beni Mida*, les *Welled Spee*, les *Welled Uxeir*, & pluſieurs autres peuples, dont pluſieurs n'ont point encore été ſoumis par les Turcs.

Merjejah & *Beni Rashid*, places autrefois conſidérables, ne ſont plus aujourd'hui que de pauvres hameaux, dont le premier appartient à une famille de Marabouts, qui ſe ſont ſuccédés de pere en fils depuis pluſieurs ſiécles.

El Herba, ancienne Colonie Romaine, où l'on trouve quelques antiquités.

Maliana, dans les montagnes de l'Atlas, autre ville Romaine, qui a retenu ſon ancien nom. A trois lieues de-là ſont les bains chauds de *Mereega*, qui attirent un grand concours de monde. Le pays qui les environne n'offre que des montagnes eſcarpées & des précipices; mais un peu plus loin on trouve les belles plaines de *Mettigiah*, qui ont cinquante milles de long ſur vingt de large. C'eſt un pays agréable & fertile, arroſé d'un grand nombre de

ſources & de ruiſſeaux. La partie orientale de ces plaines dépend du diſtrict d'Alger, & les habitans de cette ville ont ici de belles maiſons de plaiſance & de bonnes métairies, qui fourniſſent à la Capitale la plupart des proviſions qu'on y conſomme.

La province de Titteri s'étend à l'orient du Tremecen, & comprend le territoire d'Alger & quelques dépendances vers le ſud. Sa longueur de l'eſt à l'oueſt, & du ſeptentrion au midi, eſt à peine de vingt lieues. Le Bei de cette contrée n'a qu'un très-petit département : car le diſtrict de Mettigiah, & les autres cantons qui environnent la Capitale, relevent immédiatement du Dei, qui les fait régir par des *Kaïdes* (1), ou Commandans particuliers. Le pays eſt un peu plus uni que celui de Tremecen. Toutes les terres de la côte, juſqu'à cinq ou ſix lieues de la mer, ſont très-baſſes; le reſte eſt coupé de plaines & de montagnes. II. Titteri.

Alger, ſa capitale, n'a qu'une demi-lieue de circuit, quoiqu'on y compte près de 120000 habitans, parmi leſquels il y a quinze mille Juifs, & environ deux mille eſclaves Chrétiens. Les Arabes la nomment *Al Gezeira*, à cauſe de ſa ſituation dans une preſqu'île, & les Turcs *Al jezeir al gazi*, c'eſt-à-dire, Alger la guerrière. Elle s'éleve en amphithéâtre ſur le penchant d'une colline, de manière que preſque tou- Deſcription d'Alger.

(1) Nos rélations diſent très-improprement *Alcaïdes*. *Al* eſt l'article Arabe. C'eſt ainſi qu'on devroit dire le *Coran*, & non pas l'*Al-Coran*. Les Eſpagnols ont formé du mot *Al Caïde*, celui d'*Alcade*.

tes ses maisons ont la vue de la mer. Ses murs sont foibles, excepté dans les endroits où ils sont soutenus de quelque fortification. La citadelle, appellée *Cassanbah*, est placée dans le lieu le plus élevé de la ville. Sa forme est octogone, & chacun de ses côtés a des embrasures pour l'artillerie. L'angle du nord & celui du sud sont défendus par des bastions. Il y a outre cela, soit dans la ville, soit dans ses dehors, plusieurs petits fortins, qui incommoderoient beaucoup un ennemi, soit lorsqu'il feroit sa descente, soit lorsqu'il tenteroit de se loger dans les *Bahyras*, c'est-à-dire, dans les plaines & les vergers qui environnent la place. Mais comme la plupart de ces forts n'ont point de mines, & ne sont défendus par aucun ouvrage avancé, il seroit aisé à une armée Européenne de surmonter cet obstacle. La partie de l'est, qui formoit autrefois une île, dont les Espagnols ont été long-tems les maîtres, est aujourd'hui jointe à la ville par un mole. Le port est spacieux & de figure oblongue.

Cette ville a peu d'antiquités remarquables. On a tenu ses rues étroites, afin de garantir les maisons des ardeurs du soleil. Ses principaux édifices, après les forts dont j'ai parlé, sont le palais du Dei, les bagnes où l'on enferme les esclaves, les bains publics, les mosquées, le grand mole qui forme le port. Les maisons particulières sont petites, & meublées très-pauvrement, mais bâties avec solidité, couvertes d'un toit en terrasse, & blanchies au-dedans & au-dehors; ce qui leur

donne un grand air de propreté. L'Observateur Anglois croit que cette ville est l'*Icosium* des Anciens.

On compte dans les environs d'Alger jusqu'à 1800 métairies, appartenantes aux Turcs ou aux Maures, qui font cultiver leurs terres par des esclaves. Les Maures de Grenade y ont planté des vignes, qui sont d'un grand produit. On y recueille aussi du chanvre, du ris & des grains de toute espèce, avec une grande abondance de fruits & de légumes.

Le *Boogereah*, une des plus hautes montagnes de la province, est à une petite distance d'Alger, vers le nord-ouest. Il y a quelques Dashkras, ou tribus Africaines, dans ce quartier. Montagne de Boogereah.

Du côté du sud est la rivière de *Harateh*, qui arrose la plus fertile portion des plaines de Mettigiah. Sa largeur est une fois plus grande que celle du Mazaffran, sur-tout lorsqu'elle a reçu dans son lit le *Wed el Kermez*. Le *Budwove*, que les Arabes nomment *Kadarah*, le *Corsoe*, la *Merdass*, *l'Yisser* & le *Booberak* sont les autres rivières du pays. La *Regia* est une espèce de torrent, qui n'a des eaux qu'en hiver. Ces rivières coulent entre le mont Atlas & la mer, & baignent les habitations des *Rassouta*, des *Durgana*, des *Marashda*, des *El Gibeel*, des *Geuse*, des *Beni Hameed* & des *Adrowa*, nations tributaires de la République. Rivières du Pays.

Du côté du sud, dans le voisinage de l'Atlas, on trouve *Bleeda* & *Medea*, deux petites villes qui n'ont que des murs de terre, si peu épais, qu'ils sont percés en Bleeda & Medea.

plusieurs endroits par les guêpes. Leur territoire est abreuvé de plusieurs sources, & elles sont entourées de jardins & d'habitations agréables. Medea doit sa fondation aux Romains, qui la nommerent *Lamida*, & son rétablissement à Al Mahadi, premier Calife Fathimite, qui, selon les Ecrivains Arabes, lui donna son nom. Il ne faut pas la confondre avec Mahadia, autre ville que le même Calife bâtit à l'embouchure du golfe de Gabes, dans le Royaume de Tunis. Bleeda est la *Bida-Colonia* de Ptolomée.

Habitations voisines.

Les *Summata*, qui vivent sous la protection d'un Prince particulier, habitent les montagnes situées à l'occident de ces deux villes. Les *Mezzia* ont leurs demeures vers l'orient. Il y a plusieurs autres tribus dans cette partie de l'Atlas & dans les montagnes voisines, dont la plus haute est le *Jurjura*, longue chaîne de rochers, qui servent de retraite à un grand nombre de Cabiles. Ces Africains, retranchés dans des lieux inaccessibles, ne payent point de tribut aux Turcs, & se font entr'eux une guerre cruelle.

Contrée de Titteri.

Ce que les Arabes appellent *Titteri Dosh*, & les Turcs *Hadjar Titteri*, est une autre chaîne de rochers, plus escarpés encore que ceux de Jurjura. Elle s'étend au midi de cette dernière montagne, vers le Sahara, & donne son nom à la province dont nous parlons. Ce quartier est occupé par diverses tribus d'Arabes, dont la plus puissante est celle des *Velled-in-anne*. Un peu plus loin sont d'autres tribus du même peuple, comme les *Velled Taan*, les *Velled Nevi*, les *Jou ebb*, &c.

Les rivières de *Zagwan* & de *Wed-ad-ouse* coulent dans les vastes plaines qui sont au-delà de ces montagnes. C'est ici qu'on trouve les ruines de l'ancienne *Auxia*, appellée aujourd'hui *Burgh Hamza*, où les Turcs ont une petite garnison. Il y a dans ce lieu quelques antiquités curieuses. Parmi les Arabes de cette contrée on compte les *Zwowiah*, les *Velled Seedi Eesa*, les *Seedi Hadjeras*, les *Seedi Braham Astemmi*, familles de Marabouts, très-révérées dans le pays, & qui jouissent, entre plusieurs priviléges, de l'exemption de toutes taxes. Ils habitent les bords de la *Gin-enne* & de la *Wed el*, qui coulent dans les terres sablonneuses de la Gétulie.

Ruines d'Auxia.

Arabes de ces cantons.

En sortant des plaines occupées par ces Arabes, on rentre dans un pays de montagnes. La première qui se présente est *Gibbel Seilat*, où il y a plusieurs familles de la tribu de *Boosaadah*. On rencontre ensuite, mais à quelque distance, *Zaggos*, *Saari*, *Zekkar*, &c. montagnes enclavées dans le Sahara. Les nombreuses familles des *Maithi*, des *Noile*, des *Mel-Leek*, des *Ammer* & des *Low-aate*, errent dans cette portion de l'ancienne Gétulie. Plus loin sont les *Beni-Mezzah*, peuple beaucoup plus noir que les autres, & qui vraisemblablement est une branche des *Mélanogétules*, qui habitoient précisément le même canton.

III. Constantine.

Passons à la province de Constantine, qui est séparée de Titteri par le fleuve Booberak, & qui s'étend à l'orient jusqu'à la Zaine, la *Tusca* des Anciens. Cette province est presque égale en grandeur

aux deux autres, prises ensemble, puisqu'elle a près de quatre-vingt lieues de longueur & plus de trente de largeur. Sa côte, depuis l'embouchure du Booberak jusqu'à la ville de Bugie, & même plus loin, est fort escarpée. Dans l'intérieur des terres on trouve un mélange de collines & de plaines; mais les sources y sont plus rares que dans les deux autres provinces.

Dellys. *Dellys*, ou *Teddelès*, à une lieue du Booberak, est la première ville qui se présente sur la côte. Les antiquités qu'on y voit prouvent que c'étoit autrefois une place considérable. Sa rade est petite, peu commode, & fort exposée aux vents du nord; mais on apperçoit sur le rivage les vestiges d'un mole, qui s'avançoit probablement dans la mer, & formoit un meilleur port. A deux lieues de Dellys, vers le sud-est, on rencontre quelques villages, dont les uns appartiennent à la tribu des *Shurffah*, & les autres à celle des *Flesah*. Sept ou huit lieues plus loin est la rivière de *Seedi Hamet*, sur les bords de laquelle sont les habitations de *Keseelah*.

Bugie. *Bugie*, ou *Bujeiah*, la seconde ville, a un très-beau port, formé par une langue de terre qui s'étend dans une baie, & qui étoit autrefois fortifiée d'une bonne muraille. Il y avoit aussi un aqueduc & un réservoir. Tous ces édifices sont aujourd'hui en ruine. La place est défendue par trois châteaux, & les Turcs y entretiennent une garnison, pour tenir en respect les *Goryah*, les *Toujah*, & d'autres Cabiles du voisinage, qui causent souvent de

grands désordres dans la ville, principalement les jours de marché. Comme les montagnes des environs offrent plusieurs mines de fer, les habitans de Bugie font un grand commerce de socs de charrue, de bêches, & d'autres instrumens de ce métal. Les Cabiles apportent dans ses marchés quantité d'huile & de cire, qu'on débite en Europe & dans les Echelles du levant. Son territoire est arrosé d'une rivière, partagée en plusieurs branches, qui changent de nom, suivant les pays qu'elles parcourent. Les Anciens l'appelloient *Nassava*. Les *Beni Boo-Masoud*, établis près de son embouchure, sont fort exposés à ses inondations. Le *Mansoureah*, qui est probablement la *Sisaris* de Ptolomée, se jette dans la mer cinq lieues plus loin, & sépare les habitations des *Beni Isah* & des *Beni Maad*, deux peuples qui se font une guerre continuelle.

Gigel, l'*Igilgili* des Anciens, est au-delà de la baie de Bugie. C'est une ville ruinée, où l'on ne voit que de pauvres maisons, & un petit fort, gardé par quelques soldats Turcs. Gigel.

Cull, autrefois *Collops magnus*, n'est pas plus considérable que Gigel. *Sgigata*, l'ancienne *Rusicada*, vaut un peu mieux, & renferme quelques antiquités. Entre Gigel & Cull il y a quelques rivières, dont les plus connues sont la Wed el Kibeer, la Rummel, la *Zoore*, &c. Les *Welled Attyah* & les *Beni Friganah* habitent aux environs de la Zoore, non dans des cabanes, comme les autres Africains sauvages, mais dans les cavernes qu'ils trou- Cull & Sgigata.

vent, ou qu'ils pratiquent eux-mêmes dans les montagnes. Lorsque la tempête jette un navire sur la côte, ils sortent de leurs retraites, & rançonnent impitoyablement tous les passagers qui font naufrage. C'est peut-être pour cette raison que les matelots Italiens ont donné à ce dangereux parage le nom de *Boujarone*.

Bona. *Bona* doit son nom à l'ancienne Hippone, soit que ce soit la même ville, soit qu'elle ait été seulement bâtie de ses ruines, qui, selon le Docteur Schaw, sont à un mille de la nouvelle cité. Les Arabes la nomment *Blaid el aneb*, c'est-à-dire, la ville des Jujubes, parce que ces fruits sont très-communs dans son territoire. Il y a quelques rues dressées à la Romaine avec des chaussées: le reste paroît être l'ouvrage des Maures. Son port est impraticable, & sa rade peu assurée. Les rivières de *Boo-Jeemah* & de Sei-Bouse, coulent dans son voisinage. La *Ma-Fragg* est quatre lieues au-delà, & cinq lieues plus loin on trouve le *Bastion de France*, petit fort que les François construisirent vers l'an 1633, & qu'ils abandonnerent depuis, à cause du mauvais air, pour se retirer à la *Calle*, qui est à trois lieues du Bastion. Ils ont dans cet endroit un beau comptoir & d'agréables jardins, & ils y entretiennent quelques soldats. Leurs marchands s'y occupent à la pêche du corail, & font dans les villes voisines le commerce du bled, de la laine, des cuirs & de la cire, en vertu d'un privilége exclusif, pour lequel ils payent quelques droits au Dei.

Le Bastion de France. La Calle. Ruines de Tabraca.

La Zaine termine cette province du côté de

de l'est. On trouve sur son bord occidental les ruines de l'ancienne *Tabraca*, avec un petit fort qui appartient à la Régence de Tunis. Les peuples répandus sur la côte dont nous venons de parler, sont les *Beni Be leet*, les *Zeramnah*, les *Taabnah*, les *Beni Minnah*, les *Hajaitah*, & d'autres Bedoins, qui habitent vers l'occident. Les montagnes situées aux environs de Bona, & les terres qui s'étendent jusqu'à la Ma Fragg, n'ont point d'autres cultivateurs que les habitans de cette ville. Ce qui est au-delà appartient aux *Merdez*, aux *Mazoulah*, & aux *Nadies*. Ces derniers dépendent en partie de l'Etat de Tunis. Plusieurs de ces Arabes ne payent point de tribut, & la plupart des autres ne satisfont aux taxes, que lorsqu'on vient les exiger à la pointe de l'épée. Bedoins de ces quartiers

Toutes les places dont nous venons de parler sont situées sur la côte. On rencontre du côté des terres,

Constantine, l'ancienne *Cirta*, une des plus fameuses & des plus fortes villes de la Numidie. On y voit quantité de ruines, qui donnent une très-haute idée de sa première magnificence. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ces antiquités consiste, 1. dans un amas de citernes situées au milieu de la ville, & accompagnées d'un aquéduc, qui est fort endommagé. 2. Les restes d'un vaste & magnifique palais, qui sert aujourd'hui de logement à la garnison. 3. Les pilastres des anciennes portes de Cirta. 4. Un pont bâti sur la Rummel, ouvrage orné de colonnes, de galeries, & de figures en relief, entre lesquelles Constantine. Antiquités remarquables.

on apperçoit une femme ayant au-dessus de sa tête une coquille, qui lui sert de dais, & sous ses pieds deux éléphans, dont les têtes se touchent, & qui entortillent leurs trompes. Son attitude est fort immodeste, car elle releve ses jupes, regardant la ville d'un air moqueur. 5. Un arc de triomphe presque entier, divisé en trois portes, dont celle du milieu est la plus spacieuse. Les bordures & les frises sont décorées de fleurs, de faisceaux d'armes & d'autres ornemens. Il y a aux deux côtés de la principale porte, des pilastres Corinthiens, d'une belle architecture, quoique d'un goût un peu particulier. Les colonnes, qui soutenoient le fronton, sont à demi détruites.

La Rummel se perd à une très-petite distance de la ville, dans un canal souterrain, d'où elle sort ensuite avec impétuosité, formant une grande cascade, dans laquelle on précipite les criminels, suivant une ancienne coutume du pays (1). Il y a aux environs de Constantine un bain chaud, dont les eaux coulent entre des rochers. On trouve dans cet endroit une grande quantité de tortues, que les femmes du pays prennent pour autant de Démons. Quand il arrive quelqu'accident, on ne manque pas de l'attribuer à ces animaux, quoiqu'il n'y en ait pas de plus pa-

Leo Afric. Lib. V. apud Schaw.

(1) C'est ce qu'on doit inférer d'un passage de Victor de Viterbe, que Schaw a recueilli : *Sui fratris uxorem, ligato pondere lapidum, in Ampsagam, (* C'est la Rummel des Modernes *) fluvium cirtensem famosum, jactando demersit.* Lib. II, de Persec. Vand.

cifique & de moins mal faisant dans la nature. Constantine est la capitale de la province de ce nom, & la résidence du Bei qui la gouverne.

Gimmeleah, qu'on nommoit autrefois *Gemellæ*, offre aussi plusieurs beaux restes d'antiquité, particulièrement un amphithéatre, qui paroît avoir été considérable. Gimmeleah.

Meelah, le *Milevum* des Anciens, est une ville avantageusement située. Son territoire, arrosé de plusieurs sources, est fertile en herbages & en légumes, & produit d'excellens fruits. On fait une estime particulière de ses grenades, qui sont d'une grosseur extraordinaire. Meelah.

Seteef, l'ancienne *Sitifi*, ainsi nommée à cause d'une colonie que *Sittius*, un des Lieutenans de César, établit dans cette contrée, sous le nom de *Sittianorum Colonia*. Il n'y reste d'autres vestiges d'antiquité que quelques inscriptions tronquées, que Schaw a recueillies. Les Arabes ou Cabiles de ces quatiers sont les *Testeese*, les *Tul Hah*, les *Beni-Merwan*, *les Beni-Silune*, les *Fraidah*, les *Beni-Abbess*, les *Sud-ratah*, les *Ammer*, &c. Ces derniers, qui forment une des plus puissantes nations du pays, ont l'infame coutume de prostituer ouvertement leurs filles & leurs femmes. Les *Raigah*, les *El Elmah*, les *Welled-Abdenore*, les *Zwowiah*, &c. font un peu plus vers le sud. Les Welled-Abdenore ont des camps nombreux, & possédent des plaines étendues & des montagnes inaccessibles. Leur chef a plus d'une fois résisté à la puissance des Algériens. On trouve dans leur district beaucoup de ruines, particu-

Seteef.

Arabes & Cabiles de ces quartiers

Taggah & Zainah.

lièrement celles de *Taggah* & de *Zainah*, deux places si voisines l'une de l'autre, que les Arabes n'en font qu'une seule ville, qu'ils appellent *Tagouzainah*. Les *Welled Mousa* & les *Beni Boo Taleb* sont à l'occident des Ammer & des Raigah. Les montagnes habitées par les Beni Boo-Taleb seroient une des plus riches contrées du Royaume, s'ils faisoient valoir les mines de plomb qu'elles contiennent.

Jigh-bahi.

Jigh-bah n'est qu'un monceau de ruines: Schaw n'a pu découvrir son ancien nom. Les montagnes voisines servent de retraite aux *Welled Ali Ben Sabour*. Au sud de ces montagnes sont de vastes plaines, baignées par les rivières de *Boreekah* & de *Kasaah*, & cultivées par les *Welled Draage*, une des principales tribus de la province. Ce pays, qui touche au Sahara, est en général plus sec & plus sablonneux que les parties septentrionales.

Mes-Seelah.

Mes-Seelah, ville frontière, s'étend encore plus vers l'ouest. Ses maisons ne sont bâties que de roseaux & de terre. Les Algériens y tiennent quelques soldats. En se rapprochant de l'est, on rencontre à douze ou quinze lieues de-là d'autres plaines, occupées par les *Wel-ed Seedi Mahamet Ben Hadge*. Le *Les-baah*, pays voisin, coupé de plaines & de collines, appartient aux *Welled-Yousef*, qui ont leurs principales habitations dans la montagne de *Suffian*.

Habitans des districts voisins.

Nic Kowse.

Nic-Kowse, où les Turcs ont une petite garnison. On y voit des ruines considérables, & les vestiges d'une grande ville. Les Arabes se persuadent qu'elle possède

les tombeaux des *sept Dormans*, dont on a fait tant de contes. On a cru pendant un tems dans le Christianisme qu'ils dormirent dans une caverne du mont Ochlon, près de la ville d'Ephèse, depuis l'an 253 jusqu'à l'an 408, c'est-à-dire, depuis la persécution de Décius, jusqu'au tems de Théodose le jeune. Les Arabes ont adopté cette même fable qu'on peut leur laisser, & croient que ces sept personnages, qui vivoient, selon nos Légendes, près de quatre siécles avant Mahomet, ont été de bons Musulmans. L'Auteur de l'Alcoran, ou quelqu'un de ses Commentateurs, a placé leur chien dans le paradis. Greg. de Tours, cité par Schaw.

En avançant vers le sud, on arrive successivement aux habitations des *Welled Sultan*, des *Welled-Fathmah*, des *Lach-dar*, des *Welled Zei-an*, des *Hile ben Ali*, & de quelques autres Arabes ou Cabiles montagnards. Les *Hile ben Ali* sont une branche d'une nombreuse tribu, qui, outre les possessions qu'elle a dans les montagnes de ces quartiers, s'étend encore fort avant dans le Sahara. Autres habitations vers le sud.

L'Atlas forme ici une nouvelle chaîne de montagnes, dont les principales, du nord au sud, sont 1°. *Gibbel Yousef*, district très-fertile, où les *Raigah*, peuple dont j'ai parlé, ont établi leurs camps. 2°. *Mustevah*, qui appartient aux *Abdenore*, nation puissante, mais si ennemie d'elle-même, qu'elle se déchire continuellement par ses divisions. 3°. *Gibbel Aureß*, groupe de collines, qui se perdent l'une dans l'autre, & qui sont entrecoupées de petites plaines & de vallées. Le terrain Montagnes formées par l'Atlas.

qu'elles embrassent n'a pas moins de quarante lieues de circonférence. Ce canton est si fertile, que Schaw le regarde comme le jardin du Royaume d'Alger. Le Dei envoie tous les ans dans sa partie septentrionale une petite armée, pour lever les garames. Elle y fait au moins quarante stations, tant les tribus qui habitent cette contrée sont nombreuses. Mais les soldats Turcs s'avancent rarement du côté du midi, où sont les *Near-dee*, peuple guerrier & indisciplinable, dont le pays est d'ailleurs défendu par sa situation. On trouve dans ces montagnes les ruines de plusieurs anciennes villes, dont le tems n'a pas même respecté les noms. L'Ecrivain que j'ai cité observe que les habitans du Mont Aureff ont une physionomie qui les distingue des autres Africains. Leur visage est blanc & haut en couleur, & leur barbe & leurs cheveux sont roux; au lieu que les Cabiles & les Arabes ont le poil fort noir. Ces singularités lui persuadent avec beaucoup de fondement, que la nation dont je parle descend des anciens Vandales, peuples septentrionaux, qui s'emparerent autrefois de l'Afrique.

Cabiles du nord.

Au nord de ces montagnes, & à l'est du district de Cirta, on trouve les habitations des *Beni Wel-banne*, des *Grarah*, des *Hamzah*, des *Hareishah*, des *Fez-Arah*, & des *Welled Boo-Zeese*. Ces derniers sont les plus reculés vers le midi, & campent quelquefois vers les bords de la Seibouse. A l'orient de cette rivière sont les *Welled Masoud* & les *Shebnah*, deux tribus puissantes, qui possédent un pays très-fertile,

quoiqu'un peu montagneux. Pour ne point fatiguer le lecteur par l'énumération de tant de hordes obscures, je passe sous silence plusieurs peuplades établies dans ces quatiers, où se voient les ruines de plusieurs grandes villes.

Les *Hen-neishah*, situées au midi de Constantine, entre les rivières de *Hameese* & de *Miski anah*, sont en possession d'une des meilleures contrées de la Numidie. C'est un peuple brave & magnanime, qui a rendu de grands services aux Algériens dans leurs guerres contre les Barbaresques de Tunis. Le pays qu'ils occupent offroit autrefois quantité de villes & de bourgades, que les Arabes ont détruites. *Tiffesh*, la *Theveste* de Ptolomée, a conservé en partie son ancien nom; mais ses murs & ses édifices sont absolument ruinés. Les *Welled Eeas*, les *Wellan* & les Woorgah ont leurs Adouars à douze ou quinze lieues de-là, vers le nord-est. Tiffesh.

Tipsa, l'ancienne *Tipasa*, tenoit autrefois un rang distingué parmi les places de la Numidie. Comme elle est frontière de l'Etat de Tunis, les Algériens y entretiennent une garnison. La *Me-lagge*, rivière aussi grosse que la Rummel, coule sous ses murs. Tipsa.

La portion du Sahara qui répond à la province de Constantine, comprend plusieurs habitations, dont les plus considérables sont *Wurglah*, *Engou-Sah*, *Zaab* & *Wad-reag*. Wurglah paye à la Régence d'Alger un tribut annuel de quarante Negres. Engou-Sah ne lui doit aucune contribution. Wad-reag est sujette à la même Habitations du Sahara.

taxe que Wurglah, & les communautés de Zaab sont presque indépendantes.

Zaab. *Zaab* est à l'occident. Ce pays, que les anciens nommoient *Zela* ou *Zebi*, faisoit partie de la Gétulie, & de ce que les Romains appelloient Mauritanie de Sitife. On y trouve un grand nombre de villages. *Biscara*, sa capitale, est dans les mains des Algériens, & le Bei de Constantine y entretient une garnison. *Lyana* tient le premier rang parmi ses villages : c'est-là que les Arabes de ce canton déposent leur argent & leurs plus précieux effets, pour les soustraire à l'avarice des Turcs, qui ont fait jusqu'ici de vains efforts pour soumettre le pays. *Seedi Oucba* est remarquable, parce qu'on y voit le tombeau d'*Oucba*, un des premiers Généraux Arabes qui conquirent l'Afrique. Cette petite province offre quelques traces d'antiquité. Ses habitans sont très-féroces, & mangent encore de la chair de chien, comme faisoient les Carthaginois, les Canariens, & d'autres peuples d'Afrique.

Wad-reag. Le district de *Wad-reag* situé à l'orient de celui de Zaab, contient vingt-cinq villages, dont les plus considérables sont *Magire*, *Tummarnah* & *Tuggurt*, que Schaw appelle la capitale du pays. Cette contrée est dépourvue d'eau, & les habitans sont obligés de creuser des puits qui ont quelquefois jusqu'à deux cens brasses de profondeur. Ces Arabes se persuadent qu'il y a sous la terre un vaste réservoir, qu'ils appellent *Bahar Taht el erd*, c'est-à-dire, la mer au-dessous de la terre. Ils observent qu'après avoir enlevé plusieurs couches

de sable & de gravier, on rencontre une terre noire & molle, qui ressemble à l'ardoise, & qui est, disent-ils, au-dessus de cette mer souterraine. Cette pierre se perce sans aucune peine; mais l'eau s'élance quelquefois avec tant d'impétuosité, qu'elle submerge les travailleurs.

Engou-Sah, la troisième habitation du Sahara, est au sud de Wad-reag, & consiste dans un seul village. Elle en avoit beaucoup d'autre du tems de Léon l'Africain, qui l'appelle *Guarguala*, & qui dit que c'est un pays très-riche, où l'on trouve beaucoup d'agathes. Ses habitans ont la peau fort noire. Engou-Sah.

A cinq lieues d'Engou-Sah, vers l'ouest, on rencontre *Wurglah*, ville fameuse & bien peuplée, qui appartient à d'autres Arabes. Les Anciens, qui ont parlé de ces différens lieux, les comparent à des îles agréables & fertiles, répandues dans un vaste désert de sable, qui ressemble à une mer. C'est ici qu'ils plaçoient les demeures des Mélanogétules, ou Gétules noirs, qui s'étendoient aussi vers les territoires de Tunis & de Tripoli, jusqu'à la Cyrénaïque. Wurglah.

C'est de Schaw que j'ai emprunté ces curieux détails, qu'on chercheroit inutilement dans les Livres des autres Géographes modernes, dont les uns n'ont point connu l'Ouvrage de ce savant Anglois; & les autres, comme Hubner & Dom Vaissette, ne l'ont copié que très-imparfaitement.

CHAPITRE IV.

Du Royaume de Tunis.

ARTICLE PREMIER.

Etendue & Limites du Royaume de Tunis. Description de ses provinces.

LE Royaume de Tunis est borné au nord par la Méditerranée, au levant par la même mer & par l'Etat de Tripoli, au couchant par le Royaume d'Alger, & au midi par le Sahara, dans lequel il a quelques possessions. Sa longueur du septentrion au sud est d'environ quatre degrés, qui font quatre-vingt grandes lieues ; il n'a que trois degrés, ou soixante lieues, de l'est à l'ouest, dans sa plus grande largeur.

Schaw, Observ. sur le Royaume de Tunis, Ch. I.

Quatre principales provinces.

Ce pays peut se diviser en quatre principales provinces, rélativement aux limites que nous venons de lui donner. Les provinces du nord & de l'est s'étendent, comme on l'a dit, sur la Méditerranée, & comprennent une portion considérable de ce que les Anciens appelloient l'Afrique propre. Les Arabes donnent encore à une partie de ces contrées le nom de *Fri-geah*, qui n'est qu'une corruption de celui d'*Africa.* Ce qui est dans l'intérieur des terres appartient aux provinces du couchant & du midi.

Commençons par celle du nord. Elle

est séparée de l'Etat d'Alger par la rivière de Zaine. Les lieux les plus remarquables de cette côte sont ; I. Province du nord.

1. *Tabraca* ou *Tabarca*, où les Tunisiens entretiennent une garnison : les Génois sont établis dans une île voisine, où ils font la pêche du corail, moyennant un tribut annuel qu'ils paient à l'Etat. Tabraca.

2. Cap *Negro*, où les François ont un comptoir & un fort. Le pays des environs est rempli de rochers, de bruyeres & de marais, & ne laisse pas de servir d'habitation à quelques Arabes, dont les plus connus sont les *Zenati*, les *Mo-godi* & les *Niphijeem*. Cap Negro. Arabes de ces cantons.

3. Cap *Serra*, au nord de Cap Negro; c'est le promontoire le plus septentrional de toute l'Afrique. Il y a dans son voisinage une petite île, qui n'est qu'un amas de rochers. Les Anciens l'ont connue sous le nom de *Galata*, & les Africains modernes l'appellent *Jalta*. A l'est de Serra sont les *Frati*, ou les Freres, trois autres écueils peu éloignés du continent. Cap Serra. Isles voisines.

4. Cap *Bianco*, le *Promontorium Candidum* ou *Pulchrum* des Anciens, lieu fameux par la première descente de Scipion en Afrique. Cap Bianco.

5. *Bizerta*, l'ancien *Hippo Zaritus*, ville agréablement située sur un grand lac, qui se joint à la mer par un canal. Le côté du rivage est assez bien défendu. Le port, qui est formé par le canal de communication, ne reçoit aujourd'hui que de petits vaisseaux. C'étoit autrefois un des plus beaux ports de toute cette côte. Bizerta.

On y voit encore les restes d'un grand mole, qui s'avançoit fort loin dans la mer, & qui est tombé en ruine par la négligence des Tunisiens. Ce que les Anciens appelloient *Sinus Hipponensis*, c'est-à-dire, le golfe d'Hippone, est une baie assez vaste, dont le fond est sablonneux. Le pays des environs est agréable & fertile.

Porto Farina. 6. *Porto Farina*, autrefois nommée *Ruscinona*. Elle est située à l'embouchure du Mejerdah, qui forme en cet endroit un très-beau port. L'ancienne Utique étoit

Utique. dans le voisinage. Il en reste à présent de si foibles traces, que les plus habiles Géographes ont peine à nous marquer le lieu de sa position.

Ruines de Carthage. 7. Les ruines de Carthage. Cette ville, qui dans le tems de sa plus grande prospérité pouvoit avoir quinze milles, ou cinq grandes lieues de circuit, étoit bâtie dans une péninsule, sur trois collines médiocrement élevées. Son ancien port, qui regardoit le septentrion, est tellement bouché, qu'elle est aujourd'hui à plus d'une lieue de la mer. Ce que ses ruines offrent de plus remarquable se réduit à un aquéduc, & à un assez grand nombre de citernes assez bien conservées.

Aquéduc. L'aquéduc étoit un magnifique ouvrage. On en voit des vestiges jusqu'à *Zowwan* & jusqu'à *Zung-gar*, qui sont à seize ou dix-sept lieues de Carthage. Ses plus beaux restes se trouvent dans le petit village d'*Arriana*, à deux lieues de Tunis, où il y a plusieurs arches entières, qui

ont soixante-dix pieds de haut : les pilastres qui les soutiennent en ont seize en quarré. L'eau couloit au-dessus de ces arches par un canal voûté, revêtu d'un ciment si dur, qu'il n'est presque pas possible de le détacher. Une personne d'une taille moyenne peut y entrer sans se courber. Il paroît que l'eau y montoit à trois pieds, si l'on en juge par les marques qu'elle y a laissées. De distance en distance il y a des ouvertures ou regards. Les sources qui remplissoient ce canal sont à Zow-wan & à Zunggar, où l'on avoit élevé des Temples, dont il reste quelques débris. Les Carthaginois l'avoient construit pour suppléer à l'eau des citernes, qui, toutes nombreuses qu'elles étoient, ne suffisoient pas à une ville immense, où il y avoit toujours une prodigieuse quantité de chevaux, d'éléphans & d'autres animaux de toute espèce.

On trouve à *Saka-rah*, qui touchoit probablement aux fauxbourgs de l'ancienne ville, une suite de réservoirs & de canaux, de la longueur d'une lieue, disposés de telle manière que l'eau y pouvoit entrer par de petites ouvertures, pratiquées au bas des murailles. Il y a d'autres citernes publiques, que le tems a respectées. Celle qui recevoit les eaux du grand aquéduc est composée d'une vingtaine de réservoirs contigus, dont chacun a cent pieds de long sur trente de large. Voilà tout ce qui reste de l'ancienne Carthage. Réservoirs, citernes.

8. La *Goulette*, que les Arabes appellent *Halck el Wed*, c'est-à-dire, la Gorge La Goulette.

de la rivière, nom analogue à celui de *Guletta*, que les Italiens lui ont donné. C'eſt un petit canal qui joint le lac de Tunis à la mer, & ſur lequel il y a deux forts aſſez bons, qui en défendent le paſſage. Le lac formoit autrefois un port ſpacieux & profond, capable de contenir une grande flotte. Il eſt aujourd'hui fort bas & même à ſec en pluſieurs endroits, de manière qu'on trouve à peine ſix ou ſept pieds d'eau dans le canal dont j'ai parlé. Il y a ſur ſes bords un grand nombre d'oiſeaux, nommés *Phénicopteres* ou *Flamans*, & le lac même abonde en poiſſons, principalement en mulets, dont on fait beaucoup de cas. C'eſt avec leurs œufs preſſés & deſſéchés qu'on compoſe la boutargue, mets très-eſtimé en Afrique & dans le levant.

Tunis. 9. *Tunis*, l'ancienne Tunes, Capitale du Royaume. Elle eſt ſituée au bord de ce lac, au pied d'une colline, à trois petites lieues de la Goulette, qu'elle a au levant. Diodore de Sicile l'appelle la Blanche Tunis, à cauſe de la couleur des terres de la côte, qui ont la blancheur de la craie. Cette ville eſt environnée de marais bourbeux, & l'air qu'on y reſpire ſeroit ſans doute très-mal ſain, s'il n'étoit corrigé par les plantes & les gommes aromatiques qu'on brûle dans les poëles & dans les bains, & dont l'odeur ſe répand quelquefois aſſez loin. Son territoire lui fournit une grande abondance de fruits & de légumes. Mais l'eau de ſes puits eſt amere; & les citernes ſont ſi peu communes, qu'on eſt obligé d'en-

voyer chercher de l'eau à *Bardo*, qui est à une demi-lieue de la ville.

Ses habitans sont beaucoup plus civilisés que les autres peuples de Barbarie, & songent moins à s'enrichir par le brigandage de leurs corsaires, que par la culture des Arts & du Commerce. Schaw ne lui donne que trois milles de circuit, en y comprenant le fauxbourg de Bled-el-Irad-rah. Saint Gervais dit qu'elle a quatre fauxbourgs, & qu'elle est aussi grande & aussi peuplée que Marseille. Ses rues sont étroites, mal pavées, les maisons basses, à un seul étage, surmontées d'une terrasse, sans croisées sur la rue, ne tirant le jour que de la cour par de petites lucarnes grillées, qui tiennent lieu de fenêtres. Les plus beaux palais sont bâtis dans le même goût, & ne different des maisons ordinaires que par leur étendue.

S. Gervais Mém. Histor. sur le Roy. de Tunis.

Les seuls restes d'antiquité qu'on y trouve, consistent dans un Monastère de l'Ordre de Saint Augustin, dont les murs & les escaliers subsistent en partie, avec une forme & une distribution qui indiquent les dortoirs d'une maison religieuse. Le château, commencé par Charles-quint, & achevé par Dom Juan d'Autriche, son fils naturel, est à l'extrêmité de la ville, qu'il domine avantageusement. Son enceinte est très-vaste, mais la plupart de ses bâtimens tombent en ruine. Le Divan est un édifice plus singulier que magnifique. Il sert de tribunal pour la justice & d'arsenal pour les armes. On y garde aussi le trésor, dont l'Aga & le

grand Ecrivain ont chacun une clé.

Parmi les Mosquées, qui sont en grand nombre, celles de Laffis & de Mameth Bei sont les plus remarquables. La premières sert de sépulture aux Beis.

Rhades. 10. *Rhades*, à six milles de Tunis, vers le sud-est. Les Anciens l'appelloient *Ades*. Non loin de-là est la rivière de *Miliana*, Bains chauds & le bain chaud d'*Hamman Leef*, très-fréquenté des Tunisiens dans la belle saison. Deux lieues plus loin, vers le midi, Soliman. on trouve la petite ville de *Soliman*, dont le district est principalement habité par des Maures Andalousiens, qui ont retenu le langage Espagnol.

Moraisah. 11. *Moraisah*, au nord-est de Soliman. Schaw soupçonne que c'est la *Maxula* de Ptolomée. On voit aux environs les ruines de l'ancienne *Carpis*, où il y a un autre bain chaud, dont Tite-Live fait mention. Plus loin, vers le nord, on trouve d'assez beaux restes de *Nisua*, ville qui paroît avoir été considérable.

Lawha-reah. 12. *Lawha-reah*, l'*Aquilaria* des Romains. Ce n'est aujourd'hui qu'un village. Il y a aux environs une montagne, dans laquelle on a pratiqué plusieurs ouvertures souterraines, en soutenant la terre par des arches & par des piliers très-gros. C'étoit une carrière fameuse, dont quelques Anciens ont parlé. Au nord d'A-Cap Bon. quilaria est le cap *Bon*, que les Maures nomment *Ras-addar*, & que les Anciens appelloient le Promontoire de Mercure. On voit à l'opposite, c'est-à-dire, vers Cap Zibeeb. l'ouest, le cap *Zibeeb*, nommé autrefois le Promontoire d'Apollon. Entre ces deux

caps est un golfe, sur les bords duquel étoient situées Utique, Carthage, & d'autres anciennes places. Le district qui s'étend depuis le cap Bon jusqu'à la ville de Soliman, appartient à différentes branches de la Tribu de *Welled Seid*. C'est un pays très-fertile.

La province d'orient commence à *Clybea*, qui est à cinq lieues du cap Bon, vers le sud-est. Cette place n'est à présent qu'un misérable amas de cabanes. Les Anciens la nommoient *Clypea*, parce qu'elle étoit bâtie sur un promontoire, qui avoit la forme d'un bouclier. On n'y trouve aucun monument remarquable. Il n'en est pas de même de *Gurba*, ville plus méridionale, où il y a quelques antiquités curieuses, accompagnées d'inscriptions. C'est la *Curobis* de Ptolomée, & la *Curubis* de Pline.

II. Province de l'est.

Clybea.

Gurba.

En suivant cette côte, dans la même direction, on rencontre successivement :

Nabal, autrefois Neapolis, ville fameuse par ses poteries, & par l'activité industrieuse de ses habitans.

Nabal.

Hamamet, dont l'origine est assez moderne, & qui donne son nom à un golfe.

Hamamet.

Herkla, l'Heraclea du bas Empire, & l'*Adrumetum* des Anciens, suivant la conjecture de Schaw. D'autres placent Adrumetum où est aujourd'hui Hamamet.

Herkla.

Susa, qu'on doit mettre au rang des principales villes du Royaume de Tunis, à cause du grand commerce qui s'y fait en huiles & en toiles.

Susa.

Monasteer, place assez jolie, fondée,

Monasteer.

à ce que l'on croit, par les Arabes.

Lempta. *Lempta*, la *Leptis parva* des Anciens. On y voit encore les vestiges d'un vieux château, & quelques amas de pierres entassées les unes sur les autres.

Demass. *Demass*, autrefois *Thapsus*, bâtie sur une langue de terre fort basse. Ce lieu n'est remarquable que par les ruines qui s'y rencontrent. Le cap de Demass & celui de Monasteer forment une baie assez large, ou il y a quelques petites îles.

Mahadia. *El Medea*, ou *Mahadia*, fondée, ou du moins rétablie, par Al Mahadi, premier Calife Fathimite, qui lui donna son nom. C'est une place avantageusement située, & défendue par de bons ouvrages. Le reste de la côte n'offre que des lieux ruinés jusqu'à

Capoudia. *Capoudia*, langue de terre basse & étroite, qui s'avance considérablement dans la mer. C'est ici que commence la

La petite Syrte. *petite Syrte*, côte très-dangereuse par ses bancs de sable. C'est à ces écueils qu'elle doit le nom de Syrte. Elle s'étend jusqu'à l'île de *Jerba*, où finit la province d'orient. Les habitans du pays, qui connoissent parfaitement ces bas fonds, en profitent avantageusement pour la pêche, s'avançant à pied jusqu'à un mille ou deux dans la mer, & plaçant sur leur chemin des claies de roseaux, dans lesquelles ils prennent beaucoup de poissons.

Sfax. On trouve sur cette côte *Sfax*, ou *Asfax*, petite ville habitée par des Arabes, & florissante par son commerce; les deux

Isles de Kerkiness. îles de *Kerkiness*, que les Anciens appelloient *Cercina* & *Cercinitis*; les ruines de

Tacape, aujourd'hui *Gab*, dans le voisinage de laquelle est un fleuve du même nom, que les Anciens appelloient *Triton*, & qu'ils n'ont connu que très-imparfaitement. L'île de Jerba, au sud-est de Gab, termine, comme je l'ai dit, cette seconde province maritime. Ruines de Tacape. Jerba.

III. Province du midi.

Les provinces du midi & du couchant sont dans l'intérieur des terres. Celle du midi commence aux environs du Lac de Bizerte. Les Anciens appelloient la partie méridionale de ce grand lac, *Sisara Palus*, & la partie septentrionale *Hipponites*, à cause de la ville d'Hippone, la Bizerte moderne, située à l'embouchure du même lac. *Thimida* & *Mezel-gemeine* sont deux gros villages bâtis sur ses bords. Un peu au-delà, vers le sud-ouest, est le bourg de *Matter*, qui a retenu le nom d'une ancienne ville, qu'on appelloit *Oppidum Materense*. Lac de Bizerte. Schaw ibid. Cap. III. & seq.

Tuburbo, au midi de Matter, sur le Mejerdah, est visiblement le *Tuburbum* de Ptolomée. Des Maures Andalousiens peuplent cette petite ville. Tuburbo.

Testoure, sur la même rivière, est aussi habitée par des Maures Espagnols. *Slougeah*, village voisin, renferme plusieurs antiquités remarquables. Testoure.

Tubersok & *Tugga* sont deux autres villes du même canton. On y trouve une grande variété de monumens, sur-tout à Tugga, qui n'est qu'un monceau de ruines. Tubersok & Thugga.

Zow-Wan, à l'est de Tugga, est bâtie au pied d'une montagne du même nom. C'est une petite ville, fameuse par son Zow-Wan.

commerce, principalement par ses teintures en écarlate. Située à seize ou dix-sept lieues des ruines de Carthage, elle fournissoit autrefois de l'eau à cette grande ville, par le moyen de l'aquéduc dont j'ai parlé. *Zung-gar*, au midi de *Zow-wan*, n'offre aujourd'hui que les ruines de l'ancienne *Zucchara*. On y voit une des sources qui remplissoient le même aquéduc.

Je passe sous silence *Tubernok*, *Jeraado*, *Faraadese*, *Kiffer*, & quelques autres places, connues dans l'ancienne Géographie sous d'autres noms, & qui ne contiennent à présent que de pauvres habitations, entourées de ruines. *Kairouan*, entre 35 & 36 dégrés de latitude, est la seconde ville du Royaume. Léon attribue sa fondation à *Oucba*, capitaine Arabe, qui bâtit dans la Cyrénaïque une autre ville du même nom. Celle dont je parle est également fameuse par son commerce & par le nombre de ses habitans. Sa situation est à huit lieues d'Herkla, place maritime de la province de l'Est. On y voit une magnifique Mosquée, soutenue par cinq cens colonnes de granite, & qui passe pour le plus beau Temple de la Barbarie. *Menzil*, *Menzil-heir*, *Gimmel*, *Surseff* & *Areegis*, sont d'assez beaux villages, encore plus voisins de la mer. *Jemme*, au midi d'Areegis, est un bourg remarquable par les antiquités qu'il contient, sur-tout par les restes d'un superbe amphithéâtre, qui avoit quatre rangs de colonnes.

Kairouan.

El Hammah & *Tobulba*, que le fleuve Triton arrose, sont les places les plus

El Hammah & Tobulba.

méridionales de ce canton. La première tire son nom d'un bain chaud, où les Tunisiens se rendent de toutes les parties du Royaume. Les principaux Arabes répandus dans ces quartiers sont les *Fara-Scheese* & les *Welled-Seid*, partagés en différentes branches.

Arabes de ces quartiers.

IV. Province de l'ouest.

La province de l'ouest est contigue à l'Etat d'Alger. En s'éloignant un peu de la Zaine, qui sépare au nord les deux Royaumes, une des premières villes, qui se présentent sur la frontière, est *Bai-jah*, qu'un célèbre Historien (1) semble avoir désignée sous le nom de *Vacca*. C'étoit autrefois un des plus grands marchés de la Numidie, & elle n'est pas moins fameuse aujourd'hui par son commerce. Les plaines de *Busdera* forment la plus riche portion de son territoire. Il s'y tient tous les ans, sur les bords de la Mejerdah, une grande foire, où les Arabes des provinces les plus éloignées se rendent avec leurs familles & leurs troupeaux.

Bai-jah.

Lorbus, nom corrompu de *Laribus Colonia*, ancienne ville, est quinze ou seize lieues plus loin vers le sud, au-delà de la Mejerdah. Ce lieu n'est aujourd'hui remarquable que par l'agrément de sa situation. On trouve dans le voisinage *Abdel-abbus*, l'ancienne Musti, où se voient les restes d'un bel arc de triomphe.

Lorbus.

Abdel-abbus.

Au sud de Lorbus on rencontre *Keff*, autrefois *Sicca*. Les Anciens la surnom-

Keff.

(1) Salluste, dans la guerre de Jugurtha, Ch. 20, *apud* Schaw.

merent *Veneria*, à cause d'un fameux Temple de Vénus, où les filles du pays alloient faire leurs dévotions, & se prostituoient ensuite au premier venu pour de l'argent, dans la vue, dit Valere Maxime, de se procurer un etablissement honnête par des moyens qui l'étoient si peu: *Honesta nimirum tam inhonesto vinculo conjugia junctura*. C'est la troisième ville du Royaume de Tunis, pour la richesse & pour la force. Les Bédoins des tribus de *Matthi*, d'*Yacoub* & de *Booguff* habitent les contrées voisines. Ces derniers, établis sur la frontière, font souvent aux prises avec les Arabes *Woorgah*, qui dépendent des Algériens.

Val. Max. L. II, apud Schaw.

Hidrah. *Hidrah*, l'endroit le plus reculé vers l'occident, est à douze ou treize lieues de Keff. Ses ruines font juger que c'étoit autrefois une ville très-considérable. Ce qu'elles offrent de plus curieux, consiste dans un grand nombre d'autels & de tombeaux, & dans un arc de triomphe, plus remarquable par sa grandeur que par sa beauté. Schaw soupçonne qu'Hidrah est le *Tynidrum* de Ptolomée.

Lieux dont les anciens noms sont perdus. *Zouareen*, *Mansouse*, *Sbecbah*, *Nabhanah*, *Jelloulah* & *Fussanah* ont été aussi des villes célébres; mais elles sont tombées dans une telle obscurité, qu'on a perdu jusqu'au souvenir de leurs anciens noms.

Spaitla. *Spaitla*, autrefois *Suffetula*, est au sud-est d'Hidrah. Il n'est guère de lieu dans la Barbarie où l'on trouve plus d'antiquités.

Truzza. *Truzza*, le *Turzo* de Ptolomée, est prin-

cipalement fameuse par ses étuves naturelles, qui consistent en plusieurs chambres voûtées, remplies de vapeurs très-chaudes, & parfaitement semblables aux grottes brûlantes qui sont aux environs de Naples. On rencontre à quelques milles de-là, vers le sud, les débris d'une autre grande ville, qui est peut-être l'*Aquæ Reginæ* des Anciens.

Gilma, que Ptolomée appelle *Cilma*, n'offre aussi que des ruines. Gilma.

Cassareen est à l'ouest de Gilma, dans un pays de montagnes. Les inscriptions qu'on y trouve font juger que c'est la *Scillitana Colonia* des Romains. Cassareen.

Fer-anah, au Sud de Cassareen, paroît avoir été une très-grande ville; mais tout ce qui lui reste de son ancienne magnificence se réduit à quelques colonnes de beau marbre, que le hasard a conservées sur leurs bases. Fer-anah.

Gafsa, l'ancienne *Capsa*, est douze lieues plus loin, au sud-est. Sa citadelle est moderne, & peu considérable; mais on trouve dans ce lieu de belles antiquités. Ses dehors sont rians, & cultivés avec soin; pour peu qu'on s'éloigne, on ne rencontre que des montagnes pelées, & des terres arides & sablonneuses. Gafsa.

C'est ici que commence la partie du Sahara qui dépend du Royaume de Tunis. Je crois avoir observé que ce vaste désert s'étend depuis l'océan atlantique jusqu'à l'Egypte, au midi des Etats de Maroc, d'Alger, de Tunis & de Tripoli. Les Tunisiens donnent à la portion qui Partie du Sahara.

leur appartient le nom de *Blaid al gerrid*, ou simplement de *Gerrid*, c'est-à-dire, pays sec, dont la plupart de nos Géographes modernes ont formé celui de *Biledulgerid*, qu'ils étendent à tout le Sahara, quoiqu'il ne convienne proprement qu'au domaine particulier dont nous parlons.

Bourgades qui en dépendent.

On y trouve, comme dans les autres parties de ce désert, quelques bourgades peuplées d'Arabes, & grossièrement bâties. Les plus considérables sont *Gorbata*, *Sbekkah*, *Tegewse*, *Tozer*, *Nesta*, *Telemeen*, *Fatnassa*, &c. Leurs habitans font un grand commerce de dattes, dont le principal marché se tient à Tozer, où croissent les meilleurs fruits de cette espèce. Ils reçoivent en échange du froment, de l'orge, des toiles, & d'autres marchandises. Il y a des Arabes qui portent leurs fruits jusqu'en Ethiopie, d'où ils amenent un grand nombre d'esclaves. Schaw assure qu'on a dans ce pays-là un Negre pour deux ou trois quintaux de dattes.

Lac des Marques.

La plupart de ces villages sont situés aux environs d'un grand lac, que le Arabes appellent le *Lac des Marques*, parce qu'on y a planté de distance en distance plusieurs troncs d'arbres, pour guider les caravanes qui le traversent, & leur faire éviter les sables mouvans & les précipices qu'on y rencontre. Le passage ordinaire est entre Tegewse & Fatnassa, où le fond est sec assez généralement. Ce lac a vingt lieues de long de l'est au sud-ouest, & cinq ou six dans sa commune largeur. Outre les sables secs qu'on y trouve,

trouve, il contient un aſſez grand nombre de petites îles, dont quelques-unes ſont couvertes de palmiers. Il y a lieu de croire que c'eſt le *Palus Tritonis* des Anciens, où quelques-uns ſuppoſent que nâquit le Déeſſe Pallas, que les Poëtes ſurnomment *Tritonia*. Quelques Ecrivains ont dit que cette Héroïne, qui avoit l'humeur fort guerrière, ſuivit Séſoſtris dans ſes expéditions, avec d'autres femmes Lybiennes. On ajoute que ces Amazones bâtirent une grande ville au milieu du lac de Triton.

Schaw, ibid.

A l'orient du lac, après avoir traverſé le diſtrict aſſez fertile de *Nifzowa*, on entre dans un affreux déſert, qui s'étend juſqu'au voiſinage de la petite Syrte, dans l'eſpace d'environ dix lieues. En voilà aſſez ſur la topographie de ce Royaume: paſſons à des détails plus intéreſſans, qui concernent ſon Hiſtoire.

Déſert abſolument ſtérile.

ARTICLE II.

Des Révolutions de Tunis.

CE qu'on nomme aujourd'hui le Royaume de Tunis n'étoit autrefois qu'une portion des domaines que les Califes d'Arabie poſſédoient en Afrique. Ce fut une des premières contrées que les Sarraſins envahirent. Les Aglabites ayant ſecoué le joug des Califes ſur la fin du huitième ſiécle de l'Ere Chrétienne, fonderent, dans la Barbarie orientale, une Monarchie puiſſante, dont Cairoan & Tunis furent

Anciens maîtres du pays.

tour-à-tour le siége. De nouvelles révolutions firent tomber successivement le même pays sous la domination des Fathimites, des Zeirides & des Almohades, qui se rendirent maîtres de presque toute l'Afrique septentrionale.

Comment il devint un Royaume particulier.

Naser Ledin Allah, de la Dynastie des Almohades, confia, vers l'an 1200, le commandement de Tunis à un Prince Africain, de la race des Noirs, nommé *Mohammed Abdol Ouahed.* Mohammed établit si bien son autorité dans ce gouvernement, qu'il en forma un Royaume particulier, qui passa à ses descendans. La succession de ces Princes n'est connue que jusqu'à *Ibrahim*, quatorzième Roi de cette race, qui vivoit au milieu du quatorzième siécle; mais on sçait qu'ils régnerent à Tunis jusque vers la fin du siécle suivant. M. Deguignes les appelle *Abou-Hafs*, du nom d'un de leurs ancêtres, qui étoit Scheik d'une Tribu de Negres. D'autres les nomment *Laffis* ou *Lassis.* Ils établirent leur résidence à Tunis, où ils avoient une cour brillante. Telle étoit leur puissance dans cette partie de l'Afrique, qu'ils pouvoient soudoyer une armée de quarante mille hommes, la plupart cavaliers. Il paroît qu'ils se soumirent pendant un tems aux Almohades, & qu'ils furent même tributaires des Siciliens. Un des prétextes qu'allégua Charles d'Anjou, Roi de Sicile, pour faire la guerre à *Mostanser Billah*, quatrième Roi de Tunis, étoit que ces Barbaresques lui devoient quelques années de tribut. Saint Louis prit part à la querelle

M. Deguignes, Histoire des Huns, T. I, Liv. VI. Mémoire historique sur le Royaume de Tunis, par M. de S. Gervais. Hist. des dernières Révol. du Royaume de Tunis, Livre I.

de son frere, & tourna contr'eux des armes destinées à la délivrance de la Palestine. Il s'empara de Carthage, & termina ses jours devant Tunis, qu'il ne put soumettre.

Première expedition des Turcs.

M. Deguignes dit que *Sinan Pacha prit Tunis l'an* 1484. Il se trompe & sur la date, & sur le nom du Général. Cette ville tomba pour la première fois dans les mains des Turcs sous l'empire de Soliman I, qui ne commença à régner qu'en 1520; & ce fut *Cheredin*, frere de Barberousse, & non Sinan Pacha, qui fit cette conquête vers l'an 1532, c'est-à-dire, quarante-sept ans après l'époque indiquée par ce Savant.

Charles V. s'empare de Tunis.

Charles-quint enleva Tunis aux Turcs en 1536, & rétablit *Moulei Hassan*, qu'ils avoient déposé. Ce Prince Maure se vantoit de descendre des anciens Lassis, par une suite de 35 Rois. Il se rendit tributaire des Espagnols, qui laisserent une garnison dans la Capitale & dans quelques autres places.

Expulsion & retour des Espagnols.

Ils en furent chassés quelque tems après par les Maures, qui ayant reçu quelques renforts des Turcs, s'affranchirent du joug des Chrétiens. Mais Philippe II envoya contr'eux une puissante armée, sous le commandement de Dom Juan d'Autriche, qui rétablit dans le pays l'autorité des Espagnols. Mohammed, Prince de la famille Royale, fut mis sur le trône, & consentit à payer à l'Espagne l'ancien tribut. Dom Juan bâtit un fort sur la Goulette, & laissa dans le pays Gabriel Serbelloni avec un corps de six mille Espagnols, & une redoutable artillerie.

Le peuple, par son inconstance ordinaire, se dégoûta de la domination de Mohammed. On recourut encore à l'assistance des Turcs, qui, jaloux de la puissance des Espagnols, saisirent avec chaleur l'occasion de les supplanter. Sélim II équipa une flotte de trois cens navires, dont il donna le commandement à Sinan Pacha. On destina pour cette expédition les meilleures troupes d'Asie, & un nombre considérable de Janissaires d'Europe. Cette armée navale se mit en mer sur la fin d'Avril 1574, & cingla vers l'Afrique, après avoir ravagé les côtes de Calabre & de Sicile. Sinan débarqua sans obstacle assez près de la Goulette; & ayant reçu un gros renfort d'Arabes, investit Tunis & les forts qui la défendoient. Il dirigea ses principales attaques sur le château de la Goulette, qu'il emporta d'assaut au bout de trente jours, & dont la garnison fut passée au fil de l'épée, ou réduite à l'esclavage. Tunis lui ouvrit ses portes; & le peuple, dont on avoit gagné les chefs, consentit à se soumettre à la domination de Sélim.

Sinan Pacha soumet le pays au Sultan Selim.

Le général Turc établit dans la capitale un Divan, ou Conseil souverain, presque tout composé de soldats de sa nation. *Kilich Ali*, renégat Calabrois, qui s'étoit distingué sur mer par plusieurs belles actions, fut créé gouverneur du Royaume, & décoré du titre de Bacha. On laissa dans le pays quatre mille Janissaires, distribués en différens *Oldak*, ou Compagnies, dont chacune étoit de vingt-cinq hommes, & avoit un Capitaine, nommé *Oldak-Bachi*.

Il introduit une nouvelle forme de gouvernement.

Il fut ftatué que ces Oldak-Bachi, fuivant l'ancienneté de leurs fervices, monteroient au grade de *Bachi Odolar*, c'eft-à-dire, de Confeiller du Divan, & qu'après avoir exercé cette charge pendant quelques mois, ils feroient aggrégés aux *Boluk-Bachi*, parmi lefquels on choififfoit les Gouverneurs des villes & les autres grands Officiers.

Le Préfident du Confeil avoit le titre d'Aga, & fe changeoit tous les fix mois, ce qu'on pratique encore aujourd'hui. Toute fa récompenfe, en fortant de cet emploi, étoit une penfion d'environ fix cens livres. Sinan établit auffi un Receveur des impôts, fous le nom de *Bei*, dont la principale fonction étoit de fe mettre à la tête des troupes, pour lever les tributs. Cet Officier parvint bientôt à faire la loi aux autres Miniftres.

Maffacre des Boluk Bachi.

Ce fyftême de gouvernement donnoit aux Boluk-Bachi une autorité exceffive, dont ils abuferent pour ufurper toutes les charges, & pour tyrannifer leurs inférieurs. Les foldats fe mutinerent, & la plupart de ce petits tyrans furent maffacrés dans une émeute. La friponnerie d'un Bacha, qui prit cent mille écus dans le tréfor public, occafionna un autre foulévement. La Milice, déja animée contre ces Gouverneurs, qui commettoient de grandes vexations, entreprit de mettre un frein à leur autorité. On leur ôta la connoiffance des affaires, & la puiffance fuprême fut transférée à l'Aga, ou Préfident du Confeil. Le Bacha ne conferva que fon titre, avec une penfion confidérable, &

Comment l'autorité do Bacha fut reftreinte.

les anciennes marques d'honneur attachées à cet emploi.

Les Agas, qui n'étoient que ſix mois en charge, garderent encore moins de meſure que les Bachas. Ceux-ci, dont l'adminiſtration duroit trois ans, pouvoient obſerver quelque ménagement dans leurs déprédations; au lieu que les Agas étoient en quelque ſorte obligés de forcer la main pour s'enrichir. Ils ajouterent la violence aux concuſſions, & ſe rendirent ſi odieux, que la Milice prit la réſolution d'élire un Dei, à l'exemple des Algériens. On jetta les yeux ſur *Oſman*, homme courageux, prudent, déſintéreſſé, qui fût mis à la tête de la Régence en 1595. On lui donna le Château pour ſon habitation, avec une garde Turque, & des revenus proportionnés à ſon rang.

Election d'un Dei.

Le Bacha, quoiqu'éloigné de l'adminiſtration des affaires, ne laiſſoit pas de conſerver une ſorte d'autorité dans la République. Il ne recohnoiſſoit point le Dei pour ſon ſupérieur, & ne recevoit des ordres que de la Cour Ottomane. Les gratifications ſecretes qu'on lui envoyoit de Conſtantinople, le mettoient en état de ſoudoyer 3000 Janiſſaires. D'un autre côté, le Bei prépoſé à la levée des tributs, qu'il falloit exiger à la pointe de l'épée, entretenoit ſous ce prétexte une autre petite armée, qui étoit entiérement dévouée à ſes intérêts. Le Dei, pour n'être point à la merci de ces deux Miniſtres, fut obligé de lever lui-même un corps de deux mille Zoaves, ou Maures naturels, auxquels il ajouta dans la ſuite d'autres milices du

pays. C'eſt ainſi que ces trois Officiers partageoient entr'eux la puiſſance & les forces du Royaume.

Les Beis s'emparerent enfin de toute l'autorité. *Soliman*, Prince Africain, exerçoit cette charge en 1600. Elle paſſa quelques années après dans les mains de *Mourat* ſon gendre. Ce dernier étoit Italien d'origine. Il nâquit à Elvi, dans les montagnes de Corſe, d'une famille auſſi pauvre qu'obſcure, & tomba à l'âge de neuf ans ſous le pouvoir des Corſaires, qui le vendirent à Soliman. Le Bei trouvant dans cet enfant des diſpoſitions heureuſes, l'éleva avec un ſoin particulier; l'engagea à ſe faire circoncire, & changea ſon nom de *Senti* en celui de Mourat. Dans la ſuite il lui donna en mariage ſa fille *Turquia*, le nomma ſon Lieutenant, & ſon ſucceſſeur dans le Beilik, & lui abandonna de ſon vivant preſque tout l'exercice de cette charge.

Les Beis s'emparent de toute l'autorité.

Commencemens de Mourat.

Mourat s'acquitta de ſon emploi avec une grande diſtinction. Il châtia les ſujets rebelles, qui refuſoient de payer les taxes; ſoumit au tribut pluſieurs peuplades indépendantes; s'acquit l'amitié des Bachas & des Deis de ſon tems, & gagna généralement l'eſtime de tous les ordres de l'Etat. Son autorité fut ſi grande, qu'il ſe rendit maître de l'élection des Deis, & que le Beilik devint héréditaire dans ſa maiſon. Ce Prince mourut vers l'an 1642, laiſſant pour ſucceſſeur un fils unique, nommé *Amouda*, qui n'avoit que ſeize ans lorſqu'il fut reconnu Bei.

Amouda lui ſuccéde.

Ben Aſſari, chef d'une nombreuſe tribu

d'Arabes, établie sur les frontières d'Alger & de Tunis, profita de la jeunesse d'Amouda pour faire une irruption sur les terres de la République. Dans le même tems les peuples des montagnes, particulièrement ceux du Sahara, secouerent le joug, & refuserent de payer le tribut. Amouda, pendant le cours de son administration, fut presque toujours en guerre avec ces rebelles. Non-seulement il triompha de leur opiniâtreté; mais il étendit ses conquêtes dans le Désert jusqu'aux confins de l'Ethiopie. Il fit bâtir des forts dans les lieux les plus faciles à garder, & y laissa des garnisons pour tenir en bride ces peuples sauvages.

Les services qu'il rendit à sa patrie déterminerent la Cour Ottomane à le nommer Bacha de Tunis, & à lui permettre de résigner le Beilik à ses fils, dont l'un s'appelloit *Mourat*, & l'autre *Mameth Lassis*. Amouda remplit la charge de Bacha avec une intégrité peu commune, supprima quantité de droits usurpés par ses prédécesseurs, & ne se servit de son autorité que pour s'opposer aux vexations & soulager le peuple. Dans une famine qui désola le Royaume, il ouvrit aux pauvres ses magasins & ses greniers, & fit outre cela distribuer des sommes d'argent aux plus honnêtes citoyens. La mort, qui l'enleva en 1668, ne mit pas même des bornes à sa libéralité; car il affranchit par son testament 80 esclaves Chrétiens, & fit des legs considérables en faveur des Hôpitaux & des Mosquées.

Partage du Beilik.

Le Beilik, comme je l'ai dit, fut par-

tagé entre Mourat, deuxième du nom, & Mameth Laffis, dont l'un eut la partie orientale du Royaume, & l'autre la partie occidentale. Le premier usage qu'ils firent de leur autorité fut de déposer *Caraguze*, vieillard ambitieux, qu'une cabale puissante avoit élevé au Deilik six mois avant la mort d'Amouda. *Agi Ali*, protégé par Mameth, fut pourvu de cette dignité, que le Divan conféroit pour la forme, mais dont les Beis disposoient presqu'à leur gré depuis quarante ans. Ali, qu'une attaque de paralysie rendit incapable des fonctions de cette charge, fut lui-même destitué au bout d'un an, sans la participation des Beis, qui étoient alors occupés à lever les tributs. Une troupe de séditieux mirent à sa place *Chaban Codgia*.

Déposition du Dei Caraguze.

Agi Ali est mis à sa place.

Et destitué au bout d'un an.

Election de Chaban Codgia : ses suites.

Cette élection causa bien des troubles. Les Beis crurent leur autorité blessée, & résolurent de se venger de Chaban, qui, loin de chercher à les appaiser, travailla à ruiner leur puissance, & à rétablir le Deilik dans son ancien lustre.

Les choses s'aigrirent à un tel point, que les Beis en vinrent à une guerre ouverte, & s'approcherent de Tunis avec cinquante mille hommes. Les Officiers du Divan & la milice Turque avoient favorisé jusqu'alors le parti de Chaban Codgia. Mais on étoit si peu en état de résister à l'armée des Princes, qu'on prit le parti de leur envoyer une députation, pour les conjurer, au nom du Divan, de ne point tourner contre leur patrie les armes que leur pere & leur ayeul avoient employées si glorieusement pour la défendre.

Les Beis répondirent qu'ils n'avoient pris les armes que pour s'opposer aux entreprises d'une cabale ennemie, & qu'ils ne feroient aucune difficulté de congédier leurs troupes, si le Divan consentoit à déposer Chaban, & à conférer à *Mameth Mentesfelli* la dignité de Dei. Il fallut se soumettre à ces conditions. Mentesfelli, Seigneur Africain, fut proclamé dans le Conseil, & Chaban fut relégué à Zwan, où il mourut peu de jours après, d'une mort qui ne parut pas naturelle.

Chaban est déposé.

Révolte excitée par la promotion de Mentesfelli.

Ce coup d'autorité ne fit que rendre la puissance des Beis plus odieuse. La milice souffroit impatiemment que ces Princes Tunisiens lui fissent la loi, & disposassent à leur gré des premiers emplois & de toutes les forces de l'Empire. *Ali Laz*, *Mameth Aga*, & d'autres Capitaines Turcs, résolurent de faire cesser cet esclavage, & firent part de leur projet à *Ali Berber*, Bacha de Tunis, qui leur promit son appui. Dès qu'ils furent assurés de sa protection, ils se rendirent au Château, accompagnés d'une troupe de mutins. Mentesfelli fut chassé de son Palais avec violence, & les rébelles élurent Ali Laz pour Dei.

Ali Laz est élu.

Insultes faites aux Beis.

Quelques jours après les Beis furent destitués de leur emploi dans une assemblée du peuple, qui les déclara ennemis de l'Etat. On pilla les deux palais qu'ils avoient dans Tunis; on égorgea leurs domestiques & leurs créatures; on traita avec indignité leurs femmes, qu'on dépouilla toutes nues, & qu'on visita avec la dernière indécence, pour empêcher qu'elles n'emportassent leurs pierreries.

Ali Laz conféra le Deilik à Mameth, Aga de la Milice.

Les Beis, justement irrités de tant d'insultes, investirent Tunis avec une armée de soixante mille hommes. Les plus honnêtes gens trembloient pour le sort de cette Capitale, & songeoient aux moyens de prévenir l'orage qui la menaçoit. Le Bacha lui-même parut désapprouver la conduite des rébelles, & témoigna qu'on s'étoit engagé trop légérement dans une entreprise très-dangereuse. Cette liberté déplut au Dei, qui mit le comble à tous ses attentats en exilant Ali Berber, & en proscrivant tous les citoyens qui n'eurent pas une soumission aveugle pour ses volontés. Ils assiégent Tunis.

Il y avoit dans Tunis environ vingt-sept mille hommes de troupes réglées. Ali Laz ayant appris que les ennemis avoient envoyé au fourage une grande partie de leur armée, crut devoir profiter de cette occasion pour attaquer leur camp. Mourat soutint leur premier effort avec quinze cens hommes; & Mameth Lassis ayant joint son frere avec le reste des troupes, attaqua en flanc l'armée Tunisienne, la mit en déroute, & poussa les fuyards jusqu'aux murs de la ville. Les habitans, qui craignirent que les vainqueurs n'entrassent dans Tunis avec les vaincus, fermerent leurs portes, & abandonnerent leurs gens à la fureur des ennemis, qui en firent un horrible massacre. Et remportent une victoire sur les rébelles.

Cette défaite répandit une consternation générale dans la ville. La plupart des soldats destinés à sa défense, s'enfermerent

dans les Mosquées, où ils se fortifierent à la hâte, dans l'espoir de trouver un asyle dans ces lieux sacrés, ou d'y vendre chérement leur vie, s'ils ne pouvoient obtenir de capitulation. Le Dei se refugia dans le château avec ses amis & les soldats de sa garde, & l'évacua ensuite par l'ordre du Divan, qui lui permit de se retirer à Hamameth. Mais les Beis, qui furent avertis de son évasion, le firent massacrer par des soldats embusqués sur le chemin. Quelques jours après ces deux Princes furent reçus dans Tunis, où les meurtres & les proscriptions se renouvellerent. Ils abandonnerent au pillage les maisons de leurs ennemis, & firent périr dans les supplices la plupart des chefs de la révolte. Les soldats retranchés dans les Mosquées implorerent inutilement la clémence des vainqueurs, & furent ensevelis sous les ruines de ces asyles, qu'on détruisit à coups de canon.

Sort du Dei.

Les Beis entrent dans Tunis.

Mort de Mourat II.

Les Beis rétablirent Mentesselli dans sa première dignité, rappellerent de son exil Ali Berber, & firent respecter plus que jamais leur propre puissance. Mourat, l'aîné de ces Princes, mourut en 1675, à l'âge de quarante-cinq ans. C'étoit un homme d'une figure avantageuse, d'un grand courage, d'un esprit liant & adroit, d'une conversation agréable, né avec des talens supérieurs pour le gouvernement. Il profita avec habileté de l'antipathie que les Turcs & les Maures avoient les uns pour les autres, & se rendit également redoutable à ces deux partis. Il fut libéral & magnifique, sans s'écarter des régles d'une

ſage économie. Quoique la guerre l'eût engagé dans des dépenſes extraordinaires, il accrut conſidérablement ſon patrimoine, & laiſſa à ſes héritiers un riche tréſor & huit cens eſclaves, outre cinq vaiſſeaux qui lui appartenoient en propre. On aſſure qu'après avoir triomphé de ſes ennemis dans les combats, il ſe laiſſa vaincre dans le ſein du repos par la molleſſe, & qu'il s'abandonna pendant les dernières années de ſa vie à des excès voluptueux qui abrégerent ſes jours.

Mameth & Ali, fils de Mourat, ſe diſputerent après ſa mort le gouvernement des provinces; ce qui détermina le Divan à conférer le Beilik à Laſſis leur oncle, qui en avoit déja exercé les fonctions conjointement avec Mourat. Mais ce choix ne calma pas les troubles. Mameth s'étant mis à la tête d'un parti puiſſant, prit les armes contre Laſſis, qui, forcé d'abandonner le commandement, s'embarqua ſur une Tartane Françoiſe, & ſe retira à Tripoli. Quelque tems après il paſſa à Conſtantinople, pour tâcher d'intéreſſer le Grand Seigneur à ſon rétabliſſement. Tunis ouvrit ſes portes à Mameth, qui, favoriſé dans ſa révolte par le Dei & par d'autres créatures de ſon pere, s'empara preſque ſans obſtacle de l'autorité.

Laſſis eſt élu Bey.

Sa fuite.

Mameth s'empare de l'autorité.

Ali ne vit point ſans jalouſie l'élévation de ſon frere. Attaché à Laſſis autant par les liens de l'amitié que par ceux du ſang, il tâcha de réveiller le zèle de ſes anciens partiſans, & ſe ménagea pour lui-même l'appui du Dei d'Alger, qui lui donna un aſyle dans ſes Etas. Un Scheik d'Arabes,

Son frere ſe déclare contre lui.

descendu d'une des plus anciennes familles d'Afrique, lui accorda dans le même tems sa fille en mariage. Ali, aidé de ces secours & de la protection des Algériens, se vit bientôt à la tête d'une armée de trente mille hommes.

Lassis s'embarque pour Tunis.

D'un autre côté, Lassis conduisit si heureusement ses négociations à la Porte, qu'il obtint du Grand-Visir Achmet Cuproli, non-seulement un ordre pour son rétablissement dans le Beilik, mais des patentes de Bacha, & un secours de cinq mille hommes. Il mit à la voile avec ces troupes, & tâcha sur sa route de surprendre Tine & Corfou, deux îles qui appartenoient aux Vénitiens. Un traité de commerce, qu'il avoit conclu à Costantinople avec le Baile Morosini, lui servit de prétexte pour demander à être reçu dans ces places, afin de s'y procurer quelques rafraîchissemens. Mais les Commandans se défierent de ses artifices, & firent même tirer sur ses vaisseaux.

Obstacles qui s'opposent à son retour.

Lassis ne fut pas plus heureux dans le reste de son expédition. Des dix bâtimens qui formoient son escadre, six l'abandonnerent à la hauteur de Tripoli. Cette désertion lui fit perdre une partie des troupes que le Grand Seigneur lui avoit données. Il ne laissa pas de continuer sa route vers Tunis; mais ayant voulu jetter l'ancre dans un petit port de la côte, l'Aga qui commandoit dans ce lieu fit tirer sur son escadre, & menaça de la couler à fond si elle ne s'éloignoit. Forcé d'abandonner cette rade, il songeoit à retourner à Constantinople, lorsque la plupart de ses gens

lui déclarerent qu'ils ne pouvoient se résoudre à s'attacher plus long-tems à sa fortune, & qu'après tant de fatigues il étoit bien juste qu'ils retournassent dans le sein de leur patrie. Ces discours furent accompagnés de quelques menaces, qui firent craindre au Général que les rébelles ne se portassent aux dernières violences. Pour se garantir de leurs mauvais desseins, il congédia trois des vaisseaux qui l'accompagnoient, & prit avec le quatrième la route de Navarin, où, pour comble de disgrace, il apprit la mort d'Achmeth Cuproli son protecteur. Il fallut recommencer les négociations auprès de Cara Mustapha, successeur de Cuproli, & gagner par les soumissions & par les présens ce nouveau Ministre, qui étoit le plus dur & le plus avare de tous les hommes.

Il est obligé de reprendre la route de Constantinople.

Tandis que Laffis se donnoit tant de mouvement en Turquie pour recouvrer sa première dignité, Ali son neveu combattoit pour la même cause en Barbarie avec divers succès. Mustapha, un de ses Généraux, surprit un détachement ennemi, commandé par *Assan Chelebi*, le mit en désordre, & passa au fil de l'épée plus de cinq cens hommes. Assan, qui craignit avec justice le ressentiment de Mameth Bei, entra au service d'Ali, & son exemple fut suivi de la plupart des soldats qui survécurent à cette défaite. Quelque tems après Ali remporta une seconde victoire sur son frere, qui ayant été renversé de son cheval dans la mêlée, pensa être pris. Ce combat, qui se donna le 15 Janvier 1677, couta mille soldats à Mameth, qui

Ali commence la guerre.

se sauva en désordre à Cairoan. Une troisième bataille, où la fortune se déclara encore pour Ali, le rendit maître de Tunis. L'ancien Dei fut destitué par ses ordres, & on mit à sa place *Adgi Mami Pissara*.

Il se rend maître de Tunis.

Tout parut se soumettre au vainqueur, qui, pour terminer la guerre, résolut de faire le siége de Keffe, place forte, où son frere avoit enfermé tous ses trésors. Mais tandis qu'il serroit de près cette ville, Mameth lui débaucha tous les Turcs de son armée, qui, au lieu d'aller à l'assaut, tournerent leurs armes contre Ali, & firent une furieuse décharge sur ce général, dans le tems qu'il s'approchoit de leur quartier pour les conduire lui-même à l'attaque des murailles. Cette révolte imprévue épouvanta tous ceux qui l'accompagnoient, & leur fit prendre la fuite. Ali, au milieu de ce désordre, vit son camp attaqué par l'armée de son frere & par la garnison de Keffe, qui fit une vigoureuse sortie sur ses troupes. Accablé plutôt que vaincu par cette multitude d'ennemis, il se retira avec les débris de son armée dans l'Al gerrid, où il joignit un gros détachement de Turcs, qu'il avoit envoyés pour la levée des tributs.

Il se laisse surprendre par son frere.

Cette victoire causa une nouvelle révolution dans Tunis. Mameth ayant fait part de ses succès au Divan, il y eut à cette occasion des réjouissances dans la ville, & tous les Commandans des forteresses du Royaume reçurent ordre d'ouvrir leurs portes au vainqueur. Mami Pissara, qu'Ali avoit revêtu de la dignité de Dei, fut étranglé par le commandement de Mameth,

Nouvelle révolution dans la Capitale.

Cependant Ali leva en diligence de nouvelles troupes, & vint camper à deux journées de Keffe, où il fut joint par un gros corps d'Arabes, que son beau-pere lui amena. Une marche forcée l'approcha bientôt de l'armée de son frere, qui avoit fait lui-même une partie du chemin pour le combattre. On en vint aux mains dans une plaine peu éloignée de Keffe. Ali, justement irrité contre les Turcs, qui l'avoient trahi si lâchement au siége de cette place, commença par les attaquer avec l'élite de sa cavalerie. Il les poussa si vigoureusement, qu'ils se retirerent en désordre sur une éminence, où Assan leur chef se défendit pendant quelque tems. Ali ayant laissé quelques troupes pour le tenir en échec, fondit sur un corps d'Arabes que son frere commandoit, le mit en déroute avec le même bonheur, & le poursuivit jusqu'aux portes de Keffe, où Mameth fut trop heureux de trouver un asyle. Pendant qu'Ali étoit occupé à la poursuite des ennemis, son beau-pere ayant enveloppé les Turcs, retranchés sur l'éminence dont j'ai parlé, les força de mettre bas les armes, & de se rendre à discrétion. La plupart furent massacrés en présence d'Ali, soit le jour du combat, soit le lendemain.

Défaite de Mameth.

Ali, devenu maître de la campagne, envoya à Tunis Mustapha, renégat Espagnol, à la tête de quatre mille hommes, avec ordre de prendre possession de la ville & des châteaux, & d'engager les habitans à conférer le Deilik à *Tabacoreis*, Prince Maure, très-attaché aux intérêts

d'Ali. Mustapha éprouva d'abord quelques obstacles. On refusa de le laisser entrer dans la ville, sous prétexte que le Divan avoit résolu de garder une neutralité exacte, & de n'admettre les troupes d'aucun parti, tant que la guerre dureroit. Comme on sçut que le dessein d'Ali étoit d'élever Tabacoreis à la dignité de Dei, on se hâta de la conférer à *Husum Achmet*, Capitaine Turc, qui la briguoit depuis long-tems. Mais cette fierté ne se soutint pas. La disette ayant commencé à se faire sentir dans la ville, dont l'ennemi occupoit toutes les avenues, le peuple se souleva, & introduisit lui-même Mustapha dans Tunis. Ce Général, entre plusieurs actes d'autorité, fit mettre à mort Husum Achmet, & lui donna pour successeur Tabacoreis.

Prise de Tunis par les troupes d'Ali.

Nouveaux efforts de Mameth.

Mameth ne se laissant point abattre par cette défaite, se mit en campagne avec un corps de douze mille hommes, composé de ses meilleures troupes. Ayant appris qu'Ali & son beau-pere campoient à une lieue l'un de l'autre, il se persuada qu'il viendroit à bout de les vaincre en les attaquant séparement. Il fondit en effet, deux heures avant le jour, sur les troupes du Scheïk Arabe, qui ne s'attendoient à rien moins qu'à cette attaque. Leur chef ayant été tué dès la première décharge, elles prirent la fuite, & chacun ne songea qu'à pourvoir à sa sûreté. Ali fut informé de cette disgrace par quelques Arabes qui se retirerent dans son camp. Aussi-tôt il fit prendre les armes à ses soldats, & marcha en bon ordre au-devant de son frere, ralliant tous les fuyards qu'il rencontroit.

Mameth fut obligé de livrer un ſecond combat, dans lequel il perdit tous les avantages qu'il avoit acquis dans ſon attaque nocturne. Ses troupes, après une réſiſtance opiniâtre, furent miſes en déroute, & laiſſerent quatre mille morts ſur le champ de bataille, outre un grand nombre de bleſſés & de priſonniers.

Ali ayant fait couper mille têtes des ennemis, les envoya à Tunis, comme une marque aſſurée de ſa victoire. Les Tuniſiens, qui l'aimoient mieux que ſon frere, & que la crainte ſeule avoit retenus juſqu'alors dans le parti oppoſé, applaudirent à ſon triomphe par des réjouiſſances extraordinaires. Il envoya Muſtapha dans leur ville pour y commander en ſon nom, & ſe repoſant entièrement ſur la fidélité de cet Eſpagnol, il s'achemina vers la frontière, ſoit pour lever les tributs, ſoit pour châtier quelques peuplades qui s'étoient révoltées pendant les troubles.

Mameth, profitant de ſon abſence, ramaſſa quelques troupes, & s'avança en diligence juſqu'aux portes de la capitale, qui lui furent ouvertes par des gens de ſa faction. Muſtapha n'ayant pu ſauver la ville, s'enferma dans le château, qu'il réſolut de défendre, quoique ce fût une fort mauvaiſe place. Mameth fut obligé de l'attaquer dans les formes, & commit pendant ce ſiége une infinité de violences, qui acheverent de le rendre odieux aux habitans. Mais ayant appris que ſon frere venoit au ſecours des aſſiégés, il abandonna Tunis; & après avoir héſité quelque tems s'il tenteroit le haſard d'une nouvelle ba-

taille, il se détermina à ce dernier parti; sur l'assurance que lui donnerent les Turcs qu'ils débaucheroient leurs camarades qui servoient dans l'armée d'Ali. Animé par ces promesses, il s'avança vers l'armée ennemie, ayant fait prendre les devans à quelques soldats qui étoient du complot. Ils se rendirent au camp d'Ali, y furent reçus comme amis, & prirent parti dans ses troupes. Dès la nuit même ils engagerent à la désertion tous les Turcs de son armée, auxquels ils persuaderent que Mameth étoit maître de Tunis & du Château; qu'il avoit fait mourir Mustapha, & que les partisans de son frere étoient perdus sans ressource.

Trahison des Turcs.

Ali, après cet abandon d'une partie de ses troupes, ne jugea pas à propos d'attendre les ennemis, qui n'étoient qu'à une journée de son camp. Il reprit le chemin de la frontière, & fut joint dans sa retraite par le fidéle Mustapha, qui lui amena douze cens chevaux. Mameth, qui vouloit absolument terminer la guerre par un combat décisif, suivit son frere de si près, que les deux armées se trouverent en présence. On se battit pendant plusieurs heures avec un acharnement opiniâtre, & la victoire se déclara enfin pour l'heureux Ali, qui ne fit point de quartier aux Turcs, dont il envoya cinq cens têtes à Tunis. Il se rendit lui-même deux jours après dans cette ville, & signala son retour par la mort de tous ceux qui, dans la dernière révolution, s'étoient déclarés pour son frere.

Fuite d'Ali.

Combat décisif.

Ce fut ainsi qu'après une guerre de trois

ans, Ali resta maître de Tunis & de tout le Royaume. Pour comble de bonheur Laffis revint de Constantinople sur ces entrefaites, avec les patentes de Bacha, & le pouvoir de disposer à sa volonté de la charge de Bei & de celle de Dei. On prétend que ces provisions lui couterent plus de six cens mille écus. Il voulut à son retour exercer, dans toute leur étendue, les droits qu'elles lui donnoient, & réunir sur sa tête les trois principales dignités de l'Etat. Mais Ali, qui n'avoit entrepris la guerre que pour se procurer le Beilik, n'étoit nullement disposé à renoncer au fruit de ses travaux. D'un autre côté, Tabac, Officier de la Milice Turque, qui venoit d'être élu Dei par la protection d'Ali, résolut de se maintenir dans son emploi, & se ligua hautement avec ce Prince. Ainsi Laffis fut obligé de se contenter de la dignité de Bacha, & d'abandonner à son neveu l'autorité souveraine, annexée depuis tant d'années à l'exercice du Beilik.

Ali se rend maître du Royaume.

Retour de Laffis.

Mameth, forcé de céder à son malheureux sort, s'étoit retiré à Cairoan, où il menoit une vie solitaire, peu différente de celle des Marabouts, ou des Dervish de l'Afrique. Son frere ne l'inquiéta pas dans cette retraite; mais il crut que la politique ne lui permettoit pas de laisser vivre Achmet son fils aîné, que Mameth avoit lui-même envoyé à la Cour du Bei, comme un gage certain de sa fidélité. Le jeune Prince fut massacré par les ordres d'Ali, & ce noir attentat causa une nouvelle révolution. Mameth reprit les armes

Mémoires Histor. sur le Roy. de Tunis par Saint-Gervais, pag. 38 & suiv.

Mameth reprend les armes.

pour venger la mort de son fils, fut reçu dans Tunis par ses anciens partisans, en sortit à la tête de quelques troupes choisies, & remporta une victoire sur son frere, qui fut obligé de se retirer à Keffe. La plupart de ceux qui avoient trempé dans le massacre d'Achmet, tomberent dans les mains du vainqueur, qui les sacrifia à son juste ressentiment.

Troisième faction dans l'Etat.

Tandis que les deux Beis déchiroient le Royaume par leurs divisions, il se forma un troisième parti, qui se déclara ouvertement contr'eux. La plupart des soldats Turcs entrerent dans cette faction. Ils avoient à leur tête *Achmet Chelebi*, qui s'étoit emparé du Deilik. Les deux freres se réconcilierent alors, & joignirent leurs forces contre leur ennemi commun, auquel ils livrerent une bataille qu'ils perdirent. Cet échec les détermina à recourir à Ibrahim, Dei d'Alger, qui leur amena un puissant renfort. Ils investirent Tunis en 1685, & s'en rendirent maîtres après un blocus de huit mois. Chelebi fut fait prisonnier, & conduit dans la tente d'Ibrahim, qui le fit étrangler quelques jours après.

Les deux Beis se réconcilient.

Ils appellent à leur secours les Algériens.

Cependant les Algériens, aussi puissans dans la Capitale que les Beis mêmes, traiterent les habitans avec la dernière dureté, & commirent d'affreuses violences dans cette malheureuse ville. Quelques soldats porterent l'insolence jusqu'à poursuivre deux Maures dans le palais de Mameth, qui, forcé de céder à leur brutalité, commanda que ces misérables fussent précipités du haut d'une terrasse.

Ali, pour faire cesser le désordre, fit sortir de Tunis tous ces soldats étrangers; mais ils se vengerent de cette insulte en le massacrant dans sa tente. Tel fut le sort d'un Prince, doué de plusieurs grandes qualités; mais que l'ambition arma contre son frere, & entraîna dans plusieurs crimes, dont il subit à la fin le juste châtiment.

Mort funeste d'Ali.

Mameth, que cette mort rendit paisible possesseur du Beilik, songea à éloigner les Algériens, qui consentirent à se retirer après avoir reçu une somme de quarante mille piastres. Mais quelque tems après ils rentrerent dans le Royaume, à la sollicitation de quelques mécontens, qui ne cherchoient qu'à perpétuer les troubles. Mameth ayant fait de vains efforts pour arrêter leur marche, se renferma dans Tunis, où il soutint avec courage un siége de quatre mois. Mais pressé par un ennemi actif, & comptant peu d'ailleurs sur la fidélité des Tunisiens, il prit enfin le parti de se retirer dans le désert de Sahara. Tunis ouvrit alors ses portes aux Algériens, qui conférerent la dignité de Bei à *Benchouk*, beau-frere de Mameth, & celle de Dei à *Tatar*, Officier de la Milice Turque. Mais Benchouk se rendit si odieux par ses violences, que les Tunisiens rappellerent Mameth. Ce dernier ne jouit pas long-tems de son rétablissement. Une apoplexie l'enleva vers l'an 1690, & termina le cours d'un régne qui avoit été mêlé de beaucoup de traverses.

Départ & retour des Algériens.

Changemens dans l'administration.

Rétablissement & mort de Mameth.

Ramadan son frere lui succéda, malgré

Ramadan

succede au Beilik.

l'opposition du Divan & du Peuple, qui demandoient pour Bei *Mourat*, son neveu. La faction Algérienne fit pencher la balance en sa faveur, quoique ce fût un homme d'un génie médiocre, peu appliqué aux affaires, & aussi incapable de gouverner par lui-même, que de choisir de bons Ministres. Il confia l'autorité à *Mezaoul*, renégat Florentin, homme décrié par ses vices. Ce fut par le conseil de cet indigne Ministre, qu'il se détermina à faire crever les yeux au jeune Mourat; mais le Chirurgien (1) qui fut chargé de l'opération, n'endommagea que ses paupières, qui s'enflerent tellement, que chacun s'imagina que l'ordre avoit été exécuté dans toute sa rigueur. Cependant, comme la haine est toujours soupçonneuse, on tendit au Prince plusieurs pièges, pour s'assurer davantage de son aveuglement. Tantôt on jettoit dans sa chambre des charbons allumés, sur lesquels il marchoit sans se détourner; tantôt on lui présentoit des épées nues, dont il soutenoit l'aspect, sans témoigner la moindre frayeur. Enfin on le transporta dans un château éloigné, & on le mit sous la garde d'un Moine renégat, nommé *Papafalce*, qui avoit le titre d'Aga.

Mourat, malgré toute son adresse, ne put tromper long-tems la vigilance de cet espion, qui mangeoit ordinairement avec lui. L'Aga s'apperçut que son prisonnier n'étoit point aveugle, & en fit part à Ramadan. Mais avant que cet important

(1) C'étoit un Provençal, nommé Carlier, qui se laissa gagner par les amis de Mourat.

portant avis parvînt au Bei, qui étoit alors en campagne pour la levée des tributs, Mourat, ayant mis dans ses intérêts quelques soldats de sa garde, se sauva du château, après avoir fait massacrer Papafalce, & trois esclaves Maures, qui avoient refusé d'entrer dans le projet de son évasion. Il se retira dans les montagnes d'Uselette, au midi de Tunis, où il s'étoit depuis long-tems ménagé des intelligences avec les Scheiks des Arabes & les principaux chefs de la Milice.

Le bruit de cet événement se fut à peine répandu, que les peuples se déclarerent de toutes parts en faveur de Mourat. Ramadan se vit abandonné de la plupart des troupes qui l'accompagnoient, & n'eut d'autre ressource que de gagner le port de Susa, dans l'espérance d'y trouver un navire qui le transporteroit hors du Royaume. Mais ayant été arrêté dans cette ville, il fut étranglé par l'ordre de Mourat, qui commanda que son corps fût jetté au feu, & se fit un barbare plaisir de boire ses cendres mêlées dans du vin. Mezaoul fut enfermé dans une cage de fer, & tourmenté pendant quarante-huit heures par des bourreaux, qui lui déchiroient toutes les parties du corps. Enfin on le livra à la populace, qui acheva de le mettre en pièces.

Révolution en faveur de Mourat.

Ramadan est étranglé.

Mourat, pour se venger des Algériens, qui avoient toujours traversé son élévation, résolut de porter la guerre dans leur pays, & fut battu sous les murs de Constantine. Cette malheureuse expédition le jetta dans des dépenses extraordi-

naires, qu'il ne put soutenir qu'en foulant excessivement ses sujets. Ces violences lui coutoient peu. C'étoit un homme ambitieux, vindicatif, d'une férocité barbare, sans religion & sans mœurs, livré aux passions les plus brutales, & incapable d'être retenu par aucun frein. *Toujours environné*, dit un Ecrivain, *de pistolets, de sabres & de mousquets; .... il tuoit les hommes de sens froid, ... se faisant un amusement de cet exercice cruel.* Les Moines & les Prêtres du pays lui ayant donné quelque sujet de mécontentement, il manda leurs Chefs, les fit coucher nuds dans une salle, & après les avoir tenus dans cette posture pendant une nuit, leur fit jetter sur le corps quantité d'eau froide. Cette insulte fut suivie d'une scène aussi burlesque qu'impie, qui se passa dans la chapelle du Bagne de Sainte Croix. Ayant conduit les Marabouts dans ce lieu, il les contraignit de manger de la chair de porc & de boire du vin, tournant en ridicule le dégoût qu'ils témoignoient pour des alimens, qui s'accordoient, disoit-il, si bien ensemble, & dont il faisoit lui-même ses délices. Comme il parcouroit la chapelle, il apperçut une image sur la muraille, & demanda ce qu'elle représentoit. Les Chrétiens du Bagne ayant répondu que c'étoit l'image de sainte Lucie, qu'ils invoquoient principalement pour le mal des yeux: *Bon, bon*, s'écria-t-il; *voilà la Sainte qu'il me faut; elle guèrira l'enflure de mes paupières.* Ensuite, s'adressant à l'image, il lui fit cette priè-

Caractère de Mourat.

Saint-Gervais, p. 57 & suiv.

re : *O bienheureuse Lucie ! je te recommande mes yeux ; si tu les guèris, la meilleure huile ne te manquera pas.* Saint-Gervais ajoute que Mourat accomplit cette espèce de vœu, & que l'huile fut libéralement fournie en l'honneur de la Sainte. Ce même Bei, entre plusieurs autres traits d'extravagance, épousa publiquement un jeune Turc, qui vivoit encore dans ces derniers tems. *Ibrahin Scherif*, Capitaine des Gardes, immola à la fin ce monstre à la haine publique ; & ce fut alors que s'éteignit la Dynastie des Mourat, qui gouvernoit l'Empire depuis près d'un siécle.

Fin de la Dynastie des Mourat.

Ibrahim fut proclamé Bei ; mais il ne jouit pas long-tems de cette dignité, quoiqu'il fût très-brave, & qu'il eût des qualités propres à le faire aimer des troupes & du peuple. Il fit la guerre aux Tripolitains, & menaça d'un siége leur Capitale ; mais il fut obligé de se retirer après avoir perdu une bataille. Il ne fut pas plus heureux contre les Algériens, qui le défirent à plate couture aux environs de Keffe, & le firent prisonnier. Ils le relâcherent au bout de sept mois, sur la promesse qu'il leur fit de se rendre leur vassal, & de leur payer deux cens mille piastres pour les frais de la guerre. Une pinque Provençale le conduisit au port de Bizerte, d'où il envoya une chaloupe à terre, pour sonder les dispositions de ses sujets. Ceux qui la montoient ayant été mis aux fers, il se détermina à faire voile vers Porto Farina, où il se flattoit d'être mieux reçu. Mais *Assem Ben Ali*, qui aspiroit au Beilik, envoya con-

Proclamation d'Ibrahim.

tre lui un autre bâtiment François, sur lequel il mit une troupe de soldats Turcs, commandés par un Officier expérimenté.

Assem est élu Bei.

Dès le premier choc, Ibrahim fut tué d'un coup de mousquet, & les Tunisiens nommerent Assem pour lui succéder.

Ses aventures.

Assem Ben Ali étoit fils d'un renégat Grec de Candie & d'une femme Maure. Il passa sa jeunesse à la campagne, dans les travaux les plus vils; mais son mérite le tira de l'obscurité, à laquelle il sembloit que sa naissance l'avoit condamné. Il parvint successivement aux grades de grand Ecrivain, de Juge des Maures, de Trésorier, de Major d'Armée, & de Lieutenant-Général du Bei. Les talens qu'il montra dans ces différens emplois lui acquirent également l'estime des Turcs & l'affection des Maures. Dans la bataille qu'Ibrahim Schérif perdit contre les Algériens, & dans laquelle il fut fait prisonnier, Assem rallia tous les soldats qui échapperent à l'ennemi, & les conduisit heureusement à Tunis. La nouvelle de cet échec causa dans la ville un soulévement, dont il profita pour son élévation. Les soldats Turcs, craignant de perdre leur paye, se rendirent en tumulte aux portes du château, & sommerent le Dei de leur délivrer le prêt, ce qu'il eut l'imprudence de leur refuser. Assem Ben Ali se mit à leur tête, entra avec violence dans le palais, & distribua aux troupes les trésors du Dei, qui fut massacré dans cette émeute. Il parvint au Beilik vers l'an 1705, & jouissoit encore de cette dignité en 1733, dans le tems que M. de Saint-Gervais étoit Consul à Tunis.

C'eſt le dernier Bei, dont parle cet Ecrivain, qui publia ſes Mémoires en 1736.

ARTICLE III.

Du Gouvernement, des Mœurs & des Uſages des Tuniſiens.

NOus avons obſervé comment les Tuniſiens ſe ſont affranchis de la domination des Bachas Turcs, & par quels dégrés les Beis ſont parvenus à s'emparer du ſouverain pouvoir. Cette première charge de l'Etat eſt depuis 160 ans dans les mains des Maures : la famille des Mourat l'a exercée pendant près d'un ſiécle. L'autorité de ces Beis eſt ſi abſolue, qu'ils n'aſſemblent le Divan que pour la forme, & dans la ſeule vue de le faire conſentir à ce qu'ils ont décidé ſans ſa participation. On a dû remarquer que la violence décide ordinairement de leur élection.

Souverain pouvoir des Beis.

Saint-Gervais, *paſſim.*

Le Bei réſide aux environs de Tunis, dans un palais appellé *Bardo*, où il rend tous les matins la juſtice à ceux qui ſe préſentent, principalement aux Maures & aux Arabes de la campagne. Il eſt aſſiſté d'un grand Ecrivain & de quatre autres Secrétaires ſubalternes, qui couchent par écrit les jugemens qu'il prononce. Les parties condamnées lui payent un droit proportionné à l'importance des procès & à la qualité des perſonnes. Cet argent eſt porté dans la maiſon du Bacha, & ſert à payer les troupes. Rien de plus ſingulier & de plus frappant, ſuivant la remarque d'un

Lieu de leur réſidence.

Comment ils rendent la juſtice.

Eloquence naturelle des Arabes. Voyageur, que l'air d'assurance avec lequel les Arabes des deux sexes se présentent à ce Tribunal, & l'éloquence vive & mâle qui brille dans leurs discours. Vous les voyez, dit-il, accroupis à terre plaider leur cause avec un choix d'expressions les plus heureuses, & une véhémence d'action, qu'on ne peut assez admirer dans des hommes dont la physionomie est naturellement basse & stupide. Postures, gestes, mouvement des yeux, inflexion de voix touchante, tout est animé dans leurs discours, *& représente cette éloquence naturelle qui rend les objets présens, & les peint indépendamment des secours de l'art & des préceptes.*

Politique des Beis. Quoique le Bei jouisse d'un pouvoir absolu, il a soin de tempérer lui-même cette autorité, en consultant dans toutes les affaires de quelque importance les Officiers du Divan, les Cadis, & les autres gens de Loi. S'il veut dépouiller ou faire mourir quelque particulier, il s'adresse aux Juges ordinaires, qu'il a soin de prévenir de ses volontés, & qui ne font qu'autoriser par leur consentement ce qu'il exécuteroit par autorité sans leur participation. Cette conduite souple & artificieuse le met à l'abri de la censure publique, & fait retomber sur les Magistrats ce qu'il y a d'odieux dans les jugemens injustes qu'il leur arrache. Un respect infini pour toutes les choses qui concernent la Religion, & une piété apparente, poussée jusqu'à la bigoterie, sont des qualités que le peuple exige de ses Souverains. Assem Ben Ali étoit toujours environné de Prêtres

& de Marabouts, & faiſoit avec eux les cinq prières du jour. Ce Prince, né avec des talens ſupérieurs pour le gouvernement, vint à bout de réprimer l'inſolence des Turcs, ſoit en éloignant, ſous divers prétextes, les plus mutins, ſoit en refuſant de recevoir à ſon ſervice beaucoup de Levantins qui ſe préſentoient, gens audacieux, vagabonds & ſans mœurs, qu'aucun lien n'attachoit eſſentiellement à l'Etat, & qui entroient dans toutes les conſpirations, autant par l'inquiétude naturelle de leur eſprit, que par l'eſpoir de faire fortune à la faveur des troubles. Les Beis de ces derniers tems ont achevé d'abattre l'orgueil des Turcs, en élevant les Maures aux premières charges du Miniſtère & de la Milice.

Comment ils ont réprimé l'inſolence des Turcs.

La maiſon du Bei conſiſte dans un *Chaya*, ou Intendant du palais; un *Caznadar*, qui a ſoin du tréſor; un *Sapatape*, ou Garde des Sceaux; un *Chaya* du Camp; des *Agas* Turcs & Maures, qui commandent la garde; dix *Chaoux*, ou Meſſagers, moitié Maures & moitié Turcs; quatre *Chalers*, ou Eſtafiers, vêtus de blanc, & une troupe de jeunes Renégats, qui ſervent de Pages, les uns dans l'intérieur du palais, & les autres au dehors. Les Pages du dedans ſont ſubordonnés au Sapatape, & ceux du dehors à un Oldak-Bachi, ou Capitaine des Gardes. Tous ces Officiers ſont vêtus d'un habit très-propre, qu'on renouvelle tous les ans. C'eſt la communauté des Juifs qui fournit le damas, les draps de laine, & les autres étoffes néceſſaires.

Maiſon du Bei.

Sa table, & sa vie privée. On sert sur sa table une centaine de plats, remplis de riz, de légumes, de pièces de patisserie, de viandes bouillies qu'on apprête de différentes manières, de fruits, de confitures, & d'autres alimens. Le roti n'est point en usage chez ces Barbaresques. On sçait la répugnance qu'ils ont pour la chair de porc. Lorsqu'ils mangent chez les Chrétiens, on a soin de ne faire paroître sur la table aucune viande piquée, & de ne servir aucun ragoût où il entre du lard. Le *Courcoussou*, espèce de pilau, composé de riz & de poules bouillies, est le mets le plus estimé dans le pays. Les plats sont de terre commune ou de fer-blanc. La table, plus longue que large, n'a qu'un pied de haut. Elle est couverte d'un cuir, sur lequel on met une nappe, que les convives étendent sur eux, n'ayant point d'autres serviettes. Le pain, coupé en petits morceaux, est sous la table, à portée de la main.

Malpropreté de ces Barbares. Ces Barbares, qui n'ont point l'usage des fourchettes, mangent très-malproprement, prenant le riz à pleines mains, & le laissant couler entre leurs doigts, tantôt sur leur barbe & sur leurs habits, tantôt sur le plat dont ils l'ont tiré. Ils se servent de cuillers de bois pour les mets tout-à-fait liquides : le Bei par distinction en a une d'écaille. La Loi leur défend d'avoir aucun vase ni aucun ustensile d'or ou d'argent. L'eau est l'unique boisson de leurs repas. Dans la maison du Bei, on met sur la table un sceau de fer, dans lequel les convives boivent tour-à-tour, à la réserve du Prince, auquel on présente une coupe

de porcelaine. Sa coutume eſt de manger un profond ſilence pendant le repas. Quand ſon dîner eſt achevé, les Pages & d'autres Officiers ſubalternes s'emparent de la table, & ce qu'ils y laiſſent eſt diſtribué aux eſclaves.

Le Bei prend ſon caffé dans ſa chambre après le repas, ſuivant l'uſage du pays, & ſe rend enſuite à l'appartement des femmes, d'où il ſort à trois heures pour aller faire ſa prière à la Moſquée. Il ſoupe une heure avant le coucher du ſoleil, & il ſe met au lit deux heures après le ſoupé. S'il paſſe la nuit dans le ſérail, ſa perſonne eſt gardée par les Eunuques; s'il couche dans ſon appartement, ce ſont ſes Pages qui le gardent. Pour ne point donner de jalouſie à ſes femmes, il doit coucher tour-à-tour avec elles; mais cet ordre eſt ſouvent interrompu par les arrangemens ſecrets qu'il prend avec ſes favorites. Il ſe leve l'hiver deux heures avant le jour, & l'été dès que l'aurore paroît.

Le Bei peut avoir juſqu'à trois femmes légitimes: le nombre de ſes concubines n'eſt point limité. Ses femmes ont chacune leur logement ſéparé, & ne ſe viſitent que deux ou trois fois l'an. L'étiquette pour ces jours de cérémonie, eſt qu'elles ſortent enſemble de leur appartement, & qu'elles s'avancent d'un pas égal juſqu'à un baſſin qui eſt au milieu de la cour du Sérail. Elles ſe ſaluent avec gravité, ſe font un compliment très-court, & rentrent ſur le champ dans leur chambre. Femmes du Bei.

Le Prince eſt perſonnellement chargé de Comment il

Leve les tributs.

la levée du [illegible] qu'on impose sur les Arabes & les tributaires des provinces. Il sort pour cela de Tunis deux fois l'année, l'une en hiver & l'autre en été, à la tête d'un camp de trois mille hommes. Le camp d'hiver est pour la visite des provinces méridionales, & celui d'été pour les provinces du nord. Deux Chaoux font l'office de Majors Généraux, & réglent tout ce qui concerne les marches & les campemens. Le Bei ne s'écarte de la Capitale que de deux ou trois journées; mais ses Lieutenans pénètrent jusqu'aux extrêmités du Royaume, & commettent ordinairement de grandes violences dans ces courses.

Troupes réglées de la Régence.

La Régence n'entretient que huit mille hommes de troupes réglées, la plupart Turcs ou *Coulolis* (1). Il y en a douze cens en garnison dans les châteaux, & pareil nombre pour le service de la marine. Le reste est employé dans les camps d'hiver & d'été, ou chacun sert tour-à-tour. La paye la plus basse est de quatre aspres. On l'augmente d'un quart de trois en trois ans, & à chaque changement de Bei elle reçoit un nouvel accroissement. Le Chef de la République, le Dei & les grands Officiers, sont inscrits sur le rôle de la Milice, & reçoivent, comme les autres, leur solde, qui est d'une piastre. Les soldats, qui par vieillesse ou par indisposition, ne peuvent servir dans les camps ou sur les vaisseaux, perdent un tiers de leur paye. Le prêt se délivre de deux en deux mois, & monte environ à quatre-vingt

(1) Fils de Turcs & d'une Moresque.

mille piastres. Dans le cas d'une guerre avec l'étranger, l'Etat peut lever une milice de cent mille hommes, composée de Maures & d'Arabes. Les *Zoüaves*, qui sont des soldats Maures, forment un corps particulier, qu'on ne paye que lorsqu'il est employé.

Le Bei met en parti quelques tributs, dont il confie la levée à des Officiers Maures, appellés *Cayes*. Ces fermiers ont différens districts dans les villes & dans les villages, où ils exercent en même-tems l'office de Juges. Les Cayes de la campagne tourmentent les paysans par leurs exactions, & sont à leur tour rançonnés par le Bei, qui les accable de taxes ou d'emprunts forcés. La prison, la bastonnade, & la confiscation des biens, mettent souvent le comble à ces vexations. Les plus grosses cayeries, ou fermes des villes, sont celles des fruits & de l'huile, qui rapportent chacune cinquante mille piastres dans la Capitale. Celles des cuirs, du blé, du beurre, du sel, des chevaux, du bois & du charbon, produisent aussi de grosses sommes. On a mis en parti jusqu'aux débauches des femmes publiques, qui ne peuvent exercer leur métier sans payer une taxe annuelle, qui est affermée quatre mille piastres. Fermiers publics.

Le Dei, qui devroit occuper le premier rang dans la Régence, n'a conservé que l'ombre de son ancienne autorité. Les Tunisiens lui donnent aujourd'hui le nom de *Doleti*. Il est le Général & le Juge naturel des soldats Turcs, qui peuvent seuls parvenir à cet emploi. Sa résidence est au A quoi se réduit le pouvoir du Dei.

château de Tunis, où il tient tribunal tous les matins.

Fonctions du Bacha.

Le Bacha, dans la naissance de la République, partageoit avec le Divan l'administration des affaires. Aujourd'hui il n'a point de part au gouvernement, & sa présence ne sert qu'à rappeller aux Tunisiens le souvenir de leur ancienne dépendance. Sa principale fonction est de payer les troupes. L'Etat lui fait une pension de six mille piastres (1), & fournit de vivres sa maison. Les Consuls & les Grands ne le visitent point, dans la crainte de déplaire au Bei, qui prendroit ombrage de cette démarche. Le Grand Seigneur, qui nomme à cette place, a conservé ici quelques droits apparens de souveraineté. La monnoie se bat à son coin; on le nomme dans la prière publique qui se fait tous les jours au Bardo au son des instrumens; ses Capigis sont reçus avec de grands honneurs, & les ordres qu'ils portent sont publiés en plein Divan au bruit de l'artillerie. C'est à ces hommages extérieurs que se borne la soumission des Tunisiens, qui n'exécutent les commandemens de la Porte, qu'autant qu'ils sont conformes aux vues & aux intérêts du Gouvernement. Le Grand Seigneur de son côté s'intéresse peu pour eux, & ne prend aucune part aux démêlés qu'ils ont avec les Princes Chrétiens.

Droits apparens de souveraineté qui restent au Grand Seigneur.

Le Chaya.

Le Chaya est le quatrième Officier de la République. C'est lui qui commande à Tunis dans l'absence du Bei. Il joint à la qualité de grand Trésorier, celle de Receveur

(1) La piastre de Tunis vaut un peu plus de trois livres de France.

général des douanes. Le matin il rend la justice aux Maures, aux Chrétiens & aux Juifs, dans la maison du Bacha, & l'après-midi dans celle du Bei. Les procès qui s'élevent entre les Maures & les Chrétiens, se terminent souvent à l'amiable chez les Consuls; mais quand les Maures refusent d'acquiescer au jugement, on a recours au Chaya, & c'est alors le Consul qui défend en personne la cause du Chrétien. Cet emploi, qui donne une autorité peu inférieure à celle du Bei, peut être exercé par des Renégats & par des Maures.

Le Divan, qui est le Conseil général de la Nation, est composé de quatre cens personnes, comprises sous les noms de Chaoux, de Bachaoux, d'Oldak-Bachi, de Boluk-Bachi, d'Ecrivains & d'Agas. Ces différens Officiers, répandus dans tout le Royaume, & chargés des principaux emplois de l'administration, ne se trouvent jamais réunis dans la Capitale. On n'en compte qu'environ soixante dans les assemblées les plus nombreuses. Ce Tribunal, où se traitent les plus grandes affaires de l'Etat, & qui juge en dernier ressort toutes les causes capitales des Turcs, s'assemble tous les matins. Il est présidé par un Aga, qui est en même tems Gouverneur de Tunis, & qu'on change tous les six mois. Ces six mois d'exercice lui rapportent ordinairement deux mille piastres. Au sortir de cet emploi, il n'exerce plus aucune charge dans la République; mais il conserve sa paye, qui n'est que de vingt-deux aspres par jour. Le Divan.

Le *Chara* est une Justice particulière, Le Chara.

fort respectée du peuple, quoiqu'elle soit subordonnée au Divan. Elle est composée d'un Cadi Turc & de trois Muftis de la même nation, d'un Cadi Maure, de trois Marabouts Africains, & de plusieurs autres gens de loi. Le Cadi Turc est envoyé par le Grand Mufti de Constantinople, & se change tous les trois ans. C'est dans sa maison que s'assemble ce Tribunal, qui est également ouvert aux Turcs, aux Maures & aux Juifs. Les affaires civiles & criminelles s'y expédient promptement & à peu de frais. Les Schérifs, ou Emirs, ne connoissent point d'autre Justice que le Chara, où ils sont jugés par des Muftis de leur corps, qui s'y trouvent tous les jours. Ces prétendus descendans de Mahomet, qui portent par distinction un turban vert, jouissent ici d'une assez grande considération, quoiqu'une infinité de misérables usurpent cette qualité. Leur témoignage contre les Chrétiens est d'autant plus redoutable, qu'ils sont toujours prêts à trahir la vérité pour le plus léger intérêt. Le Chara est le seul tribunal qui condamne à mort.

Autorité des Scheïks dans les campagnes.

Tel est le gouvernement des villes. L'administration des campagnes est dans les mains des Scheïks, dont la nomination dépend ordinairement du Bei, qui, pour s'assurer de leur fidélité, leur associe des Maures ou de Renégats Européens, auxquels il confie la principale autorité. Le district de chaque Scheïk comprend une certaine étendue de pays, qu'on appelle *Neige*. Il doit à l'Etat un tribut réglé, que le Scheïk est obligé de payer à la première somma-

tion. Les Maures & les Arabes, subordonnés à ces Chefs, menent presque tous une [illegible]storale, n'ayant d'autres demeures que des tentes, qui servent en même tems d'habitation à leurs troupeaux. Il y a aux extrêmités du Ro[illegible] qui vivent dans une es-[illegible]bes fort [illegible], [illegible] pece d'indépendance, & que le Bei ménage politiquement, parce qu'il craint de les avoir à dos dans les troubles domestiques, ou dans les guerres du dehors. Fiers de leur liberté, ils méprisent les Scheïks qui fréquentent les villes, & qui achetent par d'indignes soumissions quelques vains honneurs qu'on leur rend à la Cour.

Intérêts politique des Tunisiens.

L'Etat de Tunis, limitrophe d'Alger & de Tripoli, n'a rien à craindre de ce dernier Royaume, dont la foiblesse est extrême. Mais les Algériens doivent l'inquiéter, soit à cause de leur puissance, soit par leur humeur guerrière, soit par les entreprises qu'ils ont formées contre son repos. Ainsi son intérêt est de travailler à leur affoiblissement, & sur-tout d'empêcher qu'ils ne s'intriguent dans les dissensions domestiques qui l'agitent, comme ils ont fait dans ces derniers tems. Un moyen de se fortifier contre ces dangereux voisins, est de veiller exactement sur la conduite des Scheïks de la frontière, & d'entretenir une correspondance secrete avec les Beis de Constantine, qui, exerçant un pouvoir presque absolu dans cette province, recherchent avec empressement l'amitié des Tunisiens, dans la vue d'établir de plus en plus leur indépendance.

Nations Européennes.

Ce Royaume n'est pas moins intéressé à

tablies à Tunis. ménager la France & l'Angleterre ; deux Puissances qui concourent à faire fleurir son commerce, & qui peuvent d'ailleurs en cas de rupture, lui causer de grands dommages. Nulle considération ne le porte à respecter le pavillon des Corses, des Vénitiens, des Génois & des Maltois, des sujets du Pape, avec lesquels il est en effet toujours en guerre.

Les François, rassemblés dans un comptoir très-vaste, appellé *Fondoue*, sont les seuls Européens qui forment ici un corps de nation. Ils ont un autre établissement au Cap Negro. Les Anglois, les Hollandois, les Génois, &c. entretiennent aussi un Consul à Tunis. Les Juifs, au nombre de neuf ou dix mille, occupent un quartier séparé. On les distingue en deux classes, dont l'une est composée de Juifs Morisques, c'est-à-dire, originaires d'Afrique, & l'autre de Juifs étrangers, la plupart Italiens, qu'on appelle ici *Juifs Livournois*. Les Morisques ont de petits turbans violets, avec une calote noire, & le reste de l'habillement Tunisien. Les Livournois portent le chapeau & la perruque, & s'habillent comme les Marchands Européens.

Juifs.

Habillement des Turcs & des Maures.

L'habillement des Turcs & des Maures, consiste dans une longue veste, qui descend jusqu'au milieu de la jambe, & dans une espèce de camisole très-courte. On met par-dessus cela un manteau blanc ou brun, qu'on appelle *Bernus*, & qui est surmonté d'un capuchon. Une ceinture fort large embrasse la veste par le milieu,

& fait plusieurs fois le tour du corps. On y attache deux couteaux de grandeur inégale ; mais il n'y a que les Turcs qui peuvent porter ces armes. Leurs chemises ont des manches fort amples , & quelquefois façonnées. Les hommes ont ordinairement les jambes nues , & portent aux pieds des babouches. Le turban des personnes de distinction est enveloppé d'une étoffe rayée, dont le bout tombe par-devant jusqu'à la ceinture.

Les dames ont des vestes plus longues, de deux couleurs, avec des caleçons qui descendent sur les talons. Elles portent jusqu'à trois chemises, dont la plus apparente a des manches fort larges, plissées avec art, & terminées par une superbe broderie, qui coute quelquefois jusqu'à mille piastres. Elles ont des babouches dans leur maison, & sortent avec des espèces de patins noirs très-propres. Leur coëffure est un bonnet, appellé *Cousié*, autour duquel on roule un mouchoir brodé, qu'on orne de perles & de pierres précieuses. Leurs bras sont chargés de cercles d'or ou d'argent, & elles ont aux pieds de pareils anneaux, qui pesent souvent deux ou trois livres. Elles se parfument le corps des odeurs les plus fortes, qu'elles aiment passionnément, & se peignent en rouge les extrêmités des mains & des pieds. Pour ce qui est du visage, elles le fardent, comme nos Européennes, avec du vermillon, & se noircissent les lévres, pour relever l'éclat de leurs dents, qui sont d'une grande blancheur. Elles se font autour des sourcils, qu'elles ont naturellement fort noirs,

trois petits cercles, enfermés dans un plus grand, les peignant d'abord en noir, & les couvrant ensuite de filets d'or. Elles croyent les adoucir de cette manière, & ne font que les rendre encore plus rudes. Leurs cheveux nattés flottent sur leurs épaules, & sont noués vers l'extrêmité par des rubans d'or ou d'argent, terminés par des flocons de soie.

Maisons du pays.

Leurs maisons sont en général fort basses, fort petites & fort tristes, n'ayant aucune fenêtre sur la rue. Les appartemens tirent la lumière d'une cour qui les environne. Le toit est en terrasse, & c'est en ce lieu que les femmes passent une partie du jour dans la belle saison. Les Turcs & les Maures y montent rarement. Pour ce qui est des Juifs & des Chrétiens, ils n'osent y paroître, à moins qu'ils ne logent dans un quartier absolument isolé. Un Maure qui les appercevroit sur une terrasse, pourroit leur tirer impunément un coup de fusil; & si c'étoit une femme, elle leur feroit un procès criminel devant le Cadi.

On ne voit guère dans les maisons d'autres meubles que des nattes, ou des tapis fort communs, étendus à terre, & sur lesquels il y a quelques coussins, qui servent de siéges. L'usage des tapisseries leur est inconnu, & celui des statues & des tableaux est défendu par la loi. Ainsi tout l'ornement des plus beaux palais se réduit à des peintures en mosaïque, dont on décore les planchers & les murailles.

Mosquées; Asyles.

La magnificence éclate dans quelques Mosquées, qui sont également considéra-

bles par la richesse de leurs revenus. Elles ont des espèces de prébendes, qui répondent à nos canonicats. Les *Zarvis* sont des chapelles particulières, où reposent les corps de quelques saints Marabouts. On a un tel respect pour ces lieux, que les banqueroutiers, les assassins, & en général tous les malfaiteurs, y trouvent un asyle sûr, dont il n'est pas permis de les arracher.

Origine des Marabouts.

Les Marabouts étoient dans leur origine des Hermites, qui erroient sur les bords de la mer, & qui gardoient les côtes. Ils étoient toujours prêts à fondre sur les Chrétiens qui faisoient naufrage, & un zèle barbare les portoit à massacrer ces misérables, ou à les réduire à l'esclavage. L'ennui de la solitude en attira plusieurs dans les villes, & le peuple conçut pour eux une estime qui procura des priviléges & des revenus considérables aux lieux qu'ils habitoient. Leurs cellules & leurs tombeaux furent érigés en Chapelles, qui ont toujours été desservies par des Religieux de leur ordre. Ces Marabouts des villes remplissent avec édification tous les devoirs de leur état, & sont de très-honnêtes gens. On ne remarque point en eux ces préjugés grossiers, dont la plupart des Musulmans sont prévenus contre les Chrétiens. Ils assistent charitablement nos esclaves, & les servent même quelquefois de leur crédit. Pour ce qui est des Hermites des campagnes, ils continuent leur vie vagabonde, couverts de mauvais haillons qui cachent à peine leur nudité, courant dans les rues comme des forcenés, faisant

des grimaces & des contorſions hideuſes ; & affectant une imbécillité, qui ſert également de voile à leur ignorance & à leur libertinage. Le peuple, qui eſt par-tout la dupe de l'hypocriſie, a pour eux une admiration ſtupide. Lorſqu'un de ces Marabouts meurt, les Turcs & les Maures s'empreſſent d'accompagner ſon corps à la ſépulture, de le porter en l'air ſur leurs mains, & de toucher la caiſſe où il eſt enfermé.

Les Bazars. Les Bazars tiennent un rang diſtingué parmi les édifices publics. Ceux de la Capitale ſont diviſés en pluſieurs quartiers, dont chacun eſt deſtiné à un commerce particulier. On y voit des loges pour les jouailliers, les droguiſtes, les bonnetiers, les cordonniers, les marchands de draps & d'étoffes de ſoie, &c. Parmi ces différentes communautés, celle des cordonniers a la prééminence. Il y a une halle particulière pour la vente des eſclaves noirs. Tous ces différens Bazars communiquent les uns aux autres, & ſont gardés pendant la nuit par des Maures, qui répondent des marchandiſes, moyennant un droit léger qu'ils tirent de chaque boutique.

Les Bagnes. Les *Bagnes* ſont d'autres bâtimens très-vaſtes, qui ſervent de priſons aux eſclaves. Il y en a cinq dans Tunis, dont le plus conſidérable eſt celui de Sainte-Croix. Ces maiſons renferment quelques tavernes, qui ſervent d'auberges aux Maures & aux Turcs, & qui ſont tenues par des eſ-

Sort des eſclaves. claves Chrétiens. Les maîtres de ces auberges ſont d'aſſez grands profits, & gagnent

en trois ou quatre ans de quoi se racheter. Ils vivent dans une telle aisance, qu'ils sentent à peine les rigueurs de l'esclavage. Ceux qui servent dans les maisons particulières, jouissent encore d'un sort assez doux. Ils gouvernent ordinairement leurs maîtres, & se procurent par leur industrie, ou par leurs rapines secretes, un petit pécule, avec lequel ils rachetent tôt ou tard leur liberté. Les esclaves les plus à plaindre sont ceux qui sont employés dans les travaux publics, ou qui servent sur les galeres en qualité de forçats. On les traite avec une extrême dureté. Leur nourriture consiste en trois petits pains d'orge, mêlés de paille d'avoine, fort noirs, & d'un goût détestable.

Tavernes annexées aux Bagnes.

Les tavernes annexées aux Bagnes, sont des réduits obscurs, mal propres, & quelquefois assez vastes. On y voit des lits, & quelques tables dressées. Là les Turcs, les Maures, les Juifs & les Chrétiens, se trouvent confondus, & boivent ensemble sans scrupule. Ceux qui refusent de payer peuvent être dépouillés par le Tavernier, à qui les gardiens du Bagne ont ordre de prêter main forte. Le Bei tire de grands droits de ces cabarets. Ceux qui les afferment sont chargés de l'entretien de la chapelle du Bagne. Le prix du vin est taxé, & il est le même pour tous les vins, quoique leur qualité soit souvent très-inégale. Ces Taverniers peuvent aller librement dans la ville pour leurs affaires, & vivent dans une habitude de libertinage, qui les conduit ordinairement à l'apostasie.

Langues qui

On parle dans le Royaume de Tunis

se parlent à Tunis. trois principales langues, l'Arabe, le Turc, & un Italien corrompu, qu'on appelle le *petit Franc*. M. de Saint-Gervais assure que l'ancien idiome Africain n'y est plus connu depuis plusieurs siécles, & que les Sarrasins ont anéanti tous les livres composés dans cette langue. Mais cet Ecrivain se trompe, au moins dans la première partie de son assertion. Car nous apprenons de Schaw, Auteur beaucoup plus instruit, que les Cabiles parlent une langue particulière, appellée *Shoviah*, dont les mots primitifs, comme ceux qui signifient *Terre*, *Homme*, *Femme*, *pain*, *viande*, &c. n'ont aucun rapport à l'Arabe. Cette langue, dont l'Auteur Anglois donne un vocabulaire, ne peut être autre chose que l'ancien Africain.

Schaw. T. I. pag. 342 & suiv. & T. II, dans les Extraits, p. 134.

L'Arabe, que les Sarrasins ont apporté en Barbarie au septième siécle, s'est fort corrompu par le mêlange de quantité de mots étrangers. C'est la langue dont on se sert dans tous les actes publics. Le Turc n'est en usage que depuis l'invasion des Turcs Ottomans. Le petit Franc est un jargon que les Européens ont introduit depuis plusieurs siécles, dans les Echelles de Barbarie & du Levan. Les Arabes ont fait passer dans leur langue plusieurs de ses mots, tels que ceux-ci:

Mouette dans la Rélation de sa Captivité, p. 331. & suiv.

Ambar,	Ambre.
Mera,	Amer.
Ambachador,	Ambassadeur.
Castanas,	Châtaignes.
Camiza,	Chemise.
Felouca,	Felouque.

Couchina,	Cuiſine.
Caloma,	Plume.
Zafran,	Safran.
Tafetan,	Taffetas.
Tabaco,	Tabac, &c.

Quelques Maures ſe mêlent d'exercer ici la Médecine. Ils n'emploient dans leurs remedes que l'uſage des ſimples, dont ils connoiſſent aſſez bien les propriétés. Il y a auſſi des Médecins Juifs & Chrétiens, qui traitent les malades ſuivant les méthodes Européennes. Les Grands recourent volontiers à ces Médecins étrangers; mais ils les fruſtrent ordinairement de leur ſalaire. Les Médecins éprouvent ici les mêmes difficultés qu'au Levant dans les viſites des Dames. Ils ne peuvent leur tâter le pouls qu'au travers de la chemiſe; & s'ils demandoient à toucher à nud quelque partie malade, il s'expoſeroient à de mauvais traitemens. Les femmes du pays ſont ſujettes à une maladie ſingulière, appellée *Janou*, qui conſiſte dans des mouvemens convulſifs, qu'on attribue ordinairement à la poſſeſſion du Diable. Elles croyent ne pouvoir chaſſer cet eſprit dangereux, qu'en ſautant & en tournant avec rapidité, au ſon d'un tambour qu'elles battent elles-mêmes. La malade doit continuer cet exercice, juſqu'à ce qu'elle tombe à terre ſans connoiſſance. On la met alors dans ſon lit; on la parfume de divers aromates, & on lui applique des caractères magiques ſur différentes parties du corps.

Médecins du pays.

Saint Gervais, Mémoires Hiſt. ſur Tunis, p. 191 & ſuiv.

Maladie ſingulière.

ARTICLE IV.

Climat, Productions, Forces maritimes, Commerce étranger & domestique, Coutumes particulières.

Climat & Productions de Tunis.

LE Royaume de Tunis est placé sous un beau Ciel, & l'on y respire un air très-pur. La peste y fait moins de ravages que dans le Levant, & il seroit aisé de se préserver de ce fléau, en usant des précautions dont on se sert à Venise & à Marseille. Les fraîcheurs du soir & du matin y causent des maladies mortelles. Les vues foibles & les poitrines délicates s'accommodent peu de la vivacité de l'air. Les chaleurs de l'été sont violentes, & les froids de l'hiver sont assez sensibles pour un pays où il ne gele jamais. L'hiver est pluvieux, & l'été fort sec.

Utilité du chameau.

Les terres, quoique d'une qualité excellente, sont mal cultivées, & plus de la moitié de ce vaste Royaume est en friche. Le pays abonde en bestiaux, entre lesquels le chameau tient le premier rang par son utilité. Il sert également pour le labourage & pour le transport des marchandises. Cet animal coute peu à nourrir, soutient pendant plusieurs jours la faim & la soif, porte la charge de deux mulets vigoureux, & joint à cela une telle docilité, qu'un enfant de dix ou douze ans le conduit sans aucune peine. Quelques Maures ont la superstition de ramasser dans un bassin l'écume qui sort de sa bouche, & s'en frottent la barbe & le visage, en

en prononçant plusieurs fois ces mots: *Hadzi-Bada*, qui signifient pere pélerin, par allusion au chameau qui porte à la Mecque l'Alcoran, & le beau tapis que le Grand Seigneur y envoie tous les ans.

Chevaux barbes.

Les chevaux barbes, c'est-à-dire, Barbaresques, ont la tête haute, les jambes déliées & la taille moyenne. Ils sont vigoureux & infatigables, également propres aux travaux de la guerre & aux longues courses. On assure qu'ils se maintiennent dans leur force jusqu'à l'âge de trente ans. Leur défaut est de porter au vent, & d'avoir la bouche forte. Ils dégénerent beaucoup lorsqu'on les transporte en Europe. Les Turcs & les Maures manient un cheval avec la plus grande dextérité. Ils ont des selles légeres, des éperons fort longs, des étriers larges & courts, qui leur tiennent les genoux pliés. Ils ne mettent point de croupière à leurs chevaux, & ne les serrent jamais par le poitrail.

Autres animaux domestiques.

Le bœuf ne parvient point ici à la même grosseur que dans les contrées septentrionales de l'Europe. On ne le mange bon que six mois de l'année. Les moutons sont fort gras & fort velus; mais il est rare d'en trouver qui ne sentent pas la laine. On ne tue point de veaux en Barbarie. Les Maures n'apprennent qu'avec surprise que les Chrétiens égorgent dans sa première jeunesse un animal, qui deviendroit une fois plus gros si on le laissoit vivre. La volaille qui se vend dans les marchés est en général fort maigre; mais avec un peu de soin on vient à bout de l'engraisser. Les pigeons égalent en gros-

ſeur nos poulets gras, & ſont d'un goût exquis. La caille eſt un gibier excellent; mais le vanneau, le pluvier doré, le canard ſauvage & la perdrix ſont d'une qualité médiocre. La poule de Carthage eſt auſſi groſſe que nos plus forts chapons; mais ſa bonté ne répond pas à ſa mine.

Poiſſons. La mer de Tunis n'eſt rien moins que poiſſonneuſe, & n'offre d'ailleurs que des productions aſſez communes.

Légumes, fruits. Les légumes ſont rares, & fort inférieurs aux nôtres. Les bons fruits ſe réduiſent aux figues, aux amandes, aux grenades & aux dattes. Les oranges & les citrons abondent dans les jardins; mais, ſelon Saint-Gervais, ils n'ont aucune ſaveur. Il y a aux environs de Tunis & de Bizerte quelques vignobles, qui produiſent d'aſſez bons vins.

Forces maritimes du Gouvernement. Les forces maritimes de la Régence, conſiſtent dans quatre ou cinq vaiſſeaux, depuis vingt juſqu'à quarante canons, & dans vingt-cinq ou trente galiottes, dont les moindres ont quinze hommes d'équipage, & les plus fortes cent vingt. Les vaiſſeaux vont deux fois l'année en courſe. Le Bei leur fournit de l'huile, du beurre & du biſcuit, & les Capitaines ſuppléent le reſte, en faiſant payer deux piaſtres à chaque ſoldat. La courſe eſt fixée à quarante jours, & n'en doit jamais paſſer cinquante. L'équipage eſt compoſé de Turcs, de Coucolis & de Renégats Européens. Ces derniers, comme plus expérimentés dans l'art de la navigation, ont pour l'ordinaire le commandement. Suivant la qualité des vaiſſeaux, on embarque plus ou

moins d'esclaves Chrétiens, pour le service des bâtimens, les Turcs ne se mêlant point de la manœuvre, & ne s'occupant uniquement qu'à combattre.

Ces Babaresques font la course sans presque aucune dépense. Le Capitaine, loin d'exiger aucun salaire, est obligé d'entrer lui-même dans les frais de l'armement. On n'embarque ni matelats, ni branles, ni coffres, ni d'autres commodités de ce genre. Presque toutes les provisions se réduisent à du biscuit noir & de l'eau, à quoi l'on joint quelques barils d'huile & de beurre, pour les soldats Turcs. Trois cens piastres suffisent pour équiper un vaisseau de quarante canons, & pour l'entretenir pendant deux mois. Cette économie donne aux Barbaresques un grand avantage sur nos Corsaires. Si un Capitaine est convaincu d'avoir manqué une prise par sa faute, il est condamné, à son retour, à recevoir cinq cens coups de bâton; ce qui n'empêche pas qu'on ne le renvoie en course à la première occasion, parce qu'on suppose qu'il s'acquittera mieux de son devoir. Combien les armemens coûtent peu.

Lorsqu'un Corsaire fait une capture, voici comme elle se partage. Le bâtiment enlevé appartient au Bei, qui retient outre cela la moitié des effets & des esclaves. Le reste est distribué à l'équipage. Le Raïs, ou Capitaine, a six parts; le Sous-Raïs quatre, ainsi que le Pilote & le premier Canonier; l'Ecrivain trois, chaque Timonier deux, la Patron de la chaloupe deux, & les simples soldats demi-part. De dix esclaves le Divan en prend un. Les prises Réglement pour les prises.

que font les Armateurs particuliers tournent uniquement à leur profit. Lorsqu'un de nos Capitaines marchands rencontre un Corsaire de la Régence, muni des passeports de notre Consul, il est obligé de se transporter à son bord, & de lui montrer sa commission.

Pour le salut. Tous les Navires marchands qui mouillent dans la rade de Tunis, saluent de trois coups de canon le Château de la Goulette. Le Capitaine se rend aussi-tôt à terre avec sa chaloupe, & va saluer l'Aga du Château, qui dépêche au Bei un Oldak-Bachi, pour l'avertir de l'arrivée du bâtiment. Les vaisseaux de guerre attendent que le Château les salue, & rendent coup pour coup. Tant qu'il demeure en rade, le pavillon de la nation est arboré dans la maison du Consul. Lorsqu'ils sont sur le point de partir, la Régence leur envoie des bœufs, des moutons, des poules & d'autres rafraîchissemens. Quand le Capitaine va saluer le Bei, il met la main dans la sienne, & le traite d'Excellence. Le Consul & toutes les personnes de marque en usent de même; mais les Marchands lui baisent la main.

Rades fréquentées. Les rades les plus fréquentées sont la Goulette, Bizerte, Porto Farina, le Gallipe, Susa, Sfax & Monasteer. Il y a flux & reflux dans celle de Sfax, où les vaisseaux sont aussi tranquilles que dans un bassin. Le port de Farina, qui recevroit les plus grands vaisseaux s'il étoit entretenu convenablement, est à peine accessible aux frégates. C'est dans son voisinage que se tiennent les vaisseaux de la Régence. Les

galiottes sont à Bizerte, qui ne peut recevoir que des bâtimens de moyenne grandeur.

Droits payés par les vaisseaux marchands.

Tous les vaisseaux Marchands, qui chargent ou déchargent dans le Royaume de Tunis, payent différens droits, sçavoir ceux d'Ancrage, d'Avarie, de *Cotimo* & de Consulat. L'ancrage pour les navires François, montoit dans ces derniers tems à 17 piastres & demie, qui se partageoient entre l'Aga du Château, les Chiaoux & le Drogman du Consul. L'avarie regarde les dépenses de l'Echelle, & augmente ou diminue à proportion de ses besoins. Le cotimo est un autre droit, composé sur tous les bâtimens qui commercent de Tunis en Italie, ou d'Italie à Tunis. Cette taxe est plus ou moins forte suivant la grandeur des vaisseaux, & son produit est employé aux réparations du port de Marseille. Toutes les marchandises qu'on charge dans le Royaume, sont encore sujettes à une imposition de deux pour cent, qui s'appelle droit de Consulat, parce qu'il sert à payer les appointemens du Consul & ceux des Officiers de l'Echelle. Ces différens droits sont levés par le premier Député du Commerce, qui en rend compte tous les ans en présence du Consul, du Chancelier, & de quatre Négocians.

Bâtimens qui font la caravane.

Les bâtimens qui font la caravane, s'adonnent ordinairement à convoyer des marchandises qui ne leur appartiennent point, & à transporter des passagers Turcs & Maures d'une échelle à l'autre. Quelquefois on leur confie des fonds pour acheter des grains, qu'ils transportent en

Provence ou en Espagne. L'équipage est de quinze ou vingt hommes, qui sont ordinairement à la part, c'est-à-dire, qu'à la fin de la caravane ou du voyage, le profit se partage entr'eux. Le Capitaine traite les matelots de camarades, & mange avec eux comme avec ses égaux. Les plus longues commissions pour les caravanes ne sont que de deux ans, après lesquels il faut revenir en France solliciter une nouvelle permission. L'objet de ce réglement est d'empêcher que les matelots ne perdent trop long-tems de vue leur patrie, & ne soient tentés de s'établir dans quelque Echelle; ce qui feroit une perte pour l'Etat. La transgression de cette loi est punie de la confiscation du bâtiment & des marchandises, & d'une amende de cent francs par mois, depuis l'expiration du terme mentionné dans la commission. Ceux qui ont le malheur de perdre leur bâtiment, ne peuvent en équiper un autre sans obtenir un nouveau passeport. M. de Saint-Gervais, qui a exercé pendant plusieurs années le Consulat de Tunis, & qui connissoit à fond les intérêts de notre marine, trouve cette dernière loi beaucoup trop dure, parce qu'elle acheve de consumer en frais des malheureux, auxquels on devroit plutôt offrir des consolations & une prompte ressource. Les Anglois font la caravane avec plus d'avantage que nous, soit parce qu'ils ont des équipages moins forts, soit parce que leurs commissions sont pour dix ans.

Tyrannie du Bei.

Le Bei s'est emparé du commerce du bled, de l'orge & de l'huile, qu'il achete

des Maures à vil prix, & qu'il vend fort cher aux Chrétiens. Le débit de ces denrées est interdit à tout particulier sous peine de la vie. Cette conduite tyrannique décourage entièrement les cultivateurs, qui ne s'appliquent à tirer de la campagne que ce qui est absolument nécessaire pour leur entretien, & pour le payement de la taille.

Marchandises qu'on tire de Tunis.

Les marchandises que nous tirons de Tunis sont l'huile, le bled & d'autres grains, la laine, la cire, les peaux de maroquin & des cuirs communs. Celles que nous portons sont des laines d'Espagne, du vermillon, des draps de Languedoc, du sucre, des épiceries, du papier, des clincailleries, de l'acier, des vins & des eaux-de-vie. Depuis quelque tems les Anglois sont fort recherchés par les Turcs & par les Maures qui commercent au Levant. Cependant les Tunisiens sont naturellement portés à donner la préférence aux François, dont le caractère plus sociable & plus doux les accommode mieux. Il part tous les ans de cette Echelle environ cent vingt bâtimens François, dont les uns sont chargés pour le compte des Provençaux, & les autres pour celui des Maures & des Juifs.

Commerce des Juifs & des Maures.

Les Juifs font presque toute le commerce d'Italie, & payent dix pour cent des marchandises qu'ils tirent de cette contrée. Les Maures envoient au Levant des bonnets, des étoffes de laine, du plomb, de la poudre d'or & des sequins. Ils reçoivent en échange de la soie, des toiles peintes, du fer, de l'alun, du vermillon & des draps.

Ces marchandises de retour surpassent le prix de celles qu'ils portent ; ce qui rend ce commerce très-désavantageux pour les Barbaresques. Leurs vaisseaux chargent pour l'Egypte de l'huile, du savon, des bonnets, des piastres Sévillanes & de la poudre d'or. Ils en rapportent des toiles, du caffé, du riz, du lin & du coton.

Caravanes étrangères.

Les caravanes qui viennent de Salé, & d'un canton méridional de la Mauritanie, habité par des peuples que les Tunisiens nomment *Cadensis*, apportent un accroissement considérable au trafic de ce Royaume. Les Saletins arrivent une fois l'année, vers le tems du Ramadan, & répandent dans Tunis la valeur d'un million, soit en poudre d'or, soit en sequins. Les Cadensis viennent deux fois par an, & font une marche de trente jours. Tout ce qu'on nous apprend de leur pays, c'est qu'il est voisin de celui des Negres, avec lesquels ils font un grand commerce. Ils habitent un gros bourg, partagé en deux grandes rues, dont chacune sert de demeure à une tribu particulière : car ce peuple est divisé en deux branches, qui ne communiquent point l'une avec l'autre, & qui ont chacune leurs chefs, leurs loix & leurs usages.

Saint-Gervais, ibid. p. 322.

La manière dont ils commercent avec les Negres est remarquable. On se rend de part & d'autre sur une montagne, sans s'aboucher & sans se voir. Les Cadensis apportent leurs balots, & se retirent. Quand ils ne paroissent plus, les Negres s'approchent, visitent les marchandises, & mettent sur chaque balot une certaine quantité de poudre d'or proportionnée à leur esti-

mation. Les Cadenſis reviennent peu de tems après ; & s'ils ſont contens de l'enchère des Negres, ils emportent l'or & laiſſent les marchandiſes : ſi l'eſtimation leur paroît trop baſſe, ils ne touchent point à l'or. Ainſi le Negre eſt forcé d'augmenter la ſomme, ou de renoncer à l'acquiſition du balot. Cette façon de trafiquer eſt très-ancienne dans l'Afrique, puiſqu'Hérodote en fait mention au quatrième Livre de ſon Hiſtoire, en parlant du commerce des Carthaginois avec les Lybiens.

Le Mahométiſme eſt la Religion des Tuniſiens. Les Bedoins & d'autres branches errantes de ce peuple y mêlent quantité de ſuperſtitions ; mais les Maures & les Turcs l'obſervent dans toute ſa pureté. Cependant il y a quelques ſingularités dans leurs fêtes. Le jour du *Melou*, conſacré à la naiſſance de Mahomet, les hommes & les femmes courent dans la ville pendant toute la nuit ; & le jour de ſa mort on allume des feux de joie dans les rues. Aux deux fêtes du Beiram, le Bei ſe montre au peuple à l'entrée d'une galerie, entouré de ſes Officiers & de ſes Miniſtres. Les Conſuls vont le complimenter au Bardo. La troupe des Luteurs, compoſée de douze champions, s'exerce en ſa préſence, & reçoit une gratification de douze piaſtres. Celui qui ſe ſignale le mieux dans ce combat eſt déclaré chef de la bande. Leur paye eſt de quatre aſpres. Celle du chef augmente d'un aſpre chaque année, tant qu'il eſt en place ; & lorſqu'il eſt ſupplanté, il touche pendant toute ſa vie la paye qu'il avoit avant ſa défaite. Ces Luteurs

Religion des Tuniſiens.

Luteurs.

combattent tous les vendredis dans la place publique à l'heure de midi, & on ferme alors les portes de la ville ; usage fondé, dit Saint-Gervais, sur une ancienne tradition qui court parmi les Maures, qu'à pareil jour, vers l'heure de midi, les Chrétiens se rendront maîtres de Tunis. Il part tous les ans du Royaume une Caravane, qui se joint à celles d'Alger & de Tripoli, & qui se rend à la Mecque en traversant l'Egypte.

Prêtres du pays.

Il est assez difficile de distinguer les Ministres de la Religion d'avec les Laïques, parce qu'il n'y a entr'eux aucune différence dans l'habillement, excepté que les Prêtres ont les oreilles de leurs babouches plus élevées. Les *Talbes*, qui sont les Ecclésiastiques du second ordre, forment une classe très-nombreuse. Le salaire qu'on leur donne est si médiocre, qu'ils sont obligés d'exercer divers métiers pour subsister. Les Cadis, les Muftis, les Directeurs des Mosquées, & tous les autres Prêtres du premier ordre, ont de meilleurs appointemens.

Caractère des Tunisiens.

On remarque que le génie des Tunisiens a changé avantageusement depuis un demi-siécle ; que leurs mœurs sont plus douces que celles des Algériens & des Tripolitains, & qu'il y a beaucoup plus de sûreté dans leur commerce que dans celui de leurs voisins. Adonnés au trafic, à l'agriculture & à d'autres arts paisibles, ils renonceroient insensiblement à la piraterie, sans un préjugé superstitieux, qui leur persuade que la Religion les oblige d'être toujours en guerre avec les Chrétiens.

Le mariage n'est chez ces Barbares qu'un commerce passager, dont on rompt les liens pour des causes très-légeres. Les trois jours qui le précédent se passent en fêtes & en festins, & pendant ce tems la mariée est conduite au bain régulièrement. Les deux familles s'assemblent le jour de la noce. Le marié fait une courte prière, présente le sorbet & les parfums à tous les assistans, & va ensuite trouver son épouse, qui l'attend seule dans son appartement. Elle se dévoile à son arrivée, & se montre à lui pour la première fois, observant de ne dire aucune parole avant qu'il lui ait fait un présent. C'est lui qui la déshabille, & qui la met au lit. Mariages.

Les femmes n'apportent ordinairement en mariage que quelques diamans & un trousseau. Celles qui reçoivent une dot se la font restituer lorsque leur mari les répudie par caprice : s'il leur a donné un douaire, elles en jouissent aussi. Mais lorsque c'est la femme qui se sépare du mari, elle perd également & son douaire & sa dot. Les femmes venant à mourir, le mari hérite du tiers de leur bien ; la femme jouit des mêmes avantages à la mort du mari. Une femme répudiée peut se remarier trois mois & trois jours après le divorce, & le mari trois jours après. On marie ici les filles à onze ou douze ans.

L'embonpoint est une qualité si estimée dans les femmes, qu'elles n'oublient rien pour se rendre agréables aux hommes à cet égard. On assure que pour s'engraisser elles mangent de jeunes chiens & de jeunes chats, & qu'elles avalent des bou- Embonpoint estimé dans les femmes.

lettes de pain, & des viandes hachées fort menu. Cette nourriture, jointe à la vie pareſſeuſe qu'elles menent, les rend extraordinairement puiſſantes. Elles ont d'ailleurs de l'éclat, de la fraîcheur, les yeux grands, les regards vifs & animés, avec les plus belles dents du monde.

Les femmes Turques & Maures ne ſortent jamais ſans être voilées. Lorſqu'elles vont faire quelque emplette chez les Marchands Chrétiens, elles levent leur voile ſans ſcrupule, & prennent plaiſir à être vues, ſur-tout quand elles ſont jolies. Elles ſe fréquentent aſſez librement les unes les autres; mais il ne leur eſt pas permis de recevoir la viſite des hommes. Lorſqu'un Tuniſien voit à la porte de la chambre de ſon épouſe les babouches d'une dame, il n'entre point dans l'appartement. Un mari ne peut refuſer à ſa femme la permiſſion d'aller au bain au moins une fois le mois.

Comment elles ſe viſitent.

Appareil des funérailles.

L'appareil des funérailles eſt très-lugubre. Dès qu'un homme a fermé les yeux, ſes eſclaves de l'un & de l'autre ſexe, ainſi que ſes parentes & ſes amies, s'aſſemblent autour du corps, ſe frappent la poitrine & ſe déchirent le viſage en pouſſant des cris affreux. La femme du mort entre toute échevelée dans l'appartement. Sa plus proche parente, ayant dans les mains un tambour, qu'elle bat par intervalle, fait une eſpèce d'éloge funèbre du mort, qui eſt interrompu par les cris des autres femmes, & par les coups redoublés qu'elles ſe donnent. Cette triſte cérémonie dure trois jours; mais le corps n'eſt expoſé que vingt-quatre heures; au bout deſquelles

on le porte en terre, après l'avoir lavé avec de l'eau de camphre, où l'on mêle d'autres aromates.

Dans les maiſons des perſonnes riches, on fait de grandes aumônes pendant pluſieurs ſemaines. Les femmes, accompagnées de leurs amies, vont pleurer tous les matins pendant quarante jours ſur la foſſe du mort. On enterre les dames de qualité avec leurs plus beaux habits, & l'on fait garder leurs tombeaux, pour empêcher qu'ils ne ſoient inſultés. C'eſt un uſage parmi les gens de diſtinction d'affranchir en mourant quelques eſclaves. Les Chrétiens ont part à ce bienfait comme les autres. On a ici une grande vénération pour les cimetières. Les femmes y brûlent des cierges tous les vendredis, & paſſent ſouvent des journées entières ſur les tombeaux de leurs époux. On blanchit deux fois l'année tous les ſépulcres.

Quand les Tuniſiens veulent atteſter une choſe, ils jurent par la loi de leur Prophète, par la Moſquée de *Geiton*, le plus ancien de leurs Temples, par la tête du Grand Seigneur & par celle du Bei. *Allah Arquebouc*, Dieu brûle ton pere & ta mere, eſt une imprécation très-familière aux Maures, qui l'emploient indifféremment contre les animaux & contre les hommes. Les perſonnes d'un rang égal s'embraſſent en ſigne d'amitié, & ſe font baiſer la main par leurs inférieurs. Tous les repas commencent par cette courte prière: *Au nom de celui qui a créé le ciel & la terre.* On tient pour impurs les animaux dont le ſang n'a pas été répandu, & l'uſage de leur chair eſt défendu par la loi. Quand on coupe la

Sermens des Tuniſiens. Autres uſages.

tête à une poule, ou à une pièce de gibier; on a coutume de prononcer ces mots : *Au nom de Dieu.* Les Turcs & les Maures font un grand ufage de l'opium, fument continuellement, prennent beaucoup de caffé, & boivent fans fcrupule du vin & des liqueurs fortes. Ils font fi jaloux de leurs femmes, que ce feroit une incivilité de leur demander comment elles fe portent.

Sûreté des chemins : Police des villes.

Les chemins font fort fûrs depuis que les Beis condamnent à l'amende tous les habitans des cantons où l'on commet un vol ou un meurtre. La police n'eft pas moins exacte dans les villes, où il y a des patrouilles réglées, qui marchent toute la nuit. Un Maure convaincu d'avoir tué un Turc, eft condamné à payer cinq cens piaftres & à perdre la vie ; mais un Turc qui tue un Maure en eft quitte pour trois cens piaftres, & n'eft prefque jamais condamné à mort. L'amende impofée pour les meurtres s'appelle le *prix du fang.* Les fupplices ordinaires font de pendre aux murailles de la ville, de jetter dans la mer, & de couper le poing. La peine du feu eft très-rare. Les Chrétiens, qui dans tous les pays Mahométans font expofés à plufieurs infultes, ne doivent point s'écarter dans la campagne, fans fe faire accompagner d'un foldat Maure : avec cette précaution ils ne courent aucun rifque.

CHAPITRE V.

Du Royaume de Tripoli.

JE dirai peu de chofe de ce Royaume ; premièrement, parce que je n'ai point

trouvé de livre qui en donne une description exacte ; en second lieu, parce que son gouvernement étant à-peu-près le même que celui d'Alger & de Tunis, ce seroit tomber dans une répétition ennuyeuse, que de s'étendre sur cette matière.

L'Etat de Tripoli, situé dans la partie la plus orientale de la Barbarie, est borné au couchant par celui de Tunis, au levant par l'Egypte, au nord par la Méditerranée, & au midi par le désert de Sahara. Sa longueur de l'est à l'ouest, suivant nos meilleures cartes, est d'environ quinze degrés, c'est-à-dire, de trois cens lieues : ses limites du nord au sud sont peu connues. Il s'étend dans cette portion de la Lybie, que les Anciens partageoient en trois grandes provinces, savoir la Région Syrtique, la Cyrénaïque & la Marmatique. C'est la division que je suivrai dans la description de cet Etat. Etendue & division de l'Etat de Tripoli.

La Région Syrtique, qui s'étendoit vers l'occident, a été nommée depuis *Tripolitaine*, parce qu'on y comptoit trois principales villes. On l'appelle encore aujourd'hui la province de Tripoli. Sa Capitale, qui porte le même nom, est la même que l'ancienne *Oca*, selon quelques Savans : d'autres croient que c'est la *Sabrata* de Ptolomée. Sa situation est sur le bord de la mer, dans une plaine aride, où l'on trouve à peine quelques palmiers, & qui n'est arrosée que de l'eau du ciel, qu'on recueille dans des citernes. Ses maisons sont propres & bien bâties, & elle est entourée d'une muraille très-haute, mais d'ailleurs assez foible. On y voit, entre quel- Province de Tripoli.

ques restes d'antiquité, un bel arc de triomphe. Ce fut une des premières villes que les Arabes conquirent en Afrique. Les Espagnols la prirent en 1510 ; & dix-huit ans après, Charlequint la donna avec l'île de Malte aux Chevaliers de Saint Jean de Jérusalem, qui ne la conserverent que jusqu'en 1551. Les François l'ont bombardée deux fois *, pour châtier l'insolence de ses Corsaires. Les autres villes de cette province n'offrent rien de remarquable.

Dom Vaissette, T. XI.

* en 1685 & en 1728.

Province de Cairoan.

La Cyrénaïque, située au levant de la Tripolitaine, s'appelle aujourd'hui *Corene* ou *Cairoan*. Les cinq fameuses villes qui lui firent donner le nom de Pentapole, sont en partie détruites. Cairoan, l'ancienne Cyrene, n'est elle-même qu'un amas de ruines, qui ne laissent pas de servir de retraite à quelques anciennes familles. Les bois qui l'environnent ont pour habitans d'autres Arabes, vêtus de peaux de chévre, ennemis de toute dépendance, vivant sans loix & sans religion, & plus semblables à des bêtes féroces qu'à des hommes. Les Arabes s'emparerent de cette ville l'an 665 de l'Ere chrétienne, l'augmenterent considérablement, & y établirent le siége de leur Empire en Afrique. C'étoit avant leur invasion une place presque déserte ; ce qui a fait dire qu'ils en ont été les fondateurs (1).

Province de Derne.

La Marmarique étoit contigue à l'Egypte. C'est ce qu'on appelle à présent la province de *Derne*, à cause d'une ville de ce nom, que les Anciens appelloient *Dar-*

(1) Voyez p. 366, 367, & 375. de ce volume.

nis, & qui a été rebâtie dans ces derniers tems par les Maures d'Andalousie, après leur expulsion d'Espagne sous Philippe III. Cette place, peu considérable par son étendue, est située au pied des montagnes, à une petite distance de la mer. Les François y ont un Vice-Consul, dont la jurisdiction s'étend jusqu'à *Benguzi*, autre ville maritime, à l'occident de Derne. La province est gouvernée par un Bei, qui a sous sa domination un grand pays, dans lequel on compte trente mille Douars, ou tentes d'Arabes. Ces peuples n'ont presque point d'autre habitation. Le pays est très-fertile en miel & en cire, & produit d'ailleurs les plus beaux chevaux de Barbarie. Ses habitans, quoique tributaires du Dei de Tripoli, vivent dans une assez grande indépendance, & se font souvent la guerre d'une montagne à l'autre.

Déserts de Barca & d'Augila.

Au midi de cette contrée est le Désert de Barca, & une ville du même nom, que d'autres appellent *Tolemata*, qui est la *Ptolemaïs* des Anciens. Ce pays dépend du Gouvernement de Derne, & ne forme point un Royaume particulier, comme quelques Géographes l'ont imaginé. Du côté de l'est, il y a un autre désert, qui s'étend vers l'Egypte, dont il est séparé par une chaîne de montagnes. On le nomme *Augila*, ou *Ouguela*, & l'on n'y compte que deux villes, dont l'une s'appelle *Augila*, & l'autre *Siouah*. La dernière se gouverne en République, quoiqu'elle soit tributaire de Tripoli.

Pays pétrifié.

Au couchant d'Augila on rencontre un pays encore plus sauvage, que les Ara-

bes nomment *Raſſem* ou *Razim*, c'eſt-à-dire, pétrifié, parce qu'on y voit quantité d'objets, comme des oliviers, des palmiers, des plantes de toute eſpèce, des animaux & des corps humains, qui ont éprouvé une pétrification parfaite, ſans changer de forme ni de couleur. La terre eſt couverte d'un ſable épais, que le vent agite dans certains tems avec une extrême impétuoſité. C'eſt parmi les monceaux qu'il accumule qu'on rencontre ces hommes & ces animaux pétrifiés, qui paroiſſent avoir été engloutis dans des tourbillons de ſable. On ajoute que le pays de Raſſem eſt ſitué à huit journées de Bengazi vers le ſud, & à deux de la ville d'Augila, qu'il a au levant. Il n'eſt connu que par la Rélation de M. le Maire, ancien Conſul de Tripoli, inſérée au Mercure de France du mois de Janvier 1729.

Fezzan & Gadamir.

Fezzan & *Gadamir* ſont des contrées plus occidentales, dont les Géographes ne nous donnent aucune connoiſſance diſtinĉte.

Etat préſent du Royaume de Tripoli.

C'eſt par l'Etat de Tripoli que les Arabes, déja maîtres de l'Egypte, commencerent la conquête de la Barbarie, vers le milieu du ſeptième ſiécle de l'Ere Chrétienne. Ce pays, après avoir eſſuyé de grandes révolutions, fut ſoumis à l'Empire Turc en 1551 par le Corſaire *Dragut Rais*, qui ayant chaſſé de Tripoli les Chevaliers de Saint Jean de Jéruſalem, n'eut pas de peine à détruire tous les Princes Arabes, qui partageoient, avec l'Ordre de Malte, les différens domaines de ce Royaume. La Milice Turque, à l'exemple de celle d'Alger & de Tunis, ſecoua le joug

de la Porte en 1600, abolit la dignité de Bacha, & forma une République indépendante, gouvernée par un Dei, sous la protection du Grand Seigneur, auquel on paya pour la forme un léger tribut. L'administration est précisément la même qu'à Alger, & les Deis de Tripoli ne sont pas moins exposés aux insolences & aux fureurs de la soldatesque. Dom Vaissette fait monter à trois cens soixante mille écus les revenus ordinaires de l'Etat. Les Tripolitains se soutiennent par leur commerce, & encore plus par leurs pirateries. Les François & d'autres nations Européennes ont des Consuls dans la Capitale, où il se fait un grand trafic de safran & d'étoffes. Le pays, à cause de sa communication avec l'Egypte, est fort sujet à la peste, qui enleva en 1733 dix-huit mille personnes dans la seule ville de Tripoli. Les parties méridionales sont exposées à d'excessives chaleurs. La stérilité & la solitude régnent dans la plupart des contrées de ce vaste Royaume, qui peut à peine armer quarante mille hommes. Le safran, les dattes, le sené, la cire & le miel, sont ses meilleures productions.

Qualités du climat & du terroir.

C'est avec regret qu'après avoir parlé des autres Etats de Barbarie avec une juste étendue, je me vois forcé de traiter si superficiellement ce qui concerne celui de Tripoli. Mais nous manquons totalement de Mémoires sur ce dernier Royaume, & mes Lecteurs ne peuvent ignorer qu'en matière d'histoire, les livres ne se font qu'avec les livres.

Fin du sixième Tome.

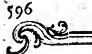


TABLE DES CHAPITRES ET DES ARTICLES

Contenus dans ce Volume, & qui indiquent les principales Matières.

HISTOIRE DES TURCS.

SUITE DU CHAP. III.

HISTOIRE DES GRECS.

ARTICLE PREMIER.

SIXIEME EPOQUE.

SEPTIEME EPOQUE.

HUITIEME EPOQUE.

HISTOIRE DES AFRICAINS.

CHAPITRE III.

Du Royaume d'Alger.

CHAPITRE IV.

Du Royaume de Tunis.

CHAPITRE [illegible]

Fin de la Table du Tome sixième.



